N°d'ordre NNT : 2022LYSE3018

**THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON**
opérée au sein de
**L'Université Jean Moulin Lyon 3**

**Ecole Doctorale 487**
**Philosophie : Histoire, Représentation, Création**

**Discipline de doctorat : Doctorat en Philosophie**
**mention : Philosophie des sciences et logique**

Soutenue publiquement le 06/07/2022, par :

**Hayja AL-HAMDANI**

---

# *Histoire des idées et des argumentations formulées autour de la thèse de la motivation linguistique*
# *Analyse logico-épistémologique*

---

**Directeur de thèse : Jean-Baptiste JOINET**

Devant le jury composé de :

| | | | |
|---|---|---|---|
| PEREIRA, Luiz Carlos | Prof. associado UERJ (HDR) | UERJ et PUC-Rio (Brésil) | Rapporteur |
| MONNERET, Philippe | Professeur des universités | Sorbonne Université (Paris) | Rapporteur |
| SAFFI, Sophie | Professeure des universités | Aix-Marseille Université | Présidente du Jury |
| FORTINEAU, Chrystelle | Professeure des universités | Université Rennes 2 | |
| JOINET, Jean-Baptiste | Professeur des universités | Université Jean Moulin Lyon 3 | Directeur de thèse |

# Résumé


## Histoire des idées et des argumentations formulées autour de la thèse de la motivation linguistique Analyse logico- épistémologique

Cette étude met en lumière la thèse de la *motivation linguistique*. Il s'agit, dans son acception courante, d'une proposition théorique fondée sur la présentation du phénomène du langage en termes d'existence d'une relation entre les sons du langage et les significations auxquelles ils se réfèrent.

L'idée de base de cette thèse n'est pas récente, elle est aussi vieille que l'histoire et est née en conjonction avec une autre thèse qui lui est opposée, à savoir celle qui nie l'existence d'une telle relation, et qu'on appelle aujourd'hui *l'arbitraire linguistique*. Ce sont, on le sait, deux thèses concurrentes depuis l'antiquité pour définir la nature et le statut du langage.

Considérant que cette question est restée tout au long de ces siècles l'objet de controverses et de discussions peu concluantes, et face aux nombreux problèmes épistémologiques auxquels sont confrontées les études linguistiques, qui aboutissent tôt ou tard à la détermination du principe général du langage, nous avons réfléchi à la nécessité de mener une étude approfondie de ces deux thèses et de toutes les idées et arguments qui se sont formulés à leur sujet. En effet, notre première étude sur l'arbitraire linguistique a été achevée en 2013. Alors que l'étude actuelle porte sur la motivation linguistique.

Partant du fait que la thèse de la motivation établit une relation naturelle et causale entre les signes linguistiques et leurs significations, affirmation qui demande à être prouvée, nous avons pensé que, pour obtenir des résultats fructueux, il serait judicieux de soumettre cette thèse à l'analyse et à l'examen d'un point de vue logique et épistémologique : logique, en examinant les raisonnements formulés sur la motivation (pour ou contre) ; épistémologique, en évaluant le fondement scientifique et la portée cognitive de cette thèse.

L'étude a cherché à aborder tous les sujets liés à la thèse de la motivation, tels que la définition de la thèse, la détermination des éléments qui constituent la relation de motivation, les arguments soulevés à son sujet, les phénomènes linguistiques qui ont été considérés comme des preuves de la motivation, et les hypothèses qui ont été construites sur la base de cette thèse, aux niveaux philosophique, syntaxique, lexical et phonétique.

Les résultats de cette recherche ont révélé que la motivation linguistique est en réalité un concept très large qui va au-delà d'une définition étroite, comme une relation entre un signe et sa signification, pour recouvrir l'ensemble du système linguistique. Ainsi, la motivation peut se manifester d'abord dans l'intention des actes de langage, puis dans le choix de l'unité linguistique utilisée (en termes de son, de vocabulaire et de grammaire), et enfin dans la formulation des énoncés et la construction des discours.

Cependant, si la question de la motivation est assez claire aux niveaux linguistiques qui impliquent du sens (mot, phrase, discours), au niveau du son, défini comme dénué de sens, elle est encore à un stade précoce de recherche et d'examen. De ce fait, l'étude a révélé que les travaux empiriques menés sur le symbolisme phonétique n'étaient, en fait, pas suffisants ou exhaustifs au point de pouvoir fonder un jugement scientifique et définitif.

Enfin, à la lumière des données de cette recherche, l'étude propose une définition raisonnable de la thèse de la motivation et du phénomène du langage en général, et appelle à la nécessité de développer une théorie générale du langage, formulée de manière à répondre aux normes bien connues de l'épistémologie, et susceptible d'être appliquée aux langues malgré les différences qui les séparent[1].

**Mots-clés** :
Langage, signe, signification, signifiant / signifié, sons, relation, symbolisme phonétique motivation, iconicité, isomorphisme, analogie, onomatopées, dénomination, étymologie, origine du langage, arbitraire, intentionnalité, argument, preuve, logique, épistémologie, Humboldt, Frege, Saussure.

[1] *Je remercie infiniment M. Pierre SIGAUD d'avoir accepté de relire patiemment mon long texte et d'avoir pris le temps de faire ses commentaires et notes qui ne se limitaient pas à la forme. Je ne saurais trop le remercier …*

# Abstract:

## History of the ideas and arguments formulated around the thesis of linguistic motivation Logico-epistemological analysis

This study sheds light on the thesis of *linguistic motivation*. It is, in its current meaning, a theoretical proposition based on the presentation of the phenomenon of language in terms of the existence of a relationship between the sounds of language and the meanings to which they refer.

The basic idea of this thesis is not recent, it is as old as history and arose in conjunction with another thesis which is opposed to it, namely that which denies the existence of such a relation, and which today is called *linguistic arbitrariness*. These are, as we know, two competing theses since antiquity to define the nature and status of language.

Considering that this question has remained throughout these centuries the object of controversies and inconclusive discussions, and faced with the many epistemological problems facing linguistic studies, which sooner or later lead to the determination of the general principle of language, we have reflected on the need to conduct an in-depth study of these two theses, and of all the ideas and arguments that have been formulated about them. Indeed, our first study on linguistic arbitrariness was completed in 2013. While the current study focuses on linguistic motivation.

Starting from the fact that the motivation thesis establishes a natural and causal relationship between linguistic signs and their meanings, a claim that needs to be proven, we thought that, in order to obtain fruitful results, it would be judicious to submit this thesis to the analysis and examination from a logical and epistemological point of view: logical, by examining the reasoning formulated on motivation (for or against); epistemological, by evaluating the scientific basis and the cognitive scope of this thesis.

The study sought to address all topics related to the motivation thesis, such as the definition of the thesis, the determination of the elements that constitute the motivational relationship, the arguments raised about it, the linguistic phenomena that were considered as evidence of motivation, and the hypotheses that were built on the basis of this thesis, at the philosophical, syntactic, lexical and phonetic levels.

The results of this research revealed that linguistic motivation is actually a very broad concept that goes beyond a narrow definition, such as a relationship between a sign and its meaning, to cover the entire linguistic system. Thus, motivation can be manifested, first in the intention of speech acts, then in the choice of the linguistic unit used (in terms of sound, vocabulary and grammar), and finally in the formulation of sentences and the construction of discourse.

However, while the question of motivation is clear enough at linguistic levels that involve meaning (word, phrase, speech), at the level of sound, defined as meaningless, it is still at an early stage of research and examination. As a result, the study revealed that the empirical work carried out on phonetic symbolism was, in fact, not sufficient or exhaustive to the point of being able to make a scientific and definitive judgment about it.

Finally, in the light of the data of this research, the study proposes a reasonable definition of the thesis of motivation and of the phenomenon of language in general, and calls for the need to develop a general theory of language, formulated in such a way as to meet well-known standards of epistemology, and capable of being applied to languages despite the differences between them.

**Key words**:
Language, sign, signification, signifier / signified, word, sounds, relation, phonetic symbolism, motivation, iconicity, isomorphism, analogy, onomatopoeias, denomination, etymology, origin of language, arbitrariness, intentionality, argument, proof, logic, epistemology, Humboldt, Frege, Saussure.

# Table des matières :


**RESUME** ..... 2

**ABSTRACT:** ..... 4

**TABLE DES MATIERES :** ..... 6

**SYMBOLES LOGIQUES, CARACTERES SPECIAUX, ET ABREVIATIONS** ..... 10

**INTRODUCTION** ..... 11

**AVANT – PROPOS** ..... 22

**1ERE PARTIE : LE PROJET DE RECHERCHE: LA MOTIVATION LINGUISTIQUE** ..... 27

**I. CHAPITRE I : CHOIX DU SUJET ET IMPORTANCE DU PROJET** ..... 27

*I.I.I. Les raisons du choix de sujet* ..... 27

*I.I.II. Les attentes de l'évaluation de l'hypothèse ML* ..... 34

I.I.II.I. Discerner la base de l'hypothèse de la ML ..... 34

I.I.II.II. Repérer divers problèmes enfermés ..... 37

*I.I.III. Importance du projet* ..... 41

*I.I.IV. Valeur de la recherche* ..... 42

*I.I.V. Originalité de la recherche* ..... 42

*I.I.VI. Objectifs de la recherche* ..... 43

**I. CHAPITRE II : METHODE DE TRAVAIL ANALYTIQUE** ..... 45

*I.II.I. Sur le plan de la logique* ..... 46

I.II.I.I. Les défauts du langage pour l'analyse du raisonnement ..... 47

I.II.I.I. Spécificité du langage ..... 47

I.II.I.II. Ambiguïté du langage ..... 47

I.II.I.III. Absence de technique ..... 49

I.II.I.II. Les apports de l'approche logique à l'analyse des raisonnements ..... 53

I.II.I.II.I. Importance de la logique, comme règles de la pensée ..... 53

I.II.I.II.II. Mérites de la logique dans l'utilisation de ses outils ..... 56

I.II.I.II.III. Avantages tirés de la formalisation des énonces ..... 62

1. *Economie* ..... 62

2. *Simplification* ..... 63

3. *Normalisation du langage* ..... 63

I.II.I.II.IV. Nécessité de la méthode ..... 64

1. *Recherche des lois et principes de la pensée* ..... 65

2. *Etablir les bases du raisonnement et critères de la vérité* ..... 66

I.II.I.III. Quelle logique choisir ..... 67

*I.II.II. Sur le plan épistémologique* ..... 70

I.II.II.I. Les problèmes épistémologiques du langage ..... 71

I.II.II.II. Les apports de l'approche épistémologique à l'évaluation scientifique des connaissances ..... 76

I.II.II.II.I. Importance de l'épistémologie comme normes de scientificité ..... 76

I.II.II.II.II. Avantages du recours aux normes épistémologiques ..... 82

I.II.II.II.II.I. La qualité du contenu de la connaissance ..... 83

I.II.II.II.II.II. Sa valeur universelle ..... 84

I.II.II.II.II.III.. Sa vérifiabilité ....84
I.II.II.III. Notre ligne épistémique ....88
I.II.II.III.I. Considérations sur la notion de vérité....92
I.II.II.III.II. Considérations sur la mise en épreuve de la thèse ML....95
*I.II.III. Sur le plan empirique* .... *97*
**2E PARTIE : PROBLEMES DU LANGAGE ET MOTIVATION LINGUISTIQUE ....101**
**II. CHAPITRE I : ELEMENTS DU SIGNE LINGUISTIQUE, DEFINITION ET PROBLEMATIQUES ....101**
*II.I.I. Le signe en total* .... *101*
II.I.I.I. La partie sonore (ou physique): ....103
II.I.I.I.I. Une suite de sons ....104
II.I.I.I.II. L'image acoustique des sons ....105
II.I.I.I.III. Le signifiant....105
II.I.I.II. La partie conceptuelle ....106
II.I.I.II.I. Le signifié ....106
II.I.I.II.II. Le désigné ....108
II.I.I.II.III. Le concept....109
II.I.I.II.IV. Le référent....110
II.I.I.II.V. La représentation ....110
II.I.I.II.VI. La signification ....113
*II.I.II. Relation problématique entre les éléments du signe* .... *114*
IV.I.II.I. Quels éléments entrés en relation....114
VI.I.II.I.I. La relation entre unités homogènes ....114
**VI.I.II.I.I.I. Signifié / référent ....114**
**VI.I.II.I.I.II. Sens / dénotation....115**
**VI.I.II.I.I.III. Référent (dénotation) / Représentation....120**
**VI.I.II.I.I.IV. Sens/ représentation....121**
VI.I.II.I.II. La relation entre unités hétérogènes ....121
**VI.I.II.I.II.I. Signifiant / signifié (image acoustique / concept) ....122**
**VI.I.II.I.II.II. Signifiant et signifié / référent (signe/ référent)....123**
**VI.I.II.I.II.III. Signe / sens ....125**
**VI.I.II.I.II.IV. Signe / pensée ....127**
IV.I.II.II. Quelle relation entre les éléments ....129
IV.I.II.II.I. Relation arbitraire....130
IV.I.II.II.II. Relation nécessaire....132
IV.I.II.II.III. Relation motivée ....134
IV.I.II.III Origine de la relation....134
**II. CHAPITRE II . PROBLEMES DE FOND DU LANGAGE.... 137**
*II.II.I. Origine inconnue du langage* .... *137*
*II.II.II. Le problème du sens* .... *145*
*II.II.III. Les phénomènes complexes du langage*.... *151*
II.II.III.I. Diversité des langues et unicité des objets désignés (synonymie dans une langue) ....151
II.II.III.I.I. La synonymie ....152
II.II.III.I.II. La diversité des langues ....155
II.II.III.II. Diversité des sens et unicité de support phonique (homonymie, polysémie, homophonie des langues).....158
II.II.III.II.I. L'homonymie ....159
II.II.III.II.II. La polysémie ....161
II.II.III.II.III. L'homophonie des langues....170

*II.II.IV. Fonctionnement ambigu et mécanisme imprévisible* ..... *175*
*II.II.V. Conséquences des problèmes du langage* ..... *186*
II. CHAPITRE III : LA THESE DE LA MOTIVATION LINGUISTIQUE, ELEMENTS PRELIMINAIRES ..... 193
*II.III.I. Définition* ..... *194*
*II.III.II. Aperçu historique* ..... *203*
II.III.II.I. L'âge antique ..... 205
II.III.II.II. Le Moyen-âge ..... 208
II.III.II.III. La Renaissance ..... 211
II.III.II.IV. Les Lumières ..... 212
II.III.II.V. Le XIXe siècle ..... 221
II.III.II.VI. Le XXe siècle ..... 232
*II.III.III. Origine de l'idée de la motivation* ..... *244*
II.III.III.I. Raisons tendancielles ? ..... 244
II.III.III.II. Raisons philosophiques ..... 245
II.III.III.III. Raison épistémologiques ..... 246

3E PARTIE: LA MOTIVATION LINGUISTIQUE, ANALYSE LOGICO-EPISTEMOLOGIQUE 251

III. CHAPITRE I : FORMULATION DE RAISONNEMENTS, ARGUMENTATIONS ..... 254
*III. I.I. En faveur de la motivation :* ..... *254*
III.I.I.I. Nécessité de la motivation dans l'acte de communication ..... 254
III.I.I.II. Paradoxe de la convention originaire ..... 257
III.I.I.III. Impossibilité du hasard dans la genèse du langage ..... 258
III.I.I.IV. Impossibilité du langage d'être humain et arbitraire ..... 263
III.I.I.V. Paradoxe du passage du naturel à l'arbitraire ..... 266
III.I.I.VI. Motivation dans tout acte de dénomination ..... 269
III.I.I.VII. tendance naturelle à l'analogie ..... 275
III.I.I.VIII. Incohérence de l'arbitraire saussurien ..... 276
III.I.I.VII.I. Sur le plan logique ..... 277
*1- Contradictions logiques dans le raisonnement* ..... 278
*2- Reconnaissance de la contradiction dans le raisonnement* ..... 284
III.I.I.VII.II. Sur le plan épistémologique ..... 286
*III. I.II. En défaveur de la motivation :* ..... *289*
III.I.II.I. Variation des signes pour dénoter le même objet et variation des objets désignés par le même signe ..... 289
III.I.II.II. Le fait de l'évolution du langage (phonétique, sémantique) ..... 296
III.I.II.III. Variations synchroniques ..... 304
III.I.II.IV. Impossibilité de comprendre un mot étranger ..... 307
III.I.II. V. Dénomination arbitraire et utilisable ..... 310
III.I.II.VI. Les noms des couleurs ..... 316
III.I.II.VII. Impossibilité d'une relation physique et directe ..... 320
III.I.II.VIII. Marginalité des preuves du phénomène ..... 321
III.I.II.IX. Subjectivité de la motivation ..... 324
III. CHAPITRE II : FAITS ET PHENOMENES UTILISES COMME PREUVES DE LA *ML* ..... 330
*III. II.I. La physique du son de la parole* ..... *331*
*III. II.II. L'existence des onomatopées* ..... *336*
*III. II.III. L'existence de signes de communication naturels* ..... *349*
III.II.III.I. Les signes de sensations : les interjections ..... 349
III.II.III.II. L'intonation ..... 352
III.II.III.III. Le langage d'actions et de gestes ..... 353
III.II.III.IV. La formation du langage sur une base naturelle ..... 354
*III. II.IV. La structure morphologique des signes* ..... *358*
*III. II.V. Les métaphores et les métonymies* ..... *363*
III.II.V.I. Métaphore ..... 363

III.II.V.II. Métonymie ....369
*III. II.VI. L'Etymologie du mot* ....371
**III. CHAPITRE III : HYPOTHESES CONSTRUITES SUR LE PRINCIPE DE LA *ML*....378**
*III. III.I. Au niveau philosophique* ....378
III.III.I.I. Motivation par intention ....378
III.III.I.II. Motivation par dénotation ....391
*III. III.II. Au niveau syntaxique* ....399
III.III.II.I. Motivation linéaire ....399
III.III.II.II. Autres considérations ....405
Analyse générale de la motivation syntaxique ....408
*III. III.III. Au niveau lexical* ....411
III.III.III.I. Motivation par isomorphisme entre richesse de forme et richesse de sens ....411
III.III.III.I.I. Les affixes ....411
III.III.III.I.II. la forme des nombres ....414
III.III.III.I.III. Autres cas ....414
III.III.III.II. Motivation par isomorphisme entre accentuation du son et accentuation du sens ....418
III.III.III.III. Motivation des signes composés ....419
1– Composition tautologique ....419
2– Composition advocative ....421
III.III.III.IV. motivation entre des signes convergeant dans la forme et le sens ....423
Analyse générale de la motivation lexicale ....425
*III. III.IV. Au niveau phonétique* ....427
III.III.IV.I. Symbolisme de groupe phonétique, binaire, ternaire ....427
III.III.IV.I.I. Indications relatives aux propriétés physiques des sons ....431
III.III.IV.I.II. Indications relatives aux recherches empiriques ou statistiques ....434
III.III.IV.II. Symbolisme phonétique unaire ....441
III.III.IV.II.I. Le sémantisme des sons (voyelles et consonnes) ....443
*1- Les Voyelles* ....444
*2- Les Consonnes* ....448
III.III.IV.II.II. Les arguments ....455
*1- Les propriétés physiques du son* ....455
*2- Les expériences* ....459
*3- La recherche statistique* ....464
III.III.IV.II.III. Critiques du symbolisme phonétique ....469
*1- La manière de désigner la valeur du son* ....469
*2- Travaux manquant de précision / exemples contraires* ....471
*3- Relativité du symbolisme phonétique* ....474
III.III.IV.II.IV. Symbolisme phonétique et motivation ....479
Analyse générale de la motivation phonétique ....485
**CONCLUSION ....491**
**BIBLIOGRAPHIE GENERALE ....535**

# Symboles logiques, caractères spéciaux, et abréviations

## Symboles logiques :

$\wedge$ : conjonction

$\vee$ : disjonction

$\longrightarrow$ : implique (si…alors)

$\neg$ : négation

$\perp$ : absurde (contradiction

$\exists$ : il existe

$\forall$ : pour tous, quel que soit

$\Gamma$ : ensemble de formules donné

$\Pi$ : une preuve donnée

$>$ : supérieur à

$\in$ : appartient à

$\notin$ : n'appartient pas à

$\equiv$ : équivalence

## Caractères arabes :

Ā ā : ا

Ṯ ṯ : ث

Ǧ ǧ : ج

Ḥ ḥ : ح

Ḫ ḫ : خ

Ī ī : ي

Ḏ ḏ : ذ

Š š : ش

Ṣ ṣ : ص

Ḍ ḍ : ض

Ṭ ṭ : ط

Ẓ ẓ : ظ

' : ع

Ġ ġ : غ

Q q : ق

Ū ū : و

## Abréviations :

ML : Motivation linguistique

C.L.G. : Cours de linguistique générale

sé : signifié

sa : signifiant

ré : référent

élim. : Elimination (logique)

intro. : Introduction (logique)

# Introduction

Ce travail est une extension des travaux que nous avons entamés sur l'arbitraire linguistique, sa définition et sa problématique du point de vue de la logique. Les résultats auxquels nous sommes arrivés seront donc le point de départ de cette étude.

Si la première thèse traite le sujet susmentionné, cette nouvelle recherche se donne comme objet principal la question de la motivation linguistique, une thèse qui, dans la philosophie et les sciences du langage, pose en général pour postulat l'existence d'un lien d'affinité entre le mot et ce qu'il désigne. En ce sens, elle apparaît dès le début, comme rivalisant la thèse de l'arbitraire linguistique : qui va dans le sens opposé, à savoir le fait qu'il ne peut y avoir aucun lien entre les sons du mot et le sens.

Quelle est alors l'origine de cette thèse de la motivation linguistique (que nous abrégeons en "ML") ? Comment elle s'est imposée dans les discussions sur la nature du langage ? Pourquoi l'avons-nous choisie comme champ d'étude ? Quelle sont les méthodes appropriées à ce genre de recherche ? Enfin, quels objectifs espérons-nous atteindre?

Il va de soi que depuis les origines, l'Homme a eu besoin d'un moyen de communication : le langage. Cette capacité spécifique à l'espèce humaine de pouvoir communiquer au moyen des signes linguistiques représentait ainsi une des ressources importantes de survie, à savoir la nécessité de vivre dans le groupe qui permettrait la continuation de la progéniture humaine. Du coup, le langage s'est trouvé et s'est développé au sein de la famille, du groupe et de la société humaine. En tant que tel, il est une partie inhérente de la vie du groupe, ne pouvant se trouver en dehors d'elle, non seulement parce qu'il exprime les termes de la vie sociale, ses idées, ses tendances, ses rêves etc. ; mais pareillement, cette vie sociale ne peut être établie sans le langage. Par suite, au cours de l'évolution humaine et la construction des civilisations, les nouvelles idées et les outils de progrès font apparaître de nouveaux mots pour les exprimer. En même temps, d'autres mots exprimant des choses et des idées qui ne font plus partie des besoins du groupe disparaissent, ou sont remplacés par d'autres pour être mieux adaptés au développement de la vie sociale, culturelle, et intellectuelle du groupe. Progressivement, se sont constituées des langues qui se comptent aujourd'hui par des milliers, parlées partout dans les quatre coins du monde.

Au cours de cette évolution, l'homme ne cesse de sonder la voie du savoir et des connaissances, cherchant des réponses à ses questions, essayant de comprendre le monde dans lequel il vit. Mais s'agissant du langage, les tentatives visant à expliquer incontestablement sa nature et son origine restent, dès le départ, sans issue. En effet, toutes ces tentatives cherchaient

une réponse raisonnable à de multiples questions qui s'imposaient inévitablement dans les esprits, telles que : Quelle est l'origine du langage ? Quelle est la première langue ? Qui l'a créée ? Est-elle née une fois pour toutes ou s'est-elle développée progressivement ? Comment se sont constituées les différentes langues ? Comment se fait le choix d'un nom ? Y a-t-il un rapport entre le mot et la chose ? etc.

Au fil du temps, et du développement des idées, la philosophie du langage connaît d'autres questions, cherchant vainement des réponses appropriées, telles que : comment le sens du mot est saisi dans l'entendement ? Est-il changeant ou constant ? Une idée abstraite a-t-elle le même statut qu'une idée exprimant des réalités concrètes ? Y a-t-il une idée générale et une idée particulière ? Le mot porte-t-il les propriétés de l'objet ou n'est-il qu'une simple forme ? etc. Bien entendu, tant que les premières questions n'ont pas pu déboucher sur une réponse raisonnable, scientifiquement valide, les questions développées, sur une telle base incertaine, ne sauraient trouver des solutions meilleures.

La réflexion sur ces questions qui se manifeste largement dans les textes des philosophes dès l'Antiquité, se fait, tantôt par recours à l'observation, tantôt par le raisonnement. Cependant, elle ne donne pas de résultats suffisamment productifs; et les thèses présentées, construites plus souvent sur la base des spéculations et conjectures, n'allaient pas plus loin que des hypothèses rarement vérifiables.

Du coup, la science et la philosophie du langage se présentent dès le départ comme un objet de discussion interminable qui prend souvent la forme d'un débat stérile, tournant quelquefois au cercle vicieux. Les philosophes se trouvent ainsi divisés selon deux positions opposées sur la nature du langage, son origine et son statut: à savoir la thèse conventionnaliste humaine, qui consiste à considérer le langage comme un produit de convention, et la thèse naturaliste, éternelle ou divine du langage, qui estime que celui-ci est le produit de la nature ou un don de Dieu.

Les débats et les controverses ont duré de longs siècles, vécus par les philosophes partout dans le monde, là où sont conduites des réflexions sur le langage. Les discussions ne se déroulaient pas toujours sur les mêmes sujets ni autour des mêmes termes; elles ont pris au fil du temps plusieurs formes. Mais elles finissaient presque toujours par expliquer le statut du langage selon deux points de vue différents. Comment justifier la longue durée de ces discussions et leur continuité sans issue ?

En réalité, toute position s'appuyait sur ses propres arguments qu'elle estimait si forts qu'il était peu probable d'examiner intégralement la question d'un point de vue objectif. A supposer même la possibilité pour ces arguments d'être solides ou plausibles, en absence de

preuves concrètes, il était bien difficile de donner raison à une thèse plutôt qu'à une autre, ou de pouvoir se prononcer décisivement sur la valeur de vérité de chacune.

Rappelons que les principaux thèmes d'oppositions sont formulés de la façon suivante: l'origine du langage est-elle conventionnelle ou naturelle (ou éternelle) ? Humaine ou divine, contingente ou nécessaire? Son usage est-il de l'anomalie ou de l'analogie? Les mots doivent-ils être considérés du point de vue nominaliste ou réaliste? A notre époque, ces deux points de vue opposés sont plus couramment connus dans le domaine de la linguistique par *l'arbitraire du signe* qui est une extension développée de la position conventionnelle, et *la motivation du signe*, extension développée de la position naturelle du langage. Si l'on peut résumer toutes ces questions posées ci-dessus en une seule, on pourra voir, en fait, qu'elles se déroulaient toujours autour d'un seul point : *définir le principe du langage*, c'est-à-dire déterminer celui qui peut donner raison et expliquer sans équivoque le fonctionnement du langage dans la vie humaine.

Les sujets de discussion piétinent sans changement, et sans avancement concret. Les résultats de cette situation se manifestent par l'interdiction (formulée dans l'article 2 des statuts de 1866 de la Société de Linguistique de Paris), d'admettre tout mémoire sur l'origine du langage. Cette attitude, qui remonterait en effet à la première société de linguistique (Paris vers 1840), a eu un grand retentissement. Elle serait partie du fait que le sujet de l'origine des langues, qui entraîne bel et bien la définition de la nature des signes linguistiques, est une question sans résolution et n'aboutit qu'à des controverses inutiles.

Vu ces problèmes inextricables qui font obstacle sur le chemin de la science, les philosophes et les savants de toute époque ont tenté, en conséquence, de proposer des théories conciliatoires pour mettre fin aux débats inutiles et pour essayer de rapprocher les points de vue différents qui, à la première vue, n'apparaissent ni vrais ni faux. Parmi les tentatives proposées concernant la nature de relation qui lie le son au sens, il y a premièrement celle qui consiste à prendre une attitude moyenne; elle repose ou sur le fait de supposer l'origine naturelle des signes du langage, transformés progressivement en des signes arbitraires, ou d'accepter l'existence des deux types de signes dans une langue ; deuxièmement, redéfinir le rapport du signe à l'idée ; troisièmement, éviter le terme d'arbitraire en se servant d'une autre terminologie, telle que *signe symbole*, *signe artificiel*, *signe conventionnel*. La proposition qui tente en gros de remédier au problème du langage se manifeste par le projet de *langue universelle* qui, malgré les efforts déployés des philosophes et leur bonne volonté pour créer une langue parfaite, sans équivoques, parlée par tout le monde, n'a pas rencontré le succès.

En 1916, les élèves de Saussure, Charles Bally et Albert Sechehaye, ont publié le *Cours de Linguistique générale* (C.L.G) en se référant aux cours de leur maître. Il va sans dire que

l'œuvre a connu mondialement un grand effet. La raison de ce succès se comprend peut-être par le fait qu'elle correspond pour ainsi dire à la naissance d'une « science » du langage, parallèlement à d'autres sciences humaines et sociales. La linguistique moderne, issue du C.L.G s'est vue construite sur la base de l'arbitraire du signe linguistique, qui a été adopté comme fondement théorique par la plupart des linguistes. L'autorité de *l'arbitraire* a continué pendant plusieurs décennies. Mais le C.L.G, a dû payer son succès par les critiques rigoureuses contre la pensée incohérente de son contenu. En effet, maintes études et recherches ont montré que l'œuvre, qui n'a réellement pas été écrite par Saussure, renferme des contradictions importantes dans la façon dont elle a formulé le « principe » de l'arbitraire du signe.

Une des conséquences de ces critiques se révèle par le retour de la question de la motivation du signe dans les recherches linguistiques. Mais cette fois, elle revient beaucoup plus fort : en effet, non seulement proposée comme une simple hypothèse, appuyée sur certaines observations, la thèse de la motivation retrouve sa place et son importance dans des théories construites autour d'une thèse qui s'oppose vivement à celle de l'arbitraire. Selon le linguiste André-Jean Pétroff, « le principe de l'arbitraire du signe a été le point théorique le plus constamment *contesté* depuis la parution du C.L.G. … Les discussions sur *l'arbitraire du signe* n'ont donc pas cessé, et probablement continueront d'intéresser des chercheurs et des amateurs et de susciter des vocations pour concurrencer le *Cratyle* de Platon. »[1]

Peut-on penser à un retour probable à l'ancien débat classique ? Car jusqu'à nos jours, ce genre de controverses continue d'agiter les linguistes et philosophes du langage, dans les textes comme dans les discours oraux[2].

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : c'est qu'en dépit de son historicité, du développement scientifique et technique moderne, le problème consistant à définir la nature du signe linguistique, et la base sur laquelle repose le langage et son fonctionnement en général, n'est réellement pas résolu. D'une part, l'arbitraire n'était pas au fond une notion claire et précise; son ambigüité vient du fait qu'il renferme plusieurs sens, significations, concepts et définitions, ce qui nous fait revenir au problème du langage lui-même consistant dans l'ambigüité du sens; d'autre part, la thèse de la motivation ne se montrait pas assez construite ; ce qui fait que les

---

[1] André-Jean Pétroff. Saussure : la langue, l'ordre et le désordre; préf. de Rudolf Engler. Paris : L'Harmattan, 2004. P. 170

[2] On peut citer à titre d'exemple une conférence donnée en avril 2009 à l'ENS de Lyon, par le philosophe du langage Sylvain Auroux sur l'arbitraire linguistique, suivie quelques mois plus tard, et comme une réponse à celle-ci, par une autre conférence, au même endroit, consacrée à la motivation du signe communiquée par Didier de Bottineau et Georges Bohas; les deux conférences proposées par le même programme, *Conf'apéros*. Pour cette dernière conférence, consulter le site : http://cle.ens-lyon.fr/plurilangues/langue/miscellanees/les-motivations-du-signe-linguistique-vers-une-typologie-des-relations-signifiant-signifie

deux thèses se présentent toujours comme problématiques, comme un objet de critique et de divergence.

Il est à noter qu'entre temps, un courant de réflexion s'est développé, consistant à chercher le problème du langage dans la relation qui lie celui-ci avec la pensée. Mais cette orientation n'a pas été suffisamment investie, elle n'a pas toujours trouvé chez les philosophes et savants l'attention qu'elle aurait dû obtenir, étant donné que pour la grande majorité d'entre eux la pensée est tout simplement universelle. Ce n'est qu'à partir du XX e siècle que ce sujet commence à prendre place dans les études linguistiques, notamment avec les travaux d'Edward Sapir (1884-1939) et de Benjamin Lee Whorf (1897-1941).

Nous soulignons ce point, car nous estimons que la relation entre la pensée et le langage pourrait jouer un rôle important dans le fait d'expliquer le phénomène du langage, son fonctionnement et son évolution. La raison en est que la linguistique comme science n'est pas indépendante de la philosophie de la connaissance. Cette dernière renferme une théorie de l'entendement, une théorie de la représentation humaine et une théorie de la connaissance. Dans tout cela, il y a toujours une place pour le langage, c'est-à-dire une place qui relie le signe et l'idée à la pensée. C'est pourquoi étudier le langage indépendamment de l'ensemble de ces éléments ne pourrait faire avancer le sujet en question. Cependant, ce postulat n'a pas tardé à tomber dans une problématique, celle de savoir lequel du langage ou de la pensée a pris la prééminence et l'antériorité sur l'autre; ce qui signifie un retour à la case départ.

La perpétuité du débat millénaire sur la définition du statut du langage, la continuité des controverses et la reprise récurrente de ce sujet malgré tout, invitent à s'arrêter un peu et examiner le problème d'un point de vue global. Un grand POURQUOI s'impose dans les esprits ! S'il était possible que les sciences avancent et se développent grâce au langage, pourquoi l'étude du langage ne pourrait avancer de la même manière ? Pourquoi, parmi les autres sciences, elle la seule à piétiner, voire à s'empêtrer dans les multiples opinions opposées? Sachant que ce pourquoi est, bien entendu, la première étape de la recherche scientifique, « puisque le caractère le plus propre de la science, dit Aristote, c'est de considérer le pourquoi. »[1]

Certes, toute étude historique d'un quelconque domaine des sciences, que ce soit humaines, sociales, sciences exactes ou mathématiques, révèle le parcours progressif de ses recherches, des révolutions importantes dans la voie des découvertes, d'interprétation, et de théorisation des phénomènes. Au fur et à mesure du progrès scientifique, l'esprit humain arrive

[1] Aristote : Seconds analytiques. Traduction J. Tricot (1939). Éditions Les Échos du Maquis, janvier 2014 : Livre I, 14 (79a) < Supériorité de la première figure > p. 31. Disponible sur : https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Seconds-analytiques.pdf

finalement à présenter des vérités scientifiques, mondialement reconnues;  et ce, en empruntant les différents chemins de l'épistémologie des sciences. Or, dans les sciences du langage, le simple fait de définir son statut fait défaut. Il est clair, pensons-nous, que le premier pas ne saurait être sur le bon chemin.

Bien entendu, choisir le chemin de recherche en linguistique et en philosophie de langage n'est pas évident. Certains linguistes qui ont tenté de résoudre ces questions épineuses se sont contentés, en dernier lieu, de donner leur opinion, ou prendre simplement position ; d'autres ont renoncé à ce projet et redirigé leurs recherches vers d'autres thèmes moins problématiques ; une autre partie a douté de l'intérêt même d'une telle recherche, et s'est interrogé sur ce qu'elle pourrait apporter, si finalement on arrive bien à comprendre et à se faire comprendre. Une question étrange, car rien ne nous empêche alors de penser pareillement avec tout autre phénomène naturel dont on peut tirer profit sans toutefois tirer avantage de la recherche de ses origines ou des raisons de sa survenance.

Certes, nous ne partageons pas ces attitudes et réactions face à un problème théorique, même s'il passe pour une aporie. Car nous pensons que le langage, le moyen de communication dans la vie humaine, ne peut se réduire à servir uniquement d'outils du progrès des autres sciences. Le langage n'est pas ce moyen parfait, sans faille, n'ayant de visée que le développement de l'humanité. En effet, il existe bien une autre face du langage, la partie négative, qui fait parfois obstacle au progrès intellectuel, à l'avancement scientifique, ou simplement à la bonne entente des membres du groupe. Cette négativité peut se présenter dans le langage par l'imprécision de sens, par la mauvaise interprétation des textes et des discours, et par le fait d’adopter des positions plus ou moins favorables à telle ou telle question. Notons finalement que ce côté nuisible et désavantageux pourrait, quelquefois, se manifester de façon si grave et dangereuse qu'il peut même aller jusqu’à atteindre la vie des hommes. Ainsi, qui parmi nous n'a pas assisté à des malentendus, à des bagarres, et même dans certains cas à des accidents mortels à cause d'un mot mal compris, ayant éventuellement différents sens, positifs comme négatifs ?

Face à des problèmes de ce genre, on ne peut que penser à la nécessité d'une étude et d'une attention sérieuses à l’égard du langage en général, et du signe linguistique en particulier. Aussi, faut-il chercher une réponse raisonnable, non seulement aux questions intrigantes mentionnées ci-dessus, mais, essentiellement, à celles qui touchent nos communications du quotidien, et les problèmes qui s'y attachent, telles que : s'il est vrai qu'il n'y a aucun lien entre les mots et ce qu'ils désignent comment expliquer le fait que les hommes arrivent pourtant à communiquer et s'entendre, comment expliquer que sans ce langage, qu'on estime après tout

coupé de lien effectif avec le monde dont il parle, aucune civilisation ne saurait trouver le jour ? Inversement, s'il y a effectivement un lien caché ou inconnu entre le son et le sens, comment comprendre le fait que les hommes tout en utilisant les mêmes termes n'arrivent pas à communiquer leurs idées, telles qu'ils les entendent? Sans parler des problèmes causés par l'imperfection de la traduction et la différence entre les langues.

Nous avons pensé que si l'on doit examiner tous ces problèmes du langage, aucune étude ne saurait aboutir tant que la base du phénomène du langage n'a pas été définie de façon qu'on puisse dire valide. De toute évidence, la découverte du principe de fonctionnement du langage apporterait la clé de toutes les questions et enjeux linguistiques. Nous sommes donc dans un problème axiomatique du langage, un problème qui se caractérise par le manque de définition basique de son statut.

L'histoire des sciences nous apprend qu'une progression ne peut s'attendre en présence de deux thèses parallèles et bien opposées; comme deux lignes géométriques qui ne se rencontreront jamais. Voilà exactement ce qui s'est passé avec les sciences du langage.

D'ailleurs, les thèses conciliatoires n'ont pas apporté de solutions perspicaces ou concluantes, car, à notre avis, elles visaient en premier lieu à mettre fin aux débats millénaires, et non à présenter une solution alternative optimale au problème.

Pour toutes ces raisons, et afin d'arriver à franchir cette étape de piétinement, il était judicieux d'entreprendre un projet permettant de réaliser une étude objective, globale et exhaustive sur les deux thèses opposées.

Pour ce qui concerne la thèse conventionnaliste, ou ce qu'on appelle *l'arbitraire linguistique*, nous avons entrepris une recherche sur ce sujet en 2008 dans le cadre des études doctorales à l'ENS de Lyon, et l'avons terminé en 2013. Le travail a donné des résultats importants ; parmi lesquels : *l'arbitraire linguistique* « à la base n'était point une notion bien définie ou bien déterminée pour qu'il soit adopté comme fondement théorique. Par conséquent, il ne peut pas être considéré comme principe, encore moins comme un principe bien fondé hors la portée de constatation. Nous avons pensé qu'au fond il ne serait qu'une simple proposition construite sur un constat immédiat des faits de langage. Relevant de l'estimation du chacun, il est à ce titre scientifiquement improuvable. De plus, n'étant pas précisément défini, intégralement théorisé, il contredit son tenant et se contredit en lui-même. »[1]

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire linguistique, définition et contribution à l'identification de sa problématique, thèse de doctorat soutenue à l'ENS de Lyon 2013. p. 15

Ces résultats restent, cependant, insuffisants pour valider efficacement l'identification de la problématique liée à la nature du signe linguistique, étant donné qu'il manquait une recherche de même niveau, de même intensité et de même étendue sur la thèse opposée, à savoir sur la thèse de la *motivation linguistique*. Une telle étude, qui pourrait expliquer les raisons pour lesquelles elle aussi n'est pas parvenue jusqu'alors à se faire suffisamment convaincante, s'imposait vivement dans notre pensée.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de nous engager profondément dans l'étude et l'examen des arguments avancés en faveur et en défaveur de la thèse naturaliste du langage, et ce, dans le cadre d'un deuxième projet doctoral.

Dans ce contexte, il est important de souligner un élément fondamental qui a grandement motivé notre engagement dans ces études. C'est que les travaux de notre premier projet ont permis de construire une optique, selon laquelle une des principales raisons qui pourrait expliquer la persistance du problème du langage résiderait éventuellement dans le langage utilisé lui-même pour en parler. En d'autres termes, le fait de prendre le langage à la fois comme objet et moyen de recherche fait tourner le problème dans un cercle vicieux. Car se servir des mots pour définir la nature des mots ne permettra pas de décider si le mot est à la base défini ou non défini; d'où le paradoxe: Dire que le mot est non défini se contredit avec le fait qu'on ne peut pas l'utiliser sans être défini; dire qu'il est défini rend insensé notre quête pour définir ce qui est déjà défini. Ce faisant, les idées proposées à ce sujet ne peuvent, en aucun cas, se révéler valides, ou du moins objectives ; du fait que, dans ce cas, on se situe toujours sous l'influence des mots qui, bon gré mal gré, façonnent pour ainsi dire nos concepts, nos jugements et nos propres idées. Par surcroit, il est impossible de se placer en dehors du langage pour pouvoir parler objectivement du langage.

Nous avons alors pensé qu'engager une étude sur les hypothèses et les théories formulées sur la nature du langage en général et sur le concept de motivation linguistique en particulier, ne peut fournir des résultats fructueux et positifs que si le "le dossier du langage est transmis à un autre juge" que le langage lui-même : se référer à un juge autonome, objectif, formel, ayant pour fonction de pouvoir décider de la valeur de vérité des énoncés ; un juge vrai et juste qui n'accepte pas l'illusion, qui ne connaît pas l'esquive, qui ne trompe pas les esprits en se servant de l'ambiguïté des sens, ou en revêtant les mots des significations leur permettant d'échapper à chaque critique d'incohérence, à chaque contradiction retrouvée. Ce juge n'est autre que la *logique* et *l'épistémologie* qui vont nous servir de guide dans ce travail analytique. Ces deux stratégies vont de concert avec les objectifs définis dans cette thèse, à savoir la possibilité qu'elles offrent dans l'étude et l'examen du bien-fondé des énoncés émis pour ou contre la thèse

de *motivation linguistique*. Assurément, ce choix est justifié pour des raisons scientifiques et rationnelles par lesquelles nous cherchons à caractériser nos travaux de recherches. A ces fins même, ces deux démarches ne peuvent pas être séparées. En effet, la logique ne permet pas à elle seule de résoudre tous les problèmes scientifiques, par exemple le problème de l'induction et l'impossibilité d'une justification rationnelle à son égard. C'est pourquoi il était judicieux d'y joindre des processus épistémologiques. La logique et l'épistémologie constituent ensemble une méthode plus efficace et concluante en matière d'analyse des énoncés et de jugement des hypothèses proposées.

En réalité, l'objectif premier de cette recherche n'est pas de chercher à définir la thèse de la motivation dans les sciences du langage, telle qu'elle a été introduite par les philosophes et linguistes. Certes, le fait de déterminer la base de cette thèse, son origine, ses différents aspects, d'expliquer les raisons qui ont conduit les penseurs à adopter une telle position, et tous les éléments qui peuvent s'y rapporter, constitue une partie importante dans le parcours de recherche, puisque elle est la matière initiale de travail devant nécessairement être exposée de façon claire et rigoureuse. Mais, proprement parlant, ce travail consiste en premier lieu à soumettre les arguments formulés à l'égard de cette thèse au raisonnement humain; c'est-à-dire, en leur appliquant, si le contexte l'exige, ce qu'on appelle en termes modernes les démarches du *calcul de la logique formelle*. De cette manière, c'est la logique et ses lois, et non le langage, qui vont décider, syntaxiquement, le bien-fondé des arguments avancés, et sémantiquement, leur valeur de vérité. Une méthode rigoureuse et sans équivoque, qui se révèle plus appropriée aux études et enjeux linguistiques, notamment à des questions épineuses comme celle de la nature du signe linguistique.

S'agissant des perspectives théoriques, c'est-à-dire la formulation des systèmes de connaissance visant à expliquer un phénomène linguistique, la thèse de la *ML* en l'occurrence, elles seront testées du point de vue épistémologique, avec pour objectif d'examiner la base cognitive bien établie de ces théories, la construction logique de leur principe et du système sur lequel elles reposent, enfin la cohérence de leurs éléments constitutifs et leur capacité d'interpréter intégralement le phénomène étudié.

La subtilité de cette discipline qui est la logique et le recours à l'épistémologie des sciences permettront ainsi non seulement de vérifier la validité des arguments se rapportant à la *motivation du signe*, ou de tester la portée scientifique des connaissances qu'ils présentent, mais aussi de rendre compte des multiples erreurs logiques qu'un discours peut cacher derrière l'équivocité du langage et la fluctuation du sens des mots.

La thèse s'articule en trois parties : la première partie traite des questions liées au projet de la recherche. Ainsi, le premier chapitre met en lumière la question de la motivation en termes d'explication du choix du sujet, de sa valeur, de son importance, de son originalité, et des objectifs à atteindre par la recherche. Tandis que le deuxième chapitre porte sur la méthode de travail dans l'analyse des énoncés, en termes de logique, d'épistémologie et d'expérimentation.

Afin d'étudier correctement la thèse de la motivation, il est important d'expliquer, d'une part, les composantes de cette thèse et la problématique qui lui est associée, et d'autre part, les principaux problèmes dans le langage en lien avec la nature du signe linguistique. C'est pourquoi la deuxième partie traite des enjeux du langage en lien avec la motivation linguistique. Ainsi, le premier chapitre reprend les éléments du signe linguistique et l'éventuelle relation qui lie les uns aux autres. Alors que le deuxième chapitre met en lumière les problèmes fondamentaux du langage, tels que son origine, la question de l'ambiguïté du sens, la diversité des langues …etc. Quant au troisième chapitre, il se propose de présenter le concept de motivation en termes de définition, d'histoire de la thèse, et d'origine de l'idée.

C'est à partir de la troisième partie que commence l'analyse des raisonnements liés à la motivation linguistique. Ainsi, le premier chapitre tente d'examiner les argumentations construites en faveur et en défaveur de la thèse *ML*. Le deuxième chapitre étudie des faits et phénomènes utilisés comme preuves de la thèse *ML* Alors que le troisième chapitre enquête sur le fondement des hypothèses formulées sur le principe de la *ML*.

Compte tenu de l'importance de cette troisième partie et de la place qu'elle occupe en ce qu'elle se prononce sur l'évaluation de la thèse de la motivation linguistique, comme étude, analyse et examen, il est normal que sa taille soit beaucoup plus importante que les deux autres parties.

Après cette présentation, il convient de souligner quelques considérations et points liés au sujet et à la méthode du travail :

- Vu l'historicité de la thèse de la motivation qui remonte à l'Antiquité, et peut-être même au-delà, une étude approfondie et objective de cette thèse ne saurait donner de résultats productifs, ni couvrir tous les sujets qui lui sont associés, si la recherche est limitée à étudier un certain aspect de cette thèse, ou à l'aborder dans une certaine période, ou à l'étudier du point de vue d'un certain savant ou philosophe. Pour cette raison – comme nous l'avons fait avec la thèse de l'arbitraire – il était nécessaire que la recherche soit menée sur un corpus ouvert par le temps et le lieu. Seulement, nous avons dû limiter nos sources et références à des textes rédigés uniquement dans les langues que nous connaissons. A savoir l'arabe, le français et l'anglais.

- Tout au long de son histoire, la thèse de la motivation a été définie par diverses expressions. Ainsi, ***phusei*** (la thèse naturaliste), ***analogie***, ***motivation***, ***isomorphisme symbolisme phonétique, iconicité***. Chacun de ces termes, compte tenu de sa propre signification, se concentre sur un aspect de la motivation linguistique : ainsi, ***phusei*** désigne le caractère naturel des signes, le *symbolisme phonétique* désigne en particulier la valeur expressive des sons, *l'analogie* indique la ressemblance, etc. Pour éviter toute confusion possible dans l'utilisation de ces termes, ceux-ci ont été définis à l'avance. Cependant, nous avons choisi d'adopter le terme "motivation" en parlant de cette thèse, pour plusieurs raisons : i) c'est un terme qui s'avère plus général que les autres ; ii) c'est un terme qui peut désigner différents aspects de la thèse ; iii) c'est un terme largement répandu ; v) c'est un terme relativement récent.
- Concernant la méthode de travail, qui repose sur l'analyse logico-épistémologique des énoncés liés à la motivation linguistique, elle procède d'une répartition thématique du sujet, de sorte que toutes les idées, propositions et perspectives liées à ce sujet se trouvent dans les différentes sections de l'étude. Ce qui permet de ne rater aucune idée directement ou indirectement liée à la thèse de la motivation. Bien entendu, l'enchaînement des idées est présenté dans l'ordre chronologique.
- Certes, les sujets qui s'inscrivent dans le cadre de la motivation linguistique peuvent être trouvés dans un grand nombre de publications. Mais, on peut remarquer qu'ils sont souvent présentés sous forme d'articles ou de sections dans des livres, mais jamais comme un travail autonome. La raison en est clairement que la thèse de la motivation comprend un grand nombre de thèmes différents, qui se retrouvent pourtant sous le même titre. C'est la raison pour laquelle nous trouvons que la plupart des études menée sur ce sujet portent sur un certain aspect de la motivation, tel que l'examiner en termes de signes onomatopéiques, de symbolisme phonétique, de langage d'action, de motivation syntaxique … etc.

Or, le projet de recherche que nous présentons dans cette étude est le premier en son genre, en termes de taille, de contenu, de richesse, d'exhaustivité et de méthode d'analyse fondée sur les principes de la logique et de l'épistémologie. En effet, dans cette thèse, nous nous sommes fixée un objectif ambitieux en essayant de présenter la thèse de la motivation de façon intégrale dans tous ses aspects, tout en l'examinant de la manière la plus objective, logique et scientifique possible.

Enfin, nous espérons que cette étude apportera des éléments avantageux dans le domaine de la linguistique théorique et de l'analyse du langage, et, surtout, qu'elle sera à la hauteur de son contenu.

# Avant – propos

Comme nous l'avons dit, cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux que nous avons déjà entamés sur le langage et la nature du signe linguistique. En ce sens, elle n'est premièrement conçue que comme complétant ces travaux. C'est pourquoi, pour mener à bien la recherche sur cette base, et pouvoir présenter ce travail comme une suite séquentielle de l'ancien, il serait judicieux de commencer par ébaucher une définition de la thèse de l'arbitraire linguistique, ainsi que les principales conclusions auxquelles nous sommes arrivée dans notre précédente étude.

Nous avons vu que la définition du langage et de son statut étant posée dès le départ, comme une problématique, deux thèses ne cessent de rivaliser, en tout temps et en tout lieu, jusqu'à nos jours. Nous avons également vu que certaines thèses se rapportent à l'origine du langage, d'autres à son statut, d'autres encore à son usage. Aujourd'hui, nous connaissons en linguistique l'opposition entre la thèse de *l'arbitraire du signe* dans la lignée de la position conventionnaliste, et la thèse de *la motivation du signe*, dans la lignée de la position naturaliste du langage.

Malgré les efforts des philosophes et linguistes pour rapprocher les points de vue différents en les ramenant vers une optique qui définit le langage par des théories mixtes, plus acceptables et moins controversées, le problème du langage persiste. Il reste toujours ce domaine infranchissable, incompréhensible, apparaissant comme agissant tout seul, comme une institution incontrôlable qui échappe aux tentatives visant à comprendre son fonctionnement et les règles générales qu'il saurait éventuellement suivre dans son évolution. Il suffit de citer un passage de Saussure à qui on attribue la fondation de la *Linguistique générale* comme domaine autonome des sciences sociales, pour montrer le degré d'incertitude quand il s'agit de définir le signe linguistique, les éléments qui entrent dans sa composition et les relations que les uns entretiennent avec les autres : « quiconque, note le linguiste genevois, pose le pied sur le terrain de la langue peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la ⟨terre.⟩ »[1] Raison pour laquelle Saussure établit que le signe linguistique est arbitraire, et le prend comme fondement théorique pour définir tous les faits de langage. Mais cet arbitraire qu'il appelle « le premier principe en linguistique » ne tarde pas de faire l'objet de critiques virulentes à cause de son ambiguïté, et de ses contradictions internes. Or, quelle que soit la raison qui motive la critique de l'arbitraire en tout temps et en tout lieu, il s'ensuit qu'elle est une question aussi vieille

[1] Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale, t 1; édition critique, par Rudolf Engler. Wiesbaden: Otto Harrassowitz 1968. P. 169. 1268. N.S. (n.10, p. 38-38 a).

que l'histoire. Mais si, en dépit de son historicité, elle ne cesse d'être contestée, c'est que le problème du langage et de la nature du signe linguistique n'est réellement pas résolu.

Le projet que nous avons entrepris pour réaliser une étude globale sur la question de l'arbitraire essaie, sur la base des arguments des philosophes, présentés en sa faveur, de l'étudier en tant que thèse, principe et axiome théorique, s'efforçant de l'examiner par toutes ses formes et ses manifestations. L'objectif est de chercher à identifier la problématique de l'arbitraire.

Pour y arriver, notre entreprise s'effectue sur un corpus ouvert, étant donné l'historicité du problème, son extension dans l'histoire, et l'impossibilité de contourner totalement la notion d'arbitraire sans l'étudier dans son ensemble. Cette étude qui a couvert toutes les idées et les arguments présentés au sujet de l'arbitraire depuis les premiers textes que nous avons reçus de l'Antiquité jusqu'à nos jours, a donné les conclusions que nous avons résumées dans les points suivants :

1- Le premier élément issu de cette recherche révèle que la question de l'arbitraire est dès le départ mal comprise dans sa réalité, et mal présentée dans son ensemble. En se référant aux justifications des philosophes, en observant leurs arguments et en examinant leurs discussions, nous avons constaté que deux questions importantes sont à notre avis à l'origine de tout le problème de l'arbitraire. La première consiste dans la multiplicité des sens et des définitions donnés de l'arbitraire et la multiplicité de sa conception chez les philosophes et linguistes. La deuxième consiste à déterminer, chez les philosophes, quelle partie est concernée par l'arbitraire dans la théorie du signe.

2- En effet, les différents sens de l'arbitraire seraient à l'origine des points de vue différents et opposés sur la question. Cela dit, nous n'étions pas en face d'une thèse déterminée et bien définie, avec des points de vue différents à son sujet. Car en réalité, le désaccord portait plutôt sur le sens qu'on donnait à l'arbitraire, et la manière dont chacun le comprenait et le définissait. Ainsi, la conception de l'arbitraire chez le philosophe John Locke (1632-1704) repose plutôt sur l'arbitraire des idées. Cela dit, ce n'est pas l'inexistence de rapport qu'il désigne en premier lieu, mais plutôt la liberté linguistique : liberté de donner des noms, liberté de penser les choses, ou signifier les mots. Ce qui n'est pas le cas chez d'autres philosophes, comme E. B. de Condillac (1714-1780) qui désigne uniquement par le terme la qualité humaine de l'institution du signe; ou comme Anne-Robert Turgot (1727-1781) qui le comprend comme perte de vue du rapport initial unissant les deux parties du signe.

   C'est par là que se dévoile la problématique de l'arbitraire, c'est-à-dire par l'ambiguïté du sens et l'ambiguïté de la partie concernée par l'arbitraire, enfin de l'absence d'une définition précise, convenue par consensus. Il est clair que l'ignorance de cette vérité joue un rôle important dans le fait que le problème de l'arbitraire subsiste jusqu'à nos jours.

3- Quant à l'examen des définitions données de l'arbitraire, à la lumière du sens du manque de lien entre le mot et ce qu'il désigne, cette étude dévoile que certaines définitions ne reposent en fait sur aucune base logique. Ainsi, le sens de *conventionnel* se heurte à la nécessité de l'existence de quelque langue à partir de laquelle on peut convenir pour établir une autre langue ; le sens de *libre choix* d'un nom pour valoir une chose se heurte à la motivation du choix à laquelle l'homme a une prédisposition naturelle ; le sens de *hasard* se heurte à l'impossibilité de l'émergence de toutes les langues ou d'une première langue par hasard : le principe de celui-ci étant basé sur les faits qui n'arrivent que rarement parmi ceux qui arrivent toujours ou la plupart de temps, est inadéquat avec le cas du langage qui connaît en permanence des évolutions phonétiques et conceptuelles. D'autres définitions en revanche, comme le sens *d'immotivé*, *d'imposant* et de *l'arbitraire apparent*, ne reflètent en réalité que le manque de connaissance suffisante sur l'objet défini. Qualifier ces sens quand même d'arbitraire serait dû soit à un simple constat immédiat des phénomènes du langage, soit à l'incapacité de comprendre complètement la langue et le système qui la gère, soit encore à l'absence d'une théorie intégrale qui pourrait expliquer de façon logique et cohérente le phénomène du langage. Ces défauts ont pour conséquence de lui attribuer le caractère d'arbitraire sans que ce dernier repose en fait sur une base réelle et solide.

4- Le problème de l'arbitraire étant lié à sa polysémie, et donc à la multiplicité de sa conception dans l'esprit des savants, nous permet d'en déduire qu'il en serait de même pour toute autre notion et tout terme dans la langue ; et donc le signe linguistique en général ; à savoir que le premier problème du signe linguistique est l'équivocité du sens que le mot renferme.

5- Allant dans le même sens, cela signifie que l'arbitraire pourrait concerner plus particulièrement les idées, autrement dit, la partie conceptuelle du langage. La variété du sens des mots est en effet la raison principale qui donne lieu à l'arbitraire du signe. En d'autres termes, si le sens était quelque chose de précis, on ne saurait parler de l'arbitraire du signe.

6- Malgré les différentes conceptions de la question de l'arbitraire du langage chez les philosophes, on a pu trouver un point commun qui n'a jamais été absent dans leurs textes. Il consiste dans le fait de ne pas montrer les signes du langage comme établis sans aucune raison, ou comme séparés totalement des sens qu'ils désignent. En effet, l'examen des travaux des philosophes tout au fil de l'histoire, notamment les études qu'ils ont faites de l'évolution du langage, leurs réflexions sur les structures linguistiques des langues différentes dont ils avaient pris connaissance, et leurs constatations sur les faits de langage, permet de penser à la possibilité de l'existence de certaines lois dans le langage qui gèrent son fonctionnement selon un système propre.

7- Le fait que le problème réside dans l'arbitraire des idées amène à conclure qu'il serait à l'origine même de la diversité intellectuelle et linguistique. Car si le problème est lié à la multiplicité des sens, celle-ci est liée à la pensée qui est liée à son tour à la culture, aux habitudes et aux traditions du groupe linguistique; la langue, par conséquent, ne peut pas fonctionner en dehors de tout cela.

8- Il était donc primordial pour dépasser le problème de l'arbitraire de réexaminer et redéfinir la relation entre le mot et son sens, non pas de façon indépendante, mais en les liant à la pensée. La position que nous soutenons sur le langage part ainsi de ce fait qu'on ne peut pas étudier le signe linguistique indépendamment de la pensée et des opérations de l'entendement. C'est dans la pensée que le sens se situe et se forme, suite à des interactions intellectuelles avec le milieu linguistique et social du groupe. C'est pourquoi, ayant soutenu que la pensée n'est point la même pour tous les êtres doués de raison, nous pensons que la diversité des langues est en lien pertinent avec la diversité des pensées.

A la lumière de ce qui précède, l'arbitraire du langage ne semble être qu'un autre nom de la liberté de penser qui reflète son image dans la diversité linguistique. Mais cette liberté ne doit pas se comprendre en termes de liberté absolue, ou de caprice. Elle est, en fait, liée à la constitution intellectuelle de la communauté linguistique, représentée par ses habitudes, ses traditions et sa culture qui lui sont particulières, conditionnée en même temps par le facteur du temps, du lieu ; par conséquent, elle se soumet aux conditions du système linguistique propre au groupe, selon lequel celui-ci procède. C'est au nom de ces conditions, qu'on peut parler des lois du langage.

Selon ce point de vue, le fait qu'il existe ou non un lien entre le nom donné et la chose nommée est maintenant propre à la pensée du groupe, à sa manière de voir et de sentir. C'est à lui qu'il faut demander la nature du lien qu'il établit dans l'acte de nomination; c'est là qu'il faut chercher la question de l'arbitraire, car c'est par là qu'on peut comprendre réellement l'existence ou non de l'arbitraire de relation. Mais une chose est sûre, c'est que la langue reste au final l'expression réelle de la pensée du groupe, de sa culture et de son orientation intellectuelle.

En effet, la question de l'arbitraire, ce n'est pas simplement de comprendre s'il existe ou non une relation entre le son et le sens. Derrière cette relation réside toute l'histoire de la pensée humaine, de sa liberté d'exprimer ses tendances au moyen de sons à son choix, par conséquent, de sa diversité culturelle, sociale et intellectuelle.

9- Notre conclusion est donc celle du *non arbitraire du* signe, mais pas dans tous les sens auquel le terme renvoie. Ce refus de l'arbitraire est envisagé dans la mesure où il signifie que i) le premier auteur de la forme vocale l'a choisie en dehors de tout lien avec ce auquel elle

renvoie; ii) la masse sociale l'adopte par hasard; iii) on peut remplacer le mot par n'importe quels sons sans changer l'idée exprimée ; iv) on peut donner n'importe quelle signification au mot reconstruit sans aucune limite. A partir de ces points, le terme *d'arbitraire* du langage peut être accepté raisonnablement en deux sens, à savoir comme un choix libre du groupe fondé sur la raison humaine, et pas plus loin qu'un usage conventionnel des signes d'une langue. Le refus de l'arbitraire quant aux autres sens qui s'opposent à la logique, est à notre avis une nécessité dont l'objectif est de déterminer la place de l'arbitraire dans les faits du langage.

10- La position du *non arbitraire du signe* signifie-t-elle que le signe soit motivé? En vérité, le *non arbitraire* du signe est une conclusion issue d'un long travail qui examine tout ce qui est dit de l'arbitraire dans l'histoire des idées linguistiques. Il a été le résultat de l'analyse logique et philosophique de la notion d'arbitraire. De même, quant au signe motivé, la méthode de recherche scientifique ne permet pas de prononcer un tel jugement. Nous ne devons pas répéter les mêmes erreurs que nous avons dénoncées chez les autres. Si la conclusion du *non arbitraire* du signe n'était en ce sens que la première démarche dans l'échelle des critères kantiens esquissés pour atteindre la vérité[1], la deuxième et la troisième démarche, exigent elles aussi la même ampleur de travail et d'attention que nous avons consacrées à la thèse de l'arbitraire, avant d'en dire notre dernier mot.

C'est dans ce contexte que nous espérons mener en terme notre projet d'étude sur la thèse de la *motivation linguistique*. Mais avant d'aborder les éléments de cette thèse, sa définition, sa problématique et les conceptions différentes de sa notion chez les philosophes et linguistes, il importe de souligner les raisons qui nous ont amenés au choix de ce sujet, les facteurs qui justifient l'adoption de la méthode de travail, et les objectifs qu'on attend de ce travail.

[1] Dans sa Logique (1800), Immanuel Kant pose trois principes formels comme critères universels de la vérité. Le premier détermine la possibilité logique, le second la réalité logique, le troisième la nécessité logique. Ce sont:
«1) le principe de contradiction et d'identité (principium contradictionis et identitatis) par lequel la possibilité interne d'une connaissance est déterminée pour des jugements problématiques;
2) le principe de raison suffisante (principium rationis sufficientis) sur lequel repose la réalité (logique) d'une connaissance; le fait qu'elle soit fondée pour les jugements assertoriques ;
3) le principe du tiers exclu (principium exclusi medii inter duo contradictoria) sur lequel se fonde la nécessité (logique) d'une connaissance; — le fait qu'il soit nécessaire que nous jugions ainsi et non autrement, c'est-à-dire que le contraire soit faux — principe pour des jugements apodictiques. Les jugements sont problématiques, assertoriques ou apodictiques. » Immanuel Kant. Logique de Kant, trad. J. Tissot. Paris: Librairie philosophique de Ladrange.1862. P. 74-75

# 1ère partie : Le projet de recherche: La motivation linguistique

## I. Chapitre I : Choix du sujet et importance du projet

### I.I.I. Les raisons du choix de sujet

Dans ce chapitre, il s'agit moins de parler des raisons qui nous motivent pour le choix du domaine de recherche en général, à savoir le langage et les enjeux linguistiques, que de la question de la *motivation du signe linguistique* en particulier. Rappelons que cette dernière est une thèse opposée à celle de *l'arbitraire*. De même, les conclusions tirées de nos précédents travaux, qui ont débouché sur le refus de *l'arbitraire du signe* dans certains sens, ne doivent pas être entendues comme une confirmation de la *motivation du signe*, ou comme une indication découlant du *non arbitraire du signe*. De ce fait, la question de la *motivation* continue à faire appel à la recherche. Tâchons tout d'abord de comprendre et rappeler brièvement en quoi consiste cette thèse, quelles sont les principales critiques auxquelles elle a dû faire face, et dans quelle problématique elle s'est construite. Ce constat permettra de vérifier les raisons pour lesquelles la question de la *ML* est l'objet d'étude dans ce projet de recherche.

La thèse de la *motivation* consiste tout simplement à dire qu'il existe un lien de motivation entre le mot et ce qu'il désigne, que ce lien n'est pas arbitraire comme le disent les arbitristes, mais au contraire, qu'il est donné par la nature.

Alors que ni l'une ni l'autre des deux thèses ne sont parvenues à être validées, ni, en conséquence, ne sont exemptes des critiques, la thèse de la *motivation*, qui nous importe ici, a dû faire face et répondre à des objections, comme par exemple celle-ci: s'il y avait effectivement un lien naturel et effectif entre le son et le sens, il n'y aurait pas plusieurs langues.

Sachons tout d'abord que la modalité générale pour examiner une telle formule est normalement connue sous sa forme conditionnelle : « si des conditions expérimentales particulières sont réalisées, un événement d'un certain genre se produira. Des énoncés ayant cet effet peuvent être mis sous la forme conditionnelle suivante : - Si des conditions du genre C sont réalisées, un événement du genre E se produira … De telles implications le sont donc en deux sens : i) elles sont des implications des hypothèses dont elles sont dérivées ; ii) elles ont la forme de propositions en "si ... alors" que les logiciens appellent des conditionnelles ou encore des

implications matérielles. »[1] De ce fait, quel que soit le sens de "conditionnel" dans la formule de critique proposée ci-dessus contre la thèse de la *ML*, il peut également donner lieu aux implications suivantes :

i) A supposer même que le signe soit motivé dans toute langue, on voit bien que si cela est vrai, il n'y aurait pas cette difficulté de communication entre les membres appartenant à deux communautés linguistiques différentes. Or, les travaux des philosophes sur la diversité des langues montrent que les différences qu'ils avaient constatées seraient liées aux différences dans la manière dont les peuples appréhendaient le monde. Ainsi, Wilhelm Von Humboldt (1767-1835) qui établit cette idée de l'affinité entre la langue et la culture, énonce que le sens parvient à faire de la langue « le miroir du monde qu'il revendique comme sien. »[2] Cette diversité culturelle serait en réalité la raison d' « une certaine incommunicabilité des langues et des divers systèmes de pensée qu'elles traduisent. »[3]

ii) Le problème de la *motivation* ne doit pas se voir uniquement dans le cas des langues différentes. En réalité, il se manifeste encore au sein de la même langue; peut-être aussi plus clairement que dans le cas des langues différentes. L'exemple concret en est la situation où l'on atteste à un malentendu, une incompréhension; alors que chacun des interlocuteurs utilise le même langage et se sert des mêmes termes. Ainsi, si le signe était réellement motivé, il n'y aurait pas eu cette mésentente, puisqu'il ne saurait se référer qu'au sens avec lequel il contracte un lien de motivation, et ce, indépendamment de la pensée de son usager. L'exemple le plus marquant à citer de ce genre de malentendus se révèle dans les débats millénaires qui se déroulaient dans les langues différentes, partout dans le monde, sur le statut du langage. Cela revient à dire que la conception du mot est variable. Ainsi, « deux hommes, écrit Kuhn, qui perçoivent différemment la même situation, mais emploient néanmoins le même vocabulaire pour en discuter, utilisent forcément les mots différemment. »[4] Ce constat dans les faits de langage peut remettre en cause la thèse de la *motivation*, car, comme l'explique Kuhn, les deux partis « doivent établir entre ces termes et la nature un rapport différent. »[5] Le philosophe en arrive à conclure que « la supériorité d'une théorie sur l'autre ne peut se prouver par la discussion. »[6]

Que peut-on retirer de ces exemples ?

---

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'épistémologie. Paris : Armand Colin 2012. p. 29-30.
[2] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi, et autres essais. Paris: Seuil, 1974. P. 123-124
[3] Christian Roche. Le langage. Paris: Bordas 1993. P. 22
[4] Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. Paris: Flammarion. 2008. P. 271
[5] Thomas Kuhn. 2008. P. 269
[6] Thomas Kuhn. 2008. P. 269

Ils nous révèlent qu'il existe deux questions fondamentales qui ne se présentent pas toujours dans l'analyse du langage; la première consiste dans la variabilité de la conception du mot; la deuxième dans la variabilité des termes exprimant la chose signifiée. Ces deux problèmes peuvent faire écho aux phénomènes de la polysémie / homonymie – et la synonymie. Mais en réalité, le problème principal du langage, au-delà de ces deux questions, réside premièrement dans le fait qu'il est souvent étudié et examiné en soi, comme un système autonome, indépendamment du sujet parlant et des opérations de son entendement, autrement dit en faisant abstraction de la pensée; alors que celle-ci, au vu des travaux effectués particulièrement sur ce sujet il y a presque deux siècles, s'avère jouer un rôle important dans l'orientation du sens du mot. Ce faisant, ce qu'on appelle le *sens du mot* est une expression qui doit être comprise comme incluant à la fois la chose signifiée et l'idée de la chose signifiée ; cette dernière étant le propre de la pensée. Tandis que la première est invariable, la deuxième en revanche est variable. Et c'est sa variabilité qui fait l'objet de convergence ou de divergence dans les discussions; d'où les débats, les controverses, les malentendus.

Ce petit exposé est proposé en vue de mettre en place la problématique de la définition du langage, telle que nous ont permis de le constater nos travaux dernièrement effectués.

Dans ce projet de recherche, nous soumettons la thèse de la *motivation linguistique* à l'examen logique et épistémologique. C'est-à-dire que seront étudiés, analysés, et évalués de ce point de vue toutes les idées, les propositions, les arguments qui ont été construits à son égard, ainsi que certaines perspectives théoriques du langage formulées sur la base de cette thèse.

Mais pourquoi nous proposons-nous de l'étudier?

- La Première raison se rapporte au phénomène du langage lui-même, qui, bien entendu, se manifeste par la difficulté de contourner à coup sûr la partie sémantique, étant donné que celle-ci est de nature variable et instable. Etudier la *motivation linguistique* répond ainsi à cet objectif du fait qu'elle est en lien direct avec la production du sens. De ce fait, on ne peut guère prétendre avoir connu pleinement le fondement d'une thèse théorique, comme celle de la *ML*, sans l'avoir d'abord étudiée à fond, et examiné tous les sens éventuels qui lui sont attribués. On voit donc que c'est la particularité du langage comme un phénomène incontournable qui invite à mener des recherches sur la question de la motivation, pourvu que l'on puisse suivre le bon chemin approprié à son égard.
- La deuxième raison qui justifie ce choix est représentée par le manque de recherche suffisante dans ce domaine. Sachons tout d'abord distinguer entre deux types d'énoncés, l'un concerne la formulation d'une thèse, les arguments sur lesquels elle est construite, l'autre la formulation du jugement et la décision sur le bien-fondé de cette thèse. Tandis que le premier est la production

du théoricien (philosophe ou linguiste), l'autre est, en revanche, la production du chercheur, le fruit de ses études et recherches. En d'autres termes distinguer entre le dire et la valeur du dire.

Dans l'histoire des sciences linguistiques, le premier type d'énoncé était fréquent : on formulait des thèses et on essayait de les faire valider, de prouver leur bien-fondé et de montrer leur efficacité dans l'explication du phénomène étudié. Le deuxième type d'énoncés était, en revanche, plus rare, fruits d'études sérieuses ayant pour but de soumettre objectivement ces thèses et théories à l'épreuve de la recherche scientifique, afin de faire valoir leur valeur de vérité.

Certes, les philosophes et les linguistes de toute époque présentaient des théories pour expliquer les phénomènes et les faits du langage, exposaient des hypothèses, soutenaient l'une, s'opposaient à l'autre, cherchaient des arguments en faveur de l'une ou de l'autre, mais il était peu question de soumettre ces thèses à des tests sérieux. De même les hypothèses et les théories fondées sur la base de la *motivation* n'ont pas suscité assez d'attention et de réflexion nécessaires permettant de vérifier leur contenu. A vrai dire chacun travaillait de son côté. C'est pourquoi on se trouve devant de multiples théories, sans toutefois pouvoir décider de la validation d'aucune. Il faut savoir que l'objectivité scientifique de ces théories et ces hypothèses réside avant tout, comme l'affirme Popper, dans le fait qu'elles peuvent être soumises à des tests, même si elles ne peuvent jamais être tout à fait justifiées ou vérifiées.[1]

- La troisième raison qui incite vivement à effectuer cette recherche est le manque de travaux qui cherchent à évaluer objectivement et scientifiquement les thèses et théories concernant la *motivation linguistique*.

En fait, à travers les études que nous avons faites précédemment, l'examen des raisonnements des philosophes, et des justifications qu'ils ont présentées à l'appui de leurs thèses, nous avons eu une perception générale des raisons qui ont donné lieu à la poursuite des controverses, et la durée des débats. Concrètement parlant, il s'avère que l'un des problèmes qui ont pour conséquence d'empêcher de trancher sur le principe fondamental sur lequel repose le phénomène du langage consiste non pas dans le fait que celui-ci n'aurait peut-être pas de principe, ou qu'il pourrait avoir deux principes contradictoires en même temps – ce qui est logiquement irrecevable – mais plutôt dans la manière d'appréhender le sujet, et dans la forme de présentation des arguments en faveur de l'un, de l'autre, ou des deux. Là, nous avons constaté qu'il y avait effectivement un grand problème d'ordre logique dans le raisonnement.

Ainsi, dans nos travaux sur *l'arbitraire linguistique*, et la façon dont il a été présenté, il s'avère que ce dernier n'a même pas le statut de "principe" en soi, puisque il se montre, à la base,

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. Paris : Payot. 1973. P. 41

contradictoire dans la majorité des sens auquel il peut renvoyer. Autant dire que parmi tous les sens qu'on lui a accordés, il n'a pu logiquement se réduire qu'à deux : à savoir le sens de *conventionnel* en tant que "usage" (et non en tant que "origine"), et le sens de *libre choix* fondé sur la raison humaine (et non comme liberté absolue). Ce faisant, on peut dire la même chose de toute autre thèse, comme celle de la *motivation linguistique*, en ce que son problème peut être représenté comme un problème de raisonnement logique.

Cependant, comme la thèse de la motivation s'est toujours opposée à celle de l'arbitraire, et que la question de la détermination du statut du langage n'a jamais réussi à faire l'objet de consensus général – du moins majoritairement malgré l'attention qu'y ont prêté philosophes et linguistes dans leurs arguments – et que nonobstant, la continuation de débats millénaristes n'ont pu rien donner de productif, il y a de fortes chances que derrière ce problème réside éventuellement le même type d'erreurs logiques.

On pourrait, en conséquence, parler d'une faille logique dans la chaine de raisonnement. Cette faille souvent inaperçue, se manifeste, par exemple, par le recours à une fausse prémisse, qui conduit inéluctablement à de fausses conclusions. On peut la voir quelquefois, par le fait d'attribuer à une certaine proposition deux valeurs différentes de vérité, de la part des deux partis qui s'opposent sur un sujet. Aussi ajoute-t-on que « dans le cas des inférences sous-jacentes aux implicatures conversationnelles, ce n'est pas tant la vérité ou la fausseté des prémisses en elles-mêmes qui est en cause, mais plutôt le fait que les interlocuteurs les partagent et leur attribuent la même valeur de vérité (c'est-à-dire qu'ils sont d'accord sur la vérité ou la fausseté de telle ou telle prémisse). »[1]

C'est pourquoi nous soulignons l'importance de soumettre ces thèses et théories à une étude méthodique de recherche, fondée sur une base logique et épistémologique.

Notons également que, s'agissant de la formulation d'une thèse et de son évaluation, l'un ou l'autre de ces deux types d'énoncés peuvent être mal construits.

En effet, d'une part, dans le cas d'une thèse théorique, si on attribue à un énoncé la valeur de vrai, indépendamment de toute preuve logiquement solide à son égard, cela ne lui donne aucunement la raison d'être vrai : ce n'est pas parce que j'annonce, sans preuve, que cet énoncé est vrai qu'il l'est effectivement. Cette situation, dans laquelle on suit parfois nos convictions personnelles comme étant des vérités, est vivement critiquée par l'épistémologue français Gaston Bachelard (1884 -1962). Dans ses réflexions sur l'objectivité scientifique, il signale la

[1] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication. Paris: Seuil 1998 p. 58

gravité d'un problème « qui a opprimé la recherche scientifique durant des siècles »[1]. Car, « il suffit, dit-il, que nous parlions d'un objet pour nous croire objectifs. … nous formons ainsi des convictions qui ont l'apparence d'un savoir. Mais la source initiale est impure : l'évidence première n'est pas une vérité fondamentale »[2]. Bien entendu, un énoncé ainsi décrit ne peut être pris comme élément d'appui – comme *axiome* en termes de logique – dans aucun raisonnement, ni dans aucune théorie. Car, de cette façon, on s'appuie sur l'incertitude pour valider les raisonnements. De toute évidence, en suivant une telle démarche, erronée dès le départ, il ne serait pas surprenant que les résultats soient paradoxaux, ou qu'ils rencontrent des incohérences inattendues.

Voilà, en tout cas, exactement ce qui s'est passé lorsque *l'arbitraire* a été pris pour un principe en vue de l'explication du phénomène du langage. Pis encore, au lieu de rétablir la situation et chercher les erreurs éventuelles dans les étapes du raisonnement, on fait tout à fait le contraire : on est si confiant et fier de soi-même qu'on arrive à justifier, contre toute vraisemblance, la possibilité pour les contradictions de se trouver dans une théorie, que nous considérons pourtant comme scientifique[3] !

D'autre part, il serait peut-être compréhensible de trouver des erreurs dans la formulation des thèses théoriques par les philosophes. En revanche, les erreurs dans la formulation des jugements ne peuvent être tolérées. Bien entendu, agissant comme un "juge", ce type d'énoncés n'a pas droit à l'erreur, du fait qu'il suit une méthode systémique fondée sur les lois et les règles de la logique.

- La quatrième raison se rapporte spécifiquement au contenu philosophique de la *motivation* elle-même. En effet, deux éléments dans cette thèse nécessitent d'être élucidés avant d'entreprendre le projet d'évaluation :

  i- La thèse de la *motivation* partait souvent d'une conviction, quelquefois d'une certaine manière de penser, ou si l'on peut dire, d'une certaine philosophie dans la vie. Par exemple, une tendance à associer toujours les choses entre elles par quelque lien de nature téléologique. En tant que telle, il faut garder en tête deux choses : premièrement savoir que cette thèse n'est pas encore située dans le cadre qu'on peut qualifier d'objectivité scientifique; puisque, comme nous l'avons vu plus haut, elle part d'une simple croyance en sa vérité, et donc elle ne dépassera pas le statut d'une idée qu'on peut chercher à vérifier ou dont on peut tester la vérité ; deuxièmement, le fait qu'on soit persuadé d'une certaine opinion, sans toutefois arriver à la

[1] Gaston Bachelard. La psychanalyse du Feu: Avant-propos (1949). Paris: Gallimard, 1992. p. 13
[2] Gaston Bachelard. 1992. p. 11
[3] Voir les notes de Saussure et sa description du phénomène du langage, dans : Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale, t 1; par Rudolf Angler. 1968. P. 169 (notes 1261, 1264)

prouver, incite une fois de plus à en faire l'objet de recherche ; car il y aura une possibilité pour cette opinion d'être fausse, ou de ne pas être assez construite. Selon le philosophe des sciences Karl R. Popper (1902-1994), d'un tel énoncé est exclu tout caractère scientifique : « Une expérience subjective ou un sentiment de conviction, dit-il, ne peut jamais justifier un énoncé scientifique et ne peut jouer dans la science d'autre rôle que celui d'objet d'une enquête empirique (psychologique) (...) Même le fait si fermement établi pour moi, que j'éprouve ce sentiment de conviction, ne peut apparaître dans le champ de la science objective sinon sous la forme d'une *hypothèse psychologique* qui appelle naturellement un test intersubjectif ».[1]

ii- Savoir distinguer les différentes notions relatives à l'explication du phénomène du langage : une confusion peut advenir dans la manière de concevoir quelques notions, comme celles d'*hypothèse*, de *thèse* et de *théorie*. *L'hypothèse* est bien évidemment différente de la *thèse* : tandis que cette dernière est une prise de position à l'égard d'un sujet, *l'hypothèse*, au contraire, est une explication énoncée sur tel ou tel sujet, sans prendre position sur son caractère véridique. En ce sens, l'acception elle-même du terme "hypothèse" invite à la soumettre aux analyses et aux examens en vue de vérifier sa validité. Dans ses *Eléments d'Epistémologie*, Carl G. Hempel définit le terme *d'hypothèse* comme suit : « nous utiliserons le mot d' "hypothèse" pour désigner tout énoncé que l'on soumet à un examen, qu'il décrive un fait ou un événement particulier, ou qu'il exprime une loi générale ou quelque autre proposition plus complexe. »[2] Autant dire que si l'on peut estimer dans une échelle de notions l'acception de prise de position la moins assumée, la notion *d'hypothèse* vient en premier, suivie par celle de *thèse*, alors que le terme *théorie*, quant à lui, renvoie à une idée qui fait l'objet de la pleine adoption de son contenu par celui qui l'a créée. Car, concrètement parlant, elle indique la formulation d'un système théorique intégral dont les éléments doivent fonctionner de manière cohérente et logique. Par conséquent, le moindre défaut dans ce système incombe au théoricien. A cet égard, la *ML* ne peut pas être considérée comme une *théorie*. En revanche, elle peut être qualifiée de *thèse* ou d'*hypothèse*, selon le statut qu'on lui donne dans le discours. Ainsi, on peut parler de thèse *ML* s'il s'agit d'un concept général consistant à reconnaitre l'existence de lien entre le signe et ce qu'il désigne, et d'hypothèse *ML*, s'il s'agit d'étudier et d'examiner le fondement de cette idée.

Il convient donc de rappeler que, dans cette étude, nous tâcherons d'examiner toute proposition qui se rapporte à la *motivation linguistique* selon son statut théorique, et en considération de la manière dont elle a été présentée par son auteur.

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 43
[2] Carl G. Hempel. Eléments d'épistémologie. 2012. p. 29

# I.I.II. Les attentes de l'évaluation de l'hypothèse *ML*

Comme nous l'avons expliqué, cette étude se fixe pour objectif de soumettre l'hypothèse de la motivation linguistique à l'analyse logico-épistémologique. Mais, au fait, qu'attendons-nous de cet examen ? Quels sont les profits tirés de l'évaluation de cette hypothèse ? Et pourquoi au fond cherchons-nous à la soumettre à l'examen ?

Certes, le premier objectif attendu de cette étude analytique consiste à mettre en évidence la valeur logique et épistémologique de l'hypothèse *ML*. Mais il faut bien noter que les processus d'évaluation en eux-mêmes peuvent servir d'avantages en faveur de cette étude. Car, ils peuvent rendre plus ou moins claires certaines questions relatives à la manière de penser le langage et de l'expliquer. Ainsi, les utilités que nous pouvons attendre de la mise à épreuve de l'hypothèse *ML* se présentent notamment dans les points suivants :

## *I.I.II.I. Discerner la base de l'hypothèse de la ML*

Soumettre la motivation linguistique à l'étude analytique permet de rendre compte de la base de l'hypothèse étudiée. Ceci implique :

- **La nature de l'hypothèse** : c'est-à-dire que le travail consacré à l'étude de l'hypothèse permet de rendre compte si cette dernière est une proposition scientifique suffisamment justifiée, ou si elle tire sa source de simples croyances, d'une présupposition incertaine et douteuse. En effet, s'il s'agit de ce dernier cas, « on considère habituellement que la croyance peut se révéler fausse ou inexacte, alors que la connaissance est indiscutable. »[1] Un tel énoncé qui part des convictions, plus ou moins fortes de la vérité de son contenu, un énoncé qui se construit uniquement à partir d'une impression forte de sa certitude, un tel énoncé sera tout simplement exclu de notre champ d'étude qui ne s'occupe que des connaissances. Car, « La croyance est faillible, écrivent les auteurs Reboul et Moeschler, et le contenu d'une croyance, à la différence du contenu d'une connaissance, peut être faux. »[2] Sinon, notre quête sur les énoncés qui viennent de croyances sera vouée dès le départ à l'échec, même si nous nous servons, pour leur traitement, des outils aussi rigoureux comme ceux de la logique. En effet, « quelle est l'utilité d'un système de déduction logique si les locuteurs entretiennent des croyances plutôt que des connaissances ? »[3] Les règles de la logique s'y opposent fermement. La raison en est, comme le montrent les auteurs de *La Pragmatique Aujourd'hui*, que, à supposer que les croyances peuvent être entretenues avec des degrés de certitude, le système

[1] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique Aujourd'hui…1998. P.116
[2] Anne Reboul, Jacques Moeschler. 1998. P. 117
[3] Anne Reboul, Jacques Moeschler. 1998. P. 117

d'inférence ne peut garantir ni la vérité des prémisses, ni celles des conclusions. En réalité, il ne peut garantir qu'une seule chose: « que la conclusion n'aura pas un degré de certitude inférieur à celui des croyances de départ. »[1]

- **La structure de l'hypothèse** : l'évaluation d'une hypothèse permet d'examiner la structure interne de l'hypothèse en tant que constitutive du sujet et de l'objet : le respect de la présence de ces deux pôles dissociés par la forme et la nature, mais associés par l'objectif visé, constitue un élément important pour la compréhension du phénomène et la possibilité de lui prêter une interprétation appropriée. On entend par *l'objet*, la réalité du phénomène tel qu'il est donné et perceptible par les sens physiques ; *le sujet* en revanche, ce sont les idées constituées de la réalité, et la manière de les enchaîner pour en donner un jugement, une explication, et construire une hypothèse à son sujet. Si donc *l'objet* de la connaissance se rapporte au corporel et au sensible, *le sujet* de la connaissance concerne sa partie intellectuelle. Nous avons donc d'un côté le monde sensible, de l'autre les énoncés, les théories et les hypothèses proposées à son sujet ; en bref, le pôle extralinguistique et le pôle linguistique. De ce fait, lorsque le sujet de la connaissance s'accorde avec son objet, que l'hypothèse décrit fidèlement la réalité du phénomène, nous disons que cette hypothèse est valide, que sa vérité est une vérité-correspondance.

  Pour montrer la différence entre ces deux pôles, qui retrace aussi l'opposition entre les faits d'un côté et la théorisation de ces faits de l'autre, Léna Soler établit un tableau que nous trouvons utile de citer ici :

| **Objet** | **Sujet** |
|---|---|
| Faits | Théories-hypothèses-idées |
| Donné | Construit |
| Observations | Explications- interprétation |
| Passivité du sujet | Activités du sujet |
| Certain | Conjectural |
| Définitif | Provisoire |
| **pôle extra-linguistique** | **pôle linguistique** |
| *Correspondance = vérité de l'énoncé*[2] | |

[1] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique Aujourd'hui… 1998. P. 118
[2] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. Paris: Ellipses. 2000 p. 29

- **Sa qualité épistémique** : le travail analytique de l'hypothèse *ML* permet d'examiner sa valeur scientifique en termes de proposition pour l'explication du phénomène du langage. Ainsi, parmi les exigences de scientificité, nous pouvons chercher, par exemple, si l'hypothèse présente le phénomène comme obéissant à des principes déterminés fondamentaux, si elle peut expliquer les régularités qui se produisent au sein du phénomène étudié, si elle fournit des explications générales sur la façon dont se produit un phénomène qui se veut également général, car « un phénomène général, comme le dit l'historien Marc Bloch (1886-1944), ne saurait avoir que des causes également générales. »[1]

- **Son apport explicatif** : En soumettant l'hypothèse *ML* à l'examen, nous pouvons rendre compte de l'étendue des connaissances qu'elle peut apporter à l'explication du phénomène. Celles-ci impliquent : i) la clarté de la définition donnée au phénomène et la compréhension exacte de son fonctionnement selon des lois et principes théoriques définis ; ii) sa capacité efficace pour résoudre les problèmes qui se posent, de manière à présenter les solutions proposées comme étant les plus adaptées parmi celles fournies par les autres hypothèses et théories proposées ; iii) sa simplicité et sa fécondité ; iv) la qualité prédictive du phénomène qui permet de reproduire les régularités antérieurement constatées.

- **Le respect des règles du raisonnement** : L'étude analytique de l'hypothèse permet de déterminer le degré de sa cohérence et de sa consistance logique étant une exigence primordiale pour l'évaluation d'une hypothèse. En effet, si cette dernière peut être librement proposée, elle ne peut être acceptée qu'après un examen rigoureux de sa structure et de ses conséquences logiques. Ainsi, nous pouvons vérifier le bon raisonnement du théoricien dans la justification de son hypothèse ; par exemple, le fait de partir des prémisses aux conclusions, étant, comme le dit l'auteur Jean-Blaise Grize, l'idée-clé d'un discours de raisonnement.[2] En effet, « si le système part de prémisses vraies (contexte + forme logique de l'énoncé), il arrivera à des conclusions vraies. S'il part de prémisses fausses, il arrivera à des croyances fausses. Mais, s'il part de prémisses vraies, il n'arrivera pas à des conclusions fausses, et s'il part de prémisses fausses, il n'arrivera pas à des conclusions vraies. »[3]

---

[1] Marc Bloch. Pour une histoire comparée des sociétés européennes. Dans : Mélanges historiques, tome 1. Paris: Sevpen, p. 16-40.1963. p. 25
[2] Jean-Blaise Grize. Logique et langage. Gap/France : Ophrys 1990 P. 56
[3] Anne Reboul, Jacques Moeschler. 1998 p. 117

### *I.I.II.II. Repérer divers problèmes enfermés*

Les processus d'analyse de l'hypothèse de la *ML* permettent de rendre compte de certains problèmes liés à la manière de présenter le phénomène du langage et à la définition prêtée à son statut. Ces problèmes sont de nature différente, et sont répartis selon qu'il s'agit d'un problème logique, ou épistémologique :

- **Problèmes logiques :**

  Dans son article *Les trois tâches de l'épistémologie* (1938), Hans Reichenbach (1891-1953) soulève deux problèmes logiques qui adviennent lors de la formulation d'une théorie ou d'une hypothèse, ou l'adoption d'une position à son égard :

- Le fait qu'« il existe une grande différence entre le système des interconnexions logiques de la pensée et la manière dont les processus de pensée se déroulent effectivement. Les opérations psychologiques de la pensée sont des processus plutôt vagues et fluctuants; elles ne se soumettent presque jamais aux chemins imposés par la logique et peuvent même omettre des groupes entiers d'opérations qui seraient nécessaires pour une exposition complète des questions étudiées. »[1] C'est par là que se manifeste la nécessité d'utiliser les règles de la logique dans les processus d'évaluation de l'hypothèse, mais aussi l'importance de l'épistémologie qui vise justement à construire des « processus de pensée qui soient conformes à la manière dont ils doivent se dérouler si on veut pouvoir les disposer en un système consistant »[2].

- Le fait qu'une décision prise sur un quelconque sujet implique d'autres décisions qui doivent également être respectées, puisque cette fois elles sont, non pas dépendantes de notre choix, mais « sont imposées par les règles de la logique, ou par les lois de la nature. »[3] Ainsi, « si vous choisissez cette décision, vous êtes alors obligé d'accepter cet énoncé, ou cette autre décision. Cette implication, prise dans son ensemble, est exempte d'éléments volontaires ; c'est la forme dans laquelle la part objective de la connaissance trouve son expression. » [4]

---

[1] Hans Reichenbach. Les trois taches de l'épistémologie (1938). Dans : Philosophie des Sciences. Expérience, théorie et méthodes, dir. S. Laugier et P. Wagner. P. 303-316. Paris: Vrin, 2004.P. 305
[2] Hans Reichenbach. Les trois taches de l'épistémologie. 2004. P. 306
[3] Hans Reichenbach. 2004. P. 315
[4] Hans Reichenbach. 2004. P. 316

La thèse du philosophe allemand est construite sur le fait que « le système de la connaissance est interconnecté de façon telle que certaines décisions sont liées les unes aux autres ; une décision en implique donc une autre et, bien que nous soyons libres de choisir la première; nous ne sommes plus libres à l'égard des suivantes. »[1] Ce faisant, par l'analyse rigoureuse d'un énoncé ou d'une hypothèse, on peut toucher un problème de nature logique qui pourrait échapper à son auteur. Ce qui permet de susciter des objections et des critiques à l'égard de cette hypothèse de la part de ceux qui s'y opposent, une raison visiblement suffisante pour donner lieu à la continuité de débats. En effet, Reichenbach souligne dans son article que « de nombreuses querelles au sujet de décisions sont seulement dues à ce qu'on n'aperçoit pas l'implication qui conduit des décisions fondamentales à la décision en question. »[2]

- **Problèmes épistémologiques :**

- Le problème de la métaphysique : certaines oppositions et critiques formulées contre une hypothèse relèveraient non pas du fait qu'elle se révèle peu constructive ou non fondée, mais du fait d'attribuer à l'hypothèse proposée le caractère de *métaphysique*. Alors qu'entendons-nous par ce mot ? Le dictionnaire, *Le Robert*, la définit ainsi : « Recherche rationnelle ayant pour objet la connaissance de l'être absolu (l'esprit, la nature, Dieu, la matière…) des causes de l'univers et principes premiers de la connaissance. Adj ii : qui présente l'incertitude, l'obscurité attribuées à la métaphysique… abstrait. »[3]

  Cette définition peut être réduite à une phrase : *tout ce qui est invérifiable*. Si donc, une hypothèse est rejetée, il se peut que ce rejet soit dû uniquement au caractère invérifiable de son contenu théorique. Malgré le côté justifiable d'une telle décision, il faut bien remarquer à cet égard qu'aucune théorie ou hypothèse ne peut voir le jour toute faite, ou naître soudainement avec toute la clarté nécessaire qu'on attend d'elle et qui la rend empiriquement testable. En effet, les processus de la construction d'une hypothèse passent nécessairement par plusieurs étapes dont la première prend souvent la forme d'une simple idée générale, indistincte et imprécise, mais susceptible de se développer plus tard, approximativement à l'image d'un nouveau-né. Par conséquent, il n'est pas judicieux de prendre une décision négative à l'égard d'une hypothèse jugée en fonction de sa première étape. K. Popper (1902-

[1] Hans Reichenbach. 2004. Les trois taches de l'épistémologie. P. 314
[2] Hans Reichenbach. 2004. P. 316
[3] Le Robert Micro; rédaction dirigée par Alain Rey. Paris: Le Robert 2000. P. 830-831

1994) ne manque d'évoquer cette question dans sa *Logique de la Découverte Scientifique* en disant : « Je ne vais même pas jusqu'à dire que la métaphysique est dépourvue de valeur pour la science empirique. (…) en considérant le sujet sous un angle psychologique, je suis enclin à penser que la découverte scientifique est impossible si l'on ne possède une foi en des idées purement spéculatives et parfois tout à fait imprécises, une foi que rien ne garantit d'un point de vue scientifique et qui est, dans cette mesure, "métaphysique". »[1]

De même, les néopositivistes, qui prônent le principe du *dépassement de la Métaphysique*[2], et adoptent une position dirigée contre elle, soutiennent néanmoins toute forme de pensée élémentaire qui conduit à la formulation d'une hypothèse, même si celle-ci se manifeste par un caractère "métaphysique", tel que l'intuition, la croyance, la foi etc. Ainsi, peut-on lire dans le *Manifeste du Cercle de Vienne* : « Tous les moyens sont permis à celui qui cherche, mais ce qu'il a trouvé doit résister à l'examen. » [3]

- Le problème de l'induction : l'évaluation d'une hypothèse applicable à un nombre indéfini de cas soulève inévitablement le problème de l'induction. Celui-ci se manifeste par les points suivants : i) l'impossibilité de rendre un jugement absolument valide de la valeur de vérité d'une hypothèse, vu l'impossibilité de calculer et de vérifier tous les cas du domaine, du présent du passé et du futur ; ii) ce faisant, le caractère probabiliste des résultats obtenus; iii) le fait que le principe d'induction « ne peut être une vérité purement logique comme l'est une tautologie ou un énoncé analytique. En effet, explique Popper, s'il y avait quelque chose comme un principe d'induction purement logique, il n'y aurait pas de problème lié à l'induction car dans ce cas toutes les inférences inductives devraient être considérées comme des transformations purement logiques ou tautologiques, tout comme les inférences pratiquées dans la logique déductive. »[4]

  Pourtant, il est clair qu'une théorie ou une hypothèse ne peut être évaluée que par le principe d'induction. Selon Reichenbach, « ce principe détermine la vérité des théories scientifiques. L'éliminer de la science ne signifierait rien de moins que priver celle-ci de son pouvoir de décider de la vérité ou de la fausseté de ses théories. Il est clair que sans lui la science ne

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 35
[2] *Cf.* Rudolf Carnap Le dépassement de la métaphysique par l'analyse logique du langage (1931), article publié dans : Antonia Soulez, Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits, Paris, Vrin, 2010.
[3] Manifeste du Cercle de Vienne republié dans : Antonia Soulez, Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits, Paris, Vrin, 2010. P. 114-115
[4] Karl Raimund Popper. 1973. P. 24

garderait plus longtemps le droit de distinguer ses théories des créations fantasques et arbitraires de l'esprit du poète. »[1] Le seul problème ici advient par le fait que croire en la logique inductive permet de confondre des problèmes psychologiques – c'est-à-dire empiriques – avec les problèmes épistémologiques.[2]

Nous voyons bien qu'évaluer une hypothèse permet de prendre connaissance de tout un ensemble de questions qui concernent, non seulement l'hypothèse en elle-même comme structure, construction logique et épistémique, apport explicatif etc., mais aussi la manière de rendre compte d'un phénomène (par exemple, enregistrer les faits, travailler sur le matériau, retracer les liens entre les différents éléments, enchaîner les idées et enfin formuler des théories), ainsi que les différents problèmes qui s'y trouvent enfermés et qui peuvent intervenir en faveur ou défaveur d'une certaine explication proposée du phénomène.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres, il s'avère que soumettre l'hypothèse de la *ML* à l'examen logique et épistémologique apportera de nombreux avantages, aussi bien pour la recherche linguistique en générale, que pour la question de la *ML* en particulier, et la possibilité que cela offre de parvenir à déterminer son fondement théorique. D'autant plus qu'une recherche qui est basée sur l'analyse d'une hypothèse et la détermination de son bien-fondé permet de garantir la validité des résultats auxquels elle parvient. Car, dès lors, ces derniers relèvent de jugements analytiques et la vérité de ceux-ci, selon le philosophe Moritz Schlick (1882-1936), est assurée comme absolue[3]. En effet, contrairement aux jugements synthétiques qui doivent tout d'abord interroger la réalité, confronter tous les problèmes de vérification empirique, et de ce fait, ne se vérifiant pas à l'avenir, ne peuvent garantir leur vérité de manière définitive et absolue, les jugements analytiques, quant à eux, ne présentent pas de problème ou de difficulté, et sont, par ce fait, une question réglée dit le philosophe autrichien.[4]

---

[1] Cité par Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 24
[2] Karl Raimund Popper. 1973. P. 26
[3] Moritz Schlick. Théorie générale de la connaissance. Paris: Gallimard 2009. p. 246
[4] Moritz Schlick. 2009. P. 246

## I.I.III. Importance du projet

L'apport de ce travail se mesure à l'intérêt qu'il présente pour le domaine de la recherche linguistique. Quel avantage peut-on alors attendre de cette recherche?

L'importance de cette étude dépend, évidemment, en premier lieu, de la possibilité pour elle d'aboutir, et de sa capacité à atteindre positivement les résultats souhaités. Au regard de cette finalité, nous pouvons toutefois postuler que, s'agissant du phénomène du langage en particulier, qui souffre d'une insuffisance d'études consacrées à sa portée définitionnelle et à la fonctionnalité de son système, ce travail cherche à souligner les points suivants :

- Premièrement, il fait valoir la nécessité de soumettre les énoncés théoriques en linguistiques à une étude et un examen rigoureux afin de vérifier leur validité, à travers des méthodes de recherche appropriées. L'importance de cette démarche est soulignée par le fait qu'elle permet i) de gagner le temps qui se perdait auparavant dans les longues discussions improductives, ii) de refonder les sciences du langage et de les construire sur des bases solides, iii) de leur permettre, en l'occurrence, de se développer à pas sûrs.
- Deuxièmement, en soumettant les propositions énoncées au sujet de la *ML*, à l'analyse logico-épistémologique, ce travail fournira un modèle pour la méthode de recherche analytique dans l'évaluation de l'hypothèse linguistique.
- Troisièmement, prenant en compte les deux points précédents, cette recherche met en évidence le lien étroit entre la logique et le langage. De manière générale, elle montre comment la logique peut être utilisée au service de la linguistique et comment elle peut lui apporter une aide ponctuelle.

## I.I.IV. Valeur de la recherche

Le problème du langage n'étant pas résolu en termes de nature et de statut, n'aboutissant à aucune hypothèse réellement prouvée, en plus la difficulté, voire l'impossibilité de pouvoir définir clairement et sans ambiguïté le langage et le principe de son fonctionnement, tout cela suggère que les méthodes utilisées jusqu'à présent pour examiner les problèmes du langage ne se révèlent pas appropriées. En effet, partant de l'idée qu'utiliser le langage pour parler du langage s'avère être une démarche inappropriée et improductive, il serait peut-être plus fructueux si nous changeons le langage dans lequel nous parlons du langage.

C'est par là que la valeur de cette recherche s'affirme, parce qu'elle propose de substituer au langage naturel, utilisé ordinairement dans les sciences, un autre langage plus neutre qui permet d'évaluer le discours et les raisonnements de manière sûre et objective. Cette nouvelle alternative au langage naturel n'est autre que la *logique*, qui va nous servir de guide pour l'analyse et l'évaluation de l'hypothèse *ML*. En fait, une telle démarche n'est pas première du genre, mais, malgré son importance, elle apparait rarement dans les études linguistiques[1].

La recherche permet, en l'occurrence, à toutes les idées et perspectives sujettes au moindre doute, de pouvoir être soumises aux règles de la logique, en vue de l'évaluation de leur bien-fondé.

## I.I.V. Originalité de la recherche

Qu'est-ce qui caractérise la particularité de cette recherche ? Quelle nouveauté peut-elle présenter par rapports aux autres études relativement similaires? Que peut-elle ajouter à ce qui existe déjà comme travaux ?

A toutes ces questions, nous répondons que la spécificité de cette recherche apparaît dans le fait que, pour la première fois, une question théorique en langage, comme celle de la *ML* qui a coulé beaucoup d'encre, est soumise aux règles de logique et d'épistémologie pour la juger, ce dont la recherche présente est le lieu d'une application effective. Ainsi, l'originalité de ce travail se dévoile dans la possibilité qu'il présente de vérifier si les questions épineuses en linguistique peuvent être démêlées en faisant appel aux règles d'usage des raisonnements et en fonction des normes d'épistémologie des sciences.

[1] Parmi nos lectures, on peut, par exemple, retrouver ce genre d'usage de la logique en linguistique théorique chez Philippe Monneret dans son livre : Le Sens du signifiant. Paris: Honoré Champion. 2003.

## I.I.VI. Objectifs de la recherche

Les travaux que nous présentons dans cette thèse sont évidemment entrepris dans une perspective qui peut d'une certaine façon ouvrir sur une forme d'orientation pour servir la recherche linguistique en général. Certes, la plus importante finalité que la thèse s'assigne consiste dans la possibilité de parvenir à définir la question de la *ML* et d'évaluer sa valeur de vérité du point de vue de la logique et de l'épistémologie. Mais il faut dire que ce sujet de la *motivation* n'est pas aussi simple que l'on peut croire. Bien au contraire, il s'agit d'un problème extrêmement compliqué, et non d'une question distincte, susceptible d'être traitée de façon indépendante, sans avoir forcément égard aux autres sujets connexes du langage. La question de la *motivation linguistique*, étant proposée pour expliquer la nature du langage, constitue, en effet, un des points de départ fondamentaux pour les sciences du langage ; dans ce sens que, du point de vue de ceux qui la défendent, c'est au moyen de cette hypothèse que tous les phénomènes du langage sont alors définis et analysés.

Dès lors, l'étude présente ne se contente pas seulement d'examiner la question de la *motivation* et sa raison d'être, elle est également amenée à redéfinir le langage et le signe linguistique à la lumière des résultats atteints. Encore qu'elle tente de faire le point sur certaines questions en linguistique pour lesquelles il manque à présent d'explications raisonnables. On peut résumer les fins vers lesquelles tend cette recherche par les points suivants :

- Mettre l'accent sur la nécessité de soumettre les thèses et les perspectives théoriques à une étude et examen rigoureux. Cette question est d'une importance considérable à nos yeux. Nous la soulignons pour les raisons suivantes :

Les travaux que nous avons effectués, dans le passé et dans le présent, nous ont permis de nous apercevoir que la passivité relative face à toutes ces idées théoriques engendrées sans vérification en vue de définir le langage a dû jouer un rôle important dans le fait de laisser les sciences du langage sans progression concrète. Les raisons de cette passivité sont multiples ; la plus courante découlerait d'une certaine habitude de la pensée qui consiste à considérer inconsciemment comme valide toute proposition présentée. Ce problème aurait un impact négatif sur le développement des sciences du langage ; il s'avère que souvent, ceux qui lisent l'histoire des théories linguistiques ne doutent point de leur bien-fondé, leur objectivité, leur précision, leur clarté. Pour eux, « il devient clair qu'il y a un seul principe à défendre en toutes

circonstances et à tous les stades du développement humain. C'est le principe "tout est bon", écrit l'auteur Paul Feyerabend. »[1]

A vrai dire, le problème épistémologique était si grave dans les recherches en linguistique que non seulement il y avait visiblement une tendance à concéder que "tout est bon", tout est valide, mais allait bien plus loin pour laisser admettre l'existence de contradictions dans une explication théorique du langage – comme c'était le cas avec le "principe" de l'arbitraire – quand alors la non-contradiction est un principe logique valide. Or, adopter une solution qui va à l'encontre de ce principe conduit inévitablement à deux résultats, soit le phénomène étudié ne sera pas expliqué de façon intégrale et cohérente, du coup, les explications proposées ne peuvent pas résoudre initialement ni son problème ni son ambiguïté ; soit les déductions sont aberrantes. Dans les deux cas, on n'attend rien de productif, aucun progrès qui permettrait de fonder une science. « La logique la plus élémentaire, dit J. Vidal-Rosset, démontre que si une théorie accepte la contradiction parmi ses principes explicatifs, alors elle peut effectivement démontrer n'importe quoi, prouver n'importe quelle proposition ainsi que son contraire »[2].

Enfin, sachant que la valeur scientifique des hypothèses et des théories proposées se manifeste dans leur capacité à fournir des résultats logiques, leur fécondité dans l'élucidation des problèmes en question, et leur potentiel de faire avancer la recherche scientifique, dont le but « est, en dernière analyse, de rendre compte d'une façon systématique et cohérente des faits, des phénomènes que nous rencontrons dans notre expérience sensible »[3]. Si les hypothèses sont définies en fonction de ces normes, on peut s'attendre à y trouver des explications rationnelles aux phénomènes étudiés. Cette étude tente ainsi d'examiner la thèse de la motivation linguistique, en premier lieu, pour répondre à une nécessité épistémologique de mettre à l'épreuve les connaissances établies; en second lieu, elle permet de découvrir si cette thèse repose sur un ordre bien défini.

- Une fois la thèse de la motivation évaluée, un deuxième objectif est attendu : celui de la possibilité de rétablir la linguistique et redéfinir ses éléments constitutifs selon des bases logiques, plus claires et plus pertinentes.
- En dernier ressort, et à la lumière des résultats de la recherche, cette étude projettera une analyse globale sur la problématique du langage, et déterminera la possibilité de présenter une position raisonnable sur le phénomène linguistique.

---

[1] Paul Feyerabend. Contre la méthode. Paris : Editions du Seuil. 1975. P. 25
[2] Joseph Vidal-Rosset. Qu'est-ce qu'un paradoxe. Paris : J. Vrin 2004. P. 81
[3] Carl G. Hempel. Eléments d'épistémologie. 2012. P. 145-146

# I. Chapitre II : Méthode de travail analytique

Les premières questions qui se posent sur les procédés de la mise à l'épreuve de l'hypothèse *ML* s'articulent autour des thèmes tels que : la base sur laquelle l'hypothèse est construite : empirique ? Raisonnable ? Convictionnelle ? Le statut donné à l'hypothèse par celui qui l'établit ; les méthodes et stratégies appropriées à suivre par le chercheur à cet égard.

Pour répondre à ces questions, et à d'autres encore, il est évident de dire que soumettre l'hypothèse *ML* à l'examen et conduire productivement le travail analytique ne peut être obtenu que grâce à une méthode appropriée et bien définie. Mais avant de déterminer les procédés à suivre dans cet objectif, il importe de souligner quelques considérations relatives aux processus d'analyse et d'évaluation de l'hypothèse en question.

Le premier point consiste à examiner les caractéristiques générales de la proposition synthétique. Celles-ci comprennent :

i) Sa quantité : la manière de présenter le sujet: brièvement ? Longuement ? Suffisamment?
ii) Sa qualité : la proposition est-elle justifiable ou non ? Sincère ou non ? Objective ou subjective ? Rationnelle ou fantaisiste ? etc.
iii) Sa pertinence : appropriée ou non ? Judicieuse ou paradoxale ? Réelle ou imaginaire ? etc.
iv) Sa modalité : claire ou ambiguë ? Précise ou confuse ? Ponctuelle ou générale ? etc.

Ces éléments considérés comme secondaires pour la mise à l'épreuve de l'hypothèse ne sont cependant pas sans importance, puisque ils peuvent tout de même exercer un rôle prépondérant dans l'évaluation de l'hypothèse. En revanche, ce qu'on peut considérer comme principal dans les démarches décrites en vue de cet objectif consiste certes à adopter une méthode et une stratégie adaptées à ce type de travail et susceptible d'assurer l'objectivité des résultats fournis. Une telle méthode devrait, comme nous l'avons dit, tenir aux respects des règles de la logique et aux normes de l'épistémologie des sciences.

Dans ce qui suit, nous mettons en évidence les considérations relatives à la méthode de travail et à la mise à l'épreuve de l'hypothèse *ML*, lesquelles relèvent généralement de trois ordres : logique, épistémologique, et empirique.

## I.II.I. Sur le plan de la logique

Dans ce sujet, nous discutons des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'utiliser les outils de la logique en vue d'analyser les énoncés théoriques du langage, en particulier ceux liés à la motivation linguistique.

Comme nous l'avons dit, les longues discussions nées depuis les premières réflexions sur le statut du langage n'ont pas réussi à présenter une définition claire et explicite du système du langage et du principe de son fonctionnement. En effet, le langage reste aux yeux de ceux qui l'étudient cet édifice imprévisible, incontrôlable qui agit tout seul, et qui s'est multiplié à quelques milliers de langues parlées dans le monde aujourd'hui. Et l'on peut voir que ce grand nombre de langues témoigne quelquefois de profondes différences malgré leur proximité, et d'autres fois de similitudes surprenantes malgré leur éloignement. Cependant, elles expriment toutes aussi bien fidèlement l'expression de la pensée, et traduisent naturellement les termes de la vie.

Une grande part de cette difficulté à comprendre le système linguistique serait, probablement, due au fait qu'on ne peut pas comprendre le langage tout en continuant de s'en servir ; de la même manière qu'on ne peut pas comprendre le système interne d'une machine juste en l'utilisant. Il y a bien évidemment une différence entre le système interne d'une machine, sa structure (les instruments qui la constituent et les règles physico-chimiques selon lesquelles un mouvement, une énergie permettent son fonctionnement) et le fait qu'on peut l'utiliser (l'objectif pour lequel la machine est conçue).

De même, le langage, nous savons parfaitement l'utiliser sans toutefois parvenir à comprendre son système intérieur (comment plusieurs signes expriment les mêmes choses, quel lien contractent-ils avec la pensée, pourquoi nous n'avons pas la même idée des choses tout en se servant des mêmes termes ... en bref tous les problèmes du langage jusqu'ici insolubles).

Il va de soi que les différentes sciences suivent différentes méthodes pour obtenir leurs résultats : certaines recourent aux tests, à l'observation et à l'expérience; d'autres procèdent à des calculs et des pratiques algébriques; une troisième catégorie fait appel à la sémiotique ; une autre enfin emprunte le chemin du raisonnement. Guidé par la motivation de comprendre l'univers dans lequel il vit, agit, et réagit, l'homme cherche en premier lieu à avoir une représentation correcte du monde.

Or, la science qui étudie le langage humain fait face dès le départ à des problèmes bloquant sans cesse son avancement, comme nous allons voir aussitôt. L'utilisation des outils de la logique peut se présenter comme un déblocage de ces problèmes. En somme, le recours à la logique tient à deux raisons principales : i) les défauts du langage dans l'analyse du raisonnement, ii) les qualités de la logique pour le faire.

### *I.II.I.I. Les défauts du langage pour l'analyse du raisonnement*

#### I.II.I.I. Spécificité du langage

Comme un phénomène social qui traduit la pensée humaine, le langage peut construire des discours bien établis dans tous les domaines, politique, scientifique, culturel, éthique; il peut produire des sagesses, des adages, formuler des argumentations persuasives à l'égard de tel ou tel sujet. Bien entendu, il peut aussi parler de tout ce qui construit cet univers : du concret et de l'abstrait, du réel et de l'imaginable, de l'évident et de l'hypothétique, du certain et du douteux, du vrai et du faux ; en bref, il se permet de tout dire...

Dans un tel contexte, il serait bien difficile de vérifier la vérité d'un énoncé, ou d'un discours, notamment lorsque l'objet de ce dernier se révèle abstrait, que l'observation ne semble pas possible, la vérification quasi impossible. En l'occurrence, nous comprenons mieux la complexité du problème si le discours porte sur le langage lui-même, sur une matière au moyen de laquelle on formule des idées. La thèse de la *motivation linguistique* en est un bon exemple.

Dans ce cas, il ne reste plus qu'à vérifier la forme et la structure du raisonnement, lesquelles peuvent nous indiquer si l'énoncé est bien fondé ou non ; par conséquent, si une hypothèse est valable ou non pour l'explication d'un phénomène. Pour ce faire, on est amené à se servir des outils de la logique, à savoir les axiomes et les règles de déduction. Par ce fait, la logique syntaxique vérifie plutôt la forme du raisonnement, car elle s'intéresse moins au contenu qu'à la forme. En d'autres termes, la vérité logique des énoncés et des raisonnements est au fond une « vérité formelle qui ne consiste pas dans l'accord de la pensée avec la réalité (la vérité "matérielle" qui fait appel à la vérification de l'accord entre ce que l'on dit et les choses dont on parle). La logique, elle, ne cherche pas à savoir si ce que l'on dit est vrai en ce sens. »[1]

Certes, le recours à la logique pour vérifier la validité d'un raisonnement ne présente pas le même degré d'évidence pour les résultats scientifiques que ne fait l'observation par exemple, il demeure néanmoins une solution indispensable en l'absence de méthodes disponibles plus sûres et adéquatement applicables au cas du langage.

#### I.II.I.II. Ambiguïté du langage

Le langage qui se permet de tout dire autorise aussi les différentes interprétations possibles du sens des termes, des énoncés et du contexte général du discours. D'où le premier problème du langage qui provient essentiellement de la partie conceptuelle du signe linguistique, la partie qui se rapporte à la compréhension et à la saisie du sens. En effet, l'ambiguïté du langage

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. Paris: Delagrave 2005 p. 13

découle de l'équivocité des termes qui, non seulement se révèlent souvent polysémiques, mais tolèrent aussi des interprétations différentes dans la pensée. Face à ces problèmes, est rendue incertaine toute définition qui puisse être donnée à la nature du signe linguistique. Ainsi, un simple terme comme celui de la *liberté* peut signifier nombre de choses, renvoyer à plusieurs idées, créer des idéologies différentes. C'est pourquoi, dans les discussions tenues autour d'un sujet précis, on entend souvent des expressions de genre : « ce n'est pas en ce sens que j'utilise le terme » ; « votre conception du terme est visiblement différente de la mienne », « je pense qu'on ne parle pas de la même chose » etc.

Il est clair que l'ambiguïté des mots est à l'origine des désaccords et des points de vue différents que peut susciter leur contenu. Et cela serait dû au fait qu'ils manquent d'une base commune et unique à laquelle ils peuvent, sans confusion, faire référence ; ce qui explique en grande partie pourquoi reste souvent imparfaite notre capacité de formuler nos idées dans une structure logique et raisonnable. Le langage est, en ce sens logiquement "défectueux", comme le dit le logicien Gottlob Frege (1848-1925) dans ce passage où il justifie le recours à *l'Idéographie*: « Le langage se révèle défectueux lorsqu'il s'agit de prévenir les fautes de pensée. Il ne satisfait pas à la condition ici primordiale, celle d'univocité. »[1] Mais à quelles "fautes de pensées" se réfère justement le logicien ?

Commentant son texte, Alain Chauve en donne une explication, précisant que « le langage est trop proche de la pensée … en voulant avant tout exprimer la pensée, [il] s'en remet à une simple compréhension intuitive du sens des termes et des liaisons logiques. Les mots apportent avec eux des significations multiples et confuses et les discours font facilement appel au sens et à l'intuition des lois logiques, mais ce sens et cette intuition nous trompent. »[2] Ce défaut constitue un obstacle pour l'avancement des sciences du langage, car l'objet de ce dernier est de nature à toujours permettre des interprétations plus ou moins différentes. On peut voir une de ces conséquences, par exemple, dans la durée millénaire des discussions sur la question consistant à expliquer la nature du phénomène du langage.

Pour dépasser ce problème, certains philosophes ont proposé le recours à la logique. Ainsi, Rudolf Carnap (1891-1970) souligne-t-il l'avantage de la logique qui « se fixe pour tâche de clarifier par l'analyse logique le contenu cognitif des énoncés scientifiques, et par là la signification des mots. »[3] Cet appel à la logique est expliqué premièrement par le fait qu'elle se

---

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. Paris Seuil, 1971. p. 64-65 (*Que la science justifie le recours à une idéographie*)
[2] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 49
[3] Rudolf Carnap. Le dépassement de la métaphysique… 2010. P. 155

dote des outils et des procédés qui peuvent dépasser le problème de l'ambiguïté et de l'imprécision caractérisant le langage naturel, tout en permettant en même temps la clarification et la mise en lumière des erreurs logiques qui peuvent se glisser subrepticement dans le discours. Autant dire que le caractère multi sémique du langage est utilisé contre le raisonnement logique, entraînant parfois des paralogismes et des paradoxes qui cherchent en premier lieu à tromper le lecteur et le divertir. D'ailleurs, nous avons vu que pour cette raison Frege, qui souligne fermement l'inadéquation des langues naturelles à traduire le raisonnement logique, introduit pour les opérations logiques un nouveau langage symbolique qu'il appelle ***idéographie*** dans le but de lever toute ambiguïté affectant la chaine des déductions ; par exemple, les différents rôles que le verbe " être " peut jouer dans une proposition, les différentes positions du sujet, de l'objet, le recours à l'intuition, l'usage des expressions imprécises etc.

Un tel langage formel, à la fois simple et clair, universellement connu et utilisé, s'avère nécessaire pour mettre en rapports logiques les éléments de la pensée, et pour procurer « une protection, souligne Frege, contre une influence unilatérale de l'un de ces moyens d'expression (linguistique). »[1] De par ses caractéristiques, La nécessité de ce langage formel est devenue importante pour les besoins de la science. D'autant plus qu'à la base, « il a été un moyen inventé pour des buts scientifiques déterminés, affirme l'auteur de *l'Idéographie* »[2] Nous y reviendrons.

### I.II.I.III. Absence de technique

Le troisième problème entravant le développement des sciences du langage est en réalité le produit des deux points précédents. En effet, comme le langage se caractérise par la liberté d'énonciation et la liberté d'interprétation de l'énoncé, il agit pour ainsi dire au gré des passions, et ne se limite que dans le respect du bon sens et des structures grammaticales propres à chaque langue. Ainsi, des expressions comme "Pierre marche au ciel", ou " Pierre est lu le livre" ne peuvent pas se dire car elles violent les règles générales de la construction des phrases, ici en français.

Au-delà de ces deux limites, la souplesse du langage humain fait qu'on ne peut pas parvenir à décider ou à trancher avec certitude sur la définition de son statut. En réalité, le raisonnement et l'argumentation en faveur de telle ou telle position se faisait souvent sans règles définies ou techniques déterminées pour ce genre d'activité de la pensée. Bien au contraire, on manipulait le langage pour montrer le bien fondé des positions soutenues, sans avoir souvent le scrupule pour vérifier l'objectivité et la scientificité des thèses défendues. Un examen des

[1] Gottlob Frege. Idéographie. Paris: J. Vrin 1999. P. 8
[2] Gottlob Frege. Idéographie. 1999. P. 7

discussions tenues autour de ces questions permet de constater qu'en vérité, il est difficile de supposer qu'elles suivaient certaines règles de raisonnement. On ne peut pas dire qu'elles s'engageaient au respect de certains critères irréductibles permettant d'assurer la chaîne du raisonnement en faveur des thèses concurrentes. Il en résulte que tout le monde discourt et prétend avoir raison, se sert du langage à son gré : manie les mots, opte pour telle signification plutôt que telle autre, oriente le sens de l'énoncé en faveur de telle ou telle opinion, afin de prouver ses propres convictions ; il semble ainsi rassuré, visiblement, qu'aucune méthode ne puisse examiner la validité de son discours, la pertinence de ses arguments et la cohérence de son raisonnement.

Pour éviter de tomber dans tels pièges, il était donc nécessaire d'apprendre à connaître les moyens par lesquels le langage est utilisé et orienté et de s'armer contre ce genre de pratiques. Mais avant d'en parler, il convient de faire la distinction entre deux types de raisonnement souvent confondus : *l'argumentation* et la *démonstration*. La première, formulée en langage naturel, la deuxième, privilégie plutôt le langage formel. Il en existe encore beaucoup d'autres différences, comme celles soulignées par R. Robaye dans ce passage:

«1- L'argumentation doit utiliser le langage naturel, dont les termes ne sont de ce fait pas univoques, et qui fait appel à de multiples sous-entendus. La démonstration, par contre, s'adresse en principe à un "auditoire universel". Elle doit être valable quel qu'en soit son destinataire, et son langage, formel ou "construit", ne contient idéalement que des termes univoques qui s'enchaînent de façon explicite.

2- Dans l'argumentation, le lien logique n'est jamais contraignant. Son efficacité est une question de degrés. Elle est plus ou moins forte et peut toujours être renforcée par des arguments supplémentaires (...) La démonstration, par contre, est valide ou non-valide. Si elle est valide, il ne faut rien y ajouter.

3- L'argumentation a pour but d'agir sur une conviction, de justifier une décision, de pousser à l'action, toutes choses qui relèvent de l'ordre des valeurs plutôt que de celui de la vérité, et qui visent ce qui est plus ou moins opportun, plus ou moins probable, plus ou moins préférable. La démonstration, par contre, relève de l'ordre de la vérité et vise à produire une conclusion vraie ou fausse. »[1]

Il est clair que la "manipulation" du langage, évoquée plus haut, part de *l'argumentation*, puisque elle vise moins à chercher la vérité que de produire un effet sur son interlocuteur. Du

[1] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. Louvain-la-neuve /Belgique : Academia. 1991 P. 15

coup, « s'il est vrai que l'argumentation est parfois manipulation, écrit R. Robaye, la connaissance des techniques de l'argumentation est toujours une condition pour échapper à cette manipulation. »[1]

Néanmoins, la connaissance de ces techniques ne suffit pas, il importe de connaître également les formes de raisonnement valides. De cette manière, les erreurs logiques peuvent être formellement détectées et modifiées; la séquence logique des propositions étudiée et révisée, les propositions, à la rigueur, reformulées. Ce faisant, disparaît l'effet négatif du langage naturel, laissant la place aux lois et règles logiques du raisonnement, tels, par exemple, ces fameux principes logiques, toujours vrais, quel que soit le contexte dans lequel ils sont utilisés:

**Du vrai ne découle que le vrai**
**Du faux peut découler le vrai ou le Faux**
**Le faux ne peut pas découler du vrai**
**Le faux ne découle que du faux**

Bien entendu, ces règles de démonstration sont largement connues depuis Aristote. Or, le fait de s'appuyer sur ces règles, d'en faire dépendre nos jugements et nos analyses au regard des énoncés synthétiques suscite inévitablement des interrogations sur le statut de ces règles logiques: sont-elles valides? Qu'est ce qui nous permet de garantir leur validité? Pourquoi sont-elles utiles ou applicables à la réalité ? etc.

La recherche d'une réponse à ces questions se trouve bien évidemment chez les logiciens qui ont établi ces règles, comme l'explique Karl Popper dans ce passage: « Ce sont ceux qui se livrent à des inférences (…) qui trouvent une utilité à observer les règles de la logique. Et ils estiment utile cette manière de procéder, parce qu'ils ont remarqué qu'à chaque fois qu'ils observent ces règles, expressément ou intuitivement, la conclusion est vraie pourvu que les prémisses le soient. Autrement dit, ils parviennent à obtenir une information indirecte fiable (voire précieuse) pour peu que l'information initiale ait eu ces mêmes propriétés. »[2]

Les règles logiques sont, de ce fait, fondées sur un calcul défini entre les prémisses et la conclusion ; c'est-à-dire dès lors que la vérité des premières garantira celle de la seconde. « Il est donc possible d'affirmer, reprend Popper, que la règle d'inférence des logiciens constitue par définition une règle d'inférence satisfaisante ou "valide" si et seulement si son observation garantit l'obtention de conclusions vraies, dès lors que les prémisses sont vraies. Et si nous parvenons à trouver un cas d'observation de la règle envisagée qui admet la production d'une conclusion fausse à partir de prémisses vraies nous tiendrons alors cette règle pour non-valide.

---

[1] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. 1991 P. 9
[2] Karl Raimund Popper. Conjectures et Réfutations. Paris : Payot. 1985. P. 306-307

En d'autres termes, nous disons qu'une règle d'inférence est valide si et seulement si il n'existe pas de contre-exemple à cette règle; et il peut arriver que nous puissions prouver qu'il n'en existe pas. De même, nous qualifierons un cas d'observation d'une règle d'inférence - c'est-à-dire une inférence - de "valide", si et seulement si on ne connaît pas de contre-exemple à la règle observée. En conséquence, l'utilité d'une règle d'inférence « satisfaisante ou « valide" vient de ce qu'on ne peut lui trouver de contre-exemple : on peut s'en remettre à elle comme à une règle de méthode qui aboutit à des descriptions vraies des faits à partir de descriptions vraies des faits. »[1]

Il y a donc une méthode pour le raisonnement, des règles et des lois à respecter permettant de vérifier et de valider la forme du raisonnement. Cela implique aussi que, pour être rigoureusement appliquées, elles ne peuvent pas prêter leur matière au langage naturel, chargé d'ambiguïté, d'équivocité, et d'incertitude. Si bien qu'aujourd'hui, « la logique moderne considère que le langage est incapable d'exprimer les opérations logiques de la pensée (...) On ne peut pas se fier à la signification intuitive des mots avec lesquels nous avons l'impression d'exprimer des relations logiques. »[2]

Tout cela explique pourquoi, par le seul moyen du langage naturel, on n'est pas parvenu à s'accorder sur la définition statutaire du langage ; et pourquoi, en conséquence, les sciences du langage n'ont pas pu aller au-delà du cadre descriptif des langues pour se développer à un point qu'on puisse dire scientifique, c’est-à-dire en adoptant des chemins de recherche qui permettent de fournir des explications méthodiques et rationnelles aux phénomènes du langage ; enfin, pourquoi cette question reste dans le cercle des estimations particulières de chacun. Mais il faut dire en même temps que l'étendue du problème du langage nous invite à réfléchir sur la manière de procéder pour dépasser les difficultés présentes, et sur les moyens susceptibles de fournir des solutions pratiques qui permettent aux sciences du langage d'avancer progressivement dans ce domaine.

Nous avons déjà vu que la nature spécifique du langage représentée par l'équivocité du sens, qui laisse le discours prêter à des interprétations diverses, constitue en fait son premier problème, et devient encore plus compliqué par l'absence de technique spécifique qui pourrait "libérer le langage de son emprisonnement". Il serait donc indispensable, pour pouvoir discuter fructueusement du langage, d'atteindre tout d'abord deux objectifs : le premier, disposer d'un autre langage, rigoureux, clair, précis, où les énoncés ne peuvent pas s'interpréter de plusieurs manières ; le deuxième, disposer des méthodes valides pour utiliser ce langage.

---

[1] Karl Raimund Popper. Conjectures et Réfutations. 1985. P. 307
[2] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 49

## *I.II.I.II. Les apports de l'approche logique à l'analyse des raisonnements*

Vu l'existence de ce genre de problèmes dans le langage et les exigences nécessaires permettant de les dépasser, il est évident que ces exigences ne seront avantageusement remplies que par la logique. D'où notre option pour y faire appel dans cette étude. Ce n'est pourtant pas la seule raison qui justifie notre recours à la logique. Cette dernière se dote des privilèges qui la rendent indispensable, non seulement pour les sciences du langage, mais aussi pour toute autre science. Il convient donc de mettre en évidence l'importance de la logique dans l'analyse des raisonnements, ses qualités qui justifient la nécessité d'y recourir, et les bénéfices qui peuvent en être tirés.

### I.II.I.II.I. Importance de la logique, comme règles de la pensée

Qu'entend-on par la *logique* ? A quoi s'intéresse-t-elle ? Quel est son objet ? En quoi consiste sa fonction ?

La **logique**, du grec λογική / *logikê*, est un terme dérivé de λόγος / *lógos* — ce dernier a des sens divers; il peut signifier « raison », « langage », « raisonnement », mais, comme le dit A. Chauve, tous ces sens « se rapportent directement ou indirectement au *discours*. Il peut alors désigner la *pensée* que le discours exprime, *ce que l'on veut dire* et de quoi on parle. Il peut s'agir, par exemple, du sens d'un mot, d'un sujet de discussion, d'une opinion, d'un jugement (...) Il peut aussi désigner le *raisonnement* que l'on tient dans un discours et il se rapporte alors aux raisons que l'on donne et à la manière de les exposer pour *tenir un raisonnement* (d'où le sens général de " raison " : faculté de raisonner) »[1]

De cette diversité de sens découle parallèlement une diversité de définitions données à la logique par le passé ou à présent. Selon le professeur de Logique P. Wagner, « il n'existe pas, aujourd'hui, de conception de la logique sur laquelle la communauté des logiciens soit entièrement d'accord, pas de définition universellement acceptée. Il existe au contraire des opinions divergentes touchant son extension, son unité, son but et son orientation. »[2] Pourtant, en étudiant ces différentes définitions de la logique, nous avons remarqué que chacune, en fait, constitue une partie d'un tout qui caractérise cette discipline. Elles peuvent ainsi décrire ses différentes faces, en tant que science, usage, objet, fonction, objectifs, etc., ou sa progression technique.

La première chose qui caractérise cette discipline c'est qu'elle cherche dans les processus intellectuels de la pensée humaine la manière appropriée à suivre en vue d'atteindre la vérité.

---

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 11
[2] Pierre Wagner. La logique. Paris : PUF 2015 p. 8

Ainsi, dans l'introduction de son *Système de Logique* (1843), le philosophe britannique John Stuart Mill (1806-1873) définit la logique comme « la science qui traite des opérations de l'entendement humain dans la recherche de la vérité. »[1] Il explique cette définition et le sens qu'il lui donne en ces termes : « La logique, donc, est la science des opérations intellectuelles qui servent à l'estimation de la preuve, c'est-à-dire, à la fois du procédé général consistant à aller du connu à l'inconnu, et des autres opérations de l'esprit en tant qu'auxiliaires de celui-ci. » [2]

En effet, la quête assidue et incessante de l'homme pour chercher la vérité des choses, son désir naturel d'établir la justesse des jugements portés sur les différents phénomènes du monde qui l'entourent, vont susciter chez lui la possibilité de trouver des lois de la pensée et des normes à suivre pour établir un raisonnement correct. Ainsi, la logique est définie par certains philosophes comme énonçant les lois les plus générales de la pensée qui permettent de raisonner juste, d'identifier des erreurs, de détecter des paradoxes et de construire des discours de façon correcte. Si ces lois sont dites générales c'est qu'elles valent pour tout ce qui est, mais aussi ce qui peut être pensé.

De cette conception de la logique comme lois de la pensée, le philosophe allemand Immanuel Kant (1724-1804) fait distinction entre deux types de logique : la logique générale, et la logique transcendantale : « La logique générale, dit-il, contient les règles absolument nécessaires de la pensée, sans lesquelles il n'y a pas d'usage possible de l'entendement, et par conséquent elle envisage cette faculté indépendamment de la diversité des objets auxquels elle peut s'appliquer … La logique générale fait abstraction de tout contenu de la connaissance, c'est-à-dire de tout rapport de la connaissance à l'objet, et elle n'envisage que la forme logique des connaissances dans leurs rapports entre elles, c'est-à-dire la forme de la pensée en général. »[3] Contrairement à la logique générale, la logique transcendantale ne fait pas abstraction de tout contenu de la connaissance, elle donne les lois de la raison et de l'entendement en tant que celles qui se rapportent *a priori* à des objets. En ce sens, elle ne nous donne pas une connaissance de l'objet, car son usage suppose que celui-ci nous soit donné dans l'intuition ou dans l'expérience[4]. Dans les deux cas, ces lois de la pensée visent le vrai, d'où une autre conception de la logique qui la définit comme la science de l'être-vrai, dans la mesure où les axiomes des calculs logiques – en termes de logique moderne – exprimeraient des vérités évidentes lesquelles constitueraient les lois fondamentales de la pensée, applicables universellement à toute forme de raisonnement[5].

---

[1] S. Mill. Système de Logique. Tome 1. Paris : Librairie philosophique de Ladrange. 1866. P. 5
[2] S. Mill. Système de Logique. Tome 1. 1866. P. 11-12
[3] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. Paris : Germer-Baillière. 1869. P. 112. (2e partie: logique transcendantale)
[4] Voir Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. P. 115
[5] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. Paris, Seuil 1998. p. 91

Maintenant, si la logique a pu se définir par son *objet*, qui est la pensée, et par son *but*, qui est la vérité, elle peut se définir aussi par son *usage*, comme la science du raisonnement correct. C'est-à-dire « non une science empirique qui aurait pour objet de recenser, décrire et analyser les raisonnements réels, qu'ils soient écrits, exprimés verbalement ou pensés, mais une science des règles que tout raisonnement doit respecter afin d'être valide. »[1]

Or, qu'est-ce qu'une règle, et quelle est sa fonction?

Selon J-P. Cometti, la *règle* a un double sens : « elle fonctionne à la fois comme *source* de la signification dont les actes sont investis et comme *critère* de la valeur qui leur est attribuée ».[2] Le raisonnement se voit ainsi dépendre de la signification d'une règle, et de sa valeur établie comme une vérité évidente pour construire des conclusions valides. Ce faisant, on arrive progressivement à concevoir la logique comme la science des inférences valides, qui consiste à transmettre la vérité de la ou des prémisses à la conclusion. Or, le développement de la logique moderne qui définit l'ensemble des lois logiques à partir d'axiomes logiques et de règles de déduction, de telle façon que ces lois soient ou bien un axiome ou bien une formule dérivée des axiomes, fait penser que la logique peut aussi se définir comme « des jeux de règles d'inférence. Dès lors, la vérité ne réside plus dans des axiomes tenus pour évidents, mais résulte des règles d'inférence et se trouve désormais tributaire du système de règles choisi. L'accent passe ainsi de la vérité des propositions aux opérations et procédures inférentielles ».[3]

Toutes ces définitions de la logique, en tant que *objet*, *fonction*, *matière* ou *but*, se rejoignent par le fait qu'elle est une science formelle. Formelle parce que, s'occupant de la forme de pensée en général, elle ne porte pas sur des objets particuliers, fait abstraction de tout rapport de la connaissance à un objet. Ce point est fondamental dans l'étude des raisonnements des philosophes sur certaines questions du langage comme celle de la *motivation linguistique*, et dans l'examen de la chaine des arguments présentés en sa faveur. Car cette logique formelle, générale au sens de Kant, est, en effet, indépendante « de l'influence des sens, du jeu de l'imagination, des lois du souvenir, de la puissance de l'habitude, de l'inclination, etc., par conséquent aussi des sources de nos préjugés, et même en général de toutes les causes d'où peuvent dériver pour nous certaines connaissances, vraies ou supposées »[4]. De cette manière, sera exclu tout préjugé sur le contenu d'une pensée quelconque, toute prise de position en faveur de telle ou telle thèse, toute conviction personnelle d'un jugement sans preuves valides. En

---

[1] Pierre Wagner. La logique. Paris : PUF 2015 p. 3
[2] Jean-Pierre Cometti. Qu'est-ce qu'une Règle. Paris : J. Vrin. 2011. P. 48
[3] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. 1998. p. 92
[4] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. P. 112-113

conséquence, sera éliminé tout ce qui laisse le problème en suspens pendant des années, voire des siècles, sans pouvoir jamais arriver à valider ou invalider un énoncé hypothétique.

S'il en va ainsi, la logique s'avère beaucoup plus qu'une science parmi les sciences. Son importance se manifeste par le fait que l'on peut alors « étudier les présupposés communs à toutes les connaissances auxquelles on accède au moyen du raisonnement. Ainsi comprise, la logique n'a pas pour seule fonction de contrôler la validité des inférences ; elle a également pour tâche de structurer l'ensemble de notre savoir. Aussi lui accorde-t-on parfois une fonction constitutive pour la connaissance en général et pour notre système du monde. »[1] En bref, la logique fait partie essentielle de la structure des sciences et des connaissances en général.

Cependant, ce consensus à considérer la logique comme une science qui fixe les normes d'usage de la raison d'un point de vue formel, surtout après la redéfinition de la logique comme une véritable science formelle par Frege et Russel, ne garde plus plein sens, et va réveiller une scission parmi les philosophes, selon les auteurs Popelard et Vernant qui tentent de justifier cette position pour deux raisons : « soit que la technicité les effraie et qu'ils restent fidèles aux conceptions de la période antérieure en coupant ainsi la philosophie des outils contemporains. Soit qu'ils fassent de la logique un instrument susceptible de renouveler les analyses philosophiques en renouant avec la philosophie des sciences »[2].

### I.II.I.II.II. Mérites de la logique dans l'utilisation de ses outils

Nous soulignons ici les qualités de la logique en termes des raisons qui nous invitent à lui faire appel dans cette étude. Nous résumons ces raisons dans les points suivants :

1- La première de ces raisons se rapporte aux qualités de la logique « comme une discipline purement rationnelle, énonçant des vérités objectives et intemporelles. Elle n'est, ni un "art de penser", ni une "science normative" (...) Avec elle, soulignent les auteurs R. Blanché et J. Dubucs, notre connaissance atteint des objets absolus, qui ne dépendent ni des contingences de l'expérience ni de l'arbitraire humain, mais qui sont dotés d'un mode original de réalité ».[3]

2- Les lois de la logique sont indépendantes de tout objet particulier. Ainsi, par exemple, la loi du tiers exclu, la loi de non-contradiction et d'autres vérités logiques qui peuvent s'appliquer à tout énoncé. Si, en revanche, on constate visiblement une violation de l'un de ces principes, on serait amené à penser que le sens des termes utilisés dans l'énoncé est donné différemment.

---

[1] Pierre Wagner. La logique. 2015. P. 3
[2] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. 1998. p. 92
[3] Robert Blanché, Jacques Dubucs. La Logique et Son Histoire. Paris : Armand Colin. 1996 P. 346

Ainsi, la proposition : « *je ne suis pas le voleur et je suis le voleur* » ne viole pas le principe de non-contradiction, car le verbe "*suis"* est utilisé en deux sens différents: *être, suivre* respectivement.

3- En tant que science formelle des lois du raisonnement, la logique acquiert un rôle important dans les sciences en général. Etant donné que, pour établir la vérité des choses, « toute science s'accompagne de raisonnement »[1], comme l'enseigne Aristote. De ce fait, la logique est un des moyens importants pour atteindre la vérité ; les sciences ne peuvent en faire abstraction. Son utilité devient beaucoup plus avantageuse si la logique peut aussi leur offrir un modèle en matière de formalisation et d'automatisation des éléments.

4- La logique peut décider de la validité des croyances, des thèses, des hypothèses, et des différentes idées proposées sur une question abstraite et inaccessible par l'expérience. Evidemment, « dans un système qui insiste sur l'importance des processus logiques et sur l'importance de la notion de vérité, qui a pour base une hypothèse forte selon laquelle le but de tout système cognitif est de se construire une représentation vraie du monde, le fait que les conclusions du système interprétatif puissent mettre en cause des croyances de l'individu peut paraître surprenant. »[2] D'où la logique garde son importance et son intérêt dans le processus d'analyse des croyances.

5- La logique se caractérise aussi par l'objectivité. Edmund Husserl (1859-1938) a défendu cette idée en réfutant toute explication psychologique de la logique. Dans sa *Logique Formelle et Logique Transcendantale* (1929), il écrit : « Les jugements dont parle la logique dans ses lois ne sont pas des vécus du jugement … de même la syllogistique a tout aussi peu affaire aux vécus psychiques du juger, du déduire, etc. »[3]

6- La logique aidera ainsi à faire avancer les débats stériles sur certaines questions philosophiques comme celle de la nature du signe linguistique. Car elle pourra présenter de façon claire, précise et objective une démonstration de la validité ou l'invalidité des arguments présentés pour ou contre une thèse. Dans un passage de postface de son livre *La Structure des Révolutions Scientifiques*, l'épistémologue Thomas Kuhn (1922-1996) indique que si les discussions continuent entre deux théories concurrentes c'est qu'elles n'ont pas pris la forme d'une preuve logique ou mathématique, car « dans ces dernières, les prémisses et les règles de référence sont précisées dès le début. S'il y a un désaccord sur les conclusions, ceux

---

[1] Aristote : Seconds analytiques. 2014 P. 83 (Livre II Théorie de la définition et de la cause 19 (99b - 100b) ; l'appréhension des Principes)
[2] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique aujourd'hui. 1998. P. 115
[3] Edmund Husserl. Logique formelle et Logique transcendantale. Paris: PUF. 1957. P. 206 – 207;

qui ont participé à la discussion peuvent reprendre leurs arguments en sens inverse, en vérifiant chacun par rapport aux stipulations antérieures. A la fin de ce processus, l'un ou l'autre doit admettre qu'il a fait une erreur, violé une règle préalablement acceptée. Après quoi, il n'a plus de recours, et est obligé d'admettre la preuve de son adversaire. C'est seulement si les deux partis découvrent qu'ils diffèrent sur le sens ou l'application des règles admises, que leur accord primitif ne fournit pas de base suffisante pour une preuve, qu'alors le débat continue (...) C'est un débat sur les prémisses et il a recours à la persuasion comme prélude à la possibilité d'une preuve. »[1]

C'est pourquoi nous avons pensé que trouver un terrain commun à partir duquel on peut examiner le discours de chaque position, en suivant les processus d'analyse logique admis, permettra de relever une issue du problème pérenne entre deux thèses concurrentes. Ce terrain commun, représenté par la logique, ses principes, ses règles et ses prémisses, acceptés communément, aura l'avantage que les résultats obtenus seront acceptés par les deux parties. La logique constitue ainsi un point de départ et d'avancement du sujet, puisque elle permettra à toutes les idées de passer par sa machine et de pouvoir vérifier de leur bien-fondé. Si bien que ses règles fondent « la nécessité des vérités mathématiques qui n'autorisent ni débat ni discussion mais qui doivent être exprimées et enchainées avec rigueur. »[2] Ce faisant, le recours à la logique fournira la possibilité d'établir un dialogue constructif basé sur la recherche de la vérité et le respect des lois logiques propres au raisonnement.

Il convient de noter que la logique visée ici est celle qui procède du *raisonnement formel*, rigoureux, et qui peut donner des résultats incontestablement admis. Contrairement au *raisonnement non formel* qui, s'agissant de discuter ou d'argumenter sur une question quelconque, inaccessible à l'observation, par exemple, ne fait en réalité que laisser le sujet dans son état, sans progrès et sans avancement. Et si les arguments n'ont pas la possibilité d'être vérifiés, on peut en conclure tout comme rien, donc le retour au point de départ. Jean-Blaise Grize décrit mieux le problème entre les deux logiques dans ce passage : « Les raisonnements non formels apparaissent ainsi moins exigeants, plus flous, plus imprécis que les raisonnements formels. En fait, ils sont à la fois limités et individuels. La raison en est que contrairement aux raisonnements formels universels et hors-situation, ils sont situationnels et dépendent de celui qui les tient. Un raisonnement formel est, comme le dit Robert Martin, "une relation telle qu'elle est vraie pour tout locuteur et indépendamment de la situation" [MARTIN 1983 25]". Il doit être valide urbi et orbi, maintenant, hier et demain. Passer du type non formel au type formel (je ne

[1] Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. 2008. P. 270
[2] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 13

mets pas de hiérarchie), c'est transformer des notions en concepts, aller du plus ou moins précis à l'exactement déterminé, de la pensée commune à la pensée scientifique. »[1]

Cette différence entre les formes de logique n'est pas le produit des observations récentes. Le philosophe Louis Couturat (1868-1914) avait déjà examiné cette question et avait fourni un raisonnement comparable, tout en changeant légèrement les termes. Pour lui, il faut faire une distinction entre une logique rationnelle, abstraite et impersonnelle, et une logique des sentiments qui serait une logique personnelle. Car, ce que l'histoire nous révèle des débats des philosophes semble suivre au fond une logique *personnelle*, qui, au lieu de partir des prémisses à la conclusion, va, au contraire, de la conclusion aux prémisses. Ainsi, dit-il, « dans la logique rationnelle, on ne cherche que la vérité, on part donc en général des prémisses pour en tirer telle conclusion que comportent les règles du raisonnement; ou si l'on part de la conclusion (problématique), c'est pour savoir si elle peut se justifier en se déduisant correctement de prémisses déjà reconnues vraies. Dans la logique des sentiments, au contraire, la conclusion est déterminée d'avance, elle est désirée, voulue et crue en vertu de mobiles antérieurs à toute démonstration logique et plus puissants qu'elle ; on part donc toujours de la conclusion, et l'on cherche par quelles prémisses on pourra la justifier. Il en résulte qu'on ne se montre pas difficile sur le choix des prémisses, ni sur le lien qui les unit à la conclusion ; en tout cas, ce n'est pas, comme dans la logique rationnelle, les prémisses qui transmettent leur vérité à la conclusion, c'est au contraire la conclusion qui rend les prémisses vraies, c'est-à-dire qui les fait croire.

(...) les raisonnements "de la raison" sont vrais et justes, conformes à la réalité objective, tandis que les raisonnements du sentiment sont fallacieux, illusoires, le plus souvent faux, qu'ils nous induisent en erreur, que leurs conclusions sont démenties par les faits, et que par suite ils peuvent avoir de fâcheuses conséquences pratiques… Il n'y a qu'une logique, qu'une science de la vérité, et c'est la logique rationnelle. »[2]

Cette logique rationnelle ou formelle, comme nous l'avons vu, ne s'est pas limitée à une seule forme, elle s'est développée progressivement en plusieurs types, pour offrir différentes procédures d'analyse des questions en philosophie, et répondre ainsi à la diversité des formes du discours et à la richesse de son contenu (nous y reviendrons). Ces différences formes d'analyses logiques s'avèrent indispensables pour chercher et établir les vérités scientifiques.

7- Le recours à la logique est, de ce fait, justifié pour son importance dans la recherche scientifique, comme un outil de connaissance de la vérité, dans la mesure où elle se révèle

[1] Jean-Blaise Grize. Logique et langage. 1990 P. 62

[2] Colloque international Louis Couturat (1977: Paris) L'œuvre de Louis Couturat de Leibniz à Russell, Presses de l'ENS, 1983, p. 21.

un outil puissant qui permet de vérifier le bien-fondé des thèses proposées. Dans son article *Pensée*, Frege écrit: « Découvrir des vérités est la tâche de toutes les sciences, mais c'est à la logique qu'il appartient de connaître les lois de l'être vrai. »[1] Dans la mesure où le but du savant est de parvenir à expliquer les phénomènes du monde le plus correctement possible, la notion de vérité et celle de l'inférence semblent former, ensemble, une puissance scientifique considérable. En effet, « nous faisons appel à la logique lorsque nous voulons raisonner pour prouver une vérité. Dans un raisonnement la vérité repose sur la logique. »[2] Et le lien entre les deux notions se montre tellement étroit que des auteurs comme A. Reboul et J. Moeschler concluent: « Qui dit vérité dit logique »[3].

A la question qui peut se poser sur la manière dont la logique peut assurer la vérité formelle, nous nous référons à la réponse donnée par Leibniz qui distingue deux sortes de vérités, l'une est nécessaire étant celle de raisonnement, l'autre, contingente, étant celle de fait. Voici comment il justifie chacune : « Les vérités de raisonnement sont nécessaires, et leur opposé impossible ; et celles de fait sont contingentes, et leur opposé est possible. Quand une vérité est nécessaire, on en peut trouver la raison par l'analyse, la résolvant en idées et en vérités plus simples, jusqu'à ce qu'on vienne aux primitives. »[4] Dans un autre passage, le philosophe allemand distingue encore, au sein des vérités de raisonnement, deux autres catégories, celles qui sont absolument nécessaire (vérités éternelles), et celles qui dépendent des lois de la nature (vérités positives) : « les vérités de la raison, dit-il, sont de deux sortes : les unes sont ce qu'on appelle les *vérités éternelles*, qui sont absolument nécessaires, en sorte que l'opposé implique contradiction ; et telles sont les vérités dont la nécessité est logique, métaphysique ou géométrique, qu'on ne saurait nier sans pouvoir être mené à des absurdités. Il y en a d'autres qu'on peut appeler *positives*, parce qu'elles sont les lois qu'il a plu à Dieu de donner à la nature, ou parce qu'elles en dépendent. Nous les apprenons, ou par expérience, c'est-à-dire à *posteriori*, ou par la raison et *à priori*, c'est-à-dire par des considérations de la convenance qui les a fait choisir. Cette convenance a aussi ses règles et ses raisons; mais c'est le choix libre de Dieu, et non pas une nécessité géométrique, qui fait préférer le convenable et le porte à l'existence. »[5]

La vérité en logique est, de ce fait, décrite comme une nécessité, étant liée au principe, très connu, de *non-contradiction*, un principe au respect duquel l'homme a une prédisposition naturelle. Ainsi, si, par exemple, nous sommes appelés à s'exprimer sur quelque sujet, nous cherchons naturellement dans nos raisonnements à rester logique et cohérent, mais surtout à ne

---

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 170
[2] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005. p. 11
[3] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique aujourd'hui. 1998. P. 100
[4] Leibniz. Œuvres de Leibniz. 1846. P. 468.
[5] Leibniz. 1846. P. 58

pas nous contredire, sous peine de perdre de nos crédibilités. Il s'ensuit que, finalement, « être logique n'est pas seulement raisonner logiquement, c'est aussi une certaine manière de répondre à une exigence que l'homme s'impose à lui-même. »[1]

Enfin, dans une optique plus générale qui médite en profondeur les phénomènes naturels, l'existence et l'univers dans son ensemble, il est évident que l'illogique ne peut y avoir de place, car, les sciences de la nature nous apprennent que tout soumet à des ordres et des lois logiques et invariables. On peut trouver cette conception du monde chez Ludwig Wittgenstein (1889-1951) qui, au sujet de la pensée, énonce: « Nous ne saurions rien penser d'illogique parce qu'alors il nous faudrait penser illogiquement. On a dit que Dieu pouvait tout créer sauf ce qui serait contraire aux lois logiques. En effet, nous ne saurions *dire* d'un monde "illogique" ce que serait son aspect. »[2] Dans un autre passage, il réaffirme sa pensée et l'explique par ces mots: « la logique remplit le monde: les limites du monde sont aussi ses propres limites. Par conséquent, nous ne saurions dire en logique : il y a telle et telle chose dans le monde, non pas telle chose.»[3] De même la conception des lois naturelles comme explicatives des phénomènes ne prend sa rigueur que par le fait qu'elles reposent sur une base logique, car « la nécessité selon laquelle une chose devrait se produire, parce qu'une autre s'est produite, n'existe pas. Il n'y a qu'une nécessité *logique*…. il n'y a aussi qu'une impossibilité logique. »[4] Notons pour finir qu'en logique, les règles du raisonnement reposent fondamentalement sur le principe ou la loi de non-contradiction.

On pourrait nous objecter que les philosophes de toute époque arrivent toutefois à raisonner juste sans nécessairement prendre connaissance des lois de la logique. A ces objections, voici comment Jean Stuart Mill (1806-1873) répond: « Les hommes jugeaient de la vérité des choses, et souvent avec justesse, avant que la logique fût une science constituée, car sans cela ils n'auraient jamais pu en faire une science. De même ils exécutaient de grands travaux mécaniques avant de connaître les lois de la mécanique. Mais il y a des bornes à ce que peuvent faire les mécaniciens qui ne possèdent pas les principes de la mécanique, et à ce que peuvent faire les penseurs qui ne possèdent pas les principes de la logique. Quelques individus, grâce à un génie extraordinaire, ou à l'acquisition accidentelle d'un bon fonds d'habitudes intellectuelles, peuvent, sans principes, marcher tout à fait ou à peu près dans la voie qu'ils auraient suivie avec des principes. Mais la masse a besoin de savoir la théorie de ce qu'elle fait ou de connaître les règles posées par ceux qui la savent. »[5]

---

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 11
[2] Ludwig Wittgenstein. Tractatus logico-philosophiques (1921). Paris: Gallimard 1961. P. 55 (3.03-3.031)
[3] Ludwig Wittgenstein. 1961. P. 141 (5.61)
[4] Ludwig Wittgenstein. 1961. P. 167-168 (6.37, 6.375)
[5] S. Mill. Système de Logique. Tome 1. 1866 P. 11

### I.II.I.II.III. Avantages tirés de la formalisation des énonces

En réalité, les mérites de la logique pour la science en général sont plus nombreux que nous ne pouvons les mentionner en quelques pages. En ce qui concerne les sciences du langage, le premier avantage qu'elle peut leur apporter est que l'analyse des énoncés n'est plus dépendante du langage naturel sujet aux ambiguïtés du sens et aux interprétations diverses. Elle se fait désormais dans un autre langage complètement différent dans ses caractères et sa structure, à savoir le langage de la logique.

En effet, confier les problèmes du langage à la logique ne peut être effectif ni donner ses fruits sans que cela ne se fasse via un langage spécifique qui se dote d'un système rigoureux ayant la capacité d'analyser les propositions de façon claire, concluante et sans ambiguïté ; un système qui n'accepte pas d'erreurs, d'interprétations différentes, opposées quelquefois, qui n'admet pas de contradictions que tolère incidemment le discours du langage naturel. C'est par là que se montre la valeur indispensable du langage formel de la logique. Un langage que le philosophe Rudolf Carnap (1891-1970) décrit au même niveau du langage naturel, c'est-à-dire comme un système de signes avec les règles de leur emploi.[1] Au reste, il est à noter que ce système de langage symbolique et ses manières de procéder sont, en réalité, inspirés de ceux des mathématiques[2].

Si nous voulons appliquer les règles et les lois de la logique aux formules du raisonnement de manière efficace, claire et intelligible, qui puisse garantir des résultats fructueux, la meilleure façon d'y parvenir est de passer par des processus de *formalisation* des énoncés du discours, c'est-à-dire par le fait d'adopter une méthode basée sur des caractères et des structures de pures formes ; d'où le recours à la logique formelle se justifie pour les raisons suivantes :

#### 1. *Economie*

Le premier avantage de la formalisation est l'économie des expressions linguistiques. De ce fait, la notation et la symbolisation des énoncés fait que « la logique obéit à une loi d'économie ».[3] Ainsi, un seul symbole, par exemple celui de la conjonction noté (∧), peut représenter trois variations linguistiques: *et, mais, pourtant*. Ce faisant, l'emploi des symboles permet de réduire

[1] Cité par Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. 1998. p. 92
[2] C'est pourquoi la logique comme discipline se trouve d'ailleurs classée, avec celles-ci, dans la même catégorie des sciences formelles.
[3] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. 1991 P. 65

au minimum les multiples et différentes formes d'expressions linguistiques, laissant apparaître clairement les structures et les relations logiques entre elles[1].

En plus de l'économie des expressions linguistiques, les règles d'inférence ont également l'avantage de pouvoir se réduire en un petit nombre de symboles. Ce qui rend plus pratique et plus facile l'enchaînement des opérations logiques.

## 2. *Simplification*

Utiliser un langage formalisé dans un raisonnement développe une stratégie efficace qui peut rendre les processus logiques plus simples, plus clairs et plus maîtrisables que ne le fait le langage naturel. En effet, il permettra de simplifier les opérations logiques d'inférence, de faciliter l'enchaînement des propositions et notamment d'écourter une longue procédure de justification et d'argumentation menée dans le langage naturel. En un mot, la formalisation est un moyen de passer de la complexité à la simplification.

## 3. *Normalisation du langage*

Dans une méthode d'analyse du discours basée sur la formalisation, les énoncés du langage ordinaire se transforment en des entités indécomposables, une forme canonique adaptée aux différentes opérations logiques. Le "concept" prend la place du "sens" faisant disparaître les ambiguïtés du langage naturel, représentées, comme nous l'avons vu, par la variabilité du sens et de la signification des mots. En effet, « l'entreprise de formalisation commence ordinairement par la description et l'étude de la composante purement *formelle* du langage, abstraction faite de toute considération de sens. »[2] En d'autres termes, il n'y a plus besoin de réfléchir au sens des énoncés mais uniquement à l'application correcte des règles de déduction sur ces entités qui représentent les énoncés en question, et ce, selon des procédés appropriés de nature canonique et récurrente. Ainsi, cette langue symbolique et formalisée, qui permet de normaliser le langage ordinaire, a l'avantage de s'affranchir « des contingences et des irrégularités des langues naturelles, pour se conformer aux exigences d'une syntaxe logique ».[3]

---

[1] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. 1991 P. 65
[2] François Rivenc. Introduction à la logique... 2003 P. 36.
[3] Robert Blanché, Jacques Dubucs. La Logique et Son Histoire. 1996 P. 138

### I.II.I.II.IV. Nécessité de la méthode

Néanmoins, la formalisation du langage ne suffit pas pour exploiter pleinement une discipline qui peut nous aider à établir la validité des propositions étudiées. En effet, le recours à la logique ne peut donner ses fruits qu'en remplissant deux conditions sur lesquelles elle repose : la *formalisation* et la *méthode*. Cette dernière est d'une importance cruciale. En effet, car, quelle que soit la valeur des données recueillies, elles ne valent rien en l'absence d'une méthode de travail appropriée permettant de les étudier et d'en tirer des conclusions, tout comme on a des matériaux de construction sans avoir aucune connaissance ni de la manière correcte de les utiliser, ni de leurs interactions les uns avec les autres, ni enfin d'un plan de construction spécifique. L'ensemble de ces éléments se résume en un mot: la *méthode*, qui, en logique, désigne l'ensemble des lois et des règles utilisées selon un système de déduction qui a été prouvé complet. « Sans elle (la méthode), en effet, souligne Alain Chauve, la logique avec ses raisonnements, ses argumentations, ses calculs, ne suffit pas pour nous apporter des connaissances et nous apprendre ce qu'il y a de vrai ou de faux sur les choses et sur nous-même.»[1] Sa valeur se manifeste notamment dans le domaine des sciences. Car, les raisonnements sur les différentes questions impliquent une méthode d'utilisation des règles logiques, ce dont l'application rigoureuse permet de créer des démonstrations autour de questions qui se présentent parfois comme problématiques et hypothétiques. Dans bien des cas, on se rend compte que le problème principal autour d'une question épineuse réside en réalité dans la manière dont sont développés à son égard des raisonnements qui ne respectent pas les règles de la logique. Or, utiliser une méthode d'analyse logique peut lever l'ambiguïté une fois que l'erreur logique est découverte. « Tous les grands progrès scientifiques des temps modernes, dit Frege, ont eu leur origine dans une amélioration de la méthode »[2]. Si l'auteur de ***l'Idéographie*** souligne le lien étroit entre celle-ci et l'avancement des sciences, c'est qu'il tient la logique elle-même comme une science, ayant sa méthode et ses propres lois.

Il est à noter que l'origine de cette idée remonte à Platon (428/427 – 348/347) qui, dans son *Timée* (vers 360 av. J-C.), retisse un lien entre les sciences exactes, l'astronomie en l'occurrence, et celle qui se rapporte à la pensée. Son enseignement part de la perception suivante:

«Dieu a inventé et nous a donné la vue, afin qu'en contemplant les révolutions de l'intelligence dans le ciel, nous les appliquions aux révolutions de notre propre pensée, qui, bien que désordonnées, sont parentes des révolutions imperturbables du ciel, et qu'après avoir étudié à

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 10
[2] Gottlob Frege. Idéographie. 1999. P. 7 (Préface)

fond ces mouvements célestes et participé à la rectitude naturelle des raisonnements, nous puissions, en imitant les mouvements absolument invariables de la divinité, stabiliser les nôtres, qui sont sujets à l'aberration. »[1]

Il est clair que dans ce texte, qui porte une réflexion sur la nature du monde, la connaissance scientifique et l'âme humaine, Platon regardait le raisonnement au même niveau de tout phénomène naturel géré par des lois invariables. Seulement, n'étant pas un divin comme le sont les astres qui se soumettent parfaitement à ces lois, l'homme est constamment sujet à des erreurs. Il lui faut donc, pour pouvoir raisonner correctement apprendre à connaître les propres lois de la pensée.

## 1. *Recherche des lois et principes de la pensée*

Maintenant, comment les philosophes et logiciens ont pu dégager ces lois ? Quel était le point de départ de leur recherche?

Il va de soi que, dans une démonstration, la possibilité de déduire une vérité à partir d'une proposition implique naturellement la vérité de cette dernière, étant le point de départ de toutes les éventuelles démonstrations. Seulement, en cherchant comment cette première proposition a pu être établie et reconnue comme vraie, on tombe inévitablement, comme le prévient Aristote[2], dans une régression à l'infini. Car en disant que c'est par une démonstration d'une vérité antérieure, la même question se pose sur celle-ci et ainsi de suite. C'est pourquoi les philosophes, pour sortir du dilemme, supposent la nécessité d'admettre des vérités premières et de partir de prémisses qui sont "immédiates et indémontrables". Voici comment Aristote explique ce point dans ses *Seconds Analytiques*: « Les prémisses doivent être vraies, car on ne peut pas connaître ce qui n'est pas (...) Elles doivent être premières et indémontrables, car autrement on ne pourrait les connaître faute d'en avoir la démonstration, puisque la science des choses qui sont démontrables, s'il ne s'agit pas d'une science accidentelle, n'est pas autre chose que d'en posséder la démonstration. (…) Les prémisses doivent être premières, c'est-à-dire qu'elles doivent être des principes propres (...) Un principe de démonstration est une proposition immédiate. Est immédiate une proposition à laquelle aucune autre n'est antérieure. »[3]

Ainsi naquit l'idée des principes logiques. La question se pose maintenant du moyen par lequel on peut prendre telle proposition comme un principe, un point de départ dans une

---

[1] Platon. Timée. Traduction, notices et notes par Émile Chambry. La Bibliothèque électronique du Québec Collection Philosophie Volume 8 : version 1.01 (Édition de référence : Classiques Garnier). P. 105-106 (47b-48b). Document sur ligne : https://docplayer.fr/190835359-Platon-timee-traduction-notices-et-notes-par-emile-chambry-la-bibliotheque-electronique-du-quebec-collection-philosophie-volume-8-version-1.html

[2] Aristote. La Métaphysique d'Aristote - Tome I. Paris: Ébrard & Joubert, 1840. Livre IV, IV P. 116

[3] Aristote. Seconds analytiques. 2014. p. 12: Livre I, 2 (71b - 72b) La Science et la Démonstration.

démonstration. Cette question ne s'avère pas évidente, elle reste toutefois discutable. A. Chauve propose trois types de propositions qui peuvent être calquées sur l'idée de principe, néanmoins toujours hypothétiques : « Soit il faudra y voir des propositions posées comme vraies conventionnellement, et ce qu'on déduira ne pourra être considéré comme vrai que sous la supposition que les points de départ sont des vérités, soit il faudra y voir des propositions qui s'imposent comme vraies par leur évidence incontestable, soit, enfin, des propositions qui font état de faits observés au hasard et sans autre garantie que l'expérience toujours incertaine. »[1]

Malgré ce défaut, les études et recherches en logique ont pu établir des règles d'inférence que le raisonnement doit suivre s'il vise la cohérence. C'est encore à Aristote que revient le mérite d'établir ces règles dans son *Organon*, où l'on trouve les formes de raisonnements et les règles de déduction correcte, donnant lieu à l'institution des lois logiques, comme celles-ci :

«Loi de la double négation : deux négations successives équivalent à une affirmation. Soit : non-non-p = p.

Principe d'identité: le passage d'une proposition à elle-même est une conséquence formelle. Soit : de p suit p

Loi de contraposition : si une conséquence est valide, est également valide celle où la contradictoire de l'antécédent suit de la contradictoire du conséquent. Soit: si de p suit q, alors de non-q suit non-p.

Réduction à l'absurde: si d'une proposition résulte son opposée, on peut inférer celle-ci. Soit : si de p suit non-p, alors non-p.

Lois dites de De Morgan … : la contradictoire d'une proposition conjonctive est la proposition disjonctive composée des contradictoires des parties de la conjonctive, soit non-(p et q) = non-p ou non-q ; la contradictoire d'une proposition disjonctive est la proposition conjonctive composée des contradictoires des parties de la disjonctive, soit non-(p ou q) = non-p et non-q.»[2]

## 2. *Etablir les bases du raisonnement et critères de la vérité*

Dans sa *Logique* (1800), Immanuel Kant pose trois principes formels comme critères universels de la vérité : 1) *le principe de contradiction et d'identité,* 2) *le principe de raison suffisante (principium rationis sufficientis*), 3) *le principe du tiers exclu.*[3] L'ensemble de ces principes sur lesquels reposent les règles logiques permettent de raisonner correctement, de détecter l'erreur d'une thèse et de rendre compte de sa vérité.

---

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 15
[2] Jean-Pierre Belna. Histoire de la Logique. Paris : Ellipses. 2014 P.63-64
[3] Immanuel Kant. Logique de Kant. 1862. P. 74-75

### *I.II.I.III. Quelle logique choisir*

En parcourant l'histoire de la logique qui ne cesse de se développer d'Aristote à nos jours, il n'est pas difficile de remarquer qu'elle se présentait quasiment toujours sous une forme unique. Sans doute, comme une discipline établie, travaillée, retravaillée, modifiée, reconstruite et redéfinie, la logique se développait comme une unité, connue traditionnellement par la logique standard. Cette dernière, on le sait, s'est établie au XXe siècle grâce aux travaux des logiciens comme Frege, Russell et d'autres, qui ont pu poser la pierre angulaire du projet et construire ses éléments fondamentaux. Ainsi, peut-on connaître la logique déductive avec ses deux formes: le calcul propositionnel et le calcul des prédicats, les deux portent sur des énoncés déclaratifs.

Or, dans un discours, il n'y a pas que ce genre d'énoncés. Si, donc, la logique est une forme du raisonnement correct du discours, elle doit assurément être capable de représenter également les diverses formes du discours. C'est pourquoi les réflexions des logiciens sur ce sujet ont suscité l'apparition de plusieurs formes de logique. Ainsi, outre la logique classique, ou standard, on peut trouver, par exemple, la logique alternative, modale, temporelle, floue, etc. Le point commun entre ces différentes logiques c'est qu'elles ne portent pas sur l'objet en lui-même, mais sur le discours qui traite de l'objet ; c'est-à-dire, les raisonnements que l'on fait ne dépendent pas des choses sur lesquelles on raisonne mais de la forme du raisonnement, de la manière de les enchaîner. En revanche, ces logiques s'intéressent aux différentes formes du discours: « le calcul standard porte sur des énoncés non analysés (les propositions) ou analysés (les prédicats) ; les logiques alternatives proposent des variantes de ces calculs; les logiques modales étendent l'examen aux concepts aléthiques ( " il est nécessaire que " ), déontiques (" il est interdit de "), épistémiques (" je crois que ") ; les logiques floues se consacrent à l'usage de concepts flous (" petit ") ; etc. »[1]

Parmi ces formes de logique, laquelle correspond mieux à nature de notre étude ?

En fait, comme la thèse de la motivation se définit en termes d'énoncés déclaratifs, l'analyse des raisonnements formulés à son égard sera conduite par la logique du premier ordre qui comprend la logique propositionnelle et la logique des prédicats. Quant à leur évaluation, elle sera menée en fonction de leur réponse aux contraintes métalogiques minimales suivantes :

- La consistance. Il existe deux sens de consistance en logique : Dans le premier, elle stipule l'inexistence de contradiction dans le système proposé. Cela dit syntaxiquement ne pas démontrer à la fois A et ¬A. Sinon, n'importe quelle proposition, par exemple B peut être

[1] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. 1998. P. 93

démontrée; et sémantiquement, une structure ne satisfait pas un énoncé et sa négation). Dans le second sens, la consistance (qu'on nomme souvent plutôt la correction) établit que toute formule déductible dans le système est valide, c'est-à-dire toujours vraie (soit pour tout A si ⊢ A, alors ⊨ A.)[1] En d'autres termes, si un énoncé est un théorème, il est satisfait dans tous les modèles.

- La complétude : Un système déductif est complet lorsque tous les énoncés valides dans ce système sont prouvables. En d'autres termes, la complétude établit que la validité d'une formule dans un système déductif implique sa déductibilité (soit pour tout A si ⊨ A, alors ⊢ A.) « En combinant la consistance et la complétude, on obtient le théorème de complétude qui permet de passer de la syntaxe à la sémantique et vice versa : Pour tout A, ⊢ A si et seulement si ⊨ A. »[2]

- La décidabilité : « Un système est décidable s'il existe une procédure finie, c'est-à-dire un algorithme, qui détermine en un nombre fini d'étapes si une formule du système est démontrable ou non. La table de vérité constitue un exemple simple d'algorithme de décision pour le calcul des propositions. »[3]

Au demeurant, seuls le calcul des propositions et le calcul des prédicats monadiques satisfont à ces contraintes[4].

Il convient néanmoins de souligner, à cet égard, quelques considérations relatives à la mise en épreuves des énoncés synthétiques. Ainsi,

- La question que nous devons notamment prendre en compte consiste à souligner que la logique ne résout pas tous les problèmes de la connaissance ; de même que les méthodes adoptées par les différents champs de la science ne relèvent pas de la logique. En effet, la logique « ne nous enseigne pas, écrit Alain Chauve, comment il faut s'y prendre pour connaître des faits ou les choses sur lesquelles on raisonne. »[5]

- La déduction, qui constitue une forme de raisonnement rigoureux, ne peut rien déterminer sur la vérité des choses, elle ne permet pas de l'établir ou de la faire connaître. En effet, « une connaissance qui veut procéder déductivement devra introduire dans l'enchaînement déductif des vérités qui ne viennent pas de la déduction elle-même mais qui sont établies par ailleurs et par d'autres moyens. »[6] Evidemment, puisque la logique suit un protocole de dérivation

[1] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. 1998. P. 71
[2] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. 1998. P. 71
[3] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. 1998. P. 72
[4] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. 1998. P. 92
[5] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005. P. 40
[6] Alain Chauve. 2005. P. 40-41

syntaxique pour établir des preuves – comme le système de déduction – et non des vérités. Elle connaît en même temps une forme sémantique, comme la structure d'interprétation qui se rapporte plutôt au réel. Cela veut dire que dans les deux cas, ce n'est pas la logique qui établit les vérités des connaissances. Par ailleurs, en combinant ces deux formes, (syntaxique et sémantique) dans un ordre de raisonnement déductif, la place de la vérité varie selon trois possibilités, indiquées par Alain Chauve :

- « - Soit la déduction ne servira qu'à exposer des vérités en les mettant dans un ordre déductif.
- Soit la déduction procédera à partir de vérités supposées et prises comme point de départ du raisonnement.
- Soit la déduction devra constamment s'en rapporter à des évidences et des certitudes touchant les choses sur lesquelles on raisonne. »[1]

  Cela veut dire, en somme, que la vérité se présente en logique soit comme enchaînements de vérités, soit comme vérité supposée, soit comme vérité axiomatique.

- C'est pourquoi un système déductif purement logique ne suffit pas, à lui seul, pour satisfaire la variété des formes de connaissances en recherche. Cela est d'autant plus vrai que le cercle des connaissances est beaucoup plus large que celui du raisonnement, du fait que ce dernier est le propre de la raison, c'est-à-dire un élément qui relève d'un seul individu, le chercheur en l'occurrence; tandis que le cercle des connaissances est le fruit du travail de toute la communauté des savants du passé et du présent, qui ont contribué à les établir telles qu'elles se présentent aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle l'acquisition des connaissances peut s'effectuer à travers plusieurs moyens, et en empruntant différents chemins, dont le raisonnement. Il faut noter également que les procédés utilisés dans les sciences pour chercher, trouver et mettre en ordre des vérités, varient en fonction du champ du savoir concerné ; ainsi, l'induction, la méthode expérimentale, la démonstration mathématique, la statistique, ou encore plus récemment, le traitement automatique des données.

Pour résumer, l'importance de la logique dans cette étude peut être ramenée aux points suivants :

1. Outil indispensable pour les sciences ;
2. Un terrain neutre et commun pour le développement de la recherche ;
3. Déblocage de problèmes ;
4. Analyse et examen rigoureux des propositions et arguments;
5. La formalisation comme méthode d'analyse ;
6. La logique comme exigence de la nature humaine.

[1] Alain Chauve. La logique et sa signification philosophique. 2005 p. 41

## I.II.II. Sur le plan épistémologique

La deuxième approche selon laquelle cette étude sera menée, est celle qui prend son point de départ dans l'épistémologie des sciences. A l'instar de l'approche logique, il importe de mettre en évidence les raisons pour lesquelles il nous est primordial de choisir cette démarche dans nos travaux de recherche

Ce choix provient tout d'abord de la réalité des "sciences" du langage qui souffre une rupture par rapport à la scientificité des connaissances qu'elles fournissent, notamment au sujet de l'explication du phénomène du langage. En effet, dès les premières tentatives visant cet objectif, à commencer par la philosophie classique jusqu'à nos jours, aucun progrès ne s'est révélé concret, ne serait-ce que sur le plan descriptif du langage, comme on peut le lire dans *Life and growth of language* (1875)[1] de William Whitney (1827-1894) ou chez Ferdinand de Saussure (1857-1913) et ses constatations des faits et évolutions linguistiques issues de ses travaux de recherche comparatifs dans les langues classiques et germaniques. En revanche, sur le plan explicatif du fonctionnement du langage, les réflexions des philosophes et linguistes n'ont pas débouché sur des résultats fructueux, elles se manifestent souvent dans des énoncés hypothétiques basés sur des spéculations et des conjonctures, pratiquement invérifiables.

Certes, cet échec est dû à de nombreuses raisons, mais il est en premier lieu, nous semble-t-il, le résultat des erreurs et des problèmes épistémologiques qui résident dans la manière de présenter la question du langage. D'où l'importance de suivre les normes d'épistémologie des sciences dans notre travail de recherche, lesquelles permettrons de guider notre étude dans un processus de recherche scientifique, et garantiront, de ce fait, l'objectivité des résultats obtenus. Bref, l'approche épistémologique est justifiée pour deux raisons principales : i) l'existence des problèmes en linguistique qui s'inscrivent dans ce cadre, ii) son importance et les avantages qu'elle peut apporter au progrès des sciences du langage.

[1] Voir William Dwight Whitney. La Vie du langage. Paris : Germes-Baillière, 1877.

### *I.II.II.I. Les problèmes épistémologiques du langage*

Nous tenterons sous cette rubrique de mettre en évidence les principaux problèmes linguistiques et leur impact négatif sur les progrès des sciences du langage, en l'absence d'une approche scientifique qui devrait conduire la recherche linguistique.

Nous avons déjà souligné, dans le sujet précédent, les problèmes logiques qui brouillent l'explication des phénomènes du langage et nous avons vu comment ces problèmes ont conduit, sur cette question en particulier, à entraver largement le développement des sciences du langage.

Nous tentons à présent d'identifier les problèmes épistémologiques qui sont tout aussi importantes, voire même plus, que ceux de logique. D'une part, parce que leur présence conduit de la même manière à faire obstacle au progrès des sciences ; d'autre part, les conséquences de ce genre de problèmes altèrent particulièrement le caractère scientifique des recherches linguistiques. Il est à remarquer que ces problèmes sont de nature interdépendante, en sorte que l'un mène naturellement à l'autre. C'est pourquoi ils sont présentés ici selon un ordre hiérarchique.

- Le problème du manque de définition : un des traits caractéristiques des énoncés scientifiques consiste dans le fait qu'ils contiennent des termes spéciaux, des termes en vertu desquels tout le sens des énoncés est rendu déterminé. Afin de remplir leur office, ces termes nécessitent donc une clarification quant à leur signification. Car, comme nous l'avons à plusieurs reprises souligné, le problème principal du langage se présente dans son ambiguïté, qui est due, d'une part, à la nature polysémique des mots, et, d'autre part, à la variété des concepts qu'ils suggèrent dans l'esprit. Ce faisant, pour dépasser ce problème majeur en science, il est indispensable de procéder premièrement d'une définition précise des termes utilisés dans le discours scientifique et de spécifier nettement leur signification. Selon l'épistémologue Carl Hempel, « la définition peut sembler la méthode la plus naturelle et peut-être la seule adéquate pour caractériser un concept scientifique. »[1] Il précise que la définition peut remplir deux fonctions différentes : i) soit en fixant et décrivant la signification d'un terme en usage, elle est dans ce cas appelée *descriptive* ; ii) soit en stipulant une signification spéciale à ce terme ; elle est alors appelée *stipulative*.[2]

[1] Carl Hempel. Elements d'Epistémologie. 2012 p. 152
[2] Carl Hempel. 2012 p. 152

Or, dans le discours relatif à l'explication des phénomènes linguistiques, cet avantage fait défaut : les termes utilisés dans un tel discours manquent souvent de définition, laissant à chacun la liberté de donner un sens à l'énoncé. L'exemple patent qu'on puisse donner ici est celui de *l'arbitraire* comme caractère attribué au signe linguistique qui décrit sa relation avec la chose signifiée. A travers une étude nécessitant quelques centaines de pages consacrée à cette question, nous avons découvert que "arbitraire" peut signifier de multiples choses; car ce terme est utilisé par les philosophes et linguistes selon des conceptions plus ou moins différentes, voire même opposées quelque fois. Nous sommes alors parvenus à conclure qu'en réalité son problème principal revient en premier lieu à un manque de définition convenue par consensus[1].

- Le problème de manque de base : Le premier pas faisant défaut dans la démarche scientifique – le problème de définition – on ne peut probablement estimer trouver un moyen qui permette de continuer et de construire les connaissances sur la base des anciennes, car, dès lors, on est en face d'un problème de manque de base. Ainsi, dans la mesure où le progrès des sciences s'effectue « par inventions et renouvellements, mais toujours sur le fond des connaissances antérieurement accumulées »[2], l'étude de l'histoire des sciences du langage indique, encore une fois, qu'elles ne répondent pas effectivement à cette exigence. En termes plus savants, l'état proto-scientifique n'existait même pas pour permettre de passer à l'état scientifique.

- Le problème du manque de progrès : évidemment, s'il n'existe pas une base de connaissance sur laquelle il sera possible de construire et d'en développer d'autres, comment serait-il possible de parler *a priori* des sciences du langage en termes de progrès ? Comment peut-on même utiliser l'expression " sciences du langage ", quand « le terme "science" est réservé à des domaines où le progrès est évident, comme l'énonce Thomas Kuhn dans sa *Structure des Révolutions Scientifiques* »[3]? En réalité, si la réflexion sur le langage n'a pas su progresser concrètement durant sa longue histoire, c'est en partie par ce qu'elle n'a pas su franchir le seuil des discussions et des débats entamés infructueusement sur son statut ; et cette question, qui a trouvé en philosophie un terrain propice pour continuer, s'est retrouvée enfermée dans un enjeu philosophique qui ne pourrait aboutir à nulle part. La poursuite des discussions, leur caractère stérile et improductif n'étaient pas sans conséquences négatives sur les études ultérieures du langage. En voici les plus importantes :

---

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 484
[2] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. Paris: PUF 1993. P. 114
[3] Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. 2008. P. 219

- Les discussions sur le statut du langage, sa nature et son origine ont été abandonnées, notamment suite au décret de la Société de Linguistique de Paris en 1866, qui interdit les questions touchant l'origine des Langues.
- l'intérêt des linguistes est dirigé uniquement vers la partie descriptive du langage.
- Le premier problème concernant la nature du fonctionnement du langage n'étant pas résolu, tous les phénomènes et problèmes du langage ont été admis sans explication (les problèmes de traduction, de polysémie, de synonymie d'homonymie, etc.).
- D'où il s'ensuit qu'aucun progrès, à proprement parler, n'est réalisé depuis l'Antiquité dans l'explication des questions ci-mentionnées.
- Le soutien aux recherches sur ce sujet ne s'élève pas toujours à la hauteur des attentes des chercheurs, sans dire qu'il est parfois décourageant et bien décevant.[1]

Mais si telle est effectivement l'attitude de la communauté scientifique, à quel point peut-on considérer sa position légitime ? En d'autres termes, existe-t-il des limites pour la recherche scientifique ? Des frontières à ne pas dépasser ? « La réponse est non, écrit G-G Granger, en ce sens qu'aucune raison dérivant de la nature de la science ne contraint à délimiter son champ d'investigation. Seul un décret venu de l'extérieur - religion ou métaphysique - écarterait une espèce de phénomènes de la compétence scientifique. »[2]

Peut-on dire alors que l'étude du phénomène du langage appartient à la métaphysique? Est-il un domaine infranchissable ?

Absolument pas ! D'autant plus qu'aucun savant, aucun philosophe dans l'histoire ancienne ou moderne, n'a attribué à l'étude du langage un caractère métaphysique. En revanche, on pourrait parfois constater, notamment chez les empiristes logiques, le fait de désigner certains types d'énoncés comme métaphysiques en raison de l'ambiguïté du langage et non du phénomène du langage comme une discipline à part entière. Et cette ambiguïté provient justement du fait que le problème du langage n'a pas été résolu, et que les sciences du langage n'ont pas réussi à donner des réponses satisfaisantes permettant de démêler son caractère équivoque, clairement manifeste. Ce qui signifie, non seulement le fait qu'il n'existe aucune raison interdisant l'étude de la nature et du statut du langage, mais, de surcroît, cela rend compte

[1] Sur le plan personnel, notre premier projet de recherche sur la question de l'arbitraire linguistique a en réalité très mal débuté, quand il a été brièvement et complétement rejeté par nos ex directeurs de thèse, qui le jugeaient tant tôt inutile, tant tôt extrêmement difficile à mener, avant que nous rencontrions le philosophe et l'épistémologue du langage, Sylvain Auroux, qui l'apprécie et accepte de l'encadrer.
[2] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 17

de la nécessité d'intensifier les recherches dans ce domaine et d'y consacrer plus d'attention et de travail assidu.

- Le problème de la singularité du phénomène : dans son livre *La Science et les Sciences*, G.-G. Granger identifie ce problème épistémologique qui consiste dans le caractère particulier et individuel du phénomène étudié. Ce problème rend difficile la tâche du savant qui examine le fait, et qui devrait donc utiliser les moyens permettant de réduire cette caractérisation. « L'obstacle unique, mais radical, dit Granger, me paraît être la réalité individuelle des événements et des êtres. La connaissance scientifique s'exerce pleinement lorsqu'elle peut neutraliser cette individuation sans altérer gravement son objet »[1]. Mais un tel problème peut-il se poser dans les mêmes termes pour le langage? C'est-à-dire peut-il effectivement décrire la réalité du phénomène linguistique, en tant que "institution unique" comme le décrit Saussure[2] ?

  Il est clair que le phénomène du langage se distingue des autres par sa spécificité et son statut assez particulier. Un des traits de cette particularité se manifeste par le fait que ce phénomène est en liens étroits avec tout un ensemble de connaissances variées. En effet, la linguistique « n'est pas indépendante de la philosophie de la connaissance. Cette dernière renferme une théorie de l'entendement, une théorie de la représentation humaine et une théorie de la connaissance. Dans tout cela, il y a toujours une place pour le langage, c'est-à-dire une place qui relie le signe et l'idée à la pensée. »[3] Ainsi décrite, l'étude du langage qui réunit au sein de son système ces trois éléments subtils et abstraits, et qui doit fixer le rôle et la fonction de chacun, n'est sans doute pas évidente. Il n'est toutefois pas impossible d'explorer ce domaine de la science et de conduire des recherches susceptibles de fournir des résultats productifs.

- Le problème général propre aux sciences humaines : Ce problème concerne tous les champs du savoir qui se définissent comme sciences humaines ou sciences de l'homme, dont le langage. Bien entendu, celles-ci « ne peuvent prétendre, dans leur état présent et passé à la solidité et à la fécondité des savoirs physico-chimiques, ou même biologiques. »[4] Qu'est-ce qui fait alors que les sciences humaines soient inférieures à ces dernières, quel est leur problème principal, et en quel sens peut-on leur attribuer le nom de "sciences" ?

---

[1] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 17

[2] A l'Université de Genève, Saussure enseigne au début du XXe siècle que « la langue est unique comme institution ⟨comme elle était unique⟩ comme fonction… Cette constatation faite, nous abordons la linguistique. » Voir Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale, t 1; par Rudolf Angler. 1968 p. 317 [(I R 1. 47-49) 2202]

[3] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 14

[4] Gilles-Gaston Granger. 1993. P. 85

Le problème des sciences humaines, comme le décrit Granger, vient, en réalité, de la difficulté de réduire les faits humains ou de les représenter dans des systèmes de concepts abstraits ou des objets manipulables. « L'obstacle fondamental, explique l'auteur, est évidemment dans la nature des phénomènes de comportement humain qui portent une charge de significations s'opposant à leur transformation simple en objets, c'est-à-dire en schémas abstraits, logiquement et mathématiquement manipulables. De cette difficulté viennent tous les traits scientifiquement négatifs des faits humains, et en particulier leurs éléments de liberté et d'imprévisibilité, ainsi que l'étroite association qu'ils présentent du positif et du normatif, du réalisé et du désirable. Un sentiment, une réaction collective, un fait de langue semblent difficilement pouvoir se réduire à de tels schémas abstraits. Aussi bien la question n'est-elle pas de les réduire, mais de les représenter, fût-ce partiellement dans des systèmes de concepts. »[1]

En plus de ces problèmes, le phénomène du langage est caractérisé par une difficulté majeure, tout à fait unique, qui ne trouve nulle part un exemple similaire. Elle consiste en ceci : si toutes les connaissances et branches du savoir sont décrites et discutées au moyen du langage, c'est que le langage se situe à l'extérieur d'elles, et, de ce fait, il peut agir librement en tant qu'observateur du mouvement scientifique. C'est par là qu'il peut, en conséquence, remplir parfaitement sa fonction. Or, dans l'étude du langage, l'observateur est lui-même l'objet de recherche ; autrement dit, on utilise le même outil pour mesurer cet outil. Ce faisant, comme nous l'avons déjà souligné, il n'est guère possible de se situer en dehors du langage pour pouvoir observer objectivement le phénomène du langage. Sauf si l'on dispose d'un autre langage en vertu duquel le phénomène du langage peut positivement se prêter aux études scientifiques, par exemple le langage de la logique. D'où il était judicieux que la logique, comme approche, fasse une partie fondamentale de cette étude.

Enfin, si nous soulignons ces problèmes, c'est que leur identification est aussi importante que leur solution, voire même plus importante, puisque elle a pour premier objectif de nous orienter vers le bon chemin et de permettre ensuite de trouver les solutions adéquates aux problèmes concernés. Autrement dit, leur identification est la moitié de leur solution. En effet, la découverte du problème est cruciale dans la voie de la connaissance, elle est un «événement définitif, dit Popper: elle s'effectue une fois pour toutes. Mais la solution de ce problème ne saurait être définitive. »[2]

---

[1] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 85-86
[2] Karl Raimund Popper. Conjectures et Réfutations. 1985. P. 299

### *I.II.II.II. Les apports de l'approche épistémologique à l'évaluation scientifique des connaissances*

Compte tenu de tous ces problèmes que rencontrent les études du langage, et afin de pouvoir évaluer scientifiquement l'hypothèse de la *motivation linguistique*, cette étude optera, en plus de l'approche logique, pour une approche épistémologique. Les raisons qui nous ont amenée à faire ce choix sont justifiées par les multiples avantages qu'elle peut offrir sur le plan scientifique des recherches. Pour déterminer ces raisons, et l'effet fécond de l'approche épistémologique, il convient de souligner l'importance de la démarche qui s'inscrit dans l'épistémologie des sciences, en reprenant la définition de la science et en examinant de plus près chacun de ses éléments. L'intérêt de cette démarche est de pouvoir relever certains critères principaux de scientificité qui constituent le premier axe des interrogations épistémologiques.

#### I.II.II.II.I. Importance de l'épistémologie comme normes de scientificité

L'épistémologie est une notion qui associe la philosophie à la science. Son apparition première date probablement du XIXe siècle, grâce à l'usage qu'en fait le professeur de philosophie écossais, James Frederick Ferrier (1808 – 1864) qui l'introduit dans ses travaux en 1854. L'auteur y définit le terme par "the science of true knowing" (la science du vrai savoir)[1], expliquant que "epistemology" s'interroge sur des questions générales telles que, "What is knowing and the known ?" – or more shortly," What is knowledge ?" (Qu'est- ce que le savoir et le connu, ou plus brièvement Qu'est-ce que la connaissance). Le terme est ensuite introduit en France au tout début du XXe siècle, portant des sens plus ou moins proches[2].

Ces usages reflètent, somme toute, une tendance qui tente de définir la science, de déterminer son objet et de la faire distinguer de toute connaissance qui se révèle douteuse, non fondée, ou invérifiable, tels les énoncés décrits comme métaphysique, spéculatif, conjectural, ou mystique. Cette ambition est exprimée par Moritz Schlick (1882-1936), dans sa *Théorie Générale de la Connaissance* (1918). Le physicien qui, dès son jeune âge s'intéresse à la philosophie, explique, dans l'avant-propos de son livre, les motivations l'ayant conduit à entreprendre le projet d'écrire un livre sur la théorie de la connaissance. Il y soutient l'existence des liens étroits entre *philosophie* et *science* qu'il décrit en termes d'affinité, de dépendance et

---

[1] Voir James Frederick Ferrier. Institutes of Metaphysic, Theory of Knowing and Being. Edinburgh and London: William Blackwood and Sons. 1854. P. 46

[2] Selon G. Decauwert, l'épistémologie apparait la première fois en France, dans la traduction par Louis Couturat de l'Essai sur les fondements de la géométrie de Bertrand Russell (1901). Guillaume Decauwert. L'épistémologie. Paris: ellipses. 2018 P. 8

de interpénétration réciproques : « Le point de vue selon lequel philosophie et science de la nature peuvent parfaitement s'accorder entre elles est certes devenu aujourd'hui dominant, mais qu'une place soit faite, ici même, à la théorie de la connaissance ne suppose pas simplement un accord entre ces deux domaines de recherche, mais implique l'affirmation résolue d'une affinité de nature entre eux. La publication du livre dans cette série n'est donc justifiée que s'il existe effectivement une telle affinité, une dépendance et une interpénétration réciproques. »[1]

Nous avons tendance à penser que l'entreprise de Schlick ouvre pour ainsi dire la porte à cette philosophie qui sera ultérieurement connue sous le nom d'*épistémologie*. Car dans son œuvre, Schlick cherche une philosophie des sciences, une philosophie pour fonder les sciences et définir leurs méthodes et leurs procédés. Le futur chef de file du *Cercle de Vienne* explique le fondement de cette idée par le fait que « la philosophie n'est pas une science (…) mais l'élément philosophique réside au contraire dans toutes les sciences et en est l'âme véritable, cela seul qui en fait de manière générale des sciences. Toute connaissance particulière présuppose les principes les plus généraux auxquels elle finit par aboutir et sans lesquels il n'y aurait pas de connaissance. La philosophie n'est rien d'autre que le système de ces principes, lequel traverse en se ramifiant l'ensemble du système des connaissances et est ainsi ce qui le soutient. »[2] Le fait d'assigner une tâche à la philosophie pour définir le système des sciences est visiblement un projet indispensable aux yeux de Schlick qui généralise cette conception au point d'énoncer que « le vrai grand scientifique est toujours aussi un philosophe. »[3]

Cette relation réciproque entre la connaissance et les sciences d'une part et la philosophie d'autre part, rejoint la définition étymologique du terme *épistémologie*. Ce vocable est, en effet, à son origine une composition de deux termes grecs : épistémè (science), et logos (discours), c'est-à-dire étude philosophique de la science[4]. Guillaume Decauwert commentant la définition étymologique d'"épistémologie" écrit que « ce néologisme semble pouvoir correspondre au projet d'expliquer la nature, l'étendue et les limites de la connaissance humaine dans son ensemble, tout comme à une interrogation sur la connaissance scientifique en particulier. Il s'agirait en effet d'un discours explicatif (logos) portant sur la *connaissance* ou la *science*, selon ces deux acceptions envisageables du grec épistémè. »[5]

---

[1] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 29 (avant-propos)
[2] Moritz Schlick. 2009 p. 29-30 (avant-propos)
[3] Moritz Schlick. 2009 p. 31 (avant-propos)
[4] Jean Dubois, Henri Mitterand et Albert Dauzat. Dictionnaire d'Etymologie. Paris: Larousse 2004. P. 262
[5] Guillaume Decauwert. L'épistémologie. 2018. P. 7

Cette définition étymologique enveloppe deux conceptions de la notion d' "épistémologie": la première est plutôt ancienne, elle porte une réflexion sur la notion de connaissance, ses origines et les moyens possibles de son acquisition ; ce qui est connu sous le nom de " la théorie de la connaissance " ; la seconde, plus récente, est concentrée sur la qualité scientifique des connaissances. Ainsi, en étudiant l'histoire des sciences et les méthodes suivies dans leur développement, l'épistémologie se propose d'établir les conditions permettant de réaliser le caractère objectif et scientifique des jugements. « L'épistémologie apparaît alors comme une approche philosophique de la science, donc comme une partie de ce que l'on peut appeler la philosophie des sciences, souligne Decauwert. »[1]

Mais qu'en est-il de l'usage actuel du terme aujourd'hui ? Garde-t-il la même définition ou a-t-il acquis d'autres connotations ?

En réalité, l'usage du terme « *épistémologie* » s'est depuis élargi pour renvoyer à un domaine fécond et évolutif de la réflexion philosophique sur les sciences. Les principaux traits de son usage contemporain sont indiqués dans cette définition que lui prête l'épistémologue Léna Soler en disant : « L'épistémologie vise fondamentalement à caractériser les sciences existantes, en vue de juger de leur valeur et notamment de décider si elles peuvent prétendre se rapprocher de l'idéal d'une connaissance certaine et authentiquement justifiée.

Elle s'emploie pour atteindre cet objectif, à décrire la manière dont procède telle ou telle discipline dite scientifique pour élaborer et tester ses théories, à spécifier la physionomie de ces théories elles-mêmes, enfin à estimer la valeur logique et cognitive de telles théories. »[2] L'épistémologie, en ce sens, est chargée d'une tâche à accomplir vis-à-vis des sciences : elle étudie les concepts utilisés, examine les méthodes suivies, et interroge la valeur des principes adoptés.

Une question peut se poser ici : les sciences ne peuvent-elles pas s'occuper elles-mêmes des sujets et problèmes concernant les connaissances qu'elles présentent ? C'est-à-dire ne peuvent-elles pas se passer de l'épistémologie ? Sinon quelle différence majeure caractérise l'objet de la science et celui de l'épistémologie ?

Pour répondre à cette question, il importe de se référer tout d'abord à une définition de la science. Le dictionnaire Le Robert définit le terme de *science* comme un « ensemble de connaissances, de travaux d'une valeur universelle, ayant pour objet l'étude de faits et de

---

[1] Guillaume Decauwert. L'épistémologie. 2018. P. 9
[2] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000. P. 9

relations vérifiables, selon les méthodes déterminées (comme l'observation, l'expérience, ou les hypothèses et la déduction. »[1]

Cela veut dire que le souci des sciences et leur premier objectif consiste à étendre les connaissances, à repousser le champ des explications en développant des hypothèses et des théories susceptibles d'établir progressivement des connaissances solides et rigoureuses sur le monde. Cette finalité n'est pas la même pour l'épistémologie, qui se donne pour objectif de porter un jugement sur la valeur scientifique du contenu des connaissances, d'évaluer leur bien-fondé, d'examiner leurs prétentions et leurs limites, et d'étudier les résultats de recherches portant sur elles. Autrement dit, l'épistémologie apparaît comme "un contrôle" et "une surveillance" du contenu des sciences. Ce qui fait, selon Léna Soler, que l'épistémologie prend deux formes de discours : « Elle est un discours *réflexif*, c'est-à-dire un discours faisant retour *sur* les sciences. L'épistémologie présuppose donc la science et vient forcément après elle. Elle est un discours *critique* : elle ne se contente pas de décrire les sciences sans les juger; elle s'emploie de surcroît à discuter du *bien-fondé* et de la *portée* des propositions et des méthodes scientifiques. »[2]

Ceci veut dire aussi la possibilité pour l'épistémologie de pouvoir définir les critères de scientificité des discours et des énoncées scientifiques. En effet, cette question, qui a marqué largement la réflexion des philosophies et scientifiques du XXe siècle, recoupe celle qu'on appelait le " critère de démarcation ". C'est-à-dire le fait de *tracer une ligne entre ce qui est science et ce qui ne l'est pas*. C'est une "tâche cruciale", comme le décrit Popper, et elle doit être assignée à l'épistémologie pour en trouver une solution acceptable.[3]

Remarquons que la définition proposée par le dictionnaire de langue concernant la *science* pointe aussi la possibilité de parler abstraitement de la science ; ce qui implique la possibilité pour toutes les sciences existantes d'avoir des caractéristiques générales, et de partager certains principes ou exigences méthodologiques susceptibles de leur conférer leur qualité scientifique. On peut donc dès lors parler de l'unité des sciences. Ce point est important si l'on veut comprendre avec précision la nature de la tâche confiée à l'épistémologie et le domaine dans lequel elle devait pratiquement opérer.

L'épistémologie s'occupe-t-elle de l'idée générale de scientificité, des principes et méthodes générales valables pour toutes les sciences, indépendamment des différences profondes qui les caractérisent, aussi bien par leur contenu, que par les méthodes spécifiques

---

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1213
[2] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000 P. 14-15
[3] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 31 (définition épistémologie Tâche**).**

adaptées en fonction de leur champ de recherches ? Ou bien peut-il y avoir une épistémologie pour chaque discipline et chaque branche de savoir ?

Ces questions sont, en fait, dépendantes de la manière d'appréhender le sujet, selon qu'il s'agit de "la science" autrement dit de son concept général, ou "des sciences", autrement dit des spécificités des différentes sciences existantes. Ceci fait, l'épistémologie peut alors être envisagée selon deux approches distinctes : l'une est dite une épistémologie "générale"; l'autre une épistémologie "régionale"[1] :

- Dans l'épistémologie générale, il s'agit d'interroger le concept de science, de définir ce qui rend un discours scientifique, et de se proposer de définir des critères normatifs de scientificité. Ce qui permet de tracer une ligne de démarcation entre science et non-science, et en même temps indiquer ce qui spécifie les sciences par rapport à d'autres modèles de connaissances générales. Cette approche était en fait, dans le passé, celle que soutenaient les philosophes de science qui s'intéressaient à la théorie de la connaissance. On peut par exemple citer la position des positivistes logiques qui essayaient de refonder les sciences et de déterminer les critères qu'elles devraient satisfaire. Ainsi pour Moritz Schlick, la définition de la connaissance ne concerne pas uniquement la nature, elle est générale, elle est « partout *une*, les principes les plus généraux sont toujours les mêmes, dit-il, y compris dans les sciences de l'esprit »[2]. Cependant, cette approche, qui présuppose l'unité des sciences, est critiquée par le fait qu'elle procède des considérations abstraites, très éloignées de la réalité des sciences variées et de la manière dont s'établissent concrètement les connaissances.

- Dans l'épistémologie régionale, il s'agit, au contraire, de se préoccuper d'une discipline en particulier et de se concentrer sur la manière dont elle devrait procéder pour établir les connaissances. Ainsi, en examinant les pratiques scientifiques de la discipline étudiée, l'épistémologie régionale se propose de définir son objet, d'élucider ses concepts, et de formuler des considérations sur ses méthodes propres, et ce, loin de soumettre ces éléments à certaines règles uniformes ou une quelconque méthode scientifique unique. En ce sens que son apport normatif est bien limité, du fait que cette approche épistémologique se voit souvent réalisée par un scientifique de la discipline concernée, qui peut alors discuter et évaluer les hypothèses et les théories proposées, et mesurer, de ce fait, leur degré de validité.[3]

---

[1] Voir Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000. P. 17. Guillaume Decauwert. L'épistémologie. 2018. P.16
[2] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 30
[3] Léna Soler. 2000. p 16. Guillaume Decauwert. 2018. P. 15-16

Ces approches et formes de discours que présente l'épistémologie pour les sciences offrent ainsi la possibilité de considérer le contenu scientifique à partir des conceptions différentes, et de développer, par cela même, des modalités de la connaissance scientifique.

Ainsi décrite, l'épistémologie peut-elle se présenter comme une discipline scientifique parmi d'autres ?

Pour des raisons logiques, envisager une telle idée ne se révèle pas objectivement possible, pour deux raisons : d'une part, ceci conduit à une régression à l'infini. Car si l'épistémologie est tenue pour une discipline scientifique, un deuxième type d'épistémologie d'un ordre supérieur doit être envisagé pour examiner la première, et si la même question se pose sur celle d'ordre supérieur, un troisième type d'ordre plus supérieur se trouvera alors proposé, et ainsi de suite à l'infini. D'autre part, l'objet de l'épistémologie étant les sciences, celles-ci se présentent comme appartenant à l'épistémologie, ce qui ne permet pas de considérer cette dernière comme une discipline parmi d'autres ; vu que, du point de vue de la logique, nous ne pouvons pas mettre et l'ensemble et l'élément de l'ensemble dans le même ordre. C'est pourquoi nous avons tendance à tenir l'épistémologie uniquement pour une approche.

Il convient toutefois de différencier quelques termes associés à l'épistémologie, qui font quelque fois confusion lorsque leur usage se révèle synonyme d'épistémologie. En effet, ce terme créé parfois des conceptions plus ou moins similaires dans certaines sociétés linguistiquement et géographiquement différentes. Selon Léna Soler, les anglophones emploient pour la plupart *epistemology* comme synonyme de "théorie de la connaissance", tandis que pour les francophones, le terme "épistémologie" est entendu comme une réflexion sur la connaissance spécifiquement scientifique, l'expression " théorie de la connaissance" étant, pour eux, réservée à l'étude des connaissances générales[1]. En effet, à l'origine une branche de la philosophie, la " théorie de la connaissance" s'interroge sur la nature des connaissances, les moyens permettant de les obtenir, leur valeur, leur champ d'exploration, etc.[2] Ceci veut dire que « la philosophie de la connaissance s'intéresse à la connaissance en général, l'épistémologie se limite à la connaissance scientifique. Toutes deux, dit Soler, semblent donc au moins se distinguer par l'extension de leur domaine d'étude. Le rapport est celui du genre à l'espèce ou du tout à la partie.»[3]

---

[1] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000. P. 14
[2] Léna Soler. 2000. P 27
[3] Léna Soler. 2000. P. 27

Pour la distinction entre "épistémologie" et "philosophie des sciences", il s'avère plus difficile de dissocier les deux expressions qui se révèlent un peu plus proches. Et l'on peut trouver facilement des auteurs qui utilisent l'un pour l'autre dans les manuels sur l'épistémologie. Néanmoins, il convient de noter que la philosophie s'est intéressée à la science depuis l'Antiquité ; c'est-à-dire que le concept d'une philosophie des sciences n'était pas étranger à la réflexion des philosophes comme Platon, Aristote, Descartes, Kant, Comte, et d'autres. « Mais c'est en fait seulement avec Kant, affirme Soler, que se constitue le projet spécifique de la philosophie des sciences proprement dite : considérer la science comme un objet bien distinct de la philosophie dont la philosophie se doit de déterminer les conditions de possibilité, la valeur et les limites. »[1]

Cette présentation de l'épistémologie avait pour but de mettre en évidence la valeur et l'importance d'une approche qui se fixe pour fonction de définir le système des sciences, c'est-à-dire de déterminer les critères et les conditions de scientificité que doit remplir toute connaissance qui se veut scientifique. A cet égard, ses principales tâches consistent, par exemple, à examiner les méthodes de recherche utilisées, le bien-fondé des principes adoptés, et à porter un jugement sur leur valeur scientifique. D'où la nécessité de soumettre le discours synthétique de la connaissance, ses énoncés et ses propositions théoriques, comme la thèse de la motivation linguistique, aux critères d'épistémologie des sciences.

### I.II.II.II.II. Avantages du recours aux normes épistémologiques

Nous avons vu dans le cadre des thèmes précédents que, par rapport à d'autres domaines des sciences humaines, la linguistique souffrait de problèmes de définition qui tardaient à dessiner les traits de cette science et à déterminer clairement les principes sur lesquels elle se fondait. Nous avons vu que cela tient en partie à l'existence de problèmes d'ordre épistémologique dans la présentation du phénomène du langage et des théories qui visent à expliquer sa nature et son fonctionnement.

A cet égard, le recours aux normes épistémologiques, dans la manière de présenter le phénomène du langage et d'évaluer les propositions théoriques formulées à son sujet, apparaît comme une exigence importante pour restructurer la linguistique et l'élever au niveau des autres sciences.

Ainsi, le premier avantage important que l'on peut tirer de cette démarche est qu'elle permettra à la linguistique de retrouver sa place naturelle en tant que science. En effet, soumettre

[1] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000 p. 30

la recherche linguistique aux critères de l'épistémologie des sciences lui permettra de sortir du cercle des opinions, des croyances et des discussions improductives, pour entrer dans le cercle des réflexions scientifiques et méthodologiques sur le sujet.

Concrètement parlant, par quel moyen peut-on donner un caractère scientifique à une étude analytique sur une hypothèse particulière, comme celle de la motivation linguistique?

Pour pouvoir répondre pertinemment à cette question, rappelons la définition du dictionnaire pour le terme "science" qui a été donnée ainsi : « ensemble de connaissances, de travaux d'une valeur universelle, ayant pour objet l'étude de faits et de relations vérifiables, selon les méthodes déterminées (comme l'observation, l'expérience, ou les hypothèses et la déduction.) »[1]

En fait, cette définition implique quatre éléments principaux caractérisant généralement toute connaissance qui se veut scientifique : la qualité de son contenu, sa valeur universelle, sa vérifiabilité, et sa méthode potentielle. S'y ajoutent certainement d'autres éléments et critères mais qui peuvent in fine se classer dans l'une ou l'autre de ces catégories.

### I.II.II.II.II.I. La qualité du contenu de la connaissance

Si la science est définie comme un ensemble de connaissances, cela ne rend bien évidemment pas scientifique toute forme de connaissance (telles que les connaissances du sens commun et celles résultant de l'expérience quotidienne). Les connaissances scientifiques, en revanche, fournissent un ensemble de contenus qui traitent un objet déterminé, et doivent, de ce fait, le décrire et l'expliquer de manière appropriée et pertinente. Pour ce faire, le contenu de la science se compose d'un ensemble de propositions qui, partant généralement d'un principe logique (par exemple celui de non-contradictoire), sont liées les unes aux autres, formant un système théorique vérifié par l'expérience. Sans ces conditions, il n'y aura pas de connaissance mais simplement des croyances, des propositions isolées et insuffisamment justifiées. Les sciences sont, en ce sens, bien distinctes de simples opinions, des suppositions ou des préjugés, lesquels, n'étant pas fondés, sont beaucoup plus sujets aux erreurs.

Sur cette base, l'une des tâches de cette étude sera, en plus d'évaluer l'hypothèse que nous étudions, d'examiner son statut, c’est-à-dire indiquer si elle relève effectivement de connaissances scientifiques, soigneusement étudiées, ou si, au contraire, elle découle de simples croyances, ou d'une juste intuition.

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1213

### I.II.II.II.II.II. Sa valeur universelle

Une des exigences de la scientificité consiste dans le caractère universel des connaissances, c'est-à-dire dans le fait qu'elles peuvent s'appliquer à tous les objets de mêmes espèces. « Ce qui signifie, explique Soler, qu'elles ne valent pas seulement pour un individu singulier ou pour un groupe restreint d'individus dans un contexte particulier, mais bien *pour tous, en tout temps et en tout lieu*. L'exigence d'une justification des énoncés scientifiques susceptible de s'imposer à tous à partir d'éléments par tous vérifiables est ce qui confère au discours scientifique son caractère de connaissance universelle. » [1]

Quant au présent travail de recherche, la condition de l'universalité des connaissances peut servir notre étude sur deux points: d'une part, elle permet de déterminer la qualité scientifique de l'hypothèse étudiée dans le cas où celle-ci se révèle posséder effectivement une valeur universelle ; d'autre part, elle peut faciliter les processus de vérification à travers un usage libre des exemples tirés des données de base définies.

### I.II.II.II.II.III.. Sa vérifiabilité

En continuation avec les deux exigences précédentes qui permettent de distinguer une connaissance scientifique de celle qui n'en relève pas, comme opposant le fondé au non fondé, la vérifiabilité s'avère la plus rigoureusement requise. En effet, puisque, en dernière analyse, les connaissances théoriques ne sont pas proposées pour être indiscutablement acceptées, mais elles doivent en premier lieu être soumises aux processus de vérification et jugées en fonction de certaines normes de vérification définies. Et « il semble essentiel aux sciences, écrit G. Decauwert, de fixer des normes en vertu desquelles une théorie, une hypothèse ou une interprétation devra être considérée comme valable ou au contraire rejetée. »[2]

Or, cette exigence de vérifiabilité fait largement défaut sur le plan théorique aux sciences du langage ; c'est en effet le premier problème épistémologique rencontré dans les études du langage. Les connaissances transmises en termes d'hypothèses sont souvent simplement posées, quelquefois légèrement justifiées, mais on peut dire qu'elles n'ont pas connu le cheminement qui conduirait à la vérification *scientifique* de leur contenu. Et les sciences du langage apparaissent, pour ainsi dire, assimilées à l'image d'un stade de football où les hypothèses se jettent comme un ballon sur les deux côtés opposés, chaque position cherchant à trouver sa place et s'imposer.

---

[1] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000 p 19
[2] Guillaume Decauwert. L'épistémologie. 2018 P. 18

Avec une étude qui tente une évaluation logico-épistémologique de l'une des hypothèses du langage, notre travail s'inscrit dans une démarche plus large consistant à réorienter les études du langage vers un examen critique des connaissances en vigueur. L'objectif est de faire en sorte que tous ces savoirs qui forment aujourd'hui les sciences du langage soient soumis aux processus de vérification établis sur une base épistémologique, et qu'ils cèdent ainsi la place à un savoir plus fondé, dans sa visée, sa méthode, et ses objectifs.

Il faut toutefois noter que les méthodes de vérification ne désignent pas nécessairement les seules deux valeurs de "vérité" ou de "fausseté". D'autres concepts sont créés en termes d'évaluation pour trouver leur place parmi les modalités de vérification. Ainsi, dans la mesure où la vérité d'une théorie n'est que relative, car changeant constamment, Karl Popper propose le terme "corroboration" qu'il trouve plus adéquat pour décrire l'évaluation positive d'une théorie. Voici comment il justifie sa thèse : « Nous disons d'une théorie qu'elle est "corroborée" aussi longtemps qu'elle passe ces tests avec succès. L'évaluation qui affirme la corroboration (l'évaluation corroborante) établit certaines relations fondamentales, à savoir celle de compatibilité et d'incompatibilité. Nous interprétons l'incompatibilité comme une falsification de la théorie. Mais la seule compatibilité ne doit pas nous autoriser à attribuer à la théorie un degré positif de corroboration : le simple fait qu'une théorie n'a pas encore été falsifiée ne peut évidemment être considéré comme suffisant. En effet, rien n'est plus facile que de construire un nombre quelconque de systèmes théoriques compatibles avec n'importe quel système donné d'énoncés de base acceptés. »[1]

Cependant, certaines conditions satisfaites par l'hypothèse examinée permettent de repérer des éléments qui peuvent jouer en sa faveur, et assurer éventuellement sa validité. Parmi ces conditions, on peut souligner notamment :

i) La condition de cohérence : l'exigence de la cohérence implique par nature le respect du principe de la non-contradiction. Pour le philosophe Popper, c'est la première condition à laquelle doit satisfaire tout système théorique, qu'il soit ou non empirique.[2] L'importance qu'accorde l'épistémologue à cette condition est justifiée pour les raisons suivantes :

- « Les énoncés contradictoires constituent des assertions *trop fortes*. D'un énoncé contradictoire, l'on peut déduire validement n'importe quel énoncé. »[3]

---

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 271
[2] Karl Raimund Popper. 1973. p.90
[3] Karl Raimund Popper. 1973. P. 89

- « un système incohérent ne nous fournit aucune information puisque nous pouvons en dériver toute conclusion qui nous satisfait. Aucun énoncé ne se caractérise donc comme incompatible ou comme déductible : tous les énoncés peuvent être dérivés d'un tel système. »[1]

- « Les systèmes ne satisfaisant pas à la condition de cohérence sont incapables de différencier deux énoncés pris dans l'ensemble des énoncés possibles. »[2]

ii) L'exactitude des prédictions : évidemment, la survenance du fait prévu reflète la compréhension du mécanisme des relations entre les éléments du phénomène étudié, et, bien entendu, l'exactitude de l'explication théorique à son sujet. « Un savoir concernant l'expérience, écrit Granger, n'est scientifique que s'il est assorti d'indications sur la manière dont il a été obtenu, suffisantes pour que puissent en être reproduites les conditions. »[3]

iii) Le nombre des problèmes et des énigmes résolus[4] : ce point comprend à la fois la formulation des énigmes et le fait d'en trouver les solutions[5]. Certes, puisque le résultat de cet exploit conduit inévitablement au progrès de la science. Thomas Kuhn souligne toutefois qu'« aucune théorie ne résout jamais toutes les énigmes auxquelles elle se trouve confrontée à un moment donné; et les solutions trouvées sont rarement parfaites. »[6]

D'autres qualités dans la théorie, moins importantes, peuvent également jouer un rôle positif en sa faveur. Ainsi, « des valeurs comme la simplicité, l'ampleur et la compatibilité avec les autres théories seraient moins utiles dans ce but, bien que ce soient des éléments déterminants importants de la vie scientifique, écrit T. Kuhn. »[7]

La prise en considération de ces exigences mérite toute l'attention nécessaire dans cette étude. Son importance vient du fait qu'elle nous ouvre la possibilité de parvenir à une évaluation précise et scientifique de l'hypothèse de la *ML*, une évaluation basée sur les valeurs épistémologiques mentionnées ci-dessus. Au reste, une telle rigueur dans l'examen de l'hypothèse est requise vivement pour conférer une qualité scientifique aux résultats de recherche.

---

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. p.90
[2] Karl Raimund Popper. 1973. P. 91
Pour l'exigence du principe de la non contradiction en sciences physiques, voir Pierre Duhem. La Théorie Physique, son Objet, sa Structure. Paris : Chevarier & Rivère, 1906. p. 363-364
[3] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 46
[4] Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. 2008. P. 279
[5] Thomas Kuhn. 2008. P. 251. Voir également Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 109
[6] Thomas Kuhn. 2008. P.202
[7] Thomas Kuhn. 2008. P. 279

***Sa méthode potentielle:***

Si les connaissances sont caractérisées de scientifiques, c'est sans doute grâce à l'efficacité de la méthode suivie pour les obtenir. Certes, il n'y a pas de méthode stéréotype valable pour toutes les sciences, étant donné que les disciplines diffèrent par leur objet et la forme de connaissances fournies, et que, en conséquence, elles diffèrent aussi par la manière dont chacune procède pour établir ses propres affirmations. Cependant, comme la méthode est une des exigences de scientificité, selon la définition du dictionnaire, rien n'empêche de souligner les caractéristiques générales de toute méthode qui se veut scientifique. En effet, celle-ci doit, en toute circonstance, se montrer rigoureuse, déterminée, et fiable. Il revient pourtant à chaque discipline de pouvoir expliciter les moyens par lesquels elle parvient à établir les connaissances, et définir, en ce sens, l'exigence de rigueur et d'exactitude que ses procédés doivent remplir. Sur cette question, G-G. Granger fait remarquer que l'une des exigences de la rigueur implique presque toujours un langage symbolique et artificiel, soulignant notamment que son usage « n'est pas seulement un trait accessoire et secondaire de la connaissance scientifique. Il ne peut y avoir de science, au sens strict du terme, qu'exprimée, c'est à dire sans qu'elle représente ses objets dans un système symbolique. »[1] Il définit ce système artificiel par un « ensemble de signes, renvoyant soit à des vécus concrets, soit à d'autres signes. Un tel ensemble forme un système s'il est, en un certain sens, fermé : la construction de nouveaux signes, si elle est admise, est soumise à des règles. »[2]

En ce qui concerne cette étude, nous avons montré dès le début que notre travail de recherche est basé sur une analyse logique de l'hypothèse de la *ML*. Nous avons aussi indiqué que si nous adoptons l'approche logique c'est justement grâce à ses procédures rigoureuses et formelles de raisonnement, tout particulièrement grâce à l'usage de son langage symbolique, lequel vient se substituer au langage naturel et son ambiguïté manifeste. Ainsi, les outils de la logique nous offrent la possibilité d'utiliser une méthode caractérisée par la rigueur et la fiabilité, autrement dit une méthode pleinement exigée pour assurer la qualité scientifique des recherches.

---

[1] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 53
[2] Gilles-Gaston Granger. 1993. P. 53

### *I.II.II.III. Notre ligne épistémique*

Tout au long des thèmes précédents consacrés à l'approche épistémologique, nous avons essayé de mettre en relief les éléments qui sont en lien avec cette étude. L'objectif était, outre de montrer l'importance de l'épistémologie comme normes de scientificité, d'expliquer les raisons qui rendent nécessaire le recours à l'approche épistémologique dans les études du langage. Nous avons aussi montré que si celles-ci sont marquées par un retard net dans le développement des sciences dans ce domaine, un tel retard est dû, en partie, à maints problèmes épistémologiques liés aux études et recherches linguistiques, et que l'approche épistémologique se présente, dans ce contexte, pertinemment appropriée pour traiter de tels problèmes.

Il convient à présent d'indiquer quelle ligne épistémique peut conduire notre étude dans son parcours de recherche, quel trajet s'avère adéquatement plus efficace à suivre en fonction des objectifs définis de cette étude.

Rappelons-nous tout d'abord en quoi consiste le travail de recherche que nous menons ici. En fait, un regard sur les études épistémologiques et la philosophie des sciences nous montre que dans la structure de la science, il existe deux types d'énoncés : les premiers sont dits *synthétiques* : il s'agit des hypothèses, des systèmes théoriques, bâtis par un savant ou un théoricien dans le but d'expliquer le mécanisme d'un certain phénomène ; les seconds sont dits *analytiques* : il s'agit des évaluations et des jugements portés sur les énoncés synthétiques, dans l'objectif de rendre compte de leur validité et du bien-fondé de leurs affirmations ; ils sont, en ce sens, le résultat de recherches, menées par un chercheur scientifique, sur ce type d'énoncés synthétiques.

S'agissant des pratiques de tests et de mises en épreuves des énoncés empiriques, elles reviennent aux tâches attribuées tout à la fois au chercheur et au théoricien, mais dans un contexte un peu différent. La tâche du théoricien consiste premièrement à *proposer*, en ce sens qu'il peut se contenter de quelques exemples, suffisants à ses yeux pour formuler sa théorie ou son hypothèse ; la tâche du chercheur, en revanche, consiste premièrement à *vérifier* ; c'est-à-dire qu'il peut utiliser tous les moyens possibles pour atteindre son objectif, tous les outils de mesure et de recherche et toute forme d'expérience, lui permettant de rendre une évaluation précise de l'hypothèse étudiée. En d'autres termes, il se donne entièrement au travail rigoureux de vérification.

Dans cette étude, nous tentons d'évaluer l'hypothèse de la *Motivation linguistique*, de mettre à l'épreuve sa cohérence, sa portée logique et épistémologique. Cette hypothèse qui est censée décrire la nature du signe linguistique et la relation motivée qui lie le mot à la chose

signifiée, n'est en réalité récente que par sa dénomination. L'idée qui suppose l'existence d'une relation entre le nom et le nommé, est aussi ancienne que l'histoire, de même l'hypothèse concurrente qui lui est opposée, à savoir celle qui nie l'existence d'une telle relation, et qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de *l'arbitraire linguistique*. En effet, faisant toujours l'objet de de discussions entre les philosophes depuis l'Antiquité qui connut ses deux formes anciennes (*phusei* : par nature / *thesai* par convention), la question, dans sa forme passée ou présente, ne parvient jamais à être tranchée vers l'une ou l'autre des deux positions. Sans entrer dans les détails de ce sujet qui sera abordé plus explicitement dans la 2e partie, ce qui importe pour l'instant c'est de rappeler l'idée essentielle de l'hypothèse et de déterminer la ligne épistémique à partir de laquelle les objectifs visés dans cette étude peuvent être atteints.

Un aperçu de l'histoire de l'épistémologie retrace diverses conceptions de la science et plusieurs modalités suggérées cherchant à établir la meilleure façon d'acquérir les connaissances scientifiques. Au regard de la nature de notre étude liée au phénomène du langage, et du statut un peu particulier de ce dernier, il importe de formuler quelques considérations sur la conception d'une ligne épistémique propre à cette étude:

- Premièrement, il s'avère plus fécond et plus productif de concevoir une épistémologie régionale, qui prend donc en compte la réalité de la discipline interrogée. Il sera dès lors question de déterminer les moyens et les procédés susceptibles de fournir une évaluation objective et ponctuelle des hypothèses du langage, celle de la *ML* en l'occurrence.

- Deuxièmement, en lien avec le point précédent, les études du langage étant marquées par des problèmes épistémologiques entravant constamment leur progrès, comme nous l'avons déjà indiqué, et dans la mesure où « l'évolution et le progrès d'une science est un enchaînement de problèmes bien posés autant qu'une suite de solutions », comme le dit Granger[1], nous orienterons notre étude de façon à viser *le progrès scientifique*, et donc à se référer aux conditions définies par les philosophes et épistémologues favorisant cette finalité. Aussi, ce choix présente-t-il de nombreux avantages :

- Le progrès scientifique qui se définit par une extension du champ des connaissances reflète une précision dans la description du phénomène, et donc une compréhension correcte des enjeux principaux et des problèmes posés. C'est pourquoi la première démarche dans le chemin du progrès d'une science commence indubitablement par la détermination de son objet, et la définition de la nature des problèmes relevés.

[1] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 109

Quant au phénomène du langage, si son objet est défini par *la langue* comme terme général qui renvoie à plusieurs concepts (capacité de s'exprimer (langage), système de signes et de règles (langue), usage de la langue (parole)), l'objet de cette étude qui traite l'hypothèse de la *ML* ne concerne pas une langue particulière, mais désigne la réalité de la langue en général. La détermination de ces premiers éléments permet ensuite de saisir correctement l'idée de l'hypothèse examinée ; car, comme l'avait souligné Schlick dans sa *Théorie Générale de la Connaissance* (1918), « pour saisir la vérité d'une proposition générale quelconque, je dois d'abord la « comprendre », être parfaitement conscient de la signification des termes et me représenter le sens de la proposition. »[1] Et c'est exactement ce que nous ferons dans la 2e partie de cette étude.

- Les recherches visant préalablement le progrès scientifique sont de nature heuristique. C'est-à-dire qu'elles permettent, par le moyen de certaines techniques et stratégies méthodiques, d'éveiller les esprits, de rendre compte de certaines relations inaperçues de prime abord, de susciter des interrogations susceptibles de faire agir la réflexion, de proposer une nouvelle technique de connaissance, un nouveau concept, etc.

- Ceci fait, une autre étape peut commencer ; car en retraçant les aspects négatifs et les erreurs d'une connaissance jusqu'alors admise, en indiquant les problématiques posées, les hommes de science peuvent par la suite découvrir ou proposer des solutions favorisant l'avancement de la science.

- Privilégier un système du langage formel, la logique en l'occurrence, constitue non seulement un progrès dans l'expression des connaissances scientifiques, mais en plus, vu la simplicité avec laquelle ce langage est utilisé sans équivoque, il peut suggérer « des connaissances nouvelles, la représentation graphique faisant apparaître des relations, des possibilités d'opérations, que l'on tentera ensuite de vérifier et réaliser empiriquement, ou qui seront le point de départ de conceptions théoriques nouvelles. »[2]

- Troisièmement, sur le plan pratique, nous pouvons procéder de deux manières pour l'évaluation de l'hypothèse de la *ML*, en fonction du contexte dans lequel figure le concept de *motivation linguistique* : la première par *vérification*, la seconde par *falsification* – même si les deux techniques appartiennent, en fait, à la même méthode de vérification. Le terme *vérification* s'entend ici dans son sens large qui, en plus de son sens de "test empirique", désigne aussi la forme et la nature des affirmations constituées, comme leur vérifiabilité. Ainsi, sont écartés les énoncés équivoques ou ceux qui ne sont pas explicitement formulés, mais aussi ceux qui se

[1] Moritz Schlick : Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 242
[2] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 56

révèlent inconcevables, ou pratiquement invérifiables; autrement dit, les énoncés décrits comme appartenant à la métaphysique. Les processus de falsification consistent en revanche à écarter tout énoncé qui se révèle faux. M. Ouelbani a bien expliqué ces deux méthodes en disant que la première « élimine tout ce qui n'est pas incontestablement vrai et la seconde tout ce qui incontestablement n'est pas vrai, ce qui permet d'étendre le champ de la connaissance »[1], c'est-à-dire conduit au progrès de la science.

- Quatrièmement, outre les règles de la logique et les éléments épistémologiques qui constituent les instruments premiers de nos jugements, il est également possible dans ce but, de recourir, à la rigueur, à ce que Pierre Duhem (1861-1916) appelle *le bon sens*. Voici en quels termes ce concept a été défini par le savant : « la pure logique n'est point la seule règle de nos jugements; certaines opinions, qui ne tombent point sous le coup du principe de contradiction, sont, toutefois, parfaitement déraisonnables ; ces motifs qui ne découlent pas de la logique et qui, cependant, dirigent notre choix, ces "raisons que la raison ne connaît pas", qui parlent à l'esprit de finesse et non à l'esprit géométrique, constituent ce qu'on appelle proprement *le bon sens*. »[2]

- Cinquièmement, avoir un esprit objectif est une exigence à respecter par le chercheur, qui doit, pour ce faire, adopter une position neutre sur l'hypothèse qu'il est chargé d'examiner. C'est-à-dire une position bien loin des passions, des opinions personnelles, des préjugés, des croyances ou des intérêts. Car, la présence de telles tendances lors de l'évaluation de l'hypothèse peut affecter la clairvoyance, et affaiblir la portée scientifique des jugements fournis. « La saine critique expérimentale d'une hypothèse, souligne Duhem, est subordonnée à certaines conditions morales; pour apprécier exactement l'accord d'une théorie physique avec les faits, il ne suffit pas d'être bon géomètre et expérimentateur habile, il faut encore être juge impartial et loyal. »[3] De même pour le théoricien, les qualités de sagesse et d'humilité scientifique sont également requises dans ce cadre. Car, comme l'explique Duhem, l'histoire des sciences montre qu'« aucune théorie physique n'a jamais été créée de toutes pièces (...) Une théorie physique n'est point le produit soudain d'une création; elle est le résultat lent et progressif d'une évolution. »[4] Au reste, l'exigence de l'objectivité scientifique peut être, selon Popper, « interprétée comme une règle méthodologique : à savoir comme la règle selon laquelle peuvent seuls être introduits dans le domaine de la science, les énoncés susceptibles d'être soumis à des tests intersubjectifs. »[5]

---

[1] Mélika Ouelbani. Le cercle de Vienne, Paris : PUF, 2006. P.6, 16, 143
[2] Pierre Duhem. La Théorie Physique… 1906. P. 357
[3] Pierre Duhem. 1906. p. 359
[4] Pierre Duhem. 1906. p. 365
[5] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 53

- Sixièmement, procédant notamment des prescriptions rigoureuses de la logique et de l'épistémologie, la méthode analytique que nous adoptons dans cette étude garantit en toute circonstance la validité des jugements rendus, du fait que les énoncés analytiques, comme l'explique M. Schlick, sont toujours valides, ils sont valides *a priori*, « parce qu'ils se contentent d'énoncer ce qui est déjà contenu par définition dans les concepts et n'ont par conséquent besoin d'aucune confirmation par l'expérience pour être reconnus comme vrais. »[1]

- Septièmement, dire que la méthode analytique est valide *a priori* ne doit pas être compris comme *validité inconditionnelle* qui entraîne un laxisme dans le travail de recherche. Evidemment, car la procédure d'évaluation qui s'inscrit dans le cadre du progrès de la science est censée premièrement apporter des précisions sur le bien-fondé de l'hypothèse examinée, et rendre, de ce fait, des jugements suffisamment justifiés sur sa valeur de vérité. Partant de ce fait, il importe de fournir quelques indications sur le concept du vrai et du faux, étant un élément essentiel dans le concept de science en général, comme le souligne Frege[2], et dans les énoncés analytiques en particulier.

### I.II.II.III.I. Considérations sur la notion de vérité

Certes, le point principal du travail analytique est de pouvoir identifier les problèmes épistémologiques qui entravent le progrès de la science, de détecter ces erreurs qui résident dans la conception du langage et qui passent souvent inaperçues. Cependant, démontrer la vérité d'un énoncé ou un certain concept de la vérité ne va pas de la même manière pour sa fausseté. Le faux une fois clairement détecté, il est incontestablement rejeté : aucun esprit raisonnable, aucune pensée rationnelle, ne peut, tout en étant pleinement conscients du faux, l'accepter en même temps. Ce rejet catégorique du faux, comme l'explique Schlick, « tient aux ambiguïtés insupportables. Tout le désarroi qu'engendre une assertion fausse, tout le mal du mensonge viennent des confusions provoquées par l'ambiguïté. »[3] Autant dire que l'espace du faux est très restreint, contrairement à l'espace du vrai qui demeure conceptuellement beaucoup plus large. La notion de *vérité* comprend, en effet, certaines considérations fondamentales qu'il convient de prendre en compte lors d'un jugement positif porté sur une hypothèse. Pour ce faire, il serait fécond de commencer par saisir la définition de la notion de *vérité*.

---

[1] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. p. 240

[2] « La science rigoureuse vise à la vérité et à la vérité seule, dit-il. » Voir Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 176

[3] Moritz Schlick. 2009 P. 114

Le dictionnaire Le Robert définit la *vérité* par « 1. Ce à quoi l'esprit peut et doit donner son assentiment (par suite d'un rapport de conformité avec l'objet de pensée, d'une cohérence interne de la pensée) … 2. Connaissance conforme au réel ».[1] Dans cette définition, si la vérité est définie en termes de conformité, c'est le concept de conformité qui donne lieu à deux sens de la vérité, selon l'origine de l'émergence de cette dernière : i) en tant que provenant d'une représentation intellectuelle, ii) en tant que fait indépendant de la pensée. Ce double aspect est exprimé autrement chez Gottlob Frege, qui voit dans le terme de *vérité* un lien entre le sensible et le non sensible : « la vérité se dit de tableaux, de représentations, de propositions, et de pensée. Il est remarquable que cette énumération réunisse des choses visibles et audibles et des choses qui ne sont pas perçues par les sens. C'est là un déplacement de sens. »[2] C'est là aussi le premier facteur qui rend inabordable une définition de la *vérité* selon Frege. En effet, Pour le logicien allemand, une telle définition n'est logiquement pas possible, et « toute tentative pour définir l'être vrai échoue, affirme-t-il. » La raison en est que quelle que soit la définition proposée, on se trouve toujours tourner en cercle vicieux : ainsi, pour toute définition qui propose certains traits caractéristiques du vrai, il s'agit toujours de savoir s'il est vrai que les traits caractéristiques sont constatés. Du même pour les autres définitions de la *vérité* ; par exemple, celle qui dit qu'il s'agit d'un accord entre deux objets, ou d'une correspondance entre une représentation et un objet réel, où le même problème logique peut surgir[3]. D'où le logicien parvient à cette conclusion: « Il est donc vraisemblable que le contenu du mot "vrai" est unique en son genre et indéfinissable. »[4]

Si la définition du *vrai* est logiquement insoutenable, elle est en revanche possible en philosophie. On retient, par exemple, celle proposée par Moritz Schlick qui dit : « la vérité est ce qui est absolument constant, éternellement immuable, et univoque, tandis que le faux, l'équivoque, se manifeste toujours par des désaccords, des différences et des écarts. »[5] Pour cela, le philosophe propose une théorie de la *vérité* qui se compose de trois éléments interconnectés : « coordination, redécouverte du même et connexion [qui] sont liées de manière absolument inséparables ; et la théorie de la vérité que nous avons exposée semble rendre parfaitement compte de leurs rapports mutuels. »[6]

---

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1399
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. p. 171
[3] Gottlob Frege. 1971. p. 172
[4] Gottlob Frege. 1971. p. 173
[5] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. p. 242
[6] Moritz Schlick. 2009 P. 122

Ces formes de définitions confèrent à la vérité les qualités d'absolu et d'unique. Mais cela signifie-t-il qu'il existe effectivement une seule vérité invariable dont les hommes de science sont toujours en quête pour l'atteindre ?

Pour Frege, la réponse est positive. Il soutient que la vérité est intemporelle, et que si, au fil du temps, un changement advient dans la manière de penser, ceci est dû uniquement à un élément linguistique, à cause de l'instabilité du langage qui peut donner un autre sens aux termes, et donc exprimer une autre pensée.[1]

Chez certains philosophes, la vérité, en revanche, n'est que relative : cette thèse est justifiée par le l'imprévisibilité du futur ; c'est-à-dire par le fait que rien ne garantit que la nature suivra les mêmes lois à l'avenir. L'expérience ne peut en dire quoi que ce soit, car elle explique ce qui est, non ce qui sera. « Or, souligne Schlick, une proposition n'est bien sûr vraie que si elle se confirme toujours et sans exception. D'un nombre si grand soit-il de confirmations, on ne peut pas logiquement conclure qu'un jugement devra toujours se vérifier à l'avenir. »[2] Ce serait la même raison pour laquelle Popper établit que la base empirique de la science objective ne comporte rien d' "absolu".[3]

Il existe pourtant une autre tendance, notamment chez les empiristes logiques, consistant à prendre une position neutre sur tout ce sujet. Ainsi, Schlick estime que « les fondements de notre savoir ne sont en effet ni certains ni incertains, mais ils *sont* simplement. Ils ne sont pas évidents et n'ont pas besoin de l'être, mais ils sont là, indépendants et se suffisant à eux-mêmes.»[4] Pour Hans Reichenbach (1891-1953), « la méthode scientifique n'est pas, à chaque étape de sa démarche, dirigée par le principe de validité ; d'autres étapes ont le caractère de décisions volontaires. (…) il existe cependant certains éléments de la connaissance qui ne sont pas gouvernés par l'idée de vérité mais dus à des résolutions de la volonté et qui, tout en influençant fortement l'élaboration de tout le système de la connaissance, laissent intact son statut à l'égard de la vérité »[5].

---

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 193-194
[2] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. p. 244
[3] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 111
[4] Moritz Schlick. 2009. P. 220
[5] Hans Reichenbach. Les trois taches de l'épistémologie (1938). 2004. P. 309

### I.II.II.III.II. Considérations sur la mise en épreuve de la thèse ML

S'agissant de la mise à l'épreuve d'une hypothèse en général, et celle de la *ML* en particulier, il importe de garder en conscience les points suivants :

- La science n'accepte jamais des propositions d'hypothèses sans test et examen – ce qui était malheureusement souvent le cas avec les sciences du langage. « En science, dit Popper, il ne peut y avoir d'énoncés qui ne puissent être soumis à des tests et donc qui ne puissent en principe être réfutés par la falsification de certaines des conditions que l'on peut en déduire.»[1]
- Les observations d'un phénomène, à partir desquelles une hypothèse est construite, doivent être régulières et constamment répétées, ne relevant pas d'une simple coïncidence isolée. De ce fait, il faut s'assurer qu'elles sont « des événements qui, en raison de leur régularité et de la possibilité qu'ils ont d'être reproduits, peuvent en principe être soumis à des tests intersubjectifs. »[2]
- Une hypothèse ou une théorie, comme l'explique l'épistémologue Carl G. Hempel est constituée de "principes internes et principes de liaison" : « Les premiers caractériseront les entités et les processus fondamentaux invoqués par la théorie et les lois auxquelles ceux-ci sont censés se conformer. Les seconds indiqueront comment les processus décrits par la théorie sont reliés aux phénomènes empiriques que nous connaissons déjà et que la théorie peut alors expliquer, prédire ou rétrodire. »[3] A partir de cette remarque, on peut par exemple chercher si l'hypothèse *ML* proposée est susceptible d'expliquer ou rendre clairs les faits de communications, et la manière qu'elle suggère pour y parvenir. L'utilité de ce point peut se conclure dans l'efficacité et le pouvoir d'explication rendu au phénomène. Selon Hempel, les principes internes ne peuvent être testés empiriquement qu'à travers les principes de liaison. Ainsi, « privée de principes de liaison, une théorie n'aurait aucun pouvoir d'explication. Sans eux (…) elle ne serait pas testable. Car les principes internes d'une théorie concernent les entités et les processus particuliers que suppose la théorie (…) ils s'exprimeront donc en grande partie à l'aide de "concepts théoriques" caractéristiques qui se rapportent à ces entités et à ces processus. Mais les implications qui servent à tester ces principes doivent être exprimées en des termes qui évoquent des choses et des événements déjà familiers et que

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 44
[2] Karl Raimund Popper. 1973. P. 42
[3] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. P. 133

nous savons comment observer, mesurer et décrire. (…) Sans principes de liaison, les principes internes d'une théorie, conclut Hempel, ne conduiraient pas à des implications vérifiables, et l'exigence de testabilité serait violée. »[1]

- Les lois générales qui sont formulées pour l'explication des phénomènes « ne sont pas strictes et sans exceptions, mais constituent des approximations valables à l'intérieur de certaines limites. »[2]

- Loin de la mise à l'épreuve de l'hypothèse, il importe que les jugements ne soient pas donnés à la hâte en fonction des tests favorables qu'elle peut passer. En effet, ces jugements doivent être suffisamment étudiés sous tous leurs aspects, soigneusement formulés, et rendus avec toute la précision exigée. Sur ce sujet, Carl Hempel constate que « le résultat favorable de n'importe quel nombre de tests ne prouve pas de façon décisive la vérité d'une hypothèse. »[3] Il fait cependant observer que cela ne signifie pas que « soumettre une hypothèse à un certain nombre d'épreuves qui, toutes donnent un résultat positif, ne nous avance pas plus que de ne l'avoir soumise à aucun test. »[4] Car, d'une part, ces tests positifs auraient pu donner des résultats contraires conduisant à rejeter l'hypothèse ; d'autre part, « un ensemble de résultats favorables obtenus en mettant à l'épreuve différentes implications vérifiables $I_1$, $I_2$ … $I_n$ d'une hypothèse montre que, pour autant que l'on s'attache à ces implications particulières, l'hypothèse est fondée; et si ce résultat ne fournit pas une preuve suffisante de l'hypothèse, il lui donne au moins quelque appui, il la corrobore ou la confirme au moins partiellement. »[5] En revanche, une fois infirmée par quelques tests suffisamment justifiés, l'hypothèse doit être éliminée. Et elle ne sera gardée qu'aussi longtemps qu'elle résiste aux épreuves, et passe ces tests avec succès, ou qu'une autre ne la remplace pas avantageusement dans la voie de la progression scientifique.[6]

---

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. p. 136
[2] Carl G. Hempel. 2012. p. 138
[3] Carl G. Hempel. 2012. p. 12
[4] Carl G. Hempel. 2012. p. 12
[5] Carl G. Hempel. 2012. p. 13
[6] Voir Karl Raimund Popper. 1973. P. 29, 271

## I.II.III. Sur le plan empirique

Il va de soi que l'empirisme est depuis longtemps la méthode suivie dans les recherches scientifiques, notamment dans les sciences de la nature. Mais l'empirisme serait-il une stratégie productive pour l'étude du langage ? Autrement dit peut-on considérer le langage comme un phénomène naturel pour l'étudier empiriquement ?

Cette question est au cœur du problème que nous traitons dans cette étude. Car c'est justement la continuité du débat millénaire sur le statut du langage (naturel ou conventionnel), qui fait toute la problématique du phénomène du langage, et toutes les questions qui s'y trouvent liées. D'autre part, comme c'est l'hypothèse *ML* qui est le sujet de notre étude, une hypothèse qui, en un sens, établit l'existence du rapport naturel entre le signe et ce qu'il désigne, il serait irraisonnable de déterminer à l'avance la nature d'un sujet, quand elle-même fait l'objet d'étude et de recherche.

Cependant, l'hypothèse que nous sous sommes engagée à étudier profondément comprend plusieurs formes de motivation linguistique, lesquelles ne sont pas toutes ni toujours ni uniquement un objet que nous pouvons traiter avec les seuls outils de la logique. Il arrive quelquefois que le travail nous conduise vers d'autres chemins de méthodologie de recherche, notamment lorsqu'il s'agit de la vérification d'un certain principe théorique formulé par induction sur un fait concret et réel du langage. Nous pouvons alors envisager effectivement la possibilité de recourir à des procédés qui peuvent prendre leur source dans la méthode empirique. Lorsque c'est le cas, il importe de prendre en considération les points suivants :

- **Vérifier la testabilité de l'hypothèse *ML*.**: C'est-à-dire la possibilité de la soumettre aux tests et aux épreuves empiriques, afin de vérifier son bien-fondé. En effet, comme le souligne Carl Hempel, « un énoncé ou un ensemble d'énoncés T ne peut être raisonnablement proposé à titre d'hypothèse ou de théorie scientifique que s'il se prête à des tests empiriques objectifs, au moins " en principe ". »[1] Cela veut dire s'assurer s'il serait possible de dériver de cette hypothèse des implications vérifiables, de type "si… alors" par exemple. « Mais si un énoncé ou un ensemble d'énoncés n'est pas testable, souligne Hempel, au moins en principe, si, en d'autres termes, il n'a pas d'implications vérifiables du tout, alors il ne peut être raisonnablement proposé ou admis à titre d'hypothèse ou de théorie scientifique, car on ne peut imaginer aucun résultat empirique qui s'accorde avec lui ou qui le contredise. Dans ce

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. p. 46

cas, il ne repose d'aucune façon sur des phénomènes et, comme nous dirons, *il manque de poids empirique*. »[1]

Cette question de testabilité de l'hypothèse nous mène à s'interroger sur les critères qui déterminent le système empirique et les exigences qu'il doit satisfaire. Car, la prise de connaissance de ces éléments permettra de nous fournir une idée préalable de la possibilité de soumettre l'hypothèse aux tests expérimentaux.

Selon Karl Popper, le système empirique doit théoriquement satisfaire à trois exigences : « Il devrait, tout d'abord, être *synthétique*, de manière à pouvoir représenter un monde *possible*, non contradictoire. En deuxième lieu, il devra satisfaire au critère de démarcation, c'est-à-dire qu'il ne devra pas être métaphysique mais devra représenter un monde de l'*expérience* possible. En troisième lieu, il devra constituer un système qui se distingue de quelque manière des autres systèmes du même type dans la mesure où il est le seul à représenter *notre* monde de l'expérience. »[2] S'y ajoutent de plus deux autres conditions, liées notamment à *l'effet physique* que produit le phénomène étudié : la première stipule que cet *effet* peut être reproduit, non pas uniquement par le théoricien, mais aussi par toute personne qui exécute l'expérience appropriée de la façon prescrite[3]; la seconde stipule que *l'effet* est reproduit à chaque fois que les conditions le favorisant se présentent. Ce qui signifie l'abandon de toute hypothèse qui décrit un *effet* sans donner suite de façon régulière.

- **La diversité des tests :** c'est-à-dire que « la confirmation d'une hypothèse, écrit C. Hempel, dépend non seulement du nombre de faits favorables qu'on a réunis, mais aussi de leur diversité : plus celle-ci est grande, et plus fortement l'hypothèse se trouve corroborée. »[4] En effet, la diversité des tests s'avère un élément prépondérant dans l'évaluation de l'hypothèse et « les théories scientifiques, remarque Hempel, sont souvent corroborées par des constatations empiriques d'une diversité étonnante. »[5]

- **Les facteurs associés à l'hypothèse et à sa crédibilité :** Si une hypothèse est formulée en un certain temps et lieu, c'est qu'elle est le produit de tous les facteurs et conditions scientifiques qui ont pu favoriser sa naissance. Par conséquent, son acceptation est le résultat de tout un corpus de connaissances admises à l'époque par la science. Dans ses *Eléments d'Epistémologie*, Hempel indique que « la crédibilité de l'hypothèse H à un moment donné dépend en toute rigueur, de toutes les parties concernées de la connaissance scientifique de

---

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. p. 46
[2] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P.36
[3] Karl Raimund Popper. 1973. P. 42
[4] Carl G. Hempel. 2012. p. 52
[5] Carl G. Hempel. 2012. p. 54

ce moment, y compris de tous les faits concernant cette hypothèse et de toutes les hypothèses et théories alors admises qui lui apportent un appui (…) c'est par référence à tous ces éléments que la crédibilité de H doit être établie. »[1]

- **L'irréfutabilité de l'hypothèse :** Dans le cas où l'hypothèse s'avère irréfutable, comment peut-on distinguer sa vérité de sa fausseté ?

Dans la mesure où la *ML* est une question qui d'une part se rapporte à la réalité du langage, et d'autre part à un problème philosophique de représentation, une hypothèse construite sur la base de cette question peut être testée par deux manières : en tant que hypothèse empirique et hypothèse philosophique. Voici la méthode de test que propose le philosophe Popper pour chacun de ces deux cas :

S'agissant des théories empiriques, « nous testons nos théories : nous en faisons l'examen critique, nous essayons de les réfuter (…) nous pouvons aussi recourir, pour l'examen, à des arguments empiriques. Mais ceux-ci n'interviennent qu'avec d'autres considérations critiques. La démarche critique de la pensée comme telle demeure notre principal instrument. Nous n'avons recours aux observations que si elles peuvent trouver place dans la discussion. »[2]

S'agissant des théories philosophiques, voici les problèmes principaux qui se posent: « est-il possible d'évaluer une théorie irréfutable de manière rationnelle, c'est-à-dire critique? Quelle argumentation rationnelle pouvons-nous produire en faveur d'une théorie ou contre une théorie que nous savons être ni démontrable ni réfutable ? (...) pouvons-nous la discuter de manière rationnelle et critique ? Son irréfutabilité ne constitue-t-elle pas, à l'égard de toute discussion critique, un obstacle insurmontable ? »[3] A ces questions, Popper répond : « un tel discours reviendrait cependant à supposer que les théories philosophiques - partant, irréfutables - ne sauraient être discutées et qu'un penseur responsable ne peut que leur substituer des théories empiriquement testables, afin de rendre possible une discussion rationnelle. »[4]

- **Les limites de la méthode empirique :** au regard des considérations que nous venons de mentionner sur la méthode empirique, de quelle manière serait-il possible de soumettre l'hypothèse ML aux tests et la mettre à l'épreuve? En d'autres termes, existe-t-il des limites pour tester cette hypothèse empiriquement ?

---

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. p. 70
[2] Karl Raimund Popper. Conjectures et Réfutations. 1985. P. 295
[3] Karl Raimund Popper. 1985. P. 295
[4] Karl Raimund Popper. 1985. P. 296

En réalité, vu la nature spécifique du langage, et l'idée d'une hypothèse, comme celle de *ML*, formulée afin de rendre compte de la relation compliquée qui lie le signe linguistique, la réalité et la conception mentale de cette réalité, il est clair que définir une méthode efficace à son sujet est également une question compliquée. Cependant, comme nous l'avons clairement indiqué, nous avons opté, en premier lieu, pour l'analyse logique du discours, et du raisonnement. Car, n'oublions pas que pour la *ML*, il s'agit à la base d'une position qui doit être justifiée par un raisonnement logique, et que notre enquête sera justement consacrée à l'étude de ce raisonnement en s'appuyant sur les règles de la logique déductive. En deuxième lieu, l'hypothèse sera examinée du point de vue scientifique. Cela veut dire vérifier le respect des exigences épistémologiques principales que l'hypothèse devrait satisfaire en toute rigueur. En troisième lieu, l'hypothèse peut, à la limite, faire l'objet de recherches empiriques.

Il importe toutefois de souligner la difficulté d'envisager un tel recours. Car, dans la mesure où le sens de *motivation* est entendu comme un lien entre le mot et sa signification, la possibilité physique qui permet à chacun de percevoir l'existence ou non d'un tel lien, en sorte qu'il se présente universellement comme tel, reste de toute évidence une question incertaine, douteuse et insaisissable, ou pour le mieux, disons relative. La raison en est certainement la nature particulière du langage qui fait de ce dernier un carrefour entre le matériel, le réel et le spirituel. Ainsi, pour saisir le sens d'un mot et l'entendre, on se réfère, non pas au cinq sens fixes communs aux hommes, mais plutôt à l'intellect, c'est-à-dire à une question variable chez les individus, voire même chez le même individu en deux moments différents. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, le recours à l'empirisme pour l'évaluation de l'hypothèse *ML* ne peut être envisagé que de manière limitée et dans la mesure du possible, c'est-à-dire lorsque il s'agit des formes de motivation accessibles, sans ambiguïté, par les sens fixes.

Enfin il faut garder à l'esprit l'essentiel de ce travail, le but de la recherche qui, en dernière analyse, consiste à « rendre compte d'une façon systématique et cohérente des "faits", des phénomènes que nous rencontrons dans notre expérience sensible, et les suppositions explicatives devraient, en toute rigueur, ne faire appel qu'à des entités ou à des processus qui soient, au moins potentiellement, des faits accessibles à nos sens. »[1] Pour ce faire, nous nous armons de notre raison pour coordonner les règles de la logique, les normes de scientificité définies et, si besoin, les bases de la recherche empirique, au profit de l'évaluation scientifique et rationnelle de l'hypothèse *ML*.

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'épistémologie. 2012. p. 146

# 2e Partie : Problèmes du langage et motivation linguistique

## II. Chapitre I : Eléments du signe linguistique, définition et problématiques

Comme toute présentation d'un sujet au sein d'un champ qui n'est pas considéré à proprement dit comme le sien, tel que l'étude du langage dans le domaine de la philosophie – même si nous demeurons persuadée que la philosophie des sciences est une partie inhérente et fondamentale de tout champ de savoir qui se veut scientifique – ce chapitre commence par une définition basique du signe linguistique, des éléments qui le composent et de la complexité des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Mais il tente en particulier de mettre en scène les enjeux et problèmes principaux liés à l'étude du langage et du signe linguistique qui font que ce dernier se présente toujours comme une problématique, tant sur le plan de l'objet d'étude, que sur les théories d'explication. Ainsi, les thèmes discutés dans ce chapitre seront choisis en guise de prélude à l'étude analytique de la motivation linguistique.

### II.I.I. Le signe en total

Dès les premières réflexions menées sur le statut du signe linguistique – quels que soient les termes utilisés pour le désigner, tels que "mot", "nom", "terme" "vocable" "monème" – nous pouvons voir sans difficulté qu'elles débouchent toutes sur l'idée de définir le signe du langage comme une structure composée d'éléments. Bien évidemment, cette composition tient au fait que le langage parle du monde extérieur, et ce monde inclut tout ce qui peut traverser notre esprit : objets perceptibles, imperceptibles, idées réelles ou irréelles, imaginations, sentiments, besoins, impressions, jugements… Bref, tout ce que l'homme peut communiquer à son homologue.

Durant son histoire, la conception du signe linguistique a varié dans la manière de décrire sa structure et les éléments qui le composent. Ainsi, peut-il se présenter en tant que :

1- Structure binaire : C’est-à-dire une relation entre deux éléments. Ceux qui soutenaient cette idée, notamment à l'âge antique, essayaient en réalité d'éviter la complexité du langage, en optant soit pour une idée simpliste du langage comme un lien entre le mot et la chose, soit pour une idée généraliste qui fait intervenir en somme deux parties : une

matérielle, sonore et une conceptuelle, en laissant à chaque partie les différents concepts qui peuvent leur être associés.

2- Structure ternaire : C'est la conception qu'on peut trouver plus couramment chez les philosophes et linguistes. Elle définit le signe comme renfermant la forme, la chose, et l'idée de la chose. Ainsi, par rapport à la structure binaire, on fait intervenir généralement un élément de pensée qui joue l'intermédiaire entre le mot et la chose. La désignation de ces trois éléments diffère toutefois selon la conception qu'en ont les philosophes et la manière d'appréhender la structure du signe linguistique. Ainsi, chez les Stoïciens[1], trois choses sont liées les unes aux autres, le *signifié* qui est la chose, le *signifiant* (la parole) et le *porteur* (l'objet extérieur) ; chez les auteurs de la *Logique* de Port-Royal, le signe renferme deux idées, l'une de la chose qui représente, l'autre de la chose représentée.[2] Au XIX e siècle, John Stuart Mill (1806-1873) distingue entre le nom, la dénotation et la connotation.[3] Ce n'est qu'à partir du structuralisme, dont l'origine remontait à Saussure, que la linguistique moderne a adopté la structure ternaire désignée par le signifiant, le signifié et le référent.

3- Une structure quaternaire : la conception du signe comme une composition de quatre éléments n'est pas très courante, pour ne pas dire rare. On peut la trouver par exemple chez Frege qui distingue, à côté du *signe*, *sens* et *dénotation*, un quatrième élément plus subjectif et individuel appelé *représentation*.[4]

Un aperçu général de la définition du signe linguistique et de ses différentes structures permet d'en dégager trois considérations principales :

**La première** est que la forme sonore est toujours représentée comme "une" et "indivisible", tandis que les autres éléments représentent les différentes faces de la partie conceptuelle du signe linguistique.

**La deuxième** est que la désignation des faces de la partie conceptuelle varient selon les liens plus ou moins proches qu'elles entretiennent avec chacune des deux parties principales du signe linguistique (*forme sonore/forme conceptuelle*), et ce en fonction de la place que leur accorde la théorie du signe proposée, Ainsi, dans *La Logique* de Port-Royal, on peut lire que « le mot-

[1] Cité par Jean-Baptiste Gourinat. La dialectique des stoïciens. Paris : J. Vrin 2000 p. 111-112
[2] Logique de Port-Royal; introduction par P. Roubinet. Lille: librairie René Giard 1964 p. 54.
[3] J. S. Mill. Système de Logique. Tome 1. 1866. P. 30-31
[4] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 105

signe se loge dans l'espace ouvert par l'idée qui représente son objet »[1]; chez John Stuart Mill, le concept de "connotation" relève du mot[2] ; alors que chez Charles Sanders Peirce (1839-1914), la signification relève du signe et de la pensée[3] qu'il appelle " l'interprétant du premier signe"[4] ; tandis que chez Frege, la "représentation" relève du sens, ou de la chose elle-même… etc.

**La troisième** consiste dans l'Inséparabilité des éléments du signe linguistique[5] ; ils ne le sont que par abstraction comme le dit Saussure[6]. La difficulté demeure toutefois dans la définition de la nature du rapport qui lie ces éléments, les uns par rapport aux autres au sein de la structure du signe, faisant de ce dernier une unité inséparable. Encore une fois, c'est en fonction de la manière de percevoir ces rapports que les éléments du signe sont définis.

Cette petite présentation pourrait créer une image floue des éléments qui composent le signe linguistique, ou ne permettrait pas d'entendre clairement l'identité de chacun d'eux, le rôle et la fonction qu'il occupe au sein de la structure du signe. Il convient donc d'expliciter les divers termes utilisés par les philosophes et linguistes pour décrire la composition du signe:

### *II.I.I.I. La partie sonore (ou physique):*

Elle est dite aussi *la partie matérielle* du signe, étant donné qu'elle est constituée du support physique, à savoir *une suite de sons*, pour emprunter l'expression de Saussure.[7] Elle est donc la *forme* par rapport au *fond*. Cette forme a deux aspects[8]:

i) l'oral, c'est-à-dire la linéarité articulatoire et acoustique des sons. Il se caractérise par la présence d'un canal à travers lequel le message sera transmis.

ii) l'écrit, c'est-à-dire la forme graphique des sons.

Jusqu'ici, nous ne parlons pas du contenu conceptuel du support physique. C'est pourquoi nous n'avons pas utilisé le terme "signifiant" dans cette phase, car ce dernier fait aussitôt appel au *signifié*. Mais nous allons doucement dans cette démarche un peu subtile qui cherche à

---

[1] Arnauld et Lancelot. Grammaire générale et résumée. Paris : republications Paulet. 1969. 1969. p. XVIII. Préface de Michel Foucault.

[2] John Stuart Mill. Système de logique, déductive et inductive, vol. II. Paris : éd. Ladrange 1866 p. 239.

[3] Charles Sanders Peirce. Écrits sur le signe; rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle. Paris : Éditions du Seuil, 1978 P. 142

[4] Ch. Peirce. 1978. P. 121

[5] « Les deux catégories du signifiant et du signifié, dit Claude Lévi-Strauss, se sont constituées simultanément et solidairement, comme deux blocs complémentaires ». Marcel Mauss. Sociologie et Anthropologie (1950); précédé d'une Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss par Claude Lévi-Strauss. Paris PUF 2013. P. XLVII

[6] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 232. 1693-1695.

[7] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 323. 1693

[8] Il existe certes un troisième aspect tactile pour les sourds-muets. Mais ce sujet ne fait pas partie des recherche de cette étude.

comprendre les processus de formation du sens. Voici les différents termes associés à cette partie sonore, classés, pour cet objectif, dans un ordre progressif :

### II.I.I.I.I. Une suite de sons

Une suite de sons est-elle effectivement quelque chose de purement physique et matériel, autrement dit sans contenu ?

En réalité, c'est à partir de cette question qu'émergent toutes les discussions sur le statut du signe. Car cette question cherche à déterminer d'où vient à la forme phonique sa puissance de signifier. Voilà la première difficulté extrême en linguistique. En effet, cette question en entraîne plusieurs autres, non moins compliquées ou contestables, telle que : cette puissance de signifier relève-t-elle des sons eux-mêmes ? De la pensée ? De la connaissance ? De l'habitude ? Ou d'une toute autre raison non encore découverte ?

En fait, cette problématique remonte à l'âge antique qui a connu deux doctrines opposées de la philosophie du signe : celle d'Epicure, *le signe est sensible*, et celle des Stoïciens, le signe est intelligible. La première assignant la faculté de signifier au signe lui-même, à sa sensibilité évocatrice, la deuxième à l'intellect qui la saisit du signe, de son pouvoir révélateur, puisque, dans ce cas, le signe permet de révéler et d'exprimer les objets imperceptibles.[1]

Assurément, cette étude ne cherche pas à entamer une discussion sur cette question ou à prendre position à l'égard de telle ou telle doctrine. La réflexion philosophique du langage ne s'en contente certainement pas ; elle multiplie ses tentatives dans l'objectif de parvenir à esquisser une explication théorique et objective de la nature du signe linguistique et de la manière dont il désigne les choses.

Toutefois, le fait de déterminer si "la suite de sons" est réellement quelque chose de purement physique et sans contenu trouve son écho dans la conception saussurienne du signe. Car, dans l'enseignement du maître, se trouve nettement formulée cette idée de la séparabilité de la forme phonique par rapport au contenu conceptuel, grâce notamment au "principe" de l'arbitraire qu'il a adopté comme fondement théorique de la linguistique générale[2]. Néanmoins, cette "suite de sons" ne doit pas être entendue comme exempte de tout rôle dans le processus de signification. Selon le linguiste genevois, elle dispose d'une fonction permettant de former ce qu'il appelle "l'image acoustique". Alors, de quoi s'agit-il?

---

[1] Voir Gérard Verbeke. La philosophie du signe chez les Stoïciens. Dans : Les stoïciens et leur logique. Paris : J. Vrin, 1976. p. 402-403. p. 411.

[2] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. 1121. P 152

### II.I.I.I.II. L'image acoustique des sons

L'expression étant introduite par Saussure, voici comment il la définit : « L'image acoustique ⟨n'est pas le son matériel⟩, c'est l'empreinte psychique du son : (au sens de sensorielle, fournie par les sens mais non physique ) »[1]. Est-ce que cela veut dire que la *suite de sons* a deux côtés, l'un physique, l'autre psychique ? En fait, Saussure ne garde pas la même description qu'il vient de faire, car, dans un autre passage, il attribue le caractère psychique, en proportion variable, et à l'image acoustique et à la suite de sons : « Dans la conception rationnelle nous retrouvons deux termes, mais ces deux termes seront cette fois et ils seront tous deux dans le sujet et sont tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. Ici le terme le plus matériel serait *arbos* ⟨et *arbre* le terme le plus psychique⟩. »[2]

Si les deux expressions (l'image acoustique et la suite de sons) sont toutes deux plus ou moins des éléments psychiques, cela ne répond en rien à la question de savoir l'origine de la puissance de signifier. Car nous ne savons plus si cet élément psychique se produit par l'effet du son ou par un autre effet qui se trouve "dans le sujet" comme le dit Saussure. En tout état de cause, ce qui semble moins douteux, c'est que l'usage du terme "image" par Saussure en vue de la description des sons confère à ces derniers une certaine faculté évocatrice ; ce qui n'échappe pas au maître suisse qui, pour cette raison même, justifie le maintien de ce terme dans son enseignement, notamment au sujet de la *limitation de l'arbitraire*.[3] En effet, le fait de concéder aux sons un certain pouvoir évocateur affaiblit à lui seul le concept d'arbitrarité linguistique, tout en consolidant en même temps la thèse de la motivation linguistique, comme nous allons voir plus loin.

### II.I.I.I.III. Le signifiant

Après *la suite de sons* et *l'image acoustique*, vient l'expression *signifiant*. Il faut noter tout d'abord que ce classement qui met le "signifiant" dans le dernier ordre concernant le côté physique est bien intentionnel. Car, on est en phase de transmission, de passage de la forme au contenu. Tout à l'heure, nous avons parlé du *signifiant* en tant que véhiculant le *signifié* et lui faisant appel. Cette idée se confirme une fois de plus avec l'analyse sémantique du morphème

---

[1] Ferdinand De Saussure. Troisième cours de linguistique générale) (1910-1911), d'après les cahiers d'Emile Constantin ; édité par Eisuke Komatsu et Roy Harris. Oxford. New York. Seoul. Tokyo : Pergamon press 1993. P. 74

[2] Ferdinand De Saussure. Troisième cours… (TCLG). 1993. P. 75

[3] « *Image* est pris au sens le plus général de figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination. Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évocatrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire que nous gardons cette expression. » Ferdinand De Saussure. Troisième cours… TCLG. 1993. P. 76

"signifiant", un petit détail qui fait la spécificité de ce terme. Ainsi, l'utilisation du *participe présent* du verbe *signifier* implique l'existence d'un sujet sous-jacent supposé accomplir une action, celle de *signifier*; autrement dit "le signifiant" *est en train de signifier quelque chose*. Il ne signifie donc que par ce qu'il est doté de son propre pouvoir de signifier, comme le dit aussi la linguiste F. Gadet[1]. Et c'est pourquoi les termes *signifiant* et *signifié* ne peuvent que s'appeler mutuellement l'un à l'autre.

De tout ce qui précède sur la partie sonore du signe, il est clair que cette dernière ne peut se concevoir comme un élément purement physique, même dans les théories du langage qui sont fondées sur l'inexistence du lien entre la forme et le fond. « Le signifiant, dit Maurice Toussaint, n'est pas une étiquette économique collée sur un concept. Il fait corps avec lui au niveau le plus fondamental. Si cette liaison nous échappe c'est que n'y croyant pas nous n'avons pas encore mis tous nos moyens en œuvre pour la déceler, voilée qu'elle est par les multiples visages qu'elle revêt. »[2]

## *II.I.I.II. La partie conceptuelle*

C'est la partie qui concerne la signification du mot, c'est-à-dire tout ce à quoi peut se référer le signe linguistique. Comme dans le cas de la partie physique et sonore, la partie conceptuelle connaît elle aussi plusieurs termes qui expriment avec quelques nuances ce côté de sens du mot. Nous allons donc les suivre progressivement un par un :

### II.I.I.II.I. Le signifié

Le *signifié* est l'une des premières manifestations de la partie conceptuelle du signe. Il est aussi appelé le sens du mot[3], ou sa connotation. Sans complexité, le *signifié* est toujours décrit en contiguïté avec le *signifiant*, avec lequel il entretient des liens très étroits. « Plus positivement, dit M. toussaint, on appellerait "signifié" les diverses et multiples engrammations d'un "signifiant". »[4] Cette sorte de dépendance et de subordination entre le *signifiant* et le *signifié* relève de deux raisons :

Sur le plan sémantique, comme dans le cas du *signifiant*, le terme *signifié* renvoie à son contenu grâce à sa forme grammaticale comme participe passé et voix passive : ceci implique que *quelque chose s'est produit par l'acte de signifier*, et par un agent indéfini qui l'a fait produire, à savoir le *signifiant*. Du coup, l'action de signifier étant terminée, le *signifié* enveloppe

---

[1] Françoise Gadet. Saussure, une science de la langue. Paris : PUF 1987. P. 124
[2] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. Paris: Didier Erudition 1983 P. 77
[3] France Farago. Le Langage. Paris : Armand Colin. 1999. P. 110
[4] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe.1983 P. 112

alors en lui la chose produite. En d'autres termes, s'il y a un agent qui produit une action (le signifiant), il y aura certainement dans l'ordre logique une chose produite par cette action (le signifié). Ainsi, l'un indique la présence de l'autre, et « le signifiant et le signifié, estime M. Foucault, ne sont liés que dans la mesure où l'un et l'autre sont (ou ont été ou peuvent être) représentés, et où l'un représente actuellement l'autre. »[1]

Sur le plan linguistique, et notamment du point de vue structuraliste, le *signifié* est considéré comme relevant du système de la langue. C'est-à-dire que sa valeur est déterminée uniquement par rapport aux autres termes de la langue; autrement-dit, sans égard à la réalité extralinguistique, puisque ce signifié, comme le dit la philosophe F. Farago, « n'est jamais quelque chose que l'on pourra *montrer* du doigt »[2]. En effet, « le signifié fait partie d'un signe d'une langue. Il peut être délimité par les règles d'usage de ce signe, écrit Ch. Lehmann. »[3]. L'origine de cette idée provient du fait que si chaque langue est un système particulier, c'est qu'elle opère un certain découpage de la réalité qui la distingue des autres systèmes linguistiques. Du coup, le propre des signifiant et signifié est de suivre l'ordre du système de la langue dont ils font partie.

Ainsi, dans le système anglais, on distingue

*"How much*", et " *How many* " ; quand le système français connaît une seule forme : "*combien*"

La place des pronoms personnels dans l'expression verbale. Ex. : "I miss you ", mais "tu me manques" etc.

Etant indépendant de la réalité extérieure, et associatif au système de la langue, le *signifié* est déterminé selon l'ordre contextuel dans lequel le *signifiant* est introduit. Cela veut dire, qu'on peut avoir plusieurs *signifiés* pour un seul *signifiant*. Autrement dit, il ne suffit pas de prononcer le *signifiant* pour saisir son *signifié* ; c'est seulement l'étude du système de la langue et le contexte de l'énoncé qui permettent de connaître le type du *signifié* associé au *signifiant*. Le statut du *signifié* ainsi décrit peut soulever une sorte d'opacité et d'ambiguïté quant à son contenu. C'est pourquoi le *signifié* se trouve quelquefois défini par certains linguistes en termes de virtuel ou d'inconscient, comme ce passage du linguiste contemporain Christophe Cusimano qui, traitant de la polysémie, écrit : « étant l'attestation construite d'un consensus d'une

---

[1] Michel Foucault. Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines. Paris : Gallimard, 1966. P. 81

[2] France Farago. Le Langage. 1999. P. 110

[3] Christian Lehmann. Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique. Dans : Nouveaux regards sur Saussure. Genève : Droz 2006. p. 107-123. 2006 P. 110

communauté linguistique… le signifié est donc de l'ordre du virtuel ; et de l'inconscient en ce sens que l'intégralité du signifié n'est pas donnée aux locuteurs dès qu'ils prononcent un mot : il correspond donc d'une part à la somme de toutes les impressions sémantiques individuelles»[1]. Ce serait peut-être pour ce statut spécifique dont il dispose que le philosophe M. Foucault réévalue la relation qui le lie avec le *signifiant*. Pour lui, une telle relation n'est pas à chercher entre ces deux éléments puisqu'elle relève en dernière analyse de la connaissance : « il n'y a de signe qu'à partir du moment où se trouve *connue* la possibilité d'un rapport de substitution entre deux éléments déjà *connus*. Le signe n'attend pas silencieusement la venue de celui qui peut le reconnaître : il ne se constitue jamais que par un acte de connaissance ».[2]

Sortons maintenant du système linguistique, pour examiner de près une autre manifestation conceptuelle qui se rapporte cette fois à la réalité extralinguistique :

### II.I.I.II.II. Le désigné

Ce qu'on entend d'habitude par le *désigné* est le référent, c'est-à-dire l'objet du monde (un arbre, un animal, un astre etc.) ; mais l'erreur se produit dès qu'on pense que ce terme désigne uniquement la réalité perceptible. Le désigné, aussi appelé *dénotation*, est tout simplement la réalité extralinguistique, quel que soit l'objet désigné : perceptible, imaginaire, irréel, etc. En effet, le langage parlant du monde, il faut entendre ce monde comme tous les objets exprimables et communicables qui peuvent traverser l'esprit.

Du coup, nous avons tenté de définir le *désigné* comme couvrant une partie référentielle (le référent) et une partie conceptuelle (le concept). Or cette définition est problématique, car il est encore plus difficile de distinguer entre l'entité du *référent* et l'entité du *concept*, entre un terme qui désigne un individu particulier et un terme général qui désigne un genre ou une espèce.

En fait, discuter de cette question nous mène inévitablement aux anciens débats classiques qui agitaient les courants philosophiques, notamment au Moyen-âge, et portaient sur le statut du concept, plus particulièrement sur le statut des *universaux*. Ainsi, s'agissant du terme "*animal*" ;

**Pour le nominalisme**, les concepts et les idées générales n'ont pas d'existence réelle, ils ne sont que des mots, des constructions humaines établies pour servir à la réflexion. Par conséquent, le concept du terme "*animal*" n'existe pas dans la réalité. En revanche, ce qui existe réellement c'est uniquement les particuliers, les individus (un tel ou tel animal en particulier).

---

[1] Christophe Cusimano. La polysémie. Essai de sémantique générale. Paris: L'Harmattan. 2009 P. 51. Voir aussi Jacqueline Picoche. Structure sémantique du lexique français. Paris : Fernard Nathan 1986. P. 8.

[2] Michel Foucault. Les mots et les choses. 1966. P. 73

**Pour le conceptualisme**, les concepts sont des opérations de pensée à partir d'une réalité particulière, en ce sens qu'ils n'ont pas une existence en eux-mêmes, mais uniquement en tant que conçus par la pensée. Ainsi, le concept d'"*animal*" est construit dans la pensée en observant la réalité des êtres appartenant à cette catégorie.

**Pour le réalisme**, les concepts et les idées générales ont une existence réelle en soi, ils supposent quelque chose de réel. Ainsi, le concept d'"*animal*" existe en lui-même, et non seulement dans la pensée.

**Pour l'essentialisme**, les concepts et les idées générales ont une existence, non seulement réelle mais aussi indépendante des objets qu'ils désignent, car ils portent de par leur nature une essence idéelle. On peut dire aussi que, selon cette doctrine, les concepts sont eux-mêmes des objets. Ainsi, le concept "*animal*" n'est entendu comme tel que parce qu'il existe une essence d'animal, préexistant déjà à l'objet particulier d'un quelconque animal ou de toute une classe d'animaux.

Alors, laquelle parmi ces doctrines explique pertinemment la réalité du concept ?

Pour pouvoir répondre à cette question, cherchons tout d'abord les éléments communs à ces quatre doctrines. Nous avons d'un côté la *réalité*, de l'autre la *pensée*. C'est-à-dire d'un côté le déterminé de l'autre l'indéterminable. Du point de vue scientifique, seul le déterminé peut être pris en compte, l'objet de la pensée en revanche, la manière de représenter les objets demeurent des questions qui relèvent de la métaphysique, étant donné que ni la logique, ni la science, ne peuvent affirmer ou réfuter aucune des thèses doctrinales en question. Voilà un deuxième problème fondamental dans les sciences du langage.

Néanmoins, et afin de sortir de cette problématique, nous nous contentons dans cette étude de définir le **désigné** comme *l'élément qui relève de la réalité extralinguistique*. Que cet élément soit dans le mot, dans la pensée, dans la réalité, ou dans un objet indépendant, qu'il soit construit à partir d'une telle ou telle base, tout cela ne fait pas partie des préoccupations de cette recherche qui se veut être avant tout fondée sur une analyse logico-épistémologique des thèses proposées.

### II.I.I.II.III. Le concept

C'est l'idée "dans la tête" ; c'est-à-dire ce qui relève de la pensée : elle peut généralement se construire soit à partir du mot – par exemple ce que l'image psychique du son produit dans l'esprit -, soit à partir des choses (tout objet du mode exprimable), soit de ces deux éléments en même temps.

### II.I.I.II.IV. Le référent

Comme nous venons aussitôt de le dire, le *référent* a généralement le même statut que le *désigné*, c'est-à-dire en tant qu'objet de la réalité auquel renvoie l'expression, quelle que soit la nature de cet objet (réel ou imaginaire). La seule petite nuance entre les deux expressions serait plutôt linguistique à notre avis. Ainsi, avec le terme *désigné*, il y aurait un lien plus étroit entre l'expression (qui désigne) et son objet (*désigné)*, qu'entre le signe et son *référent* ; car, dans ce dernier cas, l'objet du référent aurait une tendance à être plutôt indépendant par rapport au signe qui l'exprime.

Au reste, il convient de noter qu'au sein d'une même langue, l'objet des expressions peut changer en fonction de certaines conditions spatio-temporelles. Ainsi, en des moments et des lieux relativement différents, on peut voir que de même qu'un certain référent peut être désigné par des formes phoniques différentes, de même un signe peut renvoyer à des référents différents.

### II.I.I.II.V. La représentation

Cette expression est utilisée très fréquemment par les auteurs de l'époque classique comme moderne quand il s'agit d'expliquer la manière dont le signe désigne son objet. Son emploi récurrent de tout temps aurait un effet un peu négatif ; car à force de l'utiliser, quel que soit le contexte, elle finit par ne plus pouvoir révéler une idée claire de son contenu, au moins pour le lecteur. C'est pourquoi, n'étant pas présentée de manière suffisamment explicite, l'expression "*représentation*" trouvera ici une place relativement plus large par rapport aux autres expressions.

Le dictionnaire Le Robert définit le terme *représentation* par « le fait de rendre sensible (un objet absent ou un concept) au moyen d'une image, d'un signe, etc. - Action de représenter (la réalité extérieure) dans les arts plastiques ; l'image, le signe qui représente. (...) 2. En psychologie. Processus par lequel une image est présentée aux sens.= perception. »[1] Cette définition soulève les quelques points suivants :

i) Elle suppose que quelque chose de latent ou d'inactif est rendu sensible, par le biais d'opérations psychologiques ou intellectuelles.
ii) Elle implique deux choses : ce qui représente (un objet ou un concept) et la chose représentée (image). C'est-à-dire que "ce qui représente" en se présentant aux sens, permet de produire la chose représentée.

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1154

iii) Seulement, si l'on veut suivre cette définition générale en matière de langue, il n'est pas évident de déterminer avec précision les éléments *qui représentent* et ceux qui *sont représentés*. La question reste variable dans la réflexion des philosophes. Ainsi, chez les auteurs de *La logique de Port-Royal*, la *représentation* est le produit entre deux idées contenues dans le signe, celle qui représente et celle représentée[1] ; chez Hegel la *représentation* a deux formes, d'une part, elle s'accomplit dans l'intelligence à partir du mot, d'autre part, elle est le produit de la réalité extérieure et le sentiment qu'on en a consciemment ou inconsciemment.[2] Chez Foucault, elle est contenue dans le signifiant à partir duquel elle se forme, tandis que « le signifié se loge sans résidu ni opacité à l'intérieur de la représentation du signe, dit-il »[3].

Chez Frege, en revanche, la *représentation* est d'un tout autre ordre de manifestation conceptuelle du signe: elle s'opère à partir du signe qui tient lieu de "la chose qui représente" et dont "la chose représentée" fait référence aux souvenirs particuliers, aux impressions personnelles des choses. Et c'est en raison de ce nouvel ordre d'élément du signe que nous tenons à présenter sa thèse avec un peu plus de détails.

La théorie du signe chez Gottlob Frege, publiée dans son fameux article *Sens et dénotation* (1891), est composée de quatre éléments : le *signe* (la forme phonique), le *sens* (la manière de dénoter), la *dénotation* (le référent), et la *représentation*. Dans cet article qui traite du sujet du "nom propre" en particulier, mais aussi du signe linguistique en général, le logicien fait valoir qu'un nom propre ne désigne pas directement son objet, et qu'il n'a, en fait, de dénotation que parce qu'il a d'abord un sens. Frege donne comme exemple l'« étoile du matin » et l'« étoile du soir » qui, tous les deux, désignent le même objet, mais en procédant de deux façons différentes pour le dénoter : dans l'une, on parle de celle observée le matin, dans l'autre, celle observée le soir.[4]

Dans cette théorie, la *représentation* occupe une place distinguée du *sens*. Alors que ce dernier se caractérise par sa nature objective et commune à tous, la *représentation*, en revanche, reflète le côté conceptuel subjectif du signe, lequel est relatif à la manière de voir et de sentir de chacun. La *représentation* est ainsi le produit des impressions et des expériences personnelles. Voici la définition exacte qu'en donne Frege : « La représentation associée à un signe doit être distinguée de la dénotation et du sens de ce signe. Si un signe dénote un objet perceptible au moyen des sens, ma représentation est un tableau intérieur, formé du souvenir des impressions

---

[1] Logique de Port-Royal. 1964. P. 54.

[2] G.W.F. Hegel. (1770-1831). Propédeutique philosophique. Paris : éd. De Minuit 1963. p. 206. (§155); p. 198. (§133)

[3] Michel Foucault. Les mots et les choses. 1966. p. 78

[4] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971 p. 104

sensibles et des actions externes ou internes auxquelles je me suis livré. Dans ce tableau, les sentiments pénètrent les représentations ; la distinction de ses diverses parties est inégale et inconstante. Chez le même individu, la même représentation n'est pas toujours liée au même sens. Car la représentation est subjective ; celle de l'un n'est pas celle de l'autre. »[1]

Ainsi, l'élément de *représentation* constitue la quatrième dimension dans la théorie frégéenne du signe. L'idée de l'existence de cet élément est par ailleurs justifiée par le théoricien pour les raisons suivants :

i) Le fait que la représentation construite à partir d'une quelconque expression serait souvent attribuée à son auteur, tandis que le sens commun en est exempt: « Rien ne s'oppose à ce que l'on parle du sens sans autre précision ; à l'inverse, une représentation doit être attribuée à quelqu'un et datée. »[2]

ii) « Il n'y a pas d'obstacle à ce que plusieurs individus saisissent le même sens ; mais ils ne peuvent pas avoir la même représentation. »[3]

iii) La représentation dans la théorie frégéenne du signe se dote d'une valeur fonctionnelle dans la mesure où elle permet d'accomplir les processus de définition de sens.

iv) En plus de ces justifications, nous pouvons aussi ajouter que le concept de *représentation* frégéenne, ainsi décrit, permettrait aussi de donner une idée pour expliquer le phénomène de la diversité des langues. Car si la *représentation* est le produit de l'intellect et de la pensée, et que celle-ci n'est évidemment pas la même pour tout le monde, même au sein d'une même communauté linguistique, on peut alors raisonnablement conclure que la pensée qui saisit la chose ne la conceptualise pas de la même manière. En particulier, cette question se vérifie plus clairement au sujet de la diversité des langues. Des philosophes comme Johann Gottfried Herder (1744-1803), ou Wilhelm Von Humboldt (1767-1835), ont toujours souligné l'existence d'un lien étroit entre la diversité linguistique et la diversité intellectuelle[4]. En effet, les observations qu'ils ont faites sur les langues et leur évolution ont montré que, « les nations se trouvant en présence d'éléments linguistiques qui leur préexistent, et ceux-ci mêlant leur nature propre à la représentation des objets, il est impossible à l'expression et au concept de rester indifférents l'un à l'autre, souligne Humboldt. »[5]

Dans ses études sur le langage et la pensée, la linguiste Stéphane Robert fait valoir ce sens de représentation frégéenne et son statut tout à fait personnel et subjectif. Seulement, elle

---

[1] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 105
[2] G. Frege. 1971. P. 106
[3] G. Frege. 1971. P. 106
[4] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 445
[5] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi… 1974. P. 88

a présenté le sujet différemment et lui a conféré une autre définition, celle d'"*épaisseur du langage*". Ainsi, pour la linguiste, « les mots ne sont pas des concepts ; ce sont des “ déclencheurs de représentations ” qui rentrent dans un réseau complexe de relations présentant des propriétés structurelles et fonctionnelles spécifiques. »[1] Dans ce réseau, l'expérience prend part à la signification et en fait partie inhérente. « Cet ensemble de relations entre les représentations associées aux mots constitue un tissu représentationnel complexe qui est à l’interface entre le langage, la pensée et l’expérience ; c’est un lieu où le linguistique s’articule à du non-linguistique et que j’ai appelé "l’épaisseur du langage", écrit-elle. »[2] Dans une autre étude, portant sur les *Variations des représentations linguistiques*, Robert a noté que «l'épaisseur des mots est non seulement spécifique des langues mais ultimement propre à chaque individu, car l'expérience individuelle construit, elle aussi, des relations particulières entre les mots. Le mot *grand-mère*, par exemple, est pris dans tout un tissu d'associations hétéroclites en partie intersubjectives mais aussi en partie strictement personnelles : il évoque pour moi le champ et la structure des relations de parenté bien sûr, mais aussi Le petit chaperon rouge (à cause de « mère-grand »), les confitures Bonne-maman, les yeux bleus de ma grand-mère ...»[3]

Chez d'autres auteurs, comme France Farago, la *représentation* procède du signifié et du référent, et c'est elle qui fait l'objet de communication : « L'acte de parler, dit-elle, actualise deux intentions : signifier et désigner. Il est directement lié à l'acte de représentation qui cherche à s'exprimer et à se transmettre, d'une part, à autrui et, d'autre part, à l'acte de désignation qui pointe vers le référent, c'est-à-dire la réalité, le monde. »[4]

En somme, le terme de représentation a été défini et présenté différemment par les philosophes et linguistes, tout en maintenant le fait que sa production est liée à la pensée.

### II.I.I.II.VI. La signification

La signification du mot est un terme très général qui peut tenir lieu de tous les éléments dont on a parlé plus haut et qui sont catégorisés comme la partie conceptuelle du signe. Cela dit, de même que la *signification* peut correspondre à un tel ou tel élément conceptuel, elle peut également correspondre à tous ensemble en même temps.

---

[1] Stéphane Robert. L’épaisseur du langage et la linéarité de l’énoncé : vers un modèle énonciatif de production. Dans : Aboubakar Ouattara. Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs -Théories et application, Paris: Ophrys, p.255-274, 2003. P. 265. HAL. hal-00022415. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00022415/document.

[2] Stéphane Robert. L’épaisseur du langage… 2003. P. 265-266

[3] Stéphane Robert. Variations des représentations linguistiques: des unités à l'énoncé. Dans : Diversité des langues et représentations cognitives ; p.25-39. Paris : Ophrys. 2000. P. 29. HAL. hal-00022355. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00022355/document

[4] France Farago. Le Langage. 1999. P. 109

# II.I.II. Relation problématique entre les éléments du signe

Après avoir présenté le signe linguistique, et défini les différentes terminologies utilisées pour décrire et rendre compte des parties du signe, nous tentons, dans cette section, de démêler la problématique liée à la détermination du type de relation qui régit les éléments du signe linguistique. Cette problématique découle de trois questions épineuses : i) la détermination des éléments qui entrent en relation dans la définition du signe linguistique, ii) la détermination du type de relation qui les lie, et iii) la détermination de l'origine de cette relation.

## *IV.I.II.I. Quels éléments entrés en relation*

**Première problématique**

Elle consiste à lier deux ou plusieurs éléments de statut différent. La première question qui se pose est de savoir comment définir un lien entre un corporel (les sons physiques par exemple) et un incorporel (les sens), entre un élément perceptible (l'objet désigné dans la réalité) et un élément imperceptible (le concept, la pensée). Faut-il attribuer cette relation aux seuls éléments qui se révèlent approximativement de même nature, tels que les *sons physiques* et la *réalité physique*, la *représentation* et le *concept*, ou un ensemble d'éléments appartenant à la partie conceptuelle (le signifié, le désigné, la représentation etc.) ? Ou bien existe-t-il une certaine relation spécifique qui puisse définir l'ensemble de ces éléments variés ? Comment cette question a-t-elle été traitée dans les études linguistiques et la philosophie du langage ?

En réalité, si nous passons en revue les travaux effectués par les philosophes et linguistes sur la définition du signe linguistique, la manière dont ce dernier renvoie à sa signification et la relation qui relie ses différentes parties, nous pouvons dire que cette relation est toujours présentée selon deux formes : l'une entre parties homogènes, l'autre, entre parties hétérogènes.

### VI.I.II.I.I. La relation entre unités homogènes

C’est la relation qui définit les éléments de même catégorie, tels que deux signifiés (le cas de polysémie, de synonymie) ou deux signifiants (homonymie, paronymie). Mais elle peut également designer celle qui relie deux éléments de même nature dans la structure du signe. Ainsi, peut-on voir des relations de type :

#### VI.I.II.I.I.I. Signifié / référent

Nous avons dit que le *signifié* est une unité purement linguistique, c’est-à-dire que, loin de la réalité qu'il exprime pourtant, il fait uniquement partie du système de la langue en question. Le *référent*, en revanche, en est l'unité extralinguistique, il est l'objet indépendamment désigné.

Nous pouvons aussi dire que c'est une relation entre une variable et une constante, puisque dans la catégorie même de la partie conceptuelle, nous pouvons avoir deux éléments relativement hétérogènes, à savoir le linguistique et l'extralinguistique. « D'où, justifie le linguiste G. Kleiber, l'appellation, classique, de sens dénotatif, qui permet d'opposer la partie stable d'une signification, celle qui est constituée par les traits qui permettent la désignation, traits conçus comme stables, non subjectifs, analysables hors contexte, à la partie des traits non stables, subjectifs et variables selon les contextes, appelée sens connotatif »[1].

Comment cette relation a-t-elle été décrite et quels arguments sont présentés en sa faveur?

La relation entre le *signifié* et le *référent*, quelles que soient les terminologies qui leur sont associées – *sens* et *référence*, *connotation* et *dénotation*, *sens* et *dénotation* – est caractérisée par ***la distinction et la différenciation*** : En effet, dès qu'il s'agit du rapport entre le *signifié* et le *référent* se présentent les explications qui tiennent à discerner ces deux éléments. La preuve fournie à l'appui de l'existence de cette distinction se manifeste notamment par le fait d'attribuer à une même référence de vocables différents, que ce soit dans une langue ou dans différentes langues. Ainsi, par "chien" et "canin" on désigne le même animal, les deux se référant au même objet de la réalité. De la même manière, la substance du *chien* ne change pas en le désignant par *dog*, *cane*, *Hund*, *perro* ou *köpek*. « La nécessité de séparer sens et référence, dit Kleiber, est évidente dès que l'on est en face d'expressions non synonymes qui renvoient pourtant à un même référent. »[2] Au reste, il convient de noter que s'agissant particulièrement des termes *signifié* et *référent*, la linguistique Saussurienne et post Saussurienne, le structuralisme en l'occurrence, tiennent à séparer strictement les deux notions ; ce qui les intéresse c'est le *signifié* qui attire toute leur attention au point de le garder pour ainsi dire à "l'abri" du référent; ce dernier, en revanche est refoulé en raison du statut qui lui a été accordé comme un élément non linguistique.

### VI.I.II.I.I.II. Sens / dénotation

La dualité sens et *dénotation* est une autre forme de conceptualisation du *signifié* et *référent*. Seulement, par rapport à ces deux derniers caractérisés par une relation plutôt de séparation, *sens* et *dénotation* entretiennent, au contraire, des liens complémentaires de désignation. En effet, dans son article *Sens et dénotation* (1891), le logicien Gottlob Frege présente sa théorie du langage – fondée initialement sur celle du nom propre – dans laquelle il

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique, la polysémie en question. Villeneuve-d'ascq : Presses universitaires du Septentrion. 1999 P. 32-33
[2] Georges Kleiber. 1999 P. 30

porte l'attention sur la valeur du *sens* dans la désignation des objets. Pour lui, le nom propre n'a de dénotation qu'en vertu du *sens*; Autrement dit c'est le *sens* qui donne vie à la *dénotation*, sans quoi on ne peut parler à proprement dit de *dénotation*[1]. Les arguments qu'il a avancés à l'appui de sa thèse se reflètent dans ces deux points : i) l'existence des expressions qui désignent le même objet de façons différentes : ainsi l'« étoile du matin » et l'« étoile du soir » désignent le même objet céleste, mais à travers deux sens différents, à savoir l'étoile vue le matin, et celle vue le soir; ii) l'existence des expressions qui ont un sens mais pas sûrement de dénotation : ainsi, l'expression « *la suite qui converge le moins rapidement* » n'a pas de dénotation précise, car pour toute suite convergente donnée, on peut en trouver une qui converge plus lentement mais converge néanmoins[2].

Cette théorie du signe frégéenne trouve son écho dans la pensée du philosophe Edmund Husserl (1859-1938), qui distingue entre la signification du signe et l'objet de la réalité qu'il désigne. C'est une « distinction entre la signification d'une expression et sa propriété de se diriger en le nommant, tantôt vers telle réalité objective, tantôt vers telle autre »[3]. Quant à la relation qui lie les deux entités, Husserl montre l'évidence de l'existence de cette relation et l'explique en termes de dépendance logique : « Il est (…) clair qu'il y a une étroite relation entre les deux faces que l'on doit distinguer dans chaque expression; à savoir qu'une expression n'acquiert de rapport avec une réalité objective que du fait qu'elle signifie et qu'on est, par conséquent, en droit de dire que l'expression désigne (nomme) l'objet au moyen de sa signification »[4].

Comme nous pouvons l'apercevoir, cette conception du signe linguistique n'est pas sans rappeler celle de Frege, notamment dans le passage où Husserl souligne que : « l'acte de signifier constitue le mode déterminé de visée de l'objet en question, seulement ce mode de visée significative précisément, et par suite la signification elle-même, peuvent changer, l'orientation vers l'objet restant identique. »[5] En effet, l'auteur des *Recherches logiques* (1900-1901) développe un point de vue qui va dans le même sens que celui de Frege, puisque les deux logiciens soutiennent l'idée selon laquelle l'objet de la réalité, ou la dénotation, peut être désigné par des sens ou des significations différentes (*cf. l'étoile du jour et l'étoile du soir désignant Vénus*). De même pour Husserl, « deux noms peuvent signifier quelque chose de différent, mais

---

[1] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971 p. 103-104
[2] G. Frege 1971 p. 104
[3] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. Première partie. Recherches pour la phénoménologie et la théorie de la connaissance. Paris : PUF 1961. P. 57
[4] Edmund Husserl. 1961. P. 57-58
[5] Edmund Husserl. 1961. P. 58

nommer la même chose. Ainsi, par exemple, le vainqueur d'Iéna et le vaincu de Waterloo, le triangle équilatéral et le triangle isogone. La signification exprimée est, pour chacun de ces couples, manifestement différente, bien que, de part et d'autre, on vise le même objet. »[1] Par ailleurs, Husserl se réfère aux faits de langage pour y trouver des indications soutenant son point de vue. L'argument qu'il a utilisé vient en fait corroborer celui avancé dix ans plutôt par son homologue, auteur du *Sens et dénotation*. A savoir le fait que « plusieurs expressions peuvent avoir la même signification, mais des objets différents, ou bien des significations différentes, mais le même objet. En outre, il est aussi, bien entendu, possible qu'elles diffèrent sur ces deux plans, ou bien encore qu'elles concordent sur tous les deux. Ce dernier cas est celui des expressions tautologiques, par exemple des expressions de même signification et nommant le même objet qui se correspondent dans différentes langues (London, Londres; zwei, deux, duo, etc.). »[2]

En réalité, la théorie du nom propre frégéenne – développée plus tard par les néo-descriptivistes, notamment par le philosophe John Searle[3] (1932-) pour qui un nom propre est un faisceau de descriptions, et non une description unilatérale[4] – permet tout autant de formuler une théorie du signe fondée sur les liens qu'entretient le sens avec la dénotation, ou la référence. A partir de cette théorie, les signes et les noms ne sont en fait qu'une « manière de désigner qui joue le rôle d'un nom propre : ce dont la dénotation est un objet déterminé. »[5] Et le sens du signe enveloppe en lui-même « le mode de donation de l'objet, écrit Frege. »[6] Qu'est-ce que cela veut dire?

Si nous comprenons le contenu de cette théorie exactement comme son auteur le voulait, cela veut dire que le signe "arbre", par exemple, ne désigne pas directement l'objet connu de la réalité: s'il le désigne c'est par le biais d'un sens. Or ce sens, selon Frege, ce n'est pas la référence de l'arbre, comme on le pense d'habitude, mais « son mode de donation ». En définitive, le sens du mot "arbre" est une ***manière*** de désigner l'arbre, et non ***l'objet arbre***, même s'il dénote cet objet en fin de compte. Voilà en propre la théorie frégéenne du signe linguistique.

---

[1] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. 1961. P. 55-56

[2] Edmund Husserl. 1961. p. 55

[3] Voir John Searle. Proper name (1958). Dans : Mind, New Series, Vol. 67, No. 266. p. 166-173.

[4] Pour Searle, le nom propre peut être aussi désigné par un réseau de descriptions qui forment un ensemble bien défini. Cela signifie que la référence ne peut se limiter à une seule et certaine description, elle peut avoir tant de propriétés, lesquelles ne sont pas toutes en notre savoir. Ainsi, « Aristote » a pour sens non seulement « l'élève de Platon », mais également « le maître d'Alexandre le Grand », « l'auteur de la *Métaphysique* », etc.

[5] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971 p. 103

[6] G. Frege. 1971 p. 103

Ce qui est intéressant ici, c'est le fait d'introduire ce concept de signe linguistique dans un cadre théorique global, quand il se présentait auparavant comme des hypothèses ou des idées potentielles dans la philosophie du langage. En particulier, cette théorie énonce que chaque mot dans n'importe quelle langue porte un sens autre que celui qu'il désigne habituellement, puisque le signe, à l'instar du nom propre, ne s'avère en dernière analyse qu'un moyen pour désigner son objet. Cela dit, pour reprendre notre exemple, que les signes: *dog*, *cane*, *Hund*, *perro* ou *köpek*, même si ils dénotent tous le même animal connu en France par le signe "chien", ils ne portent cependant pas tous le même sens. En réalité, cette idée, bien avant Frege, s'est trouvée clairement exprimée par son homologue Wilhelm Von Humboldt. En effet, ce dernier, en remarquant le manque de correspondance exacte entre les termes dans différents systèmes linguistiques, conclut : « Les termes employés par des langues différentes sont loin d'être de véritables synonymes, et qu'en prononçant ίππος, equus ou cheval, on ne dit pas exactement la même chose. »[1]

En d'autres termes, la différence entre ces divers signes, se référant au même objet, ne consiste pas seulement dans leur forme vocale mais aussi dans la ***manière*** dont chacun est censé désigner son objet.

La question reste toutefois imprécise lorsqu'il s'agit de savoir comment comprendre ***cette manière***, ou d'où elle tire sa source. Bien évidemment, pour y arriver, des pistes et des hypothèses peuvent être proposées et testées épistémologiquement, par exemple celle qui fait le lien entre la variation de la forme phonétique et la différence de sens (ou la manière de désigner le référent).

Si une telle étude s'avère concluante, elle peut ouvrir la porte à des conséquences intéressantes sur les études du signe linguistique. En premier lieu elle peut établir l'existence d'un lien entre la forme phonétique "arbre" et un sens qui dessine la manière de désigner l'objet "arbre" : est-ce une figure particulière de l'arbre ? Une propriété ? Une manière d'arborer ? Frege n'en dit pas plus. Mais il fait remarquer que dans l'acte de la parole, l'élément communiqué peut être un des éléments du signe : « Si on emploie les mots de manière habituelle, c'est de leur dénotation qu'on parle. Mais il peut se faire qu'on veuille parler des mots eux-mêmes ou de leur sens. »[2]

Cette conception du langage est soutenue par certains linguistes comme Georges Kleiber qui souligne « la nécessité de postuler que le sens est, au moins partiellement, tourné vers la

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 22

[2] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971 p. 104

référence, autrement dit, doit être décrit en des termes qui préparent ou prédisent la référence.»[1] Ainsi, « pouvant répondre à plusieurs propriétés et/ou catégorisations, c'est-à-dire pouvant être appréhendé sous plusieurs angles à la fois, un même référent peut être désigné à l'aide d'expressions différentes. Si le sens des expressions n'est donc pas le même, la référence, elle, peut rester identique. »[2] Par référence, faut-il le rappeler, il ne s'agit pas uniquement des substances ayant un modèle dans la réalité, car elle peut concerner tout objet du monde perceptible ou non, réel ou imaginaire, un individu ou une espèce, etc. « Une expression linguistique, dit Kleiber, tout en n'entretenant aucune relation directe avec des êtres ou objets précis de la réalité, est malgré tout en « prise » avec la référence, par le biais de ses conditions d'application référentielle ».[3]

Ce faisant, vu les nombreuses caractéristiques voire infinies de tout objet désigné, on peut donc de même stipuler l'existence d'un nombre infini de mots l'exprimant, que ce soit par les différentes formes phonétiques utilisées dans les langues différentes, ou par synonymie au sein d'une même langue. C'est ce que John Searle exprimait, au sujet du nom propre, par "un faisceau de descriptions". Le linguiste Kleiber n'a pas hésité à utiliser la même expression en décrivant la variété du sens face à une seule et même référence : « Le sens référentiel ou dénotatif ou encore vériconditionnel est ainsi un faisceau de traits intrinsèques ou inhérents du référent, ou encore traits objectifs, c'est-à-dire de traits qui sont supposés être possédés par le référent, donc des traits référentiels, en lien avec la réalité. »[4]

Le linguiste explique cette nouvelle orientation dans la conception du signe linguistique par le fait que « la tendance est actuellement plutôt à séparer la sémantique de la référence et à la concevoir avant tout comme un élément de renvoi interne, réflexif, qui gagne à être abordé indépendamment de la référence. »[5]

En examinant ainsi les deux modèles de relation : signifié/référent et sens/dénotation, nous ne pouvons, par ce fait, que partager la remarque de Kleiber qui a dit: « il existe en gros deux conceptions du rapport sens - référence. Il y a, d'un côté, ceux qui soutiennent que le sens conditionne la référence et doit donc être décrit en des termes référentiels, en quelque sorte, objectifs et, de l'autre, ceux qui s'attachent à maintenir un sens intact de toute contamination référentielle et qui l'analysent donc en des termes non référentiels. »[6]

---

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999. P. 31
[2] Georges Kleiber. 1999 P. 33-34
[3] Georges Kleiber. 1999 P. 33
[4] Georges Kleiber. 1999 P. 35
[5] Georges Kleiber. 1999. P. 31
[6] Georges Kleiber. 1999. P. 31

### VI.I.II.I.I.III. Référent (dénotation) / Représentation

Si l'on prend *représentation* au sens que lui donne Frege, nous devons suivre la distinction qu'établit le logicien entre *représentation* et *dénotation*. Si bien que la relation entre ces deux notions ne peut être conçue que dans le cadre de la théorie frégéenne du signe. Dans cette théorie, la partie conceptuelle se compose de trois éléments : *sens*, *dénotation* et *représentation*. Chacun de ces éléments dispose de sa propre place, sa valeur et sa fonction, et est expliqué en sorte de présenter une idée des processus par lesquels le sens peut finalement se définir. Ainsi, « la dénotation d'un nom propre, dit Frege, est l'objet même que nous désignons par ce nom ; la représentation que nous y joignons est entièrement subjective ; entre les deux gît le sens, qui n'est pas subjectif comme l'est la représentation, mais qui n'est pas non plus l'objet lui-même. »[1] Ceci veut dire que la relation entre la *dénotation* et la *représentation* dans la théorie de Frege est une relation entre une chose et une idée individuelle de la chose.

La linguiste contemporaine Marie Luce Honeste relève deux formes de relation entre le référent et la représentation, faisant notamment valoir que la représentation opérée à partir du réel peut s'avérer plus ou moins complexe. Voici la manière dont elle présente son optique : « de notre perception du monde émanent des représentations complexes et structurées qui elles-mêmes divergent de la réalité dans deux directions :

**La relation référent-représentation** : nos représentations sont moins complexes que le réel, parce qu'on ne perçoit pas tout, du fait de contraintes physiologiques et même perceptuelles, parce que nous sommes contraints à opérer des sélections dans le flux perçu pour ne pas être constamment submergés par une masse d'informations; ce tri conduit nécessairement à une discrétisation et une schématisation du réel.

**La relation représentation-référent** : nos représentations sont plus complexes que le réel, parce que nous tissons entre les choses perçues des réseaux d'interrelations, de résonances, ce qui fait que nous ne percevons jamais une chose isolément, mais à travers les connexions établies entre elle et d'autres. »[2]

Au demeurant, notons que le rapport entre la représentation et le référent ou la chose représentée reste au fond une question très complexe, et, comme l'a déjà remarqué le philosophe du langage Sylvain Auroux, ce rapport « est l'une des questions les plus difficiles de la philosophie. On peut même dire que l'essentiel de la philosophie de la connaissance tourne autour de cette question. »[3]

---

[1] G. Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 106.

[2] Marie Luce Honeste. Polysémie et Référence. Dans : La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations. Lyon: PUL 2003. P. 149-156 ; P. 150

[3] Sylvain Auroux. La philosophie du langage. Paris : PUF 2008. P. 11

### VI.I.II.I.I.IV. Sens/ représentation

Dans cette même théorie de Frege, la relation entre le *sens* et la *représentation* est quant à elle une relation de nature opposée. Loin de la réalité extérieure qui est toutefois incluse et dans le sens et dans la représentation, la relation *sens* / *représentation* reflète d'emblée celle qui lie l'objectivité de la signification à sa subjectivité. C'est-à-dire le rapport entre l'unité du sens courant et sa diversité accessoire, entre une désignation généraliste et une impression particulariste. En un mot, c'est une relation entre ce qui est collectif, commun à tous, et ce qui est purement individuel.

### VI.I.II.I.II. La relation entre unités hétérogènes

Nous traitons ici les liens entre les éléments du signe qui se différencient tant par la nature que par la forme. Il s'agit de déterminer de manière générale quelle relation entretient la forme du signe avec son contenu ; c'est-à-dire entre d'une part la forme phonique (signe ou signifiant) et d'autre part la forme conceptuelle (signifié, sens, référent etc.). C'est sur cette catégorie de relation que se focalisent souvent les études du langage quand il s'agit de définir la nature du signe linguistique. Ce qui caractérise ce type de relation entre éléments hétérogènes, c'est que quelle que soit sa nature, on ne peut éviter un paradoxe. Car il s'agit d'expliquer comment se trouvent liées des choses qui sont au fond complètement dissemblables. En effet, l'acte de parler, de communiquer les idées via les mots présuppose l'existence de quelque lien qui fait que tel sens est associé à tel mot. D'une part, ce postulat est établi en fonction du caractère indivisible du signe et de sa signification ; il est, de ce fait, basé sur l'idée de l'indissociabilité de leur relation. D'autre part, il arrive par moment que cette dernière perde de sa puissance et s'expose à un éventuel changement. D'où le paradoxe : faut-il nier l'efficacité de cette relation en raison de sa vulnérabilité au fil du temps, ou faut-il l'affirmer en raison de sa stabilité quelque peu relative ? La réponse à ces questions n'est pas évidente. Car, si l'on choisit de nier l'existence de la relation – qui paraît une décision commode puisque la négation comme réponse n'exige pas généralement de se munir de preuves – cela s'oppose à la réalité du langage comme un moyen de communication des idées. Si, en revanche, on choisit d'affirmer l'existence de la relation, cela nécessite assurément une preuve évidente qui est empiriquement possible et répond aux exigences épistémologiques. Une fois proposée, elle fera l'objet de vérification et d'examen en vue de l'évaluation de sa validité.

Comment cette question a été vue par les philosophes et linguistes ?

Pour pouvoir y répondre, il faut tout d'abord préciser les éléments qui sont censés être en relation avant de faire valoir la nature de la relation que les uns entretiennent avec les autres dans la structure du signe linguistique.

### VI.I.II.I.II.I. Signifiant / signifié (image acoustique / concept)

Si nous mettons sous cette rubrique les deux dualités (image acoustique / concept) (Signifiant / signifié) c'est que ce sont les termes utilisés par Saussure en parlant des deux faces du signe[1], à savoir la *forme* et le *fond*. Quelle est alors la nature de la relation entre ces éléments et comment le maître genevois l'a-t-elle décrite?

Dans son enseignement, Saussure énonce explicitement que « le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. »[2] Cette affirmation vient même lorsque le maître décide de changer de terminologies : « Le signifiant ⟨ (est auditif) ⟩ et le signifié ⟨ (conceptuel) ⟩ sont les deux éléments composant le signe. Nous dirons donc ⟨1° ⟩ Dans la langue le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. »[3] Certes, il entend par « arbitraire » le manque de liaison interne dans la structure du signe, puisque il souligne que celui-ci « est arbitraire par rapport au concept, comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept. »[4] Mais en plus de ce sens du manque de lien entre le signifiant et le signifié, Saussure entend par "arbitraire" d'autres sens. Ainsi, i) le sens de *libre choix* des signes pour valoir aux idées – même si cette liberté n'est au fond pas réelle, selon le maître[5] - ii) le sens *d'imposé,* par rapport à la société qui ne peut rien y changer [6] ; iii) le sens *d'irraison*[7], de *hasard* et *d'accident* [8]. Nous y reviendrons.

---

[1] Dans ses cours datés du 2 mai 1911, Saussure utilise les termes "image acoustique", "suite de sons" et "concept" (TCLG. 1993 P. 76). Le 19 mai, il modifie sa terminologie en optant pour "signifiant et signifié", en le justifiant ainsi: « Une amélioration peut être apportée à ces formules en employant ces termes *signifiant* et *signifié*. Le signifiant est auditif, le signifié conceptuel. Explication de cette modification de termes : Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu (*il serait utile*, chez George Degallier) d'opposer le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre, en laissant de côté opposition d'image et de concept. » Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 147, 151 :1084, 1114-1118

[2] Ferdinand De Saussure. Troisième cours … (TCLG). 1993 P. 76

[3] Ferdinand De Saussure. Troisième cours … (TCLG). 1993 P. 93. Notons que le C.L.G. formule de même fidèlement la note de Saussure: « Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*. » Ferdinand de Saussure. Cours de Linguistique Générale ; édition critique préparée par Tullio De Mauro ; postface de Louis-Jean Calvet. Paris : Ed. Payot. 1995. p. 100 (1ère partie, chap. I,)

[4] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 155: 1143-1144.

[5] Voir Ferdinand De Saussure. 1968. P 155 : 1140.

[6] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 158-159: 1177-1178.

[7] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 162 :1212.

[8] Ferdinand de Saussure. Écrits de linguistique générale; établis et éd. par Simon Bouquet et Rudolf Engler ; avec la collaboration d'Antoinette Weil. Paris : Gallimard. 2002. P. 55, 216

### VI.I.II.I.II.II. Signifiant et signifié / référent (signe/ référent)

Face à la définition du signe linguistique, développée par Saussure et sa postérité, comme se composant d'un *signifiant* et *signifié* – abstraction faite de toute réalité extralinguistique, certains linguistes, comme M-L. Demonet, relèvent que le vrai rapport qui doit être étudié et cherché dans la théorie du signe est celui qui existe entre l'ensemble (signifiant et signifié) et le référent.[1]

Cette nouvelle conception de la relation qui relie les parties du signe nous permet de faire court pour examiner celle qui lie le *référent* avec le *signe*, l'ensemble (signifiant et signifié) constituant en fin de compte les deux parties du signe.

Tout d'abord, il faut noter que la relation entre le signe et le référent est très complexe. Non seulement à cause des différences manifestes qui définissent la nature de chacun d'eux – notamment lorsque le référent est entendu comme un objet réel ou perceptible – mais aussi par le fait que cette relation ne peut être tissée que par la médiation de la pensée, c'est-à-dire par un ensemble de relations compliquées qui s'opèrent dans l'esprit de l'homme, et qui sont telles qu'elles permettent enfin de produire l'idée du référent via le signe linguistique. En effet, l'homme étant en dernière analyse le sujet principal parlant du monde, sa pensée et sa représentation des choses ne peuvent s'empêcher d'intervenir dans la formation de cette relation. Les choses se compliquent davantage si l'on tient compte que la pensée humaine n'est pas fixe ni identique chez tous les êtres humains, comme le sont généralement les objets de la nature. Elle est en fait conditionnée par les circonstances et les tendances spécifiques de chaque groupe eu égard au temps, au lieu, au climat, aux traditions, aux habitudes, etc. La pensée est ainsi en elle-même en mouvement continu; par conséquent, il est peu probable que la conceptualisation des choses puisse se produire en dehors de ce cercle.

Comment alors cette relation entre le mot et l'objet était-elle décrite par les philosophes et linguistes ?

W. Humboldt met en relief le rôle opérationnel de la pensée dans le processus de représentation de l'objet. Le mot s'y présente comme médiateur. Toutefois, il ne manque pas d'« une égale puissance de représentation »[2]. Ainsi, « Pris en lui-même, le mot, dit Humboldt, est tout autre chose qu'un objet ; bien plus, face aux objets, il est quelque chose de purement

[1] Marie-Luce Demonet-Launay. Les voix du signe, nature et origine du langage à la Renaissance (1450-1580). Paris : Champion ; Genève : Slatkine, 1992. P. 70.
[2] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 122

subjectif, qui doit cependant acquérir statut d'objet dans l'esprit de la personne pensante au cours de l'opération par laquelle le sujet le produit et en reçoit le contrecoup. »[1] Ce processus intellectuel dépend ainsi de trois choses : le mot, la pensée et l'objet. Mais la manière qui permet de déterminer le rôle de chacun de ces éléments reste une question épineuse. Néanmoins, il n'empêche pas de supposer que le mot porterait en son intérieur une partie de l'objet et une partie de la pensée, puisqu'en dernière analyse, sa première fonction est de représenter l'objet.

Dans son article, *Sens et Dénotation*, G. Frege indique trois niveaux dans le mot qui peuvent jouer le rôle de désignation : « les mots, expressions, et propositions complètes, dit-il, peuvent être comparés à trois niveaux. Ou bien ils diffèrent eu égard aux représentations associées, ou bien ils diffèrent eu égard au sens mais non à la dénotation, ou bien ils diffèrent aussi par la dénotation. »[2] Ainsi, au niveau de la représentation, le mot reflète les impressions subjectives du sujet, lesquelles relèvent soit du mot, et donc par motivation, soit de l'objet lui-même ; au niveau du sens, le mot constitue une manière de désigner l'objet, comme le souligne Frege[3]; mais qu'en est-il au niveau de la dénotation ?

Dans le cas où il s'agit d'un objet déterminé, la dénotation c'est la désignation de cet objet qui, bien évidemment, ne change pas suivant le changement du mot, si bien que « la désignation d'un objet singulier, dit Frege, peut consister en plusieurs mots ou autres signes… une seule dénotation (un seul objet) est susceptible de plus d'un signe. »[4]

Il s'ensuit que la relation entre le *signe* et le *référent* est en réalité celle du variable envers l'invariable, du multiple envers le singulier. La raison en est la nature même de l'objet dénoté qui ne peut être saisi et pleinement connu. Ainsi, « la dénotation du signe, souligne encore Frege, à supposer qu'elle existe, n'est jamais donnée en pleine lumière. Une connaissance parfaite de la dénotation serait telle que, de tout sens donné, on pourrait décider s'il convient ou non à cette dénotation. Ce qui n'est pas en notre pouvoir. »[5]

En effet, le manque de connaissance suffisante sur l'objet désigné ou le référent, et en plus sa dissimilitude complète avec le mot fait que ce dernier, comme le dit la linguiste Marie Luce Honeste, « ne décrit jamais exactement ni entièrement l'objet du monde auquel il réfère»[6]. Elle fait pourtant remarquer deux formes de relations selon qu'il s'agit de *référent-mot*, ou de

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 123
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 107
[3] Gottlob Frege. 1971. P. 103
[4] Gottlob Frege. 1971. P. 103-104
[5] Gottlob Frege. 1971. P. 104
[6] Marie Luce Honeste. Polysémie et Référence. 2003. P. 150

*mot-référent*. Dans le premier cas, « le référent est toujours différent du signifié du mot, du point de vue de son étendue, de sa localisation, etc., et à coup sûr plus complexe, du point de vue de sa structure. On peut alors dire que le mot dit moins que le référent. »[1] Dans le deuxième cas, «le mot, au moins le polysème, renvoie à des référents multiples et se trouve en réseau avec d'autres mots; on peut alors dire que le mot dit plus que le référent. »[2]

### VI.I.II.I.II.III. Signe / sens

Nous avons déjà passé en revue la relation du *sens*/ *dénotation*, exposée notamment dans la théorie du signe frégéenne. Il convient maintenant d'examiner cette dualité *signe*/ *sens*, et de chercher en particulier par quel moyen un signe s'est trouvé tout d'abord en lien avec le sens, ce dernier servant de mode de donation du référent.

Convenons tout d'abord que s'il y a un signe et un sens qui fonctionne comme manière de désignation de l'objet, il est évident que la relation signe/sens ne peut être entendue indépendamment du troisième élément, à savoir l'objet du monde désigné ou le référent. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait plus avantageux et pratique de déterminer la relation (*signe*/*sens*) à travers celle qui lie l'ensemble (*signe/sens-dénotation*).

Pour ce faire, il convient de recourir aux idées de Wilhelm Von Humboldt sur ce sujet, car le philosophe, adepte de la thèse des relations étroites entre le langage et la pensée, cherche à expliquer comment le monde traverse la pensée par le biais du langage. Ecoutons-le : « L'objet extérieur ne peut accéder qu'au moyen du concept à l'essentialité capable de le faire reconnaître par l'âme. En vérité, il n'est pas un seul aspect de la perception subjective des objets qui ne s'investisse dans la formation et dans la pratique de la langue. Car le mot s'enracine précisément dans une telle perception ; plutôt qu'une réplique de l'objet en soi, il l'est de l'image que cet objet a produite dans l'âme. »[3]

Dans ce passage qui parle plutôt de la formation des mots et des langues, Humboldt met en valeur deux points importants qui peuvent expliquer comment le philosophe entend la relation entre le *signe* et le *sens*. Le premier point révèle que l'objet produit une perception dans l'âme ; le deuxième, que cette perception est investie dans le mot. Ceci veut dire que le chemin de la signification a dû commencer à partir de l'objet extérieur, en passant par la pensée pour se terminer avec la formation du mot. Nous l'avons assimilé dans cette figure approximative :

---

[1] Marie Luce Honeste. Polysémie et Référence. 2003. P. 150
[2] Marie Luce Honeste. 2003. P. 150
[3] Wilhelm Von Humboldt (1767-1835). Introduction à l'œuvre … 1974. P. 198

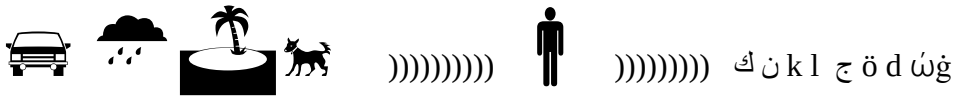


S'il en est ainsi, alors il en résulte : i) que le mot et sa signification sont une création probablement inconsciente de l'homme; ii) que la relation du signe et du sens s'est établie initialement dans la pensée humaine; iii) que cette relation est née tout naturellement, d'une part, parce qu'elle est bâtie sur la base d'une interaction entre l'objet et la pensée ; d'autre part, parce que ce sont les propriétés de l'objet qui inspirent la pensée et l'incitent à produire des impressions, mais c'est en même temps la pensée qui doit faire le choix et décider quelle propriété en particulier attire davantage son attention. iv) enfin, que cette vague des perceptions, des images et des impressions se décharge finalement dans le mot, et que le mot porte ainsi les traces des images produites de l'objet. Il s'ensuit que la relation entre le *signe* et le *sens* dans la conception de Humboldt est pour ainsi dire une relation entre une feuille de travail et un stratagème d'aboutissement. Cette conclusion se rapproche de la conception de Frege du signe linguistique pour qui le sens est le mode de donation de l'objet. Il se peut, pensons-nous, que les idées de Humboldt permettent éventuellement d'interroger son homologue plus tard. Il faut seulement ajouter que dans la théorie du signe frégéenne, le signe peut avoir un sens mais non pas une dénotation, ou sinon pas de manière très certaine. Ainsi « les mots "le corps céleste le plus éloigné de la terre " ont un sens mais ont-ils une dénotation ? C'est bien douteux, pense Frege. »[1]

Au demeurant, cette explication, telle que nous l'avons analysée, semble plausible, étant donné que les nations qui disposent de systèmes linguistiques différents, diffèrent pareillement dans leur pensée et dans leur choix. Elles diffèrent en particulier dans ce facteur socio-culturel à partir duquel est définie la propriété dans l'objet qui attire davantage les attentions et qui devient, par suite, le mode de donation de l'objet. Autant dire, une telle conception du langage présente, par ce fait même, une réponse aux multiples questions relatives à la diversité linguistique. C'est pourquoi elle a pu trouver des partisans en tout temps et tout lieu. Nous citons par exemple ce passage dans lequel le linguiste Maurice Toussaint fait le lien entre la variété des vocables désignant "le cochon" et les diverses propriétés et qualités naturelles ou culturelles de l'animal : « "Qui est gras", "qui est rose", "tacheté", "noir", "qui grogne", "qui est très utile",

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 104

"qui est tabou", "qui me répugne", "qui m'attire" etc. autant de qualités naturelles-culturelles du cochon qui pourront donner, seules ou combinées, par imitation articulatoire et phonique, des signifiants qui permettront de parler du cochon. » [1] Les observations que le linguiste fait dans ce domaine et les exemples qu'il fournit dans son livre montrent pour lui que « les objets sont nommés à l'aide de caractéristiques qui varient en fonction de l'objet et de la pratique qu'on a de cet objet dans une culture donnée. » [2]

Du coup, si cette hypothèse s'avère vraie, si les formes phoniques sont choisies effectivement en fonction du sens qui exprime l'objet de la réalité, et conformément à l'impression que ce dernier suscite dans l'âme, il est, en conséquence, fort évident de supposer l'existence de lien entre le signe et le sens. L'arbitraire, en tant que manque de lien, se trouve ainsi écarté : « Aucune arbitrarité dans ce processus, conclut Toussaint. Le signifié ressemble au référent, il en est les principaux traits enregistrés, et le signifiant mime cet enregistrement. »[3]

### VI.I.II.I.II.IV. Signe / pensée

Il va de soi que la question qui cherche à déterminer la relation entre la pensée et le signe est un sujet très ancré jadis en philosophie du langage. Elle est présentée généralement selon deux thèses opposées : La première consiste à dire que c'est le signe qui permet à la pensée de représenter les choses. Ce qui signifie l'antériorité du signe sur la pensée. Mais cela peut aussi signifier, en quelque sorte, la passivité des humains à pouvoir créer des signes, du moins lors de leurs premières communications. La deuxième, au contraire, consiste à dire que c'est la pensée qui permet de créer les signes. L'argument présenté à l'appui de cette thèse réside dans la nécessité de l'existence préalable de l'idée pour pouvoir ensuite trouver le signe qui puisse l'exprimer. Ce qui signifie l'antériorité de la pensée sur le signe.

Certes, nous ne cherchons pas à entrer dans cette discussion que nous avons déjà abordée dans nos travaux sur l'arbitraire linguistique, et que nous trouvons inutile de répéter ici[4]. Néanmoins, nous allons nous contenter ici d'un exemple ou deux, afin de montrer en quoi consiste cette relation du *signe* / *pensée*, et de quelle manière elle peut jouer un rôle dans le processus de signification.

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 34
[2] Maurice Toussaint. 1983. P. 34
[3] Maurice Toussaint. 1983 P. 34
[4] Voir notre thèse. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013. P. 441, 476-480

Dans ses travaux sur le signe en général et la manière de signifier, le sémiologue américain Charles Sanders Peirce (1839-1914), introduit le terme "*interprétant*", une expression qui met en relief l'importance de la pensée pour interpréter le signe et lui donner une signification. « [Le signe, ou le représentamen], dit-il, s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son *objet* ».[1] Ainsi, si le signe signifie, s'il peut être classé en tant que *symbole* ou *icône* ou *indice*, c'est en partie grâce à son *interprétant* qui répond à sa qualité de signe. Ceci veut dire en même temps qu'une charge incombe aussi au signe, car c'est le fait d'être signe qui permet à son *interprétant* de lui conférer une signification. Ainsi, le signe et la pensée qui l'interprète sont deux éléments qui se complètent et fonctionnent de concert afin de produire la signification. En d'autres termes, si théoriquement il ne peut y avoir d'*interprétant*, on ne peut parler de "signe" : « Un *symbole*, souligne Peirce, est un signe qui perdrait le caractère qui en fait un signe s'il n'y avait pas d'interprétant. Exemple : tout discours qui signifie ce qu'il signifie par le seul fait que l'on comprenne qu'il a cette signification. »[2]

Il s'ensuit que, dans la théorie du signe peircienne, la signification ne procède pas uniquement de la pensée, c'est-à-dire de l'*interprétant* du signe, mais aussi du signe lui-même. Peirce fait valoir la valeur de ces deux éléments dans la détermination de la signification. On peut même lire dans un passage la primauté du signe et ses avantages à cet égard : « Un *terme* est un signe qui laisse son objet et *a fortiori* son interprétant être ce qu'il peut être. »[3] Au reste, la signification du signe étant établit par ce double effet, à savoir le propre du signe et la pensée, l'ensemble de ces derniers fait du signe un *représentamen* lequel lie trois éléments : le fondement, l'objet et l'interprétant[4]. Le signe peircien dispose ainsi d'une fonction non pas d'identification, mais de représentation de l'objet, il « ne peut que représenter l'objet et en dire quelque chose. Il ne peut ni faire connaître ni reconnaître l'objet, souligne Peirce ».[5] Pour résumer, nous pouvons donc énoncer que, selon le sémiologue américain, la relation entre le signe et la pensée est une relation d'interprétation du signe et de représentation de son objet.

---

[1] Ch. Peirce. Écrits sur le signe. 1978. P. 121
[2] Ch. Peirce. 1978 P. 140
[3] Ch. Peirce. 1978. P. 142
[4] Ch. Peirce. 1978 P.121
[5] Ch. Peirce. 1978 P. 123

## *IV.I.II.II. Quelle relation entre les éléments*

**Deuxième problématique**

Nous avons commencé ce chapitre en définissant les parties du signe linguistique et les différentes relations qui peuvent lier les unes aux autres. Et nous avons remarqué des points de vue différents chez les philosophes et linguistes sur la manière de concevoir la structure du signe linguistique, les éléments qui le composent, et les types de liens qui relient les uns aux autres. En fait, cette variété de vues constitue en elle-même un problème épistémologique qui entrave les tentatives visant à systématiser les sciences du langage ou les présenter d'une certaine manière acceptable par la communauté linguistique. S'y ajoute maintenant un autre problème consistant à définir le type de relation qui relie les éléments du signe, et notamment celle qui unit la forme phonique et la forme conceptuelle du signe linguistique.

Avant de parler du type de relations, il convient de déterminer tout d'abord le sens des termes "*lien*", "*rapport*", "*relation*" qui figurent souvent dans les textes des études linguistiques sans distinction et parfois de manière synonymique. Le dictionnaire *Le Robert* définit ces termes comme suit :

« **lien**. Ce qui relie, unit… ⇒ **enchainement** »

« **rapport**. 1. lien entre plusieurs objets distincts. ⇒ 2. **Relation** de ressemblance ; traits, éléments communs. ⇒ **affinité**, **analogie**, **parenté** … 3. Relation de cause à effet. ⇒ **corrélation**. »

« **relation.** Rapport de dépendance entre les choses, des phénomènes … Relation de cause à effet. Étroite relation entre les diverses parties d'un tout. ... 2. Surtout au plur. Lien de dépendance ou d'influence réciproque (entre personnes). »[1]

Plusieurs points peuvent être tirés de ces définitions : i) les mêmes termes sont utilisés pour définir les autres, et évidemment sans tomber dans le même terme à définir. Ainsi, la définition de *relation* par le rapport ; le *rapport* par le lien ; ii) il existe une petite nuance entre ces termes qui varient en fonction de la rigueur de sens ; ainsi, si l'on commence à trier les termes par ordre croissant, "*lien*" viendra en premier, suivi par "*relation*" et enfin "*rapport*", ce dernier se montre le plus intense dans le sens. iii) l'utilisation du terme *rapport*, reflète en elle-même la ressemblance, l'analogie et l'affinité entre deux objets. Tandis que le terme *lien* reste relativement neutre et peut servir adéquatement d'usage pour caractériser une relation indéterminée entre deux éléments, le signe linguistique en l'occurrence. En effet, l'usage du

[1] Le Robert. 2000. Respectivement p. 767, 1107, 1136.

terme "lien" permettrait d'éviter une situation où le recours à un terme riche de signification pourrait faire dire à son auteur ce que ce dernier ne veut pas dire. Ainsi, si l'on utilise le terme " *rapport*" pour parler de ce qui unit le signifiant et le signifié par exemple, cet usage renvoie inévitablement à l'idée de *l'analogie*; de même pour le terme "*relation*" qui enveloppe l'idée de *dépendance*. Bien entendu, lors de l'examen des raisonnements des auteurs, cette question devait être prise en considération.

Dans la section présente, consistant à montrer comment cette relation entre les éléments du signe est décrite par les auteurs, il importe de garder dans l'esprit ce que signifie au préalable le fait d'exprimer un rapport. Le philosophe du langage Oswald Ducrot l'explique dans ce passage : « Quand on dit que l'on exprime un rapport existant entre deux objets ou entre deux idées, on peut vouloir dire deux choses. Premièrement, que l'on exprime le type de rapport que l'on pense exister entre les deux objets. Et, deuxièmement, que l'on exprime qu'il y a un tel rapport entre ces deux objets. Dans un cas, on exprime la nature, la qualité, du rapport. Dans l'autre, son existence »[1]. Certes, établir l'existence d'un rapport doit être appuyé par des preuves évidentes. Or, s'agissant du langage, et en particulier le fait de chercher la nature du lien qui unit, dans la structure du signe linguistique, la forme, le sens et la réalité extérieure, n'est pratiquement pas évident, et ne manque pas de difficultés du point de vue scientifique. Car, nous ne devons pas perdre de vue que discuter de ce sujet peut quelquefois prendre un caractère métaphysique inévitable, puisque il s'agit aussi, en un sens, de chercher la relation entre l'esprit et le monde. En tout état de cause, notre premier objectif dans cette étude est d'examiner les raisonnements des philosophes et linguistes et de les évaluer sur une base scientifique solide.

S'agissant de la nature de la relation unissant les éléments du signe, elle se présente sous différentes formes, et parfois opposées. Parmi lesquelles :

### IV.I.II.II.I. Relation arbitraire

Qualifier d'arbitraire la relation entre la forme et le fond du signe linguistique consiste généralement à affirmer l'inexistence de tout rapport entre eux. Ainsi, peut-on lire les affirmations multiples de Saussure sur cette question dans ses cours. Ce manque de rapport, pour le maître suisse, enveloppe tous les types de relation possibles, quelle que soit leur forme ou leur nature. Il peut désigner une absence de lien causal, de genre **cause à effet** : « Il n'y a aucune raison qui unit la suite de sons s+ö+r au concept de *sœur*. »[2], ou de lien naturel: « Mais

[1] Oswald Ducrot. Humboldt et l'arbitraire linguistique. Dans : Cahiers internationaux du symbolisme, n° 26, 1974, Mons: Le Ciephum p. 15-26. P. 21

[2] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 152: (J 157) 1124

le langage et l'écriture ne sont PAS FONDES par un rapport naturel des choses »[1], ou de lien intrinsèque que le linguiste exprime très fréquemment, dans ses notes : « Il n'y a ⟨jamais dans la langue trace de⟩ corrélation interne entre les signes vocaux et l'idée »[2], comme dans ses cours : « Dans l'association du signe à l'idée, il n'y a rien qui lie en soi le signe avec cette idée. »[3]

En réalité, ce type de relation qui repose sur l'inexistence de lien dans la structure du signe est une thèse aussi ancienne que l'histoire. Mais comme nous y avons consacré toute une étude intégrale lors de notre première thèse de doctorat, nous allons nous contenter ici d'en dégager la synthèse essentielle. Elle consiste en ceci :

L'arbitraire linguistique comme thèse générale proposée pour l'explication du phénomène du langage a été étudié dans tous les sens auxquels il peut renvoyer, ainsi que sous différentes terminologies qui lui sont associées, et qui figurent dans les textes des grands penseurs depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La première chose à laquelle nous sommes parvenue dans cette étude est que « l'arbitraire linguistique à la base n'était point une notion bien définie ou bien déterminée pour qu'il soit adopté comme fondement théorique. (…) au fond il ne serait qu'une simple proposition construite sur un constat immédiat des faits du langage. Relevant de l'estimation du chacun, il est à ce titre scientifiquement improuvable. De plus, n'étant pas précisément défini, intégralement théorisé, il contredit son tenant et se contredit en lui-même. »[4] Aussi, peut-on ajouter d'autres preuves à l'appui de cette affirmation. Ainsi, la définition, que nous avons présenté au début de cette section, des termes *lien*, *rapport* et *relation*, suffit à elle seule pour montrer l'existence d'un problème logique avec l'arbitraire, au sens de "manque de lien". Car, dire qu'il existe un *rapport* c'est caractériser ce rapport et exprimer son existence, d'où l'arbitraire en tant que inexistence du rapport s'oppose à l'acception même des termes "relation" ou "rapport". En d'autres termes, caractériser d'arbitraire la relation entre le signe et ce auquel il renvoie mène à une contradiction sur le plan sémantique. Elle réside dans le fait d'affirmer et l'existence et l'inexistence du rapport.

En vérité, au cours de nos travaux sur l'arbitraire, des problèmes de ce genre, tant sur le plan logique que sur le plan épistémologique, ont été largement identifiés dans les textes de ceux qui soutenaient la thèse de l'arbitraire ou du manque de lien. Ce qui nous a permis, à l'issue de cette étude sur l'arbitraire linguistique, de formuler le jugement suivant :

---

[1] Ferdinand De Saussure. 1968. P 155 : N S. (10 [3297] P. 18) 1145.
[2] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 169 : N.S. (10, p. 25a) 1268.
[3] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 270: 1937
[4] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013 2013. Id. p. 15

« Notre conclusion est donc celle du *non arbitraire du signe*.[1] Mais pas dans tous les sens que le mot peut renfermer. (…) le *non arbitraire* du signe est une conclusion issue d'un long travail qui examine tout ce qui est dit de l'arbitraire dans l'histoire des idées linguistiques, il a été le résultat de l'analyse logique et philosophique de la notion d'arbitraire. (…) Le non arbitraire du signe que nous entendons n'enveloppe pas nécessairement la négation de tous les sens d'arbitraire. Comme nous l'avons dit, en premier lieu, il remet en cause l'arbitraire au sens du manque de relation entre la forme et le contenu, mais aussi l'arbitraire au sens de hasard, de convention originaire et de choix sans raison. En revanche, l'arbitraire au sens d'immotivé n'était qu'un jugement de l'effet de l'arbitraire apparent. … l'arbitraire au sens d'imposant, d'involontaire est une conséquence normale de l'adoption du "principe" de l'arbitraire du signe. Il n'était prononcé que par manque de connaissance suffisante des éléments entrant dans la définition du signe linguistique et permettant la compréhension de son fonctionnement. »[2]

### IV.I.II.II.II. Relation nécessaire

A l'issue de la linguistique saussurienne qui pose l'arbitraire comme un premier principe du langage[3], il faut dire que les multiples questions du langage, tout en s'affirmant sur le plan descriptif, demeurent toutefois incompréhensibles sur le plan de l'explication. Ainsi, la mutabilité et l'immutabilité du signe linguistique, mais aussi la définition de nombreux autres phénomènes du langage qui, selon Saussure, ne peuvent être expliqués qu'en supposant l'arbitrarité du langage. Or, poser l'arbitraire n'était pas la solution, car il n'a pas présenté une explication acceptable du point de vue de la logique; et la justification des phénomènes linguistiques par le recours à ce "principe" a conduit, au contraire, à plus de sophistication dans l'explication des phénomènes, et les a même rendu pleins de contradictions et d'incohérences. Face à des problèmes de ce genre, et des définitions du langage qui confondent plus qu'elles n'expliquent, de nombreuses critiques sont ainsi adressées contre l'arbitraire saussurien et la manière dont il est présenté comme régissant la nature du signe linguistique. D'une part, au

---

[1] Conclusion à laquelle parvient également le linguiste Paul Friedrich qui, dans son livre *Language, context, and the imagination* (1979), souligne que les multiples faussetés du principe de l'arbitraire suggèrent qu'il est temps de prendre un grand tournant et de poser le principe du non arbitraire du signe: « The multiple fallaciousness of the principle of arbitrariness suggests that it is time to make a 180° turn and state the antithetical position: the lexical symbol is non-arbitrary… This first point of view bears in particular on the argument that the signifier form (i. e. the phonic image) is related non-arbitrarily to the conceptual image. » Paul Friedrich. Language, context, and the imagination. « The symbol and its relative non-arbitrariness ». Stanford (Cal.): Stanford university press, 1979. P. 26

[2] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013. P. 459 – 460

[3] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 152: 1121.

regard de l'enseignement du maître qui prête souvent à des confusions, notamment quand il s'agit de déterminer sans équivoque les parties du signe concernées par cette relation arbitraire; d'autre part, pour le paradoxe qui en découle, entre un signe qui devait être dissociable par le principe de l'arbitraire, et qui est décrit en même temps comme indissociable en vertu du même principe.

Parmi ces critiques, on retient celle d'Émile Benveniste (1902-1976) qui redéfinit l'arbitraire du langage et suggère une autre formulation pour décrire la relation reliant les éléments du signe. Dans son article *Nature du signe linguistique* (1939), il distingue deux types de relation :

- La première, entre le *signe* et *l'objet* de la réalité qu'il qualifie **d'arbitraire** : « C'est seulement si l'on pense à l'animal "bœuf" dans sa particularité concrète et "substantielle" que l'on est fondé à juger "arbitraire" la relation entre *böf* d'une part, *oks* de l'autre, à une même réalité (…) Ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet »[1].
- La deuxième, entre le *signifiant* et le *signifié* qu'il qualifie de **nécessaire**: « Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire; au contraire, il est *nécessaire*. »[2] Pour justifier sa thèse, Benveniste se réfère à l'évidence de l'inséparabilité des deux parties du signe : « Le concept ("signifié") "bœuf " est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ("signifiant") *böf*. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept « bœuf » est comme l'âme de l'image acoustique böf. L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés. »[3]

Pareillement, le critique et sémiologue Tzvetan Todorov (1939-2017) donne raison à Benveniste[4] en réaffirmant que la relation de nécessité caractérise celle entre le *signifiant* et le *signifié*. Il justifie le caractère de nécessité par l'impossibilité de pouvoir envisager les parties constitutives du signe comme séparées, l'une indépendamment de l'autre : « le signifiant "pomme", explique-t-il, n'existe comme tel qu'en vertu de son signifié *pomme*, et inversement; nous ne disposons d'aucun moyen pour appréhender l'un ou l'autre sans son double. »[5]

---

[1] Emile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. Tome 1. Paris : Gallimard, 1966. P. 50, 53
[2] E. Benveniste. 1966. P. 51
[3] E. Benveniste. 1966. P. 51
[4] Tzvetan Todorov. Introduction à la symbolique. Dans : Poétique; n° 11. Paris: Seuil 1972. (p. 273-308) P. 279
[5] Tzvetan Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 285.

Mais à supposer que le *signifiant* entretient une relation de nécessité avec le *signifié* en raison de leur inséparabilité, est-ce un élément qui joue en faveur de ou contre l'arbitraire?

Tout d'abord, si nous prenons *arbitraire* comme inexistence de rapport, la nécessité du rapport ne joue bien évidemment pas en sa faveur. Ensuite, nous avons dit que le seul fait d'exprimer une relation assure et le type de relation et son existence, donc, encore une fois, cela va en défaveur de la thèse de l'arbitraire. Il est intéressant de citer, à cet égard, le commentaire du linguiste M. Toussaint qui, en plaidant contre l'arbitraire, rétorque : « Il est arbitraire de penser que signifié et signifiant sont inséparables mais sans liens. »[1]

### IV.I.II.II.III. Relation motivée

Contrairement à la thèse de l'arbitraire qui soutient l'inexistence de lien entre les éléments du signe, la motivation, ou une relation motivée défend l'idée de l'existence des liens corrélatifs entre la forme phonique et le contenu du signe linguistique. Malgré leur différence fondamentale, les deux thèses partagent une même historicité, étant donné qu'elles vont toujours de pair, en tout temps et en tout lieu, dans toutes les discussions et débats sur la nature du signe linguistique. Et le propre de cette étude, que nous sommes en train de mener, est précisément de faire la lumière sur le fondement de cette thèse, de l'examiner sur une base d'analyse logique et épistémologique, afin de pouvoir évaluer sa valeur scientifique dans les sciences du langage.

## *IV.I.II.III Origine de la relation*

**Troisième problématique**

Maintenant que nous avons évoqué les principaux types éventuels de relation qui pourraient réellement régir le mouvement du signe linguistique – tout en acceptant la possibilité qu'elle soit d'une toute autre nature –, nous allons chercher comment est appréhendée l'origine de cette relation chez les philosophes et linguistes, et déterminer ce qui, dans la structure du signe, aurait été le moteur principal pour la création de cette relation. D'où la troisième problématique consistant donc à pouvoir identifier cette partie du signe à laquelle incombe la charge de tisser tous les liens nécessaires permettant au signe pour ainsi dire de signifier. Cette origine provient-elle de la pensée, des processus complexes de l'entendement ? De la forme phonique du signe ? Des deux à la fois ? Ou de toute autre raison non encore connue?[2]

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 70

[2] Poser ce genre de questions n'est pas superflu dans cette étude. Cela pourrait servir à clarifier la question de la motivation, dans le cas où l'on sera en mesure de savoir si cette origine provient ou non du son. Ainsi, si la réponse se révèle affirmative, la motivation a plus de chance d'être retenue; sinon, elle est écartée.

En fait, cette question a été au cœur des discussions dans l'ère antique, comme l'ont indiqué les textes de S. Empiricus (vers 160-210 ap. J.C.). Elle opposait deux doctrines philosophiques : i) celle affirmant que l'origine de la relation provient du mot, c'est la doctrine d'Epicure qui soutient l'hypothèse selon laquelle "le signe est sensible"; ii) celle affirmant qu'elle provient de la pensée, c'est la position des Stoïciens, qui soutiennent l'hypothèse selon laquelle "le signe est intelligible", c'est-à-dire que les liens permettant au signe d'avoir une signification ne découlent que de l'intellect.

Aussi, les deux doctrines ont-elles leur origine dans la théorie de la connaissance à l'époque qui connaissait deux formes, ou deux manières de connaître les choses : *par les sens*, ou *par l'intellect*. La thèse du "signe sensible" repose principalement sur la qualité évocatrice du signe en tant que sonorité susceptible de susciter des impressions pour faire savoir à quoi elle se réfère; autrement dit, le signe est conçu par les sens. Cette thèse est, en fait, critiquée par le philosophe Sextus Empiricus qui souligne son opposition claire et manifeste à des évidences incontestablement connues en langage. Ainsi, si l'on admet que le signe du langage est sensible,

- il pourrait être saisi par tous de la même manière.
- il n'y aurait pas de multiples interprétations des mots, et ce même dans le cas des signes sensibles, ex. la fièvre, la rougeur, l'humidité de la peau. Or, ceux-ci « ne se présentent pas de la même manière et n'ont pas la même signification pour des personnes se trouvant pourtant dans la même condition quant à leurs organes sensitifs et leur constitution corporelle».[1]
- il ne pourrait être objet d'enseignement, ni son apprentissage ne poserait problème. Or, contrairement à la perception des couleurs par exemple qui ne s'apprend pas, le signe du langage et sa signification exige, au contraire, un effort bien assidu.[2]

S'agissant du signe intelligible, l'argument en sa faveur consiste dans le fait que l'homme, étant doué de la raison, peut de même avoir la faculté de saisir le signe par l'intellect, c'est-à-dire par sa capacité « de passer d'un élément à l'autre et d'associer différents éléments. »[3] Aux yeux des stoïciens, « le signe se réfère à autre chose, il est quelque chose de relatif ; il est plus que ce qu'il est en lui-même, puisqu'il se rapporte à autre chose ; ce rapport est considéré comme étant "révélateur" ».[4] Au reste, la doctrine du *signe intelligible* permet de fournir une explication

[1] Gérard Verbeke. D'Aristote à Thomas d'Aquin, Antécédents de la pensée moderne. Louvain: Presses Universitaires de Louvain [Belgique] 1990. P. 352
[2] Gérard Verbeke. 1990. P. 352-353
[3] Gérard Verbeke. 1990. P. 347
[4] Gérard Verbeke. 1990. P. 353

sur la capacité du signe du langage à désigner des choses aussi bien perceptibles qu'imperceptibles.[1]

Au demeurant, chacune de ces deux doctrines peut être décrite comme une facette des deux thèses classiques opposées sur le langage, à savoir *phusei* : par nature et *thesai* par convention. Lesquelles se sont développées au cours de l'histoire pour être connues aujourd'hui sous le nom de *motivation (analogie* ou *iconicité)* et *arbitraire*, respectivement.

Chez d'autres philosophes, l'origine de la relation n'est pas ou pas clairement définie. Ainsi, dans la théorie du signe peircienne, il n'existe pas à proprement parler de relation entre les éléments du signe pour parler de l'origine créatrice de cette relation. En effet, nous avons vu que la signification du signe chez Ch. Peirce procède de deux éléments : la pensée et le fond du signe, et que ces deux éléments, ensemble, font du signe une représentation de l'objet dénoté. Ce faisant, il ne s'agit pas d'une question d'existence ou non d'un rapport entre le *signifiant* et le *signifié*, puisque, après tout, ce rapport n'est établi que par un acte de représentation. D'autre part, disposant d'une fonction représentative, le signe peircien ne fait pas connaître son objet,[2] étant donné que la connaissance de l'objet est déjà préétablie dans la pensée, ce dont le langage permet uniquement de parler ou d'échanger des informations le concernant.

Dans le même sens, on ne trouve pas non plus chez Michel Foucault l'idée de lien entre le *signifiant* et le *signifié*; car, selon le philosophe, ce rapport « ne peut être établi que dans l'élément général de la représentation : le signifiant et le signifié ne sont liés que dans la mesure où l'un et l'autre sont (ou ont été ou peuvent être) représentés, et où l'un représente actuellement l'autre. »[3] Plus précisément, ce rapport est construit au sein de la connaissance, il « se loge maintenant, dit- Foucault, dans un espace où nulle figure intermédiaire n'assure plus leur rencontre : il est à l'intérieur de la connaissance ».[4] Au reste, si l'on peut comprendre de ce passage que la connaissance serait à l'origine de la relation liant les parties du signe linguistique, une telle relation, en revanche, ne se présente pas comme existant essentiellement entre le signifiant et le signifié, selon l'auteur des *Mots et les Choses*.

---

[1] Gérard Verbeke. La philosophie du signe chez les Stoïciens. 1976. P. 411.
[2] Ch. Peirce. Écrits sur le signe. 1978. P. 123
[3] Foucault, Michel. Les mots et les choses. 1966. P. 81
[4] Foucault, Michel. 1966. P. 78

# II. Chapitre II . Problèmes de fond du langage

## II.II.I. Origine inconnue du langage

Lorsqu'il est question d'entamer une recherche sur les problèmes relatifs au langage et aux études linguistiques, nous pouvons voir que ces problèmes existaient dès le début de la recherche linguistique. Et rien de plus vrai que de le constater avec la question de *l'origine du langage*. En effet, cette question qui a fait couler beaucoup d'encre n'a jamais pu aboutir en raison des nombreuses difficultés liées à ce type de recherches. Afin de mieux connaître ces problèmes, il convient de commencer par la définition du sujet.

L'origine d'un phénomène, et l'origine du langage en particulier est définie de deux manières :

- Dans la mesure où le phénomène étudié est entendu comme développement progressif, la recherche sur son origine consiste à décrire l'état primitif du phénomène à partir duquel il se forme progressivement au fil du temps jusqu'à sa première apparition.
- Dans la mesure où le phénomène étudié est entendu comme toujours existant, la recherche sur son origine consiste à définir les éléments du phénomène dans son état premier et son développement ultérieur.

Ce sont donc deux visions différentes pour appréhender l'origine du langage. D'où les problèmes initiaux suivants :

- Le thème de l'origine du langage est souvent présenté sans préciser quel statut lui est conféré, lequel « nécessite avant tout qu'on soit capable d'en assigner les composants et les différentes fonctions. »[1] Le manque de clarté sur ce sujet fait que les visions différentes sont abordées indistinctement dans les recherches sur l'origine du langage, et qu'elles apparaissent souvent comme parlant de la même chose. « Le cœur du problème, remarque le linguiste tunisien 'Abd Assalām Almussdī, était plutôt méthodique et controversable. La divergence portait sur le point à partir duquel l'origine du langage doit être abordée. Peut-on sonder les racines de l'origine, par présomption et spéculations? Ou bien chercher à identifier le langage à partir de son actuel état stable? Entre les deux méthodes, une distance sépare la vision diachronique de la vision synchronique sur la considération des choses (…) la méthode diachronique n'a

[1] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes; essai d'épistémologie historique des sciences du langage. Paris : Payot 1979. P. 54

pas réussi à suivre et chercher l'état préexistant du langage. Et la méthode synchronique a pris le dessus de l'autre. »[1]

- La question de l'origine du langage, quelle que soit la manière de l'appréhender, implique l'élément du temps qui appartient à un passé extrêmement profond dans l'histoire; ce qui rend sa concevabilité une pure fantaisie. En effet, ce passé ne peut être connu ni par les sens, ni à l'aide de quelque dispositif de recherche potentiel, ni par quelque témoignage que ce soit.

- Il ne s'agit pas seulement d'un moment du passé qui peut nous apprendre l'état élémentaire du langage, mais aussi le passé de son développement ultérieur, et donc l'ensemble des conditions causales qui ont contribué à la formation initiale du langage. Le philosophe Wilhelm Von Humboldt dit à ce sujet: « Nous sommes ici en présence d'une série continue qui remonte si avant dans les ténèbres du passé qu'il n'est plus possible de déterminer le moment où son cours a pris naissance; elle se ramifie en enveloppant l'espèce humaine tout entière et en profitant pour cela de tous les points de contact qui lui livrent passage. »[2]

- Un autre problème épistémique consiste en la difficulté de faire concorder l'ordre de la raison avec l'ordre des faits qui ont réellement eu lieu. Car ces deux ordres n'ont ni la même fonction, ni la même valeur cognitive[3]. Or, en l'absence de l'ordre des faits réels, l'orientation des recherches perd une bonne partie de l'explication épistémologique. Elle peut toutefois prendre le statut d'une thèse ou d'une hypothèse, qui, empiriquement, demeure néanmoins invérifiable.

- Si la question ne peut se poser que comme une hypothèse invérifiable, surgit en plus un autre problème. Il implique pour le théoricien la tâche difficile consistant à pouvoir trouver toujours le moyen de faire le lien entre les différentes questions que peut susciter l'hypothèse proposée ; une difficulté qui revient principalement à l'absence d'une base réelle à partir de laquelle les preuves peuvent être construites. « C'est en fait moins un problème qu'une problématique, remarque le philosophe du langage Sylvain Auroux, c'est-à-dire la forme des connexions générales entre des questions et des réponses dont les liens ne sont pas déterminés une fois pour toutes. Chaque liaison particulière d'une question et d'une réponse requiert pour être choisie par un auteur une détermination supplémentaire ».[4]

---

[1] 'Abd Āssalām Ālmussdī. Āltafkīr Āllissāni fī Ālḥaḍāra Āl'arabyya (La réfléxion linguistique dans la civilisation arabe). Tunis : Āldār al'arabyya lilkitāb. 1986. p. 58-59
[2] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 88
[3] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes… 1979. P. 55
[4] Sylvain Auroux. 1979. p. 54

- Toutefois, il faut bien remarquer que la question de l'origine du langage ne se limite pas au problème linguistique. La recherche sur cette question se rapporte, bon gré mal gré, à d'autres considérations en lien direct ou indirect avec le fait du langage, parmi lesquelles:

  i) L'origine de l'homme. En tant que sujet parlant, la question qui se pose porte sur le fait de savoir si le premier homme s'est trouvé sans langage et s'il a commencé à fabriquer les éléments primitifs de communication sur la base des bruits naturels, ou s'il s'est trouvé en possession de son propre moyen de communication, à l'instar des animaux par exemple. Cette question ne pourrait être discutée ici puisqu'elle appartient au mysticisme. Cependant, dans certaines conceptions théologiques, l'origine de l'homme ne se présente pas comme un processus évolutif, mais plutôt comme une création divine. Si nous pouvons admettre une telle vision, alors le fait linguistique ne saurait procéder par évolution. Car Adam ne peut exister qu'en tant que sujet parlant ; et l'origine de la création humaine entraîne en conséquence celle du langage.[1] Ce que nous essayons essentiellement de souligner par cet exemple, c'est qu'une certaine prise de position sur l'origine du langage peut parfois provenir moins d'une réflexion logique des faits examinés, que de la culture, de l'orientation générale de l'auteur, de ses tendances ou de son arrière-pensée.

  ii) L'origine de la société. Evidemment puisque une langue ne peut exister en dehors de la société, et que toute communication suppose au moins deux individus. Le problème reste de savoir laquelle, la société ou la langue, a l'antériorité sur l'autre. Ce problème est soulevé par Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) qui, dans son *Contrat Social* (1762), exprime la difficulté de discuter qui a été pour l'autre une nécessité, « de la Société déjà liée, à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées, à l'établissement de la Société »[2]? À une époque plus actuelle, l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1908-2009), soutient plutôt le privilège de la langue. Dans l'introduction à l'œuvre de Marcel Mauss, il écrit : «Mauss croit encore possible d'élaborer une théorie sociologique du symbolisme, alors qu'il faut évidemment chercher une origine symbolique de la société. »[3] Sa thèse concernant l'origine du langage est que ce dernier s'est trouvé "tout d'un coup" : « Quels qu'aient été le moment et les circonstances de son apparition dans l'échelle de la vie animale, le langage

---

[1] Voir 'Abd Āssalām Ālmussdī. Āltafkīr Āllissāni fī Ālḥaḍāra Āl'arabyya (La réfléxion linguistique dans la civilisation arabe). 1986. p. 59

[2] Jean-Jacques Rousseau. Œuvres complètes, III, Du contrat social, Ecrits politiques. Paris: Gallimard (coll. Pléiade) 1964 p. 151

[3] Marcel Mauss. Sociologie et Anthropologie (1950); précédé d'une Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss par Claude Lévi-Strauss. Paris: PUF 2013. P. XXII

n’a pu naître que tout d’un coup. Les choses n’ont pas pu se mettre à signifier progressivement. »[1]

iii) L'origine de la connaissance. Pareillement au point précédent, l'origine du langage est liée à la connaissance par un lien qui a été expliqué de manière différente par les philosophes. Ainsi, dans la mesure où les signes sont institués pour exprimer les idées préétablies, Etienne Bonnot de Condillac (1714-1780) soutient la postériorité du langage à la connaissance, étant une suite conséquente de celle-ci. Dans ses *Cours d'Etudes* (1875), l'origine du langage est classée troisième dans une échelle chronologique précédée par les besoins et les connaissances : « Nous remarquions que les besoins précèdent les connaissances, puisqu'ils nous déterminent à les acquérir… Nous faisions le même raisonnement sur les connaissances; elles précèdent les mots, puisque nous ne faisions des mots que pour exprimer des idées que nous avions déjà… »[2] Or, cette vue n'était pas toujours partagée par les philosophes et les savants. Claude Lévi-Strauss, par exemple, adopte un point de vue tout à fait opposé. Pour lui, la place du langage est, non pas postérieure, mais au contraire, antérieure à la connaissance. Sa thèse repose sur le fait que le langage étant apparu en une seule fois, les connaissances se sont développées à partir lui : « Au moment où l'Univers entier, d'un seul coup, est devenu *significatif*, il n'en a pas été pour autant mieux *connu* … C'est que les deux catégories du signifiant et du signifié se sont constituées simultanément et solidairement, comme deux blocs complémentaires; mais que la connaissance … ne s'est mise en route que fort lentement. » [3] Il va jusqu'à dire que l'Univers « a signifié, dès le début, la totalité de ce que l'humanité peut s'attendre à en connaître. » [4]

iv) Sur le plan épistémologique, une recherche sur l'origine du langage échoue à présenter une valeur scientifique quant à ses résultats. Car, comme nous l'avons dit, une telle étude offre peu de chances sur le plan empirique[5]. Wilhelm Von Humboldt dit à ce sujet :

---

[1] Marcel Mauss. Sociologie et Anthropologie. 2013. P. xlvii

[2] Etienne Bonnot de Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Volume I, (Essai sur l'origine des connaissances humaines, Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme). Paris : Presses universitaires de France 1947 P. 434

[3] Marcel Mauss. 2013. P. xlvii - xlviii

[4] Marcel Mauss. 2013. P. xlviii

[5] Hormis l'expérience d'un Pharaon d'Egypte, Psammétique III, au VI$^{e}$ siècle avant J-C. qui applique « une méthode "scientifique" pour identifier précisément le peuple le plus ancien de la terre: il donne deux nouveaux-nés à un berger en lui demandant de les enfermer dans une chambre, de les nourrir, mais de ne pas leur adresser la parole. Deux ans plus tard, le berger annonce au roi que les deux enfants ont crié *bécos* en tendant leur bras. Psammétique trouva que le mot *bécos* signifiait "*pain*" en Phrygien et en déduisit tout simplement que les Phrygiens étaient le

«L'expérience ne confirme pas l'hypothèse d'une création de la langue, et nous ne disposons nulle part d'un quelconque domaine qui nous permettrait d'en inférer une analogie valable. Quand nous parlons du caractère originaire des langues, nous ne désignons par-là que notre ignorance des états antérieurs par où elles sont passées. Une chaîne continue de langues étroitement dépendantes a dû se dérouler, des siècles durant, avant de parvenir au point que notre information déficiente désigne comme le plus ancien. »[1]

Reste néanmoins la possibilité d'avoir des indications de nature inductive sur l'origine du langage à partir d'un examen de la structure des langues humaines (vivantes ou disparues). Ce procédé a été effectivement adopté par certains linguistes, comme l'américain Merritt Ruhlen (1944-2021) qui a cherché les traces de la langue mère en étudiant la racine des mots d'usage récurrent dans plusieurs langues. Il fait remarquer l'existence d'un sens «régulièrement représenté par la même forme phonétique dans de nombreuses familles de langues »[2]. D'où il conclut que « la seule explication rationnelle est bien que toutes ces formes ont évolué à partir d'une source commune… toutes les langues existantes du monde et toutes les langues historiquement attestées ont évolué à partir d'une seule et unique langue originelle. »[3]

Or, les travaux effectués dans ce domaine, commencés deux siècles plus tôt, notamment après la découverte du sanskrit, ont montré aussi l'existence de structures linguistiques différentes et très variées parmi les langues. Ainsi, l'étude comparative effectuée par Friedrich Von Schlegel (1772-1829) conduit, au contraire, à conclure à l'existence des origines différentes: « Tandis que certaines langues comme le mandchou, commente Otto Jespersen, comprennent tant d'onomatopées qu'il semble indéniable que l'imitation des sons naturels ait joué un rôle prépondérant dans leur formation, il en est tout autrement de certaines autres langues, et la perfection des langues organiques ou flexionnelles les plus anciennes, comme le sanskrit, montre qu'elles ne peuvent uniquement provenir de simples cris d'animaux; en réalité elle constitue une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que les hommes n'ont pas partout vécu, au commencement, à l'état de sauvages, mais que l'intelligence la plus claire et la plus intense a existé depuis le premier instant. »[4]

---

peuple le plus ancien de la terre, plus ancien même que les Egyptiens. » Daphné Gondicas, Jeannine Boëldieu-Trévet. Lire Hérodote. Paris: Bréal, coll. "Sources d'histoire" 2005. p. 58

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 175

[2] Merritt Ruhlen. L'origine des langues, sur les traces de la langue mère. Paris: Débuts Belin. 1996. 120

[3] Merritt Ruhlen. 1996. 120, 35

[4] Otto Jespersen. Nature, évolution, et origine du langage. Paris, éd. Payot 1976. P. 37

Au demeurant, l'étude des langues humaines n'avance pas vraiment la recherche linguistique sur l'origine du langage. Autant dire, la qualité scientifique d'une telle recherche faisant défaut, les hypothèses ayant une portée quelque peu théologique se présentent comme un substitut de réponse. « Trois attitudes y sont possibles, révèle S. Auroux. Admettre que Dieu nous a donné la langue primitive, et par conséquent refuser d'en considérer la formation (B.E.R.M., Beauzée). Admettre que Dieu nous a donné la langue primitive, mais comme celle-ci nous est inconnue, en étudier abstraitement et hypothétiquement la formation (De Brosses). Refuser enfin les considérations théologiques et étudier directement la formation de la langue primitive (Condillac, Rousseau). »[1] Ces hypothèses restent possibles, sans jamais être vérifiables, comme l'a dit honnêtement Rousseau dans son *Discours* (1755), prévenant ses lecteurs de ne pas prendre ses recherches pour: « des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels plus propres à éclairer la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine»[2].

Vu ces problèmes épistémologiques qui entravent au fond l'aboutissement de ce genre de recherches, on comprend mieux pourquoi la Société Linguistique de Paris a décidé de ne considérer aucun mémoire sur l'Origine du langage. Les raisons de cet Interdit sont résumées par Sylvain Auroux dans les points suivants:

A/ Il faut éviter les discussions qui touchent à un dogme essentiel de la religion.
B/ Il faut s'abstenir des hypothèses générales qui touchent des questions obscures.
C/ Les recherches sur l'origine des langues n'ont aucune fécondité scientifique.
D/ Le passage d'un état non linguistique à un état linguistique de l'humanité est impossible.
E/ Il n'y a aucun observable qui corresponde à l'origine des langues.
Fa/ La première langue est irrémédiablement perdue.
Fb/ La naissance d'une langue n'est pas un observable.
Fc/ La naissance du langage n'est pas un fait.
G/ Les racines correspondant aux différentes familles linguistiques sont des faits primitifs au-delà desquels la science n'a pas le droit de remonter.[3]

---

[1] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes … 1979. P. 57. Pour ce type de discussion, voir Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. Paris: PUF 1992. P. 152
[2] Jean-Jacques Rousseau. Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi mes Hommes. Paris: Collection Bibliothèque nationale. Imp. Dubuisson et C^ie^ 1867 p. 32
[3] Sylvain Auroux. La Question de l'origine du langage suivi de L'historicité des sciences. Paris : Presses universitaires de France 2007. p.53-54.

Certes, au regard de ces difficultés, la réaction de la *Société de Linguistique* est bien justifiée, notamment sur le plan épistémologique. Certains linguistes souriaient du simple fait de réfléchir sur cette question ou de l'introduire parmi les recherches linguistiques[1]. Néanmoins, et avant de quitter ce sujet, on peut s'interroger sur l'intérêt pour lequel une telle étude a intrigué les philosophes et linguistes, et l'objectif qu'ils cherchaient à atteindre. Enfin, quel rapport lie cette question avec celle de la motivation linguistique?

En fait, le premier et dernier intérêt à tirer de la recherche sur l'origine du langage, qui a été discuté notamment au temps des Lumières, porte sur la possibilité de pouvoir comprendre le fait linguistique, c'est-à-dire de pouvoir trouver le lien qui relie les éléments du signe linguistique. Dans son *Traité de la formation mécanique des langues* (1765), le président Charles de Brosses (1709-1777) s'interroge sur cette question, et cherche particulièrement à comprendre « comment quatre choses aussi diverses que l'être réel, l'idée, le son et la lettre avaient pu converger en un même point, pour y produire un même effet. »[2] A cette question S. Auroux pense qu'on ne peut répondre « qu'en étudiant l'origine des langues comme formation du signe linguistique. »[3] Cette étude cherche donc en premier lieu comment le signe parvient à suggérer l'idée de la chose signifiée, et en quelque sorte quel type de relation lie l'un à l'autre pourtant hétérogènes. En partant de l'origine du langage, on revient ainsi au cœur du problème qui consiste à chercher la relation du son par rapport au sens. C'est à cette relation, considérée comme l'élément principal du langage, que devait, semble-t-il, incomber la charge de déterminer tous les autres faits du langage.

Par ce fait, S. Auroux souligne que « le thème de l'origine des langues n'a pas une valeur normative, mais explicative; il ne s'agit pas de justifier un droit mais de comprendre un fait. »[4] Nous pouvons aussi voir dans ce sujet une tentative de trancher les débats entamés depuis l'Antiquité sur le statut du signe, à savoir le débat conventionnel/ naturel.

Si l'on met de côté l'accord ou le désaccord des philosophes sur la manière de présenter la question de l'origine du langage, nous pensons que la formation du signe linguistique est passée par trois phases qui ne sont toutefois pas strictement d'ordre chronologique:

---

[1] 'Abdu Āttwāb, Ramaḍān. Ālmadḫal ilā 'ilm āllūġā wminhāǧ ālbaḥṯ ālluġawī (Introduction à la linguistique et la méthode de recherche linguistique). Le Caire, Maktabat ālḫānǧī 1997. p. 109

[2] Charles de Brosses. Traité de la formation Méchanique des Langues, et des Principes Physiques de l'Étymologie. Vol.I. Paris: Saillant 1765. P. 21 (Discours préliminaire)

[3] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes… 1979.P. 60

[4] Sylvain Auroux. 1979. P. 61

i) un état originaire: limité aux termes de la simplicité de la vie du quotidien. Que ces termes soient nés avec l'homme, ou créés par lui, la langue correspondait exactement aux éléments de la vie menée. A cette phase, peuvent correspondre les concepts des formes onomatopéiques, de la langue primitive, de la langue mère, par exemple. C'est le moment de la constatation.

ii) un état évolutif, c'est l'état qui correspond au développent de la vie humaine, permettant à l'homme de manipuler les signes à son gré sur la base des signes premiers. A cette phase correspondent les concepts d'étymologie, de linguistique diachronique, de la vie du langage, de la relation entre la pensée et le langage, de la métonymie, l'allégorie, bref, tout ce qui permet au premier signe d'évoluer, par modification sémantique (extension ou restriction) ou modification phonétique (extension ou restriction). C'est le moment de la reformulation.

iii) un état actuel; c'est l'état de la langue reçue des générations du passé. Il correspond exactement à la complexité de la vie menée. Il se caractérise par une stabilité relative et irréelle en fait. A cette phase correspondent toutes les réflexions sur le langage. C'est le moment d'analyse et de réflexion.

Si l'état actuel nous est bien connu, les deux premiers états sont tout à fait flous et indistincts, et « le problème, comme le dit Humboldt, ne se limite pas à la formation primitive de la langue véritablement originaire; les formations secondaires des langues postérieures, dont nous sommes à même de décomposer les éléments constitutifs, échappent elles aussi à l'explication, précisément en ce qui touche l'acte même de leur production. »[1]

Sur le plan de l'explication théorique, rien ne permet apparemment de discerner sans équivoque quelque fait en lien avec l'origine du langage. « Les penseurs et savants, dit le linguiste égyptien Ramaḍān 'Abdu attwāb (1930-2001), n'ont pas été aussi en désaccord sur un sujet comme celui de l'origine du langage. Des vues diversifiées, des positions opposées, et pourtant, ils ne sont jamais parvenus à des conclusions sûres. Les idées proposées à ce sujet sont souvent teintées de vues personnelles, et elles ne dépassent pas l'étape hypothétique fondée sur l'intuition et la croyance. »[2]

Quoi qu'il en soit, une étude sur le lien entre la forme phonique et la forme conceptuelle, la motivation linguistique en l'occurrence, peut se révéler productive dans la mesure où elle pourrait donner des éléments de réponse à ce chaînon manquant dans les études linguistiques.

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 175

[2] 'Abdu Āttwāb, Ramaḍān. Ālmadḫal ilā 'ilm āllūġā wminhāǧ ālbaḥṯ ālluġawī. 1997. p. 109

## II.II.II. Le problème du sens

Le sens occupe une place importante dans les études linguistiques. Il est en réalité l'essence et la base sur laquelle le phénomène du langage est construit. On le voit bien, quel que soit le thème linguistique traité, le sens s'y trouve inéluctablement évoqué. Ce qui ne doit étonner personne, car nous ne devons pas perdre de vue le fait que « l'essentiel d'une langue est son pouvoir de véhiculer les sens »[1], et que sans le sens, il n'y a à proprement parler pas de langage, mais juste des bruits. La preuve en est ce qui se passe lorsque nous entendons pour la première fois une langue étrangère que nous ne connaissons point. Pour nous, ce n'est qu'un mélange de sons, le sens n'étant pas de nos connaissances. Cette importance du sens vient aussi du fait qu'il est inhérent au développement de la pensée humaine. Tout comme l'esprit humain est toujours en vitalité, cherchant un moyen de se développer, de faire évoluer les conditions de sa vie et de son environnement etc., et comme c'est à travers la langue qu'il parvient à son objectif, le sens ne peut que suivre ce mouvement continu et évoluer du même coup. C'est pourquoi l'étude du sens, ou de la sémantique s'avère primordiale dans la recherche linguistique, sans quoi la langue perd sa fonction première.

Sur la base de ces faits, les philosophes se sont concentrés sur le sujet du sens, l'ont étudié et discuté. Bien entendu, ces études ont débouché sur plusieurs vues, tant sur le plan de la description, que sur celui de l'explication. Cette divergence relève en fait de nombreuses questions liées au sens, en termes de définition, de formation ou d'évolution. Elle montre au final qu'il s'agit d'une question beaucoup plus large qu'une simple relation du *mot / signification* comme il apparaît à première vue. Le sens se manifeste alors comme une des questions les plus complexes rencontrées par les études linguistiques. Derrière cette complexité, se cachent de nombreux problèmes que nous pouvons notamment trouver dans les livres de sémantique. Dans cette section, nous soulignons les points les plus importants qui ont fait du sens un réel problème, et le lien qu'aurait ce sujet avec la question de la motivation linguistique. Parmi ces points :

1- L'évolution du sens et son changement dans la sphère spatio-temporelle, soit par extension du sens en revêtant le mot d'autres acceptions, soit par restriction du sens ou même sa disparition. Ces changements nombreux et variés n'ont pas pu trouver des explications scientifiques, qui permettent, par exemple, de prédire un tel changement suivant un tel fait. Cependant, il est constaté qu'un lien les relie aux changements des conditions sociales, politiques, environnementales, etc.. Il convient aussi de noter que l'évolution sémantique ne

[1] Christian Baylon, Paul Fabre. Initiation à la linguistique. Paris : Nathan 1990. P. 219

se produit pas sur un mot indépendamment du système de la langue. « Les relations à la fois sémantiques et formelles entre les mots, dit la linguiste Stéphane Robert, constituent un tissu d'autant plus complexe que forme et sens n'évoluent pas à la même vitesse. Ainsi par exemple un plombier n'est plus un artisan qui répare des tuyaux de plomb, l'épaisseur du mot (et donc une partie de son sens) a évolué car elle est prise dans l'histoire de la société qui l'utilise. »[1] En conséquence, la linguiste invite ses lecteurs à ne pas envisager la question du sens de manière aussi simpliste: « Ce rapport complexe et mouvant entre les mots et leur sémantisme, l'histoire des formes et l'histoire des contenus, doit inciter à la prudence quand on cherche à capter les représentations cognitives à travers les représentations linguistiques. »[2] Face à ce problème de l'évolution du sens, des études ont été menées pour examiner l'évolution du sens en des moments différents. De là aussi, un autre champ, *l'étymologie*, qui est destiné à suivre chronologiquement l'apparition du mot, son origine et les différents sens qu'il a revêtus durant son histoire.

2- Le travail des dictionnaires a soulevé une question importante qui a attiré l'attention des savants. Elle consiste à s'interroger sur le statut du terme pris isolément et indépendamment du contexte de la phrase où il se trouve normalement. Ainsi, le mot peut-il avoir un sens en dehors du contexte? Ou plusieurs sens, puisqu'il faut compter les différents sens que nous connaissons à partir du contexte? Si oui, peut-on le déterminer? et de quelle manière ?

Tout d'abord, il faut noter que ce genre de questions est en lien direct avec la polysémie et les théories proposées à son sujet comme nous allons le voir un peu plus loin. Ensuite, sur le terrain de la réalité, les dictionnaires de langues ont suivi un procédé bien connu: dans un premier temps, fixer les principales définitions générales du terme, ensuite, indiquer pour chacune d'elles les différents sens pouvant appartenir à sa catégorie. C'est ce qu'on désigne en sémantique par la théorie de la ***ressemblance de famille***, selon laquelle chaque famille qui représente en elle-même une catégorie de sens proches, est reliée à une autre famille par au moins un élément, ou une propriété commune.[3] Ce qu'on peut retenir de la méthode des dictionnaires, et afin de répondre aux questions soulevées ci-dessus, consiste en ceci: si l'on peut suivre cette méthode qui s'avère utile et remplit son but, on doit donc faire distinction entre le sens général du terme et le sens particulier qu'il désigne dans le contexte de la phrase. Le premier étant de nature "globaliste" et pouvant donc inclure toutes les acceptions proches, le second, en revanche, est le côté distinctif du sens, déterminé à partir du contexte. Quant

[1] Stéphane Robert. Variations des représentations linguistiques... 2000. P. 29
[2] Stéphane Robert. 2000. P. 29
[3] Georges Kleiber. La sémantique du prototype, catégorie et sens lexical. Paris : PUF. 1990 p. 54, 60

aux linguistes et sémanticiens, il y a un accord sur le rôle et l'importance accordés au contexte pour déterminer le sens; ce qui ne signifie pas nécessairement leur accord pour reconnaitre au mot un statut de sens indépendant. Ainsi, le sémanticien égyptien Ahmed Mukhtar Omar (1933-2003) montre dans ses travaux que « le sens lexical peut se trouver indépendamment du sens syntaxique, ex. les termes du dictionnaire, de même que le sens syntaxique peut se trouver indépendamment du sens lexical (...) Loin de là, il se peut que la phrase n'ait aucun sens, même si en ont les termes la composant, c'est le cas lorsque les significations des mots dans la phrase ne se sont pas liées, comme dans cet exemple:

*Les pensées incolores dorment en colère*. »[1]

A l'opposé, il existe des expressions, souligne 'Omar, dont le sens ne se détermine pas par un simple retour au sens des mots qui les composent, ex. *la presse jaune*. [2]

C'est par là qu'on peut réaliser l'ampleur du domaine du sens, la complexité de son problème et la difficulté qui se présente pour maitriser son champ d'étude, ne serait-ce qu'en suivant un par un les différents usages possibles de chaque terme, tout en prenant en compte ses différentes formes grammaticales et morphologiques, ainsi que la fonction que lui confère sa place dans la structure de l'énoncé. Mais au final, il est clair que, comme le dit la linguiste S. Robert, « tous les facteurs contextuels (lexicaux, syntaxiques et pragmatiques) jouent dans la construction du sens de l'unité dans l'énoncé. »[3]

3- Toutefois, le contexte ne permet pas à lui seul de déterminer le sens du mot. Certains linguistes remarquent que le sens du mot n'est pas lié simplement au mot ou au contexte dans lequel il figure, mais aussi à plusieurs autres facteurs internes et externes, tels que la variété des conditions psychologique, sociale, politique...etc., et « les mots entrent ainsi en résonance de manière extrêmement variable à la fois avec le contexte physico-culturel et le reste du lexique de la langue. »[4] De plus, peuvent pareillement orienter le sens d'autres contextes qui se rapportent aux conditions propres du fait linguistique; par ex. la personnalité du locuteur et de son interlocuteur, leur formation culturelle, leurs tendances, leurs intentions, leurs positions, leurs aspirations, mais aussi les personnalités de ceux qui s'y présentent...etc.[5] A tout prendre, « le sens d'une expression linguistique, écrivent Baylon et Fabre, est la relation entre la totalité (en fait inconnaissable) des situations des locuteurs et la totalité (tout aussi

---

[1] Āḥmad Muḫtār 'Omar. 'lm aldalālā. (la sémantique). Kuweit : Dār al'urubā lilnašir waltawzi' 1982. P. 14
[2] Āḥmad Muḫtār 'Omar. 'lm aldalālā. 1982. P. 14
[3] Stéphane Robert. Variations des représentations linguistiques… 2000. P. 31
[4] Stéphane Robert. 2000. P. 29
[5] Mas'ūd Būbū. Dirāsāt fī allūġā (Etudes en langage). Damas: Ālmaṭba' ā alǧādīdā. 1989. P. 102

inconnaissable) des réactions des auditeurs. »[1] Du coup, plus on avance dans l'étude du sens, et plus il se montre difficile de fournir une définition exacte du sens au regard de l'ensemble des circonstances qui le conditionnent. Le linguiste américain Leonard Bloomfield (1887-1949) écrit à ce sujet: « Afin de fournir une définition précise et scientifique du sens qui enveloppe toutes les formes de la langue, nous devons avoir une connaissance précise et scientifique du tout dans le monde des locuteurs; or, l'étendue réelle des connaissances humaines est très faible par rapport à cela. »[2]

En somme, cela veut dire qu'une détermination exacte du sens dépend de tout un ensemble de situations ou de circonstances qui forment le cadre général du fait linguistique. Sans quoi, la compréhension du sens reste limitée à sa clarté.[3]

Par conséquent, on ne peut voir dans le mot le simple fait qu'il a une signification, ou l'entendre en tant que dualité signe/sens. Car, comme le souligne le linguiste syrien Mas'ūd Būbū (1938-1999), « la valeur du mot isolé ou sa fonction ne compte pas; et tester le mot de cette manière comme une unité autonome en soi afin de connaître sa signification est une pure futilité. Ni le mot ni sa signification n'ont d'existence indépendante, mais leur existence et leur signification demeurent en fait des questions relatives. »[4]

Ainsi, plusieurs facteurs et situations jouent dans l'orientation et la détermination du sens. «On pourrait certes, écrivent Baylon et Fabre, classer les situations sur la base de leurs traits distinctifs ; mais Bloomfield remarque qu'un même mot peut renvoyer à des situations tout à fait hétérogènes (polysémie) et que le langage s'emploie très souvent hors situation. »[5]
Ces diverses dimensions inclues dans la structure du sens montrent, encore une fois, l'immense complexité qui enveloppe la notion du sens. C'est ce que Stéphane Robert appelle *l'épaisseur du langage*, qu'elle définit comme étant « un lieu complexe où le linguistique s'associe à la fois à du linguistique et à de l'extralinguistique. »[6] De toute évidence, c'est l'une des raisons pour lesquelles le sens est souvent taxé d'imprécision ou d'obscurité. Cette indétermination du sens revient de plus à la variété des domaines de recherche qui s'y appliquent et en même temps à la difficulté de discerner le domaine auquel incombe la charge

---

[1] Christian Baylon, Paul Fabre. Initiation à la linguistique. 1990.P. 219
[2] « In order to give a scientifically accurate definition of meaning for every form of a language, we should have to have a scientifically accurate knowledge of everything in the speakers' world. The actual extent of human knowledge is very small compared to this. » Leonard Bloomfield. Language. With a new foreword by C. F. Hockett. Chicago and London: The University of Chicago Press 1984. p. 139
[3] Mas'ūd Būbū. Dirāsāt fī allūġā (Etudes en langage). 1989. P. 102
[4] Mas'ūd Būbū. 1989. P. 103
[5] Christian Baylon, Paul Fabre. 1990. P. 219
[6] Stéphane Robert. Variations des représentations … 2000. P. 29

principale pour déterminer le sens: Psychologique ? Sociologique? Linguistique? Philosophique? Difficile d'y répondre, même si la question du sens est souvent soulevée du point de vue philosophique. Le linguiste Ahmed Omar pense cependant que « la sémantique serait peut-être liée à la philosophie et à la logique plus qu'à toute autre branche de connaissance. »[1] Quoi qu'il en soit, il est clair que la détermination du sens n'est pas quelque chose qu'on peut rendre facilement, ni intégralement, même en supposant la possibilité théorique de prendre en compte toutes les données pertinentes que nous avons mentionnées ci-dessus. Car de même que sont bien distinctives les approches essayant de traiter la question du sens, chacune avec son propre programme de recherche, de même se montre peu évidente la méthode visant à les lier toutes et les unir dans un seul creuset.[2]

4- Considérant la complexité de la question du sens d'une part, et sa place principale et déterminante dans les études du langage d'autre part, la réflexion des linguistes devait quand même parvenir à formuler une définition du sens susceptible de tenir lieu aux problématiques avérées qui lui sont inévitablement liées. Et dans la mesure où le sens se construit d'abord par la réception directe des sons phoniques, la première chose qui traverse les esprits est alors de s'interroger sur la nature du lien qui les relie l'un à l'autre.

Certains linguistes partent de l'arbitrarité de la relation, c'est-à-dire de l'idée qu'il n'existe aucun lien de quelque nature que ce soit entre les parties du signe. D'autres estiment, au contraire, qu'il existe un certain lien interne entre le mot et ce qu'il désigne, et que le propre de la recherche linguistique est de définir ce lien. D'autres encore voient dans le phénomène du langage un mouvement physique où peut se rencontrer tout un ensemble de facteurs liés aux autres branches de science, et dont la réunion crée un mécanisme naturel de signifier.

En somme, la question de la complexité du sens est appréhendée de deux manières: la première postule qu'elle est due à l'irrégularité et l'anomalie du signe linguistique ; la seconde y voit des relations causales dignes de recherche et d'étude en vue de révéler leur fondement. Face à une telle problématique, il est fréquent de voir les défenseurs des deux positions s'accuser mutuellement d'irrationalité dans la pensée. Nous pouvons cependant regarder le problème sous un autre angle. La première position est poussée par le désespoir de voir le problème du sens partir en tous sens, la seconde est motivée par l'espoir; la question pour la première semble évidente et déjà résolue, pour la seconde, en revanche, c'est la poursuite de la recherche qui se montre évidente.

---

[1] Āḥmad Muḫtār 'Omar. 'lm aldalālā. (la sémantique). 1982. p. 15
[2] Mas'ūd Būbū. Dirāsāt fī allūġā (Etudes en langage). 1989. P. 101

5- Sur le plan épistémologique, la question du sens semble avoir pris un caractère métaphysique, étant donné qu'elle apparait comme un lieu où intervient un nombre indéfini de situations, ce qui rend le sujet scientifiquement inabordable. S'y ajoute aussi l'absence d'une méthode scientifique traitant exhaustivement de la sémantique; un sujet qui amène Bloomfield à écrire en 1933 que le sens est « le point faible des études sur le langage, et le restera jusqu'à ce que les connaissances humaines avancent bien loin de leur état actuel. »[1] En vérité, les considérations de Bloomfield sur le sens et le langage contribuent à négliger largement l'étude du sens dans les études du langage, notamment dans les milieux linguistiques américains[2]. Ainsi, « certains linguistes ne tiennent pour scientifique qu'une approche négative de la signification ; il s'agit pour eux de délimiter l'aspect sémantique du langage en étudiant tous les phénomènes linguistiques qui se laissent décrire indépendamment du sens qu'ils transmettent ou avec une référence minima à ce sens. Tel est le cas de Martinet et des structuralistes américains par exemple. D'autres choisissent une attitude opposée et décident de prendre directement pour objet le contenu du langage. Ils visent d'emblée la façon dont chaque langue organise le monde de la signification. »[3]

Au reste, il est vrai que la question du sens se rapporte à plusieurs choses, mais il n'est pas moins vrai que l'ensemble de ces données, qui peuvent orienter et réorienter le sens, part avant tout de la forme phonique, c'est-à-dire du son linguistique. Par conséquent, l'étude de ce dernier par rapport au sens s'avère raisonnable à notre sens. Car, dans la mesure où régler un problème commence à partir de son origine, nous pensons que jeter la lumière sur la manière dont le son est lié au sens peut déboucher sur des résultats fructueux; il permettrait au moins de comprendre quelles données ont le plus d'effet sur la détermination du sens.

---

[1] « The statement of meanings is therefore the weak point in language-study, and will remain so until human knowledge advances very far beyond its present state. » Leonard Bloomfield. Language. 1984. p. 140

[2] Āḥmad Muḫtār 'Omar. 'lm aldalālā. (la sémantique). 1982. P. 23-28.

[3] Christan Baylon, Paul Fabre. Initiation à la linguistique. 1990. P. 219

## II.II.III. Les phénomènes complexes du langage

On peut peut-être comprendre l'idée de la diversité des langues comme reflétant la culture et la pensée des peuples qui les parlent, et on peut aussi, de ce fait, tenir compte de l'existence des structures linguistiques différentes dans les langues différentes, plus ou moins éloignées aussi bien historiquement que géographiquement. Il est, en revanche, peu évident de trouver des explications scientifiques et rationnelles sur certains phénomènes linguistiques qui se trouvent pourtant dans toutes les langues. Parmi ceux-ci:

### *II.II.III.I. Diversité des langues et unicité des objets désignés (synonymie dans une langue)*

Si nous avons mis sous cette rubrique la question de la diversité des langues et celle de la synonymie, c'est que, à notre sens, toutes les deux procèdent du même principe, à savoir le fait de désigner les mêmes choses par plusieurs formes phoniques. La seule différence entre les deux est que le phénomène universellement connu par *diversité des langues* trouve dans la langue un modèle miniature qui est la *synonymie*. On peut même dire, en ce sens, que les notions *diversité linguistique* et *synonymie* procèdent de manière quelque peu analogue. Ainsi si *crainte* et *peur* désignent ce sentiment de frayeur ou d'inquiétude, il en est de mêmes des termes: *fear* (ang), *ḥawf* (ar), *korku* (trc), *miedo* (spn) etc. que nous pouvons aussi envisager comme des synonymes au sein du langage humain, pris dans son ensemble.

Bien entendu, la première question qui se pose porte sur la raison pour laquelle plusieurs formes phoniques désignent la même chose, le même sentiment (ici la peur par exemple) qui se définit pourtant comme quelque chose de naturel à l'être humain. En d'autres termes, s'il existe un rapport entre le son et ce qu'il désigne, quand même exprimant un sentiment naturel, le même son serait utilisé dans les langues différentes pour désigner le même objet. Or, les expressions sont tellement variantes, sur le plan de la diversité, comme sur le plan de la synonymie, que les discussions sur ce sujet ne permettent pas d'aboutir, et le phénomène en question échappe à l'explication rationnelle. Il convient de noter ici que même s'il existe des réponses qui recourent à une explication immédiate et, pour ainsi dire, "commode" du phénomène, en l'attribuent aux faits du hasard ou de l"irrégularité du langage – ce qui est toujours considéré comme un argument irréfutable en faveur de la thèse de l'arbitraire –, de telles réponses ne peuvent en aucun cas se dire " scientifiques". Car nous devons garder à l'esprit cette idée que, si elle veut

se qualifier a minima de scientifique, une explication doit être basée, non pas sur l'irrégularité mais bien au contraire, sur l'existence d'une certaine régularité dans les relations entre les éléments du phénomène, de sorte que ce dernier soit présenté comme une séquence logique de faits. Autant dire que ce problème a reçu par là une réponse trompeuse qui se révèle en réalité une "non réponse"!

Pour connaître le fond du problème, commençons tout d'abord par le regarder sous sa forme synonymique.

### II.II.III.I.I. La synonymie

Le *Dictionnaire Grammatical* de Vanier (1836) définit la synonymie (du grec sun, avec, et onoma, nom), comme un « mot qui a une signification tellement approchante d'un autre qu'il semble être le même, et pouvoir y être suppléé; comme, par exemple, crainte et peur, courage et bravoure, clarté, lumière, etc. »[1] Cela veut dire en somme, comme l'indique le *dictionnaire de linguistique* de Dubois, que pour avoir le statut de synonymes, il importe de remplir deux conditions: i) la possibilité de leur substitution l'un à l'autre dans l'énoncé ; ii) leur interchangeabilité dans tous les contextes.[2] Cette exigence qu'implique la notion de synonymie, amène les philosophes à s'interroger sur son existence réelle dans la langue. Et la majorité des philologues et savants, en Orient[3] comme en Occident[4], qui se sont concentrés sur ce sujet, ont soutenu le fait qu'il n'existe pas de synonymie parfaite en ce sens.

Chez les savants arabes et musulmans, l'étude du lexique coranique montre que les mots ne peuvent pas être substituables. Ainsi, dans son *Interprétation de l'éloquence du Coran*, le philologue arabe Alḥatābī (m. 998) souligne en guise de conclusion que tout mot est doté d'une

---

[1] Victor-Augustin Vanier. Dictionnaire grammatical critique et philosophique de la langue française. Paris: Brunot-Labbe: Delalain: Dupont. 1836 p.642-643.

[2] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaires de linguistique. Paris: Larousse. 2002 P. 465

[3] Parmi ceux qui admettent la synonymie, on peut citer Faḥr Āddīn Āl-Rāzī (1148-1209); et pour les principaux philologues qui nient totalement son existence, Ābu 'Abdullah Muhammad ibn Ziyād Āla'rābi (m. 846) ; Ābī Sulaimān Ālḥatābi (m.998); Āḥmad Ibin Faris (mort en 979) et son maître Ābū al-'abbas Āḥmad Ibn Yaḥya Ṯa'lab (mort en 904), Ābū 'Ali Ālfārisī (mort en 987), mais aussi Ābī Hilāl Āl'askarī (mort en 1005). Voir Ābī Hilāl Āl'askarī. Ālfurūq āluġawia (ou) fi alluġa (les différences dans la langue) texte arabe, révisé et annoté par M. Ibrahīm Sālīm. Le Caire : Dār āl'lm walṯaqfāa. S.D. P. 6-7, 19

[4] C'est Benjamin Lafaye qui nous le dit dans son *Dictionnaire des synonymes.* 1858: « [l'abbé] Girard n'a pas manqué de se le proposer d'abord [l'existence de vrais synonymes]. Il ne pouvait hésiter à le résoudre dans le sens négatif. Son opinion sur ce point avait été celle de Fénelon, et, après Girard, elle devint celle de Dumarsais, de Blair et d'un grand nombre de philologues, notamment de la plupart de ceux qui sur ses traces ont parcouru la même carrière. » Lafaye, Benjamin M. Dictionnaire des synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des synonymes. Paris : Hachette 1858. p. xxviii.

valeur sémantique qui lui est propre, et bien distincte de tout autre mot semblable par quelque sens partagé en commun.[1] Une conception exprimée également par le philologue Abī Hilāl Al'askarī (m. 1410), dans ses *Alfurūq* aluġawia, (*Les Différences dans la langue*), où l'on peut lire: « Dans un seul et même dialecte, il est impossible que deux formes qui diffèrent phonétiquement aient néanmoins le même sens, quoi qu'en aient pensé de nombreux philologues et grammairiens. »[2] Al'askarī ne manque pas d'indiquer les moyens par lesquels on peut distinguer la signification de chaque mot par rapport aux autres mots partageant à certains égards le même sens. Cette méthode est composée de huit points:

- la disparité des conditions d'utilisation des deux termes dont on veut mettre en évidence la différence de signification.
- la prise en compte des attributs associés aux significations que l'on veut différencier.
- la considération des éventuels sens associés à chacun des deux termes.
- l'examen des prépositions régimes des verbes.
- la considération de l'antonymie.
- la prise en compte de l'étymologie.
- l'examen de la différence qu'implique le schème des mots proches de sens.
- la considération du sens propre des deux termes, ou de l'un des deux.[3]

Dans la pensée occidentale, les points de vue ne sont pas différents. L'abbé et grammairien français Gabriel Girard (1677-1748) qui s'est chargé à l'étude de la langue française, « a le mérite, lit-on dans la *Bibliographie Universelle* de Feller, d'avoir le premier ouvert les yeux de la nation, sur la richesse que la langue acquerrait par la seule explication des synonymes »[4]. En effet, Girard publie plus d'un ouvrage sur la synonymie[5] et montre l'absence du concept de mots parfaitement synonymes. Il définit la synonymie comme « une ressemblance de signification qui souffre cependant quelque variété; c'est-à-dire que les termes synonymes présentent tous une même idée principale; mais que chacun d'eux y ajoute néanmoins quelques

---

[1] Āl-Rumānī ; Āl-Ḫatabi; Āl-Ǧurǧānī. Ṯalāṯ rasāil fī ī'ǧāz alqurān (Trois thèses de l'Eloquence du Coran). Révisé par Muḥamed Ḫalaf Allah Āḥmed et Dr. Muḥamed Zaġlūl Salām. Le Caire: Dār Alma' ārif 1976. P. 29

[2] Ābī Hilāl Āl'askarī. Ālfurūq āluġawia. S.D. p. 24.

[3] Ābī Hilāl Āl'askarī. Ālfurūq āluġawia. S.D. p. 25-26. Voir à ce propos l'article de Djamel Kouloughli. Contre la synonymie, Kitāb Āl-furūq fī L-luġah de Abū Hilīāl Al-'askarī. Dans : Histoire Épistémologie Langage. Paris: PUF, 19/ II, 1997. P. 155-176

[4] François-Xavier De Feller. Bibliographie universelle ou dictionnaire historique, t.3. Besançon/ Paris: Onthenin-Chalandre 1839. P. 310

[5] Voir par exemple: *La justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*. Paris: Imprimerie de Laurent d'Houry 1718. Mais aussi: Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse 2 vol. Paris: Imprimerie de la veuve d'Houry, 1736.

idées accessoires, qui diversifient la principale; encore qu'elle paraisse dans ces différents mots, comme une même couleur paraît sous diverses nuances. »[1] Par conséquent, « ils ont des significations différentes, quoiqu'ils soient synonymes »[2]. La raison en est que « la signification des mots, dit l'auteur, ne consiste pas dans la seule idée principale qu'ils présentent, mais dans toute l'étendue et dans la juste précision du sens qu'ils expriment. »[3] D'où il conclut en disant : « je ne crois pas qu'il ait de mot synonyme dans aucune langue (…) Mais je suis très persuadé et j'ose dire presqu'assuré qu'il n'y en a point dans la nôtre. »[4]

Au demeurant, il faut dire que les savants sont bien d'accord sur ce sujet, comme l'indique B. Lafaye dans le *Dictionnaire des Synonymes* en 1858 en disant : « Il y a encore ceci de commun à tous, que les philologues qui s'appliquent à l'étude des uns ou des autres [des synonymes] admettent également que cette identité n'est que partielle et relative : d'où il suit qu'elle a des degrés, et que plus elle approche ou paraît approcher de l'identité entière et absolue, plus les mots sont synonymes, plus par conséquent il devient nécessaire de mettre entre eux un certain intervalle. »[5]

Du point de vue de la logique, cette question est d'autant plus vraie que s'il y avait effectivement une synonymie parfaite dans son sens le plus strict, quel intérêt pour la langue sinon un élément de superflu? « En cela consisterait une véritable imperfection, dit Lafaye. De deux mots qu'on pourrait prendre indistinctement l'un pour l'autre en toute occasion, l'un serait superflu. Or, en fait de langue, la raison réprouve tout ce qui n'est qu'une surcharge pour elle: elle n'a point égard à l'harmonie; elle ne souffre point les doubles emplois même en faveur de l'harmonie et du plaisir de l'oreille, choses trop vaines pour qu'elle en tienne aucun compte. »[6]

Si donc on peut parler de la synonymie en termes de degrés de ressemblance, des nuances et des précisions subtiles dans l'expression de l'idée principale, l'hypothèse du hasard proposée pour expliquer le superflu dans la langue perd ici toute sa raison d'être. Autant dire, ceci permet de mettre en évidence un problème épistémologique qui peut survenir quelquefois dans le domaine des sciences, et notamment en sciences du langage. Il consiste en ceci qu'un constat général du phénomène fait porter des jugements hâtifs et incertains – comme celui de vouer la langue aux faits de hasard – quand alors un examen rigoureux et approfondi de la question peut mener à des résultats tout à fait différents.

---

[1] Gabriel Girard. La justesse de la langue française… 1718. P. xxvii-xxviii (Préliminaire)
[2] Gabriel Girard. 1718. P. xxx (Préliminaire)
[3] Gabriel Girard. 1718. P. xxx (Préliminaire)
[4] Gabriel Girard. 1718. P. xxx-xxxi (Préliminaire)
[5] Benjamin Lafaye. Dictionnaire des synonymes … 1858 p. xxviii. Voir aussi V-A. Vanier. Dictionnaire grammatical … 1836 p.642-643.
[6] Benjamin Lafaye. 1858. P. xxviii-xxix.

### II.II.III.I.II. La diversité des langues

S'il en est ainsi avec la synonymie comme un phénomène dans la langue, s'il n'existe pas réellement de synonymie parfaite, ne peut-on pas généraliser cette vue au sujet de la diversité des langues, c'est-à-dire en procédant pareillement d'une analyse rigoureuse des expressions différentes qui désignent le même objet dans les langues différentes? L'objectif étant de scruter la signification exacte de ces termes et de vérifier s'il s'agit juste des formes différentes avec une seule idée – la thèse de l'arbitraire – ou s'il existe une nuance de signification, dans la désignation de l'objet, exactement de la même manière opérée avec la synonymie, les deux phénomènes suivant au fond la même règle comme nous l'avons dit.

Pour répondre à cette question, on doit pouvoir répondre à celle de savoir lequel de ces deux énoncés suivants se révèle plus exact : dire que "*toute expression utilisées dans les langues A, B, C, D, etc. exprime un tel et même objet*" ou bien dire qu' "*elle exprime plutôt une certaine propriété de cet objet?*" Et comment les philosophes ont-ils généralement décrit le phénomène de la diversité des langues?

Il y a tout d'abord cette idée que toutes les langues viennent d'une seule langue (langue primitive ou langue mère) et que « la diversité des langues relèverait d'une généalogie parallèle à celle des peuples qui les parlent. »[1] Admettons! Mais comment une même chose, un même objet commun à tous les hommes, comme le *soleil* ou la *lune*, s'est trouvé désigné par des sons différents? Comment A de la première langue s'est trouvé A, B, C, D, E, F, etc. ?

Comme nous l'avons dit au début de cette section, la diversité des langues est expliquée de manière générale comme le résultat de la diversité des tendances culturelles et sociales des peuples qui les parlent et pensent avec. Cependant, cette explication généraliste ne nous aide pas trop à comprendre pleinement le phénomène; elle ne permet pas de savoir, par exemple, ni la raison du choix des sons pour exprimer les choses, ni le mécanisme à partir duquel les sons exprimant un certain objet dans la première langue ont dégénéré en des milliers d'autres formes différentes, l'exprimant tous aussi de la même manière. Ce genre de questions ne cesse de poser problème dans les études du langage, et la manière de le démêler ne le rend pas moins ambigu.

Ainsi, pour Epicure (342-270 av. J.-C.), « la diversité des langues est le résultat direct de la diversité des environnements dans lesquels vivent différents peuples et à laquelle ils réagissent en émettant des sons différents. En un mot, les langues varient parce que les choses varient d'un endroit à l'autre. De plus, les humains se rendent compte qu'ils produisent des sons

[1] Sylvain Auroux. La philosophie du langage. 2008. P. 24

différents en ce qui concerne les affections et les images qui sont produites par des objets et donc trouvent utile d'utiliser ces sons comme "name-labels" pour objets. »[1] Plus tardivement, chez Nicolas Beauzée (1717-1789), la variation des expressions désignant les mêmes choses dans les langues différentes est liée à la manière d'appréhender les choses. Dans son article *Mot*, il soutient l'idée selon laquelle « la diversité des vues introduit en divers lieux des mots très différents pour exprimer les mêmes idées totales; ce qui diversifie les idiomes quoiqu'ils viennent tous d'une même source.»[2] Chez Herder (1744-1803), en revanche, cette diversité des formes phoniques est liée à plusieurs raisons, sociales, culturelles, anthropologiques et environnementales propres aux groupes linguistiques. Ainsi, « *chaque génération va mettre dans sa langue le ton de sa maison et de sa famille : cela donne, en regard de la prononciation, des idiomes différents. Climat, air et eau, aliments et boissons vont influer sur les organes de la parole, et naturellement sur la langue.* » [3] Herder ajoute à cette liste un élément important, souvent cité par les philosophes dans l'explication des liaisons entre les sons et les sens, à savoir *l'habitude* : « l'usage de la société et la puissante déesse de l'habitude introduiront bientôt, selon le maintien et la bienséance, telles particularités et telles variétés »[4]. C'est aussi l'effet de l'habitude qui, selon Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781), explique le mécanisme de signifier, c'est-à-dire la raison qui permet aux mots d'exprimer les idées désignées. Dans son article *Etymologie* (1756), il souligne que « ce n'est pas (…) en vertu d'une convention formelle et fixée invariablement entre les hommes que certains sons réveillent dans notre esprit certaines idées. Cette liaison est l'effet d'une habitude (…) elle s'établit dans l'esprit des peuples sans qu'ils y pensent; elle peut s'effacer par l'effet d'une autre habitude qui se formera aussi sourdement et par les mêmes moyens. »[5]

En fait, les philosophes essaient par ces explications d'établir le lien entre la création des vocables et les effets extérieurs qui y sont liés d'une façon ou d'une autre. Les choses semblent cependant très compliquées. Dans son analyse sur la diversité des langues, le linguiste contemporain Jean Lassègue intègre un raisonnement qui fait le lien entre ces éléments, soulignant en particulier que la diversité des langues se rapporterait à des ordres de faits extérieurs à la cognition, dont deux types de justifications non cognitives i) naturalistes (explication environnementale, et évolutionnaire), ii) culturalistes (explication socio-

---

[1] Giovanni Manetti. Theories of the Sign in Clssical Antiquity. Translated by Christine Richardson. USA. Ed. Indiana University Press, 1993. P.121-122.

[2] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers. Par une société de gens de lettres mis en ordre et publié par Mr. ✳✳✳. A Neufchastel : chez Samuel Faulche & compagnie 1765. Tome. X. p. 763

[3] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 136

[4] Johann Gottfried Herder. 1992. P. 136

[5] Anne Robert Jacques Turgot. Œuvres de Turgot, t. III. Paris : Delance. 1808. P. 1-2 (Etymologie)

économique et anthropologique). Il montre que les justifications invoquées dans les modèles cognitifs dépendent finalement des justifications non-cognitives. La diversité des langues en ce sens « n'est pas seulement rencontrée comme un fait empirique gênant, mais qu'elle est constitutive. (…) elle aurait un statut beaucoup plus élevé dans la cognition humaine. »[1] Du coup, cette diversité, selon le linguiste, « n'est pas le résultat d'un geste premier qui serait venu déstabiliser un système auparavant stable (comme le rapportent un grand nombre de mythes), mais qu'il s'agit d'un problème structurel lié à la dynamique interne des langues. »[2]

En tout état de cause, nous pouvons voir de ce qui précède que, au fond, les idées des philosophes relèvent d'une vue générale sur le parcours et le schème de la formation des langues. Elles ne dépassent pas les limites de cette présentation générale. Néanmoins, quoi que cela semble décevant par rapport à ce que nous espérons avoir comme réponses à nos questions, ces idées ne sont pas pour autant sans valeur et importance dans le domaine de la recherche linguistique. Elles peuvent en effet y jouer un rôle fondamental et prépondérant même. Mais s'agissant des termes différents dans les langues, et leurs significations au regard d'un seul objet, il faut noter qu'une recherche sur cette question reste très rare dans ce domaine.

Ainsi, nous pouvons citer un passage dans lequel le philosophe allemand Wilhelm Von Humboldt montre l'absence de correspondance entre les signes des langues. En effet, le philosophe, doté d'une connaissance profonde des langues et de leurs structures différentes remarque, en étudiant les termes utilisés pour désigner le *cheval* dans trois langues, grec, latin et français, qu'ils ne sont pas vraiment synonymiques[3].

Si une telle constatation se révèle vraie comme règles générale, si elle est prouvée valide, on peut dire alors que le phénomène de la diversité des langues et celui de la synonymie procèdent du même principe. Ainsi, de même qu'il est prouvé l'inexistence de la synonymie parfaite, de même on montre ici le manque de correspondance parfaite des signes des langues. Ceci est d'ailleurs bien connu pour tous ceux qui travaillent dans le domaine de la traduction. Du coup, il permet encore une fois de remettre en question la thèse de l'arbitraire qui a été fondé justement sur la multiplicité aléatoire des supports phoniques pour désigner un et même objet.

D'autre part, si le choix des vocables et la manière dont ils se rapportent aux sens dépendent des effets extérieurs culturels et naturels, comme le disent les philosophes, il est donc peu probable qu'ils se réduisent au seul fait de hasard ou de choix arbitraire des hommes. Cette

---

[1] Jean Lassègue. Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues? Dans : Diversité des langues et représentations cognitives. Paris : Ophrys. 2000. P. 196, 203
[2] Jean Lassègue. Que peut-on inférer du substrat cognitif … 2000. P. 195
[3] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 22

vue est d'autant plus raisonnable que l'existence des formes vocaliques identiques dans des langues extrêmement éloignées ne s'accorde pas du tout avec la thèse de l'arbitraire, comme l'explique Herder dans ce passage: « l'idée singulière et laborieuse de se former des signes arbitraires à partir des éléments constitutifs de mots arbitraires, des sons, est tellement saugrenue, complexe, singulière, qu'on serait assurément bien en peine d'expliquer que tant et tant aient eu la même lointaine idée, et que tous soient tombés dessus exactement de la même façon. Qu'ils ne se soient point arrêtés aux signes [Zeichen] de loin les plus naturels, les images des choses, et qu'ils aient peint des souffles, et peint parmi tous ceux qui étaient possibles les vingt mêmes caractères »[1].

### *II.II.III.II. Diversité des sens et unicité de support phonique (homonymie, polysémie, homophonie des langues)*

C'est le cas opposé au thème précédent, un phénomène qui est vu également, mais plus ou moins rigoureusement, comme un argument en faveur de la thèse de l'arbitraire. Il consiste en ceci: une seule forme phonique (graphique ou vocalique) et différents sens (approximatifs ou éloignés, voire même quelquefois opposés).

Pareillement au phénomène précédent, nous réunissons ici trois faits du langage, dont deux sont connus dans n'importe quelle langue, à savoir l'homonymie, la polysémie; et un autre qui se déduit des langues différentes, à savoir le fait de trouver dans certaines langues une même forme phonique utilisée pour désigner différents sens. Ainsi, dans la mesure où la langue des hommes est constituée d'un nombre relativement déterminé et identique de sons, la prononciation d'une forme lexicale qui se transcrit par [εl] par exemple, peut donner différents sens dans les langues : *elle* (fr), *main* (trc), *bras* (all), *article défini* (ar). Nous allons convenir de nommer ce phénomène *homophonie des langues*[2].

Si le premier cas (homonymie et polysémie), est un sujet bien connu, et qui a été étudié, présenté et analysé par les philosophes et les linguistes depuis l'Antiquité, le second cas, en revanche, étant très rarement abordé et presque jamais discuté, il est quasiment inconnu dans l'histoire de la pensée linguistique. Cependant, les deux cas partagent ceci en commun, *une unicité de forme et multiplicité de contenu*. Seulement, la polysémie et l'homonymie se présentent comme un modèle miniature de l'*homophonie des langues*.

---

[1] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 148

[2] Les caractères se présentant différemment dans les langues, la forme articulatoire peut sonner moins différente

Pour mieux connaître ce phénomène et ses différentes figures, les problèmes qu'il peut poser dans les études linguistiques, la manière dont il est expliqué, et le lien qui relie cette question avec celle de la motivation, nous allons tout d'abord l'examiner sous sa forme homonymique, puis polysémique et enfin homophonique.

### II.II.III.II.I. L'homonymie

L'homonome (du grec homos, pareil, semblable, et onoma, nom.) est défini par le Dictionnaire philosophique de Vanier (1836) comme « des choses différentes qui se trouvent désignées par le même nom, comme, par exemple, bas, adjectif; bas, substantif masculin, vêtement de jambe, et bât, substantif masculin, sorte de selle pour les bêtes de somme. … On dit substantivement, un homonyme, pour signifier un mot qui se prononce, et quelquefois même s'écrit de la même manière qu'un autre mot, tout en étant le signe d'une autre idée…HOMONYMIE, s. f. Ressemblance de nom, et différence de signification. »[1]

Comme la synonymie, l'homonymie est soumise à des conditions qui doivent être remplies par les mots pour avoir le statut d'homonymes. C'est le philosophe Jean Philopon (490-575) qui les précise en commentant les *Catégories* d'Aristote: « Il ne peut y avoir d'homonyme, à moins que toutes ces [conditions] ne soient réunies: identité de nom, identité d'accent, identité de genre, identité de cas, identité d'esprit, identité de terminaison. En effet, explique toujours le philosophe, s'il y a un nom et un autre nom, il est évident qu'il n'y a pas d'homonyme. Si toutefois le nom est le même, mais que l'accent diffère, ce n'est pas non plus un homonyme. Par exemple: "árgos" et "argós". En effet, l'un porte l'accent aigu sur la syllabe pénultième et désigne un chien, mais l'autre porte l'accent aigu sur la dernière syllabe et désigne le négligent. De plus, s'il est au masculin, il désigne, comme je l'ai dit, le chien d'Ulysse ou un nom de héros, mais s'il est au neutre, il désigne un nom de ville. »[2]

Certes, ces conditions peuvent restreindre le nombre des mots dits véritablement homonymes et, de ce fait, assurer légèrement le principe sémique[3]. Mais, contrairement à la synonymie, elles ne font pas disparaitre l'homonymie ou remettre en cause son existence réelle. L'évidence de ce phénomène dans la langue exige donc une explication appropriée. Bien

---

[1] Victor-Augustin Vanier. Dictionnaire grammatical … 1836. P. 123. Voir aussi le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois et d'autres 2002. P. 234.

[2] Jean Philopon. Commentaire sur les Catégories, chapitre premier les homonymes; traduction et notes par Sylvie Laramée. Lyon: Ens de Fontenay / Saint-Cloud 1998. P. 3-4

[3] Le principe sémique « veut qu'à toute différence de signifiés corresponde une différence de signifiants et qu'à toute ressemblance de signifiés corresponde une ressemblance de signifiants. » Eric Buyssens. Linguistique historique, homonymie – stylistique – sémantique – changement phonétique. Paris: PUF 1965. P. 39

entendu, la première chose qui saute à l'esprit est de renvoyer ce fait à l'arbitraire linguistique, en se référant à l'argument classique selon lequel si l'ordre du mot entretient un lien naturel avec les objets, il ne peut pas désigner plusieurs choses différentes à la fois. Ce qui semble à première vue un argument solide, et permet donc à son tenant de conclure que la relation du mot à ce qu'il désigne n'est régie par aucune loi naturelle ou suivant quelque principe physique, et que ces faits ne sont que le produit de l'irrégularité du langage humain.

Mais il faut bien noter que la validation de ce raisonnement dépend de deux conditions qui doivent être indispensablement satisfaites. La première est de vérifier qu'il s'agit indubitablement de l'homonymie en y appliquant ses conditions spécifiques; la deuxième est de s'assurer qu'il n'existe aucun lien sémantique entre les mots homonymes.

Dans ses études sur l'origine et l'organisation du phénomène homonymique, Jean Philopon remarque qu'une seule partie des homonymes sont dus aux faits du hasard, que tous les autres cas classés sous ce phénomène révèlent en réalité des relations analogiques intentionnelles et causales : « En effet, fait-il remarquer, parmi les homonymes, les uns le sont par hasard, comme lorsqu'en des lieux différents certains se trouvent par hasard avoir le même nom: ainsi pour *Alexandre* Paris et Alexandre de Macédoine; mais les autres le sont par choix délibéré et intention. (…) d'autres le sont par analogie, comme lorsque nous appelons quelque chose par analogie avec quelque chose: / par exemple, un pied de lit et une croupe de montagne (…) d'autres le sont à partir d'une [cause] unique, comme lorsque motivés à partir de quelque chose, nous appelons de l'appellation de celle-ci, tout ce qui en dépend: ainsi pour un bistouri médical et un remède médical; d'autres le sont en vue d'une [cause] unique, (…) ainsi pour un exercice sain et un aliment sain … »[1]

Remarquons enfin qu'attribuer une partie des homonymes au fait de hasard ne serait peut-être pas très pertinent. Dans son travail sur l'homonymie dans la langue arabe, le linguiste irakien 'Abdil Karîm Šadîd écrit: « l'absence apparente de rapport entre les sens ne signifie pas qu'il s'est trouvé ainsi dès le départ. Dans certaines conditions de temps ou de lieu, il serait peut-être aisé de le percevoir, ou bien il subsisterait dans l'esprit des locuteurs au moment d'attribuer aux vocables leurs différents sens. Mais au fil du temps et à force de l'usage fréquent des mots, ce lien ne reste plus présent dans l'esprit. Du coup, le locuteur et l'interlocuteur ne peuvent plus s'en souvenir lors de la parole. D'autre part, la perte d'un grand nombre d'anciens textes linguistiques a empêché les chercheurs de reconnaître les liens qui existaient entre ces sens-là

[1] Jean Philopon. Commentaire sur les Catégories… 1998. P. 5-6

et qui justifiaient leur groupement sous une même forme phonique, ou de suivre les étapes par lesquelles le mot a dû passer avant de se retrouver avec sa dernière signification. »[1] Par ailleurs, dans ses travaux sur la polysémie, le linguiste Christophe Cusimano fait valoir l'hypothèse selon laquelle il serait possible pour l'homonyme d'avoir une origine polysémique : « Un polysème, écrit-il, peut évoluer et dégager deux sens distincts. Les deux sens peuvent devenir des homonymes. »[2]

Ceci était une brève présentation du problème de l'homonymie, et, comme nous l'avons dit, ce qu'il partage avec la polysémie c'est la multiplicité de sens liée à une et seule forme phonique. Quel pourrait alors être le principal point de différence entre les deux phénomènes, et en quoi consiste déjà la polysémie ?

### II.II.III.II.II. La polysémie

Afin de donner une présentation appropriée à la notion de polysémie, il convient de commencer par montrer ce qui caractérise ce fait dans la langue et ce qui la distingue de l'homonymie.

Dans ses études sur la polysémie, le linguiste contemporain Georges Kleiber établit qu'«il y a un consensus presque total pour voir dans la polysémie:

(i) une pluralité de sens liée à une seule forme
(ii) des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport. » [3]

La différence donc se précise par-là: s'il existe une partie des homonymes dont les sens se montrent disjoints, comme le souligne Philopon, la polysémie, quant à elle, se caractérise par la présence de rapports de parenté entre tous les mots décrits comme polysémiques. Ainsi, *vivre* peut signifier *exister*, *habiter*, *expérimenter*, *traverser*, lesquels partagent un certain sens en commun. « Mais l'accord s'arrête là, dit Kleiber. Dès que l'on entend dépasser le cadre de cette définition intuitive de la polysémie et que l'on veut préciser ce qu'on entend par *sens* et *sens différents* et surtout quels sont les rapports de parenté qui justifient leur rassemblement et qui autorisent à séparer la polysémie de l'homonymie pour laquelle seule (i) est valide, alors les choses se gâtent ».[4]

---

[1] 'Abdil Karîm Šadîd. Ālmuštarak āllafẓ fî ālluġa ālarabia (l'homonymie dans la langue arabe). Bagdad : Diwān Ālwaqf Ālsunni. 2007. P. 128-129
[2] Christophe Cusimano. La polysémie, essai de sémantique générale. 2009. P. 53
[3] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999. P. 55
[4] Georges Kleiber. 1999. P. 55

Mais peut-on dire que le phénomène de la polysémie pose un problème dans les études linguistiques ; de quelle manière s'y présente-t-il ?

La polysémie est en effet le facteur principal qui fait obstacle au progrès des sciences du langage. Le problème se manifeste de différentes façons et à plusieurs niveaux :

i) Sur le plan de la sémantique, « la polysémie, souligne Kleiber, apparaît comme le problème central-inévitable- de la réflexion sur le sens. »[1] Cette réflexion ne date pas d'aujourd'hui; car « la polysémie, est au cœur de la réflexion en sémantique depuis l'antiquité, et pourtant, paradoxalement, elle reste encore un phénomène largement mystérieux et le lieu d'interminables controverses, écrit M.L. Honeste. Les difficultés et les divergences tiennent à ce que cette notion relève de l'articulation des mots avec les choses et que, de ce fait, son approche est nécessairement associée à une posture philosophique. »[2]

ii) Sur le plan de la logique, le caractère polysémique des mots exige à chaque usage une définition précise. Mais le problème réside dans le fait que les termes de la définition exigent à leur tour une définition, et les termes de cette dernière de même. Du coup, on est conduit à une régression à l'infini, car l'action de définir et de redéfinir ne s'arrêtera jamais. Ce problème a été soulevé par les philosophes et logiciens au XVIIe et XVIIIe siècle, qui ont proposé, pour sortir du problème, soit d'admettre l'existence des termes indéfinissables (Pascal )[3], soit de ne définir que les mots équivoques (Pascal [4], les logiciens de Port-Royal [5]), autrement dit polysémiques. L'objectif visé dans l'acte de définition différait légèrement chez les philosophes. Ainsi, le but de la définition pour Blaise Pascal (1623-1662), est d'«éviter la confusion que la multitude des paroles apporte. » [6] Tandis que dans la *Logique* de Port-Royal (1683) il s'agit plutôt de déterminer l'usage du terme afin d'éviter une confusion probable. [7]

iii) Sur le plan de l'épistémologie des sciences du langage, la polysémie ou la pluralité des sens est un réel problème en soi; et elle est souvent vue « comme une contrainte pour la pensée scientifique. »[8] Car les termes et les notions utilisés dans l'explication du phénomène linguistique se heurtent, bon gré mal gré, à l'obstacle de l'ambiguïté et de l'indétermination

---

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique … 1999. P.57
[2] Marie Luce Honeste. Polysémie et référence. 2003. P. 150
[3] Blaise Pascal. Pensées; rétablies suivant le plan de l'auteur d'après les textes originaux, par J.-M.-F. Frantin. Paris: Lagny 1870. P. 457
[4] Blaise Pascal. Pensées. 1870. P. 458
[5] Logique de Port-Royal. 1964. P. 104. Chap. XII
[6] Blaise Pascal. 1870. P. 456
[7] Logique de Port-Royal. 1964. P. 115. Chap. XIV.
[8] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. p. 369

des significations. Evidemment, un discours ne peut se réclamer de scientifique que s'il est clair et explicite, ne pouvant faire l'objet de multiples interprétations. Or, dans la recherche linguistique cette exigence fait défaut. Car quel que soit le thème discuté, on peut voir que s'il ne peut pas aboutir à ses termes de manière claire et sans équivoque, c'est qu'il tombe au piège de la multiplicité des sens. Et il n'y a pas d'exemple plus proche et plus pertinent que nous puissions donner à cet égard que notre expérience personnelle, tirée des travaux de recherche que nous avons menés sur la question de l'arbitraire linguistique. En effet, au cours de notre étude, nous avons constaté que le problème de l'arbitraire réside en réalité, premièrement, dans la *multiplicité des concepts construits autour du terme "arbitraire*" et deuxièmement, conséquence du premier point, dans *la multiplicité des points de vue formulés à son sujet par les philosophes et linguistes.* Le désaccord ici ne porte pas sur la notion d'arbitraire linguistique en propre, mais plutôt sur la manière de comprendre le terme "arbitraire", lequel se révèle polysémique : *immotivation, libre choix, conventionalité, hasard, irrégularité*. De surcroît, le problème ne s'arrête pas là ; bien au contraire, il ne cesse de se compliquer, car chacun de ces nouveaux termes fait à son tour l'objet d'autres sens et donc, encore d'autres termes, et ainsi de suite à l'infini. De surcroît, le problème ne s'arrête pas là. Au contraire, il devient de plus en plus compliqué. Car chacun des termes de définition doit à son tour être défini, donc de nouveaux autres termes, qui, pareillement, doivent être définis à leur tour... et ainsi de suite jusqu'à l'infini. C'est pourquoi nous disons que le caractère polysémique des termes est source de problèmes dans les études linguistiques.

iv) Sur le plan de l'explication du phénomène, plusieurs formules théoriques sont proposées pour rendre compte de la polysémie. Elles sont structurées dans deux directions : En tant que origine (son organisation), et en tant que fonctionnement.

- Sur le plan de l'organisation, la polysémie est envisagée en tant que évolution diachronique du sens sur la base de la *métaphore*, vu la capacité créatrice de cette dernière d'engendrer de nouveaux sens.[1] D'où l'hypothèse associée à la polysémie, depuis l'Antiquité, envisageant ce phénomène en tant que structure sémantique hiérarchisée partant du sens propre vers un sens figuré. Selon cette hypothèse, le sens propre renvoie à quelque chose de concret, tel que tête, pied, montagne, etc. et le sens figuré dépasse le concret vers l'abstrait et le symbolique en s'appuyant sur les traits essentiels du sens propre, d'où la parenté. Ainsi :

[1] Christophe Cusimano. La polysémie, essai de sémantique générale. 2009, p. 53

*J'ai eu mal au **pied** en exécutant l'ordre au **pied** de la lettre*

*En escaladant la **montagne**, je me suis trouvé face à une **montagne** de problèmes*

Mais le problème est que le polysème ne procède pas toujours de cette façon. Ainsi, «dans le cas des mots dits "abstraits", ou pire encore dans les "mots outils", ayant la réputation d'être non porteurs de sens, et pourtant souvent polysémiques, l'organisation du signifié est plus problématique dans la mesure où elle ne s'appuie plus sur une intuition réaliste et en particulier sur une représentation iconique. »[1] D'autre part, le fait de postuler un sens à partir duquel dérivent les autres est une hypothèse pratiquement improuvable. Tout d'abord, il est difficile de déterminer de quel modèle d'apparentement il s'agit, *étapiste* ou *composionaliste* – pour emprunter les expressions de Kleiber[2] – ou même de dire si la construction du sens est modulaire. Ensuite, il est peu probable de pouvoir suivre l'antériorité d'un sens par rapport à un autre, ou déterminer lequel est propre et lequel est figuré. Dans son enquête sur la polysémie chez les savants arabes, le linguiste Hassan Hamzé écrit: « Dans la langue arabe historique, et dans tout ce qui a été transmis, rien ne permet de vérifier l'antériorité d'un sens par rapport aux autres. Du coup, la solution la plus prudente consiste à se contenter de prendre les différents sens tels qu'ils se présentent, comme institués dès le départ et non comme dérivés d'un sens premier. »[3]

La linguiste Jacqueline Picoche présente une autre conception du sujet. Pour elle, la polysémie est organisée par une dynamique inconsciente qui peut se produire d'une manière imprévue : « Pour certains lexèmes, dit-elle, cette dynamique était longue et complexe, mettant en jeu plusieurs cinétismes, et engendrant l'abstrait à partir du concret. Pour d'autres, elle était courte parvenant d'un coup à son terme, l'acception plénière, sans aucun mouvement de subduction. Pour d'autres enfin, elle était brisée, et divers "accidents" avaient engendré, au cours du temps historique, au lieu d'un polysème, plusieurs homonymes. »[4]

- Sur le plan du fonctionnement de la polysémie, plusieurs formes théoriques sont également proposées. Elles cherchaient i) les moyens permettant au signe l'extension de son sens; ii) la théorisation de l'existence des traits communs reliant les différents sens polysémiques. Certes, le fait d'avoir des propriétés communes fait penser à une théorie qui trouve son exemple dans celle des ensembles ou de la catégorisation. Mais face à la complexité du

---

[1] Marie Luce Honeste. Polysémie et référence. 2003. P. 155

[2] Voir Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999. P. 54

[3] Hassan Hamzé. La polysémie dans l'œuvre des savants arabes anciens (p. 13- 27). Dans : La polysémie ou l'empire des sens, lexique, discours, représentations. Sous la direction de S. Rémi-Giraud et L. Panier. Lyon : Presses universitaires de Lyon 2003. P. 25

[4] Jacqueline Picoche. Structure sémantique du lexique français. 1986. P. 139

phénomène polysémique, les théoriciens présentent des formules de catégorisation qui ne peuvent pas s'appliquer à l'idée de catégorie classique. En effet, cette dernière, définie par les conditions nécessaires et suffisantes, repose sur la présence des propriétés partagées par tous les membres appartenant à une catégorie,[1] ce qui n'est pas le cas avec le phénomène de la polysémie. C'est pourquoi les théoriciens qui ont dû trouver un modèle plus approprié optent pour l'idée d'une catégorie qui soit telle qu'elle vise en priorité à expliquer la fonctionnalité et l'organisation du terme polysémique au regard des similitudes de sens qu'il renferme. Ainsi, s'agissant du fonctionnement de la polysémie, plusieurs propositions théoriques sont suggérées, dont principales les suivantes:

**La théorie du prototype**: cette théorie suppose l'existence d'un exemplaire dont les traits sont partagés plus ou moins par les membres de la catégorie. L'idée apparait simple et pertinente ; et pourtant, elle fait l'objet de critiques par les linguistes, vu les nombreux problèmes logiques et épistémologiques qui peuvent en découler, parmi lesquels:

i) La définition d'un prototype reste variable: « étant d'abord la meilleure instance que les individus ont à l'esprit, le prototype, dit G. Kleiber, pourrait en théorie varier d'un individu à l'autre, ce qui entamerait alors sérieusement la pertinence de la théorie du prototype comme théorie de la catégorisation et, surtout, comme théorie de sémantique lexicale. »[2] En effet, si cette variation dans la manière de concevoir le prototype ne conduit pas aux mêmes résultats, c'est qu'on ne part pas du même point, ou du même principe. Ce qui constitue une erreur dans la théorisation générale d'un phénomène. Car, du point de vue de la logique, partir d'une formule x par exemple ne peut évidemment pas conduire à la même dérivation que de partir de y ou de z, sauf si l'on suppose que ces formules sont équivalentes.

ii) A supposer que l'on s'accorde sur le choix d'un prototype, les traits de celui-ci ne se présentent pourtant pas comme nécessaires. Car « si tous les membres possèdent bien au moins un trait du prototype (...), il n'y a pas, par contre, de trait commun à tous les membres. »[3]

iii) La théorie du prototype ne se présente pas comme appropriée au phénomène polysémique, puisqu'elle révèle une capacité infirme à résoudre les problèmes qui lui sont liés. « la sémantique du prototype, écrit Kleiber, (…) n'est pas une solution miracle. Elle ne résout pas toutes les difficultés rencontrées par la théorie classique du sens à laquelle elle entend se substituer et se heurte elle-même à des obstacles qu'elle n'arrive pas à surmonter. »[4]

---

[1] Georges Kleiber. La sémantique du prototype… 1990. P. 14
[2] Georges Kleiber. 1990. P. 48
[3] Georges Kleiber. 1990. P. 139
[4] Georges Kleiber. 1990. P. 18

iv) La théorie du prototype se montre incapable de jouer son rôle d'explication et de répondre à l'ampleur du phénomène qu'elle doit justifier; elle « ne saurait s'appliquer à tous les phénomènes cognitifs et sémantiques liés à la catégorisation conceptuelle et lexicale, souligne Kleiber ».[1] De même pour la linguiste M. L. Honeste qui, mettant en évidence ce problème, écrit : « le prototype épuré est incapable de rendre compte de la complexité des représentations dont la polysémie est le reflet en langue. »[2]

Il fallait donc reformuler la théorie du prototype de manière à inclure le phénomène dans son ensemble, et en particulier à surmonter le problème des sens multiples. Ainsi, en cherchant le lien qui unit les membres d'une catégorie qui pourtant ne partagent pas les mêmes traits, une autre théorie est proposée, celle de ***ressemblance de famille***.

***La ressemblance de famille*** : cette théorie est considérée comme la version élargie de celle du prototype. Ainsi, tout en ayant une structure interne prototypique, elle permet de relier les éléments d'un ensemble à ceux d'un autre, sans avoir nécessairement un trait commun définissant l'appartenance de tous à l'ensemble-famille. En d'autres termes, dans cet ensemble, chaque élément est lié au moins à un autre élément par une propriété commune. [3] Ce qui, dans la théorie des ensembles en logique correspond approximativement à la notion de "ensemble quotient"[4] ; on dit approximativement car, contrairement à la notion d'*ensemble quotient*, les frontières des membres de *familles* dans le mot polysémique restent floues.[5]

Mais, peut-on affirmer la pertinence de cette dernière version en tant que théorie sémantique?

Selon G. Kleiber, « aucune des deux versions ne peut prétendre au statut de solution-miracle pour la sémantique lexicale : la plupart des observations faites sur leur façon de traiter les catégories s'appliquent aussi à leur manière de concevoir le sens d'un mot. L'enthousiasme de certains défenseurs de la sémantique du prototype peut donc paraître excessif en ce domaine. Mais tout aussi excessive serait l'attitude opposée. »[6] De plus, il ne s'agit pas seulement des manières subjectives de catégorisation des sens, le problème peut provenir aussi du sens lui-même et des conditions sociales ne permettant pas de garder sa stabilité: « Non seulement les référents changent, écrit J. Picoche, mais encore les archétypes sémantiques peuvent perdre de

---

[1] Georges Kleiber. La sémantique du prototype… 1990. P. 121
[2] Marie Luce Honeste. Polysémie et référence. 2003 P. 153
[3] Georges Kleiber. 1990. P. 54, 60
[4] Ainsi, soit *a* un ensemble d'éléments, *l'ensemble quotient* est l'ensemble des classes d'équivalence de l'ensemble *a*, engendré par une relation d'équivalence R (appelé le quotient de *a* par R, et noté a/R). Cours de Logique donnés par le professeur Jean Baptiste Joinet aux étudiants de L3 en nov.2016.
[5] Georges Kleiber. La sémantique du prototype … 1990. P. 51
[6] Georges Kleiber. 1990 P. 188

leur cohérence à la suite de transformions sociales. Celui du *mouton* est certainement plus riche pour quelqu'un qui fréquente les bergeries et les abattoirs que pour le citadin moyen, de sorte que ce qui est homonyme pour l'un peut être polysème pour l'autre. »[1] Au demeurant, la linguiste Marie Luce Honeste propose une reformulation de cette théorie, en adoptant l'idée «d'une polysémie à contenu stable et à structure déformable. » Voici comment elle la présente: « Le contenu, stabilisé en langue, est constitué d'un prototype "version élargie" (…) Ces éléments existent en fait sous une forme chaotique ou peu structurée en tant que contenu mémoriel et ne prennent une forme bien organisée qu'au moment de leur convocation dans un contexte : cette structure est donc déformable selon les contextes d'emploi. » [2]

**L'hypothèse facettes/ concept global:** Cette hypothèse présentée par le linguiste contemporain David Alain Cruse repose sur l'idée de l'existence d'un concept global et des facettes de ce concept, ce dernier se situant au "niveau de base". Ainsi, le concept global du mot *livre* peut avoir une facette "tome" et une facette "texte"[3]. Ces facettes sont classées en fonction de catégories: la facette "tome" est **concrète**, et la facette "texte" est **abstraite.** Peut-on alors dire que la notion de facettes répond mieux à l'explication du fonctionnement du phénomène polysémique? A quel point peut-elle se révéler pertinente comme proposition théorique au problème polysémique?

Pour G. Kleiber, la notion de facettes n'aura un statut valide que si le nombre des facettes est limité pour un *item*, ainsi que celui des catégories auxquelles elles appartiennent. Car, « si elles étaient en nombre très élevé, dit-il, et de caractère sémantique ou référentiel très divers, elles perdraient leur statut d'entité sémantique particulière pour se retrouver au rang des autres composants sémantiques. »[4] Seulement, il se trouve que le terme polysémique ne peut se limiter à un certain nombre de traits, et que « l'analyse de la combinatoire des items amenait des traits de plus en plus nombreux et de plus en plus particuliers. On ne peut donc, conclue Kleiber, éviter la multiplication des facettes si on accepte la multiplication des référents. »[5]

Au final, aucune de ces formules théoriques ne s'impose comme pertinente aux yeux des linguistes qui les étudient. En revanche, le problème de la polysémie, et les explications formulées à son sujet nous permettent de regarder un peu les choses d'une autre manière, et de s'interroger sur le statut même qui lui est conféré.

---

[1] Jacqueline Picoche. Structure sémantique du lexique français. 1986. P. 88
[2] Marie Luce Honeste. Polysémie et référence. 2003 P. 149
[3] David Alain Cruse. La signification des noms propres de pays en anglais. Dans : Les mots de la nation (dir. Sylvianne Rémi-Giraud, et Pierre Rétatà. Lyon : PUL 1996. P. 93-102. P. 94
[4] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999. P. 97
[5] Georges Kleiber. 1999 p. 98

En effet, le simple fait de réfléchir sur la question de la polysémie et d'essayer de l'expliquer conduit la raison à présupposer l'existence d'une certaine règle stable qui gère la signification, et qu'un phénomène vient la déstabiliser. Ainsi, c'est parce qu'on présuppose la stabilité du climat qu'on étude le phénomène de la formation d'un cyclone par exemple. Dans le cas de la polysémie, cette règle correspond à ce que les linguistes appellent *le principe sémique;* c'est-à-dire supposer préalablement un seul sens pour chaque item. En admettant qu'un tel présupposé est vrai, la vraie question est peut-être moins pourquoi le mot a plus d'un sens, que pourquoi il ne se contente pas d'un seul.

Mais si on inverse les rôles, c'est-à-dire si l'on ne prend pas *le principe sémique* comme la règle générale du phénomène du langage, et si c'est plutôt la polysémie qui l'est, aura-t-on les mêmes résultats? Pour le vérifier, on pourrait commencer par s'interroger sur le fondement de ce principe sémique, sur l'authenticité ou la validité d'un tel présupposé sur le langage. Une étude à ce niveau serait potentiellement productive. Car, si l'on parvient à déterminer ce qui constitue la règle générale et ce qui appartient aux faits contingents, les résultats ne seront évidemment pas les mêmes.

Il existe en effet chez les linguistes aujourd'hui une tendance à conclure au caractère non spécifique du phénomène polysémique, comme le souligne Kleiber, justifiant cette position par le fait que « toute unité linguistique se trouve munie d'un seul sens intrinsèque (en langage) et de sens (ou effets de sens) formés ou déformés en contexte. Autrement dit, toute unité a un sens et toute unité a besoin du contexte pour compléter (ou actualiser) ce sens. »[1] Ce qui permet de conclure en définitive que « toute unité est alors polysémique ou plus aucune ne l'est. »[2] Une conclusion qu'on peut trouver aussi chez d'autres linguistes, comme Ch. Cusimano qui, travaillant sur la sémantique générale écrit: « Sachant enfin que tout lexème ou presque est polysémique, toute théorie sémantique devrait selon nous s'appliquer par défaut à la polysémie.»[3]

S'il en est ainsi, c'est la polysémie, et non la monosémie, qui se montre la règle générale du signe linguistique, puisque elle « relève plus de la règle que de l'exception, comme le dit Cusimano. Les seuls lexèmes privés de polysémie seraient ainsi ceux relevant d'un domaine de

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique... 1999. P. 58
[2] Georges Kleiber. 1999. P. 58
[3] Christophe Cusimano. La Polysémie, essai de sémantique générale. 2009. P. 93

spécialité et très technique. »[1] Qui plus est, la polysémie est envisagée par certains linguistes comme un élément de stabilisation sémantique, ou « comme une forme de lutte des utilisateurs du système linguistique contre les rigidités qu'il impose, souligne M. L. Honeste. »[2]

Au-delà de ces différentes vues à l'égard du problème du sens et de la polysémie en particulier, quel rapport y a-t-il entre cette question de la multiplicité du sens apparenté et celle de la motivation ou l'immotivation du signe? Et pourquoi avons-nous tenu à l'aborder ici?

Nous avons déjà dit au sujet de l'homonymie, qui, rappelons-le, repose sur la multiplicité des sens disparates et l'unité de la forme phonique, que parmi les arguments avancés en faveur de l'arbitraire figure cet argument selon lequel s'il existait un lien interne entre le son et le sens, il ne pourrait y avoir de différence de sens aussi bien éloignés qu'incohérents. Au sujet de la polysémie, cet argument ne peut plus être retenu ; il est inopérant car, dans ce cas, nous avons sans équivoque la question de la parenté des sens associés à l'unité polysémique, et qu'ils sont donc reliés d'une manière ou d'une autre. Mais si l'argument de l'arbitraire n'est pas recevable dans ce sujet, peut-on conclure de la motivation du lien entre le terme polysémique et ses sens ? Et en particulier entre le son et le sens?

Il est vrai que la première chose à retenir de cette analyse permet de supposer l'incompatibilité de la thèse de l'arbitraire[3], ou du moins admettre, comme le souligne Kleiber, que « les membres d'une catégorie ne sont rassemblés ni au hasard ni sur la base d'une identité en termes de CNS (conditions nécessaires et suffisantes). »[4] Cependant, du point de vue épistémologique, une hypothèse opposée à une autre ne peut s'affirmer par le seul fait de l'invalidité de l'autre, puisque i) il peut toujours y avoir d'autres raisons conduisant à l'invalidité de l'autre l'hypothèse, ii) il existerait possiblement d'autres hypothèses concurrentes dont la vérification peut se déduire valide. Toutefois, dans le cas de la polysémie, tout ce qui peut se dire objectivement à son sujet c'est que la motivation linguistique peut se présenter comme une possibilité de réponse. Bien entendu, cette possibilité nécessite une étude approfondie de la thèse en question. D'où l'importance de la recherche que nous menons dans ce travail sur la motivation linguistique; Son intérêt se manifeste dans la possibilité de trouver une éventuelle réponse aux problèmes sémantiques soulevés ci-dessus.

---

[1] Christophe Cusimano. La Polysémie, essai de sémantique générale. 2009. P. 52
[2] Marie Luce Honeste. Polysémie et Référence. 2003. P.151
[3] Voir Georges Kleiber. La sémantique du prototype … 1990. P. 91
[4] Georges Kleiber. 1990. P.55

## II.II.III.II.III. L'homophonie des langues

S'agissant de *l'homophonie des langues*, en raison du manque important des références sur ce sujet, quasi inexistantes, nous allons nous contenter de mentionner quelques caractéristiques définitionnelles de ce phénomène et de son lien avec la question de la motivation linguistique.

Comme nous l'avons dit au tout début du cette section, le phénomène que nous avons appelé *l'homophonie des langues* consiste à trouver dans des langues différentes des ressemblances phoniques (même accent et même prononciation) avec des désignations bien entendu différentes, comme dans l'exemple de [εl] cité précédemment.

Convenons tout d'abord que le phénomène qui se définit par *ressemblance forme / différence sens*, est un fait du moins normal et compréhensible dans les langues différentes, étant donné que le phénomène de la diversité des langues, comme nous l'avons dit, est en lien étroit avec la diversité des cultures, des sociétés, des climats, des traditions etc., et que la langue n'est finalement que l'expression de l'ensemble de ces conditions. Partant de ce fait, *l'homophonie des langues* peut être entendue sans conteste comme résultant de la réalité du langage défini en ce sens et de sa nature particulière dans son ensemble. Ce faisant, elle ne pose pas de problème pour les linguistes. Ce serait d'ailleurs la raison qui pourrait expliquer leur silence sur ce sujet.

Néanmoins, il s'avère que *l'homophonie des langues* est un élément qui joue en faveur de la thèse de l'arbitraire: car si une forme sonore signifie différemment aux quatre coins du monde, il est logique de postuler l'inexistence de tout type de rapport entre le son et le sens. Cet argument est en fait utilisé par le linguiste Christian Touratier dans les critiques qu'il a apportés au concept de l'arbitraire saussurien, Pour lui, l'arbitraire se manifeste plus concrètement avec le phénomène de *l'homophonie des langues*. Voici comment il argumente: « la ressemblance ou l'identité phonique des signifiants de Fr. *Sœur* et angl. *sir* "monsieur" ou de rus. *pagoda* "temps" et esp. *Pagoda* "pagode" ne correspondent nullement à des signifiés voisins ou identiques, ce qui ne devrait pas exister si le signifiant était la traduction phonique du signifié ou si les particularités du signifiant étaient déterminées par les particularités du signifié. »[1] Touratier

[1] Christian Touratier. Pour ou contre l'arbitraire du signe? Dans : Variation en linguistique; coll. Cahiers de linguistique d'orientalisme et de slavistique 13, octobre 1979. Paris : Librairie Klincksieck, 1979. p. 139-146. P. 140

signale notamment que pour justifier son concept de l'arbitraire, Saussure, aurait pu recourir à des exemples et des arguments de ce genre qui, selon lui, « paraissent difficilement récusables et imposent, semble-t-il, fortement l'hypothèse de l'arbitraire du signe. »[1]

En fait, si l'on observe les choses en fonction des données que nous avons collectées depuis le début du chapitre, nous allons trouver que ce jugement ne tient pas. Certes, il repose sur un raisonnement qui, du point de vue de la logique, apparait indubitablement justifié. Mais il ne faut pas perdre de vue le fait que ce raisonnement est basé sur un choix d'axiomes prédéfinis et pas suffisamment examinés; ils ont été simplement considérés en tout et pour tout, sans prendre en compte l'ensemble des éléments pouvant potentiellement entrer en jeu. Si donc, ce jugement, qui voit dans le phénomène de *l'homophonie des langues* une preuve de l'arbitraire du langage, peut à première vue donner lieu à une déduction logique, il est en revanche peu fondé du point de vue de l'épistémologie, car il n'est pas construit sur une base cognitive valide qui devait étudier toutes les données présentes du phénomène, et les examiner en fonction des règles de base de la recherche épistémologique. Cette analyse n'est pas le simple produit d'idées générales, ou bâtie sans un réel fondement. Il existe de nombreuses raisons qui peuvent en effet la soutenir et même la confirmer, parmi celles-ci, on cite notamment les suivantes:

- Sur le plan linguistique: l'arbitraire du lien entre le signifiant et le signifié se déduisant du phénomène de *l'homophonie des langues* est un raisonnement qui serait tout à fait justifié, mais seulement s'il parvenait à satisfaire deux conditions principales : la première est de prendre les signifiant et signifié comme des entités en soi, c'est à dire comme des objets physiques existant indépendamment de l'usage de l'homme, en sorte que ce dernier puisse observer objectivement leur fonctionnalité. A défaut de cette condition, la deuxième consiste à préétablir l'universalité de la pensée humaine. Or, le phénomène du langage ne procède évidemment pas de cette manière, ni en lui-même, ni par l'homme qui en est le premier usager. Le langage entretient des liens très étroits avec la pensée, et cette dernière fait partie intégrante de la formation du signe linguistique. Les travaux des philosophes et linguistes réalisés en vue d'établir ce lien sont trop nombreux pour les évoquer ici. Mais il est clair que c'est un problème assez fréquent en linguistique de considérer le *signifié* comme un objet de la réalité, ou comme une entité indépendante, quand en réalité il se dote d'un statut très compliqué en philosophie du langage,

[1] Christian Touratier. Pour ou contre l'arbitraire du signe? 1979. P. 140

faisant intervenir plusieurs éléments dont premièrement la pensée. En somme, si l'on peut négliger ce point et faire abstraction de tout ce qui peut composer le sens du signe, si on parvient à le penser sans y mettre notre pensée ou nos tendances, alors on peut effectivement parler de l'arbitraire du langage. Seulement, dans ce cas, on va l'admettre dans un monde qui désormais n'existe plus!

- La complexité de la question du sens et le fait que le signe linguistique est, à la base, de nature polysémique ne justifient pas en soi la thèse de l'arbitraire. Car en comparant *mar* "gâcher", en anglais, *marre* en français, et مار [mar] "passant" en arabe, on adopte un seul sens du mot, le plus fréquent peut-être à nos yeux, mais on oublie une chose, c'est que ces termes comparés peuvent eux-mêmes être homonymiques, polysémiques et contextuels, et donc ils peuvent de même désigner à leur tour plusieurs autres choses dans leur langue originale : ainsi, le mot arabe مار [mar] désigne les sens "passant", *et* "Monsieur" *(pour les saints)*; en français, le mot *marre* désigne "pelle" (n.), "rit" (v.) et "assez" (adv.). Par la suite, notre comparaison elle-même ne pourrait-elle pas être arbitraire ? Car ce que nous faisons en réalité dans le processus de comparaison, c'est de faire une sélection dans la langue (A) pour l'un des sens d'un mot, parmi ses différents sens, et de le comparer avec l'un des différents sens d'un autre mot dans la langue (B).

Ainsi, pour comparer deux sens dans les langues (A) et (B), on peut, par exemple, choisir le sens "***passant***" dans la langue (A) avec le sens "***rit***" dans la langue (B). Mais on peut aussi, par un simple calcul mathématique, faire les six choix possibles dans cet exemple, à savoir :

i- (*passant* / *pelle*) ;

ii- (*passant* / *rit*) ;

iii- (*passant* / *assez*);

iv- (*Monsieur* / *pelle*) ;

v- (*Monsieur* / *rit*) ;

vi- (*Monsieur* / *assez*).

Lequel parmi ces six groupes doit-on choisir pour comparer?

Cette question problématique nous amène à un autre problème plus important, et même le plus sérieux dans tout le sujet de *l'homophonie des langues*. Il consiste en ceci : ***De choisir***

***parmi les sens à comparer dans différentes langues ceux qui peuvent être utilisés à des fins particulières liées à la valorisation ou à la dévalorisation d'une thèse***.

Ainsi, pour défendre la thèse de l'arbitraire, on n'a qu'à choisir les sens qui ne se montrent liés par aucun rapport ni de près ni de loin. Inversement, pour défendre la thèse de la motivation linguistique, on n'a qu'à chercher parmi les sens à comparer ceux qui se montrent approchants ou dont la justification de parenté se révèle possible. Cette idée peut être illustrée dans l'exemple suivant :

Si dans la langue **A**, la sonorité **f** peut désigner x, y, z, w,
Et dans la langue **B**, la même sonorité **f** peut désigner m, n, x, y
On peut argumenter en faveur de la motivation en citant pour la sonorité **f, dans A et B, le même sens, à savoir x, y**
Mais on peut aussi en même temps justifier l'arbitraire en citant pour la sonorité **f, dans A et B, les sens différents, à savoir w / m** ; **z / n**

Du coup, les questions de l'arbitraire ou de la motivation du langage n'ont plus aucun sens; ils perdent en gros leur statut de thèse, puisqu'il ne s'agit plus de décrire une réalité objective. Bien au contraire, toute attribution ou jugement rendu de cette manière reflète en réalité une tendance subjective, prédéterminée et décidée à l'avance. En effet, pour justifier les jugements rendus et les étayer par des preuves, il ne reste plus qu'à choisir un ensemble de sens pouvant servir à promouvoir des idées prédéterminées, autrement dit faire un choix subjectif et arbitraire. Arrivé à ce point, il n'est plus possible de poursuivre l'analyse, car nous allons désormais faire face à un troisième problème d'ordre logique. Il s'agit cette fois de fonder le raisonnement sur une fausse connaissance de la notion de preuve elle-même.

- Sur le plan épistémologique: attribuer au langage le caractère d'arbitraire eu égard à la multiplicité des sens pas rapport à une sonorité identique ne suffit pas pour démontrer en toute certitude la nature du langage ainsi défini. Il n'est pas exclu la possibilité pour cette description d'être le produit d'une connaissance insuffisante sur le sujet. En guise de cette idée, si l'on établit une comparaison entre l'histoire de l'étude du sens et celle d'un quelconque phénomène physique par exemple, on s'aperçoit qu'avec le sens, on est toujours en première phase, à savoir celle où nos jugements sont construits sur la base des observations premières. En effet, on sait que l'esprit humain, au tout début, reçoit les choses telles qu'elles se présentent à ses sens,

c’est-à-dire par une connaissance minimale et élémentaire, et que, au fur et à mesure, en commençant à explorer les choses qui l'entourent et les étudier à fond, il progresse significativement dans les sciences. Or, s'agissant du sens et de son étude, plus on creuse son sujet, plus on se rend compte à quel point on ne le connaissait pas suffisamment, mais aussi, plus il se montre un sujet d'une grande complexité. Mais alors, au lieu d'intensifier les efforts pour examiner studieusement le sujet, d’avancer des hypothèses, de procéder à des vérifications, des tests, multiplier avec patience les expérimentations, observer, réviser, etc., on abandonne ce chemin productif de la recherche épistémologique, pour revenir en arrière et tenter de juger les choses telles qu'elles se présentent à nos sens!

- D'autre part, il faut bien noter qu'établir une comparaison entre les langues différentes sur la base d'une sonorité identique ne saurait se limiter à son cadre purement linguistique. Une telle comparaison est en réalité multidirectionnelle. Elle ne peut se réaliser sans l'intervention de tout un ensemble de conditions extérieures au langage, telles que le temps, le lieu, la culture, le climat, la structure sociale, le régime politique, etc. dont les effets se reflètent inéluctablement sur la langue, cette dernière étant l'expression fidèle de la pensée et de la culture du groupe qui la parle. Par conséquent, on parle d'une comparaison de nature beaucoup plus complexe et épineuse pour s'y prêter à quelque jugement hâtif que ce soit, comme celui de l'arbitraire.

## II.II.IV. Fonctionnement ambigu et mécanisme imprévisible

Assimilée par certains savants comme Franz Bopp (1791-1867)[1] et William Dwight Whitney (1827-1894)[2], à un organisme naturel qui vit, se développe et meurt, la langue est à ce titre considérée comme devant se soumettre aux mêmes conditions que tout autre organisme vivant ; c'est-à-dire en tant que système conduit et régi par certaines lois précises. L'hypothèse semble plausible, du fait que la langue se manifeste effectivement par une évolution phonétique et sémantique au fil du temps, et qu'elle peut même mourir parfois lorsqu'elle n'est plus utilisée dans la vie courante. Cependant, placer la langue dans ce contexte et essayer de comprendre les raisons et les principes qui gèrent sa dynamique semble extrêmement difficile à réaliser. De ce fait, cela crée en soi un problème majeur pour l'étude scientifique du langage, dans la mesure où l'on est face à un phénomène dont le mécanisme de fonctionnement est inintelligible et nous semble complétement imprévisible et inexplicable.

Qui plus est, ce fait de l'évolution du langage ne concerne pas uniquement la linguistique historique, même s'il se montre plus clairement du point de vue diachronique, il se manifeste aussi en linguistique synchronique. En effet, la langue que nous parlons aujourd'hui pourrait donner une fausse image de sa stabilité, quand en réalité elle ne connaît pas de pause : elle ne cesse d'évoluer, de se renouveler et de subir en permanence des changements. « Il est impossible, dit Humboldt, de considérer le répertoire lexical d'une langue comme une somme simplement donnée et achevée. Sans même tenir compte des mots nouveaux et des formes verbales nouvelles qui s'instaurent constamment, le champ lexical s'affirme, aussi longtemps que la langue est vivante dans la bouche du peuple, comme un produit qui lui-même propage et réinvestit des potentialités instauratrices »[3].

Cette vivacité provient évidemment du caractère concrètement évolutif du langage. Ce dernier se manifeste en général par trois mouvements: i) soit par enrichissement de la langue et entrée en usage de nouveaux mots; ii) soit par sa restriction et départ des mots sortant de la pratique concrète; iii) soit enfin par altération des mots en usage, altération qui peut affecter la forme, le contenu, ou les deux en parallèle. C'est un fait dans toute langue vivante qu'elle soit en voie de formation et de changement continuel[4]. D'où l'idée, soulignée plus haut, que l'évolution progressive dans la vie du mot, en tant que naissance, développement, restriction,

---

[1] Jespersen, Otto. Nature, évolution, et origine du langage. 1976. p. 66- 67
[2] William Dwight Whitney. La vie du langage. 1877. P. 27
[3] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 249
[4] William Dwight Whitney. 1877. P. 27

disparition, renaissance etc., semble suivre la même démarche que celle de tout être vivant, et que le langage, de par sa nature spécifique, se montre en ce sens « gouverné par des lois entièrement étrangères à l'activité humaine, dit Whitney. »[1]

Les changements qui interviennent dans la vie du langage se présentent généralement par les manifestations suivantes:

i) Apparition de nouveaux termes (production) : tels que les termes techniques, scientifiques, littéraires, philosophiques etc.; le baptême des produits, projets, entreprises, événements etc.; les sigles et acronymes qui peuvent devenir des termes à part entière et s'organiser selon les mêmes règles de ceux-ci; les objets nommés d'après le nom de leur découvreur, ou de leur créateur, mais aussi les termes introduits par voie d'emprunt (notamment les noms et les épithètes), ce dernier étant « plus ou moins, le moyen commun de s'enrichir que toutes les langues ont employé. »[2]

ii) Disparition: elle concerne les mots inusités, et certaines anciennes formes et distinctions grammaticales[3].

iii) Altération : elle peut également avoir plusieurs formes: substitution d'un son (notamment les voyelles) d'un mot à un autre; suppression d'un son; ajout d'un autre, tendance à l'abréviation très à la mode. Ces changements peuvent se produire dans la forme comme dans le contenu, ou dans les deux, ensemble ou séparément.[4]

iv) Renouvellement: en fonction des besoins d'usage, multiplier le lexique d'une langue en créant plusieurs nouvelles formes par la voie de flexion et de dérivation.

Face à ces types de changement, de nombreuses questions peuvent traverser l'esprit attentif et se poser inévitablement ici: qu'est-ce qui motive dans la langue ce mouvement évolutif pour embrasser tel ou tel changement, ou pour prendre une certaine direction plutôt qu'une autre? Qu'est-ce qui détermine la forme d'évolution ? Qu'est-ce qui fait que « certains mots perdent graduellement leur signification substantielle jusqu'à n'être plus que le squelette, l'ombre d'eux-mêmes, comme le décrit Whitney, tandis que certains autres deviennent tous les jours gros de sens »[5]? Qu'est-ce qui fait que des mots « deviennent pour ainsi dire tellement vides de sens que nous cherchons à les remplacer par des périphrases, et d'autres qui ont une signification si

---

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 27
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 96, 100
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 37, 87
[4] William Dwight Whitney. 1877. P. 36
[5] William Dwight Whitney. 1877. P. 81

forte et si accentuée qu'ils ne se prêtent point aux nuances des idées »[1] ? Et en particulier qu'est-ce qui permet de justifier ce contraste « entre des mots qui sont à la mode et des mots qui vieillissent, sans qu'on sache bien pourquoi, et qu'il faut éviter dans le style élégant »[2] ?

Pour répondre à ces questions, les linguistes présentent des explications qui concernent tantôt le fait en lui-même de la transformation des langues, tantôt en lien avec l'action et le rôle qu'y exerce son usager. Les idées principales cherchant à expliquer ce phénomène sont formulées à partir des pistes suivantes:

- il y a cette hypothèse qui fait le lien entre l'évolution des mots et celle de la faculté intellectuelle de l'homme. Ainsi, d'un esprit primitif qui se contente d'une langue réduite aux choses perceptibles et sensibles, l'homme a dû développer progressivement sa pensée via le développement du langage, permettant ainsi à ce dernier d'exprimer également les choses imperceptibles ou les idées abstraites. Ce faisant, le parcours du langage, comme le décrit Whitney, passe par les phases suivantes: « le vocabulaire se compose d'abord des désignations des choses sensibles, ensuite, acquiert des mots pour rendre des idées plus abstraites, plus formelles, et finit par exprimer des concepts purs. »[3]
- Le principe de base de ce mouvement est la nécessité d'usage des expressions de la pensée; lesquelles sont liées aux conditions circonstancielles du temps, du lieu, de l'environnement, de la culture etc. Une fois que l'usage du mot n'est plus nécessaire, ou remplacé par un autre plus expressif pour les données de la vie, le mot disparaîtra: « être inusité, c'est le commencement de la mort, dit Whitney. Tout ce qui met un mot ou une forme hors d'usage, conduit à la disparition de cette forme ou de ce mot, et il n'existe pas d'autres causes qui puissent produire ce résultat. »[4] L'auteur de *"La Vie du Langage"* ne manque pas d'indiquer la manière dont se fait cette disparition; il la ramène en fait à deux conditions : « D'abord, quand une idée se perd, le mot qui l'exprimait se perd avec elle. Si un sujet, après avoir occupé l'attention d'une société, cesse de l'intéresser, la phraséologie appartenant à ce sujet tombe dans l'oubli, à moins qu'elle ne soit conservée comme mémorial du passé par quelqu'un de ces moyens qu'emploient les hommes cultivés. (...) En second lieu, les mots tombent, par milliers, en désuétude et, conséquemment, meurent par milliers, quand on vient à leur donner des synonymes, qui, pour une raison appréciable ou non, gagnent faveur et supplantent leurs

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 82
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 82
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 75
[4] William Dwight Whitney. 1877. P. 83-84

prédécesseurs. »[1] Si donc une disparition graduelle affecte certains mots ou certains modes grammaticaux c'est que ceux-ci ne répondent plus aux besoins croissants de la pensée et du progrès scientifique[2].

- Quant au système du mouvement interne de la langue, certains linguistes soutiennent l'idée que la langue ne change pas de manière aléatoire, et qu'en réalité, elle suit certaines règles générales au cours de son évolution. Ainsi, peut-on citer ces deux lois formulées par le linguiste Witold Mańczac, qui les classe selon deux catégories :

  1) celle qui concerne l'évolution phonétique **régulière** selon laquelle « *l'évolution des phonèmes plus rarement employée est, en général, plus rapide que celle des phonèmes plus fréquemment usités.* »[3]

  2) celle qui concerne l'évolution phonétique **irrégulière** selon laquelle « *les éléments linguistiques (morphèmes, mots, groupe de mots) dont la fréquence augmentent, diminuent, en général, de volume.* »[4]

- S'agissant de l'action de l'homme sur sa langue, les études linguistiques du passé comme du présent montrent que l'évolution de la langue et les changements que subit son lexique sont dus à une double contribution de l'individu et de la société. En ce sens que tout changement dans la langue, avant d'être accepté par la société, a dû commencer tout d'abord avec l'initiative d'un individu. Ceci semble d'autant plus logique qu' « il est en effet peu probable, argumente le linguiste Jean Lassègue, que plusieurs locuteurs transforment leur langue dans le même sens au même moment »[5].

  Il convient maintenant de savoir comment ce changement, introduit de manière individuelle, fait son chemin pour être généralisé à tous les individus et adopté. C'est là qu'intervient le rôle de la société qui a le dernier mot pour accepter ou rejeter les innovations introduites. Cela veut dire que « l'action individuelle sur le langage est restreinte et conditionnelle. »[6] Car, si les additions ou les changements que l'individu introduit dans la langue ne sont pas acceptés par la communauté à laquelle il appartient, s'ils ne sont pas

---

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 84-85
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 99
[3] Witold Manczak. Deux lois de l'évolution phonétique. In Proceedings of the Sixth International Congress of Phonetic Science, Prague (1967) p. 605-607, Academia Publishing House of the Czechoslovac Academy of Sciences.. p. 605
[4] Witold Manczak. 1967. p. 605
[5] Jean Lassègue. Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues? Dans : Diversité des langues et représentations cognitives. Paris : Ophrys. 2000. P. 203-204
[6] William Dwight Whitney. 1877. P. 124

conservés par la tradition, alors ils meurent avec lui.[1] C'est donc la société qui en réalité change la langue, elle joue, comme le dit Whitney le rôle de « l'arbitre souverain par lequel est décidée la question de savoir si une innovation passera dans la langue. ». Pourtant, elle ne peut réagir sans que quelqu'un commence déjà par effectuer quelque innovation, et « la communauté ne peut agir autrement que par l'initiative des individus. »[2]

En bref, l'évolution des mots dans la langue naît avec l'initiative d'un individu et s'étend par l'acceptation de la société. Par conséquent, tout changement, altération ou innovation survenue dans la langue trouve son origine dans l'initiative d'un individu, et « chaque mot a son stage d'épreuve, pendant lequel il cherche à se faire adopter. »[3] En guise de cette explication, le philosophe allemand Wilhelm Von Humboldt décrit la langue ainsi définie, comme étant « le lieu où s'opère la conversion de la subjectivité à l'objectivité, de l'existence individuelle toujours limitée à l'unification totalisante. »[4]

S'il en est ainsi, on peut s'interroger sur les motivations de l'homme qui, ayant reçu sa langue par voie de tradition, cherche ensuite à lui apporter des changements et modifications. Est-ce une façon de s'affirmer? Un moyen pour exprimer ses propres pensées ? Ou une réaction naturelle face à l'incapacité de la langue reçue à exprimer les nouvelles tendances de l'époque?

Dans la mesure où la langue est avant tout l'expression de la pensée, et dans la mesure où celle-ci est toujours en voie de développement, il est évident que la langue reçue des générations précédentes ne sera, par moments, plus apte à exprimer les nouveaux modes de pensée et de tendances. Une modification se révèle ainsi nécessaire afin de répondre à ces différentes exigences croissantes de la société. Si l'on veut donc parler avec quelque précision des objectifs visés par l'homme en modifiant sa langue, ils sont multiples. En voici les plus importants:

- Etendre et perfectionner l'expression de la pensée: « fournir pour les idées nouvellement acquises et les faits récemment reconnus, des signes représentatifs nouveaux, et pour les vieilles idées et les vieilles connaissances de l'esprit humain de meilleurs moyens de se traduire. »[5]
- Adapter la langue aux nouvelles orientations de la société: que ce soit des changements internes, comme ceux du tempérament, des tendances, des goûts etc., ou des changements

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 124
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 125
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 127
[4] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 87
[5] William Dwight Whitney. 1877. P. 92

externes, comme la survenance de certaines conditions et crises, sanitaire, économique, politique, conflits confessionnels, catastrophes naturelles ou humaines etc.

- Eviter les éventuels risques de malentendu, ainsi que les conséquences et les problèmes qui en résultent, et qui peuvent parfois être très dangereux. Cette situation, qui s'applique notamment aux sociétés ayant connu des transformations importantes, peut intervenir par exemple dans l'usage de certains termes qui ont reçu entre-temps de nouvelles acceptions plus ou moins négatives. Par conséquent, le changement du terme ou son évitement qui mène parfois à sa disparition définitive se révèle plus qu'important dans ce cas, la sécurité et la sûreté étant évidemment visées en priorité.

Ces faits dans la langue et l'action humaine agissant en permanence sur elle, que ce soit de manière individuelle ou collective, tout cela permet d'établir l'idée selon laquelle l'homme aurait son contrôle sur la langue et qu'il la soumettrait à sa volonté et son autorité. Or, d'après certains linguistes, une telle impression est trompeuse. Car « la langue, explique A. Sechehaye, ne lui permet pas de tout faire et le force à se soumettre à ses lois autant qu'il le faut pour assurer la transmission de la pensée. »[1] Ces idées, on les connait d'abord chez son maitre, Saussure, qui en a parlé au sujet de la mutabilité et l'immutabilité du signe linguistique. En effet, pour le linguiste genevois, l'acte volontaire de l'homme lié à la première convention devient involontaire par la suite: « il est impossible à l'individu de n'y rien changer, dit-il, la communauté entière ne peut rien y changer non plus (...) Cette convention volontaire au début ne l'est plus dans la suite: une fois choisie par la première génération, les autres la subissent passivement. »[2] Qui plus est, l'enseignement de Saussure représente la langue comme un phénomène sans contrôle, agissant tout seul, changeant sa forme ou son contenu de manière imprévue. Le montrent clairement les notes de ses élèves, comme celle de Léopold Gautier qui retient particulièrement ceci : « A l'instant où il [le système de signes] est adopté, on n'en est plus le maître »[3], ou celle de François Bouchardy qui recopie: « Une fois le système de signes constitué, il échappe complètement aux volontés. »[4]

Cela signifie en gros qu'on ne peut dire ou prédire les changements éventuels qui peuvent survenir dans la langue à l'avenir, elle échappe complétement à la prévision, et aucune loi ne permet de les expliquer. Le linguiste P. Maniglier commentant la conception saussurienne de la langue écrit: « La langue n'est contraignante – sous la forme phénoménologiquement paradoxale

---

[1] Albert Sechehaye. La pensée et la langue ou comment recevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage. Dans : Essais sur le langage ; p. 71-97. Paris : Minuit, 1969. P. 95

[2] Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 153-154 : 1130.

[3] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 170 (Cours II (1908-1909) : 1275

[4] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 170 (Cours II (1908-1909) : 1275

qui est la sienne, celle de la liberté non libre (…) que parce qu'on ne saurait jamais arrêter son identité, dire, une fois pour toutes, ce qu'elle est. Elle échappe à la volonté par dévalement, et non par surélévation, elle glisse entre les doigts plutôt qu'elle ne les frappe. »[1]

Voilà exactement ce qui résume le premier et le dernier problème du langage, à savoir la difficulté de pouvoir donner une définition du langage qui puisse décrire exactement et fidèlement ce qu'il est. D'ailleurs les philosophes et linguistes ne perdent pas de vue cette vérité, ils en sont en pleine conscience, comme ce passage tiré de *"La Vie du Langage*" où le philosophe américain William Dwight Whitney écrit : « Personne ne saurait donner une définition abstraite du mot langue, parce qu'une langue est une grande institution concrète, un corps d'usages qui prévaut dans un lieu et dans un temps donné, et tout ce qu'on peut faire, c'est de montrer et de décrire ces usages. »[2] En effet, d'autant plus que suivre individuellement l'origine et les facteurs de tout changement advenant dans la langue ne se révèle concrètement pas possible. Non pas seulement en raison de l'extrême difficulté à mener à bien cette tâche et du travail laborieux que cela peut nécessiter, mais aussi, avant tout, en raison de la difficulté à identifier les différents types de changements et pouvoir, par-là, distinguer clairement ceux qui concernent le sens, de ceux qui concernent la forme, ou qui s'appliquent aux deux en même temps ; étant donné que «tous les modes du développement linguistique se confondent et se mêlent tellement qu'il est impossible de discuter l'un, si brièvement que ce soit, sans toucher plus ou moins le sujet des autres. »[3]

Par suite, l'incapacité de comprendre la dynamique interne de la langue de façon déterminée et précise permet de penser la langue comme une institution incontrôlable agissant à sa propre guise. Or, « le vrai problème, comme l'écrit Émile Benveniste, est autrement profond. Il consiste à retrouver la structure intime du phénomène dont on ne perçoit que l'apparence extérieure et à décrire sa relation avec l'ensemble des manifestations dont il dépend. »[4] La seule chose qu'on peut dire avec certitude c'est que l'évolution du langage n'advient pas d'elle-même, mais de l'intervention humaine. Si donc il peut y avoir quelques doutes sur l'origine du langage, on peut en revanche établir sans contredit que l'activité humaine est à l'origine de son évolution et de sa transformation ultérieure. « Personne ne prétendra, affirme Whitney, que la corruption phonétique provienne d'une autre source que des hommes eux-mêmes, agissant volontairement»[5].

---

[1] Patrice Maniglier. La vie énigmatique des signes, Saussure et la naissance du structuralisme. Paris : Léo Scheer, 2006.P. 364
[2] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 130
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 91
[4] Émile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. 1966. P. 51
[5] William Dwight Whitney. 1877. P. 123

Seulement, l'action de l'homme sur sa langue se fait souvent de manière inconsciente comme l'explique encore Whitney dans ce passage: « Une des grandes raisons pour lesquelles les hommes sont conduits à nier l'action de la volonté humaine dans le développement du langage, c'est qu'ils n'ont point conscience de cette action s'exerçant en eux-mêmes. »[1] Tout se passerait pour ainsi dire naturellement, et les altérations opérées dans la langue découleraient, en fait, comme l'indiquent aussi les études menées dans ce domaine, d'un principe général lié à la nature humaine. Car celle-ci se dispose d'une tendance naturelle à l'économie de l'effort, à la commodité et à la paresse, notamment dans le cas des abréviations des mots. Cette tendance – moteur est " universelle et aveugle": « Elle commence par fusionner des éléments indépendants et par en composer des mots; ensuite, elle les contracte et les mutile »[2], elle est, de ce fait, de nature à agir sans réflexion tout en arrivant à ses fins sans les prévoir.[3]

Eu égard à tout ce qui précède, que peut-on déduire quant à la relation qui lie la forme du signe à son contenu?

Certes, l'idée selon laquelle la forme phonétique serait un calque de son contenu sémantique, et qui permet, en conséquence, de favoriser l'existence d'une relation intrinsèque entre le son et sens, une telle idée semble visiblement incompatible avec le fait des transformations et des altérations que subit le mot au fil du temps. Car, comme nous l'avons dit, ces altérations peuvent, tout en changeant la forme, garder indemne l'identité du contenu sémantique; ou, au contraire, tout en gardant l'ordre de la forme phonétique, elles peuvent cependant changer du sens. L'argument à l'appui de cette idée tient au fait que s'il en était autrement, toute modification de l'un entraînerait forcément et pareillement celle de l'autre.

Partant de ce fait, il peut sembler logique de présupposer l'inexistence de lien entre les deux parties du signe, et donc de privilégier plutôt la thèse de l'arbitraire du signe. En effet, de nombreux philosophes et linguistes ont construit leur position sur la base de ce raisonnement. Ainsi, trouve-t-on Whitney énoncer: « la double possibilité des changements internes et externes indépendants les uns des autres, repose sur la nature du lien entre le sens et la forme, nature toute accidentelle et arbitraire. S'il en était autrement, les deux espèces de changements seraient corrélatifs et inséparables; en l'état des choses, chacune des deux suit sa propre marche et reconnaît ses propres causes »[4].

---

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 122
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 89
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 42
[4] William Dwight Whitney. 1877. P. 65

Mais en fait, ce raisonnement, bien qu'il paraisse correct du point de vue de la logique, nécessiterait encore quelques éclaircissements quant à sa formulation trop généraliste. Car, en analysant les éléments de ce raisonnement, nous avons constaté qu'il s'appuie implicitement sur deux prémisses tenues pour acquises:

i) utilisation de la "disjonction exclusive W" comme connecteur logique. Ceci veut dire qu'il n'y aura pas de choix en dehors des propositions avancées. Ainsi, **soit** il s'agit du manque du lien sens/son (arbitraire), **soit** de l'existence du lien sens/son (motivation). En d'autres termes, il n'est possible ni de les rejeter toutes deux, ni de les accepter, ni adopter une position moyenne entre les deux, ni non plus opter pour quelque autre solution potentielle que ce soit.

ii) maintien de l'idée selon laquelle l'existence du lien son/sens s'applique uniquement à **l'unicité** du sens par rapport à sa forme sonore. Autrement dit, il n'existe pas d'autre raison justifiant l'existence du lien hormis celle de la monosémie du support phonétique.

Cela veut dire en somme que le seul fait de respecter les conditions et la mise en œuvre de ces deux prémisses permet de valider le raisonnement. Ainsi, s'agissant du premier point, soit l'existence du lien est vraie, soit son inexistence: s'il est prouvé la négation de son existence, c'est l'idée de l'inexistence du lien qui sera vraie. Or, comme le raisonnement est construit sur une forme de disjonction exclusive, il n'y a plus d'autre choix à faire. On ne peut continuer à discuter, ni d'autres thèses potentielles, ni de la vérité des deux propositions, ni de leur fausseté. La seule possibilité qui se présente c'est d'admettre une et une seule proposition sur la base du rejet de l’autre. Ce qui du point de vue de l'épistémologie ne suffit pas pour valider la thèse opposée.

Quant à la deuxième prémisse, peut-on dire avec certitude que la motivation du lien repose seule sur le facteur de l'unicité du sens par rapport au signe? La réponse à cette question n'est pas non plus évidente, car elle implique la nécessité d'avoir une connaissance suffisante du sujet, telle que la définition de la notion de motivation linguistique, les différentes formes qu'elle peut avoir, ainsi que les concepts que lui accordent les philosophes et linguistes; bref, une étude approfondie sur le sujet. Or, l'ensemble de ces exigences est loin d'être satisfait en ce moment. C'est pourquoi, d'ailleurs, à quel point se montre important le fait de s'engager dans une étude sur ce sujet.

Néanmoins, nous pouvons répondre à la question de l'unicité comme condition de la motivation par la négation. En effet, réduire la question de la motivation à l'unicité du contenu sémantique par rapport à la forme phonétique qui l'exprime, en sorte qu'une fois que le sens

change, même si légèrement, un changement du son devrait le suivre pour garder le lien motivé au départ, une telle idée n'existe tout simplement que théoriquement. En effet, sur le terrain de la réalité, elle n'est pas envisagée comme telle dans la conception des savants étudiant la question de la motivation linguistique. Ainsi, parmi les arguments utilisés en faveur de cette thèse, on peut trouver aussi des exemples qui vont même à l'encontre de l'unicité du sens, tel que le phénomène de la polysémie comme nous l'avons noté précédemment. Il faut juste observer que, dans ce cas, la multiplicité des sens est conditionnée à l'existence d'une certaine parenté claire entre les différents sens associés à la même forme identique. Il convient de noter aussi que l'évolution du mot aurait possiblement un lien avec la polysémie. Car il se peut, dans certaines conditions spécifiques traversées par la société, qu'un des différents sens associés à un signe polysémique attire davantage l'attention au point de faire disparaître le premier sens.

Au demeurant, il faut bien noter que le caractère accidentel donné de l'évolution linguistique n'est toutefois pas une explication approuvable pour de nombreux philosophes et linguistes, et ce de la part même de ceux qui soutiennent la thèse de l'arbitraire. Ainsi, c'est Whitney lui-même qui, favorisant cette thèse, trouve pertinent de faire quand-même cette remarque particulière : « Si hétérogènes que les faits puissent paraître à la première vue, le linguiste s'aperçoit bien vite qu'ils ne sont point des résultats confus de changements accidentels : ils sont soumis à des règles, à une marche, à une loi, un son se transforme en un autre qui lui est physiquement analogue, c'est-à-dire qui est produit par les mêmes organes et d'une manière à peu près semblable; et le mouvement de transition suit une direction générale, est soumis à une cause spécifique. »[1] D'où le philosophe conclut que notre alphabet est « un système régulier de sons, et des degrés de relations qui les lient et qui aident à déterminer entre eux les transitions.»[2]

Qui plus est, l'auteur de *La Vie du Langage* ne manque pas de formuler ses observations dans une note caractéristique et générale qui va paradoxalement à l'opposé de ses idées premièrement adoptées: « Tout, dans le langage, procède par analogie, affirme-t-il ; ce qu'une langue a l'habitude de faire, est ce qu'elle continue à faire, à des nuances près. »[3] Une note qui n'est pas sans faire appel à celle énoncée un siècle auparavant par l'érudit français Antoine Court de Gébelin qui dit justement: « comme les mots n'ont jamais été arbitraires, leur altérations n'ont

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 49
[2] William Dwight Whitney. 1877. P. 50
[3] William Dwight Whitney. 1877. P. 124

jamais pu l'être : elles ont toujours eu des causes physiques dont il est aisé de rendre raison. »[1] Néanmoins, le philologue hongrois Iván Fónagy (1920-2005) n'exclut pas la possibilité des deux thèses opposées pour expliquer le phénomène de l'évolution du langage ; il souligne toutefois que c'est la motivation qui en fin de compte l'emporte : « La genèse et l'évolution du langage est une lutte permanente entre les tendances qui poussent vers la démotivation et celles qui favorisent la remotivation. La langue doit sa naissance à la démotivation, mais ne pourrait évoluer sans avoir recours en permanence à la remotivation des signes et structures. »[2]

C'est par là que vient l'importance d'une analyse logique sur la thèse de la motivation, car une telle étude permettrait soit de développer, soit d'écarter, différentes perspectives proposées pour rendre compte du mécanisme interne du langage. Cette démarche s'avère d'autant plus fructueuse qu'elle pourrait permettre de réduire les nombreuses proposions théoriques présentées dans l'explication des faits et phénomènes du langage, ces derniers, malgré tous les efforts déployés pour comprendre leur réalité, demeurent toutefois aujourd'hui dépourvus d'une théorie d'explication scientifique valable, établie conformément aux règles d'épistémologie des sciences. Notre objectif dans cette étude s'oriente ainsi vers cette fin, de travailler, d'exploiter tous les moyens possibles dans l'espoir de parvenir progressivement à lever le voile qui couvre à présent cette importante institution dans la vie humaine.

[1] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle de la parole ou Précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle. (Paris) 1776. I, IX, P. 43

[2] Iván Fónagy. Motivation et Remotivation. Dans : Poétique. N°11. Paris : Seuil 1972. (p.414-431). P. 428

## II.II.V. Conséquences des problèmes du langage

Considérant les multiples problèmes soulevés par les études du langage, comme nous avons vu au cours de ce chapitre, les conséquences qui en découlent ne sont pas moins importantes, sinon décisives, sur la manière de décrire et de présenter le phénomène du langage. En effet, le fait de manquer de possibilités permettant de voir dans le langage une institution qui soit régie par certaines règles ou lois générales, le fait de ne pas réussir à définir le principe qui puisse expliquer le mécanisme de son fonctionnement, de ses altérations et de ses changements au fil du temps, le fait notamment de ne pas parvenir à déterminer la manière dont le signe désigne sa signification, l'exclut ou la revêtit d'une autre, tout cela conduit à valoir au langage des descriptions et caractéristiques qui ne dépassent pas leur cadre théorique et hypothétique. Elles demeurent bien loin des propositions qu'on puisse qualifier de scientifiques, lesquelles devant, bien entendu, caractériser toute étude de phénomène en vue d'assurer sa validité. Dans le cas du langage, les multiples problèmes fondamentaux et sans issue ont pour conséquences de formuler à son égard des explications vagues, invérifiables, imprécises ou incomplètes, dont principalement les suivantes:

- Attribuer au langage le caractère d'arbitraire : évidemment, puisque seule l'arbitrarité peut expliquer un fonctionnement imprévisible, incompréhensible, et imprédictible. Seule l'arbitrarité qui peut accepter et l'analogie et l'anomalie, seule admette les paradoxes sans gêne; bref, seule qui puisse accepter tout et n'importe quoi. Mais est-ce vraiment une explication ou plutôt une échappatoire à un problème épineux sans solution ? La gravité de cette attribution ne réside pas seulement dans le fait de tout accepter dans la langue, y compris les paradoxes. Le vrai problème se présente par le fait de prêter au langage des réponses aberrantes et inédites, qui s'opposent grandement à la qualité scientifique de la présentation et de la description d'un phénomène. A ce que nous sachions, aucun phénomène étudié scientifiquement n'a été rendu à l'arbitraire. En effet, nous savons qu'une étude de phénomène procède de l'examen des causes et effets, en essayant d'identifier et découvrir les lois physiques qui le régissent et qui contribuent à sa survenance, de telle sorte que si les circonstances du phénomène se présentent, il serait possible de le reproduire à nouveau ; sinon les recherches devraient repartir d'une nouvelle piste. Or, l'étude du phénomène du langage se passe, semble-t-il, de ce chemin épistémologique, pour se contenter de rendre tout

le phénomène complexe du langage à l'arbitraire, de tenir cela pour une " explication", et de considérer l'arbitraire, selon Saussure, comme le premier principe du langage.[1]

Seulement les choses ne s'arrêtent pas là, car, pour pouvoir conserver ce "principe" et le défendre, il doit correspondre exactement à tout ce qui se passe dans la vie du langage. Mais comme cela n'est pas toujours possible, vu les différents faits dans la langue qui ne se révèlent pas compatibles avec la thèse de l'arbitraire, le défenseur de cette thèse doit trouver une solution: soit accepter les faits analogiques en les considérant comme une minorité dans la langue, ce qui permettra de garder l'arbitraire comme principe général du langage; soit chercher à employer difficilement tous les éléments du langage en sorte de les faire correspondre à la thèse de l'arbitraire proposée. Ainsi, dans une note datée des années 1894, on peut lire chez Saussure cette tentative vaine pour trouver dans la nature un exemple qui puisse correspondre à la description du langage, tel qu'il le décrit comme étant géré par le "principe" de l'arbitraire. Il s'interroge alors « s'il y a un fait de la vie sociale réductible à une formule qui soit au moment quelconque où on la prend conventionnelle, donc arbitraire, totalement destituée d'un rapport naturel avec l'objet, absolument libre et sans loi par rapport à lui; 2° en elle-même le produit non arbitraire et non libre de ce qui a précédé dans ce genre…3° que cette chose ne peut pas s'interrompre, même dans l'espace de 24 heures et que chaque élément en est réédité des milliers de fois en ce temps… »[2] Mais comme il ne trouve jamais, en dehors du langage, un exemple qui soit géré par l'arbitraire, il conclut que «l'institution du signe … est fondée sur l'irraison même; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses (et leur convenance) qui intervienne à aucun moment.»[3] « Ce que fait Saussure en un mot c'est *raisonner l'irraisonnable* pour qu'il corresponde à *l'irraison*. »[4]

Il convient de mettre au clair ici une question importante résultant de nos travaux sur l'arbitraire linguistique. C'est que, dans toute son histoire, jamais cette thèse n'a été soutenue par les philosophes et linguistes avec toute la rigueur qu'elle impose. Si bien que les savants de langue qui la défendaient ne font cependant pas en sorte de montrer les signes linguistiques comme le produit du pur hasard ou comme établis sans raison, ou même comme séparés entièrement de leurs significations[5].

---

[1] Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 152 : 1121.
[2] Ferdinand de Saussure. Écrits de linguistique générale (ELG). 2002. P. 202
[3] Ferdinand de Saussure. 1968. P 162: 1212.
[4] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013. P. 292
[5] Hayja Al-hamdani. 2013. P. 486-487

C'est aussi pour cette raison et pour beaucoup d'autres que l'arbitraire du langage a été toujours sujet à contestation parmi les philosophes et linguistes qui ne l'acceptaient pas comme explication objective. Ainsi, s'opposant à l'arbitraire du langage, Maurice Toussaint critique en particulier la façon dont les jugements sont faits. Rapides et pas suffisamment médités, ils manquaient souvent d'une méthode scientifique discrète. Contre cela, le linguiste suggère d'emprunter des chemins et des méthodes plus épistémologiques en traitant le sujet. Ainsi, « si je ne parviens pas, dit-il, à déceler un rapport entre signifié et signifiant à l'aide d'une théorie du signifié, j'essaierai d'en construire une autre avant de conclure que le signe est peut-être arbitraire. Et ce, guidé d'abord par ce seul principe qu'il n'y a pas de science des apparences et que la science a pour tâche la recherche de relations cachées. »[1]

En effet, c'est ce genre de critiques qui appellent notamment à réfléchir, à réexaminer des thèses qui s'opposent au bon sens, plus que tout aux principes de base scientifiques. Par ailleurs, les hommes de sciences linguistiques ne perdent pas de vue cette vérité, car « tout au long des siècles, affirme le philosophe Sylvain Auroux, le principe de l'arbitraire du signe linguistique n'a cessé d'être réinterprété ou contesté. »[2]

Force est de constater que, même si l'arbitraire correspond au caractère incompréhensible du langage, on est en réalité loin de rendre un jugement pertinent des choses. Au contraire, il se peut qu'on soit en face d'un problème logique qui consiste à inverser les rôles principaux de l'équation. Car c'est plutôt et avant tout l'incompréhension qui pose le problème, c'est elle qui devait être résolue et mise sur la table. Or, avec la thèse de l'arbitraire, l'incompréhension du langage est considérée comme un fait, ou comme quelque chose d'acquis. Le résultat, c'est de partir chercher ce qui peut la justifier avec des thèses aberrantes et irrationnelles comme celle de l'arbitraire. A vrai dire, cette thèse ne tire sa vérité de rien d'autre que d'elle-même. Tout d'abord, conformément à la règle logique *ex falso quodlibet* selon laquelle « de l'absurde n'importe quoi s'ensuit »[3], il est prouvé que l'arbitraire ne peut engendrer que de l'arbitraire; ensuite, c'est le fait même de juger quelque chose d'arbitraire qui serait aussi en quelque sorte une décision arbitraire; ce qui fait qu'au total l'arbitraire n'est en réalité expliqué que par l'arbitraire[4].

---

[1] M. Toussaint. Contre l'arbitraire du signe.1983. P. 35.

[2] Sylvain Auroux. La philosophie du langage. 2008. P. 21

[3] Jean-Baptiste Joinet. Cours de logique pour l'année 2014-2015 (polycopié) donnés à Université Jean Moulin (Lyon 3). Faculté de philosophie (Semestre 3 / Licence de philosophie). P. 27

[4] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013. P. 292

Dès lors, on peut s'interroger sur la valeur logique et épistémologique d'une explication reposant d'un bout à l'autre sur l'arbitraire, et si déjà elle mérite le nom d' "explication". Si nous remettons en cause la thèse de l'arbitraire, ce n'est pas seulement pour des raisons logiques et méthodologiques comme nous l'avons expliqué, mais aussi principalement pour des raisons épistémologiques. Car, en rendant les faits du langage à l'arbitraire, il s'avère qu'en réalité ceci ne permet de résoudre aucun problème. Qui plus est, il contraint son tenant à adopter des positions qui s'opposent aux processus d'une méthode saine dans l'explication scientifique. Ainsi, au lieu de réexaminer la thèse proposée, de réévaluer son bien-fondé, de réfléchir sur la possibilité qu'il ne soit pas la bonne proposition, il tente difficilement de faire en sorte de soumettre tous les faits du langage, même ceux qui se montrent analogiques, au jeu de l'arbitraire : « L'arbitriste, dit M.Toussaint, tente de rejeter le symbolique en dehors du langage. Dans un même geste, il rejette l'analogique en dehors du non arbitraire. »[1] De toute évidence, une méthode qui cherche à tout prix à valider une théorie ne peut se qualifier d'objective; car le but dans ce cas n'est plus la vérité scientifique que vise toute recherche, mais il semble davantage liée à des considérations subjectives visant à établir la capacité de prouver, de démontrer quelque chose, plutôt qu'à rechercher une description précise des faits. Au demeurant, si la thèse de l'arbitraire, en tant qu'absence de lien entre le son et le sens, est proposée sur la base des constatations faites sur les faits du langage, il ne faut pas perdre de vue les règles d'épistémologie basiques sur ce sujet, et dont la prise en compte conduit indubitablement à des résultats de recherche productifs. En effet, la méthode d'expérimentation scientifique met l'accent sur la nécessité de noter ceci, qu'entre les choses telles qu'elles nous apparaissent et les choses telles qu'elles sont en réalité, il existe bien un grand écart qui ne peut être franchi sans un travail minutieux, nécessitant beaucoup de tests et d'expériences, avant de pouvoir définitivement confirmer ou infirmer les impressions premières. Or, les choses ne semblent pas aller de la même manière avec la question de la langue. Par conséquent, les explications proposées sur le phénomène linguistique ne peuvent être d'aucune utilité si elles ne reposent pas sur une base épistémologique solide. Ce serait tout au plus la raison pour laquelle elles ne captent pas l'esprit des linguistes de la même manière.

- Admettre dans le langage des concepts contradictoires. Ce point résulte étroitement de l'adoption de l'idée de l'arbitraire. Il est, en fait, l'une de ses premières conséquences. En effet, puisque, sans règles de base, sans lois générales, sans ordre et sans régularité, l'arbitraire

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P.88

implique en définitive l'idée que tout peut survenir dans la langue, autrement dit même les choses contradictoires. L'exemple le plus probant à cet égard se manifeste par la manière dont le langage est décrit et présenté par Saussure. Dans ses cours, le linguiste suisse admet toujours et simultanément des choses antinomiques et contradictoires: mutabilité / immutabilité; liberté du choix du signe / son caractère imposé; le signe entièrement arbitraire/ le signe relativement arbitraire ; le manque de lien (signifiant/signifié) / leur indissolubilité… etc.[1] D'ailleurs, Saussure ne perd pas de vue ce problème de contradiction. Pour autant, il ne se gêne pas pour l'admettre : « Ce fait qui, dans une certaine mesure, semble envelopper contradiction (de la non liberté de ce qui est libre) pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. On dit à la langue : "Choisissez au hasard! ", mais on lui dit en même temps : "vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela!" »[2]

Or, il va de soi qu'admettre la contradiction dans un raisonnement est en soi-même un grand problème en logique; car la non-contradiction est un principe valide, bien connu depuis Aristote qui l'explique ainsi: « Il est impossible que le même attribut appartienne et n'appartienne pas au même sujet, dans le même temps, sous le même rapport … Il était impossible d'être et de n'être pas en même temps ; et c'est à cause de cette impossibilité, que nous avons déclaré que notre principe est le principe certain par excellence. »[3] Ce faisant, en violant ce principe, on ne doit pas attendre d'un raisonnement qu'il soit logiquement abouti; bien au contraire, accepter les contradictions conduit de plus en plus à s'éloigner du bon sens, et de la séquence logique de présentation d'idées et de propositions. Si bien que leur existence dans un raisonnement fonctionne comme "une sonnette d'alarme" pour détecter les erreurs. Un esprit formé dans ce sens, une réflexion qui se veut scientifique et méthodologique ne peut accepter la présence de contradiction dans le discours, et cherche certainement à revoir ses affirmations, et à en corriger le défaut apparent.

Or, Saussure ne procède pas de cette manière. Et qui plus est, face aux contradictions dont il admet l'existence, il tente de les justifier, persuadé que c'est par cela même que se définit le langage humain, c'est-à-dire d'être une institution unique en soi : « Cela prouve beaucoup plus, dit-il, à savoir que le langage est une institution *sans analogue* (si l'on y joint l'écriture) et qu'il serait ⟨vraiment présomptueux⟩ de croire que l'histoire du langage doive ressembler même de loin, après cela, à celle d'une autre institution »[4].

---

[1] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… 2013. P. 450
[2] Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 159 : 1179-1180.
[3] Aristote. La Métaphysique. 1840. P.114, 116. Voir aussi p. 75
[4] Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 169 : 1261, 1264.

En somme, il est clair qu'en acceptant les contradictions, telles que celles résultant de la thèse de l'arbitraire du langage, cela ne nous dirigera pas vers la bonne voie du raisonnement logique. Aussi, tous les jugements rendus sur cette base ne peuvent donc pas avoir de valeur du point de vue de la logique.

Autant dire, il n'est rien de plus facile, lorsque une question est incompréhensible, que de l'appeler "sans analogue"! En commentant Saussure sur ce point en particulier, les linguistes Chiss et Puech ont fait cette remarque intéressante : « si la langue est une institution sans analogue c'est que l'arbitraire des signes de la langue est lui-même sans analogue »[1].

- Accorder au langage une explication métaphysique : Au regard des nombreux problèmes fondamentaux auxquels sont confrontées les études linguistiques, comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, de la difficulté de trouver pour le langage une définition claire, précise et cohérente, susceptible d'expliquer les questions fondamentales, telles son statut, son fonctionnement, son principe de base, tout cela a pour conséquence que le langage n'était pas présenté d'une manière à pouvoir être décrit en termes scientifiques. Et l'on peut voir que parfois cela lui a valu des explications métaphysiques de pure nature qui n'atteignent pas de près ou de loin le niveau d'analyse scientifique du phénomène. Parmi ces explications, on peut citer l'idée qui fait du langage le produit de quelque divinité, ou de quelque force mystique surnaturelle ou abstraite. Assurément, ce genre d'explications, au-delà de leur erreur ou leur exactitude, relève des convictions ou des croyances personnelles. En ce sens qu'elles ne peuvent être appuyées par aucune preuve empirique susceptible de les rendre valides. Cette question se manifeste notamment quant au problème de l'origine du langage, du fait qu'il n'existe aucun stade observable de son état premier. Ce qui fait que les spéculations et les conjectures prennent la place des preuves dès qu'il s'agit d'une question empiriquement inaccessible.

  On pourrait peut-être comprendre les tendances cherchant à attribuer aux causes premières du langage des explications hypothétiques ou mystérieuses. Tout d'abord, ceci fait partie de la nature humaine qui, ne pouvant se satisfaire du manque de connaissance, cherche par tous les moyens à trouver des explications des phénomènes qui l'entourent, et ce, quelle que soit la valeur des connaissances proposées. Ensuite, il est incontestable que la question qui fait le lien entre l'esprit et le monde est en soi un problème métaphysique, comme le souligne aussi Benveniste[2]. Mais ce que nous estimons intolérable dans certains raisonnements sur le

[1] Jean-louis Chiss, Christian Puech. Fondations de la linguistique : Louvain-la-neuve : Duculot, 1997. P. 72.
[2] Émile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. 1966. p. 52

langage c'est le fait de formuler à son égard des jugements étranges et invraisemblables – comme celui faisant du langage une institution unique et "sans analogue"– qui proposent moins une sortie du problème que d'en soulever d'autres en fait.

Dans ses travaux sur la philosophie de l'esprit, Valérie Aucouturier écrit: « admettre l'incommensurabilité des phénomènes de l'esprit avec les autres phénomènes de la nature, c'est, semble-t-il, en faire des objets d'une nature métaphysique étrange, qui échappent aux lois de la nature et aux explications scientifiques. »[1] De tels jugements ne peuvent donc pas être acceptés par la raison humaine, qui, de par sa nature même, cherche toujours à comprendre l'ordre, non le hasard, la régularité et non l'irrégularité. Cette dernière, en fait, ne pourrait être admise qu'à titre exceptionnel, comme nous le faisaient toujours savoir nos anciens maitres avec l'adage " toute règle a ses exceptions". Cependant, comme la question du langage est liée étroitement à l'esprit, à la manière de concevoir le sens du mot, il était bien entendu difficile d'esquisser les règles générales du langage indépendamment des opérations de l'entendement. La solution que propose V. Aucouturier est la "naturalisation de l'esprit " un concept qui consiste à « en faire un phénomène naturel, beaucoup moins encombrant métaphysiquement qu'un phénomène mental irréductible d'une nature indéterminée, voire mystérieuse. »[2] Voilà une autre raison pour laquelle nous soumettons à l'analyse logico-épistémologique la thèse de la *ML*, qui cherche, en un certain sens, à établir le lien naturel entre la forme du signe et son contenu par l'intermédiaire de la pensée.

[1] Valérie Aucouturier. Qu'est-ce que l'intentionalité. Paris : J. Vrin. 2012. P. 23
[2] Valérie Aucouturier. 2012. P. 24

# II. Chapitre III : La thèse de la motivation linguistique, éléments préliminaires

Après avoir passé en revue les problèmes fondamentaux du langage et montré l'intérêt de soumettre la thèse de la motivation linguistique à une étude et examen approfondis, il est temps maintenant de chercher en quoi consiste cette thèse dans le langage, quelle est l'origine de son idée et comment elle s'est développée au cours de l'histoire. Cette introduction préliminaire nous aidera à aborder ensuite la dernière partie, qui sera consacrée à la présentation des types de motivation linguistique et des argumentations formulées, pour et contre, à son égard. L'analyse logico-épistémologique qui sera menée sur le discours adopté pour parler de la motivation, pour le défendre ou s'y opposer, nous permettra, au terme de cette étude, d'avoir la possibilité de se prononcer sur le bien-fondé de cette thèse.

Au cours de notre investigation sur le sujet, nous avons dû choisir un plan de travail approprié qui puisse envelopper l'ensemble des questions liées à la motivation linguistique, et de manière à pouvoir répondre au mieux à sa problématique. Cela n'était pas très évident. Car plusieurs options peuvent alors être possiblement envisagées. Ainsi, faut-il choisir une démarche chronologique qui cherche le parcours de la thèse de la motivation depuis l'institution des premiers signes "motivés" ou "naturels" jusqu'à leur évolution phonétique et sémantique? Ou faut-il chercher la motivation dans un contexte indépendant qui ne regarde que le lien entre le son et le sens, c'est-à-dire abstraction faite de toute référence au temps ? Ou encore faut-il discuter de ce sujet dans un contexte purement linguistique, par exemple, l'étude de la phonologie et des structures syntaxiques en lien avec la détermination de la signification ?

Mais avant de parler des démarches à suivre et de la méthodologie de travail qui peut mieux servir notre recherche, il serait judicieux de commencer cette étude par une définition de la thèse de la motivation linguistique.

# II.III.I. Définition

Connue depuis les premières réflexions sur le langage, la "*motivation linguistique"* est une thèse qui s'est développée en parallèle avec celle de *l'arbitraire*. En tant que telle, on ne peut pas se limiter à l'expression de "*motivation*", relativement récente, même si elle s'est popularisée depuis le début du XXe siècle avec Saussure. En effet, cette thèse a connu durant son histoire plusieurs formes d'expression qui la désignaient d'une manière ou d'une autre. Ainsi, le plus ancien est le terme ***phusei*** : qui signifie: par nature, opposé à *thesai*, par convention; ce qui donna lieu à la dualité ***naturalisme*** / *conventionnalisme* (signes naturels – ou même parfois éternels – vis-à-vis de signes conventionnels); suivis par les termes ***analogie***, ***motivation***, ***isomorphisme***, ***symbolisme phonétique*** et ***iconicité***. Toutes ces expressions relèvent en effet de la même thèse, avec, certes, quelques légères nuances de sens.

Ceci pour dire que si l'on veut définir la thèse de la "motivation" – gardons cette expression pour le moment – il faut tenir compte de l'ensemble des expressions qui la représentaient à différents moments de l'histoire. Ainsi,

***Phusei :***

Du grec *phusis*, ce terme est l'origine du mot *physique*: nature. C'est-à-dire la science «qui a pour objet les propriétés des corps naturels, leurs phénomènes et leurs effets. »[1] D'où le *naturalisme* comme une conception générale des choses selon laquelle les objets existants peuvent être expliqués par des causes naturelles, ou rendus selon les lois de la nature.

Ainsi, outre le sens donné à la thèse naturaliste, l'usage de cette expression, *phusis*, peut se référer à un sens plus profond, car il permet de stipuler ceci, que rendre le phénomène du langage à la nature n'est pas sans lien avec la tendance à lui trouver une explication scientifique, à l'instar des autres phénomènes naturels.

***Analogie :***

L'usage du terme "analogie" remonte aussi à l'âge antique qui vit naître deux doctrines en matière de langage: l'une soutenant que ce dernier est un système réglé par *l'analogie*, l'autre, au contraire, le considérant comme une institution où domine l'anomalie. L'analogie est en fait le terme le plus souvent utilisés par les philosophes de toute époque lorsqu'il s'agit de décrire quelque ressemblance entre le signe et ce qu'il désigne.

[1] Victor-Augustin Vanier. Dictionnaire grammatical … 1836. p. 527

Dans le dictionnaire des sciences, l' "*analogie*" est définie par « comparaison, rapport de ressemblance entre une chose et une autre … Analogie signifie donc la relation, lit-on, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres. »[1] Ainsi, s'agissant du langage, on peut entendre *l'analogie* comme une relation de ressemblance entre le signe et ce qu'il désigne. En fait, cette définition très générale appelle encore un peu d'attention. Le linguiste contemporain Philippe Monneret ramène tous les types d'analogie à la notion *d'analogie binaire*, et décrit la structure logique de cette dernière de la manière suivante:

«Il existe une relation d'analogie binaire entre A et B (Ra (A, B)), si et seulement si :

1°) A et B ne sont pas identiques (condition de différentiation), autrement dit s'il existe au moins une propriété (D) que possède A mais que ne possède pas B :

$\exists$ D / D (A) $\wedge$ ⅂ D (B)

2°) A et B possèdent au moins une propriété commune (C) :

$\exists$ C / C (A) $\wedge$ C (B)

3°) il existe, selon un certain point de vue (s), une hiérarchie entre les propriétés D et C, telle que D est perçue comme une propriété d'arrière-plan et C comme une propriété de premier plan :

[C > D]s »[2]

Or, cette définition logique a ses défauts comme ses mérites, comme le fait savoir Monneret. Car, même si elle peut rendre clairs certains concepts, elle ne se présente pas comme une description exhaustive de l'analogie linguistique. « Le fait que la propriété différentielle soit présentée comme logiquement première, dit-il, permet de régler les rapports entre identité et analogie ; [cependant,] la présence de la propriété de contraste indique clairement que la similitude est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'établissement d'une relation d'analogie. Il s'agit bien d'une définition à vocation logique, qui ne correspond encore à aucun processus linguistique ni cognitif identifiable. »[3]

D'autre part, le fait d'établir convenablement et valablement une ressemblance entre deux choses différentes n'est pas intelligible; il n'est, en tout cas, pas aussi simple que cela puisse

---

[1] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers. Par une société de gens de lettres mis en ordre et publié par M. Diderot … volume 1. Paris: chez Brisson et d'autres. 1751. P. 399

[2] Philippe Monneret. L'analogie et l'énigme de l'expression. Dans : "L'information grammaticale, 113 (2007) 16-22". P. 19-20

[3] Philippe Monneret. 2007. P. 20

paraître. Il soulève particulièrement ce problème que souligne Monneret, consistant à admettre « qu'un même type de prédicat ou de relation puisse être appliqué à des entités de nature ontologique différente et ce problème se pose aussi bien pour la similarité d'attributs que pour la similarité de structure. »[1]

***Motivation:***

L'usage de ce terme, comme nous l'avons dit, est devenu plus courent depuis le début du XXe siècle. Le dictionnaire de linguistique le définit ainsi: « on appelle *motivation* la relation de nécessité qu'un locuteur met entre un mot et son signifié (contenu) ou entre un mot et un autre signe. »[2] Selon cette définition, la motivation qui désigne une relation de nécessité entre le mot et son signifié ne doit pas être entendue comme quelque chose de substantiel dans le signe, mais seulement par rapport à celui qui perçoit cette relation et la reconnait comme telle.

La motivation est donc une perception, une forme de pensée qui établit l'existence d'un lien de nécessité entre le son et sens. Certes, ce lien ne se déduit pas sans quelque raison qui le montre motivé. Selon certains philosophes et linguistes, la motivation, à l'image de l'analogie, s'établit sur le concept de ressemblance. Ainsi, s'intéressant à la structure poétique du langage, le philosophe Jean Cohen (1919-1994) écrit : « la motivation, c'est la ressemblance, analogique ou homologique. (…) Un langage motivé, c'est toujours un rapport de ressemblance entre les trois couches relativement autonomes de la langue, la syntaxe, le sens et le son, et plus particulièrement entre les deux dernières. » [3] En effet, la motivation linguistique est plus souvent envisagée dans sa dimension verticale, mais aussi plus critiquée sur cet axe-là comme le révèle Cohen[4].

Selon d'autres penseurs, ce lien de motivation provient de l'empreinte de la réalité dans l'élément du signifiant. Ainsi, pour le philosophe hongrois Iván Fónagy (1920-2005), « un signe motivé est un signe qui admet la présence partielle de la réalité, qui incorpore cette parcelle de la réalité en son signifiant, au lieu de se contenter de sa dénotation pure et simple. »[5]

Il est à remarquer que ces définitions de la motivation et du signe motivé sont établies en fonction de la forme onomatopéique du signe, et des processus par lesquels le mot vise à

---

[1] Philippe Monneret. L'iconicité comme problème analogique. Dans : Le Français Moderne 1 (2014) 46-77". P. 71
[2] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 313
[3] Jean Cohen. Poésie et Motivation. Dans : Poétique. N°11. Paris: Seuil 1972. (p. 432-445). P. 432
[4] Jean Cohen. 1972. P. 432
[5] Iván Fónagy. Motivation et Remotivation. 1972. P. 414

imiter ou ressembler à la réalité. Mais, selon le linguiste Rudolf Engler (1930-2003), la meilleure définition donnée de la motivation phonétique pourrait être celle d'Eric Buyssens[1]. Car ce dernier, qui porte son attention sur la définition de la nature du signe linguistique, précise que la forme onomatopéique du signe, telle que *coucou* ou *zigzag*, « ne relie pas le signifiant en tant que tel au signifié en tant que tel: elle relie la sonorité ou le rythme du signifiant à cette partie du signifié qui a été appelée (...) le désignant. (... ) Ce lien a comme partie essentielle le rapport intrinsèque entre la sonorité ou le rythme du signifiant et la sonorité d'un fait extra-linguistique.»[2]

***Isomorphisme*** :

Du grec *isos* : égal, et *morphê* : forme[3] : le terme *isomorphisme* renvoie donc étymologiquement à l'égalité des formes. En tant que concept linguistique, voici en quels termes il a été défini par *Le dictionnaire de linguistique* : « On dit qu'il y a isomorphisme entre deux structures de deux ordres différents de faits quand elles présentent toutes deux le même type de relations combinatoires : ainsi, si les lois combinatoires des morphèmes sont identiques aux lois combinatoires des sèmes (syntaxe = sémantique), on dit qu'il y a isomorphisme entre les deux structures. »[4]

Cette définition établit ainsi un rapport d'égalité entre structure syntaxique et structure sémantique. Par conséquent, le terme d'*isomorphisme* se révèle plus approprié pour exprimer la motivation syntaxique. C'est pourquoi il apparaît fréquemment dans les textes des linguistes Talmy Givón et Claude Pierre Boisson, où le sujet de leur traité portait sur le caractère motivé de l'ordre des mots et de la structure syntaxique[5].

Le terme *isomorphisme* est également utilisé par Edward Sapir (1884-1939) et Benjamin Lee Whorf (1897-1941) pour montrer l'*isomorphisme* entre les faits sociaux, c'est-à-dire l'existence de liens étroits entre langue et culture, thèse qui postule « la dépendance étroite du linguistique par rapport au social (ou inversement). »[6]

---

[1] Rudolf Engler. Compléments à l'arbitraire. Dans : C.F.S. Genève Droz N° 21, p.25-32.

[2] Eric Buyssens. Le structuralisme et l'arbitraire du signe. Studii si Cercetari Lingvistice. BucureÐsti : Editura Academiei Române 1959, p.403-416, N°11. p.413

[3] Jean Dubois, Henri Mitterand et Albert Dauzat. Dictionnaire d'Etymologie. 2004. P. 401, 408

[4] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 259

[5] Voir Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. Dans: Iconicity in Syntax (John Haiman éditeur) 187-219, Amsterdam: John Benjamins 1985. Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. Dans : L'ordre des mots II domaine anglais. Saint Etienne : Université Jean Monnet – Saint-Etienne.1993.

[6] Jean Dubois et d'autres. 2002. P. 259

***Symbolisme phonétique (ou phonique):***

C'est l'expression désignant la thèse mimétiste selon laquelle un son ou un phonème aurait une valeur symbolique qui contribue à déterminer le sens. Pour mieux comprendre cette notion, il convient de recourir au dictionnaire de linguistique qui la définit ainsi: « On appelle *symbolisme phonique* la tendance à supposer qu'il existe une relation nécessaire entre le mot et l'objet signifié et à attribuer aux sons une valeur sémantique dénotative ou connotative. Cette relation est saisissable dans les onomatopées ou les mots expressifs (cocorico, miauler) ; cette hypothèse se vérifierait dans le rapport qui existerait entre la voyelle [i], par exemple, et les petits objets. »[1]

Tout l'intérêt porte ainsi sur les sons, sur l'hypothèse selon laquelle ils se dotent d'une valeur expressive propre en soi. Ce n'est donc pas par rapport au locuteur que le son est expressif comme c'était le cas avec la notion de *motivation*, mais il s'agit ici d'établir que ce caractère fait partie de la nature du son linguistique. C'est pourquoi les exemples donnés à l'appui de cette idée sont souvent tirés des mots onomatopéiques comme nous venons de voir. Les locuteurs qui utilisent ces mots peuvent clairement les distinguer des autres mots; ce qui permet de dire que l'expressivité découle alors des sons eux-mêmes.

En réalité, cet intérêt pour la valeur des sons n'est pas récent. Il était bien connu depuis l'Antiquité, et l'on a un exemple très clair dans le *Cratyle* de Platon où le philosophe s'y est référé en parlant de la justesse des noms[2]. Il se manifeste notamment au XVIIIe siècle, plus que tout dans les œuvres de Charles de Brosses (1709-1777)[3] et d'Antoine Court de Gébelin (1719-1784)[4]. Au XIXe siècle, avec la découverte du sanscrit, et les études qui cherchaient les liens entre ce dernier et certaines langues indo-européennes, le thème de la valeur des sons revient sur la scène, et continue tout au long du XXe siècle. En effet, à cette époque, nombreux sont ceux qui parlent du symbolisme phonétique, comme Karl Bühler (1879-1963), Alexandre Rosetti (1895-1990), Roman Jakobson (1896-1982), Maxime Chastaing (1913-1997), Iván Fónagy (1920-2005), Tzvetan Todorov (1939-2017), Jean-Michel. Péterfalvi et bien d'autres. Ils présentaient ce sujet avec des attitudes plus ou moins variées eu égard à son importance et

---

[1] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 462

[2] Platon. Œuvres complètes, tome V, 2e partie/ Cratyle. Texte établi et traduit par Louis Meridier. Paris. Ed Les belles lettres 1950. (426c – 427d). p. 116-117

[3] Charles de Brosses. Traité de la formation méchanique … Vol. I. 1765. P. 201-246.

[4] Antoine Court de Gébelin (1719-1784). Monde Primitif, analysé et comparé avec le monde moderne considéré, dans l'histoire naturelle de la parole, ou origine du langage et de l'écriture. Paris 1775. P. 284-286, 288-327.

sa valeur dans les études du langage. Mais selon M. Toussaint, Jakobson est le seul linguiste qui n'ait pas remisé le symbolisme du côté des accessoires.[1]

Cependant, l'intérêt porté à cette hypothèse selon laquelle « un complexe phono-articulatoire reproduit l'essentiel du signifié »[2], n'a pas pu réussir à s'imposer, faute de preuves suffisantes universellement reconnues. Tout d'abord, l'idée de l'expressivité des sons est proposée en référence à des exemples pris uniquement dans les quelques langues parlées ou connues par le linguiste. Ensuite, dès qu'on généralise l'application de la règle (que tel son a tel sens) dans d'autres langues, le problème surgit. De ce fait, il semble peu probable de trouver une définition de quelque son qui signifie la même chose ou approximativement dans des langues différentes. (Nous y reviendrons).

***Iconicité :***

Etymologiquement, le terme *icône* faisait référence à une "image sainte"[3]. Dans la terminologie linguistique et sémiologique, il a fait son apparition dans les textes de Charles Sanders Peirce (1839-1914) qui distinguait trois types de signes: *l'indice, l'icône* et le *symbole*. Pour le sémiologue, « une *icône* est un signe qui posséderait le caractère qui le rend signifiant, même si son objet n'existait pas. Exemple : un trait au crayon représentant une ligne géométrique. » [4] Cela veut dire que si l'icône est un signe représentant un objet, c'est qu'il a quelque chose en lui-même qui le rend ainsi, c'est qu'il se dote d'un élément signifiant. Cet élément-ci est, par définition, en lien avec l'objet dénoté, puisque le signe iconique ne représente sa dénotation qu'en vertu des traits et aspects qu'il porte, indépendamment du fait que son objet existe réellement ou non.[5] Toutefois, « si cet objet n'existe vraiment pas, l'icône n'agit pas comme signe; mais cela n'a rien à voir avec son caractère de signe. N'importe quoi, qualité, individu existant ou loi, est l'icône de quelque chose, pourvu qu'il ressemble à cette chose et soit utilisé comme signe de cette chose. »[6]

Le concept d'icône peircien a ensuite fait son entrée en linguistique et il est couramment connu par *l'iconicité*, un terme qui se rapporte aux questions cherchant les liens entre le signe et sa signification. Selon le linguiste Philippe Monneret, l'iconicité « doit son implantation en sciences du langage à Jakobson, dont l'article de 1965, "A la recherche de l'essence du langage", sert de point d'ancrage à la plupart des travaux contemporains sur la question. »[7]

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 87
[2] Maurice Toussaint. 1983. P. 107
[3] Jean Dubois, Henri Mitterand et Albert Dauzat. Dictionnaire d'Etymologie. 2004. P. 381
[4] Charles Sanders Peirce. Écrits sur le signe. 1978. P. 139
[5] Charles Sanders Peirce. 1978. P. 140
[6] Charles Sanders Peirce. 1978. P. 140
[7] Philippe Monneret. L'iconicité comme problème analogique. 2014. P. 46

Le concept *d'iconicité* en linguistique a également sa propre définition. Certes, il ne s'agit pas, comme le souligne L. Danon-Boileau, d'une « relation entre signifiant et image (comme la silhouette d'un ouvrier qui creuse un trou peut, sur un panneau, avertir de travaux sur une route). C'est une relation globale qui unit le cortège de sensations associées au geste vocal qui produit le signifiant et celles que peut évoquer le référent désigné. Relation tout ensemble concrète et non figurale dans laquelle le geste qui sert à former un phonème (ou à tracer le caractère) devient l'emblème d'une tonalité subjective (ou d'un geste réel) associée au référent. »[1]

Ainsi, le concept d'iconicité linguistique s'est construit autour de la notion de simulation des choses signifiées par le geste produisant les signifiants qui leur sont associés. Elle « désigne donc, écrit Monneret, la relation d'analogie qui existe entre d'une part la forme du signe, c'est-à-dire le signifiant, et d'autre part l'objet, le concept ou le signifié, auxquels ce signe réfère dans le monde, "ou plutôt dans notre perception du monde". »[2]

Notons toutefois que *l'iconicité* ne se limite pas à caractériser la relation entre le signifiant et le signifié. Selon Roman Jakobson, le concept d'iconicité peut s'établir à tous les niveaux du langage – syntaxe, grammaire, dérivation, lexique, figures, langage poétique – concernés par la relation de similarité entre la forme et le contenu.[3]

Au reste, deux formes d'iconicité sont généralement connues en linguistique: celle comme image et celle comme diagramme. « L'iconicité d'image, explique Monneret, prend en charge la similarité entre formes et significations tandis que l'iconicité diagrammatique désigne une similarité fondée sur la relation entre deux ou plusieurs formes (F1, F2, etc.) d'une part et deux ou plusieurs significations (S1, S2, etc.) d'autre part. »[4] Sommairement, la première concerne la relation verticale du signe, tandis que la seconde concerne sa relation horizontale. Du coup, l'icône entendue comme diagramme couvre la motivation relative saussurienne, sous ses deux formes, syntagmatique (ex. dix-neuf par rapport à vingt) et associative (ex. pomme / pommier). L'auteur du *Sens du Signifiant* appelle la première forme "motivation externe", et la seconde, "motivation interne d'ordre relationnel"[5].

---

[1] Laurent Danon-Boileau. De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité. Dans : Faits de langues. Année 1993, (p. 79-87). V. 1, n°1. P. 80
[2] Philippe Monneret. L'iconicité comme problème analogique. 2014. P. 49
[3] Cité par Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 87
[4] Philippe Monneret. 2014. P. 47
[5] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. Paris: Honoré Champion. 2003. 236

***Conclusions***

Afin de ne pas distraire la pensée à travers plusieurs définitions, il convient donc de réduire le "multiple" à "un" et de proposer une définition générale qui puisse inclure tout ce qui a été dit de la thèse qui s'oppose à celle de l'arbitraire linguistique. Alors, que peut-on tirer de ces définitions?

En fait, plusieurs remarques peuvent être développées, dont celles-ci :

- Toutes ces définitions débouchent sur une idée générale consistant à établir l'existence d'un lien entre le signe linguistique et ce qu'il désigne. Que ce lien soit défini objectivement comme un rapport de cause/effet, de dépendance, de similitude, ou subjectivement en tant qu'impression psychologique et particulière dans l'esprit, cela n'empêche pas le signe d'être appelé "motivé", ou "naturel". Car le terme "motivé" ne précise pas la raison qui rend le signe motivé. Quant au terme "naturel", ce caractère peut s'appliquer aussi bien au fonctionnement interne du signe qu'à son effet éventuel sur l'âme.

- Si l'on jette un regard général sur toutes les expressions définies comme opposées à la thèse conventionnaliste ou arbitraire du langage, on peut voir qu'elles reflètent un concept qui évolue progressivement à travers l'histoire. Ainsi, au départ, la thèse de la motivation se présentait presque uniquement en termes de désignation d'un fait observé en langage, à savoir l'impression que donnent à l'oreille certains signes frappants comme les onomatopées. A cette phase, la motivation linguistique est définie comme une thèse *naturaliste*, ou *phusei*, un nom tout général qui n'explique, en fait, rien d'autre que l'existence d'un tel fait en langage. Dans une deuxième phase, l'usage du terme *analogie* marque une progression dans la manière de présenter la question de la motivation linguistique. Elle se propose dans un contexte d'explication de la thèse, et notamment de l'origine de l'impression de convenance suscitée par la sonorité des mots onomatopéiques. Cette explication est basée sur l'idée de l'existence d'une similitude et d'une ressemblance entre les sons et ce qu'ils désignent. Quant à l'usage du terme *motivation*, plus récent, il indique, par ce fait même, la présence d'autres facteurs permettant d'étayer cette thèse en langage. Avec le concept *d'isomorphisme*, la thèse de la motivation prend une autre dimension dépassant la relation restreinte entre le mot et sa signification pour inclure l'ordre syntaxique de l'énoncé. Quant au *symbolisme phonétique*, l'explication du fait porte l'attention sur le premier élément du langage, à savoir les phonèmes, pour les considérer

comme la source initiale de la relation présumée entre les mots et leur signification, et ce en vertu de la valeur symbolique qui leur est accordée. Ces sons et phonèmes constituent ainsi la base première sur laquelle est fondée la thèse naturaliste. Le terme d'*iconicité* enfin est utilisé comme un concept général de la motivation du signe aussi bien dans son axe vertical qu'horizontal. Ce faisant, la motivation comme thèse commence progressivement à se construire autour d'un concept général pouvant concerner tous les ordres du langage.

- Il s'ensuit que la thèse de la motivation ne se réduit pas à définir la relation entre le son et le sens, ou entre le mot et sa signification, mais doit être entendue dans un sens plus large qui va au-delà du cadre de cette définition pour s'étendre à tous les niveaux du langage : phonétique, lexical et syntaxique. C'est en ce sens que la motivation peut s'affirmer comme thèse, et avoir réellement son plein sens.

## II.III.II. Aperçu historique

Après avoir présenté la définition de la thèse qui s'oppose à celle de l'arbitraire du langage, ainsi que les différentes expressions utilisées pour la désigner, Il peut être utile de revenir sur l'historique et le développement de cette thèse que nous désignons par "motivation linguistique", car elle semble être plus courante dans son usage et plus générale dans son sens.

La recherche des débuts conduisant à l'émergence de la thèse de la motivation linguistique est, en fait, indissociable de la question de l'origine du langage. Car c'est par ce sujet qu'il serait possible de formuler des hypothèses dans le but de comprendre comment se sont constitués les premiers signes du langage humain. Parmi ces hypothèses, figure l'idée de l'existence d'une "langue primitive", ou d'une " langue mère" à partir de laquelle toutes les autres langues ont émergé, et donc considérées comme les filles de la langue mère.

Sur la base de cette idée, la langue primitive aurait emprunté aux bruits de la nature son premier matériau de base, et aurait progressivement évolué avec la pratique et l'entrainement des organes de la parole. Ainsi, les sons linguistiques désigneraient les choses qu'ils représentaient en vertu de la ressemblance de sonorité avec les bruits de la nature. La preuve donnée à l'appui de cette hypothèse est l'existence des onomatopées dans toutes les langues.

Du coup, comme l'être humain ne peut vivre dans sa communauté sans être en possession d'un instrument lui permettant de communiquer avec ses homologues, l'idée de la langue primitive et sa subdivision en différentes langues ne pouvaient être conçues qu'en parallèle de la subdivision des peuples qui les parlent, depuis les premiers humains sur Terre.

Toutefois, cette théorie naturaliste de l'origine du langage soulève un problème: s'il était possible d'imaginer un tel scénario hypothétique pour la langue primitive, il est raisonnable de penser que la suite le sera également. Car si l'on étudie cette hypothèse du point de vue de la logique, une proposition au départ d'un raisonnement se trouvera forcément en conclusion, sauf dans le cas où il existe une autre preuve avec laquelle elle entre en contradiction. Seulement, la diversité des langues qui est, selon cette théorie, une suite de la langue primitive rend peu probable une telle hypothèse. Etant donné que ces langues présentent différentes formes phoniques pour désigner les mêmes objets. Encore que dans la "langue mère", les objets, par définition, seraient désignés de manière nécessairement différente de celles issues de toutes les langues filles. Le problème se manifeste notamment avec la variation des vocables désignant des objets aussi naturels, singuliers et universellement connus, comme le soleil, la lune, la terre, la mer, etc.

Les réponses que l'on peut généralement trouver dans les textes des philosophes peuvent être ramenées, d'une manière ou d'une autre, à l'une des possibilités suivantes : i) que les signes naturels sont remplacés par des signes analogiques, puis devenus signes conventionnels et arbitraires; ii) que, sous l'effet de l'usage et de l'habitude, la mémoire ne garde plus la trace pour laquelle les signes naturels ont été institués au départ, iii) que le développement de la pensée humaine et la complexité des opérations intellectuelles ne pourraient se contenter des seuls signes naturels, et qu'il faudrait donc créer d'autres formes de signes susceptibles de désigner les idées, les objets imaginaires, les nouveaux concepts, etc.; iv) qu'il existe toujours un lien entre les sons et les sens, mais que ce lien est invisible, nécessitant des recherches pour le connaître; v) qu'il existe d'autres raisons non encore découvertes, pour lesquelles les signes naturels ne gardent pas la même visibilité qu'ils avaient au départ.

S'agissant du premier point qui stipule, dans l'ensemble, que les signes purement naturels deviennent purement arbitraires, une telle possibilité ne peut être envisageable du point de vue de la logique. Tout simplement, parce que, rappelons-le, la thèse de l'arbitraire n'a jamais été proposée comme prémisse au départ, pas même chez les défenseurs de cette thèse. Ce faisant, on ne peut pas avoir des signes arbitraires comme résultant des signes naturels. C'est ainsi que l'on trouve Charles de Brosses (1709-1777) argumenter pour défendre sa position favorable à la thèse naturaliste: « que puisque le système fondamental du langage humain et de la première fabrique des mots n'est nullement arbitraire, mais d'une nécessité déterminée par la nature même, il n'est pas possible que le système accessoire de dérivation ne participe plus ou moins à la nature du premier dont il est sorti en second ordre; et qu'il ne soit comme lui plutôt nécessaire que conventionnel, du moins dans une partie de ses branches. »[1] Autant dire, cette vue ne se limite pas aux seuls partisans de la thèse naturaliste. Dans son commentaire sur cette question, le philosophe contemporain Sylvain Auroux, tout en soutenant l'idée que le langage est livré à la contingence, montre en même temps que cette contingence produisant la diversité des langues « n'empêche pas que quelque chose guide sourdement la multiplicité des apparitions du langage: il y a des *causes constantes* qui président aux changements phonétiques comme aux dérivations étymologiques. D'où qu'il provienne, l'arbitraire, même s'il en vient à se confondre avec l'absence d'une Raison productrice, n'est jamais totalement l'immotivé et l'inexplicable. »[2]

Toutes les autres possibilités évoquées ci-dessus peuvent, quant à elles, être envisageables. Parce que le signe linguistique n'est pas décrit dans ces hypothèses comme étant

[1] Charles de Brosses, Traité de la formation méchanique … 1765. P. xvii-xviii
[2] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes ... 1979. P. 52-53

complètement dépourvu de son caractère naturel, quoique invisible, ni envisagé en même temps comme entièrement arbitraire.

C'est autour de ces questions que la thèse de la motivation linguistique est généralement élaborée et développée. Il faut dire que sa présentation n'était pas toujours claire, quelquefois enveloppée par les nouvelles conceptions sur le langage, nouvelles orientations et formes de pensée. Dans ce qui suit, nous allons parcourir brièvement l'histoire pour suivre de près comment cette thèse est présentée par les philosophes et linguistes.

### *II.III.II.I. L'âge antique*

Dans l'Antiquité, l'intérêt pour le langage se manifeste à travers des débats entre deux thèses sur l'origine du langage, et sur la nature et le statut du signe linguistique : à savoir la thèse conventionnaliste et la thèse naturaliste. Ces discussions ont eu lieu partout dans le monde, où la connaissance et le savoir ont prospéré.

Ainsi, les plus anciens textes traitant de la nature du langage et évoquant la thèse naturaliste remontent au II^e^ siècle avant J.-C. dans l'Inde ancienne. En effet, deux théories du langage y sont largement répandues, celle de la *Mīmāṃsā* soutenant l'existence d'une relation naturelle entre le mot et la chose; celle du *Nyāya* estimant, au contraire, que cette relation est purement conventionnelle. Notons toutefois que les préoccupations de la *Mīmāṃsā* portaient moins sur la nature de la relation entre le mot et son sens que sur sa permanence, autrement dit sur l'éternité du sens; du fait que la *Mīmāṃsā* « se préoccupe plus de théorie de la connaissance que d'ontologie ».[1]

En outre, cette théorie du signe éternel n'était pas la seule qui prévalait dans les discussions face à la thèse conventionnelle. Une autre théorie partant généralement dans le même sens de celle des *Mīmāṃsāka* était celle du sens inférentiel. Cette dernière qui préoccupait davantage le *Nyāya*, reposait sur la nécessité de lien entre le mot et la chose. La différence entre la théorie du signe éternel et celle du sens inférentiel est que la première est établie en fonction de l'objet connu et perceptible; par conséquent la relation entre la chose et le mot est en fait une relation entre un objet connu et un instrument de connaissance. Or, le langage parlant du monde ne peut se réduire aux seuls objets perceptibles. D'où la théorie du sens inférentiel qui réduit la connaissance par la parole à un fait d'inférence; Voici comment ce fait est expliqué : « alors que l'on n'avait pas connaissance de l'objet qui possède le signe, on le connaît ensuite correctement

[1] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance et philosophie de la parole dans le brahmanisme classique. Paris: Mouton 1964. P. 209

grâce à la connaissance droite du signe; cela est une inférence. De même l'objet qui n'était pas connu est connu correctement ensuite grâce à la connaissance droite du mot; c'est donc que la parole est une inférence. »[1] Cela veut dire que l'objet de la parole, quel qu'il soit, est inférentiel, grâce à la connaissance du mot, puisqu'un objet qui n'est pas connu par perception est aussi appréhendé par la parole. Laquelle est donc susceptible de désigner son objet indépendamment du fait qu'il soit perceptible ou non. En conséquence, cette théorie établit l'existence d'un lien de nécessité entre le mot et son objet. Le *Vaiśeṣika* décrit ce lien comme une relation de contact et d'inférence, de cause à effet, réduisant ainsi la connaissance verbale à la connaissance inférentielle.[2]

En passant de l'inde vers la Chine Ancienne, la théorie naturaliste du signe se présentait chez les penseurs chinois dans un contexte quelque peu différent de ce qui était connu chez leurs voisins indiens. Suivant le texte de Giorgio Cascacchia qui a fait des recherches sur ce sujet, la thèse conventionnaliste a longtemps dominé (du III^e^ siècle av. J.-C. au II^e^ siècle) avant que les idées commencent doucement à s'y opposer. En effet, au début du II^e^ siècle, Dong Zhongshu refuse le caractère conventionnel du langage, auquel faisait appel Xun Zi pour qui "les noms ne s'adaptent pas aux choses une fois pour toutes mais y sont reliés par convention". »[3] Zhongshu, quant à lui, soutient l'idée de l'existence des correspondances minutieuses entre les phénomènes sociaux et les phénomènes naturels.[4] Ainsi, s'agissant du langage, il se réfère à l' "exégèse phonétique" qui consiste à « expliquer l'étymologie des mots par un synonyme qui soit en même temps homophone. On prônait en effet la correspondance naturelle entre le son et l'idée. Cela donne des séries comme : « *jun* (souverain) signifie *yuan* (principe), *quan* (autorité), *wen* (douceur), *qun* (multitude) »[5].

Si nous quittons l'Orient extrême pour l'Occident, en Grèce ancienne, nous constaterons que la théorie naturaliste coexistait avec la théorie conventionnaliste du langage, à travers les nombreux débats entre les philosophes grecs, sur la nature du langage. Il y avait d'une part, la thèse *Phusei* (par nature) et la thèse *Thesei* (par convention), comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre. Les discussions sur ce sujet étaient essentiellement de nature philosophique et abstraite concernant la relation entre les noms et les choses. L'intérêt de la philosophie grecque

---

[1] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance … 1964. P. 205

[2] Madeleine Biardeau. 1964. P. 204

[3] Giorgio Casacchia. Les acquis de la tradition chinoise et le contact avec l'Occident. Dans : Histoire des idées linguistiques, Tome 1 "La naissance des métalangages en Orient et en Occident" ; éd. Auroux, Sylvain. Liège, Mardaga, 1989 (p. 449-458). p. 432

[4] Giorgio Cascacchia. Les acquis de la tradition chinoise … 1989. p. 432.

[5] Giorgio Cascacchia. 1989. p. 438

était de savoir si les mots représentent naturellement et nécessairement les choses qu'ils expriment, ou s'ils ne sont rien d'autre que le produit de convention et donc substituables par n'importe quels vocables pour exprimer les mêmes choses. L'exemple le plus marquant de ces discussions se trouve dans le *Cratyle* de Platon.

En effet, dans l'Antiquité, on connait le fameux Cratyle de Platon, qui discute la question de la justesse des noms autour d'un débat entre deux personnages, Hermogène et Cratyle, le premier défendant la thèse conventionnaliste, le second la thèse naturaliste. Ainsi, Hermogène soutient que la justesse des noms relève de la convention, tandis que pour Cratyle, elle est due au fait d'être le produit de la nature. Ce dernier, pour étayer sa thèse, suit une hypothèse selon laquelle les sons du langage auraient, seul ou combiné, une valeur expressive pour signifier les choses. Ainsi le son [*R*], exprime le mouvement; le [*l*] le glissement et la légèreté; le [*d*] et le [*t*], la cessation du mouvement; le[*g*], l'arrêt du glissement; le [a], la *largeur*; le [*o*] la *rondeur*, le [*e*], la longueur etc.[1] Les discussions entre les deux protagonistes se terminent avec Socrate qui va donner son jugement: tout d'abord, ce dernier reconnaît le fait que les sons ont un rapport de similitude avec les choses signifiées, et donc que les onomatopées constituent la base du langage. Sa position est justifiée par le raisonnement selon lequel la communication des muets se faisant avec la main et les gestes qui imitent les choses exprimées, la communication par la parole devait suivre le même principe d'imitation. Seulement, il ne s'agit pas ici d'une imitation simpliste ou formelle entre les sons articulés et les bruits de la nature, elle concerne, selon Socrate, l'essence de la chose signifiée. Il est vrai qu'un objet peut avoir maintes caractéristiques, en termes de couleur, de forme, d'étendue, de bruit, quand on le frappe, etc., mais il a en même temps une essence; et le nom donné à cet objet ne représente pas l'une ou l'autre de ces caractéristiques-là, mais il est l'imitation de son essence[2]. Pour y parvenir, on doit passer par les éléments les plus petits du mot, à savoir les lettres et les syllabes. C'est par là que se révèle possible l'imitation de l'essence des choses, comme l'explique Socrate dans ce passage: « C'est avec des syllabes et des lettres que se fait l'imitation de l'essence, le procédé le plus juste n'est-il pas de distinguer d'abord les éléments?... Il paraîtra, je crois, risible, Hermogène, d'expliquer les choses par les lettres et les syllabes qui les imitent. Cependant c'est une nécessité. Car nous n'avons rien de mieux à quoi nous référer pour la vérité des noms primitifs ».[3]

---

[1] Platon. Œuvres complètes, tome V, 2e partie/ Cratyle. 1950. (426c – 427d); p. 116-117.

[2] Platon. Cratyle.1950. 423 d-e. P. 111

[3] Platon. Cratyle.1950. 424 b. P. 112 ; 425d P. 114

Néanmoins, Socrate fait valoir que les noms ne sont pas, en ce sens, une image parfaite de leur objet. Car, à supposer que les noms sont l'œuvre des législateurs, et que parmi ceux-ci les uns sont bons, les autres moins bons, il en résulte que parmi les noms, les uns sont très justes, les autres moins justes, lesquels sont donc dus à l'usage et à la convention.[1] Ainsi, le jugement qu'a donné Socrate sur la justesse des noms était, dans l'ensemble, en faveur de la thèse naturaliste, sans toutefois négliger le fait qu'une part de cette justesse est due à la convention. Selon le linguiste Eric Buyssens (1910-2000), l'auteur du *Cratyle* indique trois raisons qui fournissent aux mots leur pouvoir de signifier : i) la justesse de la composition et de la dérivation; ii) la justesse naturelle de certains sons; iii) la convention[2].

En somme, on peut dire qu'à l'âge antique, la tendance dominante était plutôt philosophique, prenant une forme de théorisation spéculative sur un sujet apparemment très controversé. N'allant pas au-delà de ces éléments, les discussions n'étaient pas en mesure de fournir de résultats ou de faire avancer les sciences du langage. Quant aux considérations avancées au sujet de la thèse naturaliste du langage, elles n'étaient pas proposées d'une manière suffisamment justifiable. Ce faisant, il est douteux de leur accorder quelque valeur scientifique. Néanmoins, elles n'étaient pas pour autant sans intérêt, car il ne faut pas oublier que ces discussions, aussi spéculatives et abstraites qu'elles soient, ont pu stimuler la réflexion sur la question du langage, et en particulier sur la recherche de l'étymologie, comme le souligne le linguiste R. H. Robins.[3]

### *II.III.II.II. Le Moyen-âge*

Au Moyen Âge, les discussions philosophiques sur la nature du langage se sont poursuivies, et se sont étendues à d'autres régions du monde, tout en se présentant avec de nouveaux concepts et nouveaux regards philosophiques, si bien que d'autres notions et terminologie s'y sont trouvées introduites.

Dans le monde arabe, par exemple, les débats philosophiques, conventionnel/ naturel, n'étaient pas connus au temps préislamique. Car les Arabes à cette époque s'intéressaient plus à leur propre langue, c'est-à-dire au fait de la présenter de manière très soutenue et de manifester sa richesse à travers les formes littéraires comme la poésie, pour laquelle ils étaient réputés, qu'à chercher des questions philosophiques sur sa nature et son origine. Après l'avènement de l'Islam,

---

[1] Platon. Cratyle. Œuvres complètes. 1950. 428e-440e. P. 118-138

[2] Eric Buyssens. Le structuralisme et l'arbitraire du signe. 1959. P. 409

[3] Robert Henry. Robins. Brève Histoire de la Linguistique, de Platon à Chomesky, traduit de l'anglais par Maurice Borel. Paris : Du Seuil 1976. P. 27.

au VIIe siècle, les choses ont remarquablement changé; surtout après l'épanouissement de la traduction qui a permis aux philosophes musulmans de prendre connaissance des œuvres des philosophes grecs. Aussi, faut-il dire que la nouvelle religion, répandue largement depuis la péninsule arabe, a ouvert de nouveaux horizons aux philosophes qui commencent à s'intéresser davantage aux sciences différentes, aux connaissances et au savoir. La réflexion sur le langage et les positions adoptés à son égard étaient, de ce fait, souvent basées sur les textes du Coran, révélation d'Allah au prophète Mahomet, ainsi que de la *Sunna* (le récit prophétique, appelé aussi *alḥadīṯ* ). Le recours à ces deux sources pour présenter des preuves et des arguments était donc bien courant en raison du caractère sacré dont ils jouissent comme source de vérité.

Cette petite présentation pour expliquer comment la réflexion sur le langage est conduite à créer chez les grammairiens musulmans une autre forme de débat à côté du classique *conventionnel/ naturel*. La question du langage est alors discutée selon deux formes de propositions opposées : d'une part, à travers les thèses *conventionnelle / naturelle*, et d'autre part, à travers les thèses *humaine / divine*. Les débats ont duré pendant près de deux siècles (entre le IX$^{e}$ et X$^{e}$ siècle). Quant au débat sur la thèse *humaine/divine*, la question était liée à l'origine du langage, étant donné qu'il s'agissait de déterminer qui, l'homme ou Dieu, est le premier créateur du langage. En fait, les discussions sur cette thèse n'étaient pas sans lien avec celles de la précédente *conventionnelle / naturelle*, ni exemptes de problèmes philosophiques complexes. Car, dire que c'est Dieu le créateur des premiers vocables enlève au langage son caractère arbitraire, tant au sens de création humaine, qu'au sens de manque de lien son / sens ; une vue justifiée par le fait que le Dieu Juste et Parfait ne crée rien sans sagesse. D'autre part, dire que l'homme est le premier créateur des signes du langage permet d'accepter pour celui-ci les deux thèses opposées, en raison de la nature de l'homme lui-même étant sujette à l'erreur comme à la justesse. Autant dire, les deux formes de débats se confondaient durant les discussions et la présentation des arguments.

Ainsi, les philosophes et grammairiens discutaient pour savoir si l'origine du langage est *iṣṭilāḥ*, et *tawāḍu'* « convention » ou si elle est naturelle, ou *ilhām*, et *tawquīf* « révélation divine ». Les premiers à s'exprimer sur ce sujet sont le plus célèbre grammairien ĀlḪalīl Bin Āḥmed Ālfarāhīdī (718-791) et son disciple Sibawayh (760-796) qui défendaient la thèse naturaliste comme le rapporte Ibn Ǧinnī (912-1002) dans ses *Ḫaṣā'is*[1]. En faveur de cette thèse, on peut aussi citer les noms d'Ibn Duraid (837-934) et son kitāb Alištiqāq ; et Āḥmed Ibn Fāris

[1] Abū l-Fath 'Uṯmān Ibn Ǧinnī. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. Beyrouth. éd. Ālhuda lil tibā'a walnašir 1952. P. 152.

(941-1005) et son livre Maqaīs Alluġa (6 tomes). Quant à la thèse conventionnelle, certains savants de l'école mutazilite[1] la défendaient, tandis que d'autres, comme Alqāḍī 'Abd Alǧabbār (969-1025), admettaient la possibilité des deux thèses.[2]

D'une manière légèrement comparable au *Cratyle* de Platon et l'intervention de Socrate, le savant Ibn Ǧinnī, en passant en revue les deux thèses et les opinions des savants à son époque sur cette question, ne parvient toutefois pas à déterminer sa position en faveur de l'une ou de l'autre.[3] Reconnaissant la difficulté de la question, il exprime son opinion en disant : « c'est avec regret que je me situe entre les deux positions. Je les établis en compétition et, lassé, je m'en tiens là. »[4] Cependant, le savant laisse la porte ouverte à plus de discussions sur une question aussi complexe comme celle de l'origine du langage.

Malheureusement, une fois cette génération passée, l'histoire des sciences islamiques est contrainte de subir une rupture importante de près de quatre siècles dans tous les domaines du savoir et de la connaissance[5]. Il fallut attendre le XVe siècle pour pouvoir reprendre connaissance des travaux des savants musulmans, notamment sur la question du langage. Ainsi, dans son livre *Al-Muzhir,* Al-Suyūṭī. (1445-1505) reprend la suite des travaux d'Ibn Ǧinnī et, pareillement, passe en revue toutes les idées émises par les philosophes et savants de son époque

---

[1] Ecole de pensée théologique musulmane de tendance rationaliste, fondée à Bassorah par Wasil bin 'Atāa (mort en 748) à la fin de l'époque omeyyade au VIII$^{e}$ siècle. Devenue la croyance officielle du califat abbasside en 827, elle entraîne par suite des persécutions contre les érudits qui s'y opposent. La montée des oppositions est conduite contre cette forme de pensée; ce qui permet, à l'arrivé au pouvoir du calife de Al-Mutawakkil, le retour de la doctrine traditionnelle. Le mutazilisme disparait définitivement entre le XI$^{e}$ et le XIII$^{e}$ siècle. Aujourd'hui, le livre le plus important traitant de la pensée mutazilite, découvert récemment à Yamen, est celui de Ālqāḍī 'Abd Alǧabbār, intitulé « Āl-muġni fī ābwāb āl-tawḥīd wāl'adl ».
Article disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Motazilisme#Histoire et sur:
http://ar.wikipedia.org/wiki/%D9%85%D8%B9%D8%AA%D8%B2%D9%84%D8%A9 .

[2] Ālqāḍī 'Abd Ālǧabbār. Ālmuġnī fi Ābwāb Āltawḥīd Wāl'adl (Le livre riche en questions sur l'unicité et la justice). T. 5 (Alfiraq ġair Alislāmyyā), revisé par Maḥmūd Muḥamad Qāsim. Le Caire : Ālhaiā Ālmaṣryya Āl'āmā. 1962. P. 165

[3] Sur la position d'Ibn Ǧinnī à l'égard des deux hypothèses, voir Abdelkader Mehiri. Les théories grammaticales d'Ibn Ǧinnī; thèse de doctorat / Lettres, Paris IV 1970. Tunis : publ. De l'univ. Tunis 1973. p. 96. Voir également Henri Loucel. L'origine du langage d'après les grammairiens arabes. Dans : Arabica 1963, revue d'études arabes. Tome X, III. (P. 253-281) Pays Bas : E. J. Brill, Leiden.1963. P. 275

[4] Ibn Ǧinnī. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques). Tome II. 1952. P. 47 (la Traduction du passage est celle d'Henri Loucel. L'origine du langage … 1963. P. 271

[5] Cette rupture est due à la chute de Bagdad en 1258 dans les mains des Mongols, ce qui a eu des conséquences dévastatrices à tous les niveaux. En effet, cette chute n'a pas conduit seulement à la fin du califat Abbasside (656-1258), mais aussi principalement à la destruction complète du système culturel, intellectuel, et scientifique qui était à son apogée à l'époque, et qui a fini avec le terrible drame de la grande bibliothèque arabe jetée dans le Tigre, entraînant ainsi la perte de l'ensemble des œuvres littéraires, philosophiques et scientifiques, si riches et si abondantes à l'âge abbasside.

sur la nature et l'origine du langage. L'attention cette fois est portée plutôt sur la manière dont les noms sont donnés aux choses. L'aspect dominant de ces discussions est le fait qu'elles se déroulaient presque toutes dans un cadre théologique, que ce soit pour la thèse *iṣṭilāḥ* ou *tawqīf*. En effet, partant du principe d'un Dieu Omniscient, Puissant et Guide, il était plutôt question de savoir comment percevoir l'intervention divine et humaine dans la dénomination des choses et l'institution du langage. Et si le Coran fut la même source dont les savants tiraient principalement leurs preuves et leurs arguments, la différence reste, néanmoins, dans l'interprétation des versets et des significations qui les enveloppent. En les examinant à fond, Al-Suyūṭī trouvait dans chaque thèse des éléments à approuver et à critiquer, et c'est pourquoi, au final, il ne prend pas parti en faveur de l'une ou de l'autre des deux thèses, une position qui n'est pas sans rappeler celle d'Ibn Ǧinnī. Néanmoins, il faut dire que la manière dont l'auteur d'*Al-Muzhir* présentait les arguments des uns, les réponses des autres, ou intervenait dans les deux cas, opérait dans un processus d'inférence logique, en développant un raisonnement réfléchi et soigneusement construit.

### *II.III.II.III. La Renaissance*

Au temps de la Renaissance et à l'époque moderne, le point théologique n'a pas cessé de dominer les discussions sur la nature et l'origine du langage. En effet, on peut trouver dans l'Europe chrétienne des opinions comparables à celles que nous venons de voir dans la réflexion des philosophes musulmans, concernant le débat *humaine/ divine*. Ainsi, dans ses travaux sur le signe et le langage, le professeur de théologie Alphonse Costadau (1675-1725) prend parti en faveur de la thèse divine pour la création du langage, une position qui prend sa source dans les textes sacrés: « Ce fut Dieu, et non les Hommes qui fut l'Auteur du premier langage, comme il le fut d'Adam et d'Eve » [1]. Pour le dominicain, c'est une vérité constante qui provient de la foi, et elle n'a pas besoin de preuves.[2] Si bien qu'en discutant les diverses possibilités au moyen desquelles l'homme aurait pu recevoir ou apprendre son langage, Costadau réaffirme sa position et la défend avec cette conclusion : « ce n'a été ni la nature, ni l'art qui ont appris à parler aux Hommes, mais Dieu seulement de qui ils tiennent originairement cette faculté. » [3] Cette manière de voir les choses peut être entendue comme une tendance favorable à l'existence d'un lien entre le son et le sens, du fait que l'idée de la création du langage par la sagesse divine permet de sous-

[1] Alphonse Costadau. Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées, ou le commerce des esprits; T. 1. Lyon: Chez les Frères Bruyset. 1721. P. 116

[2] Alphonse Costadau. 1721. P. 116

[3] Alphonse Costadau. 1721. P. 123

entendre la justesse des noms et donc leur non-arbitrarité. D'ailleurs, l'auteur établit au début de son *Traité* que les signes du langage sont les productions de l'esprit et, par conséquent, « entre ces signes et l'esprit il y a une relation mutuelle, et la même que l'on remarque entre la cause et l'effet » [1].

## *II.III.II.IV. Les Lumières*

Au siècle des Lumières, la scène générale change légèrement. L'autorité de l'Eglise et les oppressions menées contre les scientifiques, notamment au XVIIe siècle, ont pour première conséquence de créer un fossé entre la religion et la science. De ce point de vue, on peut voir moins d'éléments divins dans les textes des savants, notamment en sciences physiques, qui tendent, d'une part, à éviter les questions divines ou mystiques dans leurs travaux philosophiques et intellectuels, d'autre part, à attacher plus de valeur à la science expérimentale, à la pensée et à la raison humaine. C'était donc le temps de « la "laïcisation" qui suppose une rupture par rapport au mythe, écrit le philosophe S. Auroux ».[2]

Or, s'agissant des thèmes de la nature et de l'origine du langage, les choses étaient un peu différentes. Tout d'abord, la tendance générale était de discuter les moyens par lesquels l'homme parvient à utiliser sa faculté en vue d'instituer les signes du langage ; cette tendance, on peut la voir, par exemple, dans la manière dont l'Académie de Berlin présente en 1769 un concours sur l'origine du langage, lorsqu'elle annonce : « en supposant que les hommes soient abandonnés à leurs facultés naturelles, sont-ils en état d'inventer le langage? Et par quels moyens parviendront-ils à cette invention? On demande une hypothèse qui explique la chose clairement et qui satisfait à toutes les difficultés. »[3] Selon l'historien du langage R. H. Robins, la suggestion de ce sujet en ce temps-là serait proposée non pas seulement pour inciter les intellectuels à y mener des réflexions raisonnables , mais aussi à réagir contre la conception dominante alors qui considère le langage comme un don de Dieu.[4] Pourtant, les textes des philosophes qui traitent de ce sujet ne sont pas exempts des discussions et des argumentations qui se réfèrent aux Ecritures saintes, et aux récits bibliques, lorsqu'il est question de discuter de la manière dont l'homme a acquis son premier langage.

---

[1] Alphonse Costadau. Traité historique et critique des principaux signes… 1721. P. 2

[2] Sylvain Auroux. La question de l'origine du langage. 2007. p.22.

[3] Daniel Droixhe. La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Genève, éd. Librairie. Droz S. A. 1978. (Introduction). p.31

[4] Robert Henry. Robins. Brève Histoire de la Linguistique … 1976. p. 159.

Cependant, il faut dire que le siècle des Lumières a vu l'élaboration des idées et des considérations remarquables sur le phénomène du langage, son origine, et la manière dont sont institués les premiers signes du langage. La théorie naturaliste a trouvé alors un terrain propice pour s'affirmer comme une thèse très probable parmi d'autres. On peut même dire que le temps des Lumières a traité de ce sujet plus que ne l'a fait toute autre époque. D'une part, les théories présentées par les philosophes et savants sur la formation des signes du langage ont été toutes basées sur la thèse naturaliste; d'autre part, certains d'entre eux ont même pu développer des perspectives à partir desquelles le lien qui était établi au départ entre les noms et les nommés n'a réellement jamais disparu, malgré les évolutions phonétiques et sémantiques que subit le mot durant son histoire et qui rendent ce lien concrètement invisible. Du coup, le statut du langage, selon cette conception naturaliste, n'aurait changé à aucun moment de l'histoire.

Parmi les savants qui ont établi ce postulat, on cite particulièrement le président Charles de Brosses (1709-1777), et Antoine Court de Gébelin (1719-1784). La réflexion de De Brosses porte sur la manière dont le langage remplit sa fonction en termes de sa capacité à désigner fidèlement les choses dont on parle, c'est-à-dire les processus par lesquels les sons arrivent à imiter ou à traduire les différents effets qu'a sur nous la réalité extérieure. Pour ce faire, il suppose l'existence nécessaire d'un lien entre les mots et les choses, que si ce lien était explicite au départ, il entre par la suite dans une phase où il devient implicite et invisible sans jamais cesser d'exister. Voici comment l'auteur du *Traité de la formation mécanique des langues* (1765) définit les éléments de sa théorie, en commençant par écarter formellement la thèse conventionnelle:

«Le système de la première fabrique du langage humain et de l'imposition des noms aux choses n'est donc pas arbitraire et conventionnel, comme on a coutume de se figurer; mais un vrai système de nécessité déterminé par deux causes : l'une est la construction des organes vocaux, qui ne peuvent rendre que certains sons analogues à leur structure; l'autre est la nature et la propriété des choses réelles qu'on veut nommer: elle oblige d'employer à leur nom des sons qui les dépeignent, en établissant entre la chose et le mot un rapport par lequel le mot puisse exciter une idée de la chose (…) que cette peinture imitative s'est étendue de degrés en degrés, de nuances en nuances, par tous les moyens possibles, bons ou mauvais, depuis les noms des choses les plus susceptibles d'être imitées par le son vocal, jusqu'aux noms des choses qui le sont le moins, et que toute la propagation du langage s'est faite, de manière ou d'autre, sur ce premier plan d'imitation dicté par la nature; ainsi que l'expérience et les observations le prouvent encore ». [1]

[1] Charles de Brosses. Traité de la formation… Vol. I. 1765. P. xiii-xv (Discours préliminaire)

D'où le savant conclut qu'«il existe une langue primitive, organique, physique et nécessaire, commune à tout le genre humain, qu'aucun peuple au monde ne connaît ni ne pratique dans la première simplicité, que tous les hommes parlent néanmoins, et qui fait le premier fond du langage de tous les pays ».[1] Selon De Brosses, ce fond, ou cette langue primitive se compose de cinq ordres de sons:

i) *Premier ordre: les interjections* (sons inarticulés exprimant nos passions, nos sentiments, nos sensations intérieures);
ii) *Second ordre: les mots nécessaires, nés de la conformation de l'organe: les racines labiales: les mots enfantins* (papa, *maman*);
iii) *Troisième ordre: les mots presque nécessaires: les noms donnés aux organes de la parole* (*gorge, langue, dent, bouche*) ;
iv) *Quatrième ordre: les noms qui tiennent au physique de l'objet. Les onomatopées* (*souffler, siffler, choc)* ;
v) *Cinquième ordre: les mots consacrés par la nature à l'expression de certaines modalités des êtres.* (*fermeté, fixité*, définis souvent par le caractère *st*) [2]

Ainsi, ces matériaux élémentaires du langage humain sont formés sur une base naturelle en simulant les bruits et les effets du monde extérieur et en conférant, de ce fait, une similitude entre les mots et les choses. Mais au fil du temps, ce lien naturel ne garde plus sa visibilité et sa clarté qu'il avait au départ. Ce qui ne signifie pas sa disparition, car cette langue primitive se définit comme la principale source à partir de laquelle d'autres vocables sont nés, elle « nous donnera les racines des termes habituels servant à exprimer nos idées, ou à dénommer les objets qui tombent sous nos sens. »[3]

La différence qui distingue le projet de De Brosses de ceux qui le précèdent consiste dans le fait qu'il propose une réponse aux différentes objections menées d'habitude contre la thèse naturaliste, comme les dérivations et les modifications que subissent continuellement les mots, jusqu'à ne laisser paraître au final que des termes froids et "arbitraires". Toutefois, les explications données par le savant à ces problèmes ne réduisent en rien le caractère naturel du lien qui a été établi au départ avec les choses désignées. En étudiant les éléments de cette théorie, les auteurs du dictionnaire philosophique de 1852, tout en exprimant quelques réserves quant à certains détails, pensent toutefois qu'elle « s'accorde en même temps avec la raison et avec les

---

[1] Charles de Brosses. Traité de la formation… Vol. I. 1765. P. xv-xvi (Discours préliminaire)
[2] Charles de Brosses. 1765. P. 222-270. Comme chez Platon et chez de Brosses, le point qui rend peu soutenable une telle thèse est le fait que les exemples sont tirés d'une seule langue. Alors que la vraie thèse est celle dont les éléments peuvent être validés dans toutes les langues.
[3] Charles de Brosses. 1765. P. 117

faits: avec la raison, qui ne saurait admettre l'arbitraire et le hasard dans la formation des premiers signes de la pensée; avec les faits, qui résultent de la comparaison des langues, et qui nous montrent sous leur diversité infinie un fond identique et invariable. »[1]

En réalité, l'entreprise de De Brosses se révèle d'une importance remarquable. Selon un linguiste contemporain, Luca Nobile, le *Traité* de Charles de Brosses est « le premier ouvrage scientifico-philosophique de l'Occident entièrement axé sur une théorie de l'iconicité phonologique, après le Cratyle »[2]. Cette importance se manifeste par le fait qu'il a été accepté et salué par un bon nombre de grands philosophes et savants, comme Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780), Antoine Court de Gébelin (1719-1784), Wilhelm Von Humboldt (1767-1835), Ernest Renan (1823-1892) et bien d'autres[3]. La théorisation du langage que présente le savant selon une thèse naturaliste « atteint sans doute le sommet de sa fortune dans le premier tiers du XIXe siècle, écrit Nobile, lorsqu'elle semble vérifiée par l'une des grandes découvertes du siècle, le décryptage des hiéroglyphes par Jean-François Champollion (1822). Elle est ainsi accueillie et prônée par les personnalités les plus influentes de l'époque, telles que Humboldt, Ministre de l'éducation prussien en 1809, et Villemain, Ministre de l'éducation français en 1839, ce dernier la défendant notamment dans la "Préface" de la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie (1835). »[4]

En termes de présentation des idées de langage sur une base naturaliste, la vague qui a suivi le *Traité* de De Brosses a pris de l'ampleur et s'est manifestée de diverses manières dans les écrits des auteurs. Elles se rencontraient pourtant autour d'un point commun : l'existence de lien entre les vocables et ce qu'ils désignent. Nous allons prendre quelques exemples pour illustrer cette idée.

---

[1] Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs et de savants, dir. Adolphe Franck; t. V. Paris : Hachette 1851. P. 651

[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique dans les neurosciences cognitives et dans la tradition linguistique française. 2014. P. 4. Document en ligne Disponible sur: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01298584/document. Consulté le 1/9/2020

[3] « La solution théorique de Brosses, écrit Luca Nobile, est accueillie par Condillac à partir de sa célèbre Grammaire de 1775 et reste longtemps l'une des hypothèses les plus influentes en Europe sur l'origine et le fonctionnement du langage (malgré la négligence de ce fait par la plupart des historiens d'inspiration structuraliste). On la retrouve entre autres chez Antoine Court de Gébelin (1776), Augustin De Piis (1785), Pierre-Joseph Roubaud (1785), Melchiorre Cesarotti (1769 et 1785)9, Wolfgang Von Kempelen (1791), François Thurot (1796), Dieudonné Thiébault (1802), Carlo Denina (1804), Charles Nodier (1808 et 1834), Ludovico De Breme (1819), Wilhelm Von Humboldt (1822 et 1836), Abel-François Villemain (1835), Ernest Renan (1848), Honoré Chavée (1849), August Schleicher (1864), Hensleigh Wegdwood (1866) et Edward Tylor (1871). » Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 7-8

[4] Luca Nobile. 2014. P. 8

Le premier qui va dans ce sens est l'érudit  Court de Gébelin, qui, quelques années plus tard, présente son projet de reconstituer la langue primitive, étant pour lui à l'origine de toutes les langues du monde. Pour le vérifier, il s'est engagé dans une étude comparée entre les langues. Ses conclusions font valoir que cette langue primitive est créée sur une base naturelle, par conséquent, sur l'existence d'une relation entre les mots et les choses qu'ils expriment. Les arguments qu'il a utilisés en faveur de sa thèse reposent sur les deux points suivants:

- Que le langage est à la fois l'œuvre de Dieu et de l'homme. De Dieu qui crée en l'homme les organes nécessaires de la parole, de l'homme qui utilise ces organes de manière tout naturelle, à l'instar de celles de marcher, d'entendre ou de voir. Par conséquent, l'usage des organes de la parole se fait en fonction des liens naturels entre les mots et les choses : « Quoique le langage soit l'application des sons aux objets qui ont quelque rapport avec eux, il n'en est pas moins d'une origine divine. Ce ne sont pas les hommes qui ont formé ces sons et ces rapports; c'est Dieu qui fit de l'Homme un Etre parlant. (…) Dieu seul put donner à l'homme les organes qui lui étaient nécessaires pour parler; il put seul lui faire un besoin de mettre en œuvre ces organes, et établir entre la parole et les objets qu'elle devait peindre, cet accord admirable qui anime le discours (…) Il ne restait à l'homme qu'à mettre en œuvre ces organes et à les développer de la manière la plus convenable à leur définition. Les premiers éléments une fois donnés, l'homme n'eut plus qu'à les combiner entre eux de manière qu'ils s'étendissent à tous les objets et qu'ils répondissent à tout ce qu'il avait lieu d'en attendre. »[1]
- Qu'une valeur est assignée à chaque son, à chaque élément de l'Alphabet : les sons exprimant les sensations, les intonations les idées, « non par le choix de l'homme, mais par une suite nécessaire des propriétés de ces sons et de ces Intonations et de leurs rapports avec la Nature entière qu'il fallait peindre »[2].

Chez Étienne Bonnot de Condillac (1715-1780), la motivation du langage est exprimée dans le cadre de la définition des types de signes linguistiques, en fonction de la relation que ces signes entretiennent avec ce qu'ils désignent. Ainsi, dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), Condillac distingue trois types de signes :

1- *Les signes accidentels* : quand quelques circonstances particulières ont lié les objets avec quelques-unes de nos idées.
2- *Les signes naturels* : quand la nature a établi des cris pour les sentiments de joie, de crainte etc.

[1] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle de la parole … 1776. P. 15-16
[2] Court de Gébelin. Monde Primitif,  analysé et comparé avec le monde moderne, ou Recherches sur les antiquités du monde. (Paris). 1773. P.10

3- *Les signes d'institution* : des signes « que nous avons nous-mêmes choisis, et qui n'ont qu'un rapport arbitraire avec nos idées. »[1]

L'arbitraire est entendu ici au sens de signes librement choisis par l'homme. Notons en même temps que ce choix ne signifie pas que les signes sont dépourvus de lien avec la chose signifiée. Car, choisir un signe pour signifier une idée est, pour le philosophe, fondé sur la base des signes naturels. Dans le même temps, l'accoutumance joue un rôle dans le renforcement de ce lien entre les deux composants. C'est que les hommes « ayant acquis l'habitude de lier quelques idées à des signes arbitraires, dit-il, les cris naturels leur servirent de modèle pour se faire un nouveau langage. »[2]

Qui plus est, conscient de ce que pourrait renvoyer faussement le terme "arbitraire" comme un manque de lien entre le signe et sa signification, le philosophe évite de l'utiliser en 1775 dans ses *Cours d'études*. En effet, développant ultérieurement ses idées sur le langage, Condillac discute longuement de deux formes de langage : *le langage d'action* et *le langage des sons articulés*, et montre que ce dernier est développé sur le fond du premier. Pour ce qui concerne le langage *d'action*, il comprend et les *signes naturels et des signes artificiels* : « Nous pourrions par conséquent, dit le philosophe, rendre toutes nos pensées avec des gestes comme nous les rendons avec des mots; et ce langage serait formé de signes naturels et de signes artificiels. »[3] Considérant le caractère analogique de ces deux types de signes, le philosophe aurait naturellement été prudent dans l'emploi d'un terme qui pourrait entrer en conflit avec le caractère de l'analogie. C'est pourquoi, dans ses *Cours*, le maître évite l'usage de "*signes arbitraires"* et les remplace par "*signes artificiels*", tout en indiquant la nécessité de distinguer les deux termes. [4]

En effet, décrits comme construits sur les modèles de la nature, les signes *artificiels* n'ont pas un statut différent de celui accordé aux signes naturels[5], étant donné que « l'homme, lorsqu'il

---

[1] Etienne Bonnot de Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Vol. I. Paris : PUF 1947. p. 19 (Essai. I, II. Chap. IV, § 35)

[2] Etienne Bonnot de Condillac, Œuvres philosophiques. Vol. I. 1947. P. 61 (Essai., II, I. Chap. 1, § 6). Voir également chap. VIII, § 76.

[3] Condillac. Vol. I. 1947. P. 429. (Cours d'études. II, I, I)

[4] Condillac. Vol. I. 1947. P. 429. (Cours d'études. II, I, I)

[5] On peut trouver chez Auguste Comte (1798-1875) un point de vue analogue concernant le statut des signes artificiels ; c'est-à-dire le fait qu'ils sont institués selon les mêmes règles que ceux engendrant les signes naturels et qu'ils ne sont donc pas des signes arbitraires. Dans son *Système de politique positive,* Comte répartit les signes du langage selon deux catégories : signes involontaires (naturels) et signes volontaires (artificiels). S'agissant du lien qui lie le signe à son sens, les deux espèces de signes n'ont pas un statut différent, les signes volontaires étant établis à partir des signes naturels : « Tous les signes artificiels dérivent primitivement, même dans notre espèce, d'une simple imitation volontaire des divers signes naturels qui résultent involontairement de l'existence

crée les arts, ne fait qu'avancer dans la route que la nature lui a ouverte ».[1] Par conséquent, aucun de ces deux types de signes ne sont détachés de liens avec les choses qu'ils signifient, et sont donc tous deux classés dans la catégorie du langage d'action : « Nous pouvons distinguer deux langages d'actions: l'un naturel, dont les signes sont donnés par la conformation des organes; et l'autre artificiel, dont les signes sont donnés par l'analogie. »[2]. Progressivement, le langage *d'action* se développe en langage de *sons articulé* en procédant des mêmes règles et des mêmes principes qui ont engendré le langage *d'action*. Car pour l'enseignant du prince de Parme, l'esprit humain « n'a qu'une manière de procéder. S'il fait une chose nouvelle, il la fait sur le modèle d'une autre qu'il a faite, il la fait d'après les mêmes règles (…) C'est ainsi que le langage d'action les a préparé au langage des sons articulés, et qu'ils sont passés de l'un à l'autre, en continuant de parler d'après les mêmes règles. »[3] La nature apparaît ainsi comme la meilleure guide pour la création de nouveaux signes, « c'est d'après son impulsion que nous choisissons les premiers sons articulés, et c'est d'après l'analogie que nous en inventons d'autres, à mesure que nous en avons besoin. »[4]

Chez Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781), l'établissement des premiers signes du langage est fondé sur la base d'une idée répondant à une sensation. Il va jusqu'à soutenir qu' « il n'y a nulle part aucune autre base que les sensations. »[5] Cet effet naturel permet de produire des idées, et les idées sont ainsi attachées aux objets extérieurs[6] Le développement ultérieur des signes ne peut pas être conçu indépendamment de cette règle ; étant donné qu'ils sont à la base partis d'une origine liée à une sensation : « Souvent, dit Turgot, on a donné pour nom, aux choses que l'on voyait, un mot analogue au cri que le sentiment de la chose faisait naître. »[7]

Le philosophe Joseph-Marie De Gérando (1772-1842) développe un point de vue comparable à ses homologues. Dans ses *Signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels* (1800), le philosophe s'intéressant à l'étude des signes en général, cherche à

---

correspondante. Cette origine spontanée peut seule expliquer à la fois leur formation et leur interprétation. » Auguste Comte. Système de politique positive, tome II. Paris : librairie Mathian et Landrage. t. II. 1852. P. 226.

[1] Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac. Vol. I. 1947. P. 431

[2] Condillac. Vol. I. 1947. P. 429.

[3] Condillac. Vol. I. 1947. P. 431

[4] Condillac. Vol. I. 1947. P. 431

[5] Anne Robert Jacques Turgot. Œuvres de Turgot. Tome II; observations et note de MM. Eugène Daire et Hippolyte. Paris : Guillaumin. 1844. p. 712. (*Remarques Critiques, sur Les réflexions philosophiques de M. Maupertus, sur l'origine des langues et la signification des mots*) L'expression figure dans cette édition mais manque dans celle de Alcan : Turgot. Œuvres de Turgot et documents le concernant; avec biographie et notes par Gustave Schelle, T 1. Paris : Alcan, 1913

[6] Turgot. Œuvres de Turgot … T 1. 1913. p. 162

[7] Turgot. T 1. 1913. p. 171.

formuler une théorie sur la formation des premiers signes du langage. Dans la même lignée de pensée que les philosophes de son temps, De Gérando établit que la langue primitive est élaborée sur la base d'un ensemble de signes constituant un *langage naturel*. Ce dernier se compose de trois espèces de signes : signes *indicateurs*, signes *imitatifs*, et signes *figurés*. Tous trois institués par analogie, ils forment un *langage analogique*, lequel est constitué, de *gestes* (imitation des mouvements des objets extérieurs), de *parole* (imitation des bruits de la nature), et d'*écriture symbolique* (peinture).

Maintenant, comment les éléments de ce langage analogique se sont-ils transformés en signes linguistiques sous sa forme connue, selon De Gérando ? Et ont-ils gardé toujours le lien analogique établi au départ?

D'après l'auteur, la formation des signes linguistiques depuis leur origine analogique est passée par de longues étapes, au cours desquelles l'usage, l'habitude et la familiarité ont joué énormément pour consolider la liaison entre ces signes et les choses qu'ils signifient. On peut les résumer par le schéma suivant :

Signes d'analogie → usage et habitude → nouvelle forces pour représenter les idées → donc, se servir moins d'analogie → les nouvelles idées combinées aux sons vocables → formation d'une foule d'analogies. Ainsi, « le langage analogue de la parole s'étendra, s'enrichira chaque jour d'avantage ; on en formera un système, et les langues prendront naissance. »[1]

Pour donner une idée plus claire de la formation progressive des signes du langage, De Gérando trouve une image comparative dans la manière dont un enfant apprend la parole : au tout départ avec les cris (comparés aux signes naturels), puis avec les gestes et les mimes (comparés aux signes analogiques), enfin en l'aidant à apprendre les sons articulés (comparés aux signes indicateurs). Cette comparaison, comme le souligne l'auteur des *Signes* lui-même, n'est pas parfaite, pour deux raisons : i) les enfants ne sont pas appelés à inventer des signes, puisqu'ils utilisent ceux qui sont déjà faits, ii) l'institution des signes est assignée aux premiers hommes qui passèrent beaucoup de temps, de travail et d'effort dans ce chemin. « L'institution des signes exigea de longues années ; la formation des langues demanda des siècles, souligne le philosophe. »[2]

---

[1] J.M. De Gérando. Des signes et de l'Art de penser considérés dans leurs rapport mutuels, tome 1er, Paris : Goujon fils, Fuchs, Henrichs, Dupont 1800 an VIII, p. 123 (chapitre 5e « premières communications entre les hommes. Institution du langage, et ses diverses espèces. ») .

[2] J.M. De Gérando. 1800. P. 126.

S’agissant du lien qui relie les signes à leurs significations, il est décrit par De Gérando en termes de fixité et d’invariabilité : « En étudiant les propriétés des signes, nous les avons supposés attachés d'une manière fixe et invariable aux idées qu'ils représentent. »[1] Le philosophe assigne ainsi une double fonction aux signes du langage : comme *excitateurs* et *conducteurs* des idées. Ces deux qualités ne sont pas propres à une certaine espèce de signes parmi d’autres ; elles caractérisent tout à la fois les signes *naturels*, *analogues*, *figurés* et *arbitraires*[2]. Par ailleurs, il semble un peu bizarre d’attacher aux signes *arbitraires* une propriété consistant à exciter l’idée exprimée, autrement dit à les rendre motivés ; plus bizarre encore le fait qu’ils soient classés dans la même catégorie des signes naturels et analogiques. Comment comprendre cette "contradiction" ?

L’étrangeté disparaît si l’on suit une note ajoutée par l’auteur des *Signes* qui, clarifiant son idée, écrit : « Quand je dis signes arbitraires, il faut toujours se rappeler que je ne veux point dire par là qu'il y a des signes entièrement arbitraires, et dont l'institution du moins n'ait été dirigée par quelque motif; je veux dire seulement que l'analogie qu'ils conservent est si faible et si éloignée, le motif de leur institution si fort oublié, qu'ils paraissent en effet arbitraires à la plupart de ceux qui les emploient. »[3] Sur ce point en particulier, De Gérando soulève un problème épistémologique très fréquent dans les sciences du langage. Il consiste à postuler l’inexistence de la chose par le simple fait de ne pas pouvoir la percevoir à travers les cinq sens connus. En d’autres termes, le fait de ne pas disposer d’un moyen permettant de concevoir une éventuelle analogie ne signifie pas nécessairement son inexistence. Or, on peut souvent trouver de tels arguments dans les textes des philosophes et linguistes qui s’y réfèrent pour conclure que le signe est arbitraire.

Enfin, comme nous venons de le voir, la question du passage des signes naturels aux signes arbitraires est souvent apparue dans les textes des auteurs. Seulement, c’est le sens donné aux *signes arbitraires* qui détermine la manière de percevoir la nature du signe linguistique en général et la question de la motivation en particulier.

Dans l’ensemble, il est clair que le XVIIIe siècle était une époque très riche d’idées, de perspectives et de théories sur le langage, proposées sur la base du caractère naturel du langage. Cette orientation générale des philosophes vers une théorie imitative du langage ne peut laisser

---

[1] J.M. De Gérando. Des signes et de l’Art de penser… 1800. P. 210. (chapitre 8e « des différentes fonctions que les signes remplissent à l'égard des idées abstraites et complexes et de leurs diverses espèces »).

[2] J.M. De Gérando. 1800. p. 203.

[3] J.M. De Gérando. 1800. p. 203.

indifférent. « Sa spécificité, dit le linguiste L. Nobile, a été de faire appel au naturel du langage pour détruire les constructions qui le recouvraient, afin que d'autres constructions soient un jour possibles. Le rappeler, c'est rappeler qu'il existe un naturel, à partir duquel il est toujours possible de détruire, de reconstruire. »[1]

## *II.III.II.V. Le XIXe siècle*

D'une manière générale, la thèse de la motivation linguistique n'a pas été présentée au XIXe siècle sous sa forme habituelle connue jusqu'alors, c'est-à-dire à travers des propositions qui énoncent explicitement l'existence de lien interne entre les signes et les idées qu'ils expriment. Cette définition directe et nette de la thèse naturaliste du langage ne caractérisait pas réellement le XIXe siècle. En revanche, la question de la *ML* s'est vu aborder sous deux formes de pensée principales à cette époque : la première consiste à établir un lien entre la pensée d'un peuple et la langue qu'il parle ; la seconde consiste à adopter une description générale du langage qui laisse entendre la possibilité des deux thèses opposées; ainsi, parler de la motivation en termes de *langage conventionnel*.

***La motivation en tant que relation : langue / pensée :***

Vers la fin du XVIIIe siècle, une autre tendance commence à se dessiner sur les conceptions du langage, et se révèle en lien étroit avec la thèse de la motivation linguistique. Elle consiste à établir un lien entre la langue d'une nation et sa pensée. Cette tendance est notamment connue chez les philosophes allemands, comme Herder, Humboldt et Boas, et continue jusqu'à XXe siècle avec les travaux des linguistes américains Sapir et Whorf. L'importance de cette thèse, si elle peut s'avérer valide, vient du fait qu'elle peut réfuter la thèse de l'arbitraire, au sens du manque de lien entre le signe et ce qu'il désigne. Car cela signifie, en somme, que le choix d'un peuple pour les signes de sa langue ne vient pas par hasard, mais répond à des éléments en lien avec la culture de ce peuple et sa manière de penser. C'est de ce point de vue que nous introduisons cette question dans l'histoire et l'évolution de la thèse de la motivation linguistique.

Ainsi, dans son *Traité de l'origine du langage*, où il entame des recherches comparatives sur les langues différentes et les traits particuliers qui distinguent les unes des autres, Johann Gottfried Herder (1744-1803) développe un point de vue selon lequel les tendances d'un peuple s'impriment dans les organes de la parole et se transmettent à leur tour dans sa langue qui porte

[1] Luca Nobile. L'Apport de la Théorie Iconique du Signe à la Naissance de la linguistique comparée. Dans : Studia Universitatis Babes-Bolyai – Philologia, issue: 3 / 2009. (p. 165-178). P. 176. Disponible sur : http://www.lucanobile.eu/Nobile_Apport-Theorie-Iconique_2009.pdf.

pour ainsi dire le sens de son âme[1]. Si bien que la diversité des langues naît avec la diversité des tendances des peuples (passions, goûts, vices, préférences, habitudes, etc.) qui sont représentées dans sa langue ; laquelle « doit se varier dans chaque nouveau monde qu'on aperçoit, dans chaque méthode, d'après laquelle on pense et continue de penser. »[2]

Allons dans le même sens, Wilhelm Von Humboldt (1767-1835), qui a pu prendre connaissance de la culture des peuples et étudier leur langue, met en relief l'existence de cette affinité entre la langue d'un peuple et sa manière d'appréhender le monde. Les processus par lesquels la pensée se reflète dans langue selon Humboldt sont assimilés à une forme de contrat implicite en fonction duquel la pensée, sans en avoir conscience, transmet ses valeurs à la langue[3]. Le langage en ce sens « se place entre l'univers et l'homme; il nous représente le premier, mais de sa façon ».[4] Ainsi, toute langue peut, par ce fait même, exprimer les caractéristiques communes définissant l'identité du peuple qui la parle.

Pour comprendre comment ce fait advient, il faut mettre la première unité du langage sous la loupe, à savoir le signe linguistique, du fait que c'est en lui que se trouvent les indications de la pensée et c'est lui qui peut les exprimer. Ainsi décrite, l'étude d'une langue et de son lexique peut se révéler avantageuse, car elle peut conduire à des résultats fructueux par rapport aux tendances culturelles et philosophiques du peuple qui l'utilise : « La dépendance mutuelle et complémentaire de la pensée et du mot, dit Humboldt, a pour conséquence évidente que les langues sont moins des moyens destinés à représenter la vérité déjà connue, que des moyens promis à la découverte de la vérité jusque-là insoupçonnée. La diversité qu'elles révèlent ne porte pas sur les sons et sur les signes : elle concerne la manière même d'appréhender le monde. »[5]

Ainsi, le concept que nous avons de quelque signe est le résultat de tout un ensemble d'éléments dont le matériau est « d'un côté, le support phonétique non spécifié et, de l'autre, la totalité des impressions sensibles et des mouvements spontanés de l'esprit qui précèdent et préparent, en s'appuyant sur la langue, la formation du concept. »[6] La théorie du signe chez Humboldt propose ainsi une solution sur la problématique qui rend improbable la réunion de deux éléments hétérogènes, l'un est matériel, le support physique des sons, l'autre immatériel,

---

[1] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 136
[2] Johann Gottfried Herder. 1992. P. 136-137
[3] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre … 1974. P. 123-124
[4] Cité par Bertil Malmberg. Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure. Paris : PUF 1991. P. 268
[5] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 88
[6] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 187

le concept. La réponse qu'il y apporte consiste en ceci que « la différence irréductible entre le concept et l'élément phonétique implique, pour leur combinaison, indépendamment même du matériau sonore dans son conditionnement corporel et avant qu'ait été franchi le seuil de la représentation, la médiation d'un troisième terme qui puisse les faire converger. Or, cet élément médiateur est toujours de nature sensible. »[1]

Les affirmations de Herder et de Humboldt trouvent leur écho dans les travaux de l'anthropologue Franz Boas (1858-1942) qui, en étudiant le vocabulaire des peuples appartenant à des cultures différentes, remarque une correspondance entre la forme de vie que mène un peuple et le vocabulaire de la langue qu'il parle, en sorte que, d'après Boas, « il existe des mots pour chaque élément essentiel de cette culture et que les distinctions précises que l'on constate reflètent l'importance des objets et des activités de ce peuple ».[2] D'où l'auteur du *Language and culture* tire les conclusions suivantes : i) « dans chaque culture le vocabulaire reflète le rapport qui existe entre l'homme et son environnement naturel et témoigne du genre de vie qu'il mène…»[3] ; ii) il existe une relation d'influence mutuelle entre la culture du peuple et sa langue ; iii) « les langues sont capables de fournir des termes pour exprimer de nouvelles idées au fur et à mesure qu'elles apparaissent et que la culture détermine le développement du vocabulaire. »[4]

Cette conception du langage s'est étendue au XXe siècle au cours duquel Edward Sapir (1884-1939) soutient l'idée que les influences sociales peuvent s'exercer sur le langage[5], en sorte que tout changement advenant dans l'institution sociale doit trouver dans le vocabulaire de la langue parlée un élément qui peut l'exprimer. Au final, la langue reflète l'image du milieu social ; et le vocabulaire, représentant fidèlement les tendances de ses usagers, devient selon l'expression de Sapir, « un *inventaire complexe de toutes les idées*. »[6]

En fait, Edward Sapir et son disciple Benjamin Lee Whorf (1897-1941), ont développé un point de vue selon lequel la structure d'une langue façonne notre manière de voir et de penser. L'hypothèse, connue sous le nom d' "hypothèse Sapir-Whorf ", énonce que « les utilisateurs de grammaires notablement différentes sont amenés à des évaluations et à des types d'observations différents de faits extérieurement similaires, et par conséquent ne sont pas équivalents en tant

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre …1974. P. 248
[2] Cité par André Jacob. 100 Points de vue sur le langage. Paris : Klincksieck. 1969. P. 601
[3] Cité par André Jacob. 1969. P. 601
[4] Cité par André Jacob. 1969. P. 601
[5] Edward Sapir. Linguistique; traduction de Jean-Elie Boltanski et Nicole Soulé-Susbielles, présentation de Jean-Elie Boltanski. Paris: Minuit 1968. P. 75
[6] Edward Sapir. 1968. P. 75.

qu'observateurs, mais doivent arriver à des visions du monde quelque peu dissemblables. »[1] Ceci veut dire que l'étude de la structure de langues différentes peut élucider quelle conception ont ses usagers du monde, et le langage devient pour ainsi dire « un guide de la "réalité sociale", dit Sapir »[2]. Cette hypothèse établit ainsi le lien étroit entre la culture et la langue, et le fait que « l'une et l'autre, dit Whorf, ont évolué de pair durant une longue période historique. On peut s'attendre alors à ce qu'il existe des relations entre ces divers domaines et qu'elles soient éventuellement décelables par une étude attentive. »[3]

Comme l'indiquent aussi ses théoriciens, cette forme de pensée s'oppose ainsi clairement à la thèse qui considère le langage comme un simple instrument pour la communication, n'ayant aucune relation avec le monde extérieur qu'il exprime, autrement dit, elle s'oppose à l'arbitraire du langage. Car la simple existence d'une " convenance mutuelle " entre le mot et la pensée suffit à joue en défaveur de la thèse de l'arbitraire ; non seulement en son sens habituel comme manque de lien entre la forme et le fond du signe linguistique, mais aussi au sens plus large qui prône l'arbitraire du découpage de la réalité par les différents systèmes linguistiques.

Partant de cette optique, la conception du langage ainsi définie répond, dans son fondement, à la thèse qui, établit nécessairement l'existence de ces liens sans lesquels le langage ne peut fonctionner : « Il est tout à fait inexact, souligne Sapir, de croire que - pour l'essentiel - on entre en contact avec la réalité sans le secours du langage et que celui-ci n'est qu'un instrument, d'une importance somme toute secondaire, qui nous permet de résoudre des problèmes spécifiques de communication ou de réflexion. »[4]

Comme nous pouvons le voir, tous ces philosophes qui se sont penchés sur les études comparatives des langues différentes et l'examen de la structure sociale des peuples qui les parlent, arrivent, somme toute, à s'accorder sur un point : le fait que langage n'est pas une institution indépendante de ce qui se passe dans la vie réelle, et qu'il existe donc des liens profonds entre les deux, en tout temps et en tout lieu, en sorte que les éléments de l'un sont intimement liés aux éléments de l'autre, et que toute langue, au final, n'est que l'expression fidèle de la forme de la société, de la pensée et de la culture du peuple qui la parle.

---

[1] Benjamin Lee Whorf. Linguistique et anthropologie, les origines de la sémiologie; essai traduit de l'anglais par Claude Carme. Paris: Denoël 1969. P. 139

[2] Edward Sapir. Linguistique. 1968. P. 134

[3] Benjamin Lee Whorf. Linguistique et anthropologie … 1969. P. 115

[4] Edward Sapir. 1968. P. 134

Au demeurant, si cette thèse se révèle valide, elle aura des conséquences décisives sur la détermination de la validité et l'invalidité des deux thèses opposées sur le langage. Car cela veut dire, en définitive, que la diversité des langues n'est pas la preuve de l'arbitraire du langage, comme l'on entendait souvent dire les tenants de l'arbitraire ; bien au contraire, c'est la preuve de la motivation du langage. Ainsi, si toute langue est une expression du milieu social de ses usagers, de leurs tendances, leurs habitudes et leurs mœurs, la diversité des langues ne s'avère être rien d'autre qu'une diversité de pensées et de cultures. Ce qui signifie que les langues ne sont pas le produit du hasard, ou dispersées accidentellement dans les quatre coins du monde ; mais bien l'image vivante de la totalité des éléments dont se composent ces différentes sociétés.

Allant dans le sens de ce raisonnement, l'existence des termes différents dans les langues différentes pour désigner un même objet n'est pas une preuve de l'arbitraire, mais une preuve qui reflète la manière d'appréhender cet objet-là ou la manière dont il se présente aux yeux de chaque groupe linguistique. Par conséquent, si un terme X, et non Y ou Z, est utilisé dans une communauté linguistique pour désigner un objet, quand tous ces termes désignent quand-même théoriquement ce même objet, c'est que l'idée associée au premier n'est pas la même pour les autres ; d'où l'existence de lien entre le signe et l'idée exprimée. Cette thèse semble d'autant plus recevable qu'elle se conforme au fait que le concept de synonymie parfaite n'existe pas dans la langue, une conclusion tirée par les recherches qui ont examiné ce sujet en profondeur, comme nous l'avons déjà vu.

D'autre part, cela explique aussi pourquoi un concept existe dans une langue et manque dans une autre, et pourquoi, même quand on lui trouve un terme équivalent, il n'exprime pas exactement et précisément le même concept ; nécessitant quelquefois un deuxième terme pour pouvoir enfin se rapprocher de l'idée principale. La réponse qui semble la plus logique est que les signes différents qui désignent le même objet ne l'expriment pas de la même manière. Dans son livre *Les Idées latentes du langage*, le linguiste Michel Bréal (1832-1915) met en évidence ce fait dans les langues en soulignant, non sans raison, que « les idiomes ne sont point d'accord en ce qu'ils expriment, ils peuvent différer aussi par ce qu'ils sous-entendent. II ne suffit point, pour se rendre compte de la structure d'une tangue, d'analyser sa grammaire et de ramener les mots à leur valeur étymologique. II faut entrer dans la façon de penser et de sentir du peuple. »[1]

[1] Michel-Jules-Alfred Bréal. Les Idées latentes du langage, leçon faite au Collège de France. Paris : L. Hachette, 1868. P. 31

Au reste, cette tendance qui établit l'existence des liens internes entre la pensée d'un peuple et sa langue n'a pas cessé d'interroger les philosophes et linguistes jusqu'à nos jours[1], espérant connaître la base et les processus par lesquels est définie la nature de cette relation ; que ce soit à travers les sons du langage, les structures grammaticales des langues, les évolutions phonétiques ou tout autre fait du même ordre.

***La motivation en termes de convention :***

Ce titre peut apparaître improbable pour certains, car on a l'habitude depuis l'Antiquité d'opposer la thèse conventionnaliste à la thèse naturaliste, mais là, les deux notions sont réunies en un seul énoncé pour exprimer un concept ; lequel ?

Tout d'abord, le terme *convention* désignant un accord est attribué au statut du langage afin d'en écarter tout sens consistant en l'existence d'une relation naturelle entre le signe et l'idée qu'il exprime. Toutefois, il convient de mettre au clair un point important concernant le langage en termes de convention : il consiste à distinguer deux notions liées à l'expression "*langage conventionne*l" ; la première est développée en termes de thèse relative à *l'origine du langage*. Laquelle est prouvée logiquement invalide, puisque elle conduit à une régression à l'infini. La seconde est développée en termes *d'accord* ou de *consensus implicite* entre les membres d'une communauté linguistique pour l'usage des signes qui constituent son système linguistique[2]. Ce second sens de *convention* est, en revanche, admis presque par tous, étant donné qu'il définit le signe linguistique en termes *d'usage*, non en termes de nature ou de statut.

Ainsi, dire que le langage est conventionnel, c'est dire simplement que les individus sont convenus d'attribuer tel signe à telle idée, sans parler de la raison pour laquelle l'attribution est justifiée. Remarquons que les termes *convention* et *conventionnel* ne précisent pas en fait si le signe s'est trouvé attaché à son idée en fonction de quelque raison que ce soit, car, ils ne

---

[1] Voir par exemple : Ferdinand Brunot. La pensée et la langue. Paris: Masson et Cie 1922 ; Henri Delacroix. Le langage et la pensée. Paris: Félix Alcan 1924 ; Albert Sechehaye. La pensée et la langue ou comment recevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage. Dans : Essais sur le langage. Paris : Ed. de Minuit, 1969. P. 71-97. Lia Formigari. Le langage et la pensée. Dans : Histoire des idées linguistiques, tome II, dir. S. Auroux. Liège: Mardaga 1992 p. 442-465 ; Michael Issacharoff, Lelia Madrid. De la pensée au langage. Paris : José Corti, 1995 ; Badreddine Hamma. La place de la pensée dans l'étude de la langue : confrontations des thèses mentalistes avec celles de Ferdinand De Saussure. Dans : Du côté de chez Saussure. Limoges : Lambert-Lucas 2008. P. 133-149. Et bien d'autres…

[2] L'idée de cette forme de convention est exprimée déjà par David Hume (1711-1776) dans son *Moral* : voir, David Hume. La morale, Traité de la nature humaine, livre III, traduit et annoté par Philippe Saltel. Paris : Flammarion 1993 P. 90-91. Puis elle est exprimée par le linguiste Benjamin Lee Whorf (1897-1941) qui la définit ainsi : « Il s'agit bien entendu d'une convention non formulée, de caractère implicite (...) Nous ne sommes à même de parler qu'à la condition expresse de souscrire à l'organisation et à la classification des données, telles qu'elles ont été élaborées par convention tacite. »[2] Benjamin Lee Whorf. Whorf, Linguistique et anthropologie … 1969. P. 125.

montrent pas comment est passé l'acte de convenir ; est-il établi en fonction d'une certaine analogie entre la forme phonique du signe et l'idée exprimée, ou est-il établi de manière tout arbitraire ?  Par conséquent, parler du "langage conventionnel" ne signifie pas nécessairement l'inexistence de lien signe/idée. En définitive, il peut renvoyer aux deux possibilités sur le même pied de l'égalité, c'est-à-dire, d'une part au sens de l'arbitraire, et, d'autre part, au sens de la motivation.

C'est grâce à l'extension du sens de "*convention"* qui se rapporte à un double sens bien contraire que son usage était favorable pour les tenants des deux thèses opposées. Mais, dans cette étude qui concerne la motivation linguistique, nous n'allons présenter que ce côté de sens qui renvoie à la motivation. Pour comprendre comment ce concept est représenté par les philosophes au XIXe siècle, nous examinons deux conceptions du langage liant son caractère conventionnel à l'idée de la motivation linguistique.

La première est celle de John Stuart Mill (1806-1873) qui, tout en maintenant l'idée qui fait des vocables le produit du hasard, soutient le fait qu'ils ne sont pas dépourvus de lien avec les choses signifiées. Pour lui, le nom donné à une chose porte en soi un ensemble de circonstances, dont les propriétés de la chose désignée. Et si ce nom désigne la chose nommée par l'effet de l'usage continu, et de la coutume, c'est précisément à cause de ces liens-là. Cependant, l'auteur du *Système de logique déductive et inductive* (1843) regrette que les signes du langage ne soient pas le fait de convention, car, d'après lui, s'ils l'étaient, l'acte de convention ferait en sorte que le nom désigne uniquement et exactement les propriétés de la chose signifiée, c'est-à-dire sans « quelque autre circonstance [qui] peut s'y trouver jointe *accidentellement*, et assez fréquemment pour être un jour associée au terme de la même manière et avec autant de force que les propriétés communes mêmes. » [1] Voici en quels termes il exprime son idée : « Un nom qui est sur toutes les lèvres avant que personne ait songé à le définir, ne tire sa connotation que des circonstances qui s'offrent habituellement à l'esprit quand on le prononce. Parmi ces circonstances, les propriétés communes aux choses dénotées par le nom sont naturellement les principales, et seraient même les seules si le langage était réglé par une convention au lieu de l'être par la coutume et le hasard. »[2]

[1] John Stuart Mill. Système de logique, déductive et inductive, vol. II, traduit sur la sixième édition anglaise par Louis Peisse. Paris : éd. Ladrange 1866. P. 237.
[2] John Stuart Mill. 1866. P. 236-237.

En somme, l'idée théorique de Mill consiste à associer à l'acte de convention pour le choix des signes linguistiques le caractère de motivé, car, pour le philosophe, sans l'intervention inévitable des "circonstances accidentelles", les hommes ne pourraient convenir pour instituer les signes de manière arbitraire.

La seconde conception du langage associant la notion de convention à celle de motivation se trouve chez le philosophe français Victor Emile Egger (1848-1909) qui, dans sa *Parole Intérieure* (1881) souligne clairement que « la convention qui attache un mot à une idée peut être, non pas arbitraire, mais motivée par un rapport plus ou moins éloigné entre les deux termes que l'on associe; ».[1] Tout d'abord, les signes du langage sont, pour le philosophe, le produit d'une convention qui gère dès le départ leurs rapports aux idées exprimées. Pourtant ce rapport ne se présente pas toujours de la même manière. En cherchant comment le signe se trouve attaché à son idée et le rapport qui lie l'un à l'autre, Egger présuppose que le signe linguistique devrait avoir traversé de longues étapes durant son évolution avant de s'établir dans sa forme actuelle. Sans entrer dans les détails de cette perspective théorique, on peut résumer ces étapes, définies par l'auteur au nombre de cinq, de la manière suivante :

signes naturels → signes analogiques → signes métaphoriques → signes arbitraires → signes analogiques[2].

Comme nous le constatons, les signes de la parole commencent sur la base de la motivation et se terminent aussi de la même manière. Entre les deux, ils deviennent par moments des signes arbitraires, mais aussitôt regagnent son statut motivé. Toutefois, durant toutes ces étapes, quelle que soit la relation qui unit des signes aux idées, elle est toujours définie en termes de convention. Reste à savoir ce qu'entend Egger par "*signe arbitraire*" et comment expliquer son passage entre deux étapes au cours desquelles il est défini quand-même par le caractère de motivé.

Comme nous l'avons vu dans le schéma de l'évolution du signe, le philosophe établit qu'«aux origines du langage la plupart des mots, sinon tous, avaient un rapport plus ou moins direct avec l'idée : onomatopées directes, comme le hennissement, ils faisaient partie du groupe principal; onomatopées symboliques, comme le bruit du fouet, ils faisaient partie du groupe accessoire. »[3] Mais, au cours du développement de la pensée et la croissance des idées générales et abstraites, ces formes onomatopéiques ne peuvent plus exprimer la complexité de ces idées ;

---

[1] Victor Egger. La parole intérieure, essai de psychologie descriptive. Paris : Baillère 1881. P. 248
[2] Victor Egger. La parole intérieure … 1881. P. 280
[3] Victor Egger. 1881. P. 248.

en revanche, elles peuvent devenir des signes *métaphoriques* pour exprimer les nouvelles idées ; et durant ce passage, ils commencent progressivement à se détacher du rapport direct et symbolique qui les liait au départ aux objets désignés pour devenir des *signes arbitraires* – l'arbitraire caractérisant ici la rupture de relation directe entre la forme onomatopéique et la nouvelle idée exprimée[1].

La raison principale qui motive la transformation du signe *analogique* vers le signe *arbitraire*, ou « le motif secret de cette préférence est l'impossibilité d'obtenir une image générale. » [2] Ce que le signe *analogique* ne peut pas rendre, car, « une image, dit Egger, est toujours un phénomène particulier, différent par quelques caractères individuels de tous les autres phénomènes du même genre, incapable par conséquent de bien représenter ce qu'ils ont de commun ou le genre tout entier. »[3] Partant de ce fait, « un signe arbitraire est donc nécessaire pour maintenir la généralité d'une idée générale »[4], étant donné que « le besoin d'un signe arbitraire croît avec la généralité des idées, souligne Egger »[5]. Pourtant, ce signe arbitraire « sans rapport d'analogie avec l'idée »[6] ne garde pas pour toujours son caractère arbitraire, du fait que « l'harmonie imitative rapproche le signe de l'idée, qui se déforme ; c'est un retour au signe analogique. »[7]

Il s'ensuit quatre questions principales dans la pensée de Victor Egger concernant la motivation linguistique en termes de convention:

i. que les effets des signes naturels et analogiques ne disparaissent pas au cours de leur évolution et leurs multiples transformations ;
ii. que « l'instinct populaire a dû être guidé souvent par l'analogie : 1° dans le choix des modifications internes qu'il faisait subir aux mots usuels, 2° dans le choix des mots qu'il faisait entrer dans les locutions complexes, ou, pour les mots isolés, dans les changements de signification qu'il leur imposait ; et l'imitation des sons naturels par les mots paraît avoir quatre procédés : l'onomatopée directe, l'onomatopée *a posteriori* ou par attraction, l'harmonie imitative populaire, l'harmonie imitative savante. »[8]

---

[1] Victor Egger. La parole intérieure … 1881. P. 280
[2] Victor Egger. 1881. P. 249
[3] Victor Egger. 1881. P. 249
[4] Victor Egger. 1881. p. 266
[5] Victor Egger. 1881. p. 269.
[6] Victor Egger. 1881. P. 280
[7] Victor Egger. 1881. P. 280
[8] Victor Egger. 1881. P. 257

iii. que l'acte de convention en langage est de nature à faire toujours rapprocher le signe de son idée, et donc de nature à rejeter l'arbitraire du signe ;

iv. que le caractère d'arbitraire qui caractérise le signe à un moment donné ne signifie pas un manque définitif de toute trace d'analogie, car, « tous les noms aujourd'hui conventionnels, souligne Egger, sont d'anciennes métaphores, et toutes les métaphores sont d'anciennes onomatopées. »[1] Seulement, ces traces et effets sont peu visibles et percevables ; ils sont pourtant saisissables selon l'auteur de la *Parole Intérieure* qui le souligne dans cette note : «Il faudrait un effort pour les saisir; l'esprit n'ayant pas l'habitude de voir des ressemblances entre les mots et les idées, c'est comme s'il avait l'habitude de n'en pas voir et de négliger celles qui se présentent de temps à autre. »[2]

Au reste, il semble que la conception de la motivation en termes de convention – qui, d'ailleurs, ne se limite pas seulement à cette époque[3] – enveloppe un sens plus profond que l'idée de la motivation elle-même. Car, une telle conception inclut, outre le concept habituel de motivation, une détermination et une volonté intentionnelle pour mettre en valeur le caractère motivé du signe linguistique. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de montrer que le signe est motivé, mais en plus, *intentionnellement* motivé. La différence entre les deux expressions réside en ceci, que dans le premier cas, la motivation relève de la nature du signe lui-même ; tandis que dans le second, elle relève de la pensée du groupe linguistique qui a choisi intentionnellement, par convention, de rendre le signe motivé.

Au demeurant, avec ces deux exemples que nous venons de présenter, parler de la motivation en termes de convention n'apparait plus paradoxal. De toute façon, nous ne l'avons jamais considéré comme tel. Bien au contraire, nous pensons que c'est une conception du langage tout à fait logique. Autant dire, c'est le concept d'arbitraire en termes de convention qui nous paraît plutôt paradoxal, et nous le disons pour plusieurs raisons: premièrement, il y a une opposition entre l'arbitraire qui relève de l'individu, et la convention qui relève du groupe ; deuxièmement, l'acte de convention ne peut être établi sur la base de l'arbitraire de chacun : partant de l'idée de l'existence de propositions différentes d'une part, et d'autre part, de celle de les unifier selon une formule acceptable par tous, l'acte de convention s'oppose fondamentalement à l'idée d'arbitraire ; troisièmement, la convention pour le choix d'un signe

[1] Victor Egger. La parole intérieure … 1881. P. 248, 258.

[2] Victor Egger. 1881. P. 280

[3] Voir par exemple l'article d'Iván Fónagy. Le signe conventionnel motivé. Dans : La linguistique 7 : 2, 1971. P. 55-80.

doit être nécessairement justifiée par quelque raison qui permet l'approbation du groupe ; autrement dit, elle doit être motivée.

De plus, l'idée qui lie la question de la motivation à un acte de convention permet de porter un regard plus positif sur le langage. Ce dernier ne sera alors plus considéré comme une entité distincte en soi, ou comme une institution incontournable fonctionnant à sa guise. La conception du langage conventionnellement motivé accorde une place considérable à l'homme dans le fait de construire et de gérer sa langue de manière à remplir au mieux sa fonction.

Or, vers la fin du XIXe siècle, ces idées commencent à prendre une direction tout à fait opposée ; notamment avec les opinions de William Dwight Whitney (1827-1894) qui lie la notion de convention à celle d'arbitraire, ou celles du sociologue Emile Durkheim (1858-1917) pour qui la langue est une institution sociale qui s'impose à l'être humain n'ayant pas de contrôle sur elle.

En effet, comme nous l'avons dit, le terme de convention peut envelopper les deux sens contraires par rapport à la relation du signe /idée : à savoir en tant que motivation et arbitraire. C'est ce dernier sens qu'a adopté le linguiste américain William Dwight Whitney pour définir le langage. Dans son *Life and growth of language* (1875), il écrit : « On peut dire que tout mot transmis est un signe arbitraire et conventionnel. Arbitraire, parce que tout autre mot entre les milliers dont les hommes se servent et les millions dont ils peuvent se servir eût pu être appliqué à l'idée; conventionnel, parce que la raison d'employer celui-ci plutôt qu'un autre est que la société à laquelle l'enfant appartient l'emploie déjà. Le mot existe "par attribution" et non point " par nature ", si l'on entend par nature qu'il y a, dans la nature des choses ou dans la nature de l'individu, une cause de l'existence de ce mot, déterminante et nécessaire. »[1]

De même pour Durkheim qui met en relief le *caractère contraignant* des faits sociaux. Ces derniers étant fréquents et réguliers dans une société, ils s'imposent à l'homme en vertu de leur qualité collective. Cela veut dire que leur présence dominante dans la vie sociale est telle qu'ils fonctionnent à l'extérieur même de la conscience individuelle. L'homme en ce sens se trouve soumis à leurs règlements, sans avoir la liberté d'y faire les changements souhaités.

Partant de cette optique, le langage comme une institution sociale, ne fait pas exception de la règle ; il est situé, selon Durkheim, sous la même définition appliquée aux faits sociaux, c'est-à-dire par le fait que le langage étant une propriété collective, antérieur à l'homme, ce denier se trouve bon gré mal gré contraint de suivre les règles de son usage. Voici comment

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. Chapitre II. P. 15-16.

Durkheim présente son raisonnement sur le sujet: « Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes ... Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non… Nous sommes alors dupes d'une illusion qui nous fait croire que nous avons élaboré nous-même ce qui s'est imposé à nous du dehors. »[1] Ceci veut dire que l'homme n'a aucun contrôle sur sa langue, et qu'il ne peut rien y changer ou ajouter. Cette vue correspond exactement avec l'idée du langage arbitraire au sens "imposé".

Au reste, si nous avons présenté brièvement ces deux conceptions du langage opposées à la question de la motivation, c'est pour le rôle qu'elles vont jouer pour réorienter les regards vers la thèse de l'arbitraire. Ce qui permettra, au final, de comprendre et de suivre de près le chemin parcouru par la thèse de la motivation dans l'histoire de son développement. En effet, c'est dans ce contexte que Saussure développe ses idées sur le langage, en construisant tous les faits du langage sur un seul "principe", *l'arbitraire du signe linguistique*.

Avant de terminer le XIXe siècle, il convient de souligner un fait marquant dans l'histoire de la linguistique, et que nous avons évoqué plus d'une fois dans la présente étude ; il s'agit de la fameuse clause figurant dans les statuts de la *Société de Linguistique de Paris* en 1866 à partir de laquelle « la Société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage — soit la création d'une langue universelle »[2]. Il est clair que derrière cet interdit résident deux raisons principales, d'une part, la futilité des discussions multipliées depuis bien longtemps sur l'origine du langage, ainsi que les débats stériles entre les tenants des thèses présentées sur le langage ; d'autre part, l'absence de la qualité scientifique dans les études de ce genre.

### *II.III.II.VI. Le XXe siècle*

Les débuts du XXe siècle ont été marqués par un tournant historique dans les études et sciences du langage, après la publication du *Cours de linguistique générales* (1916) par les élèves de Saussure sur la base des cours donnés par leur maître. Comme nous l'avons déjà évoqué au début de la présente étude, le C.L.G, a eu un grand retentissement dans les milieux linguistiques qui étaient heureux de voir la linguistique trouver une place au milieu des autres sciences. En effet, dans ce livre que le linguiste suisse n'a pourtant jamais pu voir, il est question

[1] Émile Durkheim. Les règles de la méthode sociologique. Paris : Félix. Alcan. 1895. p. 6, 10

[2] Cité par Sylvain Auroux. Histoire des idées linguistiques, l'hégémonie du comparatisme ; sous la direction de Sylvain Auroux tome 3. Bruxelles, éd. Pierre Mardaga 1989. P. 422.

de définir les règles générales du langage, applicables, en conséquence, à toute langue, au-delà des différences manifestes qui les distinguent les unes des autres. Ce faisant, un des critères de scientificité peut être satisfait, à savoir le fait d'établir les principes et les règles générales en fonction desquels est défini un phénomène universellement connu. Parmi les éléments de base formulés pour la définition du langage figure le fameux "principe" de *l'arbitraire du signe linguistique*, considéré par le maître comme une vérité :

«Premier principe ou vérité primaire :

Le signe linguistique est arbitraire. » [1]

Sous ces deux titres, par lesquels il commença un cours en mai 1911, Saussure ramène tous les faits du langage à l'arbitraire, et fonde son enseignement de linguistique générale sur la base de ce "principe". L'arbitraire qu'il désigne dans ce cours n'est pas seulement lié au sens de l'absence de lien entre la forme et le contenu du signe linguistique, Saussure le présente aussi selon d'autres concepts. Ainsi l'arbitraire saussurien est défini selon les sens suivants :

i) **le sens du manque de rapport entre le signe et son idée :** « Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. »[2]

ii) **le sens de conventionnel** : « Elle (l'écriture) repose sur une convention, ce faisant sur une chose arbitraire ».[3] « la même langue représente une convention arbitraire ».[4]

iii) **le sens d'imposé** : « Non seulement, si un individu voulait changer, il ne le pourrait, mais la masse elle-même ne peut faire acte de souverainetés sur un seul mot: elle est rivée à la langue telle qu'elle est… Ce qui est à étudier ce sont les côtés par lesquels le signe échappe à notre volonté, c'est-à-dire ne dépend pas de nous. »[5] « Cette convention, parfaitement libre, arbitraire, étant faite, nous nous trouvons en face du deuxième caractère: les générations suivantes ne pourront rien y changer. »[6]

---

[1] Ferdinand de Saussure. Troisième cours … (TCLG). 1993 P. 76. Voir aussi. Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 152 : 1121

[2] Ferdinand de Saussure. Troisième cours … (TCLG). 1993. P. 76. Voir aussi. Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 152 :1121.

[3] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 153 : 1130. Voir aussi Ferdinand de Saussure. Écrits de linguistique générale (ELG). 2002. P. 202

[4] Ferdinand de Saussure. Écrits de linguistique générale (ELG). 2002. P. 202-203

[5] Ferdinand de Saussure. 1968 1181-1183. P. 159 : 1140

[6] Ferdinand de Saussure. 1968 P. 153-154 : 1130.

iv) **le sens d'accidentel et de hasard** : « c'est un accident que le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme *un cheval, le feu, le soleil,* ⟨plutôt qu'à une idée comme "il posa" »[1]. « *Tout ce qui semble* organique *dans la langue est en réalité* contingent *et complètement accidentel*. »[2] « En réalité, tout ce qui est dans la langue vient souvent des accidents de sa TRANSMISSION »[3]. « rien n'empêche (…) de supposer le joueur tout à fait absurde et intelligent comme l'est le hasard des événements phonétiques ».[4]

v) **le sens d'irraison** : « L'institution d'un signe quelconque (…) est fondée sur l'irraison même»[5]. A noter que ce terme d' "irraison" s'inscrit dans un contexte similaire à celui dans lequel le terme "arbitraire" a été placé, tous les deux définissant le fondement de l'institution du signe. Un autre exemple pour le sens d'irraison se révèle notamment dans ce passage : «Ce fait qui, dans une certaine mesure, semble envelopper contradiction (de la non liberté de ce qui est libre) pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. On dit à la langue : "Choisissez au hasard! ", mais on lui dit en même temps : "vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela!" »[6]

Il est clair que Saussure a adopté l'arbitraire dans le langage en son plein sens. Quant aux signes naturels et onomatopéiques, le linguiste souligne la marginalité de ce phénomène dans la langue, étant pour lui « très accessoires et contestables »[7] comparés aux signes dits arbitraires.

Certes, les opposants à l'arbitraire du langage ne pouvaient rester indifférents face au succès qu'a connu le C.L.G. qui, en un temps relativement court, s'est largement répandu dans le monde, traduit dans de nombreuses langues et adopté même dans le programme d'enseignement universitaire.

Il était donc inévitable que le C.L.G. passe aussitôt à l'épreuve et soit mis sous la loupe des linguistes et critiques partout dans le monde, en essayant d'étudier et d'examiner en particulier la manière dont est formulé le "principe" de l'arbitraire du signe linguistique : ses sens et ses définition, la manière de le présenter, sa capacité à résoudre les problèmes persistants dans langue, sa validité logique, etc. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les résultats des

---

[1] Ferdinand de Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. N S (12 [3299], p. 19-20) 1089-1091. P 148

[2] Robert Godel. Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Genève : Droz ; Paris : Minard, 1957. P. 38

[3] Ferdinand de Saussure. ELG. 2002. P. 55

[4] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 198 : 1489. N S (10 [3297] p. 10)

[5] Ferdinand de Saussure. 1968. P 162 : 1210. N S (10 [3297] P.25)

[6] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 159 : 1140 (1179-1180).

[7] Ferdinand de Saussure. 1968. P. 157 : 1164

recherches étaient presque partout les mêmes : le principe de l'arbitraire saussurien est formulé dans le C.L.G. de telle manière qu'il apparait incohérent, contradictoire en soi et inconsistant[1].

Ces critiques virulentes formulées contre le C.L.G. ont conduit à limiter sa valeur et son importance. Et, en même temps, elles ont ouvert largement les portes pour recueillir les perspectives et théories fondées sur la base de la thèse de la motivation.

En effet, le XXe siècle se présente comme une époque riche en idées avancées au sujet de la motivation linguistique, que ce soit en défendant cette thèse, ou à travers les critiques adressées à l'arbitraire saussurien. En suivant l'histoire de la thèse de la *ML*, le linguiste Maxime Chastaing (1913-1997), grand adepte de la motivation, retrace trois périodes principales qui marquent le développement de la *ML* au cours de la première moitié du siècle passé. Ainsi, dans son article, *Le symbolisme des voyelles* (1958), on peut lire : « L'histoire moderne des onomatopées passe par trois périodes. Premièrement, par une période de guerre. Cause de celle-ci : l'opposition saussurienne des signes « arbitraires » (ou « conventionnels ») et des signes «motivés». Les partisans des premiers s'attaquent à toute étude sur l'origine ou la nature symbolique du langage, les partisans des seconds se défendent sporadiquement à coups d'exemples. Du bon droit qu'invoquent les attaquants et des justifications que proposent les défenseurs naît une seconde période. Période de "litige": les parties rivales semblent, toutes les deux, avoir raison, mais leur rivalité ne permet pas que les raisons de l'une entrent raisonnablement en composition avec les raisons de l'autre. De 1928 à 1935, leurs plaidoiries opposées ressemblent à des corps juxtaposés (...) Commence donc une troisième période : on n'y met plus en question la nature artificielle de nos vocables, on y pose des questions sur la "motivation " apparente de vocables "arbitraires". Sans rival, l'adjectif "arbitraire" paraît dès lors inutile: depuis 1945, on l'emploie de moins en moins et on étudie de plus en plus le symbolisme verbal. »[2]

Cette perspective qui définit le chemin qu'a traversé la thèse de la *ML* durant la première moitié du XXe siècle, paraît, dans une certaine mesure, plus proche de la réalité si l'on suit le parcours des tendances linguistiques au cours de cette période. Mais peut-être pouvons-nous présenter ce chemin d'une autre manière : Dans une perspective qui retrace le cheminement progressif des tendances linguistiques au cours de la première moitié du XXe siècle, on peut dire que le développement de la pensée linguistique autour de la thèse de la *ML* est dû en grande

[1] Certes, derrière ces jugements résident plusieurs raisons que nous allons discuter dans le chapitre suivant.
[2] Maxime Chastaing. Le symbolisme des voyelles. Significations des "I". Symboles de cris et de mouvements. Dans : Journal de psychologie normale et pathologique, n°3. Paris: PUF 1958. (p. 403-423). P. 403-404.

partie aux conséquences qui ont suivi la publication du C.L.G. et la dominance de l'arbitraire comme principe premier du langage. Les lignes de pensée linguistique de l'époque qui ont favorisé ce développement peuvent être définies dans l'ordre suivant :

- C**ritique de l'arbitraire saussurien :** Les principales critiques sont formulées autour des questions suivantes : i) la définition de l'arbitraire d'une part et les exemples d'explication qui ne correspondent pas à la définition fournie ; ii) confusion entre l'idée de l'objet et l'objet de la réalité en lui-même, en tant que détermination de ce à quoi se réfère le signe; iii) « croire à l'équipollence absolue de deux vocables appartenant à des langues différentes, comme *Ochs* et *bœuf*. »[1] iv) non consistance dans le fait de déterminer des éléments du signe concernés par la relation arbitraire ; v) confusion entre l'arbitraire au sein du système linguistique et l'arbitraire hors de ce système ; vi) admettre, comme résultat de l'arbitraire, des contradictions dans le langage (mutabilité/immutabilité, libre choix/imposé).[2]
- **Arguments utilisés à l'appui de cette critique :** Voici quelques arguments formulés pour répondre au raisonnement de Saussure : i) s'agissant du problème de l'équivalence des signes dans les langues différentes, Jacques Damourette, Edouard Pichon répondent que « Jamais l'extension de deux sémèmes dans deux idiomes différents n'est exactement la même ; jamais deux vocables ne se recouvrent absolument quant à leur domaine sémantique. »[3] ; ii) de ce fait, la confusion entre l'idée de l'objet et l'objet de la réalité n'existe plus, car « les idées auxquelles ils [les signes] correspondent sont donc différentes, et l'on peut dire en toute certitude que jamais à une idée claire, distincte et identique à elle-même n'ont correspondu deux signes linguistiques. »[4] iii) S'agissant de caractériser d'arbitraire la relation entre le signe et l'idée, Pichon répond que « si l'on pose le problème comme le pose Saussure, c'est-à-dire si c'est à l'idée qu'on fait jouer le rôle de signifié, le rapport entre elle et le signifiant n'est pas contingent, n'est pas arbitraire. Il est nécessaire, puisqu'il est constitutif de l'idée même. Le mot est le corps même de l'idée. L'idée de bœuf n'existe pas indépendamment de la suite phonétique [b-œ-f]. »[5]

---

[1] Jacques Damourette, Edouard Pichon. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, Paris: éd. D'Artrey. Tome. I. 1987. § 74. P. 96

[2] Voir pour ce sujet les références suivantes :
Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. P. 96-97
Gaston Esnault : Linguistique. Dans : Le Mercure de France (du 1er juin 1935)/ directeur Alfred Vallette (1858-1935). Paris : Ed du Mercure de France 1935. p. 409-414 (Compte rendu de *Des mots à la pensée: Essai de grammaire française* par J. Damourette et E. Pichon, 4 vols. I, II, III, IV (Paris: éd d'Artrey, 1911-27)
Edouard Pichon: La linguistique en France. Problèmes et méthodes. Dans : Journal de Psychologie normale et pathologique. 34e année, 1937. Paris: Félix Alcan. P. 25-48; en particulier 25-30.
Dwight Bolinger, (1949), "The Sign is not Arbitrary", Boletin del Instituto Caro y Cuervo 5: 56-62.

[3] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. P. 96

[4] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. P. 96

[5] Edouard Pichon. La linguistique en France… 1937. P. 26

- **Réponse et conclusion à l'issue de la critique** : i) redéfinir les éléments du signe concernés par la relation arbitraire. Ainsi, dans son article *Nature du signe linguistique* (1939), Emile Benveniste, fait valoir la distinction de la relation entre, d'une part, le signifiant et le signifié qu'il juge *nécessaire*, et entre le mot et l'objet de la réalité qu'il juge *d'arbitraire* [1] ; ii) privilégier la motivation du signe et son caractère intentionnel : « Le mot, écrivent Damourette et Pichon, est un cri fixé, auquel sont associés des souvenirs, et dont la production est non seulement volontaire, mais intentionnelle. »[2] Par conséquent, « la liaison du sens et du mot n'est jamais nécessaire, jamais arbitraire ; toujours elle est motivée. » [3]
- **Défense de la thèse de la motivation :** une tout autre optique est alors adoptée pour rendre les faits du langage : institués sur une base naturelle, les signes du langage ne se sont jamais trouvés destitués de ce statut, même si cette question ne s'y montre pas sensiblement : « Loin que le langage ait un caractère artificiel, arbitraire et conventionnel, révèlent encore Damourette et Pichon, (…) tout parler humain nous apparaît ainsi comme un fait de nature, dont les origines se perdent dans la nuit des temps; et il nous faut concevoir que du cri de l'homme primitif encore plongé dans l'animalité ancestrale jusqu'au français d'aujourd'hui, une évolution insensible et continue s'est poursuivie, sans qu'une création arbitraire en soit jamais venue rompre la ligne. »[4]
- **Arguments à l'appui de cette défense :** Si la thèse naturaliste est plus probable que celle de l'arbitraire, c'est pour plusieurs raisons selon leur défenseurs : i) « L'idée est née avec le mot dans l'opération mentale fondamentale (...) Créés ensemble et par une même opération de l'esprit, ils ne sont que deux aspects indissociables d'une même chose (…) De la même façon qu'ils sont nés ensemble, ils évoluent ensemble, inséparablement. Extensions, restrictions, modifications, changements de conception les touchent en même temps ; »[5] ii) Par conséquent, « tout mot a sa raison »[6] ; iii) «Le langage est le produit d'une pensée vivante et en mouvement. Tout s'y passe selon les lois du psychisme, ce qui s'oppose à la conception de l'arbitraire du signe. »[7] iv) quant à ce dernier, ce n'est qu'une «expression grossière qui excluait l'ordre et l'intelligence ».[8]

---

[1] Emile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. 1966. P. 50 - 51
[2] Jacques Damourette, Edouard Pichon. Des mots à la pensée … Tome I. 1987. §48. P. 69
[3] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. §74. P. 97. Voir aussi Newman, S. Further experiments in phonetic symbolism. Dans : The American Journal of Psychology 45/1, 1933. (P. 53-75).
[4] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. §46. P. 67
[5] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. §58. P. 78
[6] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. §74. P. 97
[7] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. § 74 P. 95.
[8] Jacques Damourette, Edouard Pichon. 1987. §74. P. 97

Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, les critiques formulées, d'abord par Damourette et Pichon, contre le concept de l'arbitraire saussurien ont continué dans un contexte plus large afin de couvrir de nombreuses questions en relation avec ce sujet[1]. Dans l'ensemble, les remarques formulées par les linguistes ne se limitaient pas uniquement à montrer l'incohérence de Saussure dans la présentation et la définition de l'arbitraire, ou l'inconsistance de ce dernier comme principe censé rendre les faits du langage ; mais elles étaient également dirigées contre le raisonnement suivi par le maître en termes scientifiques. Le linguiste contemporain Philippe Monneret examinant la portée logique de la synthèse du C.L.G. et l'argumentation avancée par Saussure en vue de justifier "le principe de l'arbitraire", estime que ce dernier « est avant tout un postulat dont le caractère d'évidence aux yeux de Saussure se mesure à la légèreté de son argumentation. Non seulement aucune démonstration n'en est proposée mais en outre la justification alléguée ne possède aucune pertinence »[2].

En tout état de cause, on peut dire que le mouvement d'oppositions qui a suivi la publication du C.L.G. a engendré un contre-mouvement favorable à la motivation linguistique. « C'est au moment où le paradigme culturaliste triomphe sur le continent par le biais du structuralisme que le naturalisme connaît un renouveau important, écrit Sylvain Auroux ; il ne s'interrompra pas depuis le dernier tiers du 20e s. jusqu'à nos jours. »[3]

En effet, à partir de la 2e moitié du XXe siècle, très nombreux sont les articles publiés qui font valoir la qualité expressive des sons du langage, ou le symbolisme phonétique. Dans son livre : *Contre l'arbitraire du signe* (1983), Maurice Toussaint remarque à l'époque la montée de cette tendance qui s'inscrit dans la ligne de la motivation linguistique. « Des hommes comme Jakobson, Guiraud, Fónagy, écrit-il (…) montrent, depuis quelque temps, l'existence dans le langage d'un champ de phénomènes symboliques dont l'étendue ne fait que croître. Ce mouvement anti-arbitriste ne s'intensifiera que dans la période qui nous occupe. Quelques dates : Chastaing 1958, 62, 64, Fónagy 1961,65, 71, Guiraud 1960-1967, Jakobson 1965, Peterfalvi 1970 (...) contre seulement deux ou trois grandes dates avant et peu de temps après la guerre. »[4]

---

[1] Voir par exemple : Henri Frei. Saussure contre Saussure. Dans : C.F.S. N° 9. 1950. Genève Droz. P. 7-28. Rudolf Engler. Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe. Thèse. Genève : Imprimerie Populaire 1962. Henri Frei. Le mythe de l'arbitraire absolu. Dans : Studi saussuriani per Robert Godel (Studi linguistici e semiologici, 1. Bologna : II Mulino, 1974. P. 121-132. Thomas V. Gamkrelidze. The Problem of l'arbitraire du signe. Dans : Language, Linguistic Society of America. California, Los Angeles: Waverly press INC. N° 50, 1974 p.102-110. Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983.

[2] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 13

[3] Sylvain Auroux. Le Paradigme naturaliste. Dans : Histoire, Epistémologie, Langage ; vol. 29 ; n° 2. p. 5-15. 2007, P. 11

[4] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 79. Voir aussi les pages 80, 84, 106.

Tous ces auteurs, en fait, à la différence des sujets qu'ils traitent, s'accordent à souligner le caractère inconsistant de l'arbitraire du signe. Les proposions présentées en substitution vont ainsi en faveur du paradigme naturaliste.

Les travaux des linguistes, de psychanalystes et poéticiens ont été ainsi consacrés à prouver le symbolisme des sons du langage et les rapports qui les lient aux sens exprimés. Une tendance qui, bien entendu, s'oppose radicalement au concept de l'arbitraire, lequel n'accorde aucune valeur au son du langage pour signifier les choses. Voici par exemple une liste de quelques travaux qui ont été réalisés sur ce sujet :

- Maxime Chastaing. *Le symbolisme des voyelles. Significations des "I". Symboles de cris et de mouvements*. Dans Journal de psychologie normale et pathologique, n°3. Paris: PUF 1958. P. 403-423
- Alexandru Graur. *Sur le symbolisme phonétique, Recueil d'études romanes,* publié à l'occasion du 9e Congrès international de linguistique romane à Lisbonne du 31 mars au 3 avril *1959*.
- Maxime Chastaing. *La brillance des voyelles*. Dans Archivum Linguisticum. 1962. N°14. P. 1-13
- Maxime Chastaing. « Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles », Dans Journal de psychologie, n° 1, 1964, p. 75-88
- Jean-Michel Péterfalvi. (1964), *Etude du symbolisme phonétique par l'appariement de mots sans signification à des figures*, L'année psychologique 64/2, 411-432.
- Jean-Michel Péterfalvi. (1965*), Les recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique, L'année psychologique* 65/2, 439-474.
- Maxime Chastaing. *Dernières recherches sur le symbolisme vocalique de la petitesse*. Dans Revue philosophique de la France et de l'étranger. N° 155. Paris : PUF 1965. P. 41-56.
- Jean-Michel Péterfalvi. *Symbolisme phonétique et arbitraire du signe linguistique*. Dans Bulletin de Psychologie. tome XIX, 8-12. n° 247. Paris: Groupe d'études de psychologie de l'université de Paris. 1966. p. 632-635
- Alexandre Rosetti. *Sur la valeur expressive des sons parlés*. Dans Cahiers Ferdinand de Saussure. N°22 1967. P. 69-70
- Pierre Guiraud. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Larousse, 1967
- Karl Bühler. *L'onomatopée et la fonction représentative du langage*. Dans Essais sur le langage. Paris 1969. P. 111- 132

- Jean-Michel Peterfalvi, (1970), *Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique*, Paris, CNRS.
- Iván Fónagy. *Les bases pulsionnelles de la phonation*. Les sons, dans Revue française de psychanalyse, n° 1, 1970, p. 101-136.
- Monod J., *Le hasard et la nécessité, essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Seuil, 1970.
- Tzvetan Todorov. *Introduction à la symbolique* dans Poétique, nº 11, 1972, p. 273-308.
- Tzvetan Todorov. *Le sens des sons*. Dans Poétique n°11. Paris : Seuil 1972.
- Gérard Genette, *Avatars du cratylisme*, dans Poétique, n° 11, 1972, p. 367- 394, dans Poétique, nº 13, 1973, p. 111-133, dans Poétique, nº 15, 1973, p. 265-291.
- Jean Cohen. *Poésie et Motivation*. Dans Poétique. N°11. Paris: Seuil 1972. P. 432-445
- Iván Fónagy. *Motivation et Remotivation*. Dans Poétique. N°11. Paris : Seuil 1972. P.414-431
- Lucette Finas. *Gérard Genette ouvre le dossier du cratylisme*, propos recueillis par Lucette Finas, dans La Quinzaine littéraire, nº 237, juil. 1976, p. 18-19.
- Gérard Genette. *Mimologiques, voyage en Cratylie*, Seuil, 1976
- Roman Jakobson., *Six leçons sur le son et le sens*, éd. de Minuit 1976,
- Claude Pierre Boisson. *La Linéarité : Iconicité et Arbitraire*. Dans L'ordre des mots II domaine anglais. Saint Etienne : Université Jean Monnet - Saint-Etienne.1993. P. 85-124
- Merritt Ruhlen. *L'origine des langues, sur les traces de la langue mère*. Traduction de l'anglais (États-Unis) par Pierre Bancel. Paris: Débuts Belin. 1996.


Cette préférence pour la thèse de la motivation est justifiée de différentes manières par les auteurs. Ainsi, pour Karl Bühler, par exemple, la motivation linguistique se déduit rationnellement, « car aucun être humain (…) ne fait un choix sans motif ; pourquoi les choix originels auraient-ils été sans motif, se demande-il, et quoi de plus simple que de supposer que l'on cherche d'abord à imiter en quelque manière l'objet nouveau auquel on est prié de répondre par des réactions vocales neuves, destinées à le désigner ? »[1] Pour Daniel Droixhe, c'est la négation de l'arbitraire qui permet de propager « une plus large confiance dans la rationalité entière du langage. »[2] D'autres linguistes qui travaillent dans le symbolisme phonétique

[1] Karl Bühler. L'onomatopée et la fonction représentative du langage. Dans : Essais sur le langage. Paris 1969. P. 111- 132 P. 125

[2] Daniel Droixhe. La linguistique... 1978. (Introduction). P. 26

remarquent l'existence des faits dans la langue qui s'opposent vivement à la thèse de l'arbitraire. Ainsi, ce sont les données expérimentales qui permettent à certains linguistes de privilégier la thèse de la motivation linguistique[1]. Si bien que l'affirmation de cette thèse, contrairement à celle de l'arbitraire, impose à son défenseur le recours à une démarche empirique ; « cette thèse, écrit M. Toussaint, a pour elle l'insigne avantage de provoquer des expérimentations. »[2]

D'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de mettre en valeur la qualité empirique des recherches suscitée par le principe de motivation. Selon le linguiste Philippe Monneret, « la notion de motivation du signe libère un vaste champ d'investigation – linguistique, psycholinguistique, neurolinguistique – qui demeure occulté tant que, du point de vue heuristique, les faits de langue et de discours sont envisagés à partir du principe de l'arbitraire. (…) La tâche qui nous incombe alors, conclut Monneret, consiste en l'élaboration d'une linguistique analogique, dont le premier principe sera celui de la motivation du signe et qui, par son attention à ce qu'exhibe le signifiant, pourrait contribuer à élargir le champ d'intelligibilité accessible à l'analyse linguistique. »[3]

L'intérêt et l'attention accordés à la thèse de la motivation n'ont donc pas cessé d'évoluer. Les études et recherches qui s'y investissent ne se contentent plus de faire des observations ou de révéler des faits qui confirment la thèse naturaliste. Vers la fin du XXe, on a pu connaître l'élaboration de théories du langage, fondées sur le principe de la motivation linguistique, parmi lesquelles, on cite, à titre d'exemple, la théorie Intentionnelle du langage construite par le savant irakien 'Ālim Sbīt Ānnīly (1956-2000). Cette théorie présentée dans son livre *La Langue Unie* (1999) consiste à définir pour chaque son un mouvement virtuel, et ce mouvement détermine celui du son suivant au sein de la structure du signe, en sorte que l'ensemble des mouvements définis dessine ainsi l'orientation du sens du signe linguistique.[4]

Il est clair que la thèse naturaliste commence progressivement, depuis le siècle passé, à suivre un chemin de plus en plus systématique et objectif. Alors qu'elle se présentait souvent, depuis sa création, sous forme d'idées ou de propositions appuyées par quelques exemples comme les signes onomatopéiques, la thèse naturaliste a connu, notamment à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, une nouvelle ère qui se manifeste par des recherches

---

[1] Voir, par exemple, Maxime Chastaing. Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles. Dans : Journal de psychologie, n° 1, 1964, p. 75-88

[2] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 108

[3] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 241-242. Voir aussi p. 10.

[4] Nous avons donné la présentation de cette théorie au colloque international intitulé : « Langage et analogie Figement Polysémie », tenu à Grenade / Espagne les 17-19 septembre 2014. Voir le site : https://sites.google.com/site/colloquelangageetanalogie/programme-2014

expérimentables et statistiques sur la composante phonétique des signes linguistiques et sa relation avec les significations désignées ; l'objectif étant d'observer le comportement des sons dont se composent les mots vis-à-vis des sens qui leur sont associés. Cette phase caractérisée par la prise de notes et l'analyse des résultats des tests a évolué vers des formes théoriques qui essaient d'expliquer tous les fais du langage selon le principe de motivation.

Au temps présent, la thèse naturaliste est abordée dans un discours scientifique, en étudiant la faculté de la production du langage et de sa compréhension par le biais des recherches anatomiques et physiologiques des zones qui en sont responsables dans le cerveau. Les dernières études dans ce domaine – bien que les recherches en soient toujours en cours – portent sur les neurones miroirs, et leur rôle dans la genèse du langage. Selon cette hypothèse formulée par Giacomo Rizzolatti et Michael Arbib dans leur article *Language within our Grasp* (1998)[1], les neurones miroirs sont activés si nous effectuons une action, ou si nous entendons et voyons quelqu'un l'effectuer. Cela veut dire qu'entendre la parole permet à ces neurones de s'activer ; d'où l'existence du lien entre les signes du langage et ces neurones qui réagissent en produisant une action. « Il s'agit donc d'un dispositif imitatif d'origine naturelle, commente le linguiste Luca Nobile, qui nous permet de nous identifier à l'autre, de comprendre son geste de l'intérieur, de l'apprendre et de le reproduire. Or, puisque les neurones miroirs se trouvent principalement dans l'aire de Broca, la région bien connue de l'hémisphère gauche du cerveau responsable de l'articulation phonétique et syntaxique, Rizzolatti et Arbib ont proposé de considérer leur découverte comme la preuve d'une contigüité neurophysiologique et évolutive entre l'imitation gestuelle et l'articulation langagière. » [2] Ce qui a permis à Rizzolatti de postuler l'évolution du langage à partir de gestes imitatifs. [3]

Ainsi, la thèse naturaliste se présente, pour la première fois, dans une perspective scientifique en lien avec les neurosciences. Au demeurant, quelle que soit la validité des résultats de ces recherches, leur caractère original peut attirer certains linguistes et les inciter à « revenir sur la théorie naturaliste (…) pour réinterroger son statut dans la formation du cadre épistémologique de la linguistique moderne. »[4] En effet, on est dans une phase où les regards sont orientés de plus en plus vers le paradigme naturaliste ; lequel « est aujourd'hui largement

---

[1] Voir Giacomo Rizzolatti et Michael Arbib, (1998) « Language within our Grasp », Trends in Neurosciences 21, p. 188-194.
[2] Luca Nobile. La Grammaire de Condillac face au paradoxe de l'origine naturelle du Langage. Dans: Vers une histoire générale de la grammaire française. P.151-168. Paris, Champion, 2012. P. 152
[3] Luca Nobile. 2012. P. 153
[4] Luca Nobile. 2012. P. 153

triomphant dans nos institutions, écrit S. Auroux. »[1] Pourtant, selon le philosophe du langage, ce paradigme « même renouvelé, dans le nouveau contexte des sciences cognitives, de la génétique et des sciences du cerveau, il n'est pas sans faiblesse. »[2]

Enfin, au regard des étapes par lesquelles la thèse de la motivation est passée tout au long de son histoire, quel que soit l'ordre dans lequel elle est présentée (idées, opinions, propositions, justifications, discussions, jugements appuyés par des preuves, explication des phénomènes attribués à l'arbitraire, théories complètes, discours scientifique ), nous tenons à souligner deux points importants à cet égard : le premier est que cet aperçu historique qui se concentre sur la thèse de la motivation linguistique ne signifie certainement pas que cette thèse s'imposait à toute époque. Bien au contraire, ce serait l'existence des thèses rivales qui lui aurait donné vie pour se défendre et se manifester, et donc pour retrouver sa place parmi les explications proposées en vue de rendre compte du phénomène du langage ; et la même chose peut être dite de la thèse opposée. Le second point réside dans le fait que les débats, bien connus depuis l'Antiquité, entre les partisans des deux thèses opposées sur le statut du langage et son origine, ne se sont jamais arrêtés en fait, même s'ils ne se manifestent pas de la même manière qu'auparavant, tant en termes d'intensité des discussions, qu'en termes de concepts et de notions abordés. On ne peut dire, en conséquence, que la question est tranchée définitivement en faveur de l'une ou de l'autre des thèses concurrentes.

[1] Sylvain Auroux. Le paradigme Naturaliste. 2007. P. 13
[2] Sylvain Auroux. 2007, P. 13

## II.III.III. Origine de l'idée de la motivation

Nous avons commencé ce chapitre par une introduction élémentaire sur la thèse de la *ML*, qui comprend sa définition et le développement de sa conception dans l'histoire. Pour le compléter, il convient d'examiner les origines de l'idée qui a permis l'émergence de cette thèse.

La recherche dans ce champ amène à mettre en évidence trois axes principaux qui servent à expliquer les raisons probables de l'émergence de cette thèse : raisons tendancielles, raisons philosophiques et raisons épistémologiques.

Afin de comprendre pourquoi s'intéresser à ces trois axes, examinons à nouveau la synthèse principale de la thèse de la motivation : elle consiste à croire : i) en l'existence des relations internes au sein de la structure du signe ; ii) au fait que ces relations justifient la raison pour laquelle une forme phonétique est attachée intimement à son sens ; iii) en l'existence des liens entre la pensée humaine et la structure de la langue ; iv) en la création des signes linguistiques sur une base naturelle; v) en la sagesse de son créateur (humain ou divin) dans le choix des noms pour exprimer la chose nommée ; vi) en l'existence des lois générales auxquelles est soumis le phénomène du langage, valables, par conséquence, pour toutes les langues; vii) en l'explication de tous les faits du langage par le principe de la motivation.

Tout d'abord, le fait de croire en une chose implique un ensemble d'opérations intellectuelles et des tendances internes qui fonctionnent ensemble en vue d'affirmer l'objet de la croyance ; ce sont les raisons psychologiques. Ensuite, l'étude des textes des philosophes, des linguistes et savants permet de montrer que soutenir une thèse ou s'y opposer n'est pas indépendant de la ligne philosophique générale suivie par son défenseur ou son opposant ; ce sont les raisons philosophiques. Enfin, parler de relations, de causes/effets, de lois, de naturalité d'un phénomène, implique, en quelque sorte, une volonté de suivre des démarches scientifiques pour les expliquer ; ce sont les raisons épistémologiques.

### *II.III.III.I. Raisons tendancielles ?*

L'origine de l'idée de la motivation peut découler en premier lieu des tendances internes de la pensée humaine qui accepte cette thèse et se familiarise avec elle. Cette familiarité se déduit des raisons suivantes :

- La motivation linguistique étant fondée sur l'existence de relations entre le signe et l'idée qu'il exprime, l'acte de croire en cette thèse est en lui-même défini en termes de relations : « Toute croyance à une chose de fait ou à une existence réelle, dit le philosophe David Hume, ne vient

que de ceci: un objet qui est présent à la mémoire ou aux sens et la conjonction habituelle de cet objet à quelque autre objet. »[1]

- Celui qui soutient l'existence de relations entre les éléments du signe linguistique a dû d'abord croire à ce fait dans son cœur et dans son esprit.
- Toute hypothèse commençant naturellement par une simple idée, la motivation linguistique ne peut s'affranchir de cette règle. Elle peut toujours être considérée comme un principe de conviction profonde. Ce principe devant cependant attendre sa vérification en vertu des recherches pertinentes.

### *II.III.III.II. Raisons philosophiques*

Il va sans dire que le concept de *motivation linguistique* est une question qui relève principalement de la philosophie du langage. En effet, on peut voir que derrière chaque position prise à son égard réside toute une histoire de vues, d'idées et de tendances intellectuelles générales, issues des expériences personnelles ou des connaissances acquises. L'ensemble constitue ainsi une certaine ligne philosophique à suivre dans la vie ; et c'est sur la base de cette ligne que les positions sont souvent adoptées.

Ainsi, une pensée qui s'attache beaucoup à l'idée d'une liberté absolue penche plus vers l'arbitraire que vers la motivation. En revanche, une pensée qui voit tout dans l'univers procéder selon des lois et des systèmes d'interrelations peut se trouver plus proche de l'idée de la motivation que de l'arbitraire ; donc, elle essaie de comprendre ces lois à travers diverses hypothèses. Aussi ce sujet est-il lié à la pensée doctrinale : celui qui croit plus au hasard qu'au divin pour la création de l'univers peut avoir une tendance vers l'arbitraire du langage, tandis que le cas contraire peut suivre une approche de nature téléologique. Il en va de même pour la nature spécifique des hommes. On peut voir, par exemple, la différence entre une pensée qui fonde ses jugements sur une observation générale, et une pensée qui essaie de lire entre les lignes.

En outre, la croyance en l'existence de lois générales pour le langage joue en faveur du paradigme naturaliste, tandis que associer les choses au hasard joue en faveur de l'arbitraire, dans le sens où le phénomène du langage ne se soumet à aucune règle, ni au moment de l'institution des signes, ni au moment de leur évolution phonétique. Si bien que le concept de hasard, comme le dit J.S. Mill, est « l'antithèse directe de loi. Ce qui ne peut pas (suppose-t-on) être rapporté à une loi doit être attribué au hasard. »[2]

---

[1] David Hume. Essais et traités sur plusieurs sujets. Enquête sur l'entendement humain, Dissertation sur les passions ; introd., trad. et notes par Michel Malherbe. Paris : Vrin, 2004. P. 84

[2] John Stuart Mill. Système de logique, déductive et inductive, vol. II. 1866. P. 48

En fait, l'importance accordée au concept de règles et lois générales dans le phénomène du langage se manifeste par le fait que sans elles, la communication ne serait pas possible selon certains philosophes comme Beauzée[1], même si notre conscience ne s'en rendait pas compte. En effet, puisque « on parle aussi sans connaitre aucune grammaire, dit I. Kant, et celui qui parle sans cette connaissance a néanmoins une grammaire et parle suivant des règles, mais il n'a pas conscience de tout cela. »[2] Partant de cette optique, la nécessité de l'existence de lois générales valables pour toutes les langues se trouve intimement liée à la nécessité de l'existence de relations internes et régulières entre les éléments qui forment la structure du signe linguistique. Ce qui favorise la thèse de la motivation. On peut retrouver chez certains philosophes ce lien entre l'idée de l'existence de principes généraux dans le langage et son incompatibilité avec la thèse de l'arbitraire. Ainsi, dans un passage dédié à la notion de grammaire, le philosophe Nicolas Beauzée écrit : « II doit donc y avoir des principes fondamentaux communs à toutes les langues, dont la vérité indestructible est antérieure à toutes les conventions arbitraires ou fortuites qui ont donné naissance aux différents idiomes qui divisent le genre humain. »[3]

En somme, sans leur donner une certitude absolue, tous ces facteurs peuvent jouer un rôle fondamental dans l'émergence de la notion de motivation en linguistique, ou dans la prise de position à son égard.

### *II.III.III.III. Raison épistémologiques*

Nous venons de voir que l'émergence de l'idée de la motivation linguistique est étroitement liée à la croyance en l'existence de lois générales régissant le phénomène du langage. En fait, cela permet également de penser que la thèse de la *ML* peut se déduire à partir de facteurs épistémologiques. En effet, définir une science du langage, au sens strict du mot, ne peut être établi à partir de "non lois", ou de concepts similaires comme celui d'arbitraire, ou de hasard – même si ce dernier n'est pas exempt de ses propres lois. En effet, chercher à attribuer la qualité de scientifique à l'étude d'un phénomène commence par la recherche de ses lois ; et donc, s'agissant du langage, cela commence non pas à partir de la thèse de l'arbitraire mais de celle de la motivation. D'où l'on peut énoncer que l'émergence de l'idée de la *ML* peut découler aussi des raisons épistémologiques, parmi lesquelles :

---

[1] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné ... 1765. Tome VII. P. 841.
[2] Immanuel Kant. Logique de Kant. 1862. P. 2
[3] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné ... 1765. Tome. VII. P. 841.

- **L'improbabilité de l'arbitraire pour définir le sens**. Cette idée pourrait prendre son point de départ dans le principe du « *nemo dat quod non* ». Elle consiste à dire que si le signe linguistique est réellement et radicalement arbitraire, c'est-à-dire dépourvu de tout lien avec la chose signifiée, il serait difficile à comprendre comment il pourrait la dénoter, même en tant que signe conventionnel. Puisque l'acte de convention ne peut être fondé sur l'absence totale de causes et de relations. Au contraire, si le signe signifie la chose, il serait plus raisonnable de penser que l'existence d'un certain lien lui permet de l'exprimer.
  Cette idée serait assimilée au fait que l'existence d'une chose ne peut jamais découler de son absence ou du vide. Dans le cas du signe linguistique, une telle supposition signifie en gros que le signe arbitraire est privé de sa capacité à exprimer la chose. Or cela contredit la réalité linguistique, puisque les signes dits "arbitraires" expriment bien les sens qui leur sont associés. Par conséquent, il doit y avoir un certain lien entre la formation initiale ou ultérieure du signe et la chose qu'il désigne. Ce raisonnement, qui réfute l'arbitraire ou l'absence totale de relation, aurait justifié une préférence pour l'idée de la motivation du signe. « Une langue naturelle, écrit Philippe Monneret, ne peut en aucun cas être conçue comme dominée par le principe de l'arbitraire sauf à lui interdire toute aptitude à l'expression. »[1]

- **Une action humaine sans motif n'existe pas**. Certains philosophes et linguistes qui soutiennent la thèse de la *ML* construisent leur opinion sur la base de cette règle qui nie à l'action humaine le caractère arbitraire et sans motif. Ainsi, Johann Gottfried Herder (1744-1803) utilise cet argument pour justifier sa position en faveur de la motivation : « Chez un homme naturel, écrit-il, (…) qui ne fait rien sans une cause pressante, et ne veut rien faire en vain ; chez celui-là, l'invention d'un langage tiré du vide et fade arbitraire serait contraire à toute l'analogie de sa nature ; et c'est généralement contraire à toute l'analogie des forces humaines dans leur ensemble qu'un langage soit conçu de manière purement arbitraire. »[2] Herder propose alors en réplique que « ce sont de pures impressions des sens au-dedans de nous ; nous sommes un sensorium commune pensant, affecté toutefois de divers côtés - c'est là que réside l'explication. » [3] Un autre défenseur de la motivation, le linguiste Karl Bühler (1879-1963) est encore plus déterminant sur ce sujet : « Aucun être humain, que nous sachions, ne fait un choix sans motif ; pourquoi les choix originels auraient-ils été sans motif, et quoi de plus simple que de supposer que l'on cherche d'abord à imiter en quelque manière

[1] Philippe Monneret. Motivation et Analogie : Enjeux de la Similarité en sciences du langage. Dans : Studia Universitatis Babeş–Bolyai Philologia. Volume 56 (3) 2011. P. 27-38. P. 28-29
[2] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 80
[3] Johann Gottfried Herder. 1992 P. 81

l'objet nouveau auquel on est prié de répondre par des réactions vocales neuves, destinées à le désigner ? »[1]

Le problème étant présenté comme quelque chose d'incohérent avec la nature humaine, la solution proposée est envisagée donc dans ce qui est le contraire de la thèse de l'arbitraire, autrement dit dans la motivation du langage. Ainsi, l'action qui vise la dénomination d'une chose, ou l'institution d'un signe pour valoir une idée devrait être nécessairement guidée par un motif, et le propre de ce motif c'est justement d'établir le lien entre le nom et le nommé. C'est ce que souligne Antoine Court de Gébelin (1719-1784) dans son *Histoire naturelle* et dans le chapitre dédié littéralement à ce sujet, intitulé : « *La raison de chaque mot est son rapport avec l'objet qu'il désigne* ». On y lit :

«Si l'on eut quelque motif pour imposer à un objet un nom plutôt qu'un autre, ce motif fut nécessairement le rapport que l'on voyait entre ce nom et l'objet qu'on voulait nommer: en effet, lorsqu'on impose un nom, c'est pour rappeler à notre esprit l'objet qu'il désigne; c'est pour le peindre à notre imagination : mais ne serons-nous pas plus surs de produire cet effet, lorsque le nom de cet objet en sera réellement la peinture, que lorsqu'il n'aura aucun rapport avec lui?

C'est précisément ce que firent les premiers qui donnèrent des noms aux choses: ils n'inventent pas ces noms; on n'invente rien, et de quel poids eût été un Langage de fantaisie? Quel homme aurait pu dire le premier: TEL MOT SIGNIFIERA TELLE CHOSE? Et comment se serait-il fait entendre? »[2]

Ces interrogations trouvent leurs échos chez l'écrivain français Eusèbe Salverte (1771-1839) qui, dans son livre *Essai historique et philosophique sur les noms…*(1824), met en évidence le caractère motivé du signe linguistique, le justifiant par le fait que « l'invention sans motifs et sans principe est aussi difficile pour ce sujet que pour tout autre. Il n'est pas dans la nature de l'homme d'appliquer à la chose dont il s'occupe des sons qui ne réveillent aucune impression dans sa mémoire, aucune idée dans son esprit. » [3] Par ailleurs, ce serait pour des raisons comme celles-ci et pour d'autres encore, que l'idée du signe *entièrement arbitraire,* autrement dit complétement *immotivé*, n'a pas été adoptée. En effet, en étudiant les textes des philosophes et linguistes ayant pris une position en faveur de l'arbitraire du langage, nous n'avons pas trouvé l'affirmation de cette idée[4]. On peut même dire que l'arbitraire au sens

[1] Karl Bühler. L'onomatopée et la fonction… 1969. P. 125

[2] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle de la parole … 1776 (Chap. II) p. 10-11

[3] Eusèbe Salverte. Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples, et de. lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation; t. I. Paris: Bossange. t. I. 1824. P. 7

[4] Dans notre première thèse consacrée à l'arbitraire linguistique, nous avons remarqué ce point dans tous les textes traitant de ce sujet. Voir Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire … 2013. P. 486-487

*d'immotivé* qui nie au signe linguistique le fait d'être institué sur la base d'un motif n'a pratiquement pas de défenseur ; selon le philosophe du langage Sylvain Auroux, « si le langage était entaché d'un tel arbitraire, on ne pourrait pas affirmer que des lois le régissent, et qu'il est objet de science. »[1]

- **L'inexistence comme déduction de l'invisible**. Cet argument est souvent utilisé pour soutenir l'arbitraire du signe linguistique. Or, c'est une grosse erreur épistémologique, bien connue dans les milieux scientifiques. Et la question ne se limite pas au développement des sciences à notre époque, grâce notamment aux moyens et aux outils permettant de découvrir les objets invisibles. Car, il existe bien des faits dans les sciences dont l'existence est incontestable, alors même qu'ils ne sont jamais perçus par les cinq sens, pas même inspectés par les grands microscopes connus. Ainsi, l'atome, le noyau, les électrons etc. ainsi que leurs propriétés, leur fonction, et les relations qui lient les uns aux autres. L'invisibilité de ces faits et substances n'était pourtant pas une raison pour remettre en cause leur existence ; et celle-ci ne faisait pas non plus l'objet de simples présupposés théoriques, vu que leur existence est prouvée d'une autre manière ; à savoir par le progrès technologique que connaît le monde, et dont le fondement a été précisément construit grâce à ces présupposés théoriques. Si bien que la connaissance de cette vérité ne se limite pas à notre époque, elle était de même bien connue depuis longtemps.

  Dans le domaine du langage, utiliser l'argument de l'invisibilité de la relation pour en déduire l'arbitraire du signe ne tient donc pas, car il ne repose pas sur une base scientifique. La faiblesse de cet argument se révèle un facteur non négligeable pour rejeter la thèse de l'arbitraire, et donc pour favoriser celle de la motivation.

- **Choisir entre la science et la non-science**. Au regard des problèmes épistémologiques qui enveloppent la thèse de l'arbitraire, il est clair qu'il ne s'agit plus simplement de prendre position à l'égard de telle ou telle, thèse. L'enjeu est désormais fondamental, car il s'agit maintenant de prendre position sur le statut scientifique du phénomène du langage, de la place que nous lui accordons parmi les autres sciences, de la valeur que nous lui attribuons à travers les études et les recherches. Concrètement parlant, cela signifie choisir ou non une démarche scientifique pour l'étude du langage. Rappelons-nous que la notion de lois générales est liée au caractère naturel du phénomène étudié. Par conséquent, choisir entre le paradigme naturaliste, qui implique l'existence de lois générales dans le phénomène linguistique, applicables à toutes les langues, et le paradigme de l'arbitraire qui, au contraire,

[1] Sylvain Auroux. La sémiotique des encyclopédistes. 1979. P. 49. Voir également Sylvain Auroux. L'Encyclopédie : « Grammaire » et « Langue » au XVIIIe siècle. Paris, éd. Mame 1973. p.15-16, 18.

présente le langage comme fonctionnant sans loi, c'est précisément choisir entre la science et la non-science. De ce fait, opter pour une étude du langage qui peut lui conférer une qualité scientifique serait bien évidemment une raison valable pour privilégier le paradigme naturaliste.

- **L'univers est construit selon un ordre**. Ceci est en lien avec le point précédent ; car la croyance en l'existence des lois du langage découle du fait que tout dans l'univers est régi par l'ordre, la régularité et les lois, là où il n'y donc ni hasard ni anarchie. Et c'est cette réalité "entièrement rationnelle et objectivement constituée", comme le dit Moritz Schlick (1882-1936), qui rend la connaissance possible.[1] Cela dit, encore une fois, que l'acquisition des connaissances est incompatible avec la thèse de l'arbitraire ; elle est en revanche plus probable avec celle de la motivation.
- **Le concept de similarité comme base des connaissances**. Cette possibilité qui permet de décrire le monde et de l'expliquer avec un petit nombre de concepts, malgré toute la complexité et la diversité des éléments dont il se compose, résulte principalement du fait que « le monde lui-même est un tout unifié, souligne Schlick, et que partout en lui on retrouve le même dans ce qui est différent. »[2] En effet, selon l'auteur de la *Théorie Générale de la Connaissance*, c'est l'existence de similarités dans la synthèse de l'univers qui se révèle un facteur important pour accéder à la connaissance et la rendre abordable. Partant de ce fait, la thèse de la motivation, étant fondée sur le principe de similarité et d'analogie entre les parties du signe linguistique, se montre en ce sens plus conforme aux critères d'accessibilité des connaissances. S'y ajoute aussi le grand avantage que présente le traitement des similarités et des analogies en sciences. Selon le linguiste Philippe Monneret, cela relève, de la "psychologie cognitive" qui « permet d'établir que l'une des caractéristiques fondamentales de la cognition humaine réside dans son extraordinaire aisance à traiter les relations de similarité, c'est-à-dire à mettre en œuvre des processus analogiques. »[3]

Au demeurant, s'il existe de nombreuses raisons, tant sur le plan psychologique que sur les plans philosophique et épistémologique, qui ont conduit à l'émergence de la thèse de la *ML*, et à sa persistance, il est clair que soumette cette thèse à l'analyse logique et épistémologique sera d'une grande importance. Car, en examinant sa capacité à expliquer le phénomène du langage de manière scientifique et rationnelle, cela permettra de fournir une évaluation précise de sa validité. Voilà l'objectif que nous nous efforcerons d'atteindre dans la prochaine et dernière partie.

---

[1] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 529
[2] Moritz Schlick. 2009. P. 529
[3] Philippe Monneret. Motivation et Analogie … 2011. P. 28

# 3e Partie: La motivation linguistique, analyse logico-épistémologique

Dans la partie précédente, nous avons passé en revue les éléments de base et les problèmes liés à la définition de la nature du signe linguistique ; et nous avons présenté la question de la motivation linguistique comme une thèse proposée pour résoudre ce problème de définition. Il est maintenant temps de tester cette thèse et de la soumettre à une analyse logique et épistémologique.

Il convient de souligner tout d'abord qu'au cours de nos recherches, nous avons remarqué que les philosophes et linguistes ont pu aborder la thèse de la motivation de différentes manières, et l'ont présentée sur tous les plans du langage. Cela signifie que la motivation linguistique n'est pas un sujet à réduire au simple fait d'une relation entre le signe linguistique et l'idée signifiée, même si ce sens est celui qui est généralement attaché à la thèse naturaliste. En effet, le fait d'établir un lien entre la forme et le fond, entre la partie matérielle et la partie conceptuelle du langage peut concerner tous les aspects du phénomène linguistique. En somme, la motivation peut se manifester sur les plans suivants :

- Le plan phonétique : la relation entre les sons et les sens, appelée aussi le *symbolisme phonétique* ou *l'expressivité des sons*. Les sons dans ce cas ne sont pas définis en termes de lemmes (ex. a, de, fer, etc.) mais en termes de sons qui d'habitude sont "dépourvus de sens". La relation peut avoir une forme unaire (symbolisme de /R/ par exemple), binaire (symbolisme de /tR/ par exemple), ternaire (symbolisme de /fRk/par exemple, etc.
- Le plan morphologique : la relation entre les modifications introduites dans la forme des signes (déclinaisons et conjugaisons) et le changement qu'elles font dans le sens. Autrement dit la relation entre le morphème et le sens. Ainsi, le rapport entre le "s" ou le "x" et le sens de pluralité.
- Le plan syntaxique : la relation entre l'ordre des mots dans l'énoncé et l'ordre de la réalité qu'ils décrivent.
- Le plan lexical : la relation entre le signe et la chose signifiée.

- Le plan contextuel : la relation entre les mots dans la phrase et le sens que cette dernière désigne dans le contexte. Car, certains mots peuvent perdre leur sens habituel ou gagner d'autres sens selon le contexte dans lequel ils se trouvent. Ainsi, dans l'énoncé : *partir sur un coup de tête*, les signes : "sur", "coup", "tête" ne gardent plus leur sens habituel mais, ensemble, forment un autre sens, à savoir, "soudainement".
- Le plan stylistique : la relation entre un mot et une acception particulière qu'il peut prendre sous une forme stylistique, bien différente de celle avec laquelle il est habituellement défini. Ainsi, *dans vas-y, je te haie*, le sens du verbe "haïr" prend une acception tout à fait contraire, à savoir "adorer" !
- Le plan oral : la relation entre les propriétés physiques du son, ou du groupe de sons, (articulatoire ou acoustique) et le sens qui peut en relever.
- Le plan écrit : la relation entre la forme graphique de la lettre, ou du signe, et la forme de l'objet qu'elle désigne. Ainsi la graphie du mot "œil" et l'organe de la vue.
- Le plan circonstanciel : la relation entre un mot qui s'exprime dans différentes circonstances (psychologiques, sociales, culturelles, scientifique, politiques, religieuses etc.) et le sens auquel il peut se référer à chaque fois.

Aussi, peut-on noter que, l'objectif étant l'analyse logique et épistémologique de la *ML*, notre travail dans cette partie se limitera à examiner les formes de raisonnements, sans avoir à utiliser tous les textes traitant du sujet du même point de vue. Ainsi, l'analyse logique se concentrera sur les axes suivants qui composent les trois chapitres de cette partie :

- Les arguments avancés en faveur de la motivation et en sa défaveur.
- Les faits et phénomènes du langage considérés comme preuves de la motivation linguistique et de ses diverses manifestations.
- Les hypothèses basées sur le principe de la motivation[1].

Certes, en étudiant les raisonnements formulés à ce sujet, nous ne perdons pas de vue le fait qu'ils sont construits par des auteurs qui diffèrent dans leurs affiliations culturelles et intellectuelles, ainsi que dans la langue avec laquelle ils ont exprimé leurs idées. Ce qui peut se

[1] Il convient de noter que cette étude ne peut certainement pas prétendre fournir une liste exhaustive de ces thématiques, mais elle tente de fournir celles qui sont les plus couramment discutées dans les études du langage.

refléter dans leur conception des choses et dans la forme du discours adopté. Cependant, il importe de noter que, du point de vue de la logique, la formulation de raisonnements n'a rien à voir avec les idées proposées. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre une idée, mais de vérifier le bien-fondé des raisonnements, lesquels relèvent de la pensée et non de l'opinion. Par ailleurs, cela fait référence à la thèse du *Mentalais*, selon laquelle les raisonnements se font à partir d'un langage interne et universel, le langage de la pensée, qui « rend compte du fait que les capacités mentales des gens pour leur représentation du monde et pour leur capacité de raisonnement sur le monde semblent les mêmes quelle que soit leur langue, alors que les capacités de représentation des langues ne sont pas les mêmes »[1].

C'est en partant de ce point de vue que nous avons choisi de mener une étude analytique sur le raisonnement des auteurs quant au sujet de la motivation. Car une telle approche s'inscrit dans un cadre purement objectif, loin des préjugés et des croyances personnelles. Elle procède d'un terrain neutre, fondé uniquement sur l'examen de l'enchaînement des idées et des arguments avancés, selon des processus d'analyse logiques rigoureux.

[1] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique Aujourd'hui…1998. P. 84

# III. Chapitre I : Formulation de raisonnements, argumentations

## III. I.I. En faveur de la motivation :

### *III.I.I.I. Nécessité de la motivation dans l'acte de communication*

Cet argument consiste à établir que la possibilité de l'existence de lien entre les sons et les sens au sein de la structure du signe linguistique se vérifie par le fait que ce dernier remplit parfaitement sa fonction, qui est de produire la communication. Au sens opposé, cela dit que si les signes étaient arbitraires, ils ne pourraient être entendus.

Parmi les philosophes qui ont adopté cette argumentation, nous citons Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780), qui l'a soulignée plus d'une fois dans ses travaux philosophiques. Ainsi, dans ses *Cours d'études* (1775), il écrit : « qu'est-ce que des signes arbitraires? Des signes choisis sans raison et par caprice. Ils ne seraient donc pas entendus. »[1] Et d'affirmer : « On se trompe donc lorsque on pense que dans l'origine des langues, les hommes ont pu choisir indifféremment et arbitrairement tel ou tel mot pour être le signe d'une idée. En effet, comment avec cette conduite, se seraient-ils entendus? »[2] De même dans *La langue des calculs* (1798 posthume), on peut lire: « la convention suppose une raison qui fait adopter chaque mot, et l'analogie, qui donne la loi, et sans laquelle il serait impossible de s'entendre, ne permet pas un choix absolument arbitraire. »[3] Nous pouvons aussi citer l'érudit Antoine Court de Gébelin (1719-1784) qui souligne : « on n'invente rien, et de quel poids eût été un Langage de fantaisie? Quel homme aurait pu dire le premier: TEL MOT SIGNIFIERA TELLE CHOSE? Et comment se serait-il fait entendre? »[4]

Au reste, cette idée n'était pas limitée à la pensée des philosophes des Lumières, mais est également présente dans les textes des linguistes contemporains.[5]

---

[1] Étienne Bonnot de Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac. 1947. P. 429, 431. (Cours d'études. (II, I, I)

[2] Étienne Bonnot de Condillac. 1947. P. 431

[3] Étienne Bonnot de Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Volume II, (La logique ou les premiers développements de l'art de penser). Paris : Presses universitaires de France 1948. P. 419. (La langue des Calcules)

[4] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle… 1776. Partie I, Chap. II, p. 10-11

[5] Ainsi, Philippe Monneret écrit : « puisqu'il a été constaté qu'une langue réductible à un système de signes arbitraires ne pouvait en aucun cas devenir un langage parlant. » Voir Philippe Monneret. L'analogie et l'énigme de l'expression. 2007. P. 5

La base du raisonnement construit autour de cette argumentation s'établit de la manière suivante:

- L'existence de lien entre les sons et les sens donne lieu à l'attachement interne entre les signes et leurs significations
- Cet attachement permet donc aux signes articulés ou écrits de se rapporter naturellement aux idées qu'ils expriment
- La communication est alors établie

En termes de logique,

Si X = il existe un lien entre les signes et leurs significations

Y = il existe un attachement entre les signes et leurs significations

Z = il existe une communication

Nous avons deux relations d'implication conditionnelles :

- S'il y a un attachement Y, alors il existe un lien X
- S'il y a une communication Z, alors, il y a un attachement Y
- Or, il y a une communication Z, donc il y un attachement Y
- Comme il y a un attachement Y, donc il existe un lien X

$$\dfrac{Y \rightarrow X \qquad \dfrac{Z \rightarrow Y \quad Z}{Y}\ \rightarrow \text{élim}}{X}\ \rightarrow \text{élim}$$

Dans le cas contraire, s'il n'y a aucun rapport entre les sons et les sens, il n'y aura pas d'attachement entre eux ; du coup, les signes ne peuvent renvoyer aux idées, et la communication ne saura donc être produite. Or, la communication est établie, donc, l'existence du lien est avérée.

Ainsi, supposons qu'il n'existe pas de lien : $\neg X$

Et convenons que :

$Y \rightarrow X \equiv \neg X \rightarrow \neg Y$ relation contraposée

$Z \rightarrow Y \equiv \neg Y \rightarrow \neg Z$ relation contraposée

$$
\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{\neg X \to \neg Y \qquad \cancel{\neg X}\ 1}{\neg Y}\ \to \text{élim} \qquad \neg Y \to \neg Z}{\neg Z}\ \to \text{élim} \qquad Z}{\bot}\ \neg\ \text{élim}}{\mathbf{X}}\ 1\ \text{raa}
$$

Le raisonnement semble logique et valide. Cependant, il manque certaines considérations qui, si elles étaient ajoutées à la preuve, pourraient changer de conclusion, parmi lesquelles :

- Le lien qui lie les deux parties du signe est sujet à l'apprentissage.
- Il n'y a aucune preuve que l'existence de la relation découle spécifiquement du mot. Parce que si c'était le cas, n'importe qui pourrait comprendre n'importe quel signe dans n'importe quelle langue. Or, ce n'est pas le cas. Car un mot étranger n'est pas associé dans mon esprit à sa signification ; il l'est en revanche pour les membres de la communauté linguistique qui l'utilise dans sa langue. Par conséquent, si nous admettons logiquement l'existence de la relation, nous ne pouvons affirmer avec certitude la raison de son existence ou de sa provenance. On ne sait pas si cette relation découle de la pensée, des interactions entre parole et pensée, des conditions socioculturelles ou de toute autre raison.

Du point de vue épistémologique, cette argumentation s'avère peu cohérente, car elle ne peut être appliquée que dans le cadre des langues connues ou acquises. Elle fait abstraction du problème des langues que nous ne connaissons pas, et qui, à les entendre, nous semblent tout à fait arbitraires.

### *III.I.I.II. Paradoxe de la convention originaire*

Appelée aussi " le paradoxe de la convention originaire ", cette idée repose sur l'invalidité de la thèse conventionnelle et arbitraire en termes d'origine du langage. L'incohérence apparaît à travers les résultats qui en découlent et qui contredisent la raison et la logique. Parmi lesquels :

- Supposons que la première langue eût été établie à partir d'une convention, cela veut dire qu'au moment de la convention, il n'y avait ni signe ni langue. Comment alors cette convention fut-elle établie sans langue ?
- A supposer qu'une langue existât déjà, à partir de laquelle une convention fut établie pour le choix des signes. Quel est l'intérêt de créer une langue, s'il en existe déjà une ?
- Un problème se pose aussi pour cette première langue. Comment se fut-elle constituée ? Si la réponse est qu'elle fut aussi le produit d'une convention à partir d'une autre langue, alors la même question peut se poser à propos de cette dernière langue. Et l'on tombe donc dans une régression à l'infini.

Aussi, peut-on trouver dans les textes des philosophes d'autres points qui plaident pour improbabilité de l'idée du langage comme origine conventionnelle. Ainsi, chez Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), la convention est « difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avaient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paraît avoir été fort nécessaire, pour établir l'usage de la parole. »[1]

Si l'on veut maintenant examiner les trois points précédents du point de vue de la logique, nous avons tout d'abord les éléments suivants :

x : n'importe quel acte de convention
t : constante déterminant « une convention pour établir une langue »
$t \in X$
y : l'existence d'une langue

Si l'on veut prouver qu'une convention pour établir une langue (t) est possible sans avoir à se servir d'une autre langue : ($\neg$ y), autrement dit si l'on suppose que ($t \wedge \neg y$), tout en partant de la preuve que toute convention implique une langue, ($\forall x\ (x \rightarrow y)$), on arrive clairement à une contradiction :

$t \wedge \neg y$
$\forall x\ (x \rightarrow y)$

[1] Jean-Jacques Rousseau. Œuvres complètes, III, 1964. P. 148-149

$$
\dfrac{
\dfrac{
\dfrac{
\dfrac{
\dfrac{\forall x\,(x \to y)}{t/x \to y}\;\forall\text{ élim}
\qquad
\dfrac{t \wedge \cancel{\neg y}\;1}{t}\;\wedge\text{ élim}
}{y}\;\to\text{ élim}
\qquad
\dfrac{t \wedge \neg y}{\neg y}\;\wedge\text{ élim}
}{\bot}\;\neg\text{ élim}
}{(t \wedge \neg y) \to \bot}\;\to\text{ intro}
}{\neg (t \wedge \neg y)}\;(\neg\text{ intro})
\qquad
1
$$

OU

On peut aussi avoir la même conclusion en appliquant simplement la règle de l'élimination du quantificateur universel :

$$
\dfrac{\forall x\,(x \to y)}{t/x \to Y}\;\forall\text{ élim}
$$

### *III.I.I.III. Impossibilité du hasard dans la genèse du langage*

Consistant à attribuer l'occurrence des choses à des faits de hasard, c'est-à-dire à des faits dont la production n'est liée à aucune loi naturelle ou à quelque principe de causalité, une perspective partant de ce point de vue signifie, dans le cas du langage, que les langues ont été formées par hasard, contingence ou accident ; une explication qui, bien entendu, prône l'arbitraire du langage. Cependant, les philosophes et les scientifiques ont montré que les faits de langage sont incompatibles avec le concept de hasard. Pour vérifier cette affirmation, il importe de rechercher si la définition du hasard peut correspondre ou non à la réalité du phénomène linguistique.

En fait, la première chose que l'on peut observer à cet égard est que, si l'on suit la définition donnée du terme hasard par les philosophes et les dictionnaires de langues, on verra qu'attribuer la formation des signes et des langues au hasard ôte au phénomène linguistique tout caractère scientifique, et ne permet de le classer dans le champ des sciences. Ceci pour plusieurs raisons, notamment :

- Le concept de hasard s'inscrit dans le cadre d'enjeux métaphysiques dont les causes sont incompréhensibles. Ce qui s'oppose au concept de science empirique.
- Le hasard n'est pas une cause, ou une explication d'un phénomène. C'est une "fausse cause " attribuée aux événements et aux phénomènes incompréhensibles ou non encore décelés

scientifiquement. Ainsi, peut-on lire dans le *Dictionnaire raisonné des sciences* (1782): « Quand nous disons qu'une chose arrive par hazard, nous n'entendons autre chose, sinon que la cause nous en est inconnue, & non pas comme quelques personnes l'imaginent mal-à-propos, que le hazard lui-même puisse être la cause de quelque chose. »[1]

- L'explication d'un phénomène par le hasard n'est qu'un moyen pour combler le manque de connaissance de ses véritables causes. « C'est notre ignorance & notre précipitation, soulignent les encyclopédistes, qui nous font attribuer de la sorte au hazard des effets qui ont, aussi bien que les autres, des causes nécessaires & déterminées. (…) On le prend pour une espèce d'être chimérique, qu'on conçoit comme agissant arbitrairement, & produisant tous les effets dont les causes réelles ne se montrent point à nous » [2]
- Le hasard est à l'opposé de la régularité, car il décrit des choses qui n'arrivent pas toujours ou souvent, et donc des choses irrégulières. Ce qui ne permet pas au phénomène de faire l'objet de tests et d'expérimentations scientifiques. Selon Encyclopédie, le « *Hazard*, marque aussi la manière de décider des choses dont la conduite ou la direction ne peuvent se réduire à des règles ou mesures déterminées, ou dans lesquelles on ne peut point trouver de raison de préférence, comme dans les cartes, les dés, les loteries, » [3]
- Parler du langage en termes de hasard n'en fait pas un objet d'étude scientifique. Ceci est justifié par deux raisons, comme l'explique Aristote. Premièrement, parce que « aucune science, ni pratique, ni créatrice, ni théorétique, ne tient compte de l'accident »[4] ; deuxièmement, parce que « toute science a pour objet ce qui arrive toujours ou d'ordinaire. Comment sans cela ou apprendre soi-même, ou enseigner aux autres? Il faut, pour qu'il y ait science, la condition du toujours ou du souvent. »[5]
- Inversement, placer l'étude du langage dans un cadre scientifique nécessite de rejeter toute hypothèse fondée sur le hasard et la contingence. Non seulement parce que la science ne traite que de faits qui se produisent régulièrement, ou par nécessité, mais aussi, comme le souligne Baruch Spinoza (1632-1677), parce qu'en expliquant les choses comme un produit du hasard et de la contingence, nous ne faisons que suivre notre pure imagination, loin de ce que sont réellement les choses et de la vraie raison pour laquelle elles se produisent. « Il est de la nature de la raison, dit le philosophe néerlandais, de percevoir les choses selon leur

---

[1] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société des gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot …. Volume XVII, partie I; Lausanne et Berne : chez les Sociétés typographiques, 1782. P. 126

[2] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences … Volume XVII, partie I. 1782. P. 126

[3] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences … Volume XVII, partie I. 1782. P. 126

[4] Aristote. La Métaphysique d'Aristote. 1840. P. 214

[5] Aristote. 1840. P. 217

vraie nature, c'est-à-dire telles qu'elles sont par conséquent nécessaires, et non point comme contingentes. Il suit de là que c'est la seule imagination qui nous fait percevoir les choses comme contingentes, au regard du passé comme au regard de l'avenir. » [1]

- Les données empiriques issues de l'étude des différentes langues ont montré, comme nous l'avons déjà vu, que le choix du lexique dans ces langues n'est pas le fruit du hasard, et qu'un terme utilisé dans une langue ne correspond pas tout à fait à un autre terme dans une autre langue pour désigner la même chose. Cela conduit les philosophes et les savants à plaider pour l'existence d'un lien interne entre la langue d'un peuple et sa structure culturelle, sociale et intellectuelle.
- Comme les signes du langage désignent parfaitement les idées qu'ils expriment, on entend souvent les caractériser de *signes artificiels* (Condillac, A. Comte) ou attribuer à celui qui les a créés les qualités de sagesse, d'art et de puissance. Or, cette description des signes du langage ne correspond pas avec la modalité du hasard, telle qu'elle est définie par Aristote. Car, selon l'auteur de la *Métaphysique*, si certains êtres sont le produit de quelque puissance, les accidents, en revanche, ne peuvent pas l'être. Si bien que « ce qui est ou devient accidentellement ne peut avoir qu'une cause accidentelle. »[2]
- Comme nous l'avons montré, définir les objets comme produits du hasard et de l'accident signifie qu'ils ne se répètent pas régulièrement, ou qu'ils se produisent rarement. Peut-on alors attribuer cette caractéristique au phénomène du langage ?

Il est clair qu'apporter une réponse affirmative ne découle pas d'une connaissance suffisante de la réalité du langage. Tout d'abord, même si l'on imagine que la première langue ait existé par hasard, il est incontestable que l'émergence des langues est un fait historique. Deux points importants doivent être soulignés à cet égard : le premier est que l'émergence des langues ne s'est pas produite à un moment donné de l'histoire. Car les changements qui adviennent dans les langues, leur indépendance ou leur disparition sont des choses qui se sont produites dans un processus lent et progressif sur le long terme. Le deuxième point est que ces faits dans les langues ne peuvent pas s'arrêter, ils continuent tant qu'il y a des humains qui les parlent, et tant que leurs pensées et les choses qui les entourent changent constamment. C'est pourquoi les langues, étant l'expression de la pensée, doivent suivre nécessairement le rythme de ces changements dans la vie.

La piste du hasard ne peut donc être envisagée que dans le cas de la première langue. Or, même à ce stade, cette possibilité ne peut pas être déduite logiquement. Car, selon les

[1] Baruch Spinoza. Œuvres de Spinoza, tome III, traduit par Emile Saisset. Paris: Charpentier 1861. P. 91-92
[2] Aristote. La Métaphysique d'Aristote. 1840. P. 216

philosophes et les linguistes, la langue primitive ne peut être imaginée que comme une langue imitative et gestuelle ; c'est-à-dire naturelle. Autrement dit, non arbitraire, et donc, elle ne peut être le produit du hasard.

On peut représenter cette déduction en formules logiques. Ainsi, soit :

A : il existe une langue première

X : une langue est arbitraire

Y : une langue est faite par hasard

Z : une langue est naturelle

Si l'on admet :

L'existence d'une langue première A

Le fait que cette langue première est naturelle : $A \rightarrow Z$

Le fait qu'une langue arbitraire signifie une langue non naturelle : $X \rightarrow \neg Z$

Le fait qu'une langue faite par hasard implique une langue arbitraire : $Y \rightarrow X$

On voit bien qu'en partant de ces prémisses, et en supposant que cette langue première s'est trouvée par hasard, autrement-dit $A \rightarrow Y$, on ne peut construire une preuve correcte, car la dérivation mènera à une contradiction, qui entraine donc l'invalidité de la formule $A \rightarrow Y$ :

Convenons tout d'abord que

$A \rightarrow Z \quad \equiv \quad \neg (A \wedge \neg Z)$ Formules d'équivalence

$$\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{\cancel{A \rightarrow Y}\ 1 \qquad A}{Y}\ \rightarrow \text{élim} \qquad Y \rightarrow X}{X}\ \rightarrow \text{élim} \qquad X \rightarrow \neg Z}{\neg Z}\ \rightarrow \text{élim} \qquad A}{(A \wedge \neg Z)}\ \wedge \text{intro} \qquad \neg (A \wedge \neg Z)}{\bot}\ \neg \text{élim}}{1\ \dfrac{}{\mathbf{(A \rightarrow Y) \rightarrow \bot}}\ \rightarrow \text{intro}}$$

**OU** **ou**

$\neg$ **(A→Y)** $\neg$intro

- A supposer même que le signe linguistique fut créé au départ par pur hasard, c'est-à-dire sans aucun lien avec la chose signifiée, mais alors il ne pourra remplir sa fonction de signe, puisqu'il ne serait entendu que par celui qui l'a créé, comme le souligne Condillac dans ce passage : « Si ces noms avaient été pris arbitrairement et comme au hasard ils n'auraient été entendus que de celui qui les aurait choisis. »[1].
- Selon la modalité aristotélicienne du hasard, la survenance d'un fait par hasard est opposée à celle par nature. Car, dans ce dernier cas, un fait se produit nécessairement suivant les lois régulières de la nature. Tandis que dans le premier cas, un fait se produit par d'autres causes dont le hasard qui, bien entendu, ne remplit pas à la condition de survenance régulière. Ce faisant, les faits appartenant à cette catégorie adviennent de manière tout accidentelle.[2]

  A ces deux formes de fait, qu'ils se produisent de manière régulière ou irrégulière, Aristote ajoute un autre facteur qui conduit à la survenance d'un fait, à savoir "la détermination téléologique" : « parmi les faits, dit-il, les uns se produisent en vue de quelque chose, les autres non; et parmi les premiers, les uns par choix, les autres non par choix, les uns et les autres étant des faits qui se produisent en vue de quelque chose; on voit, par suite, que parmi les faits qui font exception à la nécessité et à la fréquence, il y en a auxquels on peut appliquer la détermination téléologique. Les faits qui sont en vue de quelque chose sont tous ceux qui pourraient être accomplis par la pensée ou la nature. »[3]

  Si l'on peut suivre cette définition dans le cas du langage, tout en admettant que la première langue s'est produite par hasard, nous nous trouverons dans une impasse logique qui s'énonce sous la forme suivante : si l'on considère le langage, ou la première langue, comme un fait de hasard, on doit admettre qu'il n'est pas établi en vue de quelque chose ; or, le langage ne fut créé qu'à des fins claires visant la communication[4]. Inversement, si l'on établit la finalité du langage, on doit admettre qu'il est le produit soit de la pensée soit de la nature. Dans les deux cas, le hasard devrait être exclu ; d'une part, parce qu'il ne relève

---

[1] Étienne Bonnot de Condillac. Œuvres philosophiques de Condillac 1947. P. 444 (Cours d'études. I. VII). Voir aussi p. 431

[2] Aristote. Physique I-IV. Paris : Les belles lettres 2000. II. 192 b

[3] Aristote. Physique I-IV. 2000. II. 196 b

[4] Selon le savant Antoine Court de Gébelin, cette finalité ne peut s'affirmer qu'à la condition de l'existence d'un rapport entre le nom et l'objet qu'il désigne. C'est seulement dans ce cas que le langage peut remplir sa fonction. « C'est ce juste rapport entre les noms et les objets qu'ils désignent qui fait la force et l'énergie des mots, dit-il; qui les maintint au moment où ils s'établirent, qui obligea tous les hommes à les adopter, et les empêcha de les abandonner pour leur en substituer d'autres à volonté. Il en est ici comme d'un portrait, qui ne peut être arbitraire, mais qui doit être conforme à son modèle; puisque si on le faisait de fantaisie, on n'en reconnaîtrait pas l'objet, on n'aurait pas fait un portrait, le but serait manqué. » Voir Court de Gébelin. Histoire naturelle… 1776. Partie I, chapitre I, p. 7-8

pas de la pensée, d'autre part, par ce qu'il se présente par définition comme l'opposé de la nature.

- Dans la *Métaphysique* d'Aristote, le hasard est aussi défini par le fait que les êtres ne subsistent pas toujours ou nécessairement dans le même état. Certes, cette condition peut être relativement appliquée dans le cas du langage. Car le signe linguistique, malgré sa stabilité relative sur le plan synchronique, finit avec le temps par subir des changements qui peuvent affecter sa forme ou son contenu, ou les deux à la fois. Mais encore une fois, ces changements n'interviennent pas sans raisons. Celles-ci s'avèrent étroitement liées au développement de la vie sociale, aux conditions et aux changements qui se produisent constamment dans la structure de la société, et sur tous les plans : culturel, intellectuel, politique, économique, etc.

Pour toutes ces raisons, il est donc improbable de représenter le signe linguistique comme étant né de manière purement accidentelle, ne connaissant ni règle ni loi, ni au moment de sa création, ni au moment de son développement ultérieur. Force est de constater que les différentes définitions données du *hasard* ne peuvent pas correspondre aux faits du langage. De plus, l'analyse logique a prouvé l'invalidité de cette idée, comme nous l'avons vu.

Au demeurant, il est clair que parler du langage et du signe linguistique en termes de hasard – qui sous-tend l'arbitraire – est une question qui n'a pas été suffisamment méditée. Une telle conception du langage, en revanche, peut être considérée comme une simple réflexion sur la façon dont le langage humain fut né. Elle peut aussi s'avérer être un moyen de combler le vide créé par le manque de connaissances explorées à cet égard, au vu de l'ambiguïté entourant le thème de l'origine de la langue, et de l'absence de réponse claire et logique sur le sujet. « Ce qui serait invraisemblable, écrit Philippe Monneret, ce serait que le signe fût arbitraire. Ce serait donner le Hasard comme explication de tout ce dont on ne saurait rendre compte. »[1]

### *III.I.I.IV. Impossibilité du langage d'être humain et arbitraire*

Cet argument sous-tend la création du langage humain par des moyens non humains. La question qui vient à l'esprit concerne certainement le rapport entre la motivation linguistique et l'idée d'un langage créé par des puissances non humaines. Cela signifie-t-il que la motivation du signe ne peut pas provenir de la pensée humaine, ou que le choix de l'homme pour les signes de sa parole ne peut être qu'arbitraire ? Et sur quelle base cette idée a-t-elle été construite?

[1] Philippe Monneret. Le Sens du Signifiant. 2003. P. 19

Une observation générale des arguments avancés par les philosophes sur ce sujet montre que la base de cette idée est liée à diverses visions et formes de raisonnement, parmi lesquelles:

- Le fait que les signes expriment parfaitement les choses qu'ils signifient fait penser à la motivation du lien entre les deux éléments. De ce point de vue, si un être humain ne peut pas être créateur de signes du langage, c'est parce que l'acte de nommer les choses requiert une connaissance complète des choses nommées. Ce qui ne pouvait correspondre à la nature humaine, non seulement en raison de ses capacités cognitives limitées, mais aussi parce que l'homme ne pouvait connaître les choses que par leur nom.

  On peut trouver cette vue dans les textes du philosophe Śabara en l'Inde Ancienne, qui écrit : « Quand il s'agit d'un objet non perçu, par exemple une divinité, etc., il est inutile et impossible d'en fabriquer le nom : les noms propres en effet sont faits pour connaître les (choses) dans leurs particularités -viseṣa-, et en référence à ces particularités. Quand ces particularités ne sont pas (déjà) connues, les deux sont impossibles. C'est donc que la relation entre un mot et son objet n'est pas le fait d'un homme »[1].

  Or, la connaissance parfaite des choses n'est pas une condition nécessaire pour leur donner des noms, car, si elle l'était, le même terme serait utilisé partout dans le monde pour désigner le même objet. Or, ce n'est pas le cas, étant donné les différentes langues. Il s'ensuit que l'exigence d'une connaissance parfaite n'est pas la seule et unique raison de donner des noms aux choses. Par conséquent, la capacité du cerveau humain à créer des signes de communication n'est pas une hypothèse improbable. « Les appellations, écrit Ernest Renan, n'ont point uniquement leur cause dans l'objet appelé (sans quoi elles seraient les mêmes dans toutes les langues), mais dans l'objet appelé vu à travers les dispositions personnelles du sujet appelant. »[2]

- Pour pouvoir établir le lien entre le signe choisi et l'idée qu'il exprime, l'homme doit faire usage de sa pensée. Or, il ne peut faire usage de sa pensée sans posséder déjà de la parole. Et s'il en possède déjà une, il ne peut être son créateur. Par surcroit, en supposant théoriquement que cette parole a été créée par un autre homme, la même question sera posée sur l'origine de la parole qu'a utilisée cet homme-là pour créer une autre, et l'on se trouve donc dans une régression à l'infini. C'est ainsi que Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) exprime sa conviction « de l'impossibilité presque démontrée que les langues ayant pu naître, et s'établir par des moyens purement humains. »[3] Il explique cette affirmation par le

[1] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance… 1964. P. 166
[2] Ernest Renan. De l'origine du langage. Paris : Calmann Lévy. 1889. chap. VI, 7e édition, p. 147
[3] Jean-Jacques Rousseau. Œuvres complètes, III, 1964. P. 151

fait que « si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole (...) puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole parait avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole ».[1]

D'un point de vue similaire, le philosophe Louis Bonald (1754-1840) écrit : « l'homme n'a pas pu *inventer* les *signes, puisqu'il ne peut inventer sans penser, ni penser sans signes*. »[2] Partant de cet argument, l'homme ne peut faire le lien entre les signes du langage et les idées que ceux-ci désignent, du moins pour les premiers signes du langage. De ce fait, la motivation linguistique ne s'accorde pas avec l'idée de création humaine du langage.

- Le même raisonnement s'applique à la question de la "*fabrication de relation"*, qui a été abordée notamment par les philosophes du langage de l'Inde ancienne. Ainsi, dans l'Antiquité, le philosophe Śabara analysant la relation entre le mot et son objet signifié suppose que cette relation est établie en vertu d'un accord entre le créateur et l'usager. Il montre que la fabrication de la relation ne peut être l'œuvre de l'homme pour les raisons suivantes : i) l'absence de souvenir et de perception de l'homme "créateur de relation" ; ii) l'usage continuel des mots qui remet en cause l'idée d'un auteur de relation[3] ; iii) l'impossibilité logique de l'idée de créer une relation : « Celui qui fabriquerait une relation devrait nécessairement se servir d'un mot pour la fabriquer. Et celle dont il se servirait, qui aurait créé sa relation (avec son objet) ? Si l'on répond que quelqu'un d'autre l'a créée, alors on répétera à l'infini: "qui a créé celle-ci ?" »[4] iv) la non nécessité de fabriquer une telle relation : «celui qui fabrique une relation doit nécessairement admettre des mots dont la relation n'a pas été fabriquée et qui sont déjà là grâce à l'usage des adultes. Et s'il y a (des mots) qui sont déjà là de par l'usage, alors il n'est plus nécessaire d'avoir un créateur de relations. Il n'y a donc pas lieu de recourir à un raisonnement par présomption. » [5]
- Enfin, l'idée de l'arbitraire du langage renvoie souvent à l'arbitraire de l'homme, à son libre choix des signes pour exprimer ses idées. Par conséquent, la perspective qui part de l'impossibilité de la création humaine de signes de langage signifie au fond l'impossibilité de l'arbitraire.[6]

---

[1] Jean-Jacques Rousseau. Œuvres complètes. 1964. P. 151

[2] Louis Bonald. Œuvres complètes de Louis Bonald. Volume 1. Paris : J.P. Migne. 1859. P. 973

[3] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance … 1964. P. 160

[4] Madeleine Biardeau. 1964. P. 161

[5] Madeleine Biardeau. 1964. P. 161

[6] Ainsi, Joseph de Maistre (1703-1759) combattant l'arbitraire du langage écrit : « Nulle langue n'a pu être inventée, ni par un homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre ». Joseph de

Ce sont les raisons pour lesquelles la question de la motivation se présente, en quelque sorte, comme opposée à l'idée de création humaine de signes du langage. Dès lors, face l'improbabilité de l'idée du langage comme produit humain, se présente un substitut de solution qui assigne cette tâche à une force surnaturelle, telle que la révélation divine

Certes, cette idée intervient comme une proposition qui va dans le sens de " non humain". Mais elle ne peut être validée que dans la mesure où l'on établit au départ une proposition de disjonction exclusive du type (A W B) : à savoir que l'origine du langage est exclusivement l'une de ces deux réponses, *humaine* ou *divine* ; en sorte que si l'une se révèle fausse, l'autre est forcément vraie. Or, ce n'est pas le cas, puisque les philosophes ont proposée d'autres perspectives possibles pour expliquer l'origine du langage. Par exemple, cette idée qui fait du langage le produit d'une intervention à la fois humaine et divine, comme le soutient le philosophe Court de Gébelin[1], ou l'idée, proposée par Wilhelm Von Humboldt, qui assigne la création du langage à une " émanation involontaire".[2]

Sur le plan épistémologique, assigner la création du langage à une force mystique est une proposition dépourvue de toute valeur scientifique. Elle est en ce sens indiscutable, puisque ni la logique, ni la science empirique ne peut la vérifier, la réfuter ou la prouver.

### *III.I.I.V. Paradoxe du passage du naturel à l'arbitraire*

Etablir que la formation première du langage est construite sur une base naturelle se révèle un point sur lequel ont convenu les philosophes et linguistes. Telle est l'idée d'une langue primitive qui prend sa source des sons et des bruits de la nature. Or, s'il existe une unanimité sur l'origine naturelle du langage, il n'en demeure pas moins que le statut du langage dans sa formation ultérieure suscite des perceptions différentes chez les philosophes et les linguistes.

Ainsi, pour les partisans de la thèse de l'arbitraire, même si la création des premiers vocables fut établie en vertu des ressemblances et des imitations de la nature, et que, de ce fait, ils désignaient parfaitement les objets signifiés, néanmoins, les mots, par la suite, commencent

---

Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, suivi d'un traité sur les sacrifices, Volume 1. Anvers : Janssens et Van Merlen, 1821. P. 86

[1] « Sans doute, la Parole vint de Dieu même […] Dieu seul put donner à l'homme les organes qui lui étaient nécessaires pour parler; il put seul lui faire un besoin de mettre en œuvre ces organes, et établir entre la parole et les objets qu'elle devait peindre, cet accord admirable qui anime le discours […] Il ne restait à l'homme qu'à mette en œuvre ces organes et à les développer de la manière la plus convenable à leur définition. » Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle … 1776. P. 15-17

[2] « Il faut voir en elle (la langue) […] non un produit de l'action volontaire, mais une émanation involontaire de l'esprit, non un ouvrage que les nations ont façonné, mais un don gracieux que leur a octroyé leur destin le plus intime. Elles s'en servent sans savoir par quelles opérations elles l'ont constituée. » Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi… 1974. P. 147

progressivement à se détacher de ces liens naturels jusqu'à devenir arbitraires, c'est à dire jusqu'à perdre les traces qui les liaient naturellement aux choses exprimées.

Les partisans de la thèse de la motivation, en revanche, soutiennent l'idée selon laquelle l'existence du lien naturel entre les mots et les choses dans la première étape ne pourrait pas être autrement dans la seconde étape[1], et que ce lien naturel, selon eux, continue donc d'exister, mais de différentes manières et sous différentes formes.

Du point de vue de la logique, il semble que cette dernière thèse s'accorde davantage avec la raison, comme le soulignent aussi les auteurs du *Dictionnaire Philosophique* (1852)[2]. Elle s'affirme notamment pour des raisons qui la rendent logiquement valide. Parmi lesquelles :

- Cette thèse s'appuie sur une règle bien connue en logique : elle consiste à dire que *du vrai, il ne découle pas du faux*. Cela veut dire en définitive que si les premiers signes étaient naturels, ils ne peuvent pas devenir arbitraires par la suite, car une prémisse vraie dans une preuve ne peut se terminer par être fausse.
- Si l'on admet cependant que les signes du langage seraient arbitraires, il faut admettre en même temps qu'ils l'étaient également ainsi au départ. Or, cette condition fait défaut, puisque c'est justement le contraire qui est adopté comme prémisse, à savoir le statut naturel des premiers signes du langage.
- Dans la mesure où la faculté intellectuelle des hommes évolue progressivement, il est déraisonnable de penser que l'homme sauvage a su créer des signes naturels, établir un lien entre ceux-ci et les objets signifiés afin de s'en souvenir et de se faire entendre, et que ses descendants n'ont pas eu cette faculté ni cette intention ; lesquelles demeurant naturellement nécessaires pour rendre possible la communication. Admettre le contraire, c'est-à-dire que les hommes ont créé des signes arbitraires qu'ils ont choisis librement, est tout au plus invraisemblable. Car, si l'on examine de près cette proposition, on se rend compte qu'elle se décèle alogique : Ainsi,

  Soit x = le(s) premier(s) homme(s) ayant pu créer des signes naturels.

  Soit y = l'ensemble de ses (leurs) descendants.

  $x, y \in a$, où (a) est l'ensemble des hommes.

---

[1] Ainsi, Charles de Brosses écrit : « puisque le système fondamental du langage humain et de la première fabrique des mots n'est nullement arbitraire, mais d'une nécessité déterminée par la nature même, il n'est pas possible que le système accessoire de dérivation ne participe plus ou moins à la nature du premier dont il est sorti en second ordre ». Charles de Brosses, Traité de la formation méchanique … 1765. P. xvii-xviii

[2] Car la raison « ne saurait admettre l'arbitraire et le hasard dans la formation des premiers signes de la pensée ». Dictionnaire des sciences philosophiques.1851. P. 651

Si l'on établit que la propriété P "avoir une capacité intellectuelle" pour le(s) individu(s) x implique la propriété Q "capacité de créer des signes analogiques" ;
et si l'on établit en même temps que la propriété P chez x est égale ou inférieure à la propriété P chez y,

Soit : $\forall x, y \in a \quad (Px \rightarrow Qx) \ \wedge \ (Px \leq Py)$

On va conclure que tout individu (y) a la même capacité, sinon supérieure à celle de(s)x pour satisfaire la propriété Q (capacité de créer des signes analogiques). Ainsi :

- Si $\forall x, y \in a \ (Px \leq Py)$ c'est que, soit $Px = Py$, soit $Px < Py$ : par définition de la relation d'ordre large $\leq$.
- $(Px \rightarrow Qx) = (Py \rightarrow Qy)$ par définition d'une relation d'équivalence entre deux individus (x, y) appartenance au même ensemble (a)
- $\forall y \ (Py \rightarrow Qy)$ Par définition du quantificateur universel $\forall$

- "Une création humaine de nature arbitraire" est en elle-même une proposition insoutenable, étant donné qu'elle entre en conflit avec la nature créatrice de l'homme qui :

  i) « ne fait rien sans une cause pressante, écrit J. G. Herder, et ne veut rien faire en vain ; chez celui-là, l'invention d'un langage tiré du vide et fade arbitraire serait contraire à toute l'analogie de sa nature : et c'est généralement contraire à toute l'analogie des forces humaines dans leur ensemble qu'un langage soit conçu de manière purement arbitraire.»[1]

  ii) ne peut créer un objet qui dépend d'une relation en l'absence de cette relation même.

  iii) grâce à ses cinq sens, se trouve en relation interactionnelle permanente avec les objets de de l'univers dont il fait partie. Par conséquent, qu'il le veuille ou non, il ne peut créer un objet dépourvu de tout lien avec ce qui l'entoure : « Nous sommes un sensorium commune pensant, affecté toutefois de divers côtés »[2]. écrit Herder dans son *Traité de l'origine du langage* (1772).

[1] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 80
[2] Johann Gottfried Herder. 1992. P. 81

### *III.I.I.VI. Motivation dans tout acte de dénomination*

Il ne manque à personne que la question de l'existence des signes différents dans les langues différentes pour désigner le même objet, et celle de pouvoir donner librement des noms propres, sont les principaux arguments utilisés pour justifier la thèse de l'arbitraire. Cependant, ces mêmes faits peuvent aussi bien jouer parfaitement en faveur de la motivation linguistique. Pour le comprendre, on va commencer par examiner la question du baptême, une pratique bien connue et suivie dans toutes les sociétés. Il consiste à donner des noms à certains êtres (humains, animaux, projets etc.) afin de leur apporter une identité à travers laquelle ils peuvent être distingués des autres, et désignés avec précision dans la parole.

Certes, donner des noms est un acte qui découle d'une volonté et d'une liberté de choisir les sons qui expriment les choses nommées. Mais cette liberté est-elle un autre nom de l'arbitraire, et, de ce fait, s'oppose-t-elle à la motivation ?

Rappelons-nous que la motivation consiste dans *l'existence de lien* entre le nom et le nommé. Son opposé, n'est donc envisagé que si l'acte de dénomination consiste au *manque de lien* entre ces deux éléments. Par conséquent, le problème ne réside pas particulièrement dans la notion de *liberté* de choix, ou de *volonté* – même si ces deux termes sont utilisés faussement comme synonymes de l'arbitraire – la vraie question est de savoir si cette liberté de choix signifie nécessairement abstention d'établir toute forme de lien entre le nom et le nommé.

C'est là qu'un point peut jouer en faveur de la thèse de la motivation. Car si l'on étudie les textes des philosophes depuis Platon à ce sujet, on s'apercevra que, d'un point de vue philosophique ou empirique, l'acte de nommer se présente toujours dans les différentes sociétés comme étant motivé. Cette motivation vient du fait que derrière chaque dénomination, réside quelque raison, liée d'une manière ou d'une autre à la chose nommée.

Ainsi, dans le *Cratyle*, Platon met en scène la question de donner des noms, afin de discuter de son statut. L'un des personnages du dialogue, *Hermogène*, propose une opinion qui prône l'arbitraire (au sens de libre choix) de l'acte de dénomination. Il utilise à l'appui de sa position l'argument selon lequel les noms peuvent être changés sans que ce changement affecte en aucune façon l'individu mentionné : « Le nom qu'on assigne à un objet est le nom juste ; le change-t-on ensuite en un autre, en abandonnant celui-là, le second n'est pas moins juste que le premier ; c'est ainsi que nous changeons le nom de nos serviteurs, sans que le nom substitué soit moins exact que le précédent. »[1]

[1] Platon. Cratyle.1950. 384 d-e. P. 51

Certes, la possibilité de changer les noms des individus est bien évidemment incontestable. Mais la vraie question est de savoir si cela signifie le manque de tout lien entre le nom et le nommé. Car on peut bien choisir plus d'un nom pour un individu, mais en aucun cas il n'est choisi sans être lié à quelque raison. Il suffira d'un exemple pour le prouver : les lois françaises ou anglaises autorisent aux parents de choisir plusieurs prénoms pour leurs enfants. Ainsi, à sa naissance, la princesse Charlotte de Cambridge avait trois noms : Charlotte, Elizabeth, Diana. Cependant, aucun de ces prénoms n'a été choisi par hasard ou arbitrairement : Charlotte est une féminisation de Charles, le prénom de son grand-père ; Elizabeth, le prénom de son arrière-grand-mère ; Diana, le prénom de sa grand-mère. Tout le monde peut vérifier ce fait. Par conséquent, nous disons que l'argument qui énonce la possibilité de changer de nom ne contredit pas l'existence de la relation entre le nom et le nommé.

Cependant, cet argument utilisé par *Hermogène* dans *Cratyle* laisse entendre que la liberté de choix des noms, la liberté de les changer, remet en cause l'existence du lien entre le nom et le nommé. La preuve en est que *Socrate* répond à son argumentation par une thèse selon laquelle les choses ont une existence indépendante des différentes tendances humaines : « les choses ont par elles-mêmes un certain être permanent, qui n'est ni relatif à nous ni dépendant de nous. Elles ne se laissent pas entraîner çà et là au gré de notre imagination ; mais elles existent par elles-mêmes, selon leur être propre et conformément à leur nature. »[1] Il s'ensuit que les actes doivent se faire en conformité avec leur nature, et non pas comme nous le souhaitons, souligne Socrate [2]. Si bien que l'acte de dénominations ne fait pas exception à la règle, « il faut donc nommer les choses suivant la manière et le moyen qu'elles ont naturellement de nommer et d'être nommées et non comme il nous plaît : il y aurait donc une manière naturelle de nommer, conclut-il. »[3] D'où Platon soutient que nommer les choses ne relève pas d'un acte arbitraire.

En Orient comme en Occident, philosophes et savants ne diffèrent pas pour établir le non-arbitraire des noms propres. Dans son livre, *Āl-Ištiqaq* (la dérivation), le philosophe et lexicographe arabe Ibn Duraid (837-934) fait remarquer, par de nombreux exemples, qu'une revue des noms propres chez les Arabes montre qu'ils ne sont jamais donnés sans motivation. Ainsi, les noms des tribus sont donnés en fonction des habitudes, des conduites et des coutumes pour lesquels elles étaient bien connues. Les enfants sont nommés en fonction des qualités que

[1] Platon. Cratyle.1950. 386 e. P. 54
[2] Platon. Cratyle.1950. 387 a. P. 54
[3] Platon. Cratyle. 1950. 387 d. P. 56

les parents souhaitent pour leurs fils. Tels que *Ġālib* (*vainqueur*), *Muqātil* (*combattant*), *Šaḥar* (*pierre*), *Āsad* (*lion*), etc.[1]

En réalité, « il n'y a pas eu dans cet acte un choix absolument arbitraire, écrit le linguiste danois Viggo Brøndal (1887-1942). Les parents ont été guidés par des traditions sociales et religieuses, les savants par un droit de priorité ; chacun révèle par son choix le caractère de ses préoccupations et les limites de son horizon. »[2]

Qui plus est, les études anthropologiques menées sur ce sujet montrent que chez chaque peuple, il existe des pratiques pour donner des noms, et que toute société dispose d'un système anthropologico-linguistique en fonction duquel le nom est adopté. Selon Claude Lévi Strauss (1908-2009), le choix du nom propre peut renfermer des désirs internes liés à la personne qui le donne, et seraient les causes principales de ses motivations. Ainsi, Dans sa *Pensée sauvage* (1962), il écrit : « Le choix, semble-t-il, n'est qu'entre identifier l'autre en l'assignant à une classe, ou, sous couvert de lui donner un nom, de s'identifier soi-même à travers lui. On ne nomme donc jamais : on classe l'autre, si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même si, se croyant dispensé de suivre une règle, on nomme l'autre "librement": c'est-à-dire en fonction des caractères qu'on a. Et le plus souvent, on fait les deux choses à la fois. »[3]

En fait, chacun peut méditer le fondement de cette idée et vérifier si les noms propres que nous portons sont donnés sans raison ou sans lien de près ou de loin avec celui qui donne le nom. On peut enquêter sur cette question de différentes manières ; soit en cherchant le sens linguistique du nom s'il y en a, soit en s'interrogeant sur les raisons du choix du nom. Si toutefois un nom propre peut parfois sembler dénué de sens, rien ne prouve qu'il le soit réellement ainsi. Car mener des recherches sur le sujet peut révéler beaucoup de ce qui nous a été caché sur ces noms. Les mêmes qui nous semblaient auparavant n'être que des choix arbitraires

S'il en est ainsi, si le choix du nom propre n'est pas arbitraire, pourrait-on en dire autant d'un nom commun ? Et dans quelle mesure peut être envisagé le non-arbitraire des signes dits «arbitraires », c'est-à-dire en dehors des formes onomatopéiques ?

La première partie de la question comprend une comparaison complète entre un nom propre et un nom commun. Nous n'entrerons pas dans ce problème que nous avons traité dans nos études précédentes. Mais on peut dire que les deux noms peuvent à un moment donné

---

[1] Ibn Duraid. Āl-Ištiqāq (la dérivation). Texte arabe, révisé et annoté par 'Abdussalām Muḥamad Hārūn. Le Caire : Maktabat ālḫānǧī 1958. P. 4-5, 17, 536

[2] Viggo Brøndal. Les Parties du discours, étude sur les catégories linguistiques; traduction française par Pierre Naret. Copenhague: Einar Munksgaard. 1948. P. 59-60

[3] Claude Lévi-Strauss. La pensée sauvage. Paris: Plon. 1962. p. 240.

changer de statut. Notons à cet égard qu'on ne peut pas dire lequel a l'antériorité sur l'autre. Car même si le passage d'un nom propre à un nom commun est un peu rare, rien ne prouve que ce nom propre ne fût pas à l'origine un nom commun. Ceci pour dire que le nom propre n'est, au fond, pas très distinct du nom commun. D'autre part, à supposer que les noms communs soient un produit de la création humaine, ils sont donc également motivés, puisque la source de leur création est la même que celle des noms propres.

On peut le vérifier en formules logiques. Ainsi, soit :

H = les signes sont le produit de la création humaine
D = les signes sont le produit de la création divine
N1 = la création de noms propres
N2 = la création de noms communs
X = les signes sont arbitraires

Si $(H \longrightarrow N1) \wedge (N1 \longrightarrow \neg x)$ alors $H \longrightarrow \neg x$ (par déf. de la relation de transitivité)
Si $(N2 \longrightarrow H) \wedge (H \longrightarrow \neg x)$ alors $N2 \longrightarrow \neg x$ (par déf. de la relation de transitivité)

Si l'on suppose maintenant que les noms communs sont le produit d'une quelque divinité ou d'une force naturelle, ils sont à plus forte raison motivés : divinité car supérieure à l'homme ; force naturelle car toute œuvre sous ce titre soumet aux lois de la nature où rien n'est arbitraire.

Ainsi, si $((N2 \longrightarrow D) \longrightarrow (H < D)) \wedge (H < D) \longrightarrow \neg x$ alors $(N2 \longrightarrow D) \longrightarrow \neg x$ (par déf. de la relation de transitivité)

Cependant, le non arbitraire des deux noms ne signifie pas leur équivalence totale dans les moindres détails, puisqu'il existe une différence entre les deux en matière des éléments définis par cette relation *non arbitraire*. En effet, consistant dans l'existence de lien entre le nom et la chose nommée, la motivation du nom propre, dans la majorité des cas, ne concerne pas la relation entre la forme phonique et la chose nommée, mais entre le sens que porte le nom propre – si celui-ci fait partie du lexique d'une langue – et les propriétés de l'être nommé. Ainsi "Black-white" est le nom donné au chat de mon amie, étant effectivement de couleur black et white ; la motivation manifeste de "Black-white" se vérifie par le fait que le sens de Black-white (noir / blanc), renvoie à la couleur noire et blanche du chat. En d'autres termes, le nom propre tire sa motivation du sens du nom commun et du lien qui lie ceci avec l'objet nommé. Tandis que dans le cas du nom commun, la motivation concerne la relation entre le son et le sens ; entre la phonation de /nwar /, par exemple, et le sens de "noir". Par conséquent, les deux formes de motivation sont complétement différentes : dans l'un c'est entre le sens et la référence, dans le l'autre, c'est entre le son et le sens.

Cette différence explique pourquoi la motivation du nom propre, contrairement au nom commun, apparaît clairement et sans ambiguïté : il suffit de connaître l'être nommé d'une part, et d'autre part la signification de la suite de sons choisie comme nom propre pour cet objet – quelle que soit la langue à partir de laquelle le nom est choisi. Alors que la motivation du nom commun s'avère plus complexe ; car il faut donc comprendre pourquoi une suite de sons désigne tel sens et non pas tel autre

En tout état de cause, si la logique peut donner raison au non arbitraire des noms communs, au moyen de règles de déduction axiomatique, reste à savoir – pour répondre à la deuxième partie de la question posée ci-dessus – sur quelle base reposait la motivation lors du choix des signes pour désigner pertinemment les choses. Et dans quelle mesure cette idée est-elle envisageable ?

Parmi les hypothèses et points de vue proposés à ce sujet, il nous semble logiquement plus pertinente la thèse qui établit le lien entre différents signes exprimant le même objet dans différentes langues et les multiples traits et caractéristiques que cet objet possède. Selon cette perspective, l'existence de cette différence de signes dans les langues pour exprimer un seul et même objet serait liée au fait que chaque terme exprime un aspect de l'objet désigné. En sorte et que l'aspect le plus attrayant de l'intérêt du peuple se reflète dans le choix du vocable qui l'exprime dans leur langue. Ainsi, « lorsqu'il s'agit de nommer l'objet le plus courant, par exemple un cheval, explique Humboldt (1767-1835), ils visent bien tous le même animal, mais chacun glisse sous le mot une autre représentation, tirée soit vers la sensibilité soit vers la rationalité, plus vivante que dans le cas d'une simple chose ou plus proche des signes inertes, etc.. D'où, au cours de la période d'instauration, le goût que les langues montrent pour accumuler les expressions à propos du même objet. Ce sont autant de propriétés qui ont participé à sa pensée et dont l'expression a pris la place. »[1]

Aussi, peut-on trouver le fondement de cette optique renfermé dans la théorie du signe de Gottlob Frege (1848-1925), une théorie proposée pour le nom propre puis généralisée pour recouvrir tous les signes linguistiques. Dans son article : *Sens et dénotation* (1891), Frege établit que « la désignation d'un objet singulier … est susceptible de plus d'un signe. »[2] Si bien que chaque signe exprime cet objet par un sens différent ; le sens, selon cette définition, est la manière dont l'objet est désigné, c'est-à-dire « *où est contenu le mode de donation de l'objet.* »[3]

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi… 1974. P. 323
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 103-104
[3] Gottlob Frege.1971. P. 103

Le linguiste contemporain Georges Kleiber adopte un point de vue analogue à celui défendu par Humboldt et Frege: à savoir le sens comme donation du référent. Pour l'auteur de *Problèmes de sémantique*, le référent peut « être appréhendé sous plusieurs angles à la fois (…) Le sens référentiel ou dénotatif (…) est ainsi un faisceau de traits intrinsèques ou inhérents du référent, ou encore traits objectifs, c'est-à-dire de traits qui sont supposés être possédés par le référent, donc des traits référentiels, en lien avec la réalité. »[1]

Au reste, quoi que demeurent indéfinis les processus par lesquels le lien est établi entre un certain trait de l'objet et le choix du signe qui peut l'exprimer parfaitement, quoi que demeure aussi imprécise et indéterminée la manière dont le sens est défini à travers une suite de sons[2], cela n'empêche pas de dire que le principe de cette vue semble être, du point de vue logique et épistémologique, largement raisonnable et soutenable, pour deux raisons principales :

- Sa pertinence vient essentiellement du fait qu'elle peut donner explication à certains faits et phénomènes du langage qui, n'ayant pas été clairement définis, sont restés vagues et indécis, tels que la diversité des langues, l'imperfection de la traduction, la thèse qui établit l'existence de relation entre la culture du peuple et le lexique de sa langue, l'absence de certains concepts dans une langue et leur présence dans une autre, l'absence du concept de synonymie parfaite, et bien d'autres phénomènes.
- Elle permet de suggérer des hypothèses susceptibles de faire l'objet d'études et d'investigations. Ainsi, l'étude du lexique d'une langue qui pourrait révéler quel sens est visé davantage pour exprimer les objets ; les études qui pourraient conduire à des conclusions d'ordre rétrodictif, ou d'ordre général. Par exemple, la possibilité d'énoncer l'existence d'un nombre infini de moyens par lesquels un objet peut être exprimé. Une conclusion qui serait justifiée pour les raisons suivantes : 1) le nombre indéfini de propriétés et de traits de l'objet

---

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique ...1999. P. 35

[2] En ce qui concerne le fait de nommer les choses en fonction de leurs propriétés, certains points peuvent être discutés : en supposant que le nom choisi imite d'une manière ou d'une autre le son de la chose nommée, cela ne résout pas bon nombre des questions qui lui sont associées. Car, a) Comment nommer les choses qui ne font pas de son ? b) comment nommer un certain trait d'un objet qui n'est pas nécessairement liée au sens de l'ouïe : par exemple des traits liés à la vue, au toucher et à l'odorat ; c) comment savoir quel son peut déterminer quel sens ; d) Comment peut-on connaître l'ordre des sons dans lequel se forme le sens requis. Comment toutes ces questions ont été traitées?

En réponse à ces questions, Anne Robert Turgot (1727-1781) stipule que tout cela vient progressivement : « On voit [les hommes] partir des premières images des objets qui frappent les sens, et s'élever par degrés jusqu'aux idées des êtres invisibles et aux abstractions les plus générales. On voit les échelons sur lesquels ils se sont appuyés, les métaphores et les analogies qui les ont aidés, surtout les combinaisons qu'ils ont faites de signes déjà inventés et l'artifice de ce calcul de mots par lequel ils ont formé, composé, analysé toutes sortes d'abstractions inaccessibles aux sens et à l'imagination » Anne Robert Jacques Turgot. Œuvres de Turgot et documents le concernant … 1913. P. 505-506

de référence – qui ne sont pas tous nécessairement vrais, puisque, en fin de compte, ils ne représentent rien d'autre que l'impression qu'ils laissent à esprits – 2) le nombre indéfini d'autres objets du monde avec lesquels l'objet en question pourrait interagir ; 3) le nombre indéfini de nos pensées, tendances, imaginations etc. à travers lesquelles l'objet en question est exprimé ; 4) le réseau complexe résultant de la convergence de ces trois points.

### *III.I.I.VII. tendance naturelle à l'analogie*

Définie, généralement, par l'existence de lien entre les mots et leur signification, la thèse de la motivation est basée sur le concept de l'analogie. Ce concept est en soi un facteur important qui joue en faveur de la thèse naturaliste. Il le serait en effet pour deux raisons épistémologiques fondamentales, que nous avons présentées précédemment, mais qui demeurent utiles de rappeler ici :

- La première raison est que les sciences et les connaissances sont essentiellement basées sur le principe de l'analogie et des similarités[1]. C'est-à-dire sur l'examen des relations entre les éléments constituant le phénomène étudié, telles que les relations de similitude de forme, de réaction, de fonction, de lois, de cause à effet, etc. autrement dit des relations d'ordre naturel, non arbitraire. En effet, selon l'épistémologue Moritz Schlick, c'est en vertu des similarités que le monde peut être décrit avec un petit nombre de concepts, et ce en dépit du nombre infini d'éléments variés dont il se compose[2]. L'existence des similarités se présente ainsi comme une véritable clé de l'accessibilité des connaissances.
- La seconde raison est que l'homme a une disposition naturelle de chercher les similarités entre les différents éléments. Citant le professeur de sciences cognitives Douglas Richard Hofstadter (1945-), Philippe Monneret indique que ce dernier adopte un point de vue axé sur les liens nécessaires existant entre les processus cognitifs et l'analogie : « la position de Hofstadter ne consiste pas seulement à affirmer que la cognition humaine peut procéder par analogie mais surtout qu'elle ne peut pas ne pas le faire : nous ne pouvons pas ne pas percevoir des similarités entre les choses qui nous entourent et, par conséquent, nous n'avons pas accès à la singularité de ces choses, qu'il s'agisse d'objets, de relations, d'actions ou de concepts. »[3]

---

[1] Les deux notions ne signifient pas exactement la même chose. « Le rapport entre similarité et analogie, précise Monneret, est un rapport entre propriété et processus : ce que je nomme analogie n'est autre que le processus (cognitif) exploitant les similarités entre des entités pour transférer certaines propriétés d'une entité à l'autre. » Philippe Monneret. Motivation et Analogie … 2011. P. 33

[2] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 529

[3] Philippe Monneret. Motivation et Analogie … 2011. P. 34

L'importance de ces faits épistémiques, la pertinence du concept *d'analogie* et du concept de *connaissance* pourrait largement soutenir la thèse de la motivation linguistique. Voici en quels termes Ph. Monneret illustre cette question : « Si notre système cognitif se caractérise par son aptitude à l'analogie et à la perception de similitudes de tous ordres, on ne voit pas pourquoi cette aptitude ne s'appliquerait pas aux analogies, binaires ou proportionnelles, entre formes et contenus linguistiques, c'est-à-dire aux faits de motivation.

L'hypothèse défendue ici est donc la suivante : les faits de motivation, en tant qu'ils impliquent des similarités et permettent des analogies, sont la conséquence d'une propriété cognitive fondamentale, l'analogie, sur laquelle repose également la formation des concepts et catégories. C'est cette analogie cognitive qui représente à mes yeux l'" exigence absolue ", l'" inévitable ", à partir duquel peut se constituer une théorie de la motivation qui ne soit pas qu'une " hypothèse de travail ". » [1]

Sachons enfin qu'en parlant des similarités entre forme et contenu linguistiques, il n'est nullement question de conformité parfaite entre les deux éléments. En effet, la notion de *similarité* inclut dans sa définition certaines conditions qu'a indiquées Monneret comme suit : i) « la similarité est une relation où se combinent différence et identité » ; ii) la similarité est une relation « qui suppose un point de vue (deux entités ne sont jamais similaires que selon un certain point de vue) » ; iii) « la similarité est une relation qui connaît des degrés (des entités peuvent être plus ou moins similaires). »[2]

## *III.I.I.VIII. Incohérence de l'arbitraire saussurien*

Nous avons déjà évoqué la place de Saussure et l'impact qu'il a eu sur les milieux linguistiques en esquissant les fondements d'une linguistique construite principalement sur l'arbitraire du signe linguistique. L'effet était si grand que le C.L.G. a été traduit dans de nombreuses langues, et l'enseignement universitaire de la linguistique dans certains pays s'est concentré sur la linguistique saussurienne. Cependant, nous avons vu comment les plumes n'ont pas tardé à émettre de nombreuses critiques contre le principe d'arbitraire saussurien et la manière dont il a été présenté dans les cours donnés par le maître à Genève au début du siècle dernier. Nous avons également vu comment certaines de ces critiques reprochaient à Saussure et à ses élèves qui ont publié le C.L.G. la confusion dans l'utilisation et la compréhension des termes adoptés pour définir l'arbitraire. Par exemple, l'incohérence entre l'explication du sujet et les exemples fournis qui sont censés appuyer cette explication.

---

[1] Philippe Monneret. Motivation et Analogie … 2011. P. 34
[2] Philippe Monneret. 2011. P. 34

Mais le problème de l'arbitraire saussurien ne se limite pas à la terminologie utilisée, ou à la manière de justifier l'arbitraire par des exemples. Le problème semble beaucoup plus profond qu'il n'apparaisse. Car, un examen de ce sujet révèle que l'arbitraire saussurien renferme des problèmes d'ordre logique et épistémologique, comme nous le verrons bientôt.

En fait, l'existence de ces problèmes a permis de remettre en cause le principe de l'arbitraire du langage, et a en même temps ouvert les portes pour repenser la thèse naturaliste. En effet, la vive critique de l'arbitraire saussurien à la suite de la publication du C.L.G. a joué un rôle important en attirant l'attention sur la motivation linguistique. C'est de ce point de vue que nous mettons l'incohérence de l'arbitraire saussurien comme argument en faveur de la motivation.

Au demeurant, comme une grande partie de ces problèmes ont été traités précédemment au cours de cette étude, et afin d'éviter des répétitions inutiles, nous nous limiterons, dans ce qui suit, à soulever des points qui peuvent être analysés d'un point de vue logique et épistémologique.

### III.I.I.VII.I. Sur le plan logique

Sur le plan logique, les études portant sur l'arbitraire saussurien ont révélé l'existence des contradictions dans la manière de le présenter. En effet, une observation générale sur la définition et l'explication de ce "principe" telles qu'elles figurent dans le C.L.G., ou dans les notes des élèves de Saussure, permet de montrer que la question de l'arbitraire n'a pas été méditée ou étudiée avec suffisamment de soin.

Précisons d'emblée que nous ne cherchons nullement à blâmer Saussure pour ces erreurs logiques. Non seulement parce que le C.L.G. n'a pas été publié de son vivant, ni rédigé par lui-même, mais aussi parce que le maître n'avait pas l'intention de publier un livre sur la linguistique générale. En effet, malgré l'insistance de ses élèves, il a rejeté l'idée d'entreprendre un tel projet, invoquant le problème de ne pas construire définitivement ses idées sur le sujet[1]. Dès lors,

---

[1] Voici les témoignages qui confirment ce fait:
I) Certes, le C.L.G. est écrit sur la base des trois cours de linguistique générale, donnés par Saussure en 1907, 1908-1909 et 1910-1911, mais pour ces cours-ci, « il ne s'agit nullement de trois versions successives d'un exposé invariable dans sa substance : à chaque fois, Saussure en a conçu de façon différente la matière et la forme. » Robert Godel. 1957. P. 53.
II) En suivant la formation initiale de Saussure, on voit bien que ses intérêts n'étaient pas liés à la linguistique générale mais à la linguistique diachronique: ses études comparatives des langues classiques et germaniques, ses travaux sur l'évolution phonétique dans ces langues, et l'influence qui en résulte sur leur structure grammaticale. En revanche aborder la linguistique statique était pour lui une question épineuse. Le confirme ce témoignage, transmis par son élève A. Redlinger, lors d'un entretien avec Saussure le 19 janvier 1909, à propos de l'opinion de son dernier sur le sujet : « "Je ne me désigne pas du tout pour faire une linguistique statique", et à mes protestations

révéler les contradictions contenues dans le sujet de l'arbitraire saussurien ne vise pas à prouver l'incohérence du maître genevois, ou celle de l'arbitraire, car Saussure, de toute façon, ne les a pas assumées définitivement. Notre objectif cherche plutôt à montrer comment l'existence de problèmes logiques dans un sujet peut rediriger les regards vers des positions opposées. Dans le cas de l'arbitraire, la présence de ces problèmes était, comme nous l'avons dit, une raison qui a permis de reconsidérer la motivation linguistique.

Quelles sont alors les principales erreurs logiques enveloppées dans la conception de l'arbitraire saussurien, et contre lesquelles sont adressées les critiques des linguistes ?

En fait, les incohérences soulevées sont réparties sur deux axes : i) contradictions logiques dans le raisonnement ; ii) reconnaissance de la contradiction dans le raisonnement.

## *1- Contradictions logiques dans le raisonnement*

### i) Affirmer et nier le lien

Rappelons-nous que, selon Saussure, « le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire»[1], et que, de même, « dans la langue le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. »[2] Il s'ensuit que le signe linguistique, qu'il soit envisagé dans le système de la langue ou hors de ce système, est caractérisé par l'arbitraire de relation ; c'est-à-dire par le fait de considérer le signe « comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept. »[3]

---

il ne répond qu'en revenant sans cesse sur la difficulté de l'entreprise. (...) Quand à un livre sur ce sujet, on ne peut y songer: il doit, dit M. de Saussure, donner la pensée définitive de son auteur. » Robert Godel 1957. P. 30.

III) Un autre témoignage confirme le risque que craignait Saussure à l'idée d'écrire un livre sur la linguistique générale. Il date du 6 mai 1911, c'est-à-dire au moment de ses réflexions sur le sujet, dont le fruit sera le dernier cours III, qui constitue la matière du thème "*la nature du signe linguistique*". Ce témoignage est tiré d'entretiens que Léopold Gauthier a souvent eus avec son maître: « Je suis toujours très tracassé par mon cours de linguistique générale, dit Saussure. (*Je lui dis qu'on serait très désireux de connaître au moins un élément de son système de philosophie de langage.*) Je ne le crois pas. Tout cela n'est pas assez élaboré. (*Je lui demande si, avant la mort de Wertheimer, il ne s'était guère occupé de ces sujets*.) — Au contraire, je ne crois pas avoir rien ajouté depuis lors. Ce sont des sujets qui m'ont occupé surtout avant 1900. J'ai parlé cette année de beaucoup des questions extérieures au langage. J'ai commencé par là cet hiver; mais cela ne peut suffire. » Robert Godel 1957. p. 30. En fait, à supposer même que Saussure soit préoccupé par la linguistique générale, cela ne changeait rien au fait qu'il n'était pas convaincu de l'idée d'entreprendre un tel projet. Dans une lettre à Meillet du 4 janvier 1894, il écrit : « je n'ai pas de plus cher vœu que de ne pas avoir à m'occuper de la langue en général. » Robert Godel 1957. P. 31

[1] Ferdinand De Saussure. Troisième cours… (TCLG). 1993. P. 76

[2] Ferdinand De Saussure. Troisième cours… (TCLG). 1993. P. 93. A noter que C.L.G. transmet fidèlement la note de Saussure: « Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*. » C.L.G. 1995 p. 100 (1ère partie, chap. I)

[3] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 155 :1143-1144

Nous remarquons ici que la dualité (image acoustique/concept) et la dualité (signifiant / signifié) sont caractérisées toutes les deux par la même propriété : *être radicalement arbitraire*.

Or, on sait que l'arbitraire saussurien définit la relation entre deux éléments dans la structure du signe linguistique (même si le maître utilise parfois différents termes pour l'exprimer). Mais si nous avons deux couples d'expressions différents (image acoustique / concept), et (signifiant / signifié), on doit conclure que les deux dualités sont égales ou sont les mêmes. Cette conclusion est établie selon la règle logique énonçant que « d'une manière générale, les jugements portant sur l'unicité, sont traditionnellement ramenés à des jugements portant sur l'identité alias l'égalité. En effet, montrer qu'il existe au plus un unique individu satisfaisant une propriété A, revient à montrer que

$\forall x\ \forall y\ ((A\ [x] \wedge A\ [y]) \rightarrow x = y)$ »[1] où A est une formule exprimant une propriété.

Ainsi :
Soit X = l'ensemble de paires d'expressions appartenant au domaine : " hors du système", et x = la paire (image acoustique, concept)

Soit Y = l'ensemble de paires d'expressions appartenant au domaine : " à l'intérieur du système", et y = la paire (signifiant, signifié)

Soit A = la propriété « être arbitraire »
Si l'on va représenter cette formule dans un langage de premier ordre, on a donc :
$\forall x \in X\ \ \forall y \in Y\ ((A(x)\ \wedge\ A(y)) \longrightarrow x = y)$

On a donc (image acoustique, concept) = (signifiant, signifié)

Or, le discours de Saussure révèle que les notions de *concept* et de *signifié* ne peuvent pas être égales ou substitutives, pour plusieurs raisons, notamment :

i) dans sa présentation de l'arbitraire, Saussure utilise le terme *concept* pour désigner un objet de la réalité extérieure, c'est-à-dire hors du système de la langue : « Le signe linguistique est arbitraire. Le concept "sœur", par ex., n'est lié par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui en forme l'image acoustique correspondante. Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle suite de sons. »[2]. Tandis que le terme *signifié* n'est utilisé qu'en termes de langue définie comme un système de signes. le confirme notamment la représentation du signe linguistique par Saussure sous la forme d'une ellipse close n'enfermant que le signifiant et le signifié. [3]

---

[1] Jean-Baptiste Joinet. Cours de logique pour l'année 2016-2017 (polycopié) donnés à Université Jean Moulin (Lyon 3). Faculté de philosophie (Semestre 4 / Licence de philosophie). P. 82
[2] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 152: 1124
[3] Ferdinand De Saussure. Troisième cours… (TCLG). 1993. P. 139

ii) le *concept* apparaît comme un objet unique et fixe représenté par différentes formes phonétiques dans les langues : « Il suffit de songer aux différentes langues, dit Saussure. En passant d'une langue à une autre, on voit que le concept *bœuf* est aussi représenté par la suite de sons *bos, ochs*. »[1] Tandis que le *signifié* est dépendant du *signifiant* au sein du système de la langue ; c'est-à-dire qu'ils sont uniquement soumis aux règles d'usage de ce système. C'est ce que montre bien l'exemple donné par Saussure pour indiquer le manque de correspondance exacte entre les termes *cher* (fr.) et *lieb* (al.)[2]

iii) le *concept* est une entité qui existe indépendamment du signe, tandis que le *signifié* et le *signifiant* qui forment ensemble l'unité linguistique sont inséparables et indissociables : « Si sans nous en douter, nous ne prenons qu'un des éléments, une des parties, nous avons aussitôt falsifié l'unité linguistique (…) Il ne faut pas dissocier ce qui est associé dans le signe linguistique … »[3]

Face à cette problématique, les deux parties du signe sont décrits dans l'enseignement de Saussure tantôt comme associées, tantôt comme dissociées. Ainsi, s'il s'agit de l'arbitraire, de l'absence de relation, sont évoqués les exemples montrant l'indépendance des éléments du signe et leur séparabilité ; en revanche, lorsqu'il s'agit du signe linguistique, c'est leur caractère indissociable qui est évoqué. Il résulte de cette description que le lien entre les éléments du signe est dissocié par l'arbitraire, mais associé par leur inséparabilité. « On ne comprend pas, s'interroge le linguiste Patrice Maniglier, comment le signe peut être une relation arbitraire, puisque le signifiant et le signifié sont inséparables. »[4]

Ainsi, la contradiction apparaît dans l'affirmation du caractère **inséparable** du signifiant et du signifié et de leur **séparabilité** à la fois. Et elle apparait aussi dans l'affirmation qu'il y a une union entre ces deux éléments et que cette union se fonde en même temps sur l'absence de relation**.** En effet**,** si l'on peut analyser le terme « **union** », on verra que le dictionnaire *Le Robert* le définit comme une « **relation** qui existe entre deux ou plusieurs personnes ou choses considérées comme formant un ensemble. »[5] La contradiction naît donc en affirmant et **l'existence** et **l'absence d'une relation** entre les deux parties du signe :

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 152: 1124
[2] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 262: 1887
[3] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 232. Voir aussi TCLG. 1993. P. 79 : 1693-1697
[4] Patrice Maniglier. La vie énigmatique des signes … 2006. P. 284
[5] Le Robert Micro. 2000. P. 1379

Ainsi

Convenons que « union » = « relation » (selon le dictionnaire)

Si X = il y a une union / relation entre a et b

¬ X = il n'y a pas d'union / relation entre a et b

Il est évident que (X ∧ ¬ X) mène à l'absurde ⊥

Quel type de relation est donc celle qui existe et n'existe pas en même temps ? On peut peut-être entendre une réponse comme celle-ci : *il existe une relation entre le signifiant et le signifié ; mais cette relation* est *arbitraire*.

Or, si l'on cherche la validité logique de cette réponse, il faut vérifier dans quel sens *l'arbitraire* est entendu. Si la réponse est dans le sens de *manque de lien*, on retombe dans la contradiction. Et la réponse se révèle donc invalide. Autant dire, elle se montre trompeuse, car elle se sert d'un terme ambigu qui est *l'arbitraire* pour masquer l'apparente contradiction.

En tout état de cause, quel que soit le sens dans lequel l'arbitraire peut être entendu (les sens de libre choix, conventionnel, immotivé, imposant, etc.), on finira par mettre au clair ce qu'on entend par *relation arbitraire*. Dans ce cas, les sens ne peuvent pas être multiples, mais se réduiront uniquement à *l'absence de relation*. Ce faisant, il y aura toujours un problème logique, car les conséquences qui en résultent s'opposent à un principe de logique valide, celui de non-contradiction.

Il s'ensuit que *l'arbitraire* ne peut caractériser une relation entre deux éléments inséparables. Une telle proposition est vide de sens et sans fondement. Car, c'est justement par l'arbitraire que l'existence de la relation est définie. Autant dire, dès lors que l'on parle de l'absence de relation entre deux éléments, l'idée de leur dépendance doit être logiquement rejetée. Inversement, admettre leur caractère indissociable exige l'existence de quelque raison pour laquelle cette union est inséparable. En effet, « si l'on conçoit le signe comme unité, écrit Arild Utaker, il n'est pas arbitraire, et si le signe est arbitraire, il ne peut pas constituer une unité.»[1] On ne peut donc énoncer une proposition en fermant les yeux sur les conséquences qui en découlent, et qui pourraient remettre en cause la définition même du signe linguistique.

Par ailleurs, parler d'une association psychique entre le signifiant et le signifié peut être considéré, d'un certain point de vue, comme une proposition envisageable. Car, en un sens, cela

[1] Arild Utaker. La philosophie du langage : une archéologie saussurienne. Paris : PUF 2002. P. 248

n'implique pas de contradiction, puisqu'on peut parler de l'existence de lien et de la nature de ce lien à travers l'épithète *psychique* qui ne contredit pas *l'arbitraire de lien*. A moins qu'il ne soit prouvé que le caractère psychique du lien entre les deux parties du signe est subjectif et qu'il n'existe pas de lien réel entre le signifiant et le signifié. Tout comme un médecin examinant où se plaint un patient, arrive à conclure qu'il ne s'agit pas d'un problème organique, mais uniquement psychologique. Là encore, il y a un problème, car *définir* le lien entre le son et le sens comme psychique suffit à lui seul à en retirer tous les traits subjectifs. En effet, le fait de décrire la nature d'un lien dans le cadre d'une *définition générale* du phénomène signifie que la description donnée n'est pas spécifique à une personne en particulier, mais concerne les sujets parlant de manière générale. Cela signifie dans l'ensemble que le lien n'est pas psychique par rapport à X ou à Y, et n'est donc pas caractérisé par la subjectivité. Certes, le fait de décrire un lien comme psychique implique nécessairement un certain lien. Or cette fois, il ne se définit pas précisément entre le signifiant et le signifié, mais entre ces deux éléments et la pensée.

C'est une des raisons qui ont fait de l'arbitraire saussurien un principe ambigu, imprécis et contradictoire, suscitant des critiques. Ainsi, au sujet de la valeur saussurienne, Émile Benveniste écrit : « Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. »[1] De même, en analysant le raisonnement du maître suisse, le linguiste Philippe Monneret s'oppose à l'arbitraire saussurien et le critique par ces termes : « Si le signe est arbitraire, s'il n'existe aucune relation logique ni psychologique entre signifié et signifiant, il est évident que la réalisation individuelle du signifiant sera pensée comme indépendante de la conception du signifié. »[2]

En réalité, ces formes de contradictions découlent d'une même source qui rend Saussure incohérent aux yeux de ses critiques. Car ils ont remarqué que la conception classique du langage comme une relation entre le mot et la chose n'a pas abandonné Saussure, et que pourtant, son enseignement visait à placer la langue dans un système de signes.[3] En effet, parmi les critiques adressées au maître, notons ces deux : la première est que le "manque de lien" n'a pas été évoqué dans le cadre de sa conception du langage comme un système de signes ; la deuxième est que Saussure ne fait visiblement pas de distinction entre *signifié* qui fait partie du système linguistique et *désigné* ou *concept* qui fait partie de la réalité extralinguistique. Il est vrai qu'en

---

[1] Émile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. 1966. P. 54

[2] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. Paris : Honoré Champion. 2003. P. 9

[3] Voir Claudine Normand. L'arbitraire du signe comme phénomène de déplacement. Dans Dialectiques. Paris : David Kaisergruber. N° 1/2, [1973] p. 109-126. Françoise Gadet. Saussure, une science de la langue. Paris : Presses universitaires de France 1987 P. 37. Jean-Louis Chiss, Christian Puech. Fondations de la linguistique : Louvain-la-neuve : Duculot, 1997. P. 72-73. Voir notre thèse 2013. P. 253-293

changeant de terminologie[1], il remplace *concept* par *signifié*, mais, apparemment, sa conceptualisation des choses n'a pas trop changé, et sa manière de penser s'est trouvée, sans qu'il s'en aperçoive, dans la conception classique du mot et de la chose. C'est pourquoi la caractérisation d'arbitraire du lien figure dans ses cours tantôt avec le terme *concept*, tantôt avec le terme *signifié*.

En tout état de cause, les structuralistes qui prêtent à Saussure les termes *signifiant* et *signifié*, font bien la distinction entre ces deux termes et le *référent*. Pour eux, le lien entre *signifiant* et *signifié* est à chercher dans le système de la langue; son statut est purement linguistique; car ce lien est régi par les règles d'usage propres à chaque langue. Ainsi, « le signifiant *bœuf* dans *ça fait un effet bœuf* ne se traduit pas en allemand par *Ochs*, non plus que le signifiant *Ochs* dans *Er steht wie der Ochs am Berge* ne se traduit par bœuf. »[2]

**ii) Signe librement choisi (mutabilité) / signe imposé (immutabilité)**

Outre les problèmes logiques liés à la nature de la relation entre les éléments du signe linguistique et à la détermination de ces éléments, les cours du maître genevois révèlent une forme de paradoxe quant à la notion d'arbitraire. Elle consiste à attribuer à l'arbitraire un sens qui lui est opposé, en sorte que le terme "arbitraire" peut renvoyer à la fois à deux concepts complétement contradictoires. Ainsi, au sens normal de l'arbitraire suggérant la *liberté* de l'homme de choisir les signes de sa langue, et de les manipuler à sa guise (mutabilité du signe linguistique), un autre sens est ajouté : le sens "*imposé*" (immutabilité du signe linguistique). Dès lors, reconnaître ces deux sens antonymiques de l'arbitraire servirait la description saussurienne des faits de langage. Une description selon laquelle, il serait impossible d'exercer une telle liberté sur la langue, car celle-ci n'est pas la propriété de l'individu mais la propriété commune de toute la nation qui l'utilise : « Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant (le signe) quel qu'il soit, est arbitraire, apparaît comme librement choisi, pouvant être remplacé par un autre, en revanche, par rapport à la société humaine qui est amenée à l'employer, le signe n'est pas libre mais imposé, sans que la masse sociale soit consultée, et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. »[3] D'où le maître est amené à préciser que « le signe n'est pas arbitraire au sens de dépendant de libre choix de l'individu. »[4]

Mais le problème est-il réglé avec cette affirmation ?

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 147, 151: 1084, 1114-1118
[2] Michel Arrivé. A la recherche de Ferdinand de Saussure. Paris : PUF 2007 P. 50
[3] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 158-159 : 1177-1178
[4] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 155 : 1140

À première vue, le problème peut sembler réglé, mais en fait ce n'est pas le cas. Au contraire, nous craignons que le problème ne se soit encore aggravé et que cela n'ajoute un deuxième problème à celui qui existe déjà. Car si l'on suit la logique de Saussure, on voit qu'en ajoutant cette dernière précision, il se contredit sans s'en rendre compte. Remarquons qu'il vient d'énoncer que le signe est *imposé*, qu'il ne peut être changé, ni par l'individu ni par la masse sociale, et qu'il ne dépend donc pas de la liberté de l'individu. Or, en retirant un sens au terme «arbitraire », le sens du *libre choix*, et en ajoutant un autre, le sens *imposé*, Saussure fait exactement le contraire de ce qu'il enseigne à ses élèves, puisqu'il a modifié quelque peu la définition du mot "arbitraire".

D'autre part, si l'on regarde les choses sous un autre angle, on voit bien que le « principe» de l'arbitraire ne résout en fait aucun problème dans le phénomène du langage. Autrement dit, il se présente comme un problème logique sans solution : rappelons que la thèse de l'arbitraire du langage, opposé à la thèse naturaliste, est fondée sur l'idée que les signes du langage ne disposent pas d'un statut naturel, mais sont le résultat du choix arbitraire de l'homme. Ce faisant, qu'on le veuille ou non, le mot "arbitraire" invoque l'idée de langage *institué par les hommes*. Si on y ajoute maintenant en même temps le sens d'un langage *imposé aux hommes*, comme le dit Saussure, on va se retrouver dans un véritable embarras et on se demandera : qui a fondé le langage alors ? La contradiction est manifeste : si la langue est imposée aux hommes, ce ne sont pas eux qui l'ont créée, et si c'est une force naturelle ou divine qui l'a créée, alors elle ne serait pas arbitraire. Inversement, si ce sont eux qui l'ont créée, elle ne pourrait pas leur être imposée.

### *2- Reconnaissance de la contradiction dans le raisonnement*

Si Saussure ne se rend pas compte parfois qu'il y a des contradictions dans son enseignement, concernant la nature de la relation entre les éléments du signe linguistique, en revanche, il est pleinement conscient de la contradiction résultant de deux sens opposés du terme arbitraire, à savoir le sens de *libre choix* et le sens *imposé*. Voici en quels termes il la présente : « Ce fait qui, dans une certaine mesure, semble envelopper contradiction (de la non liberté de ce qui est libre) pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. On dit à la langue : "Choisissez au hasard! ", mais on lui dit en même temps : "vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela!". »[1]

Il est à noter que le problème logique dont nous parlons n'est clairement pas celui de reconnaître l'existence d'une contradiction, le vrai problème est celui de *l'admettre*. Or, dans le passage que nous venons de citer, il est clair que le linguiste suisse admet un tel paradoxe dans

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P 159 : 1179-1180

son raisonnement sur les faits du langage ; il essaie même de le *justifier* en l'assimilant au phénomène de "la carte forcée".

D'ailleurs, il ne semble pas que la question de la contradiction pose un problème logique de quelque sens que ce soit pour Saussure. En suivant ses cours de linguistique générale, on peut voir qu'il a fait face à ce problème sans scrupule. Ainsi, au sujet de la "*valeur*", il dit : « <Mais le paradoxe est que:> Dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs. Là est **la vérité paradoxale** (nous soulignons). »[1]

Ce qui reste insoutenable dans ces passages, c'est la manière de traiter un problème logique tel qu'une contradiction ou un paradoxe. En fait, il nous semble que l'émergence de ces problèmes dans le raisonnement ne constituait pas, pour le maître, un signal d'alarme appelant, par exemple, à réexaminer le contenu du sujet, ou à revoir l'enchaînement des idées, ou à remettre en question certaines des considérations avancées. Mais encore une fois, nous ne pouvons pas lui reprocher cela. Il nous semble juste que Saussure n'a pas soigneusement médité ces cours, ou n'y a pas réfléchi à fond. N'oublions pas qu'il s'agissait de cours de linguistique générale, thématique récente à l'époque, et aussi récente pour le maître dont la longue formation n'en dépendait pas. La survenue de ces erreurs était donc inévitable, notamment à l'orale.

Ce que nous cherchons, en fin de compte, c'est de souligner l'importance et la valeur du principe de non-contradiction[2] dans un raisonnement correcte, étant un principe logique, c'est-à-dire toujours vrai. Nous allons donc continuer à examiner les arguments utilisés par Saussure en présentant ses idées. Cherchons, par exemple, les éléments sur lesquels se fonde son point de vue pour admettre dans la langue « *la non liberté de ce qui est libre* ».

Deux raisons semblent expliquer la position de Saussure. La première est représentée par *le facteur temps*, qui altère continuellement les rapports entre le *signifiant* et le *signifié*. En effet, en l'absence du facteur temps, le langage aurait été défini comme le produit du libre choix des hommes. Mais une fois que le facteur temps intervient dans la langue, celle-ci ne devient plus libre, mais imposée. C'est donc le facteur temps qui met fin à la liberté de choix selon Saussure : « La puissance *temps* vient mettre en échec à chaque instant la puissance *arbitraire* : libre choix. »[3]

La seconde raison est représentée, d'après Saussure, par le caractère irraisonnable de la langue : « Ce fait suggérerait apparemment la possibilité de changer, mais en approfondissant,

---

[1] Ferdinand De Saussure. Troisième cours… (TCLG). 1993. P. 141; 1939-1940. Rudolf Engler. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 270

[2] Voir les pages 44, 56-57, 60-61, 83-85, 190 de cette étude.

[3] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 164: 1234

on voit que la langue, grâce à ce même fait, ne peut être sujette à discussion pour la masse supposée même plus consciente qu'elle n'est. Car il faut une norme raisonnable aux choses pour avoir un terrain de discussion ».[1] Il écrit aussi dans ses notes: « L'institution du signe … est fondée sur l'irraison même; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses (et leur convenance) qui intervienne à aucun moment. »[2]

Nous n'allons pas discuter de la question du temps et de son rapport avec le choix ou le non choix de signes. Cependant, comme cette étude s'occupe de l'analyse logique des raisonnements, nous nous concentrons sur les passages qui sont marqués par cet aspect. C'est donc la seconde raison qui nous intéresse plutôt.

Rappelons-nous tout d'abord qu'il s'agit de justifier une position par un argument ou par une raison valable. Posons ces deux questions sur la position de Saussure :

Qu'est-ce qu'il justifie au juste ?

Saussure explique la raison pour laquelle il admet l'arbitraire, et les deux concepts contradictoires auxquels ce terme renvoie. Autrement dit, il justifie la présence d'un paradoxe irraisonnable.

Quel argument donne raison à sa position ?
La réponse : le caractère irraisonnable de la langue
Au total, nous avons une position irraisonnable (puisqu'il existe des contradictions) justifiée par le caractère irraisonnable de la langue.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le raisonnement de Saussure sur ce point est tout à fait valable du point de vue de la logique. Car, il correspond exactement à la règle logique *ex falso quodlibet* selon laquelle « de l'absurde n'importe quoi s'ensuit »[3].

### III.I.I.VII.II. Sur le plan épistémologique

Quiconque suit les cours de Saussure, qu'ils soient introduits dans le C.L.G. ou notés par ses élèves, ne tarde pas à faire l'idée que la question de l'arbitraire est présentée comme une évidence et non comme une hypothèse. Voici les raisons qui justifient cette conclusion :

- Saussure présente brièvement ce qu'il appelle le principe de l'arbitraire. Ce qui correspond au cas de l'évidence qui, étant conventionnellement reconnue, n'implique pas trop d'explication, ou de justifications de position.

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 162: 1207
[2] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 162 : 1212
[3] Jean-Baptiste Joinet. Cours de logique pour l'année 2014-2015 (polycopié) donnés à Université Jean Moulin (Lyon 3). Faculté de philosophie (Semestre 3 / Licence de philosophie). P. 27

- Saussure affirme littéralement l'évidence de l'arbitraire : « Personne ne contredit cette vérité, dit-il, … La place de cette vérité, qui paraît comme crevant les yeux, est tout au sommet. »[1]
- L'arbitraire étant une évidence, Saussure ne cherche pas à démontrer son bien-fondé. C'est pourquoi il se contente d'un seul argument pour appuyer son allégation: faire appel à une autre langue et se référer à la diversité géographique et temporelle des langues: « Le signe linguistique est arbitraire. Le concept "sœur", par ex., n'est lié par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui en forme l'image acoustique correspondante. Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle suite de sons. Il suffit de songer aux différentes langues. En passant d'une langue à une autre, on voit que le concept bœuf est aussi représenté par la suite de sons bos, ochs. »[2]

La première erreur épistémique apparait donc dans la définition du statut donné à une proposition : à savoir la présentation de l'arbitraire en termes d'évidence et non pas en termes d'hypothèse. En effet, personne ne perd de vue que le sujet de l'arbitraire du langage n'a jamais atteint le statut d'évidence, car il a toujours été et reste un sujet de discussion parmi les philosophes et linguistes. Nous rétorquons donc en disant que ce qui est évident ce n'est pas l'arbitraire du langage, mais le fait que ce dernier n'est pas encore sorti du statut d'hypothèse. Le fait que nous soyons convaincus complétement d'une idée ou d'une opinion ne fait pas d'elle une évidence. Pour pouvoir atteindre ce statut, il faut i) que l'énoncé proposé soit communément reconnu comme tel, par exemple, par une décision de la communauté scientifique, ii) qu'il soit étayé par des preuves incontestables.

Le deuxième défaut épistémologique du concept d'arbitraire saussurien est le manque d'objectivité. Et cela en adoptant une position et en faisant abstraction de toutes les idées qui s'y opposent, ou en les marginalisant en bloc. En effet, alors qu'il néglige les théories du langage qui se présentent comme opposées à l'arbitraire, telles que celles formulées par Charles de Brosses, ou Court de Gébelin, Saussure réduit la part de la motivation du langage aux seuls signes expressifs et onomatopéiques, et montre, de ce fait, leur minorité dans les langues: « On exagère beaucoup le nombre des onomatopées… La portée de cette partie du vocabulaire est très restreinte, de même pour les exclamations… Donc très accessoires et contestables ces faits d'onomatopée et d'exclamation. »[3]

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 153 : (D III 188)1125, 1126
[2] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, 1968. P. 152: 1124
[3] Ferdinand De Saussure. 1968. P.156-157 : 1149, 1161-1164

La troisième remarque épistémique qu'on peut soulever est *l'inconsistance*. Ainsi, bien qu'il ait critiqué le concept de langage comme une nomenclature[1] – un postulat selon lequel à un moment donné, les noms ont été donnés aux choses, et qui, dans l'ensemble, signifie la préexistence des objets aux mots – Saussure réaffirme ce postulat, visiblement sans s'en rendre compte, en évoquant la fixité de l'objet et la diversité des termes qui le désignent. Autrement dit, il confirme ce qu'il a lui-même critiqué.

La quatrième remarque est d'ordre méthodique. Elle consiste à donner, comme preuves de l'arbitraire, des exemples qui s'avèrent finalement n'être ni des preuves ni de bons exemples. Dans sa critique du concept d'arbitraire saussurien, Edouard Pichon écrit : « L'argument que Saussure croit pouvoir tirer de la possibilité de traduire les expressions linguistiques d'un idiome dans un autre se tourne en réalité contre lui. Car, s'il est bien vrai qu'il y a des bœufs en Allemagne comme en France, il n'est pas vrai que l'idée exprimée par [ù-k-s] soit identique à celle exprimée par [b-oe-f.] *Un aplomb bœuf, un effet bœuf* ne pourront pas se traduire en allemand par *Ochs*. Jamais, ni dans le domaine du lexique ni dans celui de la grammaire, les notions d'un idiome ne recouvrent exactement celles d'un autre idiome. Le fameux proverbe italien « *Traduttore traditore* » exprime une vérité psychologique d'une importance capitale. »[2]

On peut parler ici d'une certaine confusion dans la conception des éléments du signe linguistique, et des liens que les uns entretiennent avec les autres. En effet, « Saussure aurait confondu deux choses, écrit Gaston Esnault, la convenance de nos idées avec le monde extérieur (supposé réel tel que perçu!) et la convenance de nos signes avec nos idées. »[3] Cette confusion n'aide pas beaucoup la thèse de l'arbitraire, en raison de l'existence d'autres éléments qui n'ont pas été pris en compte dans la structure du signe linguistique, comme la pensée, par exemple. En d'autres termes, cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une simple relation entre des suites de sons et des objets du monde invariables. « Le langage est le produit d'une pensée vivante et en mouvement, soulignent Damourette et Pichon. Tout s'y passe selon les lois du psychisme, ce qui s'oppose à la conception de l'arbitraire du signe. »[4]

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 147 : 1085. Voir aussi: P 148 : (N S. 12, [3299] P. 19) 1091
[2] Edouard Pichon. La linguistique en France… 1937. P. 26
[3] Gaston Esnault : Linguistique. 1935. P. 413
[4] Jacques Damourette, Edouard Pichon. Des mots à la pensée… Tome I. 1987. **§** *74* P. 95

# III. I.II. En défaveur de la motivation :

Dans cette section, contrairement à la précédente, nous allons discuter des arguments présentés par les philosophes et linguistes, et perçus comme des preuves réfutant la thèse de la motivation linguistique.

## *III.I.II.I. Variation des signes pour dénoter le même objet et variation des objets désignés par le même signe*

Ce sujet a déjà été largement traité[1]. Cependant rien n'empêche de relever quelques points et d'en discuter du point de vue de la logique et de l'épistémologie.

Tout d'abord, il faut dire que ces deux arguments sont les plus utilisés par les auteurs depuis l'Antiquité pour prouver l'invalidité de la thèse de la motivation linguistique. Ils consistent à dire que s'il existait un lien entre le vocable et ce qu'il désigne, deux conséquences ne devraient pas en découler, et deux autres devraient en revanche en résulter. Ainsi

S'il existait un lien entre le mot et l'objet :

- **Il n'y aurait pas une diversité de langues** qui utilisent différents vocables pour désigner le même objet, ni le phénomène de synonymie. Autrement dit, **il y aurait une seule langue** pour tout le monde.
- **Il n'existerait pas une même forme de phonation pour désigner différents objets** (le cas de l'homonymie). Autrement dit **pour chaque objet désigné, il y aurait une seule suite de sons**.

Ces quatre conséquences étant absentes sur le terrain, il s'ensuit qu'il n'y a aucun rapport entre le signe et ce qu'il désigne.

Une première constatation de ce raisonnement, tel qu'il se présente avec l'ensemble des éléments le constituant, c'est à dire les prémisses utilisées, la formule d'implication contenant l'antécédent et les conséquents, enfin les données de la réalité effectives, ne fait pas de doute sur sa pertinence et sa cohérence. Et nous pouvons donc dire qu'à le prendre sur cette base, le raisonnement peut être considéré effectivement comme logiquement valide.

Seulement, cette validité n'est pas réelle ; car elle n'est pas basée sur toutes les données faisant partie du phénomène linguistique. Le raisonnement est parti sans prendre en compte tout ce qui intervient dans la formation du signe linguistique et de sa signification. Il est centré

[1] Voir les pages 145-175 de cette étude.

uniquement sur le signe et ce qu'il désigne, en sorte que ces deux éléments sont représentés comme deux objets indépendants, comme des entités existant par eux-mêmes. En fait, les deux parties du signe sont évaluées et conçues indépendamment de l'homme, de sa pensée et des représentations qu'il puisse en faire. Selon cette description, le signe linguistique apparait, en quelque sorte, comme le soleil qui renvoie ses rayons et sa chaleur sur la terre indépendamment du fait que l'homme existe ou n'existe pas sur terre, même si celui-ci en bénéficie nécessairement. Le soleil et le signe linguistique partagent ainsi un trait en commun, être un *phénomène indépendant dont l'homme tire des avantages importants.*

Mais en y regardant de plus près, plusieurs considérations peuvent être invoquées:

Premièrement, on ne peut pas comparer le phénomène du langage à l'exemple du soleil, ou de tout autre phénomène du même genre. Car, étant la source d'énergie pour tous les êtres, le soleil leur envoie ses bienfaits de la même manière. Tandis que le langage humain n'est un phénomène que pour l'espèce humaine, bien différent d'ailleurs du langage animal par exemple, du moins dans sa forme extérieure pure.

Deuxièmement, à supposer quand-même que le signe linguistique et sa signification sont deux entités complètement indépendantes, mais cette hypothèse signifie que le signe n'est pas arbitraire dans le sens où il est le produit de l'homme. En effet, le signe, dans ce cas, se montre comme agissant tout seul, indépendamment de l'homme. Et comme il remplit pleinement ses fonctions, on peut donc supposer qu'il jouirait, à ce titre, du même statut que tout autre phénomène naturel dont les processus sont soumis à certaines lois naturelles. Ce faisant, envisager le signe linguistique comme un phénomène indépendant peut jouer non pas en défaveur de la thèse naturaliste, mais rien de moins qu'en sa faveur.

Troisièmement, mettant en lumière les deux faces du signe, le procédé du raisonnement est développé en faisant abstraction de tous les autres éléments qui, cependant, font partie de la formation du sens. Ainsi, les effets du temps, du lieu, de la culture, des habitudes, du climat, des conditions politiques et sociales, économiques, des caractères du peuple, de leurs tendances, leurs croyances, …etc.

Quatrièmement, La diversité des langues et l'élément-clé qui se joue sur ce fait, manquent-ils déjà une explication pouvant rendre compte de la diversité linguistique ? Parce que ce n'est qu'en l'absence d'une telle explication que peut être envisagée la formule d'implication susmentionnée.

En fait, mettre toutes ces données de côté dans un raisonnement rend très improbables et la formulation de la proposition conditionnelle et la conclusion qui en découle. Pour plusieurs raisons dont principalement :

- Il est impensable que le signe linguistique et sa signification soient conçus indépendamment de l'homme et de sa pensée. D'une part, c'est la composition du signe linguistique qui l'interdit. Associant une partie physique et matérielle : les sons, qui ne peuvent être produits, entendus ou lus sans les organes phonatoires, auditifs et visuels humains, et une partie conceptuelle : le sens, qui ne peut être saisi sans la pensée, le signe linguistique, au total, ne peut fonctionner en dehors de l'être humain et sa pensée. D'autre part, négliger l'action humaine sur le signe linguistique fait perdre à celui-ci sa raison d'être. Car sans une conscience qui l'interprète et l'utilise comme signe, il ne se définit plus comme signe. D'où la pensée est un élément essentiel dans la définition du signe linguistique.
- Outre la pensée, les études de langues comparées mettent en évidence le fait que chaque langue est le produit de l'ensemble des conditions associées à la société dans laquelle elle est parlée.
- S'agissant de l'existence d'une explication justifiant la variation linguistique, on peut dire qu'à travers le temps et l'espace il y a eu une sorte de coordination entre les travaux des savants, des philosophes et des linguistes, sans nécessairement avoir un accord entre eux sur cette question. En effet, bien que leurs travaux aient porté sur l'étude du sujet sous différents angles, les résultats de leurs recherches, à la lumière de leurs observations sur les langues comparées, étaient plus ou moins similaires dans leur contenu. Il est curieux de constater que ces travaux se terminaient à chaque fois par les mêmes idées et propositions théoriques. Ce qui corrobore, une fois de plus, la validité des résultats obtenus.

En effet, les nombreuses études qui ont été menées sur les différentes langues, et les raisons pour lesquelles elles sont si dissemblables, ont révélé un lien étroit entre la langue d'un peuple et l'ensemble de ses conditions sociales et culturelles. La variabilité de ces conditions chez les peuples différents aurait créé en eux des pensées, des tendances, des manières de voir et des représentations tout également différentes. Bien évidemment, tout cela devrait se refléter dans leur langue, c'est-à-dire dans la structure grammaticale et dans le choix de lexique. D'où la différence. Voici, par exemple, en quels termes le philosophe Nicolas Beauzée (1717-1789), exprime ce point de vue : « la diversité des vues introduit en divers lieux des mots très différents

pour exprimer les mêmes idées totales; ce qui diversifie les idiomes quoiqu'ils viennent tous d'une même source. »[1]

Cette idée est développée progressivement par les philosophes et penseurs qui ont souligné les liens étroits entre la pensée et les intentions d'un peuple et sa langue ; si bien que « le langage est pour l'homme le sens de son âme, écrit le philosophe J.G. Herder (1744-1803). »[2] Cela permet de comprendre les raisons qui rendaient les langues si différentes. Ainsi, en cherchant la manière dont un nouvel idiome se forme, l'auteur du *Traité de l'origine du langage* développe l'idée que « chez l'un surgit tel mot ; qui subsista. Celui-là fut détourné de la chose principale par un point de vue accessoire ; ici se modifia dans la suite des temps l'esprit même de la notion principale - là on eut ses propres déclinaisons, dérivations, modifications, préposition et postposition et translation et retrait de tout ou partie de la signification - un nouvel idiome ! »[3] Son compatriote ultérieur, Wilhelm Von Humboldt (1767-1835), qui consacre une partie de ses travaux à la différence des langues, observe que le phonétisme est « le véritable élément responsable de la différence. Il est sous la dépendance de la conformation effective des organes, laquelle commande l'alphabet qui est (…) la condition fondamentale de toute langue. Et, précisément, il se trouve que le son articulé tend à développer ses lois et ses habitudes propres, qui sont fonction soit de l'aisance spontanée, soit de l'eurythmie volontaire de la prononciation, qui sans doute instaure une certaine uniformité, mais non sans donner naissance concrètement à de nouvelles différences. »[4]

Les considérations de Humboldt sur la formation des langues montrent aussi qu'il n'existe pas de langue qui soit entièrement détachée des autres, et qu'en conséquence, « il est fatal que le son articulé soit capté par des éléments résiduels, antérieurs ou étrangers. »[5] C'est ainsi que le philosophe est amené à conclure que la différence entre les langues est une nécessité inévitable : « Ce sont toutes ces raisons additionnées qui font que la construction du langage dans l'espèce humaine est nécessairement différenciée. Les langues ne peuvent être fondées sur la même construction parce que les nations qui les parlent sont différentes et ont des conditions d'exercice différentes. »[6] Ces différences apparaissent dans la façon dont le même objet est représenté. Humboldt donne l'exemple du *cheval* et les termes utilisés par différentes langues

---

[1] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné ... 1765. Tome. X. p. 763
[2] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 136
[3] Johann Gottfried Herder. 1992. P. 136
[4] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi… 1974. P. 405
[5] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 405
[6] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 405

pour le désigner. Il remarque qu'ils sont loin d'être de simples synonymes, et « qu'en prononçant ίππος, equus ou cheval, on ne dit pas exactement la même chose. »[1]

Une observation qui va dans le même sens est faite par le linguiste danois Louis Hjelmslev (1899-1965) qui, en étudiant le sens de l'expression « je ne sais pas », dans cinq langues: en danois, en anglais, en français, en finnois, en esquimau, remarque que la manière d'exprimer cet énoncé n'était pas la même dans ces langues, et qu'il existe une correspondance entre l'expression utilisée dans chacune de ces langues et un point de vue particulier qui lui est associé. Partant de ce fait, il est amené à établir que le sens de l'expression « doit être *analysé* d'une manière particulière dans chacune de ces langues, ce que nous ne pouvons comprendre que de cette façon : le sens est ordonné, articulé, formé de manière différente selon les différentes langues (…) Nous voyons donc que le sens "non-formé" que l'on peut extraire de ces chaînes linguistiques prend forme de façon différente dans chaque langue. Chacune d'elles établit ses frontières dans la "masse amorphe de la pensée" en mettant en valeur des facteurs différents dans un ordre différent, place le centre de gravité différemment et donne aux centres de gravité un relief différent. »[2]

Il est à noter que ce point de vue n'est pas surprenant de la part de l'auteur des *Prolégomènes à une théorie du langage* (1953), puisque le structuralisme, dont il était l'un des pionniers, a introduit le même concept de langage. En effet, la théorie structuraliste qui « ne traite pas tant de la catégorisation que du sens »[3], comme le soulignent Reboul et Moeschler, soutient une perspective basée sur la variation des sens des mots qui se réfèrent au même objet dans différentes langues. Une position justifiée par l'évidence des faits observés, à savoir : « non-correspondance entre termes d'une langue à l'autre (l'exemple des termes liés au bois), multiplicité des termes de certaines langues par rapport à la pauvreté de ceux d'autres langues (la neige en inuit), différences dans les termes de couleur d'une langue à l'autre. »[4]

En fait la présence de ces faits dans le langage, les observations et notes de savants ayant travaillé dans le domaine des langues comparées permettent à certains linguistes d'énoncer que la variation du signifiants devrait impliquer celle du signifié. Un point de vue défendu par le linguiste contemporain Philippe Monneret qui l'explique en ces termes : « deux mots de deux langues différentes ayant le même référent ne seront pas nécessairement dans une relation de

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre sur le Kavi … 1974 P. 22
[2] Louis Hjelmslev: Prolégomènes à une théorie du langage. Paris: Minuit 2000. P. 69-70.
[3] Anne Reboul, Jacques Moeschler. La Pragmatique aujourd'hui… 1998 p. 143
[4] Anne Reboul, Jacques Moeschler. 1998 p. 143

similarité phonématique parce que les deux langues considérées ne retiennent pas nécessairement du référent les mêmes traits significatifs. Autrement dit, la variation du signifiant semble théoriquement pouvoir toujours être rapportée à une variation du signifié: cette position se situe donc bien aux antipodes de l'arbitrisme. »[1]

En arrivant à cette conclusion, on peut remarquer que l'argument utilisé au départ en défaveur de la motivation linguistique finit, par l'analyse et l'examen, à être plutôt en défaveur de l'arbitraire. En effet, contrairement à l'idée qu'un signe linguistique entretient une relation arbitraire avec l'objet désigné, et que la variation des signes dans différentes langues pour désigner le même objet n'est qu'une manifestation de cet arbitraire, les études approfondies permettent de montrer le contraire de ces idées. Loin de porter un jugement sur la valeur de vérité de ces propositions théoriques, il nous semble qu'elles méritent des études et des investigations plus poussées, eu égard aux exemples et aux faits qui viennent appuyer grandement leur idée de base.

Mais que prouvent-ils ces exemples et ces faits par rapport à la motivation linguistique ?

Au début de cette thématique, nous avons souligné l'argument fréquemment utilisé pour prouver l'inexistence de lien entre le signe et ce qu'il désigne, autrement dit, un argument contre la motivation linguistique. Il stipule que si ce lien existait, alors il n'y aurait pas de diversité linguistique, sinon une seule langue suffirait.

En termes de langage formel,

Si A : il existe un lien

B : il existe une diversité des langues

L'argument stipule que $A \longrightarrow \neg B$.

Cette formule qui se lit « A seulement si non B », définit une relation conditionnelle entre un antécédent A (l'existence de lien) et un conséquent ¬ B (l'inexistence de la diversité), en sorte que l'antécédent est une condition suffisante du conséquent, et que le conséquent est une condition nécessaire de l'antécédent[2]. Cela signifie en somme que l'existence de lien est conditionnée par l'inexistence de la diversité : Ainsi,

Pas de A sans ¬ B OU on n'a pas A sans avoir ¬ B. Soit :

$A \longrightarrow \neg B \equiv \neg (A \wedge \neg \neg (B))$ formules tautologiques

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 105

[2] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. 1991 P. 80

Pour faire simple, on peut l'interpréter par : o*n ne peut avoir l'existence de lien et la diversité en même temps* **¬ (*A* ∧ *B*)[1]. C'est-à-dire soit on a l'in**existence *de lien* **soit** l'**in**existence de la diversité, vu que

¬ (*A* ∧ *B*) ⇔ ((¬ *A*) ∨ (¬ *B*)) est une tautologie définissant la négation d'une conjonction par la disjonction des négations.

Si l'on cherche maintenant la base de cette formule d'implication conditionnelle, on peut voir qu'elle a été fondée sur deux prémisses qui s'énoncent comme suit :

1) *l'existence du lien entre un signe et son objet est définie par son unicité*

2) *l'existence du lien entre un signe et son objet est conditionnée à l'invariabilité de ces deux éléments*.

Ce faisant, la formule d'implication est basée sur deux éléments de preuve. Le premier s'établit ainsi : comme l'existence de lien n'a qu'un seul modèle, et comme les signes désignent les objets, alors, le lien ne concerne que ces deux éléments : le *signe* et *l'objet de référence*

Le second s'établit ainsi : étant donné que les signes désignent les objets, et que les objets sont invariables et que les signes sont variables, l'antécédent (l'existence de lien) est invalide.

Or, à la lumière des études et des observations qui ont été faites sur différentes langues, et du fait que la différence de termes désignant un objet ne l'exprime pas de manière identique, toute la base de l'inférence spécifiée ci-dessus doit être réexaminée. Car cela signifie, en définitive, que : i) le lien n'est pas défini dans un modèle unique, ii) le lien ne concerne pas celui entre le signe et l'objet de référence. iii) il existe un autre élément intermédiaire entre le signe et l'objet de référence. Sur la base de ces faits, la formule qui conditionne l'existence de lien à l'absence de diversité n'est pas satisfaisante. Pourtant, cela ne signifie pas que la formule conditionnelle initiale est invalide, puisqu'il existe, non pas un seul, mais plusieurs chemins de justifications.

[1] En DNC (déduction naturelle classique), la double négation est involutive. Les deux formules¬¬A et A sont équivalentes : ¬¬A ⇔ A. Tandis qu'elles ne le sont pas en DNI (déduction naturelle intuitionniste) en raison de l'absence de la règle de raisonnement par l'absurde (*reduction ad absurdum*, notée *raa*).

### *III.I.II.II. Le fait de l'évolution du langage (phonétique, sémantique)*

Dans ce sujet, l'attention sera portée aux faits de l'évolution phonétique et sémantiques des signes du langage. Car c'est précisément cette question qui permet d'argumenter contre la thèse de la motivation, L'objection repose sur l'idée selon laquelle s'il existait une relation entre le signe et sa signification, il ne serait pas sujet à des modifications et des transformations au cours de son évolution historique

Dans le texte du linguiste américain W. D. Whitney (1827-1894) pour qui le langage est conventionnel et arbitraire, on peut lire : « Si le lien était naturel, interne, nécessaire, il s'ensuivrait que tout changement dans le concept produirait un changement analogue dans le signe. » [1] D'où l'auteur conclut le caractère *accidentel et arbitraire* du lien entre la forme du signe linguistique et son contenu[2]. Il souligne à cet égard que « s'il en était autrement, les deux espèces de changements (internes et externes) seraient corrélatifs et inséparables ; en l'état des choses, chacune des deux suit sa propre marche et reconnait ses propres causes »[3].

Allant dans le même sens, le linguiste Stephen Ullmann souligne qu'« il n'y a rien dans l'expression pour prédire le sens ». Pour justifier son affirmation, le linguiste invoque deux faits de langage qui s'opposent à l'existence du lien naturel entre un mot, tel que "table" et ce qu'il dénote : « Le premier: c'est la diversité des mots et leurs différences dans différentes langues, et le second se manifeste dans les faits historiques: si les significations des mots étaient renfermées dans leurs sons, il ne serait pas possible que ces mots changent de sons ou de sens, un changement impossible à rapporter à leur position d'origine. »[4]

Pour analyser cet argument qui s'énonce en défaveur de la motivation, nous dirons d'abord, avec Maurice Toussaint, que certes « l'idée d'un signifiant qui serait un calque du signifié semble incompatible avec celle d'une évolution où les formes se déforment sans que les signifiés correspondants soient touchés, où l'on voit des mots ne pas changer de forme mais changer de sens. Si, se dit-on naïvement, le signifiant était un calque du signifié, toute modification de l'un entraînerait une modification identique de l'autre : ce qui n'est visiblement pas. »[5]

---

[1] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. P. 41. (chap. IV *croissance du langage : changement dans la forme extérieure des mots*)

[2] William Dwight Whitney. 1877. p. 65. (chap. V *Développement du langage : changement du sens des mots »; Voir aussi p. 240:chap. XIV, "nature et origine du langage"*)

[3] William Dwight Whitney. 1877. p. 65. Voir aussi p. 240.

[4] Stephen Ullmann. Words and Their Use (1951). Traduit en arabe par Kamāl Muḥamad Bišr. Le Caire : Maktabat Ashabāb. 1975. p. 72- 73

[5] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 p. 41

Or, c'est une définition mal posée de la motivation, puisque, à notre connaissance, aucun partisan de la thèse naturaliste n'a mentionné une telle conception du langage. « Mais qui a parlé de calque ? » s'interroge aussi M. Toussaint qui, défendant l'idée de l'existence du lien entre les deux parties du signe, souligne toutefois que « le signifiant ne signifie pas à l'aide de ses apparences un signifié superficiel et totalitaire. Le signifiant n'est pas une enveloppe extérieure qui hésiterait entre le carcan et le chiffon. II est constitué d'éléments en "harmonie imitative" avec les unités fondamentales de la signification. C'est entre un laxisme du signe, cautionné par ceux qui croient en son arbitrarité, et un rigorisme, un immobilisme auxquels on voudrait nous acculer que se définit l'analogie du signe. Un signifié et son signifiant peuvent évoluer, l'un tirant l'autre à soi, ou évoluer dans des directions différentes, jusqu'à un certain point au-delà duquel l'analogie, rompue, se reconstruit sur d'autres relations, parce qu'un signifié et un signifiant ne sont pas le verso et le recto d'une feuille de papier. » [1]

Sur le plan épistémologique, que révèlent les raisonnements des philosophes et linguistes sur cette question ?

Comme nous pouvons le remarquer, les argumentations sont construites à partir d'un principe simple : ***le lien naturel entre deux éléments disparaît lorsque ces éléments changent de forme ou de contenu***. S'agit-il réellement d'un principe ? A quel point peut-on parler de sa validité ou évaluer sa valeur ? Concrètement parlant, dans un phénomène naturel donné, les éléments qui sont liés les uns aux autres, dans une relation de cause à effet par exemple, sont-ils toujours immuables ? Et s'ils sont sujets au changement, cela leur fera-t-il perdre leur liaison ou leur relation ?

Ces questions invitent à la réflexion, car, primo, il est évident qu'on ne peut s'attendre à retrouver exactement ni toujours les mêmes causes qui produisent toujours exactement les mêmes effets. Secundo, la question de l'immuabilité des éléments qui sont liés entre eux par un certain lien naturel semble en elle-même incertaine et douteuse. Non seulement parce qu'il n'y a aucune preuve solide de sa validité comme principe logique, c'est-à-dire comme étant toujours vrai ; mais on peut aussi prouver son invalidité une fois que l'on rencontre un contre-exemple.

En effet, dans les sciences physiques, par exemple, nous constatons qu'un changement dans la forme d'une particule causale n'affecte pas tant l'existence ou la non-existence d'une relation que le type de relation produite à partir de cette relation. Ainsi, nous savons qu'il existe une attraction entre un morceau d'aimant de minerai et un morceau de fer. La relation des aimants au fer nous donne le résultat de l'attraction. Si nous changeons maintenant la forme de

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 p. 41- 42

l'aimant tout en gardant la forme du fer, la gravité ne disparaîtra pas, mais elle peut changer plus ou moins d'intensité. Si nous utilisons un électro-aimant (une bobine de fil électrique - en cuivre - à travers laquelle passe un courant), cela crée également un champ magnétique. En même temps, si nous modifions la forme du fer, le résultat est également similaire en termes d'intensité d'attraction. De même, si nous ajoutons de l'aluminium au fer, par exemple, la gravité ne disparaîtra pas, mais changera inévitablement d'intensité. Alors que la relation d'attraction peut disparaître complètement si nous utilisons un autre matériau comme le bois ou le plastique. Au final, cela signifie que la survenue de l'effet entre les éléments ne s'applique pas de manière arbitraire, mais est soumise à plusieurs facteurs liés au matériau, à ses propriétés, ses dimensions et son fonctionnement. Bref, la survenue de l'effet est soumise à des règles physiques bien définies.

Il existe de nombreux autres exemples de cela, même dans nos activités quotidiennes. L'ébullition de l'eau, par exemple, résulte de l'effet de la cause, qui est le feu. Si nous modifions la composition de l'eau et y ajoutons une autre substance, comme du sel, l'ébullition continuera. Il en va de même si nous y ajoutons du sucre, bien que la méthode d'ébullition dans ce cas ralentisse un peu. Mais la relation fondamentale entre l'eau et le feu ne disparaît pas lorsqu'un tel changement est effectué. De même, si nous modifions l'intensité du feu en la diminuant ou en l'augmentant, ou en changeant le mode de production du feu, avec du charbon ou de l'électricité par exemple, la relation ne changera pas en termes de présence ou d'absence, mais seulement en termes de forme du résultat obtenu.

En somme, il s'ensuit qu'un changement dans la forme ou le contenu de l'agent causal ne conduit pas nécessairement à une perte complète de la relation d'effet (dans le cas du bois, il s'agit d'un changement complet de matériau). De même, une modification de la forme ou du contenu de l'agent affecté n'entraîne pas nécessairement la perte de tout effet possible.

En d'autres termes, la présence ou l'absence de la relation n'est pas nécessairement liée à un changement dans la forme ou le contenu de l'agent causal ou de l'agent affecté. De ce fait, cette relation peut persister tout en donnant différentes formes de résultats.[1] Il faut donc distinguer entre l'existence de la relation et la forme de la relation produite.

Il semble bien qu'il s'agisse du même principe de fonctionnement des signes linguistiques au cours de leur évolution phonémique et sémantique. Car ces signes peuvent en effet changer de forme ou de contenu sans nécessairement perdre l'effet de *signifier* résultant

[1] Entretiens avec Moḥammed Abush, professeur de physique au collège Ḥassān bin Ṯābit / Bagdad-Irak ; Marwa Ālboḥammad, professeure de physique au collège Ḏāt Asalāssil / Bagdad-Irak. 26 - 28 décembre 2020.

de leur union. La preuve en est que ces signes continuent d'être utilisés même après avoir subi des altérations c'est-à-dire que leur capacité à *signifier* ne s'est pas arrêtée pour autant.

Qu'est-ce qui nous empêche alors de voir dans le phénomène du langage le même concept de fonctionnement qui détermine les autres phénomènes de la nature ? Force est de constater que notre univers, comme le souligne Moritz Schlick, est basé sur des ressemblances, et que, de ce fait « la connaissance ne serait pas possible s'il n'y avait pas du même dans l'univers. C'est uniquement grâce à lui qu'elle réussit à retrouver une chose dans une autre et à décrire le monde multiforme avec un tout petit nombre de concepts. »[1] De plus, les mêmes concepts utilisés pour décrire les phénomènes naturels sont déjà présents dans la définition générale du langage, à savoir les concepts de *relation*, *d'éléments* de relation, de *système*, de *structure* (lexical, syntaxique), de *composition* (du signe), auxquels nous pouvons ajouter les concepts d*'effet* qui peut être représenté par le sens, et de *cause* qui peut être représenté par l'ensemble qui définit le signe linguistique.

Si le langage peut être considéré dans cette perspective, alors on peut dire qu'il n'existe aucune raison valable de justifier l'arbitraire à partir de l'argument de "l'évolution du langage" ; Il n'y a aucune bonne raison de dire qu'un changement dans la forme du signe linguistique, dans son contenu ou dans les deux à la fois est une preuve suffisante de l'absence de relation entre le signe et son sens.

Admettre le contraire, c'est comme penser à la possibilité de créer un champ magnétique en utilisant n'importe quel matériau, ou d'obtenir l'effet d'attraction avec n'importe quel matériau s'approchant de son champ. Or, c'est cependant l'idée de base de la thèse de l'arbitraire, qui repose sur un choix arbitraire des sons pour représenter arbitrairement des sens qui leur sont associées. C'est en sachant que la thèse de l'arbitraire n'a pas d'équivalent dans l'explication logique et scientifique d'aucun phénomène. D'ailleurs, nous ne comprenons pas pourquoi, pour expliquer le phénomène du langage, on ne suit pas un paradigme semblable qui peut rendre le raisonnement plus persuasif et plus solide, au lieu de suivre un paradigme qui n'existe nulle part, sinon dans l'imagination pure et comme conjecture. Suivre une telle stratégie comme point de départ remettrait certainement en question la prochaine étape.

Néanmoins, il convient de mettre en lumière la question de l'évolution du signe elle-même afin d'examiner de près l'argumentation des tenants de la thèse de l'arbitraire qui voient dans ce fait une preuve de l'invalidité de la thèse fondée sur l'existence d'une relation entre le signe et sa signification.

[1] Moritz Schlick. Théorie Générale de la Connaissance. 2009. P. 529

Au début de la deuxième partie, nous avons parlé des éléments constituant le signe linguistique. Et nous avons dit que depuis l'antiquité (notamment chez les stoïciens), jusqu'à nos jours (à dater du structuralisme et de la linguistique postsaussurienne), le signe linguistique est défini dans une structure ternaire ; le *signifiant*, le *signifié*, le *référent* – en laissons de côté l'élément *représentation* ajouté par Frege, étant variable et propre à chaque locuteur. Si nous comptons maintenant les changements qui peuvent atteindre ces trois éléments, car le référent peut aussi être sujet à changement dans le temps, nous pouvons obtenir (8) probabilités :

(*Invariable* abrégé par " Inv." ; *variable* par "V")

| | **Le signifiant** | **Le signifié** | **Le référent** |
|---|---|---|---|
| 1 | **Inv.** | **Inv.** | **Inv.** |
| 2 | **Inv.** | **Inv.** | **V.** |
| 3 | **Inv.** | **V.** | **Inv.** |
| 4 | **Inv.** | **V.** | **V.** |
| 5 | **V.** | **Inv.** | **Inv.** |
| 6 | **V.** | **V.** | **Inv.** |
| 7 | **V.** | **Inv.** | **V.** |
| 8 | **V.** | **V.** | **V.** |

Or ces probabilités ne sont définies que sur le plan théorique, alors qu'en réalité, pour les tenants même de la thèse de l'arbitraire, le *signifiant* et le *signifié* ne peuvent pas être conçus comme séparés. En effet, le signe pour Saussure, par exemple, est un « être double constitué par une suite de syllabes et la signification qu'on y attache … on ne peut prendre l'un des deux que par abstraction. »[1] Le linguiste suisse compare les deux faces du signe au recto et au verso d'une feuille de papier, dont on ne peut découper l'un sans découper l'autre[2]. Plus tard, E. Benveniste et T. Todorov, soulignant l'inséparabilité du signifiant et du signifié, ont qualifié de "nécessaire" la nature de la relation qui les lie l'un à l'autre.[3] C'est au titre de cette nécessité qu'ils ne peuvent être séparés ou conçus indépendamment l'un de l'autre. Ce qui signifie en définitive que tout changement dans l'un entraîne nécessairement un changement (perceptible ou non) dans l'autre.

En effet, l'inséparabilité des deux parties du signe semble être indéniable. C'est que même si nous croyions pouvoir les concevoir de manière indépendante, cette croyance découle en réalité de deux problèmes inobservés : soit nous tombons dans le piège de confondre le *signifié* avec le *référent*, piège dans lequel Saussure est lui-même est tombé, et au sujet duquel il est critiqué. Soit qu'il s'agit d'une séparation purement théorique ou abstraite.

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 254 : 1334-1336. Voir aussi C.L.G. 1995. P. 157
[2] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 253 : 1833.
[3] Voir Emile Benveniste Problèmes de linguistique générale. Tome 1. 1966. P. 51; Tzvetan Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 279

Outre l'inséparabilité du *signifiant* et du *signifié*, le fait de suivre clairement et distinctement un éventuel changement sur le plan du *signifié* est presque irréalisable. D'une part, contrairement au *signifiant* qui est la forme physique, et dans lequel l'observation du changement est tout à fait possible, le *signifié*, quant à lui, est la forme conceptuelle, c'est-à-dire quelque chose d'imperceptible. Par conséquent, la possibilité de suivre les modifications apportées à cet élément est quelque chose d'inaccessible. D'autre part, nous avons dit que le *signifié* fait partie du système linguistique, et que la langue exprime fidèlement tout ce qui concerne la société dans laquelle elle est parlée. En tant que tel, le *signifié* ne peut être saisi en dehors de ce système, ni en dehors des conditions qui déterminent son usage dans la société. De ce fait, il serait improbable de concevoir l'évolution du *signifié*.

Pour toutes ces raisons, les possibilités de changement ou de stabilité des trois éléments du signe doivent considérer le *signifiant* et le *signifié* comme relevant du même ordre. Ce faisant, le nombre de probabilités sera réduit à 4 au lieu de 8 :

| | **Le signifiant** | **Le signifié** | **Le référent** |
|---|---|---|---|
| 1 | **Inv.** | **Inv.** | **Inv.** |
| 2 | **Inv.** | **Inv.** | **V.** |
| 3 | **V.** | **V.** | **Inv.** |
| 4 | **V.** | **V.** | **V.** |

Alors, que révèle ce tableau qui calcule les changements probables dans la structure du signe linguistique ?

- Conformément à l'idée de base de la motivation qui établit un lien interne entre la partie conceptuelle et la partie matérielle du signe, la première chose que nous pouvons remarquer dans ce tableau est que dans les quatre cas, la thèse de la motivation s'avère valable. C'est que le *signifiant* et le *signifié* étant inséparables forment ensemble une relation de concomitance, dans la stabilité et le changement
- Le *signifiant* et le *signifié* formant une seule unité, deux éléments du signe linguistique peuvent être pratiquement retracées dans leur évolution historique, à savoir : le signe comme forme et le *référent* comme contenu. [1].

[1] Comme nous l'avons déjà expliqué, le *référent* n'est pas le *signifié*, il désigne précisément « l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extra-linguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain. » (Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 405) En ce sens, il ne signifie pas nécessairement un modèle perceptible ou existant, tel que *chat, arbre, tapis* ; puisque « un mot peut référer à une notion inexistante », comme *hippogriffe* (idem). Le référent est ainsi la désignation du signe, quel que soit son statut ontologique (réel, imaginaire, concret, abstrait etc.). Tandis que le *signifié* est le concept que suscite le

- Les deux probabilités (1) et (4) reflètent la situation normale définie par la thèse de la motivation, c'est-à-dire la situation dans laquelle *le signifiant, le signifié et le référent* se trouvent sur la même ligne. Ils sont, de ce fait, étroitement liés les uns aux autres, et également en termes de concomitance. En effet, cette associativité vient du fait que dans ce cas, le *référent* rejoint le même ordre du *signifiant* et du *signifié*. Ainsi, toute stabilité ou changement dans l'un entraîne la même chose dans les deux autres.
- Dans la probabilité (2), nous avons une stabilité du signe comme *signifiant* et *signifié* et un changement dans le *référent*. Dans un tel cas quelque peu incompréhensible de prime abord, on peut voir que l'arbitraire du signe est la première chose qui vient à l'esprit. Ce qui expliquerait pourquoi cet argument est avancé contre la thèse de la motivation. Or, une explication peut y être apportée. Elle consiste en ceci : si une expression qui désignait un référent désigne plus tard un autre référent c'est que la propriété ou le moyen de désignation de l'objet qu'exprime le signe peut s'appliquer aux deux référents, même si ce point commun ne peut se manifester de manière visible et concrète dans les deux référents. Ainsi, supposons que le réf (1) dispose d'un nombre fini de propriétés[1] : par ex. A B C D F ; et supposons que le signe utilisé pour le désigner exprimait la propriété F. supposons maintenant que le réf (2) possède aussi un nombre fini de propriétés ou de moyens de désignation : par ex. D F G H E ; dans un tel cas, il sera donc normal que la propriété F exprime et le réf (1) et le réf (2).

  Imaginons encore que le même réf (1) a changé plus ou moins de nature, de forme ou de fonction pour devenir un autre réf (2). Par la même logique, on peut dire que le changement se produirait de telle sorte que, tout en affectant les autres propriétés, il laisse intacte la propriété F. Ce qui permettra de garder la même expression pour les deux référents (réf (1) et réf (2)). Pour l'expliquer d'une autre manière, l'ensemble des propriétés du réf (1) : (A B C D F) est changé dans le temps pour avoir un autre ensemble de propriétés : (A C F N K) ; ce qui fait au total qu'en perdant certaines propriétés (B D), et (ou) en gagnant éventuellement d'autres : (N K), ce changement dans l'état du référent n'affecte en rien l'expression qui peut désigner les deux réfs (1et 2) par la même forme phonétique, puisque elle ne représente, finalement, rien d'autre que la propriété F, qui reste commune aux deux états du référent quand il est changé. Cette synthèse expliquerait pourquoi une même expression peut désigner deux référents différents, ou le même référent malgré le changement

signifiant dans l'esprit. Le référent et le signifié peuvent aussi se représenter par la chose et l'idée de la chose. Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 389

[1] Nous allons convenir provisoirement d'utiliser le terme « *propriété* » pour désigner : *le mode de désignation du référent*. Même si ce terme n'exprime pas tous les moyens possibles de le désigner.

qu'il a pu subir. Ainsi, en arabe, le vocable "*sayyāra"* سيارة, qui désignait *convoi* dans le texte coranique du VI^e^ siècle,[1] désigne aujourd'hui *voiture*. C'est que la propriété commune à ces deux référents (voiture et convoi) serait très probablement l'action de "sayr" : *marcher*.

- Dans la probabilité (3), la forme du signe peut changer tout en désignant le même référent. De même, la première idée qui vient à l'esprit est de rendre ce cas à l'arbitraire du langage. Or on pourrait suivre le même raisonnement que celui donné pour expliquer le cas précédent. En effet, reprenons le même exemple, le réf avec les propriétés (A B C D F), et le signe le désignant par la propriété F, soit (signe1). Si ce référent est désigné par une autre expression, soit (signe 2), c'est que cette nouvelle expression ne le définit plus par la propriété F, mais commence à le définir par l'une des autres propriétés restantes qu'il possède : A, ou B, ou C, ou D.

  La question qui se pose maintenant est de savoir pourquoi un référent n'est plus désigné par la même propriété. La réponse à cette question ne semble pas être sans lien avec le développement intellectuel, culturel et social des membres de la communauté linguistique qui exprime ce référent. Ainsi, on pourrait penser qu'il s'agit soit d'un problème avec la propriété (F) soit d'un problème avec l'usage de l'expression. Dans le cas de la propriété, le problème peut provenir des raisons comme celles-ci : que la propriété F disparaît imperceptiblement du référent ; qu'elle n'attire plus l'attention des sujets parlants ; qu'elle n'est plus le repère essentiel du référent aux yeux des locuteurs…etc. Quant au problème de l'expression, il peut aussi provenir de plusieurs raisons : par exemple, que l'ancienne expression commence à faire penser à un sujet interdit, dangereux et indécent ; qu'elle peut avoir un sens implicite, qu'elle peut faire allusion à certaines positions politiques ; qu'elle peut se confondre avec le sens d'un autre mot... etc.

  En bref, quelle que soit la raison qui fait changer le mode de désignation du référent par un autre mot, la nouvelle expression ne désigne pas moins le référent que la première. Seulement c'est la manière de le désigner qui change ; un point de vue qui n'est pas sans rappeler celui du logicien G. Frege pour qui le nom n'a de dénotation que parce qu'il a tout d'abord un sens, le quel est l'élément « où est contenu le mode de donation de l'objet. »[2] Si donc ce sens, ce "mode de donation" change, ceci ne fait pas changer l'objet de dénotation qui reste bien évidemment intact. D'autre part, si le nom désigne le référent par le biais du sens, c'est que le sens joue le rôle de liaison entre le nom et le référent. Ce faisant, le lien entre les éléments du signe n'est jamais rompu. Et c'est exactement sur cela que repose la thèse de la motivation.

---

[1] Le Coran. Chap. 12, verset 19.

[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 103.

- Par le même raisonnement, les cas des probabilités (1) et (4) peuvent être expliqués.

Ainsi, face au problème de l'évolution phonétique et sémantique du signe linguistique, face à un argument souvent utilisé contre la motivation du signe, cette analyse, même si elle s'avère hypothétique, permet, au moins, la possibilité de fournir une explication raisonnable de la raison pour laquelle un changement dans la forme du signe se produit tout en maintenant son contenu, ou un changement dans le contenu du signe se produit tout en maintenant sa forme. Dès lors, elle montre que l'évolution du signe ne vient pas disloquer le lien entre les signes et leur sens, comme cela peut paraître à première vue, mais plutôt reconstruire ce lien, afin que les signes de la langue reflètent fidèlement l'évolution de la vie humaine à travers les âges. « La loi du changement et de l'évolution que nous observons dans toutes les langues, écrit le linguiste palestinien Nayef Ḫarmā (1925 - ), se produit constamment, de sorte que toute langue devient capable de contenir tout ce dont la société a besoin pour l'exprimer. »[1]

### *III.I.II.III. Variations synchroniques*

Outre la question de l'évolution diachronique du signe linguistique tant sur le plan sémantique que sur le plan phonétique, il existe certains faits dans le langage qui sont définies comme opposés à la thèse de la motivation. Il s'agit des *variations synchroniques* selon lesquelles les mots, dans certains contextes, sont sujets à modification, sans que cela n'exclue leur usage dans leur forme initiale, et sans que cette altération n'affecte leur sens. Ce type de variations qui se produit dans la parole intervient selon trois ordres :

- L'ordre phonétique. Par exemple i) l'ellipse: ***l'a**rticle* au lieu de *le article, mais **le** grand **ar**ticle ; ii)* la liaison *me**s a**mis,* mais *me**s c**amarades ;*
  [me**z**ami] [mekamarad]
- L'ordre lexical, par exemple ; i) le verlan en français (inversion des syllabes) tel que (femme : meuf ; chaud : auche ; fête : teuf) ; ii) changement de consonne (Macca, Bacca en ar. ; iii) les sigles et acronymes (abréviation de plusieurs termes en un seul) CROUS, BBC , SNCF ; iv) les abréviations de certains mots plus ou moins longs tels que *manifestation :* ***manif** ; philosophie :* ***philo**; politique :* ***po**; après-midi :* ***aprèm ;*** *les symboles et annotations en science,* ***O** : oxygène ,* ***H** : hydrogène ;* ***Fe** : fer ;* ∀: pour tout ; ∃: il existe.
- L'ordre grammatical. ***Mon adresse*** mais ***ma*** *première* ***adresse*** *; j'ai un* ***beau*** *et petit* ***appartement*** mais *un* ***bel appartement***

[1] Nayef Ḫarmā. Āḍwā' 'alā āddirāsāt āllūġāwiyyā ālmu'āṣrā (Texte arabe : Lumières sur les études linguistiques contemporaines) Collection 'Ālam ālma'rifā. Kuweit : Ālmağlis ālwaṭānī liṯaqāfā wālfunūn wālādāb. 1978. P. 182

Malgré ces différents types de changements qui peuvent altérer la forme des mots, le sens de ces mots n'est pas altéré pour autant. Et la langue continue de fonctionner de la même manière avant l'introduction du changement. Ce fait dans la langue peut poser problème pour la thèse de la motivation, laquelle établit un lien entre le mot (son ordre, sa morphologie, sa structure) et sa signification. En sorte qu'un changement dans l'un de ces deux éléments doit entraîner un changement dans l'autre. Or, dans le cas de *variations synchroniques*, cette règle fait défaut. Face à ce problème, les tenants de la thèse de la motivation ont-ils une réponse logique et raisonnable ?

En fait, si la question des *variations synchroniques* constitue un réel problème pour la *ML*, c'est que cette thèse doit pouvoir trouver une bonne raison pour les justifier, sinon reconnaitre qu'une partie de la langue est vouée à l'arbitraire. La difficulté s'annonce comme suit : contrairement à la question de l'évolution diachronique du signe, où les changements produits sur le plan phonétique ou sémantique peuvent être expliqués comme étant le résultat de l'évolution des sociétés et des changements qui adviennent dans la vie et la pensée des individus au fil du temps, il semble qu'à première vue, les *variations synchroniques* n'aient aucune bonne raison justifiant leur apparition dans la parole et dans la structure syntaxique de la langue. Cela est dû à plusieurs raisons : i) les changements introduits ne viennent pas se substituer à la forme initiale, puisque les deux formes peuvent être utilisés en même temps ; ii) les conditions circonstancielles ne sont pas concernées, puisque ce sont les mêmes conditions sous lesquelles les deux formes sont utilisées ; et le facteur du temps n'en est donc pas responsable ; d'où elles sont appelées *variations synchroniques* ; iii) il n'y a pas d'impact sur le niveau sémantique, qui reste donc intact lorsque des changements surviennent.

Au total, nous avons les mêmes formes (avant et après le changement), les mêmes contenus et les mêmes conditions. Qu'elle est alors la valeur de ces *variations* ? Quelle est leur utilité dans la langue ? A quoi servent-elles ?

Bien évidemment, les tenants de la thèse de l'arbitraire pourraient y répondre sans problème, en rendant ces variations à l'arbitraire du langage. Qu'en disent-ils les partisans de la thèse de la motivation ?

Tout d'abord, en cherchant ce sujet dans les textes des philosophes et des linguistes, nous n'avons pas trouvé grand-chose à offrir ici. Cependant, nous essayons de faire quelques considérations sur le sujet.

Pour commencer, nous pouvons dire que chacun de ces types de changements a ses propres raisons, qui sont différentes des autres. Certes, ils relèvent tous de la liberté de l'homme et de son action sur la langue qu'il parle. Cependant, il convient de souligner deux points :

i) Cette liberté n'est pas absolue ; en ce sens qu'on ne peut introduire n'importe quelle modification phonétique, lexicale ou grammaticale dans n'importe quel contexte ou dans n'importe quelle expression linguistique. En d'autres termes, la liberté dans ce sens est soumise à certaines règles et fondements. Par exemple, dans le cas du verlan, l'inversion des syllabes n'utilise pas des sons qui ne sont pas déjà présents dans le mot original (en particulier les consonnes). Dans le cas des sigles et acronymes, la règle consiste à assembler les lettres initiales d'un groupe de mots. Dans le cas des abréviations, la règle est basée sur l'abréviation des mots, et ainsi de suite...

ii) Loin d'explications ambiguës ou incertaines, il est clair que ces variations ne peuvent être comprises en dehors des tendances humaines. De ce fait, elles peuvent être attribuées à trois raisons principales :

- Une partie des changements résulte d'une tendance naturelle chez l'homme consistant à surmonter les difficultés et à faciliter les tâches. S'agissant du langage, cette tendance permet d'éviter la convergence de deux voyelles difficiles à prononcer en séquence, soit en supprimant une voyelle (ellipse), soit en ajoutant ou en prononçant une consonne entre les deux voyelles (liaison) soit en changeant la forme de l'adjectif (ordre grammatical).

- Une partie des changements est soumise à la *loi du moindre effort* selon laquelle, l'homme a une tendance naturelle à simplifier les choses. S'agissant du langage, cette tendance permet de fournir plusieurs avantages : i) assurer une facilité d'utilisation des expressions ; ii) communiquer plus couramment les idées ; iii) économiser du temps et des efforts afin de communiquer le plus d'informations ; iv) se concentrer sur l'essence de l'idée à communiquer ; v) éviter une répétition inutiles qui pourraient nuire le discours ; vi) faciliter les opérations et calculs en sciences.

  Entrent dans cette catégorie toutes les formes d'abréviation ou d'accourcissement telles que les sigles et acronymes, les termes abrégés, les symboles, les annotations etc.

- Une partie des changements résulte d'une tendance naturelle qui, pour éviter le risque, le malentendu, les préjugés, les éventuels problèmes etc., tente de se faire discret et de se cacher. S'agissant du langage, nous appelons cette tendance : *arbitraire délibéré et intentionnel*. Ainsi le verlan comme langage crypté est inventé afin de pouvoir converser à l'abri des autres.

### *III.I.II.IV. Impossibilité de comprendre un mot étranger*

Parmi les constats soulevés à l'encontre de la thèse de la motivation, on retrouve la question de l'impossibilité de comprendre les mots d'une langue étrangère qui n'a pas été apprise auparavant.

Le fondement de cet argument consiste en ceci : s'il existait une relation naturelle entre le mot et ce qu'il désigne, il serait possible à toute personne, en vertu de ses facultés naturelles, de comprendre directement le sens des mots dans n'importe quelle langue. Or, comme cela n'est pas possible, il en résulte l'inexistence d'une telle relation, et donc l'invalidité de la thèse naturaliste du langage.

La première chose qu'on peut remarquer dans ce raisonnement, c'est qu'il repose sur l'idée d'une liaison *pure* entre le son et sens. C'est-à-dire une liaison indépendante de tout autre élément pouvant faire partie de la structure du signe linguistique, et contribuer à la détermination de la signification, tels que la pensée, les conditions contextuelles et circonstancielles relatives à l'usage du mot. Il est pourtant évident que les signes ne peuvent fonctionner indépendamment de ces éléments, puisqu'ils sont, en fin de compte, l'expression fidèle de la communauté qui les utilise.

Autant dire, une profonde méditation des choses permet de voir que le mot n'a pas vraiment d'entité indépendante, car son existence est déterminée par son usage et c'est ce dernier qui lui donnera sa raison d'être. De ce fait, l'usage du signe étant soumis à la volonté humaine, le signe ne peut fonctionner sans une pensée qui le perçoit et qui lui donne sa valeur de signe. Autrement dit, en l'absence de son utilisateur, le mot n'aurait pas d'existence réelle.

La philosophie du langage dans l'Inde ancienne discutait de la façon dont un mot pouvait être entendu en partant de l'hypothèse du "*créateur de relation*". Selon cette hypothèse, s'il existe une relation entre un mot et la chose qu'il désigne, cela résulte de l'existence d'un *créateur* pour leur relation en vertu duquel les mots donnent connaissance choses désignées. Ainsi, abordant ce sujet dans *Śabarabhâsya*, l'érudit Śabara (vécu vers le 1e siècle de notre ère), fait valoir la possibilité de cette hypothèse en disant : « Mais on pourrait admettre par présomption le créateur de la relation : en effet, on ne voit pas qu'il y ait des gens qui aient connaissance de l'objet à partir d'un mot dont la relation (à son objet) n'est pas créée. (…) Si l'on n'avait jamais aucune connaissance des objets en l'absence d'un créateur de la relation, alors il faudrait par présomption admettre (l'existence) d'un tel créateur. »[1] Cette perspective fait écho à l'idée que le mot ne peut

[1] Cité par Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance … 1964. P. 159-160.

désigner la chose directement, et qu'en dehors du cadre (mot/chose), il existe donc un autre élément, ou un facteur, qui permet de rendre possible le relation entre eux ; une idée très proche du concept de "*créateur de relation"*.

Les opposants à cette hypothèse font valoir la négation de l'existence de relation (mot / chose) en s'appuyant sur l'argument des mots étrangers qui ne peuvent être entendus, ni donc donner connaissance aux choses qu'ils désignent. Examinons maintenant cet argument :

Tout d'abord, il est clair que tous les exemples donnés par les tenants de la thèse naturaliste sont tirés des langues qu'ils parlent ou connaissent. Aucun exemple n'est cité d'une langue qui leur est complètement étrangère. Ce qui est, bien évidemment, impensable, et logiquement impossible. La raison en est que, pour prouver l'existence de la relation, on doit nécessairement se référer à des mots dont la relation avec la chose est déjà établie dans l'esprit, sans quoi, on ne peut pas la prouver. Cela signifie que la thèse de la motivation du langage ne saurait tenir une fois qu'elle est envisagée par rapport à une langue étrangère ; puisque c'est justement dans cette langue que la relation entre les signes et les sens nous semble complètement perdue. On peut même imaginer qu'en entendant une langue étrangère, les partisans de la thèse de la motivation seraient eux-mêmes les premiers défenseurs de l'arbitraire du langage !!

Pour expliquer d'une autre manière la problématique de ce fait, imaginons un groupe de linguistes G1 parlant une langue L1, dont ils fournissent des exemples à l'appui de la thèse de la motivation. Une autre langue L2 pour ce groupe est totalement inconnue et étrangère. En l'entendant, ils peuvent douter de la thèse naturaliste ou revenir sur l'arbitraire ! Imaginons maintenant un autre groupe G2 qui parle la langue L2. Ils peuvent également fournir des exemples dans cette langue L2 pour soutenir de la même manière la motivation linguistique. Mais notons qu'ils vont également juger arbitraires des mots entendus dans une autre langue étrangère comme la L1. Au total, les mots de la langue L1 sont motivés pour les uns, arbitraires pour les autres ; les mots de la langue L2 sont motivés pour les uns, arbitraires pour les autres. Idem pour toute autre langue.

Il s'ensuit que la question de l'existence ou de la non-existence de la relation n'est pas vraiment liée au mot et à la chose qu'il désigne, puisqu'elle s'avère liée principalement à l'apprentissage du langage, c'est-à-dire à l'apprentissage de cette relation. Or, si la question de la relation se réduit au simple fait de l'apprendre, quel est l'intérêt de parler de l'existence ou non de la relation ? Pourquoi chercher à la confirmer ou la nier ? Cela n'a aucun sens ! Car toute la question n'est finalement rien de plus que de connaître ou non la relation. Si bien que, en ce

sens, tout signe utilisé dans n'importe quelle langue se fonde sur l'existence de la relation, sinon il ne serait ni signe ni utilisable, quel que soit son apprentissage.

Compte tenu de ces conclusions, cela signifie-t-il, d'un point de vue épistémologique, que la question de la motivation ou de l'arbitraire ne peut pas s'élever au niveau d'une proposition scientifique, et que nous ne pouvons donc pas en parler ? Ou, au contraire, que la motivation est si évidente qu'il n'est pas nécessaire d'en parler. Force est de constater que, dans toutes les langues, la relation est déjà définie entre les mots et les choses qu'ils désignent ?

En fait, si nous voulons parler objectivement de l'existence ou non d'une relation motivationnelle entre les mots et les choses, alors le jugement sur cette question doit être porté en dehors de toutes les langues parlées sur cette terre ! Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut raisonnablement évaluer la nature du lien qui unit les éléments du signe linguistique. En effet, la connaissance d'une langue ou d'un nombre limité de langues ne suffit pas à évaluer objectivement la nature de la relation, puisque, comme nous l'avons dit, cette évaluation peut être à la fois positive et négative, selon qu'il s'agit d'une langue connue ou inconnue.

Il s'ensuit que le recours à une langue étrangère et inconnue pour invalider la thèse de la motivation est essentiellement invalide. Car nul ne peut être en dehors des systèmes linguistiques (connus ou inconnus), ou les ignorer, afin de pouvoir évaluer objectivement la relation entre les mots et les choses. Sauf si nous considérons théoriquement cette possibilité. Dans ce cas, une personne qualifiée pour porter un tel jugement doit posséder l'une des deux qualités suivantes :

- Soit elle ne connaît absolument aucun mot dans aucune langue: impossibilité logique, car un jugement ne peut se faire sans langage.
- Soit elle connaît absolument tous les mots de toutes les langues parlées sur la planète: impossibilité absolue, vu les capacités limitées de l'esprit humain.

Compte tenu de l'absence de ces deux conditions, on peut dire que le fondement de l'argument, qui part d'une méconnaissance du mot étranger pour conclure à l'absence de relation entre le signe et sa signification, est manifestement infondé.

Au demeurant, il nous semble que le problème principal de la motivation réside dans le fait de déterminer l'origine de la relation qui régit le signe linguistique : se pose-t-elle essentiellement entre le mot et la chose ? Ou entre ces deux éléments et la pensée ? Ou entre ces trois éléments et les conditions contextuelles et circonstancielles relatives à son usage ? S'agit-il d'une relation réelle ou trompeuse? S'agit-il, comme le disent les arbitristes, d'un problème

psychologique résultant de l'accoutumance et de la familiarité avec l'usage fréquent du vocabulaire ? Ou alors s'agit-il d'une relation invisible, qui se manifeste doucement grâce à l'usage continuel des signes linguistiques ?

Certes, les réponses à ces questions peuvent lever le voile sur de nombreuses questions en suspens liées à la relation du mot à la chose. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'il s'agit toujours d'une question de *relation*, quel que soit l'adjectif utilisé pour la décrire. En effet, malgré les termes différents utilisés à ce propos, les deux thèses opposées ne diffèrent pas pour autant par le fait qu'il s'agit d'une relation. Seulement c'est la manière de justifier cette relation et de la définir qui sépare les deux positions. Le problème réside toutefois autours de ce point.

### *III.I.II. V. Dénomination arbitraire et utilisable*

Dans ce sujet, nous discutons de l'idée selon laquelle les noms peuvent être donnés arbitrairement aux choses sans que cela les empêche d'être utilisables. En d'autres termes, si l'utilisation du signe n'est possible qu'en vertu d'un lien entre ces noms et les choses nommées, quelle que soit la nature de ce lien, alors les noms donnés arbitrairement ne devaient être utilisables. Le simple fait que ces signes ou noms arbitraires soient utilisables permet de nier l'existence nécessaire de lien entre les noms et les nommés. Évidemment, si cela s'avère vrai, il est clairement en conflit avec la thèse de la motivation linguistique, qui repose sur l'existence d'un tel lien.

En fait, l'idée de cet argument a déjà été soulevée depuis le Cratyle de Platon. Ainsi, opposée à la thèse selon laquelle les mots ne renvoient aux choses que par nature (position de Cratyle), c'est-à-dire que « le nom ne peut signifier que s'il contient une propriété inhérente à la chose même »[1], Hermogène présente sa thèse selon laquelle si les mots signifient c'est parce qu'ils sont le produit de convention. En ce sens, la justesse des noms ne relève pas d'un lien naturel avec la chose nommée, mais de l'accord dans l'utilisation du nom choisi. Pour appuyer sa thèse, Hermogène avance l'argument suivant: « Le nom qu'on assigne à un objet est le nom juste ; le change-t-on ensuite en un autre, en abandonnant celui-là, le second n'est pas moins juste que le premier ; c'est ainsi que nous changeons le nom de nos serviteurs, sans que le nom substitué soit moins exact que le précédent. »[2] Comme nous pouvons le voir, l'argument concerne spécifiquement les noms propres.

---

[1] Sylvain Auroux. La philosophie du langage. 2008. P. 12
[2] Platon. Cratyle.1950. 384 d-e. P. 51

Afin de pouvoir analyser bien cette argumentation, il convient de commencer par examiner ses données de base. Elles se composent en fait de deux propositions conjonctives : i) que les noms sont arbitraires, **ET** ii) qu'ils sont utilisables. Les deux propositions doivent s'avérer valides. Or, si se montre évidente la vérification de la seconde proposition (leur utilisation), celle de la première demeure problématique. Car il s'agit au fond de vérifier si les noms propres sont *arbitraires*. Arbitraire est entendu ici aux sens de *libre choix* du nom, et du *manque* de lien avec l'objet nommé.

Tout d'abord, nous avons déjà évoqué la question des noms propres, la manière de choisir un nom, et les facteurs qui peuvent contribuer au choix d'un nom. Nous avons dit à ce propos que ces facteurs peuvent être réduits à un seul facteur, qui est le premier et le dernier responsable du choix du nom, à savoir l'esprit de celui qui donne le nom. Afin de ne pas revenir sur ce sujet, nous nous limiterons ici aux aspects qui n'ont pas été évoqués précédemment et qui sont en lien avec cette thématique

Rappelons tout d'abord que le nom choisi pour un objet ou un individu est le produit de la réflexion de l'auteur du nom, et qu'à cette réflexion se présentent tous les moyens possibles de dénomination, que ce soit ceux liés à lui-même, à l'objet nommé ou aux conditions contextuelles entourant l'acte de nommer. Concentrons-nous sur la question de nommer un objet en fonction de ses propriétés et de ses qualités, car il est plus étroitement lié à l'argument que nous considérons ici.

Sans aucun doute, si l'on pense à l'objet en soi pour lui choisir un nom, il est clair que notre regard portera sur tout ce qui s'y rapporte. « Tout être, objet, notion, écrit Pierre Guiraud, est nommé à partir de quelque attribut. Attribut qui peut être physique (forme, couleur, consistance, etc.); qui peut être fonctionnel (situation, usage, etc.); qui peut être circonstanciel (lieu d'origine, fabricant, etc.). »[1] La question qui se pose maintenant est de savoir si ces attributs représentent la réalité de l'objet à nommer ou une perception de cette réalité.

Certains attributs de l'objet peuvent être très évidents, car ils peuvent être clairement perçus par les cinq sens, tels que sa couleur, sa consistance, son goût, son odeur etc. D'autres sont généralement clairs concernant son usage, ses avantages, ses inconvénients, etc. Enfin, d'autres ne sont pas très clairs concernent son origine, sa nature, son essence, sa fonction interne etc.

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques du lexique français, Paris : Larousse, 1967. P. 33

Bref, les attributs de l'objet à nommer peuvent être objectifs et subjectifs. Par conséquent, tous ne reflètent pas absolument la réalité de l'objet en lui-même, car certaines de ces attributs sont le produit de notre propre perception de cette réalité. D'ailleurs, pour certains philosophes et logiciens, même les attributs que nous décrivons comme objectifs peuvent être entendus en termes de perception. Ainsi, pour René Robaye, « nous ne percevons jamais une chose "en soi", parce que toute perception s'accompagne nécessairement et en même temps d'une interprétation. Une perception sans interprétation n'existe pas. Il suffit, pour s'en persuader, de voir qu'une même réalité physique est perçue et organisée différemment d'une langue à l'autre. »[1]

En tout état de cause, il est clair que décrire les propriétés d'un objet ne signifie pas nécessairement qu'elles existent réellement dans l'objet. Par conséquent, nommer un objet en fonction de ses propriétés ne signifie pas nécessairement une représentation réelle de l'objet. Et s'il ne le représente pas réellement, alors il est clair que le nom ne représente que la perception de la personne qui donne le nom. Cela peut également signifier que le nom n'est pas associé à une propriété d'objet, même si l'intention de l'auteur du nom est fixée sur cet élément. Mais cela signifie-t-il que le nom a été donné arbitrairement à l'objet, qu'il n'a rien à voir avec lui, et qu'il n'est pas en ce sens motivé ?

Il y a ici deux sens de la motivation, la motivation par rapport au nom, et la motivation par rapport à celui qui donne le nom. Premièrement, nous avons dit que le nom donné à un objet porte les motivations de l'auteur du nom – que ce nom représente réellement l'objet ou non.

Par rapport au nom, si l'on admet qu'il est arbitraire ou qu'il n'est pas motivé puisque ce nom ne représente pas réellement l'objet, alors cela revient à dire que quelque chose l'a fait. Mais à la question de savoir ce qui pourrait le rendre arbitraire ou non motivé, nous ne trouvons d'autre facteur que l'auteur du nom. Or, on a dit que le nom portait les motivations de l'auteur. Ce qui conduit le raisonnement à l'absurdité.

Voici comment une dérivation logique permet de prouver la **négation** de cette proposition *"**le nom n'est pas motivé**"* :

Soit X = un auteur dénome un objet
Y = un nom est donné à un objet
Z = la dénomination est motivée

[1] René Robaye. Introduction à la logique et à l'argumentation. 1991. P. 25

Nous avons les preuves suivantes :

X, Y, X∧Y ⟶ Z. auxquelles nous ajoutons, par supposition l'hypothèse Y⟶¬Z ~~pour~~ dans le but de vérifier la validité de la dérivation. Or, comme nous pouvons le voir, elle mène à l'absurdité. D'où ¬ (Y ⟶ ¬Z) est prouvé :

$$
\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{\dfrac{X \quad Y}{X \wedge Y}\,\wedge\text{élim} \qquad X\wedge Y \longrightarrow Z}{Z}\,\longrightarrow\text{élim} \qquad \dfrac{Y \qquad \cancel{\mathbf{Y \longrightarrow \neg Z}}\ 1}{\neg Z}\,\longrightarrow\text{élim}}{\bot}\,\neg\text{élim}}{\mathbf{\neg (Y \longrightarrow \neg Z)}}\,1\ \neg\text{élim}
$$

Ainsi, que le nom représente ou non une propriété de l'objet, dans les deux cas il est motivé par l'auteur du nom. Et si le nom donné représente réellement l'objet, la motivation est doublement assurée. Elle est assurée, d'une part, par les motivations de l'auteur du nom, d'autre part, par le fait qu'il représente effectivement l'objet. Par conséquent, le nom propre n'est pas arbitraire dans les deux cas.

IL est à noter que le nom propre et son statut toujours motivé ne diffère pas au fond du nom commun, pour la simple raison que le vocabulaire de la langue que nous parlons aujourd'hui n'est pas un héritage prédéterminé que chaque génération reçoit passivement. Elle évolue constamment et à chaque instant ; même si cela advient de manière imperceptible.

Bien entendu, cette évolution ne se produit pas uniquement dans les formes phonétiques, mais aussi dans les sens et les objets dénotés. En effet, les objets du monde ne sont pas non plus finis et définitifs. Force est de constater que : i) la nature ne cesse de nous offrir de nouveaux objets, qu'il s'agisse d'êtres vivants, de plantes ou d'objets inanimés ; ii) l'évolution des conditions de vie et le développement des sciences et de la technologie nous présentent toujours de nouveaux objets et nous offrent de nouveaux concepts [1]. Ces nouveaux objets nécessitent donc de noms pour les exprimer. Et dans toutes ces étapes, nous avons toujours affaire à donner des noms, qui au début peuvent avoir le statut de noms propres, mais passent, avec le temps et par leur utilisation fréquente, au statut de noms communs.

[1] Voir, par exemple, la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française, et le nombre important des nouveaux termes qui entrent dans l'usage de la langue française en une décennie, ainsi que les mots supprimés, étrangers etc. Disponible en ligne sur le site de l'Académie française : https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-mots-nouveaux

Il s'ensuit que donner des noms ne se limite pas aux noms propres, et que certains d'entre eux qui ont un usage commun finissent dans la catégorie des noms communs ; sans que cela empêche l'un ou l'autre d'être motivé par celui qui donne le nom. En effet, il est vrai que le nom propre appartient à son auteur, et que le nom commun en ce sens est le bien commun de tous, il n'en demeure pas moins qu'au départ ils sont nés du choix de quelqu'un. « Toute création ou innovation en matière de langue, écrit Albert Sechehaye, remonte en dernière analyse à un choix fait par quelqu'un. »[1]

Si tel est le cas, le choix des noms par le premier auteur et la création de nouveaux termes sont toujours motivés par une raison. Par la suite, même si elles ne sont plus visibles et tombent dans l'oubli avec le temps, les motivations du premier auteur ne disparaitront pas, elles seront conservées sous la forme choisie. Une étude attentive du sujet pourrait les révéler. En preuve l'étymologie du mot.

On peut aussi montrer que l'inverse n'est pas possible. Ainsi, imaginons qu'il existe théoriquement une telle possibilité, qu'un objet reçoive un nom arbitraire dans le sens du libre choix et sans lien avec l'objet donné.

Certes, il ne s'agit pas ici de noms qui sont tirés du registre de certaines langues, car dans ce cas, un lien serait établi entre le sens de ce nom dans cette langue-là et l'objet nommé ; par exemple le nom " *turuncu"* (orange en turc) donné à un chat de couleur orange. Afin de satisfaire pleinement la condition d'arbitrairité d'un nom, celui-ci ne doit pas avoir de sens, et être reconnu comme tel par celui qui donne le nom. Cela signifie que le nom i) doit être une suite de sons dépourvue de sens ; ii) ne doit avoir aucun lien ni de près ni de loin avec la chose nommée ; iii) ne doit être lié à aucune raison relative à celui qui donne le nom. Autrement dit, un nom complètement arbitraire. Quelle est la probabilité que ce choix soit valable et donc utilisable ?

En fait, aussi invraisemblable que cela puisse paraitre, nous pouvons dire que nommer les choses à la condition qu'il n'y ait aucun lien ni avec la chose nommée ni avec la personne qui donne le nom, ne peut être que **motivé**. Le côté motivé dans cette acte particulier est encore l'intention de la personne qui donne le nom, et sa volonté que le nom ne soit pas lié au nommé, ou soit motivé par une raison quelconque. Or, si l'on peut comprendre que dans le cas ordinaire le nom choisi est toujours motivé par une raison liée à l'auteur du nom ou à l'objet nommé, alors il est en revanche difficile de comprendre pourquoi le choix d'un nom arbitraire peut être motivé. Dans quel but la définition d'un acte arbitraire peut-elle être intentionnelle ?

[1] Albert Sechehaye. La pensée et la langue (1932)… 1969. P. 74

En fait, la finalité de cette volonté n'est pas sans lien avec certaines raisons d'ordre sécuritaire, qui, en faisant ce choix, visent à prévenir tout risque d'accès à la chose nommée, par exemple le risque d'intrusion dans le cas des mots de passe. En effet, nous constatons souvent que certains sites internet exigent, pour accéder à la page personnelle d'un utilisateur, que les formats de mots de passe soient complètement arbitraires. Ainsi, nom, prénom, date de naissance, etc. doivent être évités, mais une lettre majuscule, une lettre minuscule, un chiffre, un caractère spécial, un caractère unicode sont parfois obligatoires. Bref, toutes les exigences de complexité qui permettent de protéger l'utilisateur des risques potentiels d'intrusion. Par conséquent, plus la confidentialité est élevée, plus les mots de passe sont arbitraires. Ainsi, l'arbitraire du mot de passe dans cet exemple s'avère être motivé par une décision délibérée et intentionnelle.

Jusqu'à présent, cette analyse concerne l'arbitraire des noms, c'est-à-dire la première proposition conjonctive associée à l'argument en question, et qui porte sur "***la dénomination arbitraire***". S'agissant de la deuxième proposition conjonctive associée à cet argument, à savoir " ***l'emploi de ces noms arbitraires***", il ne serait plus nécessaire de la soumettre à l'analyse. Car, la première proposition, à laquelle elle est liée par une relation de conjonction, ne s'avérant pas valide, tout l'argument ne le sera pas non plus en conséquence.

Cette conclusion est construite selon les règles logiques définies pour la formule de conjonction qui contient deux propositions (A ∧ B). Ainsi, sur le plan sémantique, la règle d'évaluation stipule que (A ∧ B) est vraie si et seulement si A est vraie et B est vraie. Dans les autres cas, A ∧ B est fausse : (1= vrai ; 0 = faux)

| A | B | A ∧ B |
|---|---|---|
| 1 | 1 | 1 |
| 1 | 0 | 0 |
| 0 | 1 | 0 |
| 0 | 0 | 0 |

De la même façon, sur le plan syntaxique, l'hypothèse X ∧ Y n'est pas valide. Car une fois que ¬X est justifié, nous ne pouvons pas établir que X∧Y.

### *III.I.II.VI. Les noms des couleurs*

Nous avons déjà évoqué le thème des signes naturels et des onomatopées, et dit que ce type de signe est susceptible d'évoquer d'une manière ou d'une autre les objets qu'ils désignent, en imitant les sons émis par ces objets. Il n'y a rien d'anormal encore, car cette question est bien reconnue par tous, y compris par ceux qui soutiennent la thèse de l'arbitraire et qui admettent l'existence d'un certain lien naturel entre ces signes et ce qu'ils représentent.

Cependant, pour justifier leur position contre la thèse de la motivation, les arbitristes utilisent un argument très fort. Il repose sur la remise en cause de la thèse de la motivation qui ne peut expliquer comment donner des noms à des choses qui ne peuvent être définies que sur un plan visuel. Ainsi, les noms de couleurs. Force est de constater que ces objets n'ont rien à voir de près ou de loin avec l'acoustique et l'audio. L'objection s'établit donc par ces termes : s'il existe un lien entre certains signes et ce qu'ils désignent par l'imitation des bruits de la nature, il serait en revanche impossible que des objets qui ne remplissent pas cette condition soient désignés par des signes naturels, ou avoir un quelconque lien avec eux.

Ainsi, le linguiste égyptien Ḥasan Ẓāẓā. (1919 – 1999), surpris par la position des tenants de la thèse naturaliste, s'interroge : « Y a-t-il quelque chose dans le sens, le sentiment, la logique ou la nature qui empêche le mot "vert" d'indiquer la couleur du sang, ou le mot "rouge" d'indiquer la couleur des plantes ou le mot "blanc" d'indiquer la couleur de la nuit? Il n'y a pas d'objection, il y a seulement un accord et une convention. »[1]

En fait, cet argument semble valable dans la mesure où les signes naturels se limitent à l'imitation des sons de la nature. Or, la thèse naturaliste n'est pas définie uniquement dans ce sens. C'e serait même l'une de ses formes les plus simples. En tout état de cause, l'argument en question semble lié principalement à la façon dont les choses reçoivent des noms. Pour pouvoir examiner cette question, il serait important de passer par les noms propres, pour les raisons suivantes : i) nous n'avons pas une connaissance claire et précise de l'origine des noms communs ; en revanche, nous avons une connaissance des noms propres, étant une pratique bien connue et continue dans toutes les sociétés ; ii) le nom propre et le nom commun relèvent de la même définition, qui consiste à donner le nom à un individu ou un objet ; iii) le nom propre et le nom commun sont utilisés de manière interchangeable dans la langue ; c'est à dire qu'un nom commun peut passer pour un nom propre, et vice versa.

---

[1] Ḥasan Ẓāẓā. (1919 – 1999). Āllissān Walinsān, Madḥal ila Ma'rifat Āllugа (la langue et l'homme, introduction à la connaissance du langage). Damas: Dār Ālqalam ; Beyrouth : Āddār Āššāmia. 1990. P. 35

Dans notre étude précédente sur l'arbitraire[1], nous avons discuté du sujet des noms propres, de la façon de donner ces noms, et des facteurs qui interfèrent dans le choix des noms. Les observations faites sur ce sujet permettent de révéler ce qui suit :

- Il n'y a pas de nom propre donné sans raison. Nous n'avons trouvé aucun exemple qui dise le contraire. Au contraire, tous les cas de choix du nom étaient justifiés par quelque raison.
- La désignation des individus avec des noms propres dépend de trois facteurs : premièrement, la personne qui donne le nom, deuxièmement, l'individu qui reçoit le nom, troisièmement, les différentes circonstances et conditions de vie lors de l'attribution du nom.

  Ainsi, par rapport à la personne qui donne le nom, cela comprend ses orientations intellectuelles, culturelles, idéologiques, psychologiques, dogmatiques, ses liens avec son entourage, les personnalités et les événements par lesquels elle est influencée, le mode de vie qu'elle mène, etc.

  Par rapport à l'individu nommé, cela comprend ses attributs, sa couleur, sa taille, sa nature, son origine, ses qualités, ses défauts, sa nocivité, etc.

  Par rapport aux circonstances et conditions de vie de la société, cela comprend les conditions sociales, culturelles, économiques, politiques, sanitaires, religieuses, etc.

En fait, les trois facteurs mentionnés ci-dessus peuvent être réduits à un seul facteur, qui est l'esprit de celui qui donne le nom. Premièrement, parce qu'il est l'auteur du nom et qu'il est avant tout un être pensant ; deuxièmement, parce que sa pensée est le produit des différentes conditions socio-culturelles dans lesquelles il vit ; troisièmement, parce que les qualités de l'individu nommé ne sont en fait que celles qui se présentent dans son esprit et l'impression qu'elles produisent en lui. Mais aussi parce que lorsqu'il choisit un nom en fonction des qualités de l'individu à nommer, c'est la partie qui l'intéresse le plus dans ces qualités qui sera choisie : est-il attiré par la couleur de l'individu ? Par sa taille ? Par sa forme ? Par son utilité ? etc.

Tous ces facteurs et d'autres encore peuvent contribuer au choix du nom. Ce dernier ne se limite donc pas aux seules qualités de l'individu à nommer. La preuve en est nos prénoms qui ne nous sont pas donnés, dans la majorité des cas, au vu de nos traits personnels, lesquels, de toute façon, ne se montrent pas clairement à la naissance. Autant dire, ces traits chez un nouveau-né peuvent être la dernière chose à laquelle les parents pensent lorsqu'ils choisissent un nom pour leur enfant.

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 380-401

Si tel est le cas des noms propres, ne peut-on pas penser que ces mêmes facteurs puissent jouer dans la manière dont les noms sont donnés aux choses ?

A supposer que cela soit possible, la question des noms de couleurs ne se pose plus comme un problème, pour les raisons et les considérations suivantes :

Premièrement, l'argument avancé par les tenants de la thèse de l'arbitraire porte sur l'improbabilité pour un signe naturel d'exprimer *une chose qui ne peut être connue que par le sens de la vue*. Il serait plus juste de dire : *une chose qui ne peut être connue par le sens de l'ouïe*. Les sens n'étant pas seulement la vue et l'ouïe, mais aussi le toucher, le goût et l'odorat.

Deuxièmement, à supposer que les premiers signes du langage fussent naturels et basés sur l'imitation des bruits de la nature, ce langage naturel se limitait-il à ce qui était audible, c'est-à-dire uniquement aux choses qui pouvaient émettre des sons ? Qu'en est-il du vocabulaire de la première vie ? Comment ont été exprimés la terre, l'agriculture, la nourriture et la boisson, le soleil et l'ombre, le sommeil et la nuit, et toutes ces choses qui n'émettent pas de sons ? Comment ont-elles été nommées ? Comment le goût des aliments s'est-il exprimé pour la première fois ? Les différentes odeurs ? Les idées ?

Pour cette raison, nous disons donc que s'il existe un consensus parmi les linguistes que les premiers signes étaient naturels et qu'ils se basaient sur l'imitation des bruits de la nature, cette idée ne serait raisonnable qu'en termes de primauté des signes dépendant de l'ouïe, et non en termes de langue entièrement achevée. Car celle-ci comprend tous les termes de la vie que les signes naturels ainsi décrits ne peuvent exprimer.

Troisièmement, l'argument utilisé par les partisans de la thèse de l'arbitraire ne tenait pas compte de tous les facteurs mentionnés ci-dessus concernant la façon de nommer les choses, mais se limitait à un seul aspect, qui est la propriété de la chose à nommer. Notons que ces propriétés ne sont en fin de compte que celles qui se présentent dans l'esprit.

Quatrièmement, s'agissant des noms des couleurs et la manière dont elles ont été nommées. Convenons d'abord que la couleur en tant que nom n'était pas connue avant la couleur en tant qu'adjectif. En effet, si la couleur n'était pas présente dans les choses, nous ne connaîtrions pas le concept de couleur. Par conséquent, ce concept est créé à partir des choses pour lesquelles les couleurs sont une qualité inhérente. En d'autres termes, les noms de couleurs ne sont pas donnés indépendamment des choses dans lesquelles elles se présentent. Par ailleurs, cela ne s'applique pas seulement à l'attribut de la couleur, mais à tout autre attribut qui ne devient un concept que parce qu'il était déjà présent dans les choses.

Sur cette base, la présence de couleur dans les choses peut faire choisir le nom de la couleur à partir du nom de la chose décrite avec cette couleur. Par exemple, si une certaine plante est nommée par un certain nom, soit A – et nous n'entrerons pas ici dans la façon de nommer cette plante – et il arrive que cette plante se soit distinguée par une certaine couleur, alors l'apparition de la même couleur dans quelque chose d'autre peut faire dériver le nom de la couleur du nom de la plante qui était caractérisée par cette couleur, c'est-à-dire que le choix du nom de la couleur serait dérivé de A.

On pourrait peut-être nous objecter que la plante aurait pu tirer son nom du nom de sa couleur, et non l'inverse, et que c'est une question d'antériorité de la dénomination qui demeure toutefois problématique. Pour simplifier le sujet avec un exemple concret, poserons ces questions : l'orange était-elle une couleur qui existait avant que l'orange ne soit un fruit ? La rose était-elle une couleur avant que la rose ne soit une fleur ? Laquelle était antérieure à l'autre pour savoir d'où les couleurs tirent leur nom?

Notre réponse à cette objection découle de l'hypothèse acceptée par les linguistes et selon laquelle les premiers signes étaient une imitation des bruits de la nature, et nous avons dit que cette idée semble logique dans les limites de la primauté du nom. Ainsi, si la plante a une relation de loin avec les sons, comme le bruit qui peut en être engendré lorsque le vent souffle, ou le bruit de la pluie lorsqu'elle tombe dessus, alors la couleur n'a rien à voir avec le son à cet égard. Par conséquent, nommer la plante selon cette hypothèse devrait être antérieur à nommer la couleur. D'autre part, une fois qu'une couleur acquiert un nom, à travers une série de noms, elle fait elle-même l'objet d'une dérivation pour nommer d'autres choses (ex. vin rosé) Et ainsi de suite ...

En fait, il nous semble que le sujet s'apparente davantage à un réseau d'interrelations qui contribuent au choix des noms des choses. De ce fait, la question ne serait pas principalement liée à la nature et aux propriétés de la couleur en particulier, mais plutôt à la *désignation* des choses. Celle-ci, comme nous l'avons dit, procéderait de différentes manières, et serait soumise à de nombreux facteurs. Cependant, quelle que soit la façon dont les choses reçoivent leurs noms, cela ne se ferait pas sans raison, et sans un réseau de relations qui lient les objets du monde les uns aux autres.

Le plus important reste cependant de savoir s'il existe ou non une relation possible entre les sons et les sens. Un sujet qui sera discuté en détail plus loin dans cette étude.

### *III.I.II.VII. Impossibilité d'une relation physique et directe*

Dans la philosophie du langage de l'Inde Ancienne, une objection est avancée de la part de ceux qui s'opposent à la thèse naturaliste. Elle consiste en ceci que l'inexistence du lien naturel se montre par le fait que l'articulation des signes ne permet de ne créer aucun impact physique et réel ; si bien que signe et objet sont deux entités de nature tout à fait différente. Ainsi, « s'il y avait une relation (du mot) avec son objet, alors, à l'énoncé des mots "couteau" et "friandises", on aurait la bouche tour à tour fendue et remplie ». Encore que, « par nature, le mot et son objet ne sont pas en relation : en effet, nous percevons le mot dans la bouche (de celui qui parle) et l'objet par terre. Et l'on dit : "Ceci est un mot, non l'objet ; ceci est l'objet, non un mot ". De plus, il y a une différence de forme (entre les deux) : on prononce le mot "vache" et l'on a la connaissance de l'objet qui possède le fanon, etc. ».[1]

Sans aucun doute, ce raisonnement et cette inférence sont évidents. Puisqu'en effet, il n'y a pas de lien direct entre la matière sonore dont le mot est composé et ce qu'il signifie. On peut cependant y faire trois observations importantes:

- Il ne s'agit pas tant de contact physique et direct qu'une relation de dénotation. Car les exemples donnés montrent une association entre un objet indépendant et un signe qui le dénote. De ce fait, on peut se demander si cet argument peut également couvrir la désignation d'idées ou de concepts abstraits, et si cela est déjà testable ou non.
- Il est indéniable que l'usage de certains signes et noms peut susciter des impacts en lien avec les sens, les objets, et les individus qu'ils désignent. Ainsi, le nom du (de la) bien aimé(e), les mots d'amour, les mots de soutien et d'encouragement, les mots de louanges et de compliments ; mais aussi les mots blessants, dégoutants, tabou, effrayants, malchanceux ...etc. Autant dire, nous avons tous certainement eu des expériences similaires dans ce domaine. La preuve en est que dans certains cas, nous ne pouvons pas entendre ou prononcer certains mots, par crainte de l'effet qu'ils pourront avoir sur nous. Pourtant, malgré l'existence réelle de cet impact résultant de l'usage de certains signes, la question demeure en partie relative et personnelle, puisque dans certains cas, un même effet n'est pas obtenu sur le plan collectif.
- Ce sujet soulève des questions : s'il est vrai qu'il ne s'agit de rien de plus que de simples sons et sens convenus d'être associés, s'il n'y a aucun lien entre les deux, pourquoi l'usage des

[1] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance … 1964. P. 161-162

signes peut-il avoir un tel effet sur nous, pourquoi un seul mot peut-il nous rendre heureux, tristes ou anxieux ?

Du point de vue de la logique, si l'on peut décrire ce qui se passe en termes *d'effet*, il faut nécessairement conclure qu'il y a une *cause*. Et si la *cause* s'avère n'être que le *signe*, alors il est clair que *l'effet* produit par le (signe/cause) n'est que le sens. Au total, nous avons le *signe* qui est la *cause*, et nous avons *l'effet* qui est le *sens*. Dès lors, si la réunion de la *cause* et de *l'effet* est définie en termes de *relation*, alors, il est évident que la réunion du *signe* et du *sens*, qui en est une des formes, ne peut être définie qu'en termes de *relation* également ; d'où la motivation du signe linguistique.

### *III.I.II.VIII. Marginalité des preuves du phénomène*

Dans les études du langage et les théories qui tentent d'expliquer ce phénomène, dès qu'il s'agit de la motivation linguistique apparaissent souvent, comme exemples, des signes onomatopéiques, tels que *hennissement, clique claque, miauler, etc.*, et de signes de sensations ou d'exclamation, tels que *Aïe, oh, bof*, etc. Des exemples dont le lien entre la forme et le fond est si évident que même ceux qui défendent l'arbitraire n'ignorent pas leur présence et le statut naturel dont ils disposent dans la langue. L'existence de ces signes naturels est ainsi reconnue par tous.

Il est également évident que le nombre de ces formes de signes est très limité dans chaque langue : « On exagère beaucoup le nombre des onomatopées, dit Saussure dans le cours III, (…) La portée de cette partie du vocabulaire est très restreinte, de même pour les exclamations… Donc très accessoires et contestables ces faits d'onomatopée et d'exclamation. »[1] Au regard de leur petit nombre dans chaque langue, ces signes sont considérés comme une exception à la règle générale des signes, lesquels n'ayant pas cette propriété sont alors caractérisés d'arbitraires.

Dès lors, classer la thèse de la motivation dans la catégorie des exceptions rend cette thèse marginale. Ainsi, considérant le principe général selon lequel *chaque règle comporte des exceptions*, et dans la mesure où une thèse doit être fondée non sur des anomalies, mais sur une règle générale, les tenants de la thèse de l'arbitraire ont utilisé cet argument contre la motivation, en mettant en relief sa marginalité et sa minorité dans la langue: « Mais il est évident, dit Saussure, que nous en avons cependant : *tic-tac*, d'une pendule, *glou-glou*, d'une bouteille. Ces

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 156-157: 1149, 1161-1164

mots en réalité sont tellement noyés dans la masse linguistique qu'ils passent sous le régime des mots quelconques. La preuve de leur peu d'importance c'est que nous pouvons bien souvent nous y tromper et voir une imitation dans des cas où elle n'existe nullement. »[1]

Cette dernière remarque du linguiste suisse soulève un autre argument plus défavorable à la motivation que le précédent. Il consiste à remettre en cause, d'une part le caractère *motivé* et *naturel* de ces signes, en les assimilant à d'autres signes "arbitraires" ; et d'autre part, leur statut dans langue comme faisant exception à la règle. En effet, des linguistes, comme Saussure et ses disciples, ont cité plusieurs exemples pour montrer que ces signes "naturels" ne font pas vraiment exception à la règle générale, et qu'ils n'ont pas un statut différent des signes "arbitraires". Ce qui affirme une fois de plus la thèse de l'arbitraire du signe linguistique. Les raisons de cette conclusion peuvent être fondées sur les points suivants :

- Comme les signes arbitraires, les signes naturels subissent des évolutions phonétiques. Ainsi, on peut s'apercevoir que certaines formes d'onomatopées ont perdu leur caractère "motivé" avec le temps, ou, à l'inverse, que certains signes "arbitraires" ont acquis cette forme à un certain moment. En effet, « des mots, souligne Saussure, peuvent paraître onomatopées qui, dans leur ascendance, ne le sont plus: ex. on dit que *pluie* représente le bruit de la pluie, mais si l'on remonte un peu plus haut, on voit qu'il n'en est rien : précédemment *plovit*, etc. »[2] De même, les éditeurs du C.L.G., Bally et Sechehaye soutiennent ce point de vue avec d'autres exemples, et montrent que « des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive **;** mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines *(fouet* dérivé de *fagus* " hêtre", *glas = classicum)* »[3]. Si bien que des onomatopées latines ne le sont plus par la suite, comme *pipio qui devient pigeon* en français[4]. Ces exemples permettent de montrer que les signes "naturels" ne diffèrent pas des autres signes, ils n'échappent pas à la règle générale que suivent les autres signes, puisqu'ils sont également sujets à des altérations et des changements, tant sur la forme que sur le fond.
- Comme les signes arbitraires, les signes naturels sont également caractérisés par la variabilité géographique. Ainsi « pour la plupart des exclamations, indique Saussure, cela peut se nier, à preuve les autres langues. *Aïe*, par exemple ne se retrouve pas en allemand, en anglais. De

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 156 : I1152-1153, 1156-1158
[2] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 156: 1150, (III C 283) 1159
[3] Ferdinand De Saussure. C.L.G. 1995 P. 102
[4] Ferdinand De Saussure. 1995 P. 102.

même pour les jurons qui ont passé à l'état d'exclamations; et on sait que leur origine est dans des mots à sens très déterminé. »[1]

- Etablir l'existence du lien ou son inexistence reste une question relative. Elle peut varier dans la pensée d'une personne à l'autre, selon son érudition, son orientation philosophique et même sa disposition à accepter ou à rejeter cette thèse. Ainsi, parlant de la relation supposée entre signe et sens, le philosophe français J-M. De Gérando (1772-1842) souligne que « cette liaison n'existe que pour un petit nombre de grammairiens très exercés, et la plupart des mots sont vraiment arbitraires pour la généralité de ceux qui s'en servent. »[2]

Peut-on dire alors qu'il n'y a pas d'existence réelle de la motivation linguistique ?

Il est clair qu'une réponse absolue à une question de ce genre ne cadre pas avec la méthode de recherche scientifique qui se caractérise par une observation attentive des idées et des propositions, et une utilisation prudente des termes dans la réponse. On peut donc dire que les exemples ci-dessus :

- confirment, non pas nécessairement l'absence de l'existence réelle de la motivation, mais seulement le fait que cette catégorie de signes n'est pas définie comme un calque des objets qu'ils expriment, ils ne sont pas des expressions éternelles ; et donc ne sont pas destinées à prendre une certaine forme entre autres. Leur variabilité, par ailleurs, ne leur enlève pas le caractère de "motivé".
- montrent que la motivation est un phénomène relatif à chaque langue. Mais en tant que concept général qui met l'accent sur l'existence de lien son/ sens, il peut être considéré comme un phénomène universel. Sa relativité se montre clairement dans les expressions de sensation et d'exclamation, ainsi que dans les mimes et les gestes corporels. Ainsi, un même signe gestuel peut exprimer deux sens différents dans deux communautés linguistiques différentes. A l'inverse, il existe également des gestes qui expriment les mêmes idées dans plusieurs langues, sans que l'on sache toutefois pourquoi ils sont liés aux idées exprimées. Par exemple certains gestes de la tête et des mains, comme signe d'affirmation, de négation, de désapprobation, d'insouciance etc. De même pour les signes onomatopéiques, le même objet peut être représenté par différentes formes onomatopéiques différentes dans différentes langues.

---

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 156-157 : I1160-1163

[2] J.M. De Gérando. Des signes et de l'Art de penser… 1800. p.125.

- révèlent que les signes dits "naturels" ne diffèrent pas effectivement des autres signes, non pas seulement sur le plan de l'évolution phonétique, mais aussi sur les plans morphologique et syntaxique. Du coup, comme ils ne diffèrent pas des autres signes, on ne peut parler ni de leur minorité ni de leur marginalité.
- ne prouvent pas l'arbitraire des signes naturels, pour trois raisons logiques : i) l'expression en elle-même est contradictoire, car d'une part, on reconnait l'existence de lien, et d'autre part, en assimilant les signes naturels aux signes arbitraires, on nie aussi à la fois la présence de ce lien; ii) les signes naturels sont décrits comme arbitraires dans le cadre de la recherche historique et géographique de ces signes, alors qu'ils sont décrits comme motivés dans le contexte synchronique. Ce faisant, le critère de jugement n'est pas identique au même signe au même moment ; iii) si les signes "naturels" présentent des points de convergence avec les signes "arbitraires", ceci n'efface pas les points de divergence qui, admis au départ, les distinguent les uns des autres. Il n'y a donc aucune bonne raison de marginaliser ce phénomène. « Une non-arbitrarité, écrit Maurice Toussaint, qui n'est pas omniprésente et inconditionnelle est une arbitrarité. Dans l'optique post-saussurienne actuelle tout se passe comme si, en effet, on n'imaginait pas qu'un phénomène essentiel puisse être variable et localisé. »[1]

### *III.I.II.IX. Subjectivité de la motivation*

On sait que parmi les critères de l'épistémologie des sciences, l'objectivité tient une place importante. Avec elle, la matière de recherche acquiert une valeur scientifique qui la rend hautement soutenable et recevable. Cette recevabilité découle du fait que les résultats générés par la recherche objective ne sont pas le produit de croyances ou de convictions personnelles lesquelles sont alors définies par la *subjectivité*.

La question qui se pose maintenant est de savoir si la thèse de la motivation relève d'une proposition objective ou subjective. L'enquête portée sur cette question permet d'examiner un des arguments formulés en défaveur de la *ML*, et consistant en ceci :

La motivation linguistique se définit généralement par la présence d'une relation entre le signe et sa signification, il est clair que cette idée, c'est-à-dire la perception de cette relation, découle de quelque chose ressenti et perçu. Cependant, puisque cette caractéristique ne se

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 36

présente pas à tout le monde, ni de manière égale, il s'ensuit que la thèse de la *ML* est une proposition subjective basée sur des croyances personnelles. De ce fait, elle ne relève pas de l'objectivité et ne peut donc pas s'élever au niveau d'hypothèses scientifiques.

En effet, « il y a … ceux qui dénoncent la prétendue objectivité ou intrinsécalité des traits référentiels ou conditions constituant un tel sens et qui font remarquer que ce sont avant tout des traits subjectifs, dépendants de l'observateur et non des traits que possèderaient l'entité en elle-même. »[1]

En revanche, à supposer que la relation soit effectivement perçue, on ne peut se fier à une réalité sensible qui, d'un certain point de vue épistémologique, peut s'avérer irréelle. Ainsi, dans l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences* (1765) l'auteur de l'article *Idée* écrit : « Pour ce qui est des qualités sensibles, le commun des hommes s'y trompe beaucoup. Ces qualités ne sont point réelles, elle ne sont point semblables aux *idées* que l'on s'en forme; ce qui influe pour l'ordinaire, sur le jugement qu'on porte des puissances et des qualités premières. Cela peut venir de ce que l'on n'aperçoit pas par les sens, les qualités originales dans les éléments dont les corps sont composés ». [2] D'où la subjectivité possible de la *ML* et son caractère non nécessairement réel ; lesquels peuvent se révéler des arguments forts, susceptibles de mettre la thèse de la motivation dans une position faible et sans doute insoutenable.

Afin de pouvoir examiner ces arguments de plus près, il convient tout d'abord de suivre la définition exacte que donne le dictionnaire de langue des termes *objectivité* et *subjectivité.*

« Objectif, 1. En philosophie. Qui existe hors de l'esprit, comme un objet indépendant de l'esprit. … / Se dit d'une description de la réalité (ou d'un jugement sur elle) indépendante des intérêts, des goûts, des préjugés de celui qui la fait. (…) objectivité n. f. 1. En philosophie. Caractère de ce qui existe indépendamment de l'esprit. **contr. subjectivité** / 2. Caractère de ce qui représente fidèlement un objet. L'objectivité d'une œuvre d'art. 3. Qualité de ce ou de celui qui est impartial. Vous manquez d'objectivité. = impartialité. »[3]

« Subjectif, 1. En philosophie. Qui concerne le sujet en tant que personne consciente… 2. Propre à une personne en particulier, à son affectivité. = personnel. …. 3. Exagérément personnel, partial. … subjectivité n. f. 1. Caractère de ce qui appartient au sujet, à l'individu

[1] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999. P. 39
[2] Encyclopédie ou dictionnaire raisonné ... 1765. Tome VIII. P. 491
[3] Le Robert Micro. 2000. P. 895

seul. / **contr. objectivité** / 2. Attitude de qui juge la réalité à partir de ses opinions, de ses passions personnelles. »[1]

Certes, quel que soit le type d'affirmation donnée, si elle est basée uniquement sur la subjectivité, elle ne peut être retenue comme un énoncé scientifique. Ceci est incontestable. Qui plus est, le critère d'objectivité sera encore plus nécessaire et plus requis en matière de langage, notamment en rapport avec la question qui préoccupe les philosophes et les linguistes depuis des siècles sur la nature du signe linguistique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons choisi l'approche logique et épistémologique pour examiner la thèse de la motivation. Cependant, l'argument selon lequel la motivation est une thèse qui relève de la subjectivité peut soulever quelques points de discussion :

Premièrement, la question de percevoir quelque chose est une affaire de clairvoyance qui, d'une part, n'est pas donnée à tout le monde, d'autre part, elle ne se présente pas de la même manière à ceux qui la possèdent. Cela est assurément une évidence, car si tout le monde avait une vision similaire et une perception identique, tous seraient érudits, ou, au à l'inverse, personne ne le serait. Il en va de même pour l'examen des faits empiriques et les observations parfois très subtiles auxquelles seuls ceux qui ont l'esprit vif et la perspicacité prêtent attention ; la même forme de clairvoyance se présente à cette catégorie lors des premières constatations des faits et phénomènes étudiés. Dans ces cas, les jugements ne peuvent être envisagés que sur le plan de la subjectivité. « L'unité empirique de l'aperception, dit I. Kant, (…) n'a qu'une valeur subjective. Un homme joint à la représentation d'un mot une certaine chose, tandis que les autres y en attachent une autre ; l'unité de conscience, dans ce qui est empirique et relativement à ce qui est donné, n'a point une valeur nécessaire et universelle. » [2]

Deuxièmement, il faut bien distinguer entre les qualités de l'objet en lui-même et celles construites par nos représentations. Selon le philosophe Kant, ce que nous percevons ne décrit pas l'objet en lui-même : « toutes nos intuitions ne sont autre chose que des représentations de phénomènes; c'est que les choses que nous percevons ne sont pas en elles-mêmes telles que nous les percevons, et que leurs rapports ne sont pas non plus réellement ce qu'ils nous apparaissent »[3]. Car la réalité de l'objet nous est inconnue : « Quant à la nature des objets

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1271
[2] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. P. 168
[3] Immanuel Kant. 1869. P. 97

considérés en eux-mêmes et indépendamment de toute cette réceptivité de notre sensibilité, elle nous demeure entièrement inconnue. Nous ne connaissons rien de ces objets que la manière dont nous les percevons ; et cette manière, qui nous est propre, peut fort bien n'être pas nécessaire à tous les êtres, bien qu'elle le soit à tous les hommes. Nous n'avons affaire qu'à elle. » [1] Non seulement la nature de l'objet nous est inconnue, mais en plus, il nous est impossible de la connaitre : « quant à savoir ce que sont les objets en soi, c'est ce qui nous est impossible même avec la connaissance la plus claire de leurs phénomènes, seule chose qui nous soit donnée. »[2] Du coup, comme le dit le philosophe Joseph de Maistre (1703-1759), « ce qu'on ignore ne prouve rien, excepté l'ignorance de celui qui cherche. » [3]

Cela veut dire que même si nous percevons l'existence d'une certaine relation entre le signe et sa signification, rien ne prouve que la réalité des choses le soit ainsi, ou que cette relation existe effectivement, puisque « les phénomènes, souligne Kant, ne sont que des représentations de choses qui nous demeurent inconnues en elles- mêmes. Comme simples représentations, ils ne sont soumis à aucune autre loi d'union qu'à celle que prescrit la faculté qui unit. »[4] D'autre part, cela prouve aussi que « les choses en soi seraient encore nécessairement soumises à des lois quand même il n'y aurait pas d'entendement qui les connût. »[5] S'il en est ainsi, si le signe linguistique est régi par certaines lois qui lui sont propres, cela veut dire qu'il n'est pas le produit de l'arbitraire, eu égard à la contraste logique de sens entre la notion de "loi", comme régularité des faits, et la notion d' "arbitraire" qui se définit en termes d'irrégularité ou de hasard. Au final, qu'il soit considéré en lui-même selon ses propres lois, ou par une représentation particulière, le lien entre le son et le sens n'est pas mis en cause dans les deux cas, et la thèse de la motivation est soutenue par ce sens.

---

[1] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. P. 97

[2] Immanuel Kant. 1869. P. 98

En fait, ces idées font références à celles qui expliquent la manière dont les qualités des objets sont définies et saisies dans l'esprit. Ainsi, *l'Encyclopédie* de 1765 indique qu'il existe deux types de qualités dans l'objet, l'une est première qui concerne l'objet en lui-même, l'autre est seconde, qui concerne son rapport avec les autres êtres, dont les qualités sensibles : « Les qualités des objets, ou tout ce qui est dans un objet, se trouve propre à exciter en nous une *idée*. Ces qualités sont *premières* et essentielles, c'est-à-dire, indépendantes de toutes relations de cet objet avec les autres êtres, et telles qu'il les conserverait, quand même il existerait seul. Ou elles sont des qualités *secondes*, qui ne consistent que dans les relations que l'objet a avec d'autres, dans la puissance qu'il a d'agir sur d'autres, d'en changer l'état, ou de changer lui - même d'état, étant appliqué à un autre objet; si c'est sur nous qu'il agit, nous appelons ces qualités *sensibles*; si c'est sur d'autres, nous les appelons *puissances* ou *facultés*.» Encyclopédie ou dictionnaire raisonné … 1765. Tome VIII, p. 490-491

[3] Joseph de Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg… Volume 1. 1821. P. 101

[4] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. p. P. 188-189

[5] Immanuel Kant. 1869. p. P. 188

Troisièmement, il est important de souligner que l'ignorance ou la méconnaissance des qualités de l'objet en lui-même, et l'absence de certitude complète quant à la connaissance donnée à son sujet, ne constituent pas pour autant une raison pour affirmer l'absence de lien entre le son et le sens, autrement dit, pour affirmer son caractère d'arbitraire. Dans ses commentaires sur Todorov, le linguiste M. Toussaint écrit : « fonder l'inexistence d'un fait sur le fait qu'on ne parvient pas à le penser est un fondement sans valeur. Mais qui se rattache à l'argument type de l'arbitriste : je ne vois pas donc il n'y a rien. »[1] Et de s'interroger sur la valeur scientifique d'un dogme fondé sur l'" ignorance" et la "facilité" : « Ne pense-t-on pas qu'une telle affirmation est en fait la négation même de l'esprit "scientifique" ? Cela ne ME "suggère" rien, je n'y vois rien, j'en conclus qu'il n'y a donc aucun rapport entre le signifiant et le signifié. Et sur notre vue courte nous fondons un des principes capitaux de la linguistique. Comment pouvons-nous affirmer qu'il n'y a aucun rapport entre le signifiant et le signifié dans l'ignorance où nous sommes de ce signifié ? Gageons que lorsqu'on en saura plus long sur les signifiés on comprendra notre bévue. Ignorance et facilité voici deux bons éléments propres à l'établissement d'un dogme. »[2]

Quatrièmement, quelle que soit la valeur de nos perceptions, elles permettent de donner sens à la réalité décrite, même **si elles ne lui correspondent pas nécessairement**: « c'est que, souligne Kant, si nous faisons abstraction de notre sujet ou seulement de la constitution subjective de nos sens en général, toutes les propriétés, tous les rapports des objets dans l'espace et dans le temps, l'espace et le temps eux-mêmes s'évanouissent, parce que rien de tout cela, comme phénomène, ne peut exister en soi , mais seulement en nous. » [3]

Cinquièmement, « même s'il s'agit de propriétés interactionnelles, c'est-à-dire de propriétés qui ne sont pas des attributs intrinsèques d'un objet, mais qui résultent de la façon dont les êtres humains, par leur corps, leur appareil cognitif et leur dimension socio-culturelle et historique, sont confrontés aux objets, ces propriétés peuvent être considérées malgré tout comme objectives, dans la mesure où ce sont des propriétés intersubjectivement partagées, donc intersubjectivement stables, argumente le linguiste Georges Kleiber. »[4]

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 69-70
[2] Maurice Toussaint. 1983 P. 35
[3] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. p. 97
[4] Georges Kleiber. Problèmes de sémantique… 1999 P. 39

Sixièmement, il ne faut pas perdre de vue le fait que dans toute connaissance qui se veut objective, la première étape devrait commencer par quelque intuition sensible, autrement dit par une proposition subjective. Ce faisant, la subjectivité n'est pas rejetée en toutes circonstances, car elle se révèle nécessaire dans certains contextes, comme lors des premières constructions du savoir. Force est de constater que les connaissances, selon l'auteur de la *Critique de la raison pure*, procèdent en deux étapes : la réceptivité des sensations (sensibilité) et la production des représentations (compréhension). Les deux sont importantes à cet égard. Ainsi, « sans la sensibilité, nul objet ne nous serait donné ; sans l'entendement, nul ne serait pensé. (…) La connaissance ne peut résulter que de leur union. »[1] Partant de ce fait, même si peut être considérée comme subjective la perception du signe défini en termes de produit d'une relation entre sa forme et son contenu, une telle perception ne reçoit de valeur scientifique que dans la mesure où elle peut résister aux tests de vérification rigoureux définis par l'épistémologie des sciences.

Septièmement et dernièrement, en lien avec le point précédent, le caractère subjectif d'une proposition comme première étape de la connaissance, peut être transformé en une valeur objective s'il existe une règle qui permet d'expliquer logiquement l'enchaînement des faits. « C'est donc toujours, souligne Kant, eu égard à une règle d'après laquelle les phénomènes sont déterminés dans leur succession, c'est-à-dire tels qu'ils arrivent, par l'état antérieur, que je donne à ma synthèse subjective (de l'appréhension) une valeur objective, et ce n'est que sous cette supposition qu'est possible l'expérience même de quelque chose qui arrive. »[2]

[1] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. Tome I. 1869. P.111-112
[2] Immanuel Kant. 1869. 256

# III. Chapitre II : Faits et phénomènes utilisés comme preuves de la *ML*

Après avoir étudié les principaux arguments formulés pour et contre la thèse de la motivation, nous allons discuter, dans ce chapitre, de la réalité des faits et phénomènes du langage considérés comme preuves de la thèse de la *ML*. Pour ce faire, il convient de commencer par définir et déterminer la notion de "preuve".

Sur le plan linguistique, le terme "preuve" est défini par les dictionnaires de langue comme étant « ce qui sert à établir qu'une chose est vraie. »[1] Comme on peut le voir, la notion de *preuve* est définie en termes de *vérité*. En fait, les deux notions se soutiennent mutuellement ; car si la preuve permet de confirmer une vérité, c'est avant tout la vérité de la preuve qui lui donne raison. Logiquement, il existe deux manières d'évaluer un raisonnement et d'en porter un jugement pertinent, selon qu'il s'agit de chercher sa valeur de vérité ou sa prouvabilité. C'est ainsi que l'évaluation peut se faire de deux manières :

i- du point de vue sémantique (la notion de vérité) : il s'agit de déterminer la valeur de vérité des propositions en fonction des données présentées dans le raisonnement. A cet égard, on peut se référer aux méthodes de calcul, telles que les tables de vérité, notamment en relation avec la logique propositionnelle.

ii- Du point de vue syntaxique (la notion de preuve) : il s'agit d'évaluer la prouvabilité logique des énoncés et des raisonnements en leur appliquant les règles de construction des preuves ; ce qui se fait en fonction des connecteurs et des quantificateurs utilisés. Cependant, il convient de noter que les concepts de *vérité* et de *preuve* ne fonctionnent pas toujours de concert. Ainsi, « Ce n'est pas parce qu'on n'a pas pu démontrer un énoncé qu'il est faux. »[2]

Dans ce chapitre, notre travail ne cherche pas à clarifier des hypothèses fondées sur les faits et phénomènes généraux du langage. Il se concentrera uniquement sur l'étude de ceux présentés comme preuves de la validité de la thèse de la *ML*. L'objectif est d'étudier les fondements sur lesquels cette thèse est construite, une étape importante pour une évaluation appropriée du sujet.

---

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 1053

[2] Pierre Castéran. Logique et Preuves (2017). P. 13. Document disponible en ligne : https://www.labri.fr/perso/casteran/L-et-P/poly.pdf

## III. II.I. La physique du son de la parole

On sait que l'étude de chaque sujet commence par ses premiers éléments constitutifs, par exemple l'étude de la matière commence par celle des molécules, des atomes, des noyaux, etc. En matière de langage, le premier élément étant le son, donc une substance physique, il est utilisé comme preuve pour la thèse naturaliste du langage. La base de cette idée est que la physique du son permet de générer naturellement le sens qui lui est attaché. Cela permet aux tenants de cette idée de conclure que le phénomène du langage est essentiellement un phénomène naturel et non culturel, au sens où le mot est naturellement associé à ce qu'il désigne, même si le processus par lequel ce lien s'établit reste inintelligible.

Est-il vrai alors que la physique du son est une preuve concrète de la thèse de la *ML* ? Y a-t-il quelque chose dans les composants physiques du son, ou dans la façon dont il fonctionne, que nous puissions relier au sens d'une manière ou d'une autre ?

De toute évidence, la réponse à ces questions ne peut être donnée avant de connaître la définition du son dans les sciences physiques. Car, c'est par cette définition qu'il serait possible de déterminer si le langage relève d'une question naturelle ou plutôt culturelle ; elle donnerait également la possibilité de déterminer son statut. En effet, « si le langage devait être expliqué par une analyse biochimique du cerveau, écrit François Cavallier, c'est parce qu'il renverrait à une nature ; si au contraire l'analyse scientifique n'en épuise pas le sens, il faudrait conclure que le langage est aussi le lieu d'un investissement culturel. Il s'agit finalement de savoir si le langage n'est qu'une disposition organique qui désigne la nature, ou s'il est au contraire le propre d'un homme en société, le lieu de production de conventions. Le langage est-il naturel ou culturel ?»[1]

Les sciences physiques ont introduit la définition du son comme suit:

« Le son est le produit d'une vibration … un élément de vibration transmet son mouvement aux molécules d'air situées à sa proximité immédiate. De proche en proche, la vibration se propage d'une molécule d'air à l'autre. L'action prend sa source en un point donné et se diffuse autour de ce point dans toutes les directions… Le son, la propagation sonore dans l'espace n'est pas une circulation d'air, mais d'onde. »[2] Notons que le mouvement ondulatoire ne transporte pas de la matière, mais uniquement de l'énergie ; autrement-dit, « ce n'est pas la

[1] François Cavallier. Le langage et la pensée. Paris: Ellipses. 1997 P. 4
[2] Chérif Zananiri. Musique et Physique ; coll. La Physique pour tous. Paris : Ellipses 2002. P. 9, 107

matière qui se propage : celle-ci "reste en place", affectée seulement par un mouvement de va et vient. »[1] Ce mouvement vibratoire lorsqu'il rencontre un corps sur son chemin il produit un effet sur lui mais aussi sur lui-même.[2] Ainsi, nous recevons cette vibration grâce au sens de l'ouïe qui opère de la manière suivante : par le mouvement des vibrations, « les molécules qui remplissent la cavité de l'oreille reçoivent à leur tour le mouvement, et vont frapper la membrane du tympan, placée en travers du conduit qui aboutit au cerveau. Cette membrane, le tambour de l'oreille, est mise en vibration, le mouvement vibratoire se communique au nerf auditif, et, conduit le long de ce nerf, il arrive au cerveau … **C'est le mouvement imprimé à ce nerf auditif qui, transmis au cerveau, se traduit par le son** (nous soulignons). »[3]

Il s'ensuit qu'il s'agit non pas d'une matière mais d'un ***mouvement,*** caractérisé par les propriétés suivantes :

- Il résulte de la vibration provoquée par la source sonore, et dans l'ordre suivant : (Son → vibration → mouvement)
- C'est un mouvement moléculaire, ondulatoire et énergétique.
- La forme du mouvement et l'énergie qu'il transporte sont déterminées par la source sonore.
- C'est la forme du mouvement qui est transmise au cerveau part les nerfs auditifs

Dans la mesure où toute source du son produit une forme particulière de mouvement, on peut dire que différents sons produisent différentes formes de mouvement. Ainsi la forme du mouvement de /b/ par exemple ne peut être la même que celle de /t/

Selon la définition scientifique du son en tant que mouvement, et la définition linguistique de la motivation en tant que relation entre le son et le sens, on peut redéfinir cette relation, si l'on peut l'admettre, en ce qu'elle est plutôt une relation entre les mouvements des sons et le sens qui en résulte. Cette définition semble logique, en ce que, si les phonèmes diffèrent les uns des autres, il doit y avoir une explication à cette différence. De ce fait, expliquer cette différence par la forme du mouvement produit par les sons, et qui, comme nous l'avons dit, diffère selon le type de son, semble au moins une explication raisonnable pour l'hypothèse d'une

---

[1] Claude Allegre. Un peu plus de science pour tout le monde. Baume – les-Dames : Fayard 2006. P. 76
[2] Chérif Zananiri. Musique et Physique. 2002. P. 9
[3] John Tyndal (1820-1893). Le Son, cours expérimental fait à l'institution Royale ; traduit de l'anglais par l'Abbé Moigno. Paris : Gauthier-Villars. 1869. p. 2, 4

relation entre les deux. Dès lors, on peut se demander si cette nouvelle définition de l'hypothèse de la motivation est scientifiquement acceptable et empiriquement vérifiable.

En réalité, un érudit et chercheur irakien multidisciplinaire, 'Ālim Sbīt Ānnīly (1956-2000) construit une théorie du langage à partir du caractère physique du son, et selon la définition que lui donnent les sciences physiques. Dans sa *Langue Unie* (1999), il a introduit les éléments de sa "*Théorie intentionnelle* du langage", selon laquelle un mot est le produit total des mouvements physiques des sons qui le composent. Une théorie qui plaide pour la thèse naturaliste du langage.

Malgré le fait que la théorie d'Ānnīly n'ait pas encore été testée pour sa valeur scientifique, cela ne l'empêche pas d'être présentée en quelques lignes :

En vérité, même si le théoricien ne l'a pas dit explicitement, toute sa théorie repose sur le fait que « les sons de la parole ne portent de sens en arrivant au cerveau que parce qu'ils y arrivent sous une forme de mouvement, une image instantanée en quelque sorte, et c'est celle-ci qui porte le sens par analogie avec le mouvement. »[1]

Pour le savant, les sons du langage n'émettent pas de la cavité buccale de la même manière, et le résultat est une variété de formes de mouvement que le cerveau reçoit et traduit ensuite en sens. La production du sens des mots est ainsi déterminée par l'ordre dans lequel les mouvements des sons se succèdent ; ce qui conduit à définir l'orientation finale du mouvement *sémantique* du mot.

Du point de vue scientifique, la théorie d'Ānnīly repose sur quatre critères épistémologiques bien définis,

i) Universalité de la théorie en ce qu'elle s'applique à n'importe quelle langue. Comme la formation du mouvement est un produit tout à fait naturel, on peut donc parler de l'universalité de son identité. Ainsi, le mouvement d'un son spécifique tel que /s/ est le même partout où il apparaît, quels que soient le mot et la langue auxquels il appartient.

ii) Définition de règles générales précises. « Certes, souligne Ānnīly, cette suite de sons est différente de toute autre. Nous ajoutons ici une autre remarque élémentaire opposée à la

[1] Hayja Al-Hamdani. La théorie Intentionnelle du langage de 'Ālim Sbīt Ānnīly. Exposé présenté au colloque international intitulé : « Langage et analogie Figement Polysémie », tenu à Grenade / Espagne les 17-19 septembre 2014. P. 2-3 Voir le site : https://sites.google.com/site/colloquelangageetanalogie/programme-2014

première : que le mouvement intrinsèque à toute suite de sons est bien le même, mais nous comprenons qu'il s'agit d'un mouvement dans plus d'un sens (direction). » [1]

iii) Explication simple et claire du principe général du fonctionnement du sens. Selon l'auteur, les différentes directions d'un seul mouvement sont très nombreuses. « Ce faisant, le mouvement interne et spécifique à toute succession est parfois utilisé pour représenter une autre situation qui n'a rien à voir avec les autres directions si ce n'est par le fait qu'elles découlent toutes du même mouvement. Et comme tout signifiant porte en soi toutes ces directions-là – qu'elles soient découvertes ou non – l'idée qui est destinée à être exprimée par un mot est atteinte par des lignes (de directions) d'un plus grand nombre d'expressions selon l'idée à clarifier. Pour ce faire, les directions en question sont alors utilisées. » [2]

iv) Proposition d'explication à des phénomènes problématiques. Par exemple le caractère polysémique du mot au sujet duquel il écrit : « Voilà la raison pour laquelle plusieurs sens sont donnés à la même unité linguistique. A savoir que ce mouvement dans le mot est général, donc on peut en tirer bien d'autres sens (directions). Le problème c'est qu'on ignore le mouvement intrinsèque du mot, c'est-à-dire l'idée du mot, on ne connaît qu'un certain sens (direction)... Les différents sens d'un polysème sont des idées identiques en termes de mouvement naturel, ils relèvent tous de la même origine et repartent dans toutes les directions de sens que nous avons indiquées. » [3]

En dehors de cette théorie, qui repose sur l'idée de lier la motivation linguistique à la phénophysique, si l'on passe en revue l'histoire des idées liant les deux concepts, on peut constater que l'utilisation de la physique du son n'a pas toujours été présentée comme preuve de la thèse naturaliste. Elle a parfois été utilisée comme argument contre cette thèse. Ainsi, dans la philosophie du langage de l'Inde ancienne, deux doctrines philosophiques ont soutenu l'idée de l'existence de relation entre le mot et la chose qu'il désigne, à savoir la *Mīmāṃsā* (théorie des signes éternels), et la théorie du *sens inférentiel*, qui repose sur l'idée de réduire la connaissance verbale à une connaissance inférentielle, et souligne par-là la nécessité de l'existence d'un lien entre le son et le sens. Ce lien, tel qu'il est décrit dans le *Vaiśeṣika* est celui de contact et

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie), texte arabe, tome 1. Bagdad : Maktabat ālmanṣūr 1999. p. 30-31
[2] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 30-31
[3] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 35-36, 39, 42

d'inférence, de cause à effet.[1] Face à ces théories, le *Nyāya* (théorie des signes conventionnels) s'oppose à l'idée de l'existence d'un tel lien. Sa principale objection est que l'idée d'une telle relation implique logiquement celle d'une concomitance réelle entre le mot et la chose à laquelle il se réfère. Une idée totalement incompatible avec la pratique de la langue. Voici en quels termes les logiciens *Nyāyasūtra* formulent leur raisonnement :

«Si une relation de type physique était perçue entre la parole et son objet, il faudrait, ou bien que l'objet soit proche de la parole, ou bien que la parole soit proche de l'objet ou les deux proches l'un de l'autre. Or... on ne peut pas en avoir connaissance par inférence non plus : dans l'hypothèse où l'objet serait proche de la parole, la parole devrait être prononcée aux points d'articulation et par les opérations de la bouche, et l'objet devrait en être proche; en ce cas, si l'on prononçait les mots ("friandise"), "feu" ou "épée", on devrait voir (la bouche) se remplir, être brûlée ou fendue. Or on ne le perçoit pas. Et puisqu'on ne le perçoit pas, on ne saurait inférer une relation de type physique (entre un mot et son objet). Si c'est la parole qui est proche de l'objet, alors elle ne sera pas prononcée, du fait qu'elle ne se trouve pas au même endroit que les points d'articulation et les opérations (de la parole). Les points d'articulation, ce sont la gorge, etc. Les opérations, ce sont les efforts particuliers (de prononciation). Ils ne peuvent se trouver à proximité de l'objet. Puisqu'on a rejeté les deux, les deux ne peuvent non plus (se trouver ensemble dans leurs lieux respectifs, ce qui était la troisième hypothèse). Ainsi donc, l'objet ne se rencontre pas avec la parole. »[2]

Bien évidemment, la pratique de la parole, et la réalité du langage ne fonctionnent pas de cette manière. Le raisonnement des Nyāyasūtra s'avère donc bien établi dans leur réponse à l'idée de présenter la relation du signe et de son objet en termes de contact et d'inférence. Néanmoins, il n'en demeure pas moins qu'il existe de nombreux cas où le simple fait de prononcer certains mots peut changer l'humeur de la personne qui les entend, peut créer des réactions profondes et évoquer des émotions positives et négatives. C'est pourquoi on ne peut pas affirmer avec certitude que la physique du son n'a rien à voir avec le sens qu'elle définit. L'existence de tels cas peut fournir des éléments de soutien à une telle idée.

---

[1] Madeleine Biardeau. Théorie de la connaissance … 1964. P. 204

[2] Madeleine Biardeau. 1964. P. 207

## III. II.II. L'existence des onomatopées

Dans un précédent sujet, abordant la marginalisation du phénomène des signes naturels comme argument contre la thèse naturaliste, nous avons brièvement évoqué l'onomatopée et sa faible présence dans le langage. Dans le présent sujet, nous discuterons plus en détail de ce phénomène, qui se présente toujours comme une preuve en faveur de la *ML*. Qu'est-ce que donc le phénomène des onomatopées ?

Le terme "Onomatopée" vient du latin *onomatopoeia*, dont l'origine grecque signifie "création de mot". Il est formé à partir *d'onoma*, ou *onomato* "mot", "nom" et de *poieîn*, "faire". *Onomatopée* évoque donc la fabrication et la création des mots.[1] Ceci est le sens étymologique. Or, selon la terminologie linguistique, "Onomatopée" ne fait pas référence à ce sens général de la création de mots, mais spécifie une catégorie de mots caractérisés par une certaine ressemblance avec la chose nommée.

Ainsi, le *Dictionnaire de linguistique* les définit comme suit : « On appelle onomatopée une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel : tic-tac, visant à reproduire le son du réveil ; cocorico, imitant le chant du coq, sont des onomatopées. » [2] C'est en effet une forme de simulation du bruit associé à l'objet nommé, « une analogie entre la forme phonique et la forme immédiate ou métaphorique du concept signifié. »[3]

Les formes onomatopéiques se retrouvent couramment dans toutes les langues. Leur importance varie cependant d'une langue à l'autre. La présence de cette catégorie de mots "naturels" permet de formuler une hypothèse selon laquelle les onomatopées sont les traces d'une langue primitive qui peut expliquer l'origine du langage. Ainsi, cette hypothèse que l'homme, privé alors du langage, trouvait dans l'imitation de la nature un moyen d'éveiller son esprit au sujet de la parole.

Partant de cette hypothèse, la présence des formes onomatopéiques est considérée comme une preuve en faveur de la thèse naturaliste qui établit l'existence de lien naturel entre les mots et les choses. Autant dire que ce phénomène pourrait même avoir donné lieu à la thèse naturalise. Selon l'érudit Charles de Brosses (1709-1777), l'origine du langage et la formation ultérieure des mots sont bâties sur la base de l'imitation de la nature. Le philosophe invoque deux raisons pour lesquelles cette théorie fut inévitable: « l'une est la construction des organes vocaux, qui ne peuvent rendre que certains sons analogues à leur structure; l'autre est la nature

---

[1] Jean Dubois, Henri Mitterand et Albert Dauzat. Dictionnaire d'Etymologie. 2004. P. 523
[2] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 334
[3] Pierre Guiraud. Structures étymologiques du lexique français, 1967. P. 90

et la propriété des choses réelles qu'on veut nommer : elle oblige d'employer à leur nom des sons qui les dépeignent, en établissant entre la chose et le mot un rapport par lequel le mot puisse exciter une idée de la chose … cette peinture imitative s'est étendue de degrés en degrés, de nuances en nuances, par tous les moyens possibles, bons ou mauvais, depuis les noms des choses les plus susceptibles d'être imitées par le son vocal, jusqu'aux noms des choses qui le sont le moins, et que toute la propagation du langage s'est faite, de manière ou d'autre, sur ce premier plan d'imitation dicté par la nature ; » [1] Pour donner raison à cette perspective sur l'origine naturelle du langage, l'auteur du *Traité de la formation mécanique des langues* s'appuie sur la réalité du langage qui atteste de l'existence de signes naturels, notamment des onomatopées.

Afin de pouvoir bien évaluer la valeur de cette hypothèse, d'autant plus qu'elle est étayée par des preuves de l'existence de ces mots dans les langues, posons-nous d'abord ces questions :

Si les onomatopées ont été créées par imitation des bruits de la nature, cette imitation était-elle uniquement liée au son ? Si oui, ces mots étaient-ils des expressions de ces sons ou des impressions psychologiques de ces sons ? Bref, quels sont les critères de création des onomatopées et des premières paroles ? Ces questions permettront une meilleure compréhension du phénomène, qui se présente comme une évidence pour la thèse de *ML*.

Tout d'abord, nous avons déjà discuté de certains aspects de ce sujet lors de la présentation de l'argument des noms de couleurs, et avons dit que la question de savoir si les premiers mots ont été créés sur la base de sons naturels pouvait logiquement être acceptée en termes de primauté des signes dépendant de l'ouïe plutôt que comme langue parlée.

Ensuite, il va sans dire que l'idée principale associée aux mots onomatopéiques est qu'ils expriment les sons de la nature. En effet, dans la mesure où le mot est avant tout un phonème, l'imitation de la chose doit aussi se faire en suivant la même substance des sons; ainsi, *miauler, siffler, claquer*, boum, coin coin etc.. L'argument semble logiquement solide.

Or, la réalité du langage montre l'existence des onomatopées qui n'ont rien à voir avec le bruit de l'objet désigné. Si bien que certains objets ne sont pas destinés à produire un son d'aucune sorte. Cependant, ils sont désignés par des formes onomatopéiques, telles que *chuchoter, zigzag, clignoter, glisser*. On peut donc se demander comment se sont formées ces onomatopées.

Dans son *Cratyle*, Platon, posant cette question en discussion, fait remarquer que le concept de l'imitation de la nature par la parole ne se limite pas à exprimer la ressemblance

[1] Charles de Brosses. Traité de la formation … Vol. I. 1765. P. xiii-xvi (Discours préliminaire)

sonore entre les sons vocaux et ceux des objets dénotés. Dans ce célèbre dialogue sur la justesse des noms, l'un des personnages, Socrate, souligne que l'imitation peut prendre plusieurs formes. Ainsi, si les objets ont de nombreuses propriétés, telles que la forme, le son et la couleur, alors, en plus de ces qualités, ils disposent aussi de leur propre essence. Il fait remarquer à cet égard que même les concepts de *couleur*, de *sons*, etc. possèdent également leur propre essence. Par suite, comme celle-ci est une propriété commune à tous les objets dont on parle, le nom serait, selon le raisonnement de Socrate, une imitation de cette essence-là au moyen de lettres et de syllabes. [1]

Cependant, ce point de vue n'est pas largement partagé, même par ceux qui s'accordent sur la thèse naturaliste et sur le principe de l'imitation de la nature. Cela pourrait être dû tout au plus au fait que le concept *d'essence* reste vague, métaphysique plutôt, mais surtout invérifiable. En revanche, l'utilisation du terme *analogie* est souvent préférée dans les textes des philosophes pour exprimer le caractère de similitude entre les mots et les choses. Encore que ce terme ne se limite pas à décrire le caractère sonore de l'objet exprimé.

Ainsi, dans son *Dictionnaires raisonné des onomatopées françaises* (1808), Charles Nodier (1780-1844) écrit : « les êtres qui n'ont pas des formes propres et des bruits particuliers n'ont été dénommés que par analogie soit dans le langage, soit dans l'écriture. »[2] Cependant, l'auteur note que tous les mots onomatopéiques expriment d'une manière ou d'une autre le caractère sonore de l'objet désigné, et que, même dans les cas où cette condition n'apparaît pas, ils sont indirectement liés à un bruit qui leur est associé : « Parmi les sensations de l'homme il n'y en a qu'un certain nombre qui soient propres au sens de l'ouïe, mais comme c'est à ce sens que s'adresse la parole, et que c'est par lui qu'elle transmet le signe de l'objet qui nous frappe, toutes les expressions paraissent formées pour lui. Des sons ne peuvent exprimer par eux-mêmes les sensations de la vue, du goût, du tact et de l'odorat mais ces sensations peuvent se comparer jusqu'à un certain point avec celle de l'ouïe et se rendre manifestes par leur secours. »[3]

Selon cette description, l'onomatopée exprime toujours une sonorité, soit directement en simulant le bruit de l'objet désigné, soit indirectement. Le raisonnement semble être pertinent et probant dans un certain sens. D'autant plus que la classification des types d'onomatopées peut dépendre de ce point de vue. Par exemple, le linguiste Eric Buyssens propose quatre indicateurs par lesquels on peut considérer les onomatopées : « 1) la sonorité ou le rythme du signifiant, 2)

---

[1] Platon. Cratyle. 1950. 423 d-e. P. 111

[2] Charles Nodier. Dictionnaires raisonné des onomatopées françaises. Paris: Demonville 1808. Préface. P. xii.

[3] Charles Nodier. 1808. Préface. P. xv-xvi

la sonorité ou le rythme du fait extra-linguistique, 3) le trait extra-linguistique lui-même, 4) le désignant correspondant à ce fait extra-linguistique. »[1]

Alors que le linguiste Pierre Guiraud (1912-1983) propose une autre classification des onomatopées qui n'est pas forcément liée aux qualités sonores des objets. Dans ses *Structures étymologiques du lexique français* (1967), il établit que l'onomatopée est une analogie qui a « des bases physiologiques et qui sont de trois types : ***acoustique***, là où les sons reproduisent un bruit ; ***cinétique***, là où l'articulation reproduit un mouvement; ***visuelle***, dans la mesure où l'apparence du visage (lèvres, joues) est modifiée ; ce qui comporte d'ailleurs des éléments cinétiques. »[2]

En fait, l'une des raisons invoquées par l'auteur pour cette classification, notamment en ce qui concerne l'onomatopée articulatoire, fait référence à un sujet qui a été auparavant évoqué par le philosophe Charles de Brosses. Il consiste à établir un lien entre les inflexions des organes de la parole et les noms donnés à ces organes[3]. Mais Guiraud va plus loin dans cette hypothèse, pour inclure tous les mots qui tirent leur sens cinétique des sorties des sons, et qui sont présents dans leur matrice : « L'onomatopée acoustique constitue l'image d'un son et ne peut donc exprimer que des bruits ou, métaphoriquement, des couleurs, idées, sentiments assimilés à des bruits : des couleurs éclatantes, des sentiments graves, etc...

L'onomatopée articulatoire est l'image d'un mouvement. Elle se présente sous la forme d'une racine bilitère à élément vocalique variable. La voyelle alterne sous des formes i / a / o respectivement "mince"/ "large"/ "arrondi" et le consonantisme est de deux types : labial et lingual. On a une série labiale: B. B., B. F., P. P., P. F., etc., qui exprime le mouvement des lèvres ou des joues d'où les idées de "parler", "manger", "faire la grimace" et tous les sens métaphoriques dérivés tels que "se moquer", "donner une gifle", etc...

Le type lingual se présente généralement sous la forme d'une consonne avancée (dentale, prépalatale, labiale) suivi d'une vélaire : T. K., P. K., CH. K., CF.K., etc. Elle exprime l'idée d'un mouvement et d'un coup résultat de ce mouvement. Dans la racine T.K.-, la plus simple et la plus dynamique de cette série, la pointe de la langue se porte en avant contre les dents, puis se retire vivement, avec une explosion, la racine de la langue venant heurter la partie postérieure du palais. C'est très exactement l'image d'un poing (ou d'un instrument) qui reprend sa position après être venu frapper l'objet. »[4]

---

[1] Eric Buyssens. Le structuralisme et l'arbitraire du signe. 1959. P. 413
[2] Pierre Guiraud. Structures étymologiques du lexique français. 1967. P. 90-91
[3] Charles de Brosses. Traité de la formation … Vol. I. 1765. P. 247-251
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 66

Au demeurant, quelle qu'en soit la manière dont les signes onomatopéiques sont formés et l'élément exprimé par l'imitation, une chose est claire, c'est qu'il existe une certaine relation intrinsèque entre ces noms et la représentions des objets désignés par ces noms. Que cette représentation est liée à l'essence des objets ou à quelque qualité apparente dans ces objets, est moins importante que d'affirmer la présence réelle de ce lien. En effet, et l'on peut dire qu'il existe un consensus parmi les philosophes et linguistes pour reconnaitre la réalité de l'existence de ce lien.

Peut-on alors parler de la validité de ce fait comme preuve de la thèse naturaliste ? Sinon, existe-t-il des objections sur ce sujet ? Et à quel point ce fait sert-il comme preuve ?

Certes, pour les partisans de la motivation linguistique, la présence de ces signes onomatopéiques est considérée comme une preuve pour la thèse naturaliste. Mais si cette affirmation doit être vérifiée sans ambiguïté, elle doit être complétée par une réponse similaire de la part des partisans de l'arbitraire du langage. Cependant, pour ceux-ci, la réalité du phénomène des onomatopées ne réduit en rien l'arbitraire du langage. En effet, tout en reconnaissant la possibilité d'une telle relation intrinsèque dans ce type de signes, les arbitristes se sont opposés à l'idée de prendre ce phénomène comme preuve de la thèse naturaliste. Leurs objections sont fondées sur les raisons suivantes :

- La minorité des formes onomatopéiques dans la langue : Comme nous l'avons dit dans un sujet précédent, le caractère minoritaire des signes onomatopéiques, soulevé notamment par Saussure[1], ne permet pas de les voir comme un phénomène général dans le langage. il est peu probable que toute la langue puisse être construite sur la base d'un nombre minimum de signes "naturels". Si bien que le nombre d'onomatopées varie d'une langue à l'autre. Le système linguistique anglais, par exemple, est plus riche en ces signes que le système linguistique français. Cette richesse permet à ces signes, comme à tout autre signe, d'être sources de dérivation pour d'autres mots, tels que splash, to splash, splasher, splashy. [2]
  Cependant, tous les linguistes ne sont pas d'accord pour attribuer un statut minoritaire à ces signaux onomatopéiques. Car cela dépend avant tout de la manière de définir la structure de ces signes. Ainsi, pour Pierre Guiraud qui distingue entre onomatopées *acoustiques* et *articulatoires*, les premières sont « en nombre relativement restreint », tandis que les secondes « sont très nombreuses »[3].

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 157 : 1164
[2] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 334
[3] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P.66

- Le fait que ces signes ne se montrent pas vraiment distinctifs des autres. « Il est évident, dit Saussure, que nous en avons cependant : *tic-tac*, d'une pendule, *glou-glou*, d'une bouteille. Ces mots en réalité sont tellement noyés dans la masse linguistique qu'ils passent sous le régime des mots quelconques. »[1] D'autant plus que les signes onomatopéiques peuvent être utilisés, comme toute autre unité linguistique, sous différentes formes morphologiques : « on dira des cocoricos, un oua-oua agressif ; éventuellement, des dérivés seront possibles : un néologisme cocoriquer recevra aisément une interprétation sémantique. » [2]
- Leur statut variable et instable: « nous pouvons bien souvent nous y tromper, dit Saussure, et voir une imitation dans des cas où elle n'existe nullement. »[3] Ainsi, « des mots peuvent paraître onomatopées qui, dans leur ascendance ne le sont plus: ex. on dit que *pluie* représente le bruit de la pluie, mais si l'on remonte un peu plus haut, on voit qu'il n'en est rien : précédemment *plovit*, etc. »[4] Dans le C.L.G., les éditeurs Bally et Sechehaye ont ajouté d'autres exemples : « Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines *(fouet* dérivé de *fagus* " hêtre", *glas = classicum)* »[5]. Inversement, il existe d'autres exemples dans lesquels les mots, qui étaient à l'origine onomatopéiques, ne le sont plus. Ainsi, *pigeon* est dérivé d'une onomatopée du latin vulgaire *pipio*[6]. Ces exemples permettent de dire que le caractère naturel attribué à ces signes n'est pas en réalité un trait qui leur est inhérent, ou exprime toujours leur statut. De plus, comme tout autre signe, ils sont également soumis aux lois de l'évolution phonétique qui leur permettent soit de perdre la forme onomatopéique qu'ils avaient, soit de l'acquérir s'ils ne l'avaient pas.
- Leur variation géographique. S'agissant des cris des animaux en particulier, qui apparaissent souvent sous des formes onomatopéiques, on peut trouver une variation dans la manière de les exprimer dans différentes langues. Cette variation se manifeste dans les aspects suivants :
  i) variation par rapport à l'objet désigné par une onomatopée : « Ainsi, en français, ou en anglais, [en arabe aussi] nombre de verbes au sémème "crier", se diversifient selon les

[1] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler 1968. P. 156 : 1152-1156
[2] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 334
[3] Ferdinand De Saussure. 1968. P. 156: 1158
[4] Ferdinand De Saussure. 1968. P 156 : 1150, (III C 283) 1159
[5] Ferdinand De Saussure. C.L.G. 1995. P. 102
[6] Ferdinand De Saussure. 1995. P. 102.

espèces animales désignées. Ce n'est pas le cas, ni en chinois, ni en japonais, où n'existe qu'un seul verbe "crier", appliqué à tous les animaux. »[1]

ii) variation par rapport à la forme onomatopéique adoptée. Intéressé par la façon dont le cri des pigeons est exprimé dans différentes langues, le linguiste Maurice Coyaud a consigné ses observations dans ce passage : « Le nom du pigeon et son cri posent un problème intéressant. On peut se demander pourquoi les Latins ont choisi pipio, car nous entendons en fait kurukuru, et les pigeons n'ont pas changé depuis vingt siècles. Or, en japonais, on dit que les pigeons font poppop. Alors qu'étant au Japon, j'ai toujours entendu les pigeons crier kurukuru, et non poppop. En russe, « pigeon » se dit golup. J'ai consulté un ornithologue japonais (aussi, professeur de linguistique à l'Université Kei'o de Tokyo, M. Suzuki). D'après lui, le nom russe est le plus proche du cri réel, qui est kurup kurup. Les Japonais, comme les Latins, n'ont retenu que le p final, que précisément nous, Français, n'entendons pas. » [2]

Il ne fait aucun doute que ces observations concernant le phénomène des onomatopées se révèlent objectives et relèvent des faits réels. Le problème réside toutefois dans le jugement qui se fonde sur ces observations. Posons cette question ! Selon les philosophes et les linguistes, que prouvent ces observations, et les considérations faites sur le phénomène des onomatopées ?

En citant ces exemples et ces faits, les tenants de la thèse de l'arbitraire tentent de souligner trois points :

- le premier, remettre en cause le caractère naturel de certains signes du langage et leur statut de motivés.
- le deuxième, remettre en cause la spécificité de cette espèce de signes parmi d'autres.
- le troisième, remettre en cause la nécessité du lien qui relie ces signes onomatopéiques aux objets qu'ils désignent.

Afin d'analyser objectivement ces jugements à la lumière des constatations faites sur le phénomène des onomatopées, il faut d'abord rappeler que, du point de vue épistémologique, la réalité des faits, et l'exactitude liée à leur description, n'implique pas nécessairement la validité des jugements portés à leur sujet. En d'autres termes, il ne suffit pas de donner une description précise d'un fait, ce qui est certainement une étape très importante, pour s'assurer de la validité du jugement proposé. Car, ce jugement est sujet à l'exactitude et à l'erreur. Il appartient

[1] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes linguistiques naturels. Dans Cahiers internationaux de symbolisme 1974. N 26. P. 7- 14. P. 8

[2] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes… 1974. P. 8

clairement à l'épistémologue d'évaluer les raisonnements et les jugements basés sur les faits décrits.[1]

Au regard de notre analyse du sujet, que nous avons construite sur une base épistémologique, les données recueillies sur les onomatopées permettent de dire qu'il est en effet logique de ne pas spécifier un certain type de signes dans un système linguistique donné ou de les distinguer des autres. Non seulement parce qu'ils sont aussi variables que tous les autres signes, et qu'ils sont finalement soumis aux mêmes règles de développement que tous les autres signes linguistiques, mais aussi pour d'autres raisons liées à leur usage et à leur caractère motivationnel. En effet, les observations faites sur ces signes et surtout sur la diversité de leurs formes dans différentes langues, permettent d'établir que : i) les signes onomatopéiques sont utilisés de la même manière que les autres signes, c'est-à-dire en suscitant des représentations sur l'idée désignée ; ii) pour un auditeur étranger, les signes onomatopéiques n'ont pas réellement une qualité suggestive qui les rend plus clairement compris par rapport à d'autres signes ; iii) enfin, en ce qui concerne en particulier les cris de la nature qui semblent n'avoir jamais changé dans le temps et l'espace, on peut voir que les nations utilisent des sonorités différentes pour les exprimer.

Au vu de ces considérations, peut-on conclure à l'arbitraire des signes onomatopéiques?

Pour Whitney, cela ne fait aucun doute, car « il n'y a point entre le nom et la chose, lien de nécessité, mais lien de convenance. »[2] Voici l'argument sur lequel il fonde son raisonnement : « S'il y avait nécessité, ces analogies de sons s'étendraient aux autres animaux et aux autres bruits, et cela dans toutes les langues; tandis que les mêmes idées sont représentées ailleurs par des mots différents. »[3]

En fait, bien que ces signes semblent suggérer l'idée de l'objet désigné au sein du système linguistique dans lequel ils sont utilisés, il est douteux de dire qu'ils sont des signes naturels, pour la simple raison que les cris naturels ne changent pas, alors que les signes qui les expriment sont sujets à changement.

---

[1] Selon Hans Reichenbach (1891-1953), l'épistémologie se donne pour but trois tâches : i) ***tâche descriptive :*** «tâche qui consiste à donner une description de la connaissance telle qu'elle est réellement » ; ii) ***tâche critique***, dans laquelle « le système de la connaissance est soumis à la critique ; il est jugé relativement à sa validité et à sa fiabilité » ; iii) ***tâche consultative***, à travers laquelle, « nous pouvons indiquer les avantages de la décision ainsi proposée, et nous pouvons l'utiliser lors de la discussion de questions s'y rapportant » ; c'est-à-dire nous fournissons « une proposition et non une détermination ayant un caractère de vérité. » Hans Reichenbach. Les trois taches de l'épistémologie (1938). Traduit de l'allemand par Alexis Bienvenu. Dans S. Laugier et P. Wagner (dir.), Philosophie des Sciences. Expérience, théorie et méthodes. P. 303-316. Paris: Vrin, 2004. Les pages : 303-304, 308, 313.

[2] William Dwight Whitney. La Vie du langage. 1877. p. 233 (chap. IVX *nature et origine du langage*)

[3] William Dwight Whitney. 1877. p. 233

D’autant plus que d’autres faits peuvent également étayer ce point de vue. Ainsi, le fait que les bruits naturels ne peuvent jamais être assimilés exactement aux sons linguistiques. Par ailleurs, à supposer que le son linguistique ou le signifiant se conforme parfaitement au son naturel qui, selon cette perspective, est le signifié, alors il n’y aura plus d’unité linguistique constituée du son et du sens, mais seulement deux types de sons, le son naturel imité par un son linguistique. L'objet désigné par ce son vient, quant à lui, en troisième, car pour exprimer son objet, le son linguistique doit d'abord passer par le son naturel de l'objet ; ce son naturel agit ainsi comme un médiateur entre le signe et l'objet désigné. Par conséquent, la distance entre le signe et son objet est plus grande que dans le cas d'un signa non onomatopéique.

Cependant, nier le statut naturel du signe onomatopéique ne confirme pas pour autant son statut arbitraire, au sens de manque de lien. Car, pour les mêmes raisons, nous pouvons montrer que le caractère non naturel des signes onomatopéiques peut lui-même servir d'indice pour révéler en eux un autre caractère, celui *non arbitraire*. Comment ?

Comme nous l’avons vu avec l’exemple de *pigeon* cité plus-haut, les nations utilisent des formes d’imitations différentes pour exprimer le même cri. Si nous écartons la thèse de l'arbitraire pour expliquer cette variation – d’ailleurs l'arbitraire au sens du *hasard* n’est jamais une explication mais plutôt un manque d’information, comme l’affirme le *Dictionnaire raisonné des sciences* (1782) [1] – nous pouvons alors porter une réflexion plus raisonnable sur les raisons de la variation dans la manière dont quelque chose est exprimé naturellement.

Pour expliquer cette variation, on peut tout d’abord penser logiquement à l'une de ces deux possibilités : soit la question porte sur les cris naturels eux-mêmes, en supposant, par exemple, qu'ils diffèrent géographiquement ; soit elle porte sur le sens naturel de l'ouïe chez l'homme, c'est-à-dire, en supposant que les humains entendent ces cris différemment selon la zone géographique dans laquelle ils se trouvent. Or, comme ces deux activités sont purement naturelles, il est peu probable que l'un ou l'autre soit à l'origine de la variation. Il doit donc y avoir un autre élément qui explique la variation de ces signes, qualifiés de naturels.

Selon le linguiste Pierre Guiraud, la variation des formes onomatopéiques ne réduit en rien leur caractère naturel. Son explication est basée sur le fait que les sons du langage sont définis par des groupes qui représentent des caractéristiques phonologiques communes (par ex. dentales comme /d/, /t/, labiales comme /b/, /p/, vélaires comme /k/, /g/, etc.) Ce qui fait que l'articulation des sons reproduit le même mouvement articulatoire qui permet de représenter une image acoustique similaire de l’objet désigné. Et ce, malgré les différents systèmes

[1] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences … Volume XVII, partie I. 1782 p. 126

phonologiques des langues. Voici comment l'auteur de "Structures linguistiques" a formulé son argumentation :

« Il va sans dire qu'une telle structure phonique n'est "expressive" que dans la mesure où le mouvement des organes de la parole présente (…) une analogie avec le mouvement signifié. »[1]

« En fait, si l'on compare le français *glisser*, l'anglais *to glide*, *to slip*, l'allemand *schlützen*, on peut voir que, sous des formes différentes, ils présentent un commun élément : *li* (*lü*) (*l* + voyelle palatale fermée), entouré d'éléments fricatifs *s*, *ch*, *tz*. La langue est tendue à plat, l'aperture est resserrée et le souffle expiratoire chassé à travers le canal latéral le long duquel il "glisse". (…) Dans ce procès (..) le signifiant mène au sens et celui-ci à son tour actualise les propriétés acoustiques ou cinétiques de la forme phonique. » [2]

« C'est pourquoi une même image peut être obtenue à partir de phonèmes différents, dans la mesure où ils comportent des traits phonétiques communs. L'idée de "piqûre" par exemple peut être exprimée par la racine *pik*- ou *tik*-. Les locuteurs,- et à travers eux la langue - sont placés en face d'un choix qui dépend souvent de circonstances externes. Ainsi, en français, le thème *pik*- au sens de "piquer" est à la base d'une vaste famille, alors que *tik*- est peu fécond. En Anglais, au contraire, to *prick* est d'un emploi limité en face de to *sting*, to *stick*, to *tickle*. Il n'en reste pas moins que la motivation onomatopéique est identique dans les deux langues. »[3]

A cet égard, nous nous permettons d'introduire notre conception du sujet : Prenons un exemple de notre vie quotidienne : imaginons que nous soyons dans une exposition de peintures, et qu'un groupe de visiteurs contemple un certain tableau (un tableau surréaliste, abstrait, impressionniste ou autre). Supposons que ces visiteurs appartiennent à la même communauté. Si nous leur demandions ce qu'ils ont trouvé dans le tableau, leurs réponses seront-elles identiques ou différentes ? Supposons maintenant que ces visiteurs viennent de communautés différentes : obtiendrons-nous les mêmes réponses que le premier groupe, ou seront-elles différentes ?

Certes, dans les deux cas, il peut y avoir une différence dans l'interprétation du contenu du tableau. Cette différence serait plus importante dans le deuxième groupe. Ce qui est très normal. Car la différence dans la pensée humaine vient en fait de plusieurs raisons qui peuvent être liées au système vivant de la vie, et aux différentes conditions, sociales, culturelles, politiques, environnementales, spatiales et temporelles, etc. Il est clair que toutes ces

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 66
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 66
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 91

circonstances affectent la pensée de manière positive ou négative, ce qui conduit à la construction, pour ainsi dire, d'un schéma de pensée propre à chaque individu. Donc, pour reprendre notre exemple, si nous supposons que les visiteurs du premier groupe ont quelque chose en commun, alors nous avons au moins une variable, qui est la structure intellectuelle de chaque membre du groupe.

Mais si les visiteurs viennent de sociétés différentes, nous aurons cette fois deux variables, les conditions de vie susmentionnées et la structure intellectuelle qui en résulte. Par conséquent, la différence dans l'interprétation du contenu de la peinture du deuxième groupe sera plus grande que la différence dans le premier groupe. Cela ne signifie pas qu'il ne peut y avoir de similitudes. Seulement cette similitude ne vient pas des conditions socio-culturelles, puisque celles-ci diffèrent dans les différentes sociétés.

On pourrait peut-être nous demander ce que nous essayons de montrer dans cet exemple, concernant la variation des formes onomatopéiques dans différentes langues. L'objectif est en fait une introduction pour comprendre les raisons pour lesquelles nous avons différentes expressions pour désigner les objets de la nature dans différentes langues. Ainsi, dans l'exemple de la peinture, ne pourrait-on pas en dire autant de la représentation des cris naturels ? C'est-à-dire, penser et interpréter différemment ces cris et les exprimer selon le système phonologique propre à chaque langue. Ce faisant, ne peut-on pas dire que ce sont plutôt nos diverses pensées et impressions de ces cris qui nous permettent de choisir, pour les exprimer, des formes de représentation différentes ?

Cette perspective n'est cependant pas nouvelle. Elle a déjà été défendue par des philosophes comme Charles Nodier qui, dans ses investigations sur les onomatopées françaises, a exprimé ses réflexions sur le sujet comme suit : « On aurait tort de conclure, cependant, que suivant les principes que j'émets, tous les hommes dussent parler la même langue, ou que toutes les langues du moins, dussent rapporter leurs termes aux mêmes racines ; car, non-seulement, les objets physiques ne nous apparaissent pas à tous sous les mêmes rapports, en raison de la variété de notre organisation; mais encore il n'en est aucun qui ne puisse nous apparaître sous un grand nombre de rapports différents, parmi lesquels notre choix s'est fixé quand il s'est agi de déterminer des signes. »[1]

Selon Nodier, ce principe ne s'applique pas seulement aux signes onomatopéiques, mais aussi à tous les signes linguistiques, quelle que soit la nature de l'idée qu'ils expriment : « il en sera de même des mots à sens abstrait ou figuré, car l'esprit ne fait pas partout les mêmes

[1] Charles Nodier. Dictionnaires raisonné des onomatopées françaises. 1808. Préface. P. xiii

comparaisons et ne saisit pas toujours les mêmes analogies. Tel aperçoit entre deux objets une relation qui n'y sera point pour les autres, ou qui ne se révélera à leur esprit qu'au moyen d'une série d'observations moins rapides. »[1]

Selon cette optique, la diversité des signes linguistiques dans le fait d'exprimer le même objet ne serait qu'une différence dans la manière dont il est représenté et selon les idées et les impressions que cet objet laisse dans l'esprit des différents peuples.

Par suite, si le choix du vocable est une expression de la manière dont un objet se présente à l'esprit sous forme de représentations phonétiques, le signe linguistique ne serait donc pas arbitraire. Car, ce choix est le produit d'une convenance entre, d'une part, l'idée imprimée de l'objet, et d'autre part, sa représentation par des sons qui correspondent à cette idée.

Le signe, selon cette analyse, est donc motivé, non pas par ce qu'il est doté d'un statut naturel, mais par le fait qu'il est le produit de la pensée qui cherche à le rendre motivé d'une manière plutôt que d'une autre. La motivation du signe est en ce sens une question qui a sa source dans la volonté de l'homme, dans son choix de signes qui correspondent aux idées des choses, et non aux choses en elles-mêmes.

Dès lors, s'il y a une part d'arbitraire dans le signe, ce n'est pas en termes d'absence de relation, mais en termes de liberté : liberté de se faire une idée de l'objet à désigner, et liberté de choisir une forme vocale qui correspond à cette idée. Sur ce point, le linguiste Maurice Coyaud distingue deux degrés d'arbitraire dans le signe linguistique, ce qui rend possible la variation de ces signes "naturels" dans différents systèmes linguistiques : « l'un relatif aux choix biologiques de la race humaine dans son ensemble, l'autre relatif aux diverses collectivités langagières. »[2]

Nous sommes donc arrivés à l'idée que l'utilisation de différents sons linguistiques qui expriment les cris de la nature dans différentes langues n'est pas une preuve de l'arbitraire du signe linguistique, comme le croient Whitney, Saussure et d'autres. C'est plutôt une preuve de la liberté de l'homme d'exprimer les choses selon une certaine perspective et de choisir les sons qui correspondent à cette perspective.

Si tel est le cas, plusieurs conséquences pourraient être envisagées. Ainsi :

- Les signes du langage, c'est-à-dire le choix des sons, sont avant tout une création humaine. Ils ne sont donc pas un produit de la nature.

---

[1] Charles Nodier. Dictionnaires raisonné des onomatopées françaises.1808. Préface. P. xiv
[2] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes… 1974. P.7

- Tout acte de dénomination provient de la pensée humaine ; en preuve la pratique des noms propres. Par ailleurs, l'idée que des noms soient donnés à des choses de manière complètement indépendante semble très étrange.
- Si la motivation se rapporte à la relation entre les sons et les sens, l'origine de l'idée de la motivation commence d'abord et avant tout avec la pensée humaine, c'est-à-dire son intention de créer, à travers les sons, des signes suggestifs des choses. En d'autres termes, c'est dans la pensée que se trouvent les raisons de la motivation des signes.
- La relation motivée entre un mot et une chose n'est pas déterminée par les propriétés de la chose, mais par l'idée que l'on se fait de cette chose-là, que cette idée soit vraie ou fausse.
- Dès que l'idée de la chose est oubliée, la raison de la motivation sera perdue, et il ne restera donc que des sons qui peuvent révéler la nature de l'idée initiale, puisque la motivation est exprimée dès le départ avec des sons. Concrètement parlant, l'idée de la motivation semble être étroitement liée aux sons linguistiques, et à l'effet psychologique qu'ils peuvent avoir sur l'âme. Ce qui permet de penser à une relation entre le son et le sens. Sinon, existe-t-il une autre source susceptible d'inférer l'existence de la relation autre que des sons ?
  C'est pourquoi nous disons que la relation de motivation entre les sons et les sens ne se limite pas aux seules onomatopées. La question ne semble pas liée à une simple similitude entre les sons de la nature et les sons du langage. Elle semble, à notre avis, beaucoup plus large que cela, et concerne notamment la matière des sons linguistiques et leur effet potentiel sur l'âme. Une question qui sera explorée plus largement avec le thème du *symbolisme phonétique*.
- La structure du signe linguistique s'avère donc être ternaire. Ce qui signifie qu'il existerait une relation tridimensionnelle homogène entre le nom, la chose, et l'idée de la chose. Le sens du mot serait, somme toute, le résultat total généré par la réunion de ces trois éléments.

## III. II.III. L'existence de signes de communication naturels

Outre les onomatopées, il existe dans et hors de la langue, des signes et indications qui sont qualifiés de *naturels*, eu égard à la relation étroite qu'ils entretiennent avec ce qu'ils symbolisent et expriment. Ce qui distingue ces signes, c'est que, en général, ils constituent une langue commune entre les nations, quand, pour une raison quelconque, les moyens de communication linguistique font défaut. Tels sont les signes de sensations (les interjections), l'intonation, le langage des gestes, du corps, des traits du visage, etc. D'où leur caractère naturel.

La présence de ces signes a été considérée par les partisans de la thèse de la motivation comme une preuve à l'appui de l'idée qu'ils défendent. Ils soulignent également que ces types de signes constituent le premier fondement sur lequel le langage humain est construit.

Dans cette rubrique, nous en apprendrons davantage sur ces signes et discuterons de leur statut naturel.

### *III.II.III.I. Les signes de sensations : les interjections*

Dans le dictionnaire de langue, *l'interjection* est définie comme un « mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affectée du sujet parlant. »[1] Ainsi *Ah*, *oh*, *ouf*, *hé* sont des interjections, « servant à peindre les émotions vives, imprévues de notre âme, ces émotions qui se traduisent par un cri qu'on jette au milieu du discours, s'appellent interjections, d'un mot latin qui veut dire jeté au milieu. »[2] Ce qui veut dire qu'elles n'ont pas de place fixe dans la structure syntaxique de l'énoncé ; elles peuvent y apparaitre à tout moment comme jetées à travers[3]. En outre, leur caractère invariable l'est également sur le plan orthographique[4]. Ces signes de sensation « renferment implicitement un sujet et un verbe qui s'y trouvent confondus, écrit le philosophe français Antoine de Tracy (1754-1836) ; et, par conséquent, ils ne peuvent avoir ni conjugaisons, ni déclinaisons. »[5]

Exprimant les différents sentiments de l'âme, les interjections peuvent se réunir sous les rubriques suivantes :

---

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 717

[2] Ainé Bescherelle, Jeune Bescherelle, Litais de Gaux. Grammaire nationale. Introduction par Philarète Chasles. Paris : Simon 1849. P. 847

[3] Firmin Danne. Manuel d'orthographe raisonnée en 60 leçons: cours complet d'orthographe premier ouvrage de ce genre, Volume 2. Paris : Chez l'Auteur, 1853. P. 239

[4] Firmin Danne. 1853. P. 239

[5] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy. Eléments d'idéologie. De la Grammaire. Deuxième partie. Bruxelles : Auguste Wahlen. 1826 .p. 51-52.

Les interjections qui marquent **l'étonnement** sont : *ah! Hal oh! ho! 0! heul euh ! eh! hé! ha, ha! oh! ho! tarare!* etc.

Les interjections qui expriment la **douleur**, **l'affliction**, sont: ah*! oh! eh! Ouf I aïe! Ahil aye! hélas! hola!* etc.

Les interjections qui marquent la **dérision**, la **défiance**, **l'ironie**, sont: *oui-da! ah hum! hom! ouais!*

Les interjections qui servent à **appeler**, à **questionner**, à **sonder**, sont: *hél hé bien ! hem! hein! ho! holà ! oh là! heim/ st!*

Les interjections destinées à **imposer silence**, sont: *chut! st! paix!* [1]

Il convient de savoir maintenant quels sont les éléments qui rendent ces signes *naturels* et *motivés*. En fait, l'examen des textes des philosophes et des linguistes qui s'expriment sur ce sujet permet de donner les considérations suivantes:

- Premièrement, ainsi définies, les interjections se présentent comme un besoin naturel d'exprimer les sentiments et les émotions soudains de l'âme humaine. Ainsi, « lorsque nous éprouvons une émotion vive, imprévue, indique les auteurs Bescherelle et de Gaux, notre âme est trop fortement impressionnée, trop brusquement saisie pour nous permettre d'exprimer notre sentiment par plusieurs mots. Un cri s'échappe de notre bouche, et peint avec vérité la vivacité du sentiment qui vient de nous surprendre. Tels sont ah! aïe! oh! hélas ! etc. »[2]
- Deuxièmement, l'usage des interjections est naturel car il ne nécessite pas de préparation préalable. « De-là l'indéclinabilité essentielle des *interjetions*, écrit le philosophe Nicolas Beauzée, et l'inutilité de vouloir en préparer l'usage par aucun art, lorsqu'on est sûr d'être bien dirigé par la nature. »[3]
- Troisièmement, le caractère naturel des interjections est dû, selon certains auteurs comme De Brosses et Beauzée, à la similitude de ces expressions avec la façon dont elles sont articulées par les organes de la parole. « Les *interjections* sont des expressions de sentiment dictées par la nature, et qui tient à la constitution physique de l'organe de la parole: la même espèce de sentiment doit donc toujours opérer dans la même machine le même mouvement organique, et produire constamment le même mot sous la même forme. »[4] Dans son *Traité de la formation Méchanique des Langues*, Charles de Brosses explique

[1] Ainé Bescherelle, Jeune Bescherelle, Litais de Gaux. Grammaire nationale. 1849. P. 848-849
[2] Ainé Bescherelle, Jeune Bescherelle, Litais de Gaux. 1849. P. 847
[3] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné ... Tome VIII. 1782. P. 908
[4] Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné ... 1782. P. 908

cette relation physique comme suit : « La voix de la douleur frappe sur les: basses cordes : elle est traînée, aspirée & profondément gutturale, *heu! Hélas!* (...) La voix de la surprise touche la corde sur une division plus haute: elle est franche & rapide. *Ah Ah: Eh: oh oh.* Celle de la joie en diffère en ce qu'étant aussi rapide elle est fréquentative & moins breve *Ha Ha Ha Ha, Hi Hi Hi Hi.*

La voix du dégoût & de l'aversion est labiale : elle frappe au-dessus de l'instrument sur le bout de la corde, sur les lèvres allongées, *Fi, voe, pouah.* Au lieu que les autres interjections n'emploient que la voyelle, celle-ci se sert aussi de la lettre labiale la plus extérieure de toutes, parce qu'il y a ici tout à la fois sentiment & action ; sentiment qui répugne, & mouvement qui repousse : ainsi dans le son il y a tout à la fois voix & figure : voix qui exprime, & figure qui rejette par le mouvement extérieur des lèvres allongées.

La voix du doute & du dissentiment est volontiers nazale *hum, hom, in, non :* à la différence, que le doute est allongé, étant un sentiment incertain, & que le pur dissentiment est bref, étant un mouvement tout déterminé. »[1]

- Quatrièmement, étant décrites comme basées sur une relation « vraiment physique et de conformité entre certains sentiments de l'âme et certaines parties de l'instrument vocal »[2], les interjections ont un statut universel, puisque « ces rapports se trouvant les mêmes partout où il y a des machines humaines »[3]. Ce qui fait de ces interjections des signes motivés en eux-mêmes, comme les cris d'un bébé, que les hommes peuvent comprendre quelles que soient leurs différentes langues et cultures.
- Enfin, les interjections, selon de Tracy, forment en elles-mêmes une proposition, en ce sens qu'elles représentent à la fois le sujet et le verbe, pourtant invisibles. En tant que telles, les interjections permettent aux sentiments de l'âme de s'exprimer plus rapidement et plus efficacement. Ce qui le rend plus motivés que d'autres signes du langage.

Cependant, le caractère naturel et motivé des signes de sensation, tels que décrits dans les éléments ci-dessus peuvent faire l'objet de certaines objections. Celles-ci s'articulent principalement autour de deux questions :

Le premier est que le signe défini comme *interjection* se révèle dépourvu de son propre sens fixe. En tant que signes invariables, les interjections « n'ont, sous cette forme, aucun sens particulier, écrit le savant Bernard Jullien (1798-1881) ; leur signification très vague dépend de

[1] Charles de Brosses. Traité de la formation… Vol. I. 1765. P. 225-226
[2] Charles de Brosses. 1765. P. 225
[3] Charles de Brosses. 1765. P. 224

la place où elles se trouvent, du sentiment qu'il s'agit actuellement d'exprimer, et de l'accent avec lequel elles sont proférées. »[1] Ainsi, « L'interjection *ah!* exprime la joie, la douleur, l'admiration, l'étonnement, etc., une émotion profonde, ou qui a quelque durée. » [2] Elle peut ainsi être utilisée à chaque moment et dans des situations diamétralement opposées. Il en va de même pour l'interjection *ha !* qui peut être utilisée dans la crainte, la douleur et l'impatience si les circonstances l'exigent. [3] De plus, la même interjection dans différentes langues peut donner une variation dans le type de sensation exprimée. Ainsi, "*ouf* !", comme expression soudaine de soulagement, un sens donc positif, donne au contraire, dans le texte coranique arabe, le sens d'ennui, de dégoût et de mépris! [4]

Le deuxième point est le suivant : dans la mesure où le signe motivé est défini en termes de relation, d'ordre, et de lois générales, les mots classés dans la catégorie des interjections ne répondent pas à ce critère. En effet, étant invariables et comme "jetés au milieu" du discours, ces mots « n'ont de relation directe avec aucun autre mot, et ne peuvent donner lieu à presque aucune règle de syntaxe ou de construction, souligne De Tracy. »[5]

### *III.II.III.II. L'intonation*

Par rapport aux interjections, *l'intonation* n'est pas un signe mais « le ton que l'on prend en parlant, en lisant. ⟹ Accent, inflexion. »[6] Du coup, par *l'intonation*, nous comprenons la forme de l'énoncé formulé : déclaratif, interrogatif, exclamatif, impératif etc. La forme graphique de l'intonation se présente par la ponctuation : ".", "?", "!", sans laquelle le contexte de l'énoncé demeure vague et indéterminé.

Prenons un exemple : *il est parti*

Nous ne pouvons savoir *s'il est parti* réellement (phrase déclarative) ; *s'il est parti* ou non (phrase interrogative), *si son départ est regrettable ou surpris* (phrase exclamative). Ce n'est que par l'intonation, par la modulation du ton, que le contexte de la parole peut devenir plus clair. Si bien que les connotations des différents niveaux d'intonation peuvent être facilement comprise par tous, quelles que soient leurs langues et leurs cultures. Ce caractère

---

[1] Bernard Jullien. Cours supérieur de grammaire. Librairie de L. Hachette, 1849. P. 144
[2] Ainé Bescherelle, Jeune Bescherelle, Litais de Gaux. Grammaire nationale. 1849. P. 850
[3] Ainé Bescherelle, Jeune Bescherelle, Litais de Gaux.1849. P. 851
[4] Le Coran. Chap. 17, verset 23 : « Et ton Seigneur a décrété : "n'adorez que Lui; et (marquez) de la bonté envers les père et mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi; alors ne leur dis point : "ouf ! " et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. » Voir aussi chapitre 2, verset 67 : « Ouf de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah! Ne raisonnez-vous pas? »
[5] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy. Eléments d'idéologie. 1826. P. 51
[6] Le Robert Micro. 2000. P. 721

universel fait de l'intonation, comme dans les interjections, une indication de la motivation du langage. Cette motivation est déduite des raisons suivantes :

- Le caractère physique de l'intonation : « La substance auditive de l'intonation est constituée par les vibrations de la fréquence fondamentale, laquelle dépend du rythme de la vibration des cordes vocales et peut se combiner aux paramètres *d'intensité* (pression sous glottique) et de *durée* vocalique (en partie déterminée par la nature des consonnes précédentes ou subséquentes : voisée/ non-voisée, occlusive/constructive, etc.). »[1]
- Sur le plan de la proposition, l'intonation permet non seulement de déterminer la forme syntaxique de l'énoncé (déclarative, interrogative, exclamative) mais aussi d'exprimer différentes émotions qui le concernent. « la colère, par exemple, lorsqu'elle est signifiée par une grande intensité sonore (ou, au plan articulatoire, par une grande tension musculaire).»[2] « L'intensité et l'acuité [de l'intonation], écrit Georges Mounin, peuvent varier proportionnellement au degré de tel ou tel sentiment, de tel ou tel jugement exprimé par le locuteur, l'énergie du sentiment ou du jugement étant proportionnelle à l'énergie du signifiant intonationnel. »[3] On peut, en effet, vérifier ce fait, par exemple en s'adressant à un bébé d'un certain ton ; et celui-ci comprendra immédiatement l'essentiel et se montre affecté.
- Au niveau du mot, on peut parler de l'existence d'un lien entre le ton dans lequel le terme est utilisé et la valeur sémantique que le locuteur lui confère dans le discours. Ainsi, l'emphase du terme s'exprime par un accent aigu, et sa banalité par un accent grave. Sachant qu'il existe des niveaux intonatifs différents, tels que : l'infra-grave, le grave, l'aigu, l'infra-aigu, le suraigu[4].

### *III.II.III.III. Le langage d'actions et de gestes*

Jusqu'ici nous avons parlé des moyens naturels de communication, avec une échelle progressive du degré de motivation, en commençant par les signes de sensation, puis avec l'intonation. Nous introduisons désormais l'un des éléments les plus naturels de la communication, à savoir le langage d'action, les gestes, les traits du visage et tout ce qui peut être défini comme tel.

---

[1] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 256
[2] Philippe Monneret. L'iconicité comme problème analogique. 2014. P. 4
[3] Georges Mounin. Clefs pour la linguistique. Paris: Seghers 1968. P. 55
[4] Jean Dubois et d'autres. 2002. P. 256

Pour les mêmes raisons invoquées pour l'intonation et pour la majorité des interjections, le langage d'action et de gestes se définit aussi par son caractère physique et universel. Ce langage permet de faire passer le message plus rapidement et sans trop d'effort que l'acte de parler n'exige normalement. Tels que le rire, les pleurs, les traits d'agacement, de dégoût, de colère, de contentement, d'affection, d'admiration, etc. Autant dire que ce langage peut être facilement compris non seulement entre humains, mais aussi entre humains et animaux (parfois un regard triste, doux ou méfiant est clairement visible sur le visage d'un animal de compagnie). Cette catégorie comprend également la langue des signes, qui a été développée pour les sourds-muets, et qui peut remplir les mêmes fonctions que la parole.

Ceci pour dire que l'existence de moyens naturels de communication aurait donné aux tenants de la thèse naturaliste un argument important. Elle leur permettrait, en particulier, de défendre l'hypothèse selon laquelle l'origine du langage se serait construite à partir de ces trois moyens : les interjections, l'intonation et le langage d'action et de gestes. C'est ce qui sera discuté dans le prochain sujet.

### *III.II.III.IV. La formation du langage sur une base naturelle*[1]

C'est l'une des hypothèses les plus courantes pour expliquer l'origine du langage. Elle consiste à dire que la formation du langage humain a commencé par des signes expressifs et des gestes naturels, qui constituent les premiers éléments de communication permettant ainsi à l'homme d'exprimer ses divers sentiments et sensations. Les principaux arguments sur lesquels se fonde cette conclusion découlent des points suivants :

- En comparant l'hypothèse avec un fait connu, de sorte que les deux semblent quelque peu similaires dans leur façon de fonctionner. Dans le cas de l'émergence du langage, la comparaison est établie avec la façon dont l'enfant a appris la langue et les étapes qu'il a traversées pour le faire. On peut trouver cette idée chez Charles de Brosses (1709-1777) et Joseph-Marie De Gérando (1772-1842)[2]. Ainsi, dans son *Traité de la formation Méchanique des Langues* (1765), De Brosses explique l'origine du langage par ces mots : « la raison nous dit (…) que pour savoir comment le langage humain a commencé de se former, il fallait premièrement tourner nos yeux vers ceux qui commencent à le parler; ce

[1] Si nous traitons de ce sujet dans le chapitre consacré aux faits et phénomènes, c'est qu'il existe un consensus entre philosophes et linguistes pour reconnaître la validité de cette hypothèse. Et c'est à ce titre qu'elle pourrait être considérée comme un fait.
[2] J.M. De Gérando. Des signes et de l'Art de penser… 1800. P. 127-128

sont les enfants ; puis considérer en second lieu quelles sont les premières causes qui excitent la voix humaine à faire usage de ses facultés ; ce sont les sentiments ou sensations intérieures, et non les objets du dehors qui ne sont, pour ainsi dire, encore aperçus connus. (…) ce sont les interjections qui expriment la sensation du dedans, et qui sont le cri de la nature. »[1]

En fait, il est vrai qu'il existe de nombreux points communs entre les deux cas comparatifs, mais cette comparaison ne semble pas appropriée, pour trois raisons : i) premièrement, en termes de comparaison entre deux éléments différents qui ont des points communs, comparer le comportement d'un adulte avec celui d'un enfant ne peut pas répondre à l'exigence de comparaison, car le même adulte était autrefois un enfant. Les deux cas ne peuvent donc être comparés qu'en apparence ; ii) deuxièmement, en raison du manque de preuves ou de témoignages, il est impossible de savoir avec certitude dans quel état le premier humain s'est retrouvé sur Terre. [2] ; iii) troisièmement, selon les lois naturelles de la production humaine, le premier homme sur terre ne peut pas être un enfant ou un adulte, car cette question nous mènera à une régression à l'infini.

- Le fait que les formes des signes naturels se prononcent en fonction du mouvement des organes de la parole. Les interjections par exemple, « partent du mouvement machinal, dit De Brosses, et tiennent partout à la langue primitive. (…) elles expriment le sentiment qu'on a d'une chose ; et que par une simple voix prompte, et par un seul coup d'organe elles peignent la manière dont on se trouve intérieurement affecté. Toutes sont primitives en quelque langue que ce soit, parce que toutes tiennent immédiatement à la fabrique générale de la machine organique, et au sentiment de la nature humaine, qui est partout le même dans les grands et premiers mouvements corporels. »[3]
- La capacité d'expliquer logiquement le développement progressif des signes naturels, comme les interjections, de leur forme invariable à la possibilité de leur transformation en unités linguistiques de toutes formes (verbe, nom, adverbe, etc.) On peut retrouver cette idée notamment chez De Tracy qui offre une perspective de leur évolution dans ce passage

[1] Charles de Brosses. Traité de la formation. 1765. P. 221
[2] A moins de se référer à un texte saint, (la Bible ou le Coran) qui nous fait savoir la création divine d'Adam, comme premier être humain sur Terre. Pour la Bible, voir Genèse 3 : 23 ; pour le Coran, voir chap. 7 : 24
[3] Charles de Brosses. 1765. P. 223

: « Dans l'origine nos cris, ou interjections primitives, expriment donc nos propositions tout entières. Par leur moyen, nous commençons déjà à nous faire entendre. Bientôt nous y pouvons ajouter une modification, c'est-à-dire un autre cri, pour indiquer plus spécialement l'objet qui nous occupe, et que souvent nous montrons par un geste. »[1] Pour étayer sa thèse par un exemple concret, le grammairien indique par quel chemin une interjection comme "ouf", peut se développer en une forme verbale : « Quand je dis *ouf,* le cri *ouf* signifie *j'étouffe ;* il représente toute la proposition. Quand je dis *ouf, je* exprime le sujet, *ouf* n'exprime plus que l'attribut. Voilà l'interjection devenue verbe; car le verbe exprime toujours l'attribut de la proposition. C'est là l'essence de ce mot (…) qui pourtant naît si naturellement du cri primitif, quand nous avons donné des noms à quelques objets. Au moyen de ces noms nous pouvons varier indéfiniment les sujets du même attribut; nous pouvons aussi compléter sa signification. »[2]

- Croyance profonde dans la validité de l'hypothèse et la possibilité de pouvoir la prouver en recourant à la recherche étymologique : « Si l'on recherchait bien l'étymologie de ces expressions, dit Tracy, je suis persuadé qu'on trouverait que toutes sont, ou des signes naturels et involontaires qui résultent nécessairement de notre organisation, ou des dérivés très prochains de ces signes, ou des expressions abrégées et syncopées, c'est-à-dire de véritables phrases elliptiques. »[3]

Ces arguments peuvent être rationnels dans la mesure où tout ce que l'homme a pu développer dans sa vie (en termes d'outils, d'habitations, de vêtements, etc.) remonte à l'une des matières premières de la nature. Mais le problème avec le langage, c'est qu'il n'existe pas en dehors des humains, de sorte que ceux-ci peuvent le développer. Il fait plutôt partie intégrante de la formation humaine. En effet, l'appareil vocal ne diffère pas en ce sens de l'appareil auditif ou visuel. Par conséquent, la capacité de l'homme à l'utiliser ne semble pas différer de sa capacité à effectuer toute autre activité interne. Dans son *Histoire naturelle* (1776), le philosophe Court de Gébelin (1719-1784), est surpris par certains conceptions du langage qui ne réalisent pas l'évidence de ce fait, et ne considèrent pas le langage sous son angle naturel comme un produit physique chez l'homme. Le philosophe y répond par ces points d'interrogation dignes de

[1] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy. Eléments d'idéologie. 1826. P. 225-226
[2] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy. 1826. P. 226
[3] Antoine Louis Claude Destutt de Tracy.1826. p. 52

réflexion : « Dès qu'il y eut deux personnes sur la Terre, elles parlèrent… Le défi de parler ne fait-il pas partie de son essence? N'est-il pas pour lui un besoin, tel que ceux auxquels il est assujetti? Est-il privé des organes nécessaires pour cet effet? A-t-il besoin de leçons pour les mettre en œuvre? Demander quelle fut l'origine de la parole, c'est demander quand l'homme commença de voir, d'entendre, de marcher. »[1] Encore qu'il n'est pas possible d'imaginer que l'organe de la parole humaine ait été, à un moment donné de l'histoire, primitif, n'émettant que les cris de la nature. Cette possibilité ne correspond en fait qu'à l'appareil vocal de l'enfant. D'où la problématique de déterminer le premier état dans lequel la race humaine était sur Terre, et donc de revenir à la case départ.

Pour toutes ces raisons, il est peu probable d'envisager la possibilité de l'hypothèse selon laquelle la formation du langage humain se serait progressivement construite sur la base des signes de sensation. Une telle hypothèse ne s'avère pas logiquement soutenable.

A ce stade, il serait peut-être plus approprié de se contenter de dire, avec Gébelin, que « la Parole est une faculté aussi simple que les autres; son exercice, aussi naturel »[2], et de convenir avec Ludwig Wittgenstein que « inventer un langage pourrait signifier inventer un dispositif en vue d'un but déterminé, sur la base des lois de la nature (ou en accord avec elles)».[3]

---

[1] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle de la parole … 1776 p. 17-18.
[2] Antoine Court de Gébelin. 1776 p. 18.
[3] Ludwig Wittgenstein. Recherches Philosophiques; traduit de l'allemand par Françoise Dastur et d'autres. Paris: Gallimard 2004. P. 92-95, (§138-142)

## III. II.IV. La structure morphologique des signes

Nous avons déjà étudié trois phénomènes considérés comme preuves en faveur de la thèse *ML*, à savoir la physique des sons, l'existence des onomatopéiques et de signes de communication naturels. Nous allons maintenant mettre en lumière la question des structures morphologiques dérivationnelles et flexionnelle des signes. Ce sont des signes composés d'une part d'une racine (ou d'une base) et d'autre part d'unités préfixales et suffixales permettant de placer les signes ainsi formées dans une classe sémantique précise. Ainsi, la racine "*confin"* peut engendrer une série de signes tels que *confin**er,** confine**ment**, **dé**confin**ement**, **re**confin**ement** **re**confin**é**,* etc. Chacun de ces signes ayant reçu une unité morphique voit son sens réorienté. D'où la structure morphologique des signes contribue à motiver ces signes.

Il convient de souligner que, dans ce chapitre, nous n'allons pas discuter de ce que Saussure appelle le phénomène du *relativement motivé* en vertu duquel il montre le caractère motivé des signes arbitraires lorsque ceux-ci sont envisagés en rapports syntagmatiques et associatifs avec d'autres signes dans le système de la langue. Notre choix de ne pas discuter de ce sujet est justifié par les raisons suivantes:

- Premièrement, la définition d'un tel concept de l'idée de motivation ne rentre pas dans le cadre de la thèse de la motivation qui fait l'objet de la présente étude, car celle-ci traite de la relation verticale entre le son et le sens, alors que le concept saussurien du signe r*elativement motivé* se définit par son rapport horizontal avec les autres signes (au niveau du signifiant et du signifié, ou seulement au niveau du signifié). Il y a donc différence entre les deux concepts de motivation. Mais ce n'est pas la principale raison pour laquelle cette question n'est pas abordée.
- Deuxièmement, nous avons longuement discuté de ce sujet dans notre première thèse et traité toutes les questions pertinentes avec un examen attentif. Par conséquent, il n'y a aucun intérêt à revenir sur le sujet et sur tous les enjeux qui y sont liés.
- Troisièmement, d'un point de vue épistémologique, notre étude sur ce sujet nous a révélé que la question du "*relativement motivé*" n'est pas vraiment définie comme un phénomène linguistique. L'observation des données, des exemples et des arguments donnés par le maître genevois à son sujet, permet de conclure que toute la question du "*relativement motivé*" s'avère enfin relative, non pas proprement au signe, mais à la conscience du locuteur, à sa connaissance de la langue dont il tire les exemples, et enfin à son esprit qui choisit d'associer les signes entre eux.

- Quatrièmement, du point de vue de la logique, la présentation du sujet par Saussure et les éditeurs n'était pas sans contradictions logiques claires et nombreuses. De plus, lorsque nous avons examiné le sujet récemment (plusieurs années depuis l'étude précédente), nous avons trouvé d'autres problèmes logiques en plus de ceux soulevés plus tôt. Ce qui nous fait penser qu'il serait inutile de réévaluer à nouveau le sujet. Force est de constater que, dans l'ensemble, le sujet ne semble pas avoir été suffisamment médité par Saussure, peut-être par manque de temps ; puisque les cours du maître sur ce thème sont donnés à la fin de l'année scolaire en juin 1912, et la dernière année également avant sa mort en février 1913.

Notons enfin que notre analyse logique du signe saussurien *relativement motivé* a montré que la présentation du signe ainsi défini ne se permet pas de lui attribuer le caractère d*'absolument arbitraire*, ni d'arbitraire, ni de *relativement arbitraire*, ni de *relativement motivé*. Il s'avère qu'un tel signe ne peut être défini qu'en termes de motivation.[1]

En revanche, si nous abordons la question des structures morphologiques dérivationnelle et flexionnelles des signes, c'est pour leur statut qui rend les signes en partie motivés. Pour mieux connaitre ce sujet, il convient de se référer au texte de Pierre Guiraud (1912-1983), qui a soigneusement examiné cette question. Ainsi, dans le mot *chant**eur*** par exemple, « on fait passer la racine chant- de la catégorie des procès dans celle des acteurs (…) Ce qui fait de *chanteur* un signe motivé, »[2] La motivation ici est certes entre une forme et un sens : une forme ***eur*** qui permet au procès *chant* d'avoir le sens *d'acteur* : *chant**eur***. De même dans *chant**er***, la forme ***er*** donne au procès *chant* le sens d'action : *chanter*.[3] Cette relation de forme au sens est en réalité une relation d'étymon au dérivé, les deux « comportent un invariant commun qui établit la parenté + un différenciateur, et ce schéma est double ; à l'invariant morphologique [le formant phonétique chant ] (…) correspond un invariant sémique [l'idée] de "chanter" (…) de même à la variable différentielle morphologique, correspond une variable différentielle sémique -er|-eur|| "action"/ "acteur" ».[4] Du coup, « C'est cette correspondance morphologique des signifiants et une relation sémique des signifiés qui constitue la motivation et qui justifie la reconstruction morpho-sémantique. »[5] Partant de ce fait, les structures morphologiques dérivationnelles et flexionnelles peuvent constituer un élément de motivation dans la langue. Ce qui permet d'apporter un nouveau regard sur leur statut définitionnel.

---

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 343-371
[2] Pierre Guiraud. Structures étymologiques… 1967. P. 196
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 196,199
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 198
[5] Pierre Guiraud. 1967. P. 199

Contrairement aux diverses expressions utilisées pour désigner l'unité linguistique minimale qui porte forme et sens (telles que *monème*, *morphème*, *lexème*, *sémantème*), les phonèmes, en revanche, sont définis comme ayant une forme mais dépourvus de sens. Dans ce contexte, les *morphèmes liés* qu'ils soient destinés à modifier la nature grammaticale des signes tels que les *suffixes*, ou à la laisser intacte comme les *préfixes*, sont considérées comme faisant partie de la catégorie des unités minimale, c'est-à-dire comme portant forme et sens. Cependant, les morphèmes dont on parle n'apparaissent pas à l'état libre sous forme de lemmes, mais sont toujours *liés* à une "base". Ainsi, le mot "*repartait*" se compose de ***re*** (de nouveau) + de la base ***part*** + ***ait*** (indication du temps : imparfait, conjugué à la troisième personne du singulier).

Or, cette définition adoptée du morphème dérivationnel et flexionnel contient des ambiguïtés et des incohérences.

Premièrement, la définition établit que :

- "**re**" : est un morphème qui a à la fois une **forme** et un **sens**
- *"**ait**"* : est un morphème qui a à la fois une **forme** et un **sens**

Or, ni "***re***" ni "***ait***" ne se trouvent à l'état libre. En d'autres termes, ils n'existent pas en tant que termes indépendants en soi. S'ils n'existent pas sous cette forme, alors ils ne sont pas classés comme termes ayant une forme et un sens. Selon quels critères sont-ils alors considérés comme ayant une forme et un sens ?

Deuxièmement, si les morphèmes ne sont pas classés comme phonèmes, c'est parce que ces derniers sont définis comme dépourvus de sens, tandis que les morphèmes dérivationnels et flexionnels sont définis comme portant du sens. Cependant, certains phonèmes sont définis comme des morphèmes. Ainsi, dans le mot ***a****normal*, le premier "*a*" est un morphème indiquant l'absence ou la négation, et le second "*a*" est un phonème dépourvu de sens. Donc au total, on a le même élément "*a*" qui a un sens et n'a pas de sens en même temps. D'où la contradiction. Notant que morphèmes et phonèmes sont définis par un élément commun : le fait que leur valeur se manifeste dans leur état composé.

Troisièmement, dans la mesure où, par morphème, on entend toute unité linguistique porteuse d'un sens, qu'il soit *lié* ou *libre*, certains morphème peuvent exister dans les deux états en même temps. Ainsi, le morphème "***a***" dans une phrase comme :

*Il **a** un talent **a**normal*

se trouve dans l'état ***libre*** comme indication du temps au présent (3e personne du singulier), et dans l'état ***lié*** comme indication de la négation. Dans les deux cas, il a toujours la même forme "***a***", et est défini par la même identité (morphème). D'où la contradiction, car un objet ne peut pas être dans un état et ne pas être là en même temps

En définitif, l'élément "***a***" dans la phrase : *Il **a** un talent **a**normal* n'est pas introduit par une définition unique, explicite et exhaustive. D'où le problème épistémologique

Afin d'éviter de telles erreurs, toute définition du phonème ou du morphème doit respecter le critère de consistance, notamment en ce qui concerne leurs états *libre* et *lié*. Dans cette perspective, comme les phonèmes sont les premiers éléments du langage et que toute définition des parties du langage, en l'occurrence d'un morphème, commence nécessairement par eux, nous allons examiner le statut du son et tenter de déterminer la manière de concevoir une définition cohérente du phonème, à la fois en termes de forme et de sens. Les possibilités logiques de réponse peuvent être limitées à quatre :

1. Admettre que les phonèmes ne portent de sens ni dans leur état *libre* ni dans leur état *lié* (morphème ou lexème). Or, cela est une impossibilité logique qui s'oppose à la définition même du langage. Car le signe n'est dit signe que parce qu'il est constitué de sons et de sens. Si les sons qui composent le signe n'ont aucun sens, alors il n'y aura pas de signe ou de communication.
2. Admettre que les phonèmes ne portent pas de sens dans leur état *libre*, mais seulement dans leur état morphique *lié*. Or, cette possibilité contredit ses conséquences :

- Tout d'abord, la réalité du langage nous présente des phonèmes *libres* et porteurs de sens. Exemples : *eau /o/ liquide vital, à /a/ préposition, a /a/ forme verbale*
- Ensuite, cela signifie qu'un **morphème** qui se compose de *sons liés*, **doit être défini comme portant du sens dans son état *libre* et dans son état *lié***. Or, le morphème préfixal ou suffixal est défini comme n'existant que dans son état *lié* et non dans son état *libre*.

  Ainsi, ***n*** n'a pas de sens mais ***n*** dans (***anti***)*thèse* porte de sens

  Seulement *"anti"* ne se trouve que dans son état *lié*, dans ***anti****thèse* par exemple, mais jamais dans son état *libre*.

  Par conséquent, une telle possibilité est insoutenable, non seulement parce qu'elle contredit la définition de l'unité morphologique, mais, en plus, le système même qui constitue le lexique de la langue.

3. Admettre que les phonèmes ne portent pas de sens dans leur état libre, ni dans leur état morphique lié, mais seulement dans leur état lexical lié. Or, cette possibilité est encore inenvisageable, car le morphème préfixal ou suffixal est défini comme portant de sens.
4. Admettre que les phonèmes sont porteurs de sens, à la fois dans leur état *libre* et dans leur état *lié* (morphème ou lexème). Si cette possibilité s'oppose à la définition courante du phonème comme dépourvu de sens dans son état *libre*, alors au moins elle n'entre pas en conflit avec la réalité du langage qui atteste l'existence de phonèmes *libres* qui portent un sens sous la forme d'une unité lexicale, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents.

Au demeurant, d'un point de vue épistémologique, la répétition constante d'un fait engendre un phénomène, qui peut faire l'objet de recherche en termes de *cause à effet*. Il en est de même des unités morphologiques qui ont, généralement, toujours le même sémantisme, quelle que soit la forme sous laquelle elles sont greffées. Ainsi, "anti", *opposition* ou *contre* ; "post" : *après* ; "quasi" : *presque* ; "able, ible" : *capacité de susciter l'action* ; "iste" : partisan d'une opinion … etc.

Ce fait dans la langue permet d'étudier le phénomène en termes de motivation linguistique, non seulement parce que la structure morphologique des signes repose sur l'existence d'une relation entre la forme signifiante et la notion signifiée[1], mais aussi parce que « les mots qui ont des caractères morphologiques communs (des modes de formation communs) ont des propriétés sémiques communes, et inversement. »[2] Par conséquent, « tous les mots qui présentent des analogies de forme présentent des analogies de sens, souligne Guiraud. »[3]

Enfin, la recherche sur ce fait peut révéler plus sur les raisons pour lesquelles ce type d'unité phraséologique est associé à des significations spécifiques lorsqu'elles sont utilisées comme unités de préfixe et de suffixe, sans être dans l'état libre et indépendant. En effet, le fait que le sens soit constamment associé à une unité morphologique peut stimuler la réflexion sur cette question et en même temps ouvrir la voie à des hypothèses et des perspectives sur une relation possible entre la structure des formes et la structure des sens.

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques… 1967. P. 205
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 199
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 206

# III. II.V. Les métaphores et les métonymies

Les métaphores et les métonymies sont des formes de style fréquemment utilisées dans la langue. Une métaphore, par exemple, se caractérise par la puissance de sens associée à l'idée exprimée et l'effet qu'elle peut avoir sur l'âme. Cela génère de l'art dans l'expression, de l'éloquence dans le discours et de la rhétorique dans le style. Quant à la métonymie, elle se caractérise par l'économie du langage et la rapidité de transmission de l'information.

Afin de mieux connaitre ces formes d'expression, et la relation qu'elles entretiennent avec la motivation linguistique, mais surtout pourquoi elles sont considérées comme éléments de preuve en faveur de cette thèse, il convient tout d'abord de suivre leur définition selon les dictionnaires de la langue :

## *III.II.V.I. Métaphore*

« Métaphore : procédé du langage qui consiste dans une modification de sens … par substitution analogique. ⟹ Comparaison, image… "Donner dans le panneau" est une métaphore.»[1] Dans cet exemple, il existe, certes, un premier sens dit *sens propre*, qui est : *se diriger vers le panneau*. Cependant, ce n'est le sens qu'on entend par l'expression, puisque celle-ci est métaphorique et renferme un second sens appelé *sens figuré,* à savoir : *tomber dans un piège, se laisser tromper, croire à un mensonge*[2].

D'où l'expression métaphorique implique les considérations suivantes :

- Le domaine du sens propre (se diriger vers le panneau) est différent du domaine du sens figuré (se laisser tromper)
- Entre les deux domaines différents, il existe un élément commun qu'ils partagent tous les deux, celui de *tomber dans un piège*. Cet élément constitue pour ainsi dire le pont conceptuel permettant de faire passer le sens du premier domaine au second.
- Le passage du sens relève de la logique. Dans l'exemple précédent, les humains ne peuvent pas s'attendre à être piégés comme du gibier dans les filets (le panneau) – sauf peut-être dans la langue des cannibales ! Prenons un autre exemple qui illustre plus clairement l'idée : *cet homme est un lion dans le combat*. Ainsi, sous peine d'une contradiction avec la logique, un

[1] Le Robert Micro. 2000. P. 830

[2] L'origine de cette expression vient du fait qu'au XIIIe siècle, les filets tendus par les chasseurs pour piéger le gibier étaient appelés des "panneaux". Lorsque l'animal "tombait dans le panneau", il était pris au piège. Voir : http://www.linternaute.fr/expression/langue-francaise/17995/donner-dans-le-panneau/ consulté le 17 fév. 2021 ; Voir aussi Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire d'Etymologie. 2004. P. 542.

homme ne peut être à la fois un humain et un lion. Aussitôt, l'esprit dépasse ce sens pour en chercher un autre. C'est là que s'opère le passage du sens propre au sens figuré, à travers un élément commun entre les deux domaines mis en relation *:* ici, le courage, la cruauté, l'invulnérabilité, etc.

- Il existe une variation dans la façon dont les métaphores sont utilisées d'une langue à l'autre. Certes l'image métaphorique en tant que définition est la même, et peut être assimilée à des contextes différents: situation, événement, animal, végétal, objet inanimé. Cependant, l'utilisation d'un objet comme métaphore ne donne pas toujours le même sens figuré dans les langues des différents peuples. Ainsi, dans le texte de Guiraud où il dresse un inventaire des métaphores utilisées en français pour l'assimilation de l'homme à l'animal[1], on peut trouver, par une simple comparaison avec une autre langue, des concepts similaires, mais aussi divergents, par rapport aux mêmes processus d'assimilation. Ainsi, comme assimilation similaire, par rapport à l'arabe, nous pouvons citer : **abeille** : pour une *personne industrieuse* ; **lion** : comme *symbole de la force, de domination, de courage* ; **renard** : pour un *homme rusé*. A titre d'assimilation différente, nous pouvons citer **chien** : pour un homme "*avare"*, mais en arabe, pour un homme "*salaud, vil* "; **ours** : pour l'"*homme qui fuit la société"*, mais en arabe populaire, pour *une personne trop grosse*. D'ailleurs, en rapport avec ce dernier trait, il est assimilé en français à **l'éléphant** : "*Personne grande, grosse"*. En revanche, certains processus d'assimilation peuvent être complètement opposés. Ainsi, **lapin** : pour un "soldat éprouvé, rude … brave comme un lapin"[2], mais dans le langage familier irakien, pour une personne *peureux, fuyant l'affrontement*. Dans l'expression familière égyptienne, le lapin fait curieusement référence à *la somme d'un million de livres* !

  L'explication de cette variation rejoint celle que nous avons faite au sujet des onomatopées. La même analyse peut être apportée ici. A savoir que c'est la manière dont les choses sont conceptualisées et visualisées dans les cultures différentes qui fait la différence dans le choix des formes onomatopéiques et métaphoriques qui s'y rapportent. Tout semble dépendre de la façon dont nous pensons les choses et de l'idée principale que nous en tirons ; laquelle définit alors la métaphore correspondante. Ainsi, un peuple attiré par le caractère corpulent et renflé de l'ours utilise cet animal comme métaphore de ce trait ; tandis qu'un autre peuple, attiré par l'inclination, le comportement et les situations de vie de l'ours, utilise ce dernier comme métaphore d'un homme fuyant la société.

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 51-53
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 55

En somme, malgré la différence dans la représentation des êtres et des objets, il n'en demeure pas moins qu'il existe toujours un lien entre ces objets et les différentes images qu'ils symbolisent. D'où « ces métaphores ne sont pas des inventions pittoresques », écrit Guiraud. Pour lui, elles s'expliquent par le fait qu'elles suivent un système général qui consiste à assimiler l'homme à l'animal : « A partir du moment où existe une matrice qui assimile l'homme à l'animal, tous les noms d'animaux sont mobilisés ; ils deviennent des hommes virtuels dans leur corps, leur comportement, leur habitat : le lion médiatise le courage, le renard la ruse, etc... » [1]

Maintenant, une question se pose. Pourquoi recourir à ce mode d'expression ?

Au début de ce sujet, nous avons abordé le style rhétorique du discours qui inclut des expressions métaphoriques. Il convient de noter que cette tendance positive n'est pas le seul objectif de l'utilisation des métaphores. Car, on peut aussi trouver des formes d'expression métaphoriques très négatives. De tels usages apparaissent notamment dans le langage de certains groupes sociaux. « Le procédé est populaire dans la mesure où il correspond à une intention ironique et dépréciative, écrit Guiraud. C'est pourquoi les exemples les plus caractéristiques nous en seront fournis par l'argot ; mais … nombre d'entre eux appartiennent à la langue commune. »[2] En tout état de cause, qu'il relève d'une visée positive ou négative, l'usage des métaphores consiste essentiellement à sortir du cadre d'un discours familier vers un processus qui cherche à attirer l'attention autour de l'idée exprimée. Pour ce faire, le processus nécessite de recourir à une analogie entre deux domaines qui partagent certains points communs, afin de stimuler l'esprit pour les relier et déterminer le sens figuré de l'expression. D'où le caractère motivé des expressions métaphoriques.

Afin de comprendre d'où vient et en quoi consiste la motivation des métaphores, méditons cet énoncé (tiré des actualités de l'affaire Elisa pilarksy)[3] :

*Son pitbull est une machine de guerre*.

Tout d'abord, comme nous l'avons dit, la métaphore suppose deux domaines de connaissance différents, de sorte que le sens commun rend improbable, voire impossible, d'entendre la phrase dans son sens propre. Ainsi, un organisme vivant (le pitbull) ne peut pas

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 50
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 50
[3] Le 16 nov. 2019 E. Pilarsky est partie promenant Curtis, le chien de son compagnon ; peu de temps après, elle a été attaquée mortellement par des morsures de chien en forêt de Retz, dans l'Aisne. Après plus d'un an d'enquête, les experts ont conclu l'implication de Curtis dans la mort de Pilarsky. Dans un message privé publié dans le passé sur les réseaux sociaux, Ellul, son compagnon, décrit son pitbull par "une machine de guerre".

être en même temps un être non vivant (la machine de guerre). Alors, quel est le but de créer cette métaphore? Quelles informations cherche-t-on à transmettre par cette expression?

Imaginons que l'énoncé était :

*Son pitbull est très violent*

Nous aurions donc une seule information liée à la violence du chien.

Or, par "**machine de guerre**", l'énoncé prend un autre sens, servant trois objectifs :

1° Attirer l'attention sur l'image métaphorique en imaginant toutes les caractéristiques de la *machine de guerre* qui peuvent s'appliquer à l'objet principal (le pitbull)

2° Donner, non pas une seule information, mais bien plusieurs, telles que :
- *Son chien est très violent,*
- *Il ne lâche pas sa proie sans la détruire complètement,*
- *Aucune raison ne le dissuade de s'arrêter,*
- *Il attend juste un ordre pour attaquer (comme une machine),*
- *Il est utilisable efficacement dans les combats,*
- *Sa première mission est de mordre et tuer fougueusement, etc*.

3° Rendre l'expression plus frappante.

En raison de cette richesse sémantique, une expression métaphorique apparait ainsi plus motivée qu'une expression ordinaire au sens propre. En fait, elle se présente non pas comme une motivation, mais comme une tendance de motivation. Car la thèse de la motivation qui est l'objet de cette étude est définie par la relation entre la forme signifiante et notion de signifiée. Or, la motivation dans le cas de l'image métaphorique est plus ou moins différente. Il ne s'agit pas d'une relation entre l'expression "machine de guerre" et le concept de *machine de guerre*, ou entre *pitbull* et le concept de *pitbull* ; mais il s'agit ici de deux relations :

1) D'un côté, entre le *signe* métaphorique (le signifiant et le signifié de "**machine de guerre**") et l'ensemble des *concepts* liés à la ***machine de guerre***.
   Soit en formule logique : (A R B) R (E, E ∈ B)
2) D'un autre côté, entre le *signe* métaphorisé (le signifiant et le signifié de "**pitbull**") et l'ensemble des *concepts* liés, non pas au pitbull**, mais** à la ***machine de guerre***.
   Soit en formule logique : (C R D) R (E, E ∈ B)

Bref, c'est une relation entre le *signe* **pitbull** et l'ensemble de concepts liés au signe **machine de guerre**.

Malgré la dissimilitude entre les deux entités mises en relation, il n'en reste pas moins que leur réunion permet de fournir à l'expression métaphorique une motivation qui va stimuler l'esprit pour faire le lien entre les deux domaines de connaissances. Cette motivation ne concerne donc pas la relation entre le signifiant et le signifié du même signe, mais une relation entre deux signes, et à l'intérieur de ces deux signes, une relation entre le signifiant du premier signe et le signifié du second signe. En outre, contrairement au sens ordinaire de la motivation qui part du signe au sens, celle des métaphores part du sens (de la ***machine de guerre***) au signe (***pitbull***).

De ce fait, on peut définir les aspects de la motivation des métaphores par les éléments suivants :

- Ne pouvant être réunis dans l'état normal, les deux domaines de connaissance sont mis en relation par un choix *intentionnel* de la part de l'auteur de l'expression métaphorique, dans le but de motiver le sens.
- Ce choix repose sur une relation *analogique* entre deux domaines différents, mais qui partagent des éléments communs.
- Le caractère existentiel de la relation. Le fait que cette dernière relie deux objets différents à l'aide d'une métaphore ne veut pas dire qu'elle n'existe pas ou qu'il s'agit d'une relation imaginaire. Son existence vient du fait qu'elle permet de créer un concept et de construire le sens. Tant que le concept et le sens sont formés à partir de la réunion de ces deux objets différents, la relation entre eux peut être décrite comme plus proche de la vérité. Cette conclusion s'affirme d'autant plus par le fait que la métaphore est acceptable dans le discours, et qu'elle exprime des choses vraies et non fausses. Le savant arabe 'Abd Arraḥmān Aṣṣāfi'ī (1722-1778) dit à cet égard : « si le sens figuré était faux… alors la plupart de nos discours seraient corrompus. »[1]

Une question se pose toutefois : Pourquoi caractériser d'arbitraire la relation entre le signe et ce qu'il désigne, et caractériser de motivée la relation entre deux objets avec lesquels il n'y a aucun lien direct ou indirect. Ne serait-ce pas une contradiction dans les termes?

Pour clarifier cette question et pouvoir y répondre, reprenons notre deuxième exemple : *cet homme est un lion dans le combat*. Comme nous l'avons dit, nous avons deux types de relations :

---

[1] 'Abd Ārraḥmān Āṣṣāfi'ī (1135-1192 hj) ; Āḥmad bin Mūssā Āl'arūssī (1133-1208 hj). Risāltān fi Ālisti'āra Walmağāz (Deux Traités de la méthaphore et la métanomie) ; révisé et examiné par Āssayed Moḥamad Salām. Beyrouth : Dār ālkutub Āl'ilmia. 1971. P. 8

| | | |
|---|---|---|
| Homme (signe) ⟶ homme (concept) | : | il existe une relation d'identité mais elle est arbitraire |
| Homme (signe) ⟶ lion (concept) | : | il n'existe pas de relation, mais elle est motivée |

Logiquement parlant, dans la mesure où la motivation du signe résulte de l'existence d'une relation entre le signe et ce qu'il désigne, on peut dire que tous les signes linguistiques peuvent être définis comme motivés. Cette conclusion se déduit du statut attribué aux métaphores comme une forme de motivation. En effet, si l'absence de relation et l'absence d'identité entre le concept *d'homme* et le concept de *lion* permettent de générer une relation de motivation, à plus forte raison elle serait générée lorsque cette relation existe et qu'elle est identique (homme *signe* et homme *concept*).

Autant dire que la motivation des métaphores est si évidente qu'elle permet de créer un autre phénomène dans la langue : à savoir les noms de plantes issus des métaphores populaires. En fait c'est une pratique que nous pouvons retrouver dans de nombreuses langues. Certes, ces plantes avaient déjà des noms qui étaient donnés dans des langues anciennes, comme le grec et le latin. Mais étant donné que ces noms remontent à très longtemps dans l'histoire et que les raisons pour lesquelles ils ont été donnés aux plantes ont été oubliées, ils apparaissent alors froids et démotivés. C'est là que la tendance commence à remotiver les noms de ces plantes en fonction de leurs caractéristiques. Ainsi, « parmi les façons de nommer les plantes, l'une des plus fécondes consiste à en assimiler quelque partie (feuille, fleur, épi, racine) à la partie correspondante du corps d'un animal. C'est le type *pied-d'alouette, langue de vache, oreille d'ours*, etc... Tant en français commun que dans les dialectes, on compte plus d'un millier de mots formés sur ce modèle. »[1]

Il est à noter que cette forme, qui assimile une partie d'une plante à une partie du corps d'un animal en raison de la similitude de forme, n'est pas le seul mode suivi dans ce domaine. En effet, comme le processus de dénomination est principalement destiné à motiver ces noms, tous les objets du monde peuvent être utilisés. Nous donnons ici quelques exemples - avec traduction - de la façon dont les plantes sont nommées dans la culture de certains pays du Moyen-Orient comme l'Irak. Ainsi le nom grec d'A*sparagus* (asperge), de par la façon dont son feuillage est déployé, elle est appelée "la touffe de la vieille". Le M*onstera Deliciosa* (Faux Philodendron) est appelé "la cage thoracique", P*ortulaca Grandiflora* est appelée "bonjour" sa fleur s'ouvrant uniquement le matin ; *Bougainvillea* (par référence à l'explorateur français Louis-Antoine Bougainville (1729-1811) qui l'a découverte) est appelée "infernal" en raison de

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 155

sa couleur ; *Portulacaria Afra* est appelée "la larme de l'enfant" ; *Centaurea Cineraria* est appelée "la feuille de neige" ; *Chlorophyton Chevelu* est appelée "araignée", *celosia argentea* est appelée "crête de coq" ; *Alocasie* est appelée "oreille d'éléphant" …etc.

Il s'ensuit que le nom des plantes peut être tiré de toutes les choses qui peuvent venir à l'esprit ; C'est-à-dire dans le monde réel ou imaginaire, tant qu'il y a une analogie entre ces noms et les plantes nommées. Dans ses études du lexique français, Pierre Giroud montre comment cette analogie dans les métaphores populaires des noms de plantes permet de déterminer la structure sémantique des expressions. Voici en quels termes il explique ce fait : « Entre le *pied-d'alouette "*dauphinelle" et le pied de l'oiseau une analogie existe, faute de quoi le mot ne pourrait pas naître – le signifié de puissance ne pouvant s'actualiser. On retrouve les trois plans: le discours où *pied-d'alouette* se résout dans *l'effet de sens* "dauphinelle" ; le système où le concept *plante* est *signifié en puissance* par "pied d'animal" ; l'inventaire sémiologique ou *pied-d'alouette* désigne le "pied d'un animal" dont la forme est plus ou moins analogue à la "dauphinelle". Analogie "historique" plus ou moins approximative, accident de la substance et de l'événement, dans laquelle le signifié de puissance vient s'actualiser d'une façon plus ou moins adéquate. (…) Le mot a un double sens, une double orientation : en discours il signifie "dauphinelle"; en langue il signifie "plante", dans la mesure où le nouveau vocable renouvelle, perpétue et dynamise le signe de puissance que constitue le protosémantisme. »[1]

Parallèlement au sujet des noms propres que nous avons abordé ci-haut, celui-ci montre encore une fois que la pratique de donner des noms est initialement motivée.

### *III.II.V.II. Métonymie*

Le dictionnaire de langue présente la métonymie comme « procédé du langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (cause et effet, inclusion, ressemblance, etc.). "Boire un verre" (boire le contenu) est une métonymie. » [2]

Il existe donc une différence entre la métaphore et la métonymie. « La différence la plus notable, écrit Thierry Baccino, tient au fait que l'expression métonymique est construite à l'intérieur d'un même domaine de connaissance alors que la métaphore est une projection d'un domaine de connaissance sur un autre domaine. »[3]

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 203
[2] Le Robert Micro. 2000. P. 832
[3] Thierry Baccino. Métonymie versus métaphore : une histoire de contexte. Dans Métaphores et analogies. Sous la direction de Charles Tijus. Paris : Hermes Science. 2003. P.183-202. P. 187.

Le tableau suivant permettrait de comparer les deux modes d'expression :

| Métaphore | Métonymie |
|---|---|
| Relation entre deux expressions | Relation entre deux expressions |
| Le sens est figuré | Le sens est figuré |
| Deux domaines différents | Le même domaine |
| Présence des deux domaines | Présence d'un seul domaine |
| La relation s'établit par points communs | La relation relève d'une même identité |

Ce tableau montre qu'avec la métonymie, une des deux parties de la relation est absente. En d'autres termes, la partie présente enveloppe en soi les deux objets mis en relation.

Ce procédé signifie-t-il l'existence d'une motivation dans l'expression métonymique ? Si oui, comment peut-elle se manifester ? Et quels sont les aspects de cette motivation ?

Dans la mesure où la motivation se définit en termes de relation signe/sens, et dans la mesure où cette relation permettrait de comprendre le sens plus facilement, naturellement efficacement et rapidement, on peut dire qu'en ce sens une expression métaphorique peut être considérée comme un élément de motivation du signe. Dans son article sur la métaphore et la métonymie, Thierry Baccino présente les avantages qui résultent de l'usage de la métonymie dans la langue. La description qu'il donne peut cadrer avec la notion de motivation. Il dit à cet égard : « l'emploi de métonymies apparaît judicieux dans le contexte des études en ergonomie cognitive. Etant donné que les métonymies représentent des moyens efficaces du langage pour communiquer rapidement une information, il semble intéressant de faciliter leur emploi dans les situations nécessitant une efficacité maximale de la communication. C'est souvent le cas dans les conditions pour lesquelles une décision rapide est requise pour régler une situation critique ou pour optimiser la recherche d'informations. Les métonymies représentent des expressions économiques du langage et sont souvent présentes dans les langages opératifs usités par les experts »[1] De plus, sur le plan informatique, elle joue un rôle majeur pour faciliter la recherche en ligne, un point que l'auteur ne manque pas de souligner : « Il est remarquable de constater que l'utilisation de métonymies, par exemple dans la construction de portails web par des liens hypertextuels, faciliterait l'accès à l'information recherchée réduisant la longueur des expressions linguistiques.. »[2]

[1] Thierry Baccino. Métonymie versus métaphore … 2003. P. 202
[2] Thierry Baccino. 2003. P. 202

# III. II.VI. L'Etymologie du mot

Dans cette rubrique, nous aborderons la question de l'origine du mot et les étapes qu'il a traversées dans son histoire. Le but n'est certainement pas d'ajouter une nouvelle étude à toutes celles qui ont traité de ce sujet, mais plutôt d'enquêter pourquoi et comment la recherche étymologique du mot peut se présenter comme un élément de preuve pour la thèse de la motivation. Nous mettrons donc en lumière les arguments présentés, et tenterons d'examiner leurs fondements. Pour ce faire, il convient de savoir, tout d'abord, en quoi consiste l'étymologie du mot.

Si l'on cherche la définition du terme *étymologie* dans le *Dictionnaire de linguistique*, nous pouvons en trouver plusieurs, selon qu'il a un sens général ou particulier et selon le domaine d'études dans lequel elle s'investit. Ainsi, elle a été présentée comme suit :

« **L'étymologie** est la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une autre unité plus ancienne qui en est l'origine.
**Sens anciens**
Dans l'Antiquité grecque, l'étymologie est la recherche du sens « vrai » ou fondamental qui sert à déceler la vraie nature des mots, à partir de l'idée que leur forme correspond effectivement et de façon naturelle aux objets qu'ils désignent. (…)
**Sens modernes**
En linguistique historique, l'étymologie est la discipline qui a pour fonction d'expliquer l'évolution des mots en remontant aussi loin que possible dans le passé, souvent au-delà même des limites de l'idiome étudié, jusqu'à une unité dite *étymon*", d'où on fait dériver la forme moderne. (…)
**Dans l'étude de la dérivation**, l'étymologie est la discipline qui s'occupe de la formation des mots et par laquelle on réduit des unités plus récentes à des termes déjà connus : ainsi *aborder* s'explique par le français *bord* et *linguiste* par *lingua* repris au latin. »[1]

Ainsi présentées, ces définitions montrent en elles-mêmes le rapport qui lie l'étymologie à la thèse défendant l'existence d'un lien entre la forme du mot et son contenu ; une remarque qui n'échappe pas à certains philosophes, comme Joseph de Maistre (1753-1821) qui dit : « Observez, s'il vous plaît, que ce mot seul d'étymologie est déjà une grande preuve du talent prodigieux de l'antiquité pour rencontrer ou adopter les mots les plus parfaits : car celui-là suppose que chaque mot est vrai, c'est-à-dire qu'il n'est point imaginé arbitrairement ».[2] En effet, suivre le chemin de l'étymologie des mots, de leurs origines et de leurs relations avec d'autres mots, permet de se rendre compte que le signe serait à la base motivé. Cette motivation, comme

[1] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 187-188
[2] Joseph de Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg … Volume 1. 1821. P. 100-101

le dit Guiraud, tient au fait que « c'est le rapport entre le dérivé et l'étymon qui fonde le rapport entre le signifiant et le signifié. »[1]

Afin de clarifier l'idée de cette relation entre l'étymologie et la thèse de la motivation, et en examinant les différentes définitions données de l'étymologie, on peut en retenir notamment les points suivants :

- *L'étymologie* repose sur le principe de l'existence d'une raison justifiant et la forme du mot et son contenu. « la formation et la dérivation des mots, dit Turgot, les changements insensibles, les mélanges, les progrès et corruption des langues étaient des effets déterminés de causes déterminées ».[2]
- "La recherche de rapports" est le mot-clé de l'étymologie. En effet, le signe étant en relation avec l'étymon dont il dérive, il s'ensuit que « tout mot (…) est nécessairement formé à partir d'un autre mot, souligne Guiraud. Ceci est évident pour les dérivés morphologiques (par affixation ou composition) et pour les dérivés sémantiques (par changements de sens); ceci reste vrai pour les emprunts qui sont formés à partir d'un mot étranger au système ; et pour les mots expressifs formés à partir d'une racine onomatopéique. »[3] Selon le même auteur, dans ce réseau de rapports, le signe n'est jamais séparé du système dont il fait partie, et ne peut être considéré comme réellement indépendant, car son existence est déterminée par rapports à d'autres mots avec lesquels il forme des catégories de mots. Le langage dans ce sens ne se compose pas de mots, comme on pourrait le penser à première vue, mais plutôt de catégories de mots : « Chacun de ces signes (…) est le produit d'un ensemble de déterminations dont les unes sont externes, les autres internes. Les causes internes ont leur origine dans la langue et cette dernière est constituée non point par les mots, mais par les catégories de mots. »[4]
- Comme toutes les dérivations remontent à un *étymon*, certains linguistes en ont conclu qu'il est à l'origine de la relation entre le mot et son sens. Voici comment Guiraud explique la base de cette idée : « La création et la signification du mot sont déterminées par la matrice constituée de tous les autres mots construits selon le même modèle. Le modèle constitue un macro-signe qui a la propriété de motiver la relation entre l'étymon et le dérivé et, par voie

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques …1967. P. 196
[2] Anne Robert Jacques Turgot. Œuvres de Turgot. Tome II.1844. P. 753 (*Réflexions sur les langues*)
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 195-196
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 191

de conséquence, la relation entre signifiant et signifié, étant donné que l'étymologie ainsi motivée médiatise la signification. »[1]

- La recherche étymologique permet d'établir l'existence de lien son/sens en montrant qu'un changement plus ou moins de forme peut conduire de même à un changement de sens. Cette simultanéité entre l'étymon et le dérivé tient au fait que ceux-ci « comportent un invariant commun qui établit la parenté + un différenciateur, et ce schéma est double ; à l'invariant morphologique (les formants phonétiques chant, maquereau, bouff-) correspond un invariant sémique (les idées de "chanter", de "tache", de "gonfler les joues"); de même à la variable différentielle morphologique, correspond une variable différentielle sémique -er|-eur|| "action" /"acteur" ; -zérol-er| "acte"/"action" »[2].
- Remettre en question l'idée que l'évolution du signe se produise de manière arbitraire, ou qu'elle soit le fruit du hasard. En effet, comme la recherche étymologique permet d'établir un lien entre les formes dérivationnelles des mots et leurs origines, et que, par suite, l'évolution des signes se révèle étroitement liée à un fait, l'idée de rendre les altérations des signes à une question de hasard semble hautement improbable. Dans ses études soigneuses sur l'origine des mots, les chemins qu'ils ont suivis jusqu'à leur adoption dans une langue, et les changements qu'ils ont subis au cours de leur évolution historique, le philosophe Joseph de Maistre conclut qu' « il n'y a point de signes arbitraires, [et que] tout mot a sa raison. »[3] Une idée qu'il défend résolument avec ce cri en marge de son raisonnement : « Ne parlons donc jamais de hasard ni de signes arbitraires. »[4]
- L'étymologie permet de montrer la justesse des mots en indiquant comment « leur forme correspond effectivement et de façon naturelle aux objets qu'ils désignent. » [5]

A la lumière de ces considérations que peut apporter la recherche sur l'origine des mots, on comprend mieux pourquoi l'étymologie constitue un élément d'appui à la thèse de la motivation, et en même temps un élément qui fragilise la thèse de l'arbitraire. Dans leur présentation du terme *étymologie*, les auteurs du *Dictionnaire de linguistique* ne manquent pas de rappeler ce fait : « l'étymologie conduit à remettre en cause partiellement la théorie de l'arbitraire du signe, telle que l'a définie F. de Saussure : on constate ainsi l'existence de relations entre certains traits formels et certains invariants de sens (on est ramené ainsi, mais par des voies

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. p. 205
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 198
[3] Joseph de Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg … Volume 1. 1821. P. 98
[4] Joseph de Maistre. 1821. P. 100-102
[5] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. p. 187

rigoureuses, aux ambitions des philosophes grecs). La forme d'un mot explique parfois, dans un système de relations complexes, le sens qu'il finit par prendre. » [1]

Selon Guiraud, ces relations peuvent être contingentes ou inhérentes au système de la langue. Dans ses travaux sur les *Structures étymologiques du lexique français*, il distingue deux types de relations qui déterminent la construction étymologiques du mot, à savoir celles d'origine interne et celles d'origine externe. Ainsi, « sont d'origine interne les dérivés morphologiques simples : l'introduction dans la langue d'un verbe boxer entraîne le besoin d'un mot pour désigner "l'homme qui boxe" et le système fournit boxeur. Sont d'origine externe les emprunts (…) Mais, dans la plupart des cas, les deux types se combinent »[2].

Pour mieux illustrer ce fait avec un exemple, nous nous référons au texte de Joseph de Maistre qui nous raconte l'histoire de la "bougie" :

« Les bougies qu'on apporte dans ce moment me rappellent leur nom : les Français faisaient autrefois un grand commerce de cire avec la ville de *Botzia* dans le royaume de Fez; ils en rapportaient une grande quantité de chandelles de cire qu'ils se mirent à nommer des *botzies.* Le génie national façonna bientôt ce mot et en fit *bougies.* L'Anglais a retenu l'ancien mot *waxcandle (*chandelle de cire), et l'Allemand aime mieux dire *wachslicht (*lumière de cire); mais partout vous voyez la raison qui a déterminé le mot. »[3]

En fait, cet exemple simple peut révéler des faits sur l'origine du mot, le chemin qu'il peut emprunter dans son histoire, les circonstances et conditions associées à son émergence et à son entrée en usage ; mais aussi les différentes manières de désigner un objet. En particulier, il montre les analogies qui déterminent la formation des mots. Une question imperceptible à première vue comme l'exprime aussi l'auteur en disant:

« Quand je n'aurais pas rencontré l'étymologie de *bougie* dans la préface du Dictionnaire hébraïque de Thomassin, où je ne la cherchais certainement pas, en aurais-je été moins sûr d'une étymologie quelconque ? Pour douter à cet égard il faut avoir éteint le flambeau de l'analogie ; c'est-à-dire qu'il faut avoir renoncé au raisonnement. »[4]

En effet, il s'avère que le premier avantage de la recherche étymologique est qu'elle permet de rendre les signes familiers et motivés, alors qu'au départ ils semblaient assez arbitraires, et ce malgré le fait qu'ils soient constamment utilisés. Ce fait concerne en effet non seulement les signes de la langue, mais n'importe quelle chose dans le monde. Car il s'agit d'un

---

[1] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. p. 188
[2] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 208
[3] Joseph de Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg … Volume 1. 1821. P. 100
[4] Joseph de Maistre. 1821. P. 100

principe général bien connu, selon lequel : *ce qui rend quelque chose familier, c'est sa connaissance*.

En revanche, ce qui la rend étrange et arbitraire ne peut être qu'un manque de connaissance à son sujet. Ce fait se manifeste aussi le plus clairement dans les relations humaines. Il suffit de sentir la différence lorsque nous voyons soudain quelqu'un que nous connaissons au milieu d'un monde inconnu. En revanche, tous ceux que nous croisons dans la rue ou dans le métro nous semblent étrangers.

Cela pour dire que l'absence de toute connaissance de l'histoire du signe, de son apparition et de son lien avec la chose qu'il désigne, ne confère pas à ces signes le caractère d'arbitraire. « Ce qu'on sait dans ce genre prouve beaucoup, dit Joseph de Maistre, (…) ce qu'on ignore au contraire ne prouve rien, excepté l'ignorance de celui qui cherche. Jamais un son arbitraire n'a exprimé, ni pu exprimer une idée. »[1]

En vérité, la question de connaitre ou de ne pas connaitre l'origine du mot s'avère primordiale dans les recherches linguistiques. Elle ne se limite pas à définir une démarche scientifique dans l'étude du signe linguistique, mais elle peut aussi conduire à mettre un terme au débat sur la nature et le statut du signe linguistique, arbitraire ou motivé. Force est de constater qu'une telle discussion s'avère au final n'être qu'un débat entre ignorer l'origine et la connaître. Au sens littéral du terme, ce sera, pour ainsi dire, entre un esprit superficiel et un esprit scientifique. Considérant ce fait, le philosophe Joseph-Marie De Gérando (1772-1842) ne manque pas de le noter : « Mais cette liaison n'existe que pour un petit nombre de grammairiens très exercés, et la plupart des mots sont vraiment arbitraires pour la généralité de ceux qui s'en servent. »[2]

Par ailleurs, partant du principe d'induction, comme l'une des voies épistémologiques de l'enquête scientifique, on peut aussi, avec De Maistre, établir que, jusqu'à preuve du contraire, les indications de la recherche étymologique, comme celles vus avec l'exemple de la "bougie", peut être appliqué à n'importe quel autre signe dans la langue. Le philosophe De Gérando dit à cet égard, « il n'y a dans les langues modernes elles-mêmes, aucun mot qui, à le prendre rigoureusement, soit entièrement arbitraire. Par l'art des étymologies, on pourrait les rattacher tous à la langue primitive, et les conventions elles-mêmes ont toujours été dirigées par quelques motifs. »[3]

---

[1] Joseph de Maistre. Les Soirées de Saint-Pétersbourg … Volume 1. 1821. P. 101
[2] J.M. De Gérando. Des signes et de l'Art de penser… 1800. P. 125
[3] J.M. De Gérando. 1800. P. 125

Il faut noter à ce propos que la motivation du signe, qui a émergé de la recherche étymologique, ne concerne pas seulement le signe dans son état originel. En d'autres termes, cela ne signifie pas que l'état actuel du signe est arbitraire. Car, suivant la même logique, on peut dire aussi que l'état présent du signe est le résultat obtenu de son origine ; en ce sens, il n'est qu'une étape de son l'histoire. Et, comme il n'a jamais dévié du chemin qu'il a emprunté au cours duquel il a été défini comme motivé, le stade qu'il a atteint jusqu'à présent le rend aussi motivé logiquement. Si bien que le temps, étant en constante évolution, ne permet pas de définir le signe linguistique dans un certain concept figé. Il est clair que ce concept est également en constante évolution par rapport à la forme du signe et son contenu. Ainsi, ce que nous décrivons aujourd'hui comme l'état présent du signe deviendra demain l'état du passé. Tout comme son état passé par rapport à aujourd'hui, était autrefois l'état du présent. Par conséquent, on ne peut pas dire que l'état actuel du signe est moins motivé que son état originel. D'autre part, on peut dire qu'il s'agit plutôt d'une relation qui se définit mutuellement entre un mot et son origine, de sorte que « le sens explique l'origine et l'origine explique le sens; synchronie et diachronie relève d'une même problématique, écrit Guiraud. »[1]

Peut-on dire alors que ces considérations ont une valeur unanime et définitive, sinon y a-t-il des opinions qui peuvent s'y opposer ?

Le travail étymologique n'est certainement pas évident. Il requiert une connaissance préalable de la forme syntaxique de la langue étudiée, de ses structures dérivationnelles, des emprunts reçus, et de l'ensemble des conditions et des analogies qui peuvent survenir lors de l'évolution des signes. Ainsi, « la connaissance détaillée de la chose exprimée par le mot, et de ses circonstances principales, peut ouvrir des vues, écrit Turgot. Par exemple, si c'est un lieu, sa situation sur une montagne ou dans une vallée ; si c'est une rivière, sa rapidité, sa profondeur ; si c'est un instrument, son usage ou sa forme ; si c'est une couleur, le nom des objets les plus communs, les plus visibles auxquels elle appartient ; si c'est une qualité, une notion abstraite, un être en un mot, qui ne tombe pas sous les sens, il faudra étudier la manière dont les hommes sont parvenus à s'en former l'idée, et quels sont les objets sensibles dont ils ont pu se servir pour faire naître la même idée dans l'esprit des autres hommes, par voie de comparaison ou autrement. »[2]

Or, même si toutes les conditions de la recherche étymologique sont remplies, la persévérance dans le travail est assistée, il n'en reste pas moins que l'étymologie, selon Guiraud

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 196
[2] Anne Robert Jacques Turgot. Œuvres de Turgot. Tome II. 1844. P. 731

« paraît toutefois présenter une lacune : si elle est rigoureuse sur le plan de la reconstruction externe, sur l'ensemble des circonstances chronologiques, géographiques, historiques qui constituent le quoi, le qui, le quand, le où du mot, elle est peu exigeante en revanche sur celui de son sémantisme, de l'impulsion linguistique génératrice et du mode de création qui répondent au pourquoi et au comment. »[1] En effet, et nous pouvons dire que c'est un point de vue non négligeable par rapport à la motivation du signe ; car c'est justement le "pourquoi" et le "comment" qui permettent de comprendre les raisons, les moyens et les manières qui menant à la reconstruction sémantique des signes.

Au demeurant, si ces moyens de connaissances ne sont pas facilement accessibles, ou difficilement explorables à l'heure actuelle, cela n'enlève rien au fait que l'étymologie fait valoir la motivation du signe. En fait, elle constitue une preuve de la motivation, non seulement comme thèse, mais aussi comme principe selon lequel le choix, la modification et l'adoption d'un nom ne découlent pas d'un choix arbitraire, mais d'un choix intentionnellement motivé par des raisons plus ou moins en rapport avec les choses exprimées.

D'un point de vue épistémologique, cette question peut être vérifiée en recherchant la finalité qui sous-tend le fait de préférer la motivation à l'arbitraire lors du choix des noms[2]. En fait, rendre les signes motivés vise incontestablement à aider la mémoire à s'en souvenir et à les utiliser de manière à remplir au mieux leur fonction, afin d'assurer la communication entre les hommes. Ce qui est sans conteste un grand objectif.

En revanche, le principe selon lequel on fait un choix arbitraire de signes ne garantit pas la possibilité d'atteindre cet objectif humain fondamental. Non seulement en raison de la difficulté de mémoriser ces signes arbitraires, mais aussi parce que cela rend infaisable le processus de convention collective sur leur utilisation. Tandis que ce problème ne se pose avec le choix motivé des signes qui, en aidant la mémoire à se souvenir des signes, joue un rôle important dans la question de l'accord collectif sur leur usage.

De plus, le processus de mémorisation s'affirme davantage lorsqu'il est conforme aux règles et principes de la raison, qui, selon le professeur et érudit syrien contemporain Muḥammed Rātib Annabulsī, peuvent se réduire à trois, à savoir, « la causalité, la finalité et la non-contradiction. »[3]. Ce sont précisément ces principes qui sont respectés par la motivation du signe, déduite de la recherche étymologique.

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. p. 140

[2] C'est une question que nous avons déjà abordée plus en détail au cours de cette étude. Voir les pages 269-275.

[3] Voir Muḥammed Rātib Annabulsī, Fondateur et directeur du site : « Encyclopédie Nābulsī de la science islamique ». Disponible sur : https://nabulsi.com/ Consulté le 1er mars 2021

# III. Chapitre III : Hypothèses Construites sur le principe de la *ML*

Dans ce chapitre, nous allons passer en revue les hypothèses qui sont formulées sur la base de la motivation linguistique, et nous allons essayer d'examiner leur fondement théorique.

Considérant l'existence de nombreuses variantes de ces hypothèses, les thèmes de ce chapitre seront présentés selon quatre niveaux principaux: i) au niveau philosophique, ii) au niveau syntaxique, iii) au niveau lexical, iv) au niveau phonétique.

## III. III.I. Au niveau philosophique

### *III.III.I.I. Motivation par intention*

Cette hypothèse est basée sur le concept de motivation d'un point de vue philosophique. Elle consiste à dire que la motivation ne vient pas des mots avant qu'elle ne vienne d'abord de l'intention du locuteur qui cherche à faire passer son message.

Dans cette perspective, la motivation par intention est avant tout une question d'acte mental[1]. Elle comprend les sens de l'intention de dire quelque chose, de l'intention de faire cet acte, de l'intention de l'exprimer à travers une certaine forme de communication (langage de signes, langage de gestes et d'action, langage d'expression orale ou écrite), et finalement l'intention, par conséquent, de faire un effet sur un autre. Tel est le sens qu'en donne le philosophe John Searle (1932- ) en disant : « vouloir dire quelque chose (to mean something) au moyen d'une énonciation, c'est, pour un locuteur, avoir un ensemble déterminé d'intentions dirigées vers un auditoire réel ou virtuel : vouloir dire quelque chose au moyen d'une énonciation, c'est, pour un locuteur, faire une énonciation avec l'intention de produire certains effets sur son auditoire. »[2] Ce concept d'*intentionnalité* dans l'acte de langage s'inscrit clairement dans le concept de motivation, étant donné qu'elle permet de montrer que l'acte de communication, avant même qu'il ne commence, est avant tout le produit d'une motivation intentionnelle.

---

[1] Selon V. Aucouturier, c'est F. Brentano qui fait de l'intentionalité un trait essentiel de tous les actes mentaux. Voir Valérie Aucouturier. Qu'est-ce que l'intentionalité. 2012. P. 9

[2] John Rogers Searle, L'intentionalité : essai de philosophie des états mentaux ; traduit par Claude Pichevin. Paris. Minuit, 1985. P. 195

De plus, s'agissant du langage parlé ou écrit, l'intentionnalité s'oppose à deux sens de l'arbitraire. D'abord par le fait qu'elle permet de dire que les expressions utilisées sont enveloppées par la motivation du locuteur, et ne peuvent donc pas être entendues comme de simples sons dépourvus de sens, ou comme des formes n'ayant aucun lien avec les idées signifiées, telles que définies par la thèse de arbitraire. Ensuite, par rapport au sens de *libre arbitre* qui désigne, d'une certaine manière, le caractère individuel de l'acte de parole, *l'intentionnalité,* au contraire, met l'accent sur l'esprit collectif, à travers l'intention de transmettre un message à autrui et d'opérer un effet sur lui.

Afin de mieux comprendre le concept *d'intentionnalité,* la définition de sa notion dans la philosophie du langage, et sa relation avec la thèse de la motivation, il convient de rechercher l'étymologie de ce terme, et la définition qui lui est donné par les philosophes de l'esprit et du langage.

Dans son article *Tension et intention: Esquisse de l'histoire d'une notion*, Jean-Luc Solère examine le sens de l'intention depuis son origine, en passant par les différentes acceptions qu'il porte, et enfin les définitions que lui donnent les philosophes de l'histoire. Solère montre que les « différents termes et sens (*intentio* : intention cognitive, intention volontaire, *intensio* : intensification) relèvent à l'origine, dans l'Antiquité, du même champ conceptuel, qui est celui de la *tensio*. »[1] *L'intention* passe ensuite au sens de *concentration*, de « focalisation de l'esprit, qui peut être (trop) exclusive. Cependant cette faculté de concentration n'est pas seulement un repli sur soi, sur une pensée intérieure. Elle peut être une polarisation sur un objet extérieur ».[2] Par la suite, le terme tend à « exprimer une intention signifiante : celle en particulier que l'orateur cherche à faire passer de son esprit à celui des auditeurs. »[3] Ce qui permet au sens du terme *intention* de renvoyer « à l'idée de "diriger vers" (intendere), avec une tension, un effort. Et cela peut s'entendre (…) soit du désir et de l'action, soit de l'intellect. » [4] S'agissant de ce dernier sens, qui relie l'intention à l'intellect, l'auteur se réfère à l'usage qu'en fait Saint Augustin pour montrer comment l'intentionnalité opère en matière des connaissances. « Pour lui, écrit-il, l*'intentio* est un acte que l'âme met en œuvre dans toutes les connaissances (...) Augustin explique que par l'attention (*adtentio*) (…), l'âme prend connaissance des affections corporelles

[1] Jean-Luc Solère. Tension et intention: Esquisse de l'histoire d'une notion. Dans in Questions sur l'intentionnalité, p. 59-124. Bruxelles : Ousia 2007 p. 60. Disponible sur le lien: http://hdl.handle.net/2345/4391. Consulté le 9 mars 2021.
[2] Jean-Luc Solère. 2007. P. 70.
[3] Jean-Luc Solère. 2007. P. 71.
[4] Jean-Luc Solère. 2007. P. 72.

sans les subir en elle-même : ce qui arrive au corps ne lui demeure pas "caché", et c'est par cet acte d'attention qu'elle prend aussi conscience des objets qui causent ces affections.

Certes, l'attention met aussi en mouvement "un certain esprit vital" qui réside dans les organes sensibles et les rend eux-mêmes plus attentifs. »[1]

Selon Valérie Aucouturier, les différents sens auxquels renvoie le terme "intention" permettent de caractériser « une spécificité de l'esprit ou de la conscience, celle d'être à propos de quelque chose, de pouvoir porter sur ce qui lui est extérieur. »[2] En d'autres termes, l'intentionnalité, comme notion philosophique, « caractérise plus spécifiquement un rapport de l'esprit au monde – et, par transitivité, du langage au monde ».[3] Ce rapport qui part de l'esprit au monde moyennant le langage fait de l'intentionnalité un élément important dans la philosophie du langage[4].

En effet, dans la mesure où l'intentionnalité est un concept qui détermine l'origine des actes humains, et considérant la relation logique qui existe entre les trois concepts (âme - langage - monde), le langage est présenté comme essentiellement dérivé de l' "Intentionalité" selon Searle[5], qui l'explique en ces termes: « la capacité immanente à la parole de représenter des objets et des états de choses fait partie d'une capacité plus générale qu'a l'esprit de mettre l'organisme en rapport avec le monde, toute explication complète de la parole et du langage exige qu'on rende compte de la manière dont l'esprit-cerveau met l'organisme en rapport avec la réalité. »[6] Sur la base de ce fait, cela signifie que « certaines des notions sémantiques les plus fondamentales, telles que la notion de sens, sont analysables en termes de notions encore plus fondamentales, comme celles de croyances, de désirs et d'intentions. »[7] D'où les capacités représentatives des actes de langage dérivent premièrement de l'Intentionalité. Searle définit alors celle-ci comme suit : « l'Intentionalité est la propriété en vertu de laquelle toutes sortes d'états et d'événements mentaux renvoient à ou concernent ou portent sur des objets et des états de choses du monde. Si, par exemple, j'ai une croyance, celle-ci est nécessairement croyance

---

[1] Jean-Luc Solère. Tension et intention… 2007. P. 74-75.
[2] Valérie Aucouturier. Qu'est-ce que l'intentionalité. 2012. P. 8
[3] Valérie Aucouturier. 2012. P. 8
[4] Valérie Aucouturier. 2012. P. 33-34
[5] John Rogers Searle. L'intentionalité… 1985. P. 20, 211. A noter que la forme graphique du terme "Intentionalité" (avec une majuscule et un seul n) est celle que Searle a adoptée dans sa théorie pour le distinguer du sens habituel avec lequel il est connu. Voir John Rogers Searle, L'intentionalité. P. 9, 17
[6] John Rogers Searle. 1985. P. 9
[7] John Rogers Searle. 1985. P. 195

que les choses sont telles ou telles »[1]. En matière du langage, l'Intentionalié searlienne explique le sens en **termes d'intention** du locuteur, et met en valeur le rôle de cet acte mental dans la détermination du sens. En effet, dans une théorie plus générale de l'esprit et de l'action, Searle tente de répondre à la problématique du langage en lien avec la sémantique de l'énoncé, de l'énonciation, du vouloir dire, mais aussi avec le locuteur comme origine de ce "vouloir dire". Qu'est-ce donc que cette théorie, et en quoi consiste-t-elle ?

Considérant la relation tridimensionnelle *l'esprit, le langage et le monde*, l'Intentionalié joue un double rôle : d'une part, comme état mental, elle permet à l'esprit d'entrer en relation avec le monde ; d'autre part, comme acte exprimé, elle permet au langage d'exprimer ce monde. Si le premier rôle semble évident, le second, en revanche, appelle une explication. Tout d'abord, parce que les états mentaux sont des états, tandis que les actes de langage sont des actes, c'est-à-dire « ont un niveau physique de réalisation »[2] qui est la production des sons de la parole. Ensuite, les états mentaux, comme la croyance, le désir etc. sont intrinsèquement intentionnels, tandis qu' « il n'y a rien d'intrinsèquement Intentionnel dans les produits de l'acte d'énonciation, c'est-à-dire dans les bruits qui sortent de ma bouche ou dans les marques que je fais sur du papier, écrit Searle. »[3] Bref, le problème est de savoir comment l'acte de langage commence par la physique et finit par la sémantique ?

Selon Searle, l'Intentionalié des actes de langage a un statut "*dérivé"*. Comment ?

« L'accomplissement de l'acte de langage est Intentionnel à deux niveaux, explique Searle. Il y a en premier lieu l'état Intentionnel exprimé, mais il y a en second lieu l'intention en quoi consiste l'énonciation, au sens courant et non technique du mot "intention". Or c'est ce deuxième état Intentionnel - l'intention avec laquelle l'acte est accompli – qui confère l'Intentionalité aux phénomènes physiques. »[4] Reste à savoir comment Searle décrit les processus de signification en termes d'Intentionnelle. Voici la réponse qu'il fournit :

« L'esprit impose l'Intentionalité à des entités qui ne sont pas intrinsèquement Intentionnelles en conférant intentionnellement les conditions de satisfaction[5] de l'état psychologique exprimé à

---

[1] John Rogers Searle. L'intentionalité …1985. P. 15
[2] John Rogers Searle. 1985. P. 44
[3] John Rogers Searle. 1985. P. 44
[4] John Rogers Searle. 1985. P. 44-45
[5] L'auteur explique cette condition comme suit : « Tout comme les affirmations, les croyances peuvent être vraies ou fausses : on pourrait dire qu'elles ont la direction d'ajustement "esprit-monde". En revanche, les désirs et les intentions ne peuvent pas être vrais ou faux, mais peuvent être satisfaits, réalisés, mis à exécution : on peut dire qu'ils ont la direction d'ajustement "monde-esprit". » John Rogers Searle. 1985. P. 23

l'entité physique externe. On peut décrire le double niveau Intentionnel à l'œuvre dans l'acte de langage en ces termes : en faisant intentionnellement une énonciation, avec un ensemble déterminé de conditions de satisfaction - celles qui sont spécifiées par la condition essentielle de cet acte de langage -, je rends l'énonciation Intentionnelle et j'exprime donc nécessairement l'état psychologique correspondant. »[1]

Selon cette perspective, comment peut-on entendre l'Intentionalié searlienne en termes de motivation ?

Searle établit que le langage dérive de l'Intentionalié, et que, « l'esprit impose l'Intentionalité à la production de sons, de marques, etc., en imposant les conditions de satisfaction de l'état mental à la production des phénomènes physiques. »[2] Il existe donc des "conditions de satisfaction" qui permettent à l'Intentionalié de passer de l'esprit à l'expression physique externe. Ces conditions se caractérisent par les deux points suivants :

« 1. Dans l'accomplissement d'un acte de langage, l'Intentionalité intervient à deux niveaux au niveau de l'état psychologique exprimé dans l'accomplissement de l'acte, et au niveau de l'intention avec laquelle l'acte est accompli et qui fait de celui-ci l'acte qu'il est. Désignons respectivement chacun de ces deux niveaux comme "condition de sincérité" et comme "intention de sens".
2. Les conditions de satisfaction de l'acte de langage et les conditions de satisfaction de la condition de sincérité sont identiques. »[3]

Il s'ensuit que, dans l'acte de langage, l'expression ne se présente pas comme de simples sons physiques, mais comme des signes chargés d'intentionnalité qui se manifeste sous différentes formes : Intentionalié psychologique exprimée dans l'accomplissement de l'acte de langage, Intentionalié de sens avec laquelle l'acte est accompli, Intentionalié dans le fait de rendre les conditions de sincérité identiques aux conditions de satisfaction de l'acte de langage.

Mais cette Intentionalié concerne-t-elle tous les signes du langage ?

Selon Searle, l'Intentionalié peut être intrinsèque comme la croyance, le désir, la crainte etc. et elle peut être dérivée comme dans la représentation linguistique[4]. En effet, « étant donné que les phrases – sons qui sortent d'une bouche ou marques faites sur du papier – ne sont, d'un

[1] John Rogers Searle. L'intentionalité … 1985. P. 45
[2] John Rogers Searle. 1985. P. 199
[3] John Rogers Searle. 1985. P. 199
[4] John Rogers Searle. 1985. P. 44

certain point de vue, que des objets du monde comme n'importe quels autres, leur capacité à représenter quelque chose n'est pas intrinsèque, mais dérivée de l'Intentionalité de l'esprit. Quant aux états mentaux, leur l'Intentionalité n'est pas dérivée de formes plus originaires d'Intentionalité mais intrinsèque à ces états mêmes. » Entrent également dans cette catégorie d'états mentaux des expressifs, tels que *Aïe, Ouf* qui ne sont pas représentatifs mais expriment intrinsèquement des états mentaux, tandis que les autres types de signes se présentent comme des « entités qui ne sont pas intrinsèquement Intentionnelles [mais] peuvent le devenir parce qu'on les a, pour ainsi dire, décrétées telles. »[1]

Selon cette optique, les sons du langage, les expressions et les énoncés sont décrits comme en eux-mêmes et à la base dépourvus de sens, puisqu'ils ne sont pas des entités intentionnelles à l'origine. Le sens qui leur est associé n'est pas dérivé de leur forme physique, d'un symbolisme phonétique ou autre, mais s'avère être le produit d'un processus mental qui lui confère une intentionnalité de signifier. Ce faisant, les sons du langage sont représentés dans le discours de Searle selon une perspective qui semble s'apparenter à l'idée de l'arbitraire

Cependant, la description que fait Searle des états d'Intentionalié **intrinsèque** et **dérivée** montre que l'ensemble du phénomène du langage est considéré comme une expression de l'Intentionalié de l'esprit. Car, même si l'on admet que la langue est constituée de signes naturels et motivés tels que les expressifs, et de signes arbitraires, l'Intentionalié ne concerne finalement pas une catégorie parmi d'autres, mais englobe tous les signes du langage quel que soit leur statut. Ainsi, du côté des expressifs, l'Intentionalié est **intrinsèque** ; du côté des arbitraires, elle est **dérivée**

Dans cette perspective, Searle essaie de présenter, comme il le dit lui-même, « une explication internationaliste de la référence »[2]. C'est-à-dire une théorie du sens expliquant comment les signes signifient les choses et désignent leur références. Selon cette théorie, les expressions ne sont pas en elles-mêmes des objets intentionnels, les sens sont générés à partir d'une activité mentale intentionnelle et mutuelle entre les locuteurs : « mon analyse du sens est "internaliste", écrit Searle : c'est en vertu d'un certain état mental qui est dans la tête du locuteur et de l'auditeur – état consistant à saisir une entité abstraite ou simplement à avoir un contenu Intentionnel déterminé – que le locuteur et l'auditeur peuvent comprendre des références linguistiques. »[3] De ce fait, la désignation de cette dernière n'opère pas de manière

[1] John Rogers Searle. L'intentionalité … 1985. P. 211
[2] John Rogers Searle. 1985. P. 238
[3] John Rogers Searle. 1985. P. 237

systématique ; elle tire sa raison d'être d'une autre référence dite intentionnelle en vertu de laquelle elle serait déterminée. La référence linguistique, en ce sens, est considérée comme un cas particulier de la référence Intentionnelle[1].

Si donc les signes signifient, la théorie de l'Intentionalié searlienne propose d'expliquer comment ils signent. Elle traite ainsi de la question complexe de la sémantique, considérée comme le premier problème du langage et du signe linguistique. Un problème que Searle a bien défini en précisant qu'il consiste à « savoir comment nous passons du niveau physique au niveau sémantique, ou encore, comment nous passons, par exemple, des sons qui sortent de notre bouche à l'acte illocutoire. »[2] Et la réponse qu'il fournit montre que le sens ne se produit pas en vertu du caractère motivé ou conventionnel des signes, mais du fait qu'il découle des états intentionnels profonds de l'esprit. Ainsi, en imposant les conditions de satisfaction de l'état mental à la production des phénomènes physiques, l'esprit impose une Intentionalité à l'acte de langage.[3] Ce qui permet de produire "l'intention du sens", car, « la clé du problème du sens, dit Searle, c'est de comprendre que, dans l'accomplissement de l'acte de langage, l'esprit impose intentionnellement à l'expression physique de l'état mental exprimé les mêmes conditions de satisfaction que celles de l'état mental lui-même. »[4]

Considérant la description searlienne de l' "intention du sens" nous pouvons reformuler cela en disant que les signes du langage sont rendus motivés par l'Intentionalié de l'esprit. D'où la motivation par intention. Cette motivation peut être entendue dans deux affirmations : i) le fait que « les intentions de sens ont (…) deux aspects l'intention de représenter et l'intention de communiquer »[5], avec lesquelles l'acte de langage est accompli ; ii) le fait que « l'esprit impose l'Intentionalité à la production de sons »[6].

Au demeurant, la théorie d'Intentionalié searlienne n'est pas seulement présentée à un niveau théorique à travers une perspective philosophique sur le l'acte de langage. Mais elle est aussi suivie d'exemples tirés de l'expérience du langage, et utilisé pour étayer la théorie. Ainsi, « Quelqu'un qui fait une affirmation fait plus que faire connaître qu'il croit quelque chose; quelqu'un qui fait une demande fait plus que faire connaître qu'il veut quelque chose; quelqu'un qui fait une promesse fait plus que faire connaître qu'il s'engage à faire quelque chose. Qu'est-

[1] John Rogers Searle. L'intentionalité … 1985. P. 237
[2] John Rogers Searle. 1985. p. 44
[3] John Rogers Searle. 1985. P. 199
[4] John Rogers Searle. 1985. P. 199
[5] John Rogers Searle. 1985. P. 200
[6] John Rogers Searle. 1985. P. 45

ce donc qu'il fait de plus ? Chaque catégorie d'actes de langage, y compris celle des expressifs, sert à des fins sociales qui dépassent la seule expression de la condition de sincérité. Par exemple, le but extra-linguistique primaire des directifs, c'est de faire faire des choses à autrui; un but extra-linguistique primaire des assertifs, c'est de véhiculer de l'information; un but primaire des promissifs, c'est de créer chez les autres des attentes stables à l'égard de notre conduite. Ces remarques nous fournissent, me semble-t-il, un fil conducteur pour élucider les relations entre les types d'actes de langage et les types d'états Intentionnels qui leur correspondent. »[1]

En fait, si nous pouvons examiner cette théorie en termes de substance, nous pouvons dire qu'elle établit, dans son ensemble, le fait que le langage ne peut être qu'intentionnel, ou conduit par l'intention. Pour une raison évidente liée à la fonction première du langage, qui est d'assurer la communication entre les locuteurs. En particulier elle permet de dire que même si l'on suppose que les signes soient arbitraires, ou qu'ils soient de simples sons dépourvus de sens, cette propriété disparaît dans l'acte de langage dès que l'esprit leur impose une Intentionalié qui fait ces signes motivés par intention. Si bien que, sans l'Intentionalié de l'esprit, l'acte de langage ne serait pas accompli, et le sens ne serait proprement transmissible. L'évidence qui peut le montrer est que le mensonge est souvent trahi  par sa vérité, puisqu'il est le produit de l'opposition entre les conditions de satisfaction de l'acte de lange et celles de satisfaction de la condition de sincérité. La différence entre les deux cas, comme le montre Searle, consiste en ceci que « dire quelque chose avec une intention de sens, c'est dire une phrase en lui imposant intentionnellement des conditions de satisfaction. »[2]

Chez d'autres philosophes et linguistes, l'intentionnalité du langage se présente d'une manière plus ou moins convergente. Ainsi, chez le philosophe Edmund Husserl (1859-1938), la notion d'intention dans le phénomène du langage se réfère à plusieurs sens :

i) L'intention de communication. C'est la première étape dans l'acte de langage, qui est d'avoir une intention de communiquer quelque chose à autrui. « L'intérêt de l'intention de communication, dit Husserl, doit être, avant tout, de faire connaître ces actes précisément à l'auditeur; c'est seulement du fait qu'il les attribue à celui qui parle que l'auditeur le comprend. »[3]

---

[1] John Rogers Searle. L'intentionalité …1985. p. 214-215
[2] John Rogers Searle.1985. P. 205
[3] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. 1961. P. 47

ii) L'intention du locuteur qui vise à exprimer une chose. C'est la deuxième étape dans l'acte de langage : « notre intérêt, notre intention, notre visée (...) se portent exclusivement sur la chose visée dans l'acte donateur de sens. »[1]

iii) L'intention du locuteur qui est transmise dans l'énoncé et incluse dans le sens. C'est la troisième étape de l'acte de parler, dans laquelle l'intention de sens est établie dans l'expression. « Il est certain que tout énoncé (...) a son intention, et que la signification se constitue dans cette intention comme étant son caractère spécifique d'unité. » [2] Par suite, « les expressions et leurs intentions de signification s'adaptent (...) dans le contexte de la pensée et de la connaissance »[3].

iv) L'intention d'accomplir l'acte de langage et d'assurer la communication. C'est la dernière étape avec laquelle, la fonction du langage sera pleinement remplie. Car la « communication devient possible du fait que l'auditeur comprend alors aussi l'intention de celui qui parle. Et il la comprend en tant qu'il saisit celui qui parle comme une personne qui n'émet pas de simples sons, mais qui lui parle, qui, par conséquent, effectue avec les sons, simultanément certains actes signifiants (sinmverleihenden) qu'elle veut lui faire connaître ou dont elle veut lui communiquer le sens. »[4]

Toutes ces acceptions associées à la notion d'intention dans l'acte de langage ont finalement le même but : dire que le langage ne peut pas fonctionner pleinement sans un acte intentionnel qui permet au sens de véhiculer l'intention du locuteur. « Le complexe phonique articulé, écrit Husserl, (et cela vaut aussi pour le caractère réellement écrit, etc.) ne devient mot parlé, discours communicatif en général, que par le fait que celui qui parle le produit dans l'intention de "s'exprimer" (sich äussern) par-là "sur quelque chose" ; en d'autres termes, par le fait que, dans certains actes psychiques, il lui confère un sens qu'il veut communiquer à celui qui l'écoute. »[5]

C'est par là que la question de l'intentionnalité du langage peut être liée à la motivation linguistique. Nous avons parlé des différents sens de l'intention, qui se rapportent tous à la conscience du locuteur et à la manière dont il exprime son intention dans le discours. Nous avons dit que cette relation entre l'esprit et le monde s'opère au moyen d'une expression

---

[1] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. 1961. P. 48
[2] Edmund Husserl. 1961. P. 53
[3] Edmund Husserl. 1961. P. 58
[4] Edmund Husserl. 1961. P. 40
[5] Edmund Husserl. 1961. P. 39-40

linguistique dont le contenu sémantique est déterminé par rapport à l'intention du locuteur. En d'autres termes, le mot signifie en vertu de l'intention qui conduit à la détermination du sens. Et dans la mesure où la motivation linguistique est avant tout une motivation de sens, on peut comprendre la parenté entre les deux notions, *l'intentionnalité* et la *motivation*.

Par ailleurs, cela explique pourquoi le sens du mot, en dehors de l'acte de langage (par exemple dans les dictionnaires des langues) demeure ambigu, indéterminé et polysémique. C'est que, tout d'abord, « différentes significations peuvent appartenir à la même intuition (mais prise différemment au point de vue catégorial), et par suite aussi au même objet. »[1] Ensuite, c'est que si « à une seule signification correspond tout un ensemble d'objets, il est de l'essence propre de cette signification d'être indéterminée, c'est-à-dire qu'elle admet une sphère de remplissement possible, souligne Husserl. »[2] Et c'est pourquoi la signification ne sera déterminée qu'en vertu d'un acte intentionnel exprimé par les locuteurs.

Pour les linguistes Damourette et Pichon, le langage est le produit de l'intentionnalité, et en ce sens se définit en termes d'intention du locuteur et de compréhension de l'allocutaire. Voici comment ils expliquent leur point de vue : « le mot est un cri fixé, auquel sont associés des souvenirs, et dont la production est non seulement volontaire, mais intentionnelle.

Intention, plus ou moins consciente, chez le locuteur, de provoquer une réaction donnée de l'allocutaire; compréhension plus ou moins parfaite, par l'allocutaire, de l'état d'âme et de l'intention du locuteur ; voilà donc les deux termes définissant le langage. »[3]

À la lumière de l'importance accordée au sujet de l'intentionnalité dans le langage, et considérant qu'elle est définie, en ce sens, comme une question qui relève du concept de motivation linguistique, comment peut-on évaluer le fondement de ces idées ?

Certes, tout discours présuppose non seulement une intention, mais un ensemble d'intentions qui commence par celle de communiquer ; puis celle d'aborder un certain sujet et l'objectif sur lequel il se fonde ; ensuite, celle de l'exprimer d'une certaine manière, par exemple le choix du style et les expressions utilisées ; enfin, celle d'accomplir l'acte du langage, en rendant les conditions de sa satisfaction conformes à la condition de sincérité de l'état mental.

Cependant, deux questions peuvent être abordées ici. La première est la suivante : Dans la mesure où il est prouvé qu'il existe une relation entre des états mentaux, tels que la croyance,

---

[1] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. 1961. P. 58
[2] Edmund Husserl. 1961. P. 58
[3] Jacques Damourette, Edouard Pichon. Des mots à la pensée … Tome I. 1987. P. 69 §48

la peur, le désir, l'appréhension, etc. et des représentations linguistiques, la question est de savoir laquelle, l'intentionnalité de l'esprit ou la signification du mot, prime sur l'influence de l'autre. Ou est-ce une influence mutuelle entre les deux? Certes deux possibilités se présentent, comme l'explique aussi le philosophe américain Jerry Fodor (1935-2017) en disant : « Ou bien montrer que les propriétés intentionnelles des états mentaux dérivent des propriétés sémantiques des symboles; ou bien montrer que les propriétés sémantiques des symboles dérivent des propriétés intentionnelles des états mentaux. »[1] La question est en fait beaucoup plus profonde qu'elle n'y apparait ; elle implique toute une philosophie de l'esprit, une philosophie de la sémantique, et une théorie qui explique la relation qu'ils entretiennent dans l'acte de langage. « Une bonne partie des disputes philosophiques, écrit Fodor, des trente ou quarante années peut être considérée comme la conséquence d'un désaccord sur la façon de comprendre cette relation. » [2]

Cependant, dans la mesure où les deux entités peuvent être considérées d'un point de vue d'intentionnalité, certains philosophes, comme Searle, Husserl, Fodor et d'autres, ont suggéré le caractère dérivé de l'intentionnalité des signes linguistiques. C'est-à-dire, opter pour « une approche qui dérive les propriétés intentionnelles des symboles linguistiques des propriétés intentionnelles des pensées que ces symboles servent à exprimer », précise Fodor, et de souligner qu' « à ce stade, les propriétés intentionnelles des états mentaux sont considérés comme fondamentales, et les propriétés intentionnelles des symboles linguistiques comme dérivées. »[3]

En fait, la raison pour laquelle nous avons posé la question ci-dessus était de pouvoir définir clairement la question de la motivation en termes d'intentionnalité. D'autant plus que la question de la convergence entre les deux concepts s'est posée non seulement parce qu'ils partagent une certaine propriété ou une finalité spécifique, comme la propriété que les expressions du langage portent en soi des indications sémantiques, mais aussi parce que nous avons constaté que certains philosophes et savants, en histoire, ont vu le concept de l'intentionnalité dans le langage comme l'un des synonymes du concept de la motivation linguistique. Ainsi, dans ses travaux sur la philosophie islamique, Henri Carbin (1903-1978) indique que le philosophe et père de l'alchimie Jābir bin Ḥayyān (721-813) « repousse l'idée que le langage puisse résulter d'une institution ou d'une convention; le langage n'est pas un

---

[1] Jerry Fodor. Introduction au problème de la représentation mentale ; traduction de Jean-Michel Roy. Dans Les Études philosophiques. N°. 3 Paris : PUF. 1992. (pp. 301-322) p. 307
[2] Jerry Fodor. 1992. P. 307
[3] Jerry Fodor. 1992. P. 310

accident. Ce n'est pas une institution qui l'explique; il dérive d'une intention de l'âme du monde.»[1]

Selon ce point de vue, dire que le langage dérive de l'intentionnalité, c'est désigner en premier lieu le caractère *non arbitraire* des signes, et, en second lieu, le fait que ces signes sont le produit d'un lien naturel entre l'état d'âme et les symboles qui le représentent. Mais si c'était l'inverse, c'est-à-dire s'il est établi que c'est plutôt l'intentionnalité qui dérive des symboles linguistiques, le résultat serait-il différent ?

En fait, non seulement le résultat ne serait pas différent, mais en plus la motivation connaîtrait son sens le plus fort. Car, si l'on considère l'idée que les symboles du langage permettent de générer une intentionnalité dans la pensée des sujets parlant, alors il est logique de conclure que ces signes ont ce qui en fait une source suggestive et révélatrice d'intentionnalité, autrement dit une source de motivation. Mais on pourrait encore penser que l'intentionnalité peut jouer un double rôle, en suivant, pour ainsi dire, un cycle qui commence par les sons et s'y termine. Ainsi, l'intentionnalité de l'esprit, dérivée des symboles, peut à son tour être restituée par des signes dans l'acte de langage. Ce qui rend ces derniers plus intentionnels. Car, n'oublions pas que les termes *d'intention* et *d'intentionnalité* sont avant tout liés à un état d'esprit, et que, comme le dit P. Fodor, « tout ce qui est intentionnel hérite son intentionnalité, directement ou indirectement, de l'intentionnalité des représentations mentales. »[2] Ce faisant, la relation entre les états mentaux et les symboles phonétiques par rapport à l'intentionnalité se révèle une relation tout à fait réciproque.

Il s'ensuit qu'au final poser la question de la priorité de l'effet de l'une sur l'autre (l'intentionnalité ou la signification), ne change rien au fait que, dans les deux cas, la motivation peut résulter de l'intentionnalité, quelle que soit la forme sous laquelle cette dernière peut être abordée.

La seconde question est la suivante : Dire que le langage est le produit d'un ensemble d'intentions ne revient pas à rendre ce processus absolu. En effet, dans la mesure où un acte est déterminé par un but et par certaines options qui permettent d'exprimer les intentions de la pensée, on ne perd pas de vue l'existence de restrictions qui peuvent limiter la possibilité d'atteindre cet objectif. Une telle situation se manifeste notamment dans le cas de l'usage d'une langue étrangère. Ainsi, le manque d'expressions suffisantes et susceptibles d'exprimer la

---

[1] Henri Corbin. Histoire de la philosophie islamique. Paris : Idées, Gallimard 1964 P. 205-206
[2] Jerry Fodor. Introduction au problème … 1992. P. 310

situation en question ; différences de cultures pouvant entraver la transmission ou la compréhension des intentions ; parfois manque de moyens spécifiques et de capacités intellectuelles nécessaires pour accomplir l'acte de langage. L'intentionnalité du langage dans ce cas ne peut pas être une source de motivation du langage, alors même que toutes les conditions et exigences de sincérité sont présentes.

Cependant, selon le linguiste allemand contemporain Christian Lehmann, l'ensemble de ces entraves n'empêchent pas le discours d'être motivé, justifiant son point de vue par le fait que « les actes humains se trouvent toujours impliqués dans une hiérarchie téléonomique. Cela veut dire que mon acte est déterminé, en première ligne, par son but, en deuxième ligne par les circonstances et contraintes qui limitent mes possibilités, et en dernière ligne, par les moyens que j'ai à ma disposition. Je choisis ce que je fais et les moyens de mon acte, et je fais cela d'une manière motivée. Mon choix est motivé par son but et par les circonstances. »[1]

Au demeurant, renvoyer le sujet du contenu sémantique des mots à l'intentionnalité peut régler la controverse liée à la motivation du signe, en ce qui concerne le fait d'attribuer une valeur expressive et symbolique aux sons du langage. Cette thèse a certes ses partisans en tout temps et en tout lieu, mais elle a aussi ses opposants. Or, la motivation en termes d'intentionnalité ne permet pas de soulever un tel problème. Dès lors, l'expression elle-même de "motivation du signe" ne serait pas problématique, puisqu'elle laisse ouverte la question de savoir si cette motivation est une caractéristique inhérente au signe ou si elle est dérivée de l'intentionnalité des états mentaux. De plus, placer l'intentionnalité du côté du mental permettrait de « se débarrasser du problème de l'existence des objets intentionnels, écrit Aucouturier. Car ce seraient davantage les impressions du sujet pensant et percevant qu'il faudrait interroger, en mettant entre parenthèses ce qu'il perçoit réellement. »[2]

Enfin, nous avons vu au cours de ce traité des points de vue plus ou moins différents expliquant le langage en termes d'intentionnalité. Cependant, nous avons constaté qu'ils étaient pourtant d'accord sur un point fondamental : le fait que *l'intentionnalité permet de motiver les expressions linguistiques en vue de rendre possible la communication*. Ce qui est évidemment une question incontestable. Ce serait, en fait, une autre façon de dire qu'avec les signes arbitraires, il ne peut y avoir réellement de langage humain.

---

[1] Christian Lehmann. Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique. 2006. P. 111-112
[2] Valérie Aucouturier. Qu'est-ce que l'intentionalité. 2012. P. 10

### *III.III.I.II. Motivation par dénotation*

Cette hypothèse repose sur l'idée que la relation motivationnelle ne caractérise pas réellement celle entre le *signifiant* et le *signifié*, mais plutôt entre le *signe* et la *dénotation*. Même dans ce cas, la motivation ne concerne pas tous les signes du langage, mais seulement une catégorie de signes définis comme tels (cf. onomatopées). Nous ne reviendrons certainement pas sur le sujet des onomatopées que nous avons traité plus tôt. Nous allons toutefois examiner cette idée pour voir si elle est soutenable ou non du point de vue de la logique.

Cette conception de la motivation se trouve par exemple chez Tzvetan Todorov (1939-2017) qui, dans son article *Introduction à la symbolique* (1972) distingue entre deux types de relation, l'une entre le *signifiant* et le *signifié*, qu'il qualifie de *nécessaire*[1], et la seconde entre le *signe* et la *dénotation* (ou la référence), qu'il qualifie de susceptible de motivation. Dans ce dernier cas, la relation peut se révéler soit arbitraire soit motivée, selon qu'il s'agit d'un signe naturel comme une forme onomatopéique, ou d'un signe non naturel. Pour le linguiste, « la relation de dénotation (…) peut être motivée, bien qu'elle ne le soit pas, dans la majorité des cas pour l'usager moyen d'une langue (sauf dans l'onomatopée); c'est une conséquence de la parenté entre dénotation et symbolisation. »[2]

En effet, Todorov fonde cette idée en comparant un signe linguistique à un symbole dont le statut est plus ou moins assimilable. Ainsi, comme le signe, le symbole fait également référence à un objet. Par exemple, la *croix* symbolise le *christianisme*, la *balance* : la *justice*, la *colombe* : la *paix*, etc. Afin de mieux comprendre l'idée de "motivation par dénotation" telle que décrite par Todorov, il convient de connaître les caractéristiques comparatives du signe et du symbole.

Commençons par les caractéristiques communes : i) le signe et le symbole ont un objet auquel ils se réfèrent, comme nous l'avons dit ; ii) la désignation et la symbolisation des objets ont leur origine dans l'histoire, justifiant la raison de leur association ; iii) utiliser le signe et le symbole nécessite un apprentissage préalable (même si parfois cela se fait par simple intuition). Pour les points divergents, en revanche, ils sont donnés comme suit : i) le signe linguistique est défini en termes de relation binaire ou plus, tandis que le symbole n'apparaît que dans la relation binaire ; ii) le symbolisé peut être à son tour symbolisant, donc avoir un symbolisé ; tandis que le référent (ou le signifié) ne peut pas être signe (ou signifiant) à son tour.

---

[1] Voir Tzvetan Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 279. L'auteur corrobore ainsi le point de vue d'Émile Benveniste, pour qui « entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire; au contraire, il est *nécessaire*. » E. Benveniste. Problèmes de linguistique générale. 1966. P. 51, 53.

[2] Tzvetan Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282

Maintenant si l'on veut examiner la nature de la relation dans le symbole entre le *symbolisant* et le *symbolisé*, comparée à celle dans signe entre la *forme signifiante* à *la chose signifiée*, on se trouve devant un problème. Car la linguistique définit le signe, non pas comme un symbole dans une structure binaire, mais dans une structure ternaire constituée de deux parties conceptuelles, et une partie matérielle, à savoir le *signifié*, le *référent* / le *signifiant*. Par conséquent, dans le cas du signe, on peut avoir deux types de relation :

i) (***signifiant / signifié***)

ii) (le ***signe*** (enveloppant le signifiant et le signifié, les deux formant un rapport de dénotation) / ***référent***) : « Le signifiant entre dans un rapport de *signification* (au sens étroit) avec le signifié; l'ensemble des deux peut entrer dans un rapport de *dénotation* avec le "référent, dit Todorov. » [1]

Laquelle de ces deux relations correspond davantage à celle du symbole, et est donc considérée comme motivée selon Todorov[2] ?

Pour pouvoir la déterminer, le linguiste utilise le critère de la séparabilité des deux éléments constitutifs du signe et du symbole : « Pour concevoir la relation de motivation entre deux unités, écrit Todorov, il faut pouvoir les penser d'abord comme séparées, comme existant indépendamment l'une de l'autre. »[3] Ainsi, dans le cas du symbole, le symbolisant et le symbolisé peuvent être envisagés séparément, l'un indépendamment de l'autre ; la relation entre les deux peut donc être décrite comme motivée.[4] Dans la structure du signe linguistique, s'agissant de la relation *signifiant/signifié*, elle ne peut être décrite en termes de motivation, car ces deux éléments sont inconcevables en dehors du signe. Ainsi, « le signifiant "pomme" n'existe comme tel qu'en vertu de son signifié *pomme*, et inversement; nous ne disposons d'aucun moyen pour appréhender l'un ou l'autre sans son double. »[5] En revanche, la relation de dénotation *signe/référent* est la seule qui satisfait la condition de séparabilité. Car, « la dénotation, explique Todorov, est un rapport entre le mot et l'objet, ou l'image mentale de l'objet; mais la signification n'implique nulle évocation de l'objet, elle implique seulement la connaissance de la langue, ici française, dans laquelle "pomme" signifie *pomme.* Le signifié (ou sens) n'implique aucun objet réalisant la *pomme*, mais le signe implique que la dénotation soit

[1] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 277
[2] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282.
[3] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282.
[4] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282.
[5] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282.

possible. »[1] Il s'ensuit que la seule relation susceptible d'être motivée dans la structure de signe est celle entre les deux entités séparables et concevables comme telles, c'est-à-dire la relation de *dénotation* entre le **signe** et le **référent**. Ainsi, le linguiste conclut : « La motivation du signe n'est donc jamais autre chose qu'un rapport direct entre signifiant et référent. La symbolisation, elle, est motivée à des degrés différents… En un mot : la motivation est impossible dans la signification; elle est possible mais plus ou moins réalisée dans la dénotation et la symbolisation.»[2]

Du point de vue de la logique, comment peut-on évaluer cette conception de considérer la relation entre le *signifiant* et le *signifié* comme nécessaire, et entre le *signe* et le *référent* comme pouvant être motivée ?

Tout d'abord, en décrivant comme nécessaire le rapport entre le signifiant et le signifié[3], Todorov exclut toute possibilité de le qualifier de motivé, puisque ce type de rapport, pour lui, ne concerne que le rapport entre des choses qui peuvent être conçues comme séparées. Le signifiant et le signifié ne remplissant pas cette condition en raison de leur caractère indissociable, « la motivation n'est pas seulement impossible dans le rapport de signification, dit-il : la question même n'est plus pertinente ici. »[4]

Ensuite, Todorov parle de la "parenté" et du "rapprochement"[5] entre les notions de *dénotation* et de *symbolisation*. Cette parenté résulte du fait que l'une et l'autre entretiennent un rapport non nécessaire avec l'objet de référence ; et les deux donc peuvent être motivées. Ainsi, du côté de la *dénotation*, la possibilité est dans le cas des onomatopées ; côté *symbolisation*, la motivation intervient "à des degrés différents".[6]

Par suite, si le symbole peut être motivé en vertu de liens d'analogie qui le relient à son objet, et qu'en ce sens il est proche du signe dans son rapport avec la dénotation, alors on peut en dire autant de cette dernière ; c'est-à-dire que dans certains cas, le signe linguistique peut entretenir des liens d'analogie avec son objet, et qu'il peut donc être décrit comme motivé. Seulement cette motivation, ne concerne pas uniquement la relation signe/référent. En examinant la structure du signe linguistique, les éléments qui le composent et les relations qui

---

[1] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 277
[2] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282.
[3] T Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 279.
[4] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282
[5] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 279, 282
[6] T. Todorov. Introduction à la symbolique. 1972. P. 282

relient ces éléments entre eux, selon la perspective de Todorov, nous pouvons dire que les possibilités de relations en termes de motivation peuvent être réduites aux cas suivants:

Signe / signifiant → relation motivée (par identité de forme)
Signe / référent → relation motivée (dans certains cas)
Signifié /référent → relation motivée (par analgie de contenu)
Signifiant / signifié → relation non motivée

Or, si nous admettons que la relation motivée signifie ici simplement l'existence d'un lien, c'est-à-dire sans avoir à définir à chaque fois un type particulier de cette relation motivée (puisque la motivation est avant tout la reconnaissance de l'existence d'un lien), alors nous pouvons dire que définir ces relations comme telles (motivées ou non motivées) ne peut pas être soutenable d'un certain point de vue qu'on appelle en logique la *transitivité*.
Ainsi,
Soit R : une relation motivée ; le signe : a, le référent : b, signifiant : x ; signifié : y)

Si x R a, a R b
Alors x R b (dérivation par transitivité)

Si x R b, b R y
Alors x R y (dérivation par transitivité)

Nous obtenons ainsi une relation R **motivée** entre le signifiant et le signifié. Cependant, cette conclusion contredit complètement la proposition initiale décrivant cette relation comme ***non motivée***. L'analyse logique permet ainsi d'infirmer la proposition selon laquelle la relation entre le signifiant et le signifié est non motivée, de fournir une conclusion inattendue en prouvant **la relation motivée entre le signifiant et le signifié** ; mais aussi de montrer qu'il n'est pas possible d'établir la non motivation de la relation *signifiant / signifié* tout en admettant cette motivation dans la relation *signe/ référent* (dans le cas d'une onomatopée par exemple).

Si cette conclusion ne s'applique qu'aux signes dits naturels, qu'en est-il pour une relation décrite comme arbitraire, ou non motivée entre le signe et le référent ? Peut-on dire qu'elle est valide du point de vue de la logique ?

Ainsi décrite, l'idée elle-même peut se révéler assez logique à première vue. Car nous avons alors :

D’une part, des relations **motivées** entre les **éléments homogènes** : pour la forme du signe, nous avons ($x\ R\ a$ ), et pour son contenu, nous avons ($y$ R $b$) ;
D’autre part, des relations **non motivées** entre les **éléments hétérogènes** : $\neg$ ($x$ R $y$), $\neg$ ($a$ R $b$)

Cependant, le problème n’est visiblement pas tout à fait résolu. Car, il s’agit tout premièrement de résoudre le problème ontologique relatif à la notion de *relation*. Ce problème est en lui-même la partie la plus importante dans la thèse de la motivation. En effet, il s’agit de savoir si la relation déjà existe ou non, avant d’en dire quoi que ce soit ; si bien qu’on ne peut pas décrire une relation ou déterminer sa nature sans reconnaitre préalablement son existence.

Or, selon la définition du signe donnée par Todorov, l’existence de cette relation est affirmée dans le cas du *signifiant /signifié* puisqu’elle est décrite comme *nécessaire*, mais s’agissant de la relation *signe/référent*, son existence semble douteuse ou n’existe pas (arbitraire). Et ce, alors même que dans les deux cas la relation est décrite comme "*non motivée*". Seulement, dans le premier cas, en admettant son existence, la question porte uniquement sur la nature de cette relation ; tandis que dans le second cas, c’est l’existence de la relation en elle-même qui est remise en cause. Mais si dans le langage ordinaire, l’expression "*non motivée*" peut poser un problème de définition sur le plan sémantique, les choses peuvent mieux s’expliquer dans le langage de la logique où ce problème sémantique ne se pose pas.

Ainsi, soit :

***R*** = ensemble de relations
**P =** propriété " **être *nécessaire***"
**Q =** propriété "**être *motivé***"
***a*** : signe ; ***b*** : référent ; ($\boldsymbol{x}, \boldsymbol{y} \in \boldsymbol{a}$) où ***x*** : signifiant, ***y*** : signifié

La première formule s’écrit comme suit :
$\exists\ X \in R\ \exists\ Y \in R\ (P(X) \wedge Q(Y) \wedge \forall x \forall y (x,y \in a)((xXy) \wedge \neg(xYy)))$

Et peut être lue dans son intégralité comme suit : *Dans l'ensemble de relations (R), il existe une relation nécessaire (P), tel que pour tout x, y appartenant à "a", x est dans cette relation avec y, et x n'est pas dans une relation motivée (Q) avec y.*

Tandis que la seconde formule s’écrit comme suit :
$\exists Y \in R\ (Q(Y) \wedge (\neg \exists\ Y \in R\ (Q(Y) \wedge (a\ Y\ b))$

Et peut être lue dans son intégralité comme suit : *Dans l'ensemble de relations (R), il existe* des relations motivées *(Q),* mais il n'existe pas de relations motivées tel que "*a*" *est dans une relation motivée* avec "b".

Ainsi, la négation de la relation motivée Q(Y) se définit différemment dans les deux cas :

Dans le 1er cas : $\neg$ (xYy) , la négation porte sur la propriété Q (être motivé),
Dans le 2e cas : $\neg\exists$ Y , la négation porte sur l'existence de la propriété Q (être motivé)

Ce faisant, en termes d'existence ou non de relation entre la forme du signe et son contenu, la description sémiologique du signe par Todorov peut se dessiner comme suit :

Signe / signifiant → existence de relation (par identité de forme)
**Signe / référent → inexistence de relation (car arbitraire et non motivée**)
Signifié / référent → existence de relation (par lien analogique)
Signifiant / signifié → existence de relation (car nécessaire)

Nous avons donc, parmi ces quatre relations, une seule qui se révèle inexistante (**en gras** entre le signe et le référent). Or, si nous soumettons ces nouvelles données relatives à **l'existence** de relation à l'analyse logique, nous obtiendrons un résultat complétement différent. Voici pourquoi :

Soit R : une relation, x : signifiant, y : signifié, a : signe, b : objet

Si $\exists R\ ((a\ R\ x) \wedge (x\ R\ y))$
Alors $\exists R\ (a\ R\ y)$ (dérivation par transitivité)

Si $\exists R\ (a\ R\ y) \wedge (y\ R\ b)$
Alors $\exists R\ (a\ R\ b)$ (dérivation par transitivité)

Ainsi, en utilisant la règle de transitivité, l'analyse logique permet encore une fois de prouver l'opposite de ce qui a été posé au départ. Elle conduit non pas à établir l'absence de relation signe/référent, mais au contraire à confirmer son existence. Notons que cette conclusion concerne le signe linguistique dans sa forme générale, car les prémisses utilisées ont été retenues en fonction de cette base. De plus, elle nous apprend un point important, c'est que certaines idées présentées sur le signe linguistique peuvent se révéler, au fond, incompatibles avec la logique. D'où l'importance de soumettre les énoncés synthétiques à l'analyse logique afin de pouvoir vérifier leur validité.

D’autre part, cela permet de repenser le concept de relation qui lie les éléments au sein de la structure du signe linguistique, et de partir de nouvelles bases, logiques plutôt, quant à la manière de définir ces relations. D'autant plus que cela fait partie d'un processus cognitif. Car, lorsqu'un phénomène comme le langage se produit, et que le sens remplit bien sa fonction, il est raisonnable de penser que les éléments qui composent le signe doivent avoir été déterminés par un ensemble de relations qui les unissent, ou que chaque élément doit avoir un rôle plus ou moins important dans la production de sens.

C'est pourquoi nous pouvons trouver certains philosophes et linguistes opter pour une définition du signe qui cherche, non pas à déterminer s'il existe ou non une relation entre les différents éléments du signe, mais à déterminer comment ces relations permettent de produire le sens ou de désigner l'objet de référence. On peut citer à ce propos la théorie du signe chez Frege que nous avons abordée plus d’une fois au cours de cette étude[1]. Car, dans cette théorie, le logicien, tout en distinguant entre *sens* et *dénotation*, met l'accent sur les liens étroits entre les éléments du signe linguistique, et souligne à cet égard que le signe ne peut avoir de dénotation qu’en vertu du sens.

Qu’est-ce qui permet alors au sens d’être « le mode de donation de l'objet »[2], comme le dit Frege ? Et comment il entend cette relation ?

En commentant le texte frégéen, le traducteur Claude Imbert note que : « le sens d'un terme permet de déterminer sa référence, mais ne s'identifie pas avec elle : il correspond à la façon dont la référence est donnée au locuteur qui comprend le terme. (…) saisir le sens d'un nom revient pour Frege à appréhender une certaine manière de concevoir sa dénotation, comme possédant tel ou tel faisceau de propriétés ». [3]

Dans une autre analyse de la théorie frégéenne du signe et de la signification, le philosophe britannique Michael Dummett (1925-2011) cherche à expliquer le processus par lequel le sens est lié à la dénotation (ou référence), alors que cette dernière est un objet du monde extérieur et qu’elle ne devrait pas en principe faire partie de la théorie du signe. Cependant Dummett essaie de concilier les deux idées opposées en disant que la thèse de Frege « ne veut pas dire que la référence n'a rien à voir avec la signification. Au contraire, dans l'esprit de Frege, c'est précisément via la référence des mots constituant une phrase que sa valeur de vérité est

[1] Voir les pages 111-112, 115-117, 120, 124, 126, 273, 518, 527-528 de cette étude.
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 103
[3] Gottlob Frege. 1971. P. 103

déterminée. (…) Dire que la référence n'est pas un ingrédient de la signification ne revient pas à nier que la référence soit une conséquence de la signification, ou que la notion de référence ait un rôle vital à jouer dans une théorie de la signification : cela revient seulement à dire que la compréhension que le locuteur d'un langage a d'un mot de ce langage, (...) ne peut jamais simplement consister dans le fait qu'il lui associe comme référent une chose donnée. »[1] Seulement, l'auteur de *Frege : Philosophy of language* (1973) montre que la thèse de Frege, tout en reconnaissant le lien étroit entre le sens et la référence, elle ne permet pas en revanche de définir la nature de ce lien, son mécanisme ou son fonctionnement: « L'explication sémantique … postule une association entre chaque symbole primitif et un référent approprié, sans nous dire comment cette association est établie. (…) » [2] Cependant, le manque d'explication sur ce sujet n'est pas une raison pour invalider la thèse frégéenne, car, selon le commentateur, « il doit y avoir certains moyens particuliers grâce auxquels cette association est effectuée, et dont la connaissance constitue la saisie par le locuteur du sens du mot. Il s'ensuit que, dans certaines circonstances, la même chose peut se trouver associée comme référent à deux expressions ou à deux mots différents, l'association ayant été effectuée *via* des moyens différents dans chacun des cas: les deux mots ou les deux expressions ont alors des sens différents, même s'ils ont la même référence. » [3]

En effet, la théorie de Frege peut inclure tout au plus ce sens qu'entendaient les commentateurs de son texte, c'est-à-dire que le sens détermine une certaine propriété de la référence. Notons à cet égard que s'il en est ainsi, c'est une autre façon de dire que le signe est motivé par dénotation. Car, si la dénotation ne peut être déterminée que par le sens, c'est que le sens du signe décrit une image ou un certain aspect de la référence. Incidemment, c'est en fait le même sens qu'Edmund Husserl avait à l'esprit dans ses *Recherches logiques* lorsqu'il a fait cette affirmation : « Toute expression n'énonce pas seulement quelque chose, mais énonce aussi sur quelque chose; elle n'a pas seulement sa signification, mais elle se rapporte aussi à des objets quels qu'ils soient. Ce rapport peut être éventuellement multiple pour une seule et même expression. Mais jamais l'objet ne coïncide' avens c la signification. »[4]

---

[1] Cité par Pascal Ludwig. Le langage. Textes choisis et présentés par Pascal Ludwig. Paris : Flammarion 1997. P. 116-117. L'extrait du texte est traduit par Pascal Ludwig dont l'origine est : "Michael Dummett, Frege : Philosophy of language, chap. V, Londres, Duckworth, 1981. P. 92-93"

[2] Cité par Pascal Ludwig. 1981, p. 92-93

[3] Cité par Pascal Ludwig. 1981, p. 92-93

[4] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome II. 1961. p. 55

# III. III.II. Au niveau syntaxique

Le sous chapitre présent jette la lumière sur les aspects de motivation au niveau syntaxique. Il s'agit d'étudier les cas dans lesquels un lien analogique apparait entre l'ordre syntaxique de l'énoncé et l'ordre sémantique qu'il décrit dans la réalité. Ce qui permettrait de rendre le discours pour ainsi dire motivé. Ce faisant, la motivation du discours, consiste, comme le dit le linguiste Laurent Danon-Boileau, à « expliquer les catégories de la langue et du discours en termes de catégories du réel »[1]. Nous allons voir ensemble en quels termes ce type de motivation syntaxique peut se manifester dans la langue.

## *III.III.II.I. Motivation linéaire*

Sur le plan syntaxique, ce type de motivation repose sur deux principes, définis par le linguiste Claude Pierre Boisson comme suit :

« - ce qui est sémantiquement "proche" (…) est codé par des signifiants proches sur la ligne morpho-syntaxique ;
- une structure d'ordre sémantique (…) est codée par une structure d'ordre des signifiants. »[2]

S'agissant notamment de ce dernier cas, Boisson souligne qu' « il existe effectivement ... des cas où la linéarisation n'est pas arbitraire, mais où elle "mime" analogiquement une hiérarchie conceptuelle (...) Ceci est possible parce que la hiérarchie conceptuelle est (évidemment !) une relation d'ordre, et non pas un système de relations complexes en réseau (...) ; or une relation d'ordre peut isomorphiquement être codée, mimée par une relation d'ordre sur "la droite" de la chaîne syntagmatique. On se trouve alors dans le cas d'une linéarisation iconique. » [3]

Cette "linéarisation iconique" peut être représentée sous différentes formes :

**A- l'ordre des références temporelles d'une phrase**.

Dans cet ordre, « les exemples les plus immédiats d'iconicité linéaire dépendent du principe de séquence temporelle » [4] C'est-à-dire qu'il s'agit, comme le définit Talmy Givón (1936-), d'un « isomorphisme entre l'ordre temporel des événements / expériences et l'ordre

[1] Laurent Danon-Boileau. De quelques préjugés … 1993. P. 87
[2] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. Dans L'ordre des mots II domaine anglais. Saint Etienne : Université Jean Monnet – Saint-Etienne.1993. (P. 85-124). P. 91
[3] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 91
[4] Claude Pierre Boisson.1993. P. 93

temporel qu'ils assument dans les phrases ou le discours. »[1] Ainsi, dans la fameuse phrase de César « *Veni, vidi, vici* », on peut voir que l'ordre des éléments saisis vient conformément à l'ordre des actions réellement effectuées.

Cependant, Boisson montre que « le principe de séquence temporelle » ne s'applique pas de la même manière dans les langues différentes. Ainsi s'il se présente en termes de tendance en anglais ou en français, « il s'applique comme une contrainte grammaticalisée absolue » dans d'autres langues comme le chinois. Par exemple, dans les phrases qui sont liées par un connecteur de temps, signifiant "then" : *after* , *until* , *as soon as*, l'ordre de placement des propositions en chinois serait « en conformité avec la chronologie des événements, contrairement à l'anglais »[2]:

(Call me) after (I have finished the dinner)
(He came over) as soon as (we finished the work)
(He won't give you the book) until (you give him the money).

**B- L'ordre des références où les « les constituants de portée plus grande précédant ceux de portée plus restreinte, et ceci pour l'espace et le temps.**

Donc, en chinois, on donne l'adresse et la date ainsi :
France, Rhône, Lyon, rue Pasteur, 86
1990 année, décembre, 22ème jour, matin, 10 heures. »[3]

De même en Arabe irakien, s'agissant de l'indication géographique de l'adresse, elle s'écrit comme suit :

*Irak. Bagdad. District Binoug, quartier 315. Ruelle 51, bâtiment 8.*

Notant que cet ordre peut procéder dans le sens inverse, du petit au grand. Par exemple, l'ordre d'indication des dates en français et en arabe:

*Le 9 février 2002*

ou l'indication de l'adresse en français :
*Auberge de jeunesse. 41-45 Montée du Chemin Neuf, 69005 Lyon*

L'ordre peut être également partiel, comme dans certaines conscriptions administratives :

*360 Résidence Garibaldi, studio 211*

*69007 Lyon*

---

[1] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax". Dans Iconicity in Syntax (John Haiman éditeur) 187-219, Amsterdam: John Benjamins 1985. P. 211
[2] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 94
[3] Claude Pierre Boisson.1993. P. 95

Il s'ensuit que la motivation syntaxique dans cet ordre se présente sous différentes formes en passant d'une langue à une autre. Néanmoins, cette différence ne diminue en rien le fait que la structure syntaxique demeure motivée d'une manière ou d'une autre. De plus, elle permet de montrer la richesse des modèles de discours qui peuvent s'inscrire dans le cadre de la motivation syntaxique.

**C- l'ordre des auxiliaires verbaux :**

Ce type d'ordre consiste en ceci : « quand on a deux auxiliaires, le premier (le plus éloigné du verbe principal) a l'interprétation épistémique et le deuxième (le plus proche du verbe principal) a l'interprétation radicale »[1]. Boisson utilise comme exemple le verbe "pouvoir" permettant de comparer son sens dans les deux phrases suivantes :

*Il peut vouloir en acheter d'autres.*
*Il veut pouvoir en acheter d'autres*. [2]

**D- la position des foncteurs :**

Dans cet ordre, « les entités qui jouent le rôle de "foncteur" ou peuvent leur être assimilées tendent à se trouver entre les éléments qu'elles associent (...) Pour prendre un exemple simple, les coordinateurs, comme "and", "et", sont presque toujours entre les éléments coordonnées »[3].

Il convient de mentionner à cet égard une autre forme de motivation syntaxique liée au connecteur "et". Contrairement au système anglais ou français dans lequel la conjonction de coordination est remplacée par une virgule lorsqu'elle associe plusieurs éléments, dans le système arabe elle est répétée à chaque fois. On dit par ex. *au petit déjeuner, on prend du toast "**et**" du café "**et**" de la confiture, "**et**" des céréales, "**et**" du yaourt*. Cependant, l'ordre dans lequel les éléments coordonnés se succèdent relève d'une motivation. Cette motivation consiste à citer les éléments selon leur degré d'importance, de priorité, ou de valeur.

Ainsi, dans son analyse d'un verset coranique qui s'énonce comme suit : « Les Sadaqâts (les aumônes) ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage »[4], le professeur contemporain de rhétorique arabe, Ḥassan Ṭabil, souligne que « la question de placer un élément devant un autre, dans ce contexte, est une

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 100
[2] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 100
[3] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 95
[4] Le Coran. Chap. 9, verset 60 ;

indication de sa priorité sur le suivant. »[1] Pour cela, il rappelle une citation du savant Az-zarkašī (1344-1392) qui a en particulier abordé cette question de l'ordre de la succession des éléments coordonnés. En effet, sous le titre "*devancement et retardement*", nous pouvons lire : « C'est la coutume des Arabes éloquents lorsqu'ils rapportent sur un sujet - y portent un jugement - et que d'autres peuvent partager ce jugement avec eux (...) et qu'ils citent les noms avec le connecteur "et" qui ne nécessitent pas d'ordre, ils commencent pourtant par le nom le plus important et prioritaire. Sibawayh a dit comme s'ils commençaient par le plus important pour eux, et plus pertinent pour leur jugement, Bien qu'ils soient tous importants pour eux. »[2]

#### E- L'ordre des spécifications nominales

Selon Boisson, Greenberg a indiqué un ordre universel concernant les types d'adjectifs précédant le nom. Cet ordre est le suivant :

***démonstratif ⟶ numéral ⟶ adjectif*** (nom).

Ainsi, ***ces deux petites*** *maisons*.

dém. num. adj. nom

Boisson pense que cet ordre est iconique, pour une raison qui serait liée au degré de l'objectivité de l'adjectif par rapport à sa proximité du nom : « On peut considérer que l'adjectif spécifie le nom de manière plus inhérente que le numéral, et le numéral que le déictique. Le déictique est un pointage fait par le locuteur, donc ce qu'il y a de plus subjectif ; ce n'est en aucune manière une propriété stable des maisons. Le dénombrement est une qualité "plus" objective, mais qui suppose un dénombreur, et enfin la dimension d'une maison peut être considérée comme un trait "objectif" de la maison. »[3] D'où l'auteur donne son « intuition vague », comme il le dit lui-même, que cet ordre procède de la "règle" suivante : « **plus la propriété est inhérente à l'objet, plus son codage est proche du codage de l'objet**. » [4] (Nous soulignons). Cependant, il indique que cet énoncé ne se définit pas comme une *règle*, mais juste comme « une incitation à la recherche ». [5]

En effet, puisqu'il existe de nombreux contre-exemples à cette "règle" – tels que : *good my lord* – mais aussi parce que dans d'autres langues, le système d'ordre des adjectifs, qui précède ou suit un nom, est présenté d'une autre manière. Ainsi, cet ordre est variable en arabe. De manière générale, l'adjectif suit le nom. Mais selon certaines règles grammaticales

---

[1] Ḥassan Ṭabil. Īslūb Āliltifāt fī Ālbalāġa Ālqorānia. Le Caire : Dār Ālfikr Āl'arabī. 1998. P. 132

[2] Badraddīn Āzzarkašī. Alburhān fī 'ulūm alqurān (La preuve dans les sciences du Coran). Révisé et annoté par Moḥamed Abul'faḍl Ibrāhīm. Tome III. Le Caire : Maktabat Dār alturaṯ. 1984. P. 235

[3] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 96

[4] Claude Pierre Boisson.1993. P. 96

[5] Claude Pierre Boisson.1993. P. 96

complexes, on peut aussi avoir un numéral qui précède ou suit le nom, idem pour un démonstratif. En somme, on peut avoir différents ordres, tels que : (***dém***. *nom* ***num***. ***adj.)*** ; (nom ***dém.)*** ou (***dém***. nom) ; (***num.*** nom) ou (nom ***num.***).

### F- La position de la négation

Elle est expliquée iconiquement par la portée de la négation[1]. Certes, les systèmes linguistiques varient dans leur manière de définir l'ordre de la structure de l'énoncé par rapport au sujet, verbe et objet. Ainsi, on peut avoir des structures avec les ordres : SVO, VSO, VOS. Cependant, il est constaté que la négation ne porte pas sur toute la phrase dans ces ordres, mais seulement sur le prédicat VO[2] :

Ex. *He does* ***not*** *travel*
*Il* ***ne*** *travaille* ***pas***

De même en arabe qui se définit par l'ordre VSO, la négation se présente dans l'ordre suivant : nég. VSO. Ex. *"****Négation*** *joue l'enfant"*

### G- l'ordre des éléments s,v,o et l'ordre des compliments dans la phrase.

« L'iconicité ordinale, écrit Boisson, intervient dans la prédominance des ordres syntaxiques où le sujet vient avant l'objet. On peut observer ainsi trans-linguistiquement la prédominance massive des langues ayant dans les propositions indépendantes assertives positives un ordre SOV, SVO, VSO sur les ordres très rares VOS, OVS - sans parler de OSV. La conséquence est que, dans plus de 9 langues sur 10, S précède O. (…) il est clair que la position du sujet avant l'objet, et qui plus est, le fait que le sujet est le plus souvent en tête même de la phrase, s'expliquent pour une part par des considérations iconiques. »[3]

A noter à ce propos que dans certaines langues définies par l'ordre SVO, il est tout à fait possible de modifier cet ordre au profit de VSO pour des raisons stylistiques. Ainsi, en français, on peut dire :

*C'est l'espace où* ***jouent*** *les enfants toute la journée*
*C'est l'espace où les enfants* ***jouent*** *toute la journée*

Enfin c'est aussi à des fins stylistiques visant à mettre en relief un élément d'une phrase, que l'ordre de base peut être plus ou moins changé. Ainsi, on peut formuler la phrase suivante de deux ou trois manières différentes, selon l'élément mis en avant :

---

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 100
[2] Claude Pierre Boisson.1993. P. 100
[3] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 101

*Il part à Lyon toutes les semaines*

*A Lyon, il part toutes les semaines* : mise en lumière de la destination (complément circonstanciel de lieu)

*Toutes les semaines, il part à Lyon* : mise en lumière de temps (locution adverbiale servant à exprimer un complément circonstanciel de temps.

### H- L'ordre des spécifications de manière, de lieu, et de temps.

Il en va de même de l'ordre des spécifications de manière, de lieu et de temps. Ainsi, dans la phrase suivante, l'ordre syntaxique peut être formulé différemment selon l'élément à mettre en évidence:

*Pierre est parti à 6h en empruntant le bus, sans prendre son petit-déjeuner.*

Mais on peut dire aussi :

***A 6h**. Pierre est parti en empruntant le bus, sans prendre son petit-déjeuner.*

***En empruntant le bus**, Pierre est parti à 6h., sans prendre son petit-déjeuner.*

***Sans prendre son petit-déjeuner**, Pierre est parti à 6h en empruntant le bus.*

La motivation dans ce cas est représentée, comme le dit le linguiste Laurent Danon-Boileau, « en posant que ce qui vient en premier est ce qui tient le plus au cœur de l'énonciateur.»[1]

A noter que cela ne change rien au fait que la structure de la phrase dans un système linguistique donné est définie dans un certain ordre par rapport à la position des compléments circonstanciels de style, de lieu et de temps. Boisson explique que les langues proposent différents formes d'ordres à ce sujet.[2]

Cependant, sur la base des données de son étude sur un échantillon de 28 langues, il remarque que « tous ces circonstants sont du même côté par rapport au verbe » [3] Ce qui semble indiquer, pour lui, « une hiérarchie (tendancielle) universelle avec l'ordre d'éloignement croissant par rapport au verbe Man/ Ins -Loc- Tmp. »[4]

Mais en termes de motivation ou d'iconicité, que peut-on apprendre de cet ordre ?

S'agissant de l'ordre des circonstants Loc- Tmp, un lien peut être établi entre cet ordre et la définition scientifique de la relation étroite qui lie la notion de temps et d'espace. Si bien

---

[1] Laurent Danon-Boileau. De quelques préjugés … 1993. P. 85

[2] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 107

[3] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 107

[4] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 107. Concernant les abréviations : « Ins = instrumental, Loc = circonstanciel de lieu, Man = circonstanciel de manière …Tmp circonstanciel de temps, Vrb = verbe ou complexe verbal. » P. 106

que Boisson essaie de relier ce fait même au circonstant Man. Voici en quels termes il cherche à établir cette idée : « une série d'indices extra-linguistiques concordants indiquent que l'espace est premier par rapport au temps :

- le temps est généralement perçu et exprimé au moyen de métaphores spatiales, plutôt que l'inverse.
- en ontogenèse, le concept de temps se dégage à partir du concept d'espace : ainsi, chez l'enfant, les adverbes de lieu semblent apparaître avant les adverbes de temps. Quant à Man (…) Peut-être faudrait-il considérer que la vitesse est bien une spécification de manière plutôt qu'une spécification spatio-temporelle ? » [1] D'où l'auteur conclut que « certains indices indépendants nous conduisent à poser une hiérarchie conceptuelle "Man - Loc - Tmp", et que l'ordre des éléments de signifiant qui codent ces entités sémantiques est également Man. - Loc - Tmp, de sorte qu'il s'agit d'un isomorphisme iconique. » [2]

### *III.III.II.II. Autres considérations*

En plus de la motivation linéaire, on peut trouver dans la langue d'autres aspects qui relèvent de la motivation syntaxique, parmi lesquels :

- La disparition dans l'énoncé d'éléments qui ne valent pas la peine d'être mentionnés du point de vue du locuteur ou ne devraient pas être mentionnés pour quelque raison que ce soit. Encore une fois, nous devons à Talmy Givón d'avoir mis en lumière cette question, qu'il explique en ces termes: **« If a piece of information is communicatively either unimportant, irrelevant, or should not in the speaker's judgement be communicated, for whatever reasons, that piece is not mentioned**. Dont la traduction exacte est ceci : [si un élément d'information est, d'un point de vue de la communication, soit sans importance, impertinent, ou ne devrait pas, de l'avis du locuteur, être communiqué, pour quelque raison que ce soit, cet élément n'est pas mentionné.][3]

  On peut observer cette règle dans l'usage grammatical de la forme passive, où l'agent faisant l'action disparaît. Ainsi, l'idée de la motivation se manifeste dans la relation évidente entre la tendance à ne pas mentionner le sujet et son absence réelle dans la phrase qui se transforme alors en voix passive.

---

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 109
[2] Claude Pierre Boisson.1993. P. 110
[3] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. 1985. P. 204

Et ce n'est pas qu'une question de grammaire. Dans certaines figures de style, en particulier celles qui concernent l'atténuation ou l'omission, des éléments peuvent également disparaître intentionnellement de la structure de l'énoncé. Ainsi,

- La litote : lorsque on ne désire pas parler clairement sur un sujet. Ex. *il n'est pas très tendre avec elle*, pour ne pas dire "il manque d'affection" ; *je ne suis pas très content*, pour ne pas dire "je suis mécontent".
- La prétérition : lorsqu'on dit quelque chose, tout en faisant semblant de ne pas le dire. Ex. *Inutile de vous rappeler l'importance des mesures de restriction sanitaire*, pour souligner justement leur importance et leur nécessité.
- L'euphémisme : lorsqu'on cherche à réduire la lourdeur, la grossièreté, la brutalité, ou l'indécence d'une expression, ou d'une réalité. Ex. *un homme non-voyant* pour ne pas dire *aveugle*. Sur cet exemple en particulier, l'arabe utilise un style encore plus courtois, lorsqu'il exprime la même idée avec "un homme *voyant*".
- L'antiphrase : lorsqu'on veut dire le contraire de ce qu'on pense. Ex. *c'est du joli !* pour décrire la négativité de quelque chose.
- L'ellipse : lorsqu'on omet des mots dans l'énoncé, tout en laissant leur sens implicitement accessible. Ex. *il aime beaucoup voyager. Moi pas du tout* ! (suppression de "je n'aime … voyager").

Les raisons de cette tendance sont différentes ; Givón en souligne quelques-uns :

(a) Anaphoric obviousness in the specific discourse context [Évidence anaphorique dans le contexte spécifique du discours]
(b) Deliberate suppression of the information [Suppression intentionnelle de l'information]
(c) Unavailability of the information [indisponibilité de l'information]
(d) Generic obviousness in the culture/lexicon [Évidence générique dans la culture / lexique] [1]

- La motivation syntaxique peut aussi se manifester sous différentes formes, dans la langue arabe notamment. En effet, nous pouvons y trouver de nombreux cas où s'établit un lien entre la structure syntaxique de l'énoncé et sa structure sémantique. Ainsi, dans certaines formes verbales utilisées avec ou sans préposition, on voit que la présence de cette dernière peut se

[1] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. 1985. P. 204

traduire sémantiquement comme un élément de séparation entre le verbe et l'objet sur lequel se situe le verbe. Par exemple, dans le Coran, écrit en arabe très soutenu, l'utilisation du verbe "guider" intervient de deux manières différentes : dans la première, il figure **sans** préposition, tandis que dans la seconde, il figure **avec** préposition. La spécialiste contemporaine de la langue arabe Riḍa Jundiyya montre, dans ses études sur l'énonciation coranique, que le produit sémantique obtenu dans chacun de ces deux cas indique un isomorphisme entre la structure syntaxique du verbe en question et la structure sémantique à laquelle elle renvoie.

Concrètement, voici la différence entre les deux structures verbales:

| | |
|---|---|
| *Guide-nous **vers** le bon chemin :* (اهدنا **الى** الصراط المستقيم) | *Mets nous dans le bon chemin (et nous le suivrons) le guidage est terminé en arrivant au bon chemin.* |
| *Guide-nous le bon chemin :* ( اهدنا الصراط المستقيم ) | *Montre-nous le bon chemin : le guidage est complet durant tout le trajet, sans interruption*[1]. |

- Dans une autre forme de rhétorique coranique, Jundiyya dit que si la phrase décrit un événement rapide et surprenant qui se termine brièvement, le style a tendance à utiliser des termes courts pour désigner cet événement rapide et instantané. Ainsi, dans le verset coranique suivant : « quiconque associe à Allah, c'est comme s'il **tombait** du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond »[2], le verbe arabe "*ḥarra*" utilisé pour exprimer la chute est, selon la spécialiste, plus court que tout autre terme portant un sens similaire, tel que "*nazala*" (descendre) ou "*saquata*" (tomber). Elle explique que l'utilisation de ce verbe court "*ḥarra*" vient du fait qu'il est plus expressif que tout autre verbe destiné à décrire la vitesse de l'évènement et sa brièveté. A cela s'ajoutent, toujours selon Jundiyya, les valeurs sémantiques des deux sons qui composent le verbe, à savoir /ḥ/ et /r/. Ces deux consonnes indiquent l'énormité de l'événement par l'amplification qui caractérise les lettres /ḥ/ et /r/, et notamment par l'accentuation du /r/ roulé. Cela permet de percevoir la scène globale de l'événement représentée par l'idée d'une personne tournant en l'air lors de sa violente chute.[3]

[1] Série d'interprétation du Coran et d'étude de l'énonciation coranique par la professeur Riḍā Jundiyya disponible sur : https://youtube.com/watch?v=vlRPP-SbtDM&feature=share consulté le 9 avril 2021 (en arabe)
[2] Le Coran. Chap. 22, verset 31
[3] Série d'interprétation du Coran et d'étude de l'énonciation coranique par la professeur Riḍā Jundiyya disponible sur : https://youtube.com/watch?v=gmmfuy9mMAg&feature=share consulté le 27 juin 2021 (en arabe)

## *Analyse générale de la motivation syntaxique*

Quel regard peut-on porter à ces nombreux exemples relevant de la motivation syntaxique, et comment les évaluer du point de vue épistémologique ?

Il va sans dire que les langues diffèrent à tous les niveaux : en termes de structures phonémiques, lexicales et syntaxiques. De ce fait, nous pouvons dire que lorsqu'il s'agit d'une certaine forme de motivation au niveau de la syntaxe, nous devons garder à l'esprit l'idée que cette forme fait partie du système de langage dans lequel elle se manifeste de cette façon. En d'autres termes, la forme de motivation décrite ne signifie pas forcément qu'elle doit se trouver dans d'autres langues ; de même son inexistence dans d'autres langues ne rend pas invalide la règle constatée. Cela signifie, en somme, que la désignation d'une règle de motivation syntaxique dans une langue peut se retrouver dans d'autres langues, notamment dans celles qui sont définies comme appartenant à la même famille. A l'inverse, cette probabilité diminue au fur et à mesure que les langues divergent en termes de parenté.

Cependant, si nous examinons le sujet dans une perspective plus holistique, nous réalisons que les langues s'accordent en principe et varient dans les détails. En effet, la motivation et l'iconicité syntaxique varient selon les systèmes linguistiques, comme nous l'avons vu. Mais cela ne nous empêche pas de voir que les langues présentent des structures syntaxiques dont l'examen montre qu'elles ne sont pas le fruit du hasard. Si bien que la probabilité de leur existence arbitraire reste négligeable par rapport au nombre de cas montrant, au contraire, « une relation binaire entre le code et une fonction mentale plus abstraite. »[1]

Autant dire que la présence de nombreux exemples de ce type de motivation, dont nous n'avons donné que quelques exemples,[2] peut être un terrain fertile pour la recherche, car les

---

[1] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. 1985. P. 213

[2] Givón propose d'autres formes d'iconicité et d'isomorphisme en syntaxe, décrites comme des principes de codage dans la langue. Il a identifié environ 38 principes. Nous en citons brièvement quelques-uns :

- **Le principe de saillance** : « **The more important an item is in the communication, the more distinct and independent coding expression it receives** ». Dont la traduction : [Plus un élément est important dans la communication, plus l'expression de codage qu'il reçoit est distincte et indépendante.] Talmy Givón. 1985. P. 206. L'auteur montre que ce principe « représente un isomorphisme entre deux niveaux de saillance: plus un élément est saillant sur le plan sémantique et communicatif, plus il est rendu de façon saillante au niveau du codage. » Id. P. 213

- « **The more important a facet of experience is to the organism or culture, in term of pragmatic, adaptive, real-world needs, the more distinctly it is coded in language** ». Dont la traduction : [Plus une facette de

études peuvent nous révéler d'autres aspects qui n'ont pas été abordés jusqu'à présent. C'est ce fait *a priori* qui a conduit Boisson à remettre en cause le concept classique de motivation linguistique et à porter un nouveau regard sur sa notion qu'il a exprimé en ces termes : « Mieux encore, dans tous les cas où l'on a à faire à une structure d'ordre, il faut poser l'hypothèse iconique comme pertinente au départ. Il convient donc ici de renverser le point de vue traditionnel, et d'admettre comme hypothèse de travail, peut- être un peu provocante, que dans ce domaine de linéarisation du moins, *c'est l'existence du codage iconique qui est le cas normal, non-marqué*. Ce qui serait donc à expliquer, ce ne sont pas les cas d'iconicité linéaire, puisqu'ils manifestent la manière la plus "naturelle" de procéder au codage, mais bel et bien les cas où l'iconicité est mise en échec.

*Il faudra désormais expliquer les contre-exemples au principe général*. » [1]

Mais si telle est la portée de l'iconicité syntaxique, pourquoi n'a-t-elle pas suffisamment retenu l'attention des philosophes et des linguistes ?

A cette question, Givón et Bissons répondent en évoquant deux raisons principales caractérisant l'iconicité au niveau de la syntaxe :

- Son caractère très complexe : « l'iconicité n'est pas un monolithe, écrit Givón, mais peut plutôt opérer à de nombreux niveaux différents; et que parfois des motivations dérivées de différentes sources peuvent entrer en conflit. Et la résolution de tels conflits tout aussi naturels n'est pas toujours prévisible du point de vue général. »[2] Affirmation également exprimée par Boisson en ces termes : « l'incidence de l'iconicité est complexe, parce qu'il y a plusieurs types d'iconicité (linéaire, quantitative, etc...), et parce que même à l'intérieur de la sous-catégorie de l'iconicité linéaire, plusieurs hiérarchies peuvent exister. A cause de cela, on doit aussi considérer des cas de conflits ou de convergence entre plusieurs types

---

l'expérience est importante pour l'organisme ou la culture, en termes de besoins pragmatiques et adaptatifs du monde réel, plus elle est codée distinctement dans le langage.] Id. P. 210

- « **The more relevant the operator is to the operand, and the more specific and exclusive it is to the operand, the closer to the operand it will be placed** ». Dont la traduction : [Plus l'opérateur est pertinent pour l'opérande, et plus il est spécifique et exclusif à l'opérande, plus il sera placé près de l'opérande.] Id. P. 208

- « **The more concrete and obvious iconic coding principles are likely to distribute more widely cross-linguistically** ». Dont la traduction : [Les principes de codage iconiques les plus concrets et les plus évidents sont susceptibles de se diffuser plus largement entre les langues.] Id. P. 209

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 110

[2] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. 1985. P. 212

d'iconicité, et les modes de résolution de ces conflits ou d'établissement de ces convergences. » [1]

- Son caractère abstrait : Par rapport aux autres niveaux de motivation linguistique, l'iconicité syntaxique apparait selon Givón « la moins évidente et la plus abstraite au niveau de la syntaxe, qui code la fonction pragmatique du discours. Ici, la relation X (…) n'est pas une relation binaire entre le code et une expérience ou des perceptions, mais plutôt une relation binaire entre le code et une fonction mentale plus abstraite. La discussion traditionnelle de l'iconicité (cf. Peirce, 1940) est bien sûr largement silencieuse sur cette iconicité - ou isomorphisme - omniprésente dans les grammaires. C'est évidemment le résultat du fait que les utilisateurs de la langue sont relativement inconscients des relations d'iconicité à ce niveau abstrait. »[2]

Cependant, Givón souligne que la présence conjuguée de ces raisons n'occulte pas le fait qu'il existe une motivation réelle sur le plan grammatical, au point même d'affirmer que « rejeter les isomorphismes systématiques montrés à ce niveau de la grammaire comme "pas vraiment iconiques" serait le comble de la folie orthodoxe. »[3]

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 111
[2] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism … 1985. P. 213
[3] Talmy Givón. 1985. P. 213

# III. III.III. Au niveau lexical

La motivation au niveau du lexique est généralement la forme la plus connue et la plus courante d'études linguistiques traitant de la motivation linguistique. Si bien que la définition de la thèse *ML* a presque toujours été formulée en termes de lexique, c'est-à-dire en ce qu'elle désigne la relation entre un mot et la chose qu'il signifie. Alors que, comme nous venons de le voir, il existe plusieurs niveaux de motivation linguistique.

Certes, la motivation des signes concerne la relation entre la forme et le contenu ; c'est-à-dire la présence de certains indices dans la forme du signe qui permettent de suggérer son contenu sémantique. Nous en avons précédemment présenté quelques exemples, tels que les signes onomatopéiques et naturels, les métaphores et métonymies et les structures morphologiques des signes.

Dans cette section, au-delà de ces formes de motivation largement connues, nous explorerons les formes de motivation de signes rarement évoquées, ou peu connus. Il s'agit, en fait, de mettre la lumière sur la structure du signe linguistique et les divers aspects liés à sa formation syntaxique et sémantique, ce qui en fait un signe motivé.

Nous allons donc discuter de quatre nouvelles hypothèses sur la motivation du signe, qui sont : i) motivation par isomorphisme entre richesse de forme et richesse de sens ; ii) motivation par isomorphisme entre accentuation du son et accentuation du sens ; iii) motivation des signes composés ; iv) motivation entre des signes convergeant dans la forme et le sens.

## *III.III.III.I. Motivation par isomorphisme entre richesse de forme et richesse de sens*

Ce type de motivation repose sur la règle selon laquelle tout enrichissement de la forme structurelle du signe lui confère un sème supplémentaire. La motivation décrite en ce sens peut se présenter sous différentes formes :

### III.III.III.I.I. Les affixes

1. **Les affixes lexicaux**

La règle *d'enrichissement forme/sens* peut être montrée plus clairement dans les langues qui connaissent des morphèmes affixaux (préfixes et suffixes) ; ils en sont un exemple clair, puisque la présence de ces morphèmes dans la structure du signe permet à chaque fois d'introduire de nouveaux sens dans la racine ; et ce, quel que soit le type de sens fourni. En effet,

en observant les quelques exemples suivants, on peut voir qu'un affixe lexical peut toujours être défini en termes d'addition :

| exemple | Radical | Nombre d'affixes | Somme de sèmes | Explication |
|---|---|---|---|---|
| Partir | Partir | 0 | 1+0 = 1 | / |
| **Re**partir | Partir | 1 | 1+1 = 2 | partir + de nouveau (re) |
| **Pré**rapport | Rapport | 1 | 1+1 = 2 | rapport + en avant (pré) |
| **Mé**connaiss**able** | Connaiss- | 2 | 1+2 = 3 | connaiss- + négation (mé) + possibilité (able) |
| **Il**licite**ment** | Licite | 2 | 1+2 = 3 | licite + négation (il)+ adverbe de manière (ment) |
| **Dé**raisonn**ablement** | Raison | 3 | 1+3 = 4 | raison + négation (dé) + possibilité (able) + adverbe de manière (ment) |
| **Ir**recev**abilité** | Recev- | 3 | 1+3 = 4 | recev- + négation (ir) + possibilité (able) +nom abstrait (té) |

Bien évidemment, la question des préfixes et des suffixes ayant déjà été abordée au sujet de la *motivation des structures morphologiques*, nous n'en reparlerons pas ici. Cependant, il convient de rappeler, à propos de ce thème traitant de la correspondance entre richesse de forme et richesse de sens, que la motivation liée à la question des affixes lexicaux se manifeste dans les points suivants :

- Premièrement, il s'agit d'une règle générale dans la formation des signes. La motivation dans ce sens se fonde sur les deux notions suivantes :
  i) celle de *règle et de régularité* du fait qui s'opposent à l'arbitraire et à l'irrégularité ;
  ii) celle de *généralité* du fait qui donne à la motivation morphosyntaxique une existence réelle.
- Deuxièmement, s'agissant du contenu de la règle : si à chaque fois qu'un morphème affixal associé à un radical permet d'apporter à ce dernier un sens de plus, c'est que :
  i) ce morphème est porteur de sens, même s'il ne se trouve pas comme un lemme.
  ii) il existe un isomorphisme entre la richesse du lexème et la richesse du sème.
- Troisièmement, la motivation ne se rapporte pas uniquement à la relation analogique entre richesse de forme et richesse de sens. A l'intérieur de cette relation, il peut exister un autre type de motivation syntaxique. Selon le linguiste Claude Pierre Boisson, dans le cas de l'affixation verbale, on peut avoir une « hiérarchie sémantique de modification du sens du verbe, et cette échelle est codée iconiquement par des morphèmes, placés dans un ordre correspondant d'éloignement par rapport à la racine verbale qui lui correspond. »[1] Cela dit que les affixes les plus essentiels sont placés près de la racine, tandis que ceux qui sont moins

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 98-99

importants en sont en revanche plus éloignés. Ainsi, dans le verbe "*redécouvrir*" comprenant deux affixes : **Re, dé** couvrir, l'élément essentiel et plus pertinent est « **dé** » couvrir, le "dé" se trouve alors plus proche de la racine. Le moins important est le « **re** » découvrir, le **re** se trouve donc plus loin.

2. **Les affixes grammaticaux**

La règle s'applique aussi aux affixes grammaticaux, tels que les formes du singulier et du pluriel. Elle permet d'établir que le singulier comprend généralement moins de phonèmes que le pluriel. Ainsi, dans le système de l'anglais et du français par exemple, la règle s'applique :

- **Aux pronoms personnels** : je / nous ; tu ou vous / vous ; il/ ils ; elle / elles:
  I / we ; (you /you)[1] ; he/they she/they

- **Aux conjugaisons verbales** : je pars / *nous partons* ; tu pars/ vous partez ;
  il (elle) part/ ils (elles) partent

- **Aux noms - et aux adjectifs (fr.) :** généralement, avec l'ajout d'un "s" : chat /chats ; petit /petits ; cat/cats ; mais aussi quelquefois par d'autres lettres **:** cheveu/cheveux ; vertical/verticaux œil /yeux ; truss/trusses ; child/children ; city/cities.

  Cependant, il existe aussi des exceptions : soit dans le cas où le singulier et le pluriel partagent une forme identique : bas/bas ; dangereux/dangereux ; prix/prix ; sheep/sheep ; deer/deer . Soit dans le cas où leurs rôles sont inversés. Ainsi, le singulier apparait plus long que le pluriel dans: œuf [œf] / œufs [ø] ; focus/foci ; phenomenon / phenomena ; criterion / criteria.

- **Au féminin et au masculin** : Dans les langues qui distinguent le genre en plus que le nombre (*cf.* le français et l'arabe), la forme du mot au féminin est en général plus longue que sa forme au masculin (petit / petite ; chat/chatte ; chanteur/ chanteuse ; spectateur/ spectatrice ; et en arabe aussi : ǧamīl / ǧamīla ; kāna/kānat ; āhwaj /hawjāa). Il y a cependant une question qui se pose : s'il semble logique d'exprimer le pluriel par une forme plus longue que celle du singulier, comment peut-on comprendre que le féminin apparait plus long que le masculin ?

  Nous avons essayé d'apporter une réponse à cette question, et nous avons pensé qu'elle pourrait se trouver dans la possibilité que la longueur dans la forme du féminin soit liée au fait que la femelle est la source de la reproduction!

  Comme pour le point précédent, il existe également des exceptions, telles que : orange/orange ; destinataire/destinataire ; jaune/jaune… etc.

[1] Le mot "you" en anglais peut être entendu dans le même sens que le vouvoiement français, où "vous" est utilisé pour le singulier et le pluriel.

A part les exceptions, les données que nous venons d'indiquer ne semblent pas triviales, elles appellent à revoir et à accorder plus d'attention à ces rapports analogiques. Car la recherche sur ce sujet peut révéler des aspects non observés auparavant. Ainsi, ces remarques faites par Talmy Givón, relatives à ce sujet : « Les mots lexicaux sont généralement plus grands que les morphèmes grammaticaux (c'est-à-dire plus grands au niveau du code), et ils sont clairement plus grands / plus riches sémantiquement. Les pronoms sont généralement plus petits que les noms, et ils sont clairement plus petits et plus génériques sur le plan sémantique. »[1]

### III.III.III.I.II. la forme des nombres

A la lumière des cas que nous venons de voir, peut-on dire que la règle d'enrichissement forme / sens peut également s'appliquer aux noms de nombres ? Autrement dit, devrait-il y avoir une correspondance entre la longueur du nombre et la longueur du nom qu'il désigne ?

Tout d'abord, logiquement, une telle hypothèse est pour le moins impensable et inimaginable en raison de son caractère totalement irrationnel. En effet, étant donné que les nombres sont définis comme des entités disposées dans un ordre infiniment croissant, et que le nombre de phonèmes dans un mot est en revanche très limité, l'idée d'une correspondance quantitative entre les deux est fondamentalement illogique.

Ensuite, puisque l'idée elle-même est invalide, il n'y a plus besoin de chercher à vérifier l'ordre de dénomination des nombres dans les langues.

### III.III.III.I.III. Autres cas

Hormis la question des affixes, existe-t-il d'autres faits dans la langue qui peuvent s'inscrire dans le cadre de la règle *enrichissement forme/sens* ?

En fait, puisqu'il s'agit d'un ajout à la construction du lexème, il est difficile de trouver des exemples en dehors des affixes. Cependant, nous avons pu constater l'existence de certains cas qui rentrent aussi dans le contexte de cette règle. En effet, Dans la langue arabe, cette règle ne se limite pas à la structure morphologique des vocables. La richesse de cette langue permet de trouver des exemples qui appuient le fondement et le caractère général de cette règle. Si bien que son idée de base est fréquemment utilisée par les savants et philologues d'arabe dans l'interprétation du texte coranique saint, ainsi que dans l'analyse des œuvres littéraires.

Prenons l'exemple du verbe "pouvoir" en arabe. Il se trouve en fait sous deux formes :

[1] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax. 1985. P. 198.

*1° Isṭā'a : pouvoir* ***sans preuve d'****essai* اسطاع

*2° Is**ta**ṭā'a : pouvoir* ***avec preuve d'****essai* استطاع

Le spécialiste de langue arabe Ḥassan Ṭabil indique que l'ajout de la syllabe [*ta*] permet d'établir que l'acte de "pouvoir" est conclu après être prouvé par un essai, un *sème* qui, sans cet ajout, disparait de la structure sémantique du terme initial.[1] Qui plus est, cet élément [*ta*] n'est pas fourni en règle générale dans la structure des autres verbes. Il est en ce sens spécifique au verbe "pouvoir".

La nuance sémantique entre les deux formes du verbe apparait plus clairement sous la forme négative. Ainsi, dans l'histoire coranique du puissant Ḏīl Qarnayn, qui construit un remblai pour une peuplade afin de leur protéger des attaques des Yājūj et Mājūj, le texte laisse entendre que la construction du barrage était si imprenable, si haute et si parfaite que les assaillants « *ne* ***purent*** *guère l'escalader ni l'ébrécher non plus.* »[2] Le verbe « pouvoir » apparaît dans ce verset du texte original arabe sous ses deux formes - qui, bien entendu, disparaît lors de la traduction - : dans la première forme, sans ajouter la syllabe [ta], le verbe « pouvoir » permet de déterminer le sens de « sans essayer ». Dans la deuxième forme, en revanche, l'ajout de la syllabe [ta] permet de fournir le sens de « suite à une tentative ». En d'autres termes, le passage nous montre que l'incapacité des assaillants à gravir le barrage est due à la *futilité de la tentative* ; alors que leur incapacité à l'ébrécher est due à des *tentatives infructueuses*.

Des exemples similaires peuvent également être trouvés dans d'autres langues. Car il s'agit d'un principe simple, qui est de trouver dans la structure d'un même mot une nuance dans la forme qui permet d'indiquer une nuance dans le sens. Ainsi, « si *apparaître* et *paraître* peuvent tous deux signifier « devenir visible », *apparaître* suggère un caractère soudain (« devenir soudainement visible, évident »), alors que *paraître* renvoie davantage à une action attendue, moins brusque. »[3]

Cependant, dans la mesure où la règle en question s'applique à des exemples de mots de même structure, nous avons également trouvé des contre-exemples : c'est la forme plurielle du mot "fils" en arabe : *ībn*. Le professeur de langue arabe Ḥassan Ṭabil explique qu'un même

---

[1] Ḥassan Ṭabil. Īslūb Āliltifāt fī Ālbalāġa Ālqorānia. 1998. P. 65

[2] Le Coran. Chap. 18, verset 97.

[3] Voir le site : Banque de dépannage linguistique : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/ Notamment : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3852#:~:text=Si%20appara%C3%AEtre%20et%20para%C3%AEtre%20peuvent,une%20action%20attendue%2C%20moins%20brusque. Consulté le 13avril 2021

terme peut avoir deux pluriels différents sans avoir le même sens en termes de nombre d'individus auxquels il se réfère. Seulement, notons que de ces deux formes, le nombre de "fils" le plus important est attribué à la structure la moins riche :

| | | |
|---|---|---|
| Ābnāa’ | nombre limité de fils | ابناء |
| Banī | nombre plus important de fils | بني |

Ainsi, cet exemple va à l'encontre de la règle d’isomorphisme ci-mentionnée, puisque le pluriel dans le premier terme comprend plus de phonèmes (5) que dans le second terme (4). Et par rapport à l'orthographe arabe, celle du premier terme se compose de cinq lettres, tandis que celle du second se compose de trois.[1]

D'autres contre-exemples peuvent être trouvés, comme le pluriel de certains adjectifs arabes par rapport au singulier (féminin ou masculin). Ainsi les adjectifs qui indiquent des défauts et des maladies :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Āṣṣam (sourd) | ṣum (pl.) | Ābkam (muet) | bukm (pl.) |
| Ṣammāa (sourde) | | Bakmāa (muette) | |

Ou indiquant des couleurs :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Āswad (noir ) | sūd (pl.) | Ābyaḍ (blanc) | bīd (pl.) |
| Sawdāa (noire) | | Baydāa (blanche) | |

Or, selon le grand savant arabe Ībn Qayyim Āğğawzyya (1292-1350), la présence d'exemples montrant que la forme du pluriel est moins longue que la forme du singulier ne constitue pas une contradiction à la règle générale, mais intervient dans un autre sens de motivation. Voici comment le savant fait valoir son point de vue : « Quand la longueur du mot était trop lourde pour eux [les premiers à poser les bases de la langue arabe], que ses lettres étaient nombreuses, et qu'avec la forme plurielle, en augmentant sa longueur, le mot devenait plus lourd, ils ont choisi de supprimer quelques lettres, pour réduire cette longueur et éviter de combiner deux lourdeurs dans le mot. Cela ne contredit pas ce qu'ils ont initialement établi en

[1] Ḥassan Ṭabil. Īslūb Āliltifāt fī Ālbalāġa Ālqorānia. 1998. P. 73-74

termes d'adéquation entre la forme et le contenu du terme : la longueur de la forme et la longueur du sens, la brièveté de la forme et la brièveté du sens. Cet arrangement fait partie d'une autre stratégie liée à l'équivalence et à l'équilibre, et c'est pour cela qu'il a contredit la règle de base en empêchant la succession de deux lourdeurs dans le mot. »[1]

Il est à noter que selon Ibn Qayyim, le singulier et le pluriel n'ont pas le même statut en termes de formation des mots. Cela signifie que la forme du singulier est la règle principale, tandis que la forme du double (une forme du pluriel limitée à deux, se trouvant dans le système de la langue arabe) et le pluriel lui sont subordonnés[2]. En d'autres termes, la formation du mot a commencé avec le singulier et non le pluriel. Concrètement, cela signifie que la longueur du mot n'est pas réduite pour exprimer le singulier par rapport au pluriel, mais plutôt augmentée pour exprimer le pluriel par rapport au singulier.

Au demeurant, en passant en revue les nombreuses formes du pluriel de la langue arabe, Ibn Qayyim a clarifié d'un point de vue linguistique la raison de la différence et de la variation des unités morphologiques du pluriel. Les explications qu'il donne à cet égard peuvent s'inscrire dans le cadre de la *ML*. Ainsi, il indique que tout choix d'expression du pluriel a été le résultat d'une décision réfléchie et mûrement étudiée, qui, au final, vise à faciliter la prononciation des mots. A ce propos, l'auteur n'hésite pas à exprimer son admiration pour l'intelligence de ceux qui ont fait de tels choix lors de la construction des fondations de leur langue : « Considérez donc la subtilité de cette distinction et la justesse de cette perception qui montrent que leurs esprits ont dépassé les esprits des nations, tout comme leur langue a dépassé la leurs. »[3]

A notre avis, il ne s'agit pas tant de la supériorité d'esprit de ceux qui ont posé les bases de la langue arabe, que de la clairvoyance de ceux qui ont su la révéler. Car, nous pensons que toute langue est, d'une manière ou d'une autre, une entreprise mûrement réfléchie, faute de quoi elle ne peut être objet de communication, le problème ne reste que dans la possibilité de parvenir à en lever le voile.

---

[1] Ibn Qayyim Āğğawzyya. Badāi' Ālfawāīd (Les meilleurs des avantages). Révisé par Āḥmad 'Abd Āssalām. Tome I. Beyrouth : Dār ālkutub Āl'ilmia. 1994. P. 191
[2] Ibn Qayyim Āğğawzyya. 1994. P. 189, 190
[3] Ibn Qayyim Āğğawzyya. 1994. P. 192

### *III.III.III.II. Motivation par isomorphisme entre accentuation du son et accentuation du sens*

Ce type de motivation se trouve encore dans la langue arabe où *l'accentuation* du son est un trait qui fait partie de la structure sémantique du lexique, notamment avec les verbes, les adjectifs et les participes présents. Il s'agit en fait d'une règle générale appelée "*gémination*", elle stipule que *l'accentuation* d'un son dans le verbe ou dans l'adjectif – le cas dans lequel la deuxième consonne est fortement accentuée par la répétition implicite de cette consonne, exprimée dans la notation ( ّ ) – conduit à produire de même une *accentuation* du sens.

Nous présentons ici quelques exemples de ce type de motivation, en les citant dans les deux cas (avant et après conversion à la forme géminée) afin d'observer comment ce procédé subtils permet une modification de sens vers une acception plus intense. Méditons les paires suivantes :

(حَرَقَ - حَرَّقَ) (كَسَرَ - كَسَّرَ ) (صَلَبَ - صَلَّبَ) (كاذب - كَذَّاب) (صابر - صبَّار)

qui sont traduites comme suit :

*ḥaraqa* (bruler) – *ḥa(rr)'aqa* (bruler intensément)

*kasara* (casser) – *ka(ss)'ara* (casser violement).

*ṣalaba* (crucifier) – *ṣa(ll)'aba* crucifier fermement

*kāḏib* (menteur) – *ka(ḏḏ)'āb* (trop menteur)

*ṣābir* (patient) – *ṣa(bb)'ār* (trop patient)

La professeure de langue arabe et de l'énonciation coranique Riḍa Jundiyya indique à ce sujet que lorsque la gémination intervient doublement dans une forme verbale, l'accentuation du sens s'étend à la pensée et au sentiment. Ainsi, dans un verset coranique, qui invoque le type de jugement prononcé sur un homicide involontaire, ou commis par erreur, le texte sacré recourt à l'emploi d'une double forme de gémination :

« Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y **renonce** par charité. »[1]

Jundiyya affirme que l'emploi du verbe "***renoncer***" qui comprend deux sons géminés en arabe : *ya(**ṣṣ**)a(**dd**)aqū* يصَّدَّقوا a pour but de montrer les souffrances endurées par la famille du

[1] Le Coran. Chap.4, verset 92

défunt. La professeure précise que la manière même de prononcer le son "*d"* géminé permet de montrer les traits du visage dans un état de grande colère … Cependant, et malgré toutes ces souffrances, la famille de cette victime accepte quand même de **renoncer** à ses droits[1].

## *III.III.III.III. Motivation des signes composés*

Avant d'aborder ce sujet, il convient de rappeler le choix que nous avons fait précédemment de ne pas aborder dans cette thèse le phénomène du *relativement motivé* tel qu'il est défini par Saussure. Nous avons précisé que ce sujet concerne les relations horizontales entre les mots, tandis que la notion de motivation que nous traitons dans cette étude concerne plutôt la relation verticale entre les deux parties du signe.

Cependant, au cours de notre recherche, nous avons constaté l'existence de formes de relations verticales qui, définies en termes de motivation, apparaissent comme un groupe complexe de mots avec des relations horizontales ; Tout comme nous l'avons vu avec les métaphores par exemple. Dans ce sujet, nous discutons de la structure de certains signes dont le contenu sémantique se révèle être déterminé en raison de leur origine étymologique.

Dans ses *Structures étymologiques du lexique français* (1967), le linguiste français Pierre Guiraud (1912-1983), caractérise des catégories de signes composés partageant une signification commune, parmi lesquelles nous citons la "*Composition tautologique*" et la "*Composition advocative*". Alors de quoi s'agit-il ?

### 1- Composition tautologique

L'auteur définit cette catégorie de signes, par « des mots formés de deux verbes synonymes juxtaposés du type : tournevirer, bouleverser, etc... »[2] Le sens de ces signes résulte de la somme de ceux des unités dont ils se composent. Et comme celles-ci sont des synonymes de type *verbe + verbe*, « les deux radicaux sont de forme et de signification identiques »[3]. Cela permet d'établir l'existence d'une « convergence entre la forme des catégories signifiantes et celle des catégories signifiées »[4]. D'où la motivation justifiée par le fait que la répétition des radicaux, via leurs sens synonymiques, permet de produire un sens exprimant un mouvement répété et continu.

---

[1] Série d'interprétation du Coran et d'étude de l'énonciation coranique par la professeur Riḍā Jundiyya disponible sur : https://youtube.com/watch?v=nev7X_dWzxU&feature=share consulté le 12 avril 2021 (en arabe)
[2] Pierre Guiraud. Structures étymologiques. 1967. p. 10.
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 12
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 33

Quant aux processus par lesquels un composé tautologique désigne sa signification, ils opèrent, selon Guiraud, au moyen de deux signifiants (sa1, sa 2) et de deux signifiés (sé 1 et sé 2), correspondant respectivement au *composé* (sa1, sé1) et aux radicaux (sa2, sé2). Ainsi, la signification est déterminée, lorsque l'étymon relie le sa1 du composé au sé2 des radicaux :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Composé : | **Signifiant 1** / signifié1 | → | *signifiant 1* |
| Radicaux : | signifiant 2 / **signifié 2** | | *signifié 2* |

Ce faisant, la catégorie des signes tautologiques se définit, non pas par la relation entre sa1 et sé1, comme c'est le cas des signes en général, mais par la relation entre **sa1** et **sé 2**. Ainsi, le mot ***baliverner*** : après l'avoir identifié comme un composé tautologique, « nous sommes amenés à chercher un verbe *verner*, synonyme de *baller*. Et inversement baller + verner nous invite à voir dans baliverner un mot qui devait signifier à l'origine "marcher de travers". »[1] En d'autres termes, « le signifiant baliverner ne mène au signifié 2 "sauter en tournant, chanceler" que par l'intermédiaire du signifiant 2 qui décompose baliverner en baller + verner| "sauter + tourner" ».[2] Par conséquent, la forme de motivation ainsi décrite ne sort donc pas du cadre de la relation verticale, comme on peut le voir sur cette illustration :

**Signe : (*signifiant* / *signifié*)**

Baliverner : (*baliverner* / *baller, verner* : *(sauter, tourner)*

↓ ↓ ↓ ↓

***signifiant 1*** / ***signifiant 2*** ***signifié 2*** } *signifié1*

En examinant les mots qui sont construits selon ce même modèle P. Guiraud fait remarquer que « tous ces mots réfèrent à un très petit nombre de notions et de radicaux toujours les mêmes :

1° Idée de rouler, sauter, zigzaguer **: *baller, biller, bouler***.

***baller*** : balevolter, trinqueballer, brimballer, harballer, hourballé, tarabali.
***biller*** : billebauder, bilboter, billevesée, hourdebiller, hurbiller, triquebiller.
***bouler*** : bolculer, bouleverser, boulivari, boulivener, cuboler, faribole, haroublettes, ribouldingue, tournebouler.

2° Idée de heurter, pousser, renverser **: *bouter, bousser, culer, hurter, hourder*.**

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 196
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 196

***bouter*** : boute-sacque, saqueboute, chariboter, culbuter, farabout, halboter, hallebute.
***bousser*** : bouscogner, bousculer, culbousser, hallebousser, harbousser, tarabuster.
***culer*** : culbonder, cuboler, bousculer, culbuter, boteculer, bolculer.
***hurter*** : hurtebucque, hurtepiller, hurbiller.
***hourder*** : hourballé, hourvari, hourdebiller.

3° Idée de secouer **: *haler, harer***.

***haler*** : halboter, halleboter, halbranle, halebute, hallebousser.
***harer*** : harbousser, harballer, haroublettes.

4° Idée de tourner **: *virer, varier*.**

Tournevirer, virevolter, virevoler, volvirer, virevousser, virvari, hourvari, boulivari, charivari. »[1]

Les observations faites par l'auteur sur la structure de ces signes permettent d'établir « qu'il s'agit d'un procédé de formation fréquentative et augmentative propre à des verbes qui expriment une idée de mouvement. »[2]

## 2- Composition advocative

Contrairement aux composés tautologiques (*verbe + verbe*), cette nouvelle catégorie de signes composés est de type (verbe+ sujet). Elle est formée d'un verbe à l'impératif et d'un sujet au vocatif ; d'où son nom : composition advocative. Ainsi, *pigeon-vole, saute-mouton, saute-pérette [cf. la crêpe], marie-vole [cf. la coccinelle], croque-mitaine [cf. monstre imaginaire]*.[3] La forme impérative permet aussi de donner des compositions advocatives dont le sujet est implicite : ex. *laissez-passer, rendez-vous, passe-passe, cache-cache*.

D'une manière comparable à l'étymologie, chacune de ces expressions a une histoire spécifique qui justifie la forme advocative sous laquelle elles existent. L'étude qu'a menée Guiraud sur la formation de ces signes lui révèle « l'existence d'un mode de création verbale très précis. Le premier élément est un verbe à l'impératif; le second un substantif au vocatif, personne ou objet, à qui est donné l'ordre d'exécuter l'action : c'est la crêpe à qui on enjoint de sauter, la coccinelle qu'on persuade de s'envoler, la mitaine qu'on appelle. Mais surtout il s'agit de jeu, l'advocation s'adressant soit au partenaire généralement métaphorisé, soit au jouet. »[4] Ce qui

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 12
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 12
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 27
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 31-32

permet de percevoir « qu'à une forme déterminée (impératif + vocatif) correspond une situation sémantique précise. »[1] D'où la motivation qui caractérise cette catégorie de signes. Qui plus est, dans des expressions telles que "passe-passe" ou "cache-cache", la motivation se manifeste aussi à travers l'accent mis sur l'ordre donné, via les verbes répétés à l'impératif. Selon Guiraud, la répétition de l'ordre de cette manière séquentielle permet d'exprimer la vitesse de l'action. Ainsi, dans *passe-passe*, c'est la rapidité du tour ; dans *cache-cache*, c'est l'« injonction faite aux joueurs d'aller rapidement se cacher. »[2]

Il convient de noter à cet égard que la répétition d'un terme ne donne pas toujours l'idée de mettre l'accent sur le sens désigné, ou, dans le cas de de l'impératif, l'idée de la rapidité de l'action. Le linguiste Laurent Danon-Boileau montre que dans certains cas, comme :

*Ils cuisinent cuisinent* !

*C'est une femme femme !*

La répétition du terme *"cuisinent"*, dans la première phrase, comprend un sens différent du premier, bien qu'il s'agisse du même terme ; De même, dans le deuxième exemple, le sens du premier terme "*femme*" est bien différent du second répété. L'explication de cet usage, selon le linguiste, est que « la répétition permet (…) de mettre en regard deux objets de pensée de nature différente, que l'on donne comme identifiés du seul fait qu'on leur attribue le même nom. »[3] Il précise à ce propos que même si le sens du mot répété est différent dans ces exemples, « le principe est demeuré constant : il repose toujours sur le principe que répéter un lexème traduit une volonté d'identifier une occurrence »[4].

A tout prendre, la présentation par Pierre Guiraud de ces deux catégories de signes, *tautologiques* et *advocatives*, permet de montrer « comment la forme du concept signifié détermine celle du signifiant ; à l'expression d'un mouvement répété correspond le redoublement d'une même forme verbale; à la désignation du jouet ou du partenaire à qui l'on s'adresse correspond une forme advocative »[5].

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 32
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 28
[3] Laurent Danon-Boileau. De quelques préjugés relatifs … 1993. P. 82
[4] Laurent Danon-Boileau. 1993. P. 82
[5] Pierre Guiraud. 1967. P. 93

### *III.III.III.IV. motivation entre des signes convergeant dans la forme et le sens*

Ce type de motivation lexicale est évoqué par le grammairien arabe Ībn Ǧinnī (912-1002) qui, dans ses fameux *Āl Ḫaṣāiṣ* (les caractéristiques), développe un sujet qu'il a intitulé : *la convergence des vocables coïncide avec la convergence des significations*[1]. Comme l'indique le titre lui-même, il s'agit d'une règle lexicale établie par le savant dans la langue arabe. Elle consiste à stipuler que les mots qui se rapprochent par la forme, se rapprochent aussi par le sens. Ibn Ǧinnī a listé de très nombreux exemples afin de montrer l'existence de tel principe dans le système lexical arabe, regrettant en même temps que ce sujet n'ait pas reçu l'attention qu'il méritait.[2]

Parmi les exemples fournis, nous citons les suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Āzza | (déranger et troubler) | et | Hazza (secouer) | |
| Ġarb | (grand seau) | et | Ġarf (récupération de l'eau par le seau) | |
| Ǧabal | (montagne) | et | Ǧabr (réparation orthopédique) | - *le sens de cohésion* |
| Ṣāla | (sauter et attaquer) | et | Sāra (marcher) | |

Il est à noter que le linguiste Claude-Pierre Poisson fait référence à ce type de motivation dans son article : *La Linéarité : Iconicité et Arbitraire*. Il définit le principe qui sous-tend cette motivation comme suit: « ce qui est sémantiquement analogue est codé par des signifiants analogues »[3]. A cet égard, certains signes spécifiques comme les *paronymes* peuvent aller dans ce sens. Mais l'hypothèse telle qu'elle est présentée par Ībn Ǧinnī et par d'autres, peut concerner tout signe qui peut partager certaines significations avec un autre signe, tant qu'il existe une certaine similitude entre les deux dans la forme. La question semble être beaucoup plus large pour être mise à l'échelle d'une catégorie spécifique.

Voici d'autres exemples, tirés du français et de l'anglais, pour illustrer mieux l'idée de cette motivation :

| | | |
|---|---|---|
| Régler | et | réguler |
| Repos | et | répit |
| Vol | et | viol |
| Compiler | et | compléter |
| Outil | et | utile |

[1] Ibn Ǧinnī, Ābū l-Fatḥ. 'Uṯmān. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. 1952. P. 145-152
[2] Ibn Ǧinnī. 1952. P. 145
[3] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire.1993. P. 91

| | | |
|---|---|---|
| Brièveté | et | brévité |
| This | et | those |
| Here | et | there, where |
| When | et | then |

Dans l'ensemble, quelle valeur peut-on accorder à ces exemples ?

Certes, il est frappant de voir comment les signifiants qui se ressemblent peuvent partager des significations approchantes. Cependant, à supposer même que cette idée soit vraie, elle soulève de nombreux problèmes épistémologiques. Parmi lesquels :

i) Il n'est pas certain que les exemples donnés puissent être vérifiés, en raison de l'absence d'un critère de vérification clair. De plus, les sens partagés et convergents peuvent être dues à d'autres raisons ou facteurs qui ne sont pas nécessairement liés à une question de motivation. Ce qui rend la vérification très difficile.

ii) Par conséquent, il est peu probable de déterminer le principe selon lequel l'ordre des sons est établi en fonction des significations. Par exemple, ce principe est-il le résultat d'une dérivation ? Dans ce cas, comment savoir quel signe est dérivé de l'autre ? S'agit-il d'un ordre propre au fonctionnement des sons ? Quel est cet ordre ? Sur quel principe repose-t-il ? Cela signifie-t-il que les sons ont un contenu sémantique? etc.

iii) Au vu des difficultés et des problèmes cognitifs de ce type, la question reste très complexe sur la capacité de construire une théorie sémantique expliquant comment les signes se sont avérés si proches dans la forme et le sens.

En somme, d'un point de vue épistémologique, les hypothèses fondées sur un principe imprécis ou difficilement vérifiable ne sont généralement pas soutenables, surtout compte tenu de la rareté des recherches qui leur sont consacrées.

## *Analyse générale de la motivation lexicale*

Il ressort de ce qui précède que la motivation au niveau du lexique se présente sous différentes formes, et qu'elle ne se limite pas aux seuls signes onomatopéiques et naturels. Nous avons vu que parmi ces formes, il y a :

- celle qui fait le lien entre la longueur du mot et la longueur du sens ; ce qui, dans la langue arabe, correspond à une règle bien connue selon laquelle : *une augmentation dans la structure du mot est une augmentation dans son sens*.
- celle qui fait le lien entre l'accentuation du mot, via la gémination d'une consonne, et l'accentuation du sens.
- celle qui fait le lien entre la composition du mot et la composition du sens.
- celle qui fait le lien entre la convergence dans la forme des mots et la convergence dans leur signification.

En fait, à travers nos modestes investigations en recherche linguistique, nous avons remarqué que ces diverses formes de motivation lexicale – et d'autres que l'on retrouve dans les travaux des savants sur la langue arabe – étaient peu connues en dehors de cette langue. Ce qui est bien évidemment normal en l'absence de traductions et d'attention à de tels sujets. Certes, on peut trouver une congruence dans la présentation de certaines formes, comme la convergence dans la forme et le sens des signes. Mais en général, on ne peut pas dire que l'intérêt pour ces aspects linguistiques s'élève au niveau que l'on peut trouver dans les textes des grammaires arabes.

En effet, les différents types de motivation lexicale ont été souvent mentionnés dans les œuvres de nombreux érudits et philosophes de langue arabe, tels que Āl-Ḫalīl bin Āḥmed Ālfarahīdī (718-791), Ibn Ǧinnī (912-1002), Āḥmed bin Fārīs (941-1004) et Ibn Qayyim Āǧǧawzyya (1292-1350) et d'autres. Si bien que cet intérêt ne se réduit pas aux œuvres des grands noms de l'histoire. Car, comme nous l'avons vu, à l'époque moderne et contemporaine, nous entendons encore de nombreux linguistes s'appuyer sur ce genre de motifs pour interpréter des œuvres littéraires, ainsi que des textes coraniques écrits avec un haut niveau de rhétorique arabe.

Autant dire que, pour eux, la question du rapport entre la forme et le contenu du mot ne faisait pas l'objet de controverse. Elle était définie plutôt en termes de fait. En effet, Leur attachement pour la langue, pour la recherche des origines du vocabulaire, des dérivations et de la sémantique était tel qu'ils expliquaient souvent les choses en termes de motivation. A cet égard, il convient de citer ce célèbre passage d'Ibn Qayyim auquel de nombreux linguistes se réfèrent dans leurs études, et dans lequel l'érudit écrit : « L'harmonie réelle est reconnue entre le mot et le sens : en longueur et brièveté, en légèreté et lourdeur, en richesse et faiblesse, en mouvement et arrêt, en intensité et douceur. Si le sens est singulier, le mot sera au singulier ; s'il est composé, le mot sera composé ; s'il est long, le mot sera rallongé (...) Ainsi, les mots : *ḥadīd* (fer), *ḥağar* (pierre), *āššida* (intensité), *quwa* (force), dont la structure révèle une convenance avec le sens désigné (...) Il en va de même pour les adjectifs : *dağğāl* (trop menteur et trompeur), *ğarrāḥ* (qui exerce trop d'opérations de chirurgie), *ḍarrāb* (qui bat beaucoup) où la répétition implicite de la consonne (cas de gémination) indique une répétition dans le sens de l'action. »[1]

[1] Ibn Qayyim Āğğawzyya. Badāi' Ālfawāīd (Les meilleurs des avantages). Tome I. 1994. P. 189

# III. III.IV. Au niveau phonétique

Dans cette section, la motivation sera étudiée sur le plan phonétique. C'est-à-dire que l'étude portera sur l'examen de cas dans lesquels un sémantisme est associé aux sons du langage. Quand nous disons "sons", nous n'entendons pas les sons qui sont définis en termes de morphème ou de lexèmes, car ceux-ci portent à la fois une forme et un sens. Ainsi, **re**lire, **in**support**able**, **post**face, **a**, **de**, **fil** etc. En revanche, par "sons", nous identifions les premiers éléments du signe linguistique qui, selon la linguistique moderne sont définis comme ne portant aucun sens, mais seulement une forme. Ainsi, /e/, /i/, /d/, /m/, /st/, /rl/ /trk/, /sfl. De ce fait, les sons qui se définissent comme tels peuvent être considérés seuls ou en combinaison de deux, trois ou, rarement, quatre sons.

Nous allons donc commencer par étudier la motivation ou le symbolisme au niveau du groupe phonétique, binaire, ternaire, avant de passer au symbolisme phonétique au niveau unaire.

## *III.III.IV.I. Symbolisme de groupe phonétique, binaire, ternaire*

Selon cette hypothèse, un sémantisme est attribué à un groupe phonétique, de sorte que, partout où il se trouve, il permet de conférer ce sémantisme à la signification générale du mot.

L'idée de base de cette hypothèse n'est pas récente. Elle était bien connue depuis le VIIIe siècle dans les travaux des savants et philologues de la langue arabe qui ont traité ce sujet sous le nom de *La grande dérivation*[1]. Il s'agit en fait d'un étymon, biconsonantique ou triconsonantique, porteur d'un sens, et ce sens est commun aux mots dont il fait partie [2]. Le premier érudit à en parler était le père des grammairiens arabes Āl-Ḫalīl bin Āḥmed Ālfarahīdī (718-791) dans son livre *Kitāb Āl'ayn* (VIII tomes). Mais c'est surtout dans *Mu'ǧam Maqāīīs Ālluġa* (VI tomes)[3] que le philologue Āḥmed bin Fārīs (941-1004) a donné une image plus claire au sujet.

---

[1] La petite dérivation fait référence à la structure morphologique du terme. Voir Ibn Ǧinnī. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. 1952. P. 133-134

[2] Voir Āḥmed bin Fārīs. Mu'ǧam Maqāīīs Ālluġa (Dictionnaire des normes linguistiques). Tome I. Révisé par révisé et annoté par 'Ābdussalām Hārūn. Beyrouth: Dār Ālfikr liltibā'a waānašir waltawzi'. 1979. Introduction. P. 39

[3] *Mu'ǧam Maqāīīs Ālluġa* (dictionnaire des normes linguistiques) d'bin Fārīs est écrit sur la base des travaux de ses prédécesseurs, tels que *Kitāb Āl'ayn* par Ālfarahīdī (718-791) ; Āǧǧamhara par Ibn Durayd (837-933) ; Kitāb Ālmantiq par Ibn Āssakkīīt (1802-1858). Āḥmed bin Fārīs. Mu'ǧam Maqāīīs Ālluġa. Tome I. 1979. P. 3-4

Dans le monde occidental, l'idée elle-même reste inchangée, c'est-à-dire déterminer une racine consonantique et percevoir un sémantisme auquel elle pourrait être associée. Ainsi la Racine /fl/ exprimant l'idée de *fluidité*, d'où les mots *fluide*, *fleuve*, *fil*, *fluent*. A cet égard, la question de l'ordre dans lequel se situent les consonnes n'était pas très claire dans la pensée des grammairiens et des linguistes. Dans l'exemple précédent on peut voir un respect de l'ordre /fl/. Toutefois, le grammairien Ībn Ǧinnī, a donné à l'idée de *la grande dérivation* un sens beaucoup plus large. Pour lui, quel que soit l'ordre dans lequel se trouvent les sons identifiés comme étymon, leur réunion dans les mots permet de donner à ceux-ci un sémantisme commun [1].

En tout état de cause, l'idée de motivation dans cette hypothèse repose sur le fait que la présence de la racine détectée dans différents mots donne à ceux-ci des significations proches ; ce qui indique l'existence d'une relation homogène entre la structure phonétique de la racine et sa structure sémantique.

Au demeurant, l'hypothèse a été proposée à la lumière du grand nombre de cas observés dans différentes langues. C'était une raison pour suggérer la possibilité qu'elle soit liée à un système spécifique dans la langue. Dans ce qui suit, nous passons en revue quelques exemples fournis par les auteurs pour étayer l'idée de cette hypothèse :

| **Forme du groupe** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** | **Exceptions (de sens ou de forme)** |
|---|---|---|---|
| /gl/ | Anglais : « sensation de lumière » | glare (éblouissante, désagréable), gleam (faible, transi- toire), glimmer (faible, intermittente), gloom (clignotante dans la pé- nombre), glow (incandescente), gloss (lustrée et superficielle)[2] | De sens **:** dazzle, blaze, shimmer, shine, qui sont hors système. [3] |
| /fl/ | Anglais : « sensation de lumière » [4] | flash (soudaine et violente), flare (instable), flame, flicker (vacillante), flimmer. [5] | |
| /fl/ | Français / latin : Idée de fluidité[6] | « lat. flumen, flamma, fluo, flatus, flabellum, floccus et dans fr. flot, souffle, soufflet, flambeau, flûte, fifre, flageolet, flèche, flexible. » [7] | ruisseau, rivière, torrent<br><br>fleur[8] |

[1] Ibn Ǧinnī, Abū l-Fatḥ. 'Uṯmān. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. 1952. P. 134
[2] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes … 1974. P. 9
[3] Maurice Coyaud. 1974. P. 9
[4] Maurice Coyaud. 1974. P. 9
[5] Maurice Coyaud. 1974. P. 9
[6] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. Dans Poétique n°11 (p. 446-462). Paris : Seuil 1972. P. 450
[7] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 8.
[8] Joseph Vendryes. Le langage. Introduction linguistique à l'histoire. Paris : La Renaissance du livre. 1921 p. 215

| | | | |
|---|---|---|---|
| /kl/ | Anglais : «sensations acoustiques » [1] | clang, clap, clatter, clack[2] | De forme:<br>Clean, clim, clarifie, club |
| /ry/ ou /yr/ | Français : exprime la *dureté* | «dur, endurci, dru, rude, sur, suret, rustre - brut, brute, brutal, abrupt, fruste, brûlant, turbulent, virulent – brusque, guttural, truculent – furieux - rugueux, cru et cruel. »[3] | |
| /sm/ | Anglais : idée de la "petitesse"[4] | Small | |
| /st/ ou /ʃt/, sti ou /ʃti<br><br>/st/ | Français : « idée d'échappement, de sifflement, de progression, d'intensité, de contact, d'activité ou de passiveté, de vibration, de fixité ou d'immobilité…» [5]<br><br>Idée de stabilité[6] | « stabilité, structure, stuc, estable, estat (et des dérivés comme stupide, stérile ou estasier). » [7] | |
| /tk/ ou /ʃk/ ou /pk/ | Français : « idée d'un "coup" ou quelque notion dérivée de cette idée. »[8] | « Tic, toquer, taquin …trique, troquer, traquer, truc » [9] « mots à racine chic … pique, picot =« petit morceau »; piquer, picoter = « manger » ; piquer, picoter, picaner = «importuner, quereller »[10].<br>« piquoter, chicoter »[11] | |
| Les formes occlusives /bb/ , /pp/, /fif/, /faf/, /fuf/ | Français :<br>« expriment un sémantisme "arrondi", "gonflé" auquel l'articulation constrictive ajoute l'idée de "souffle"».[12] | bobe « moue », bobine « objet rond» et bouffer « souffler »; pouper «téter», poupon « enfant joufflu » et pouffer « souffler », etc.[13] | Explication des exceptions par l'auteur (Guiraud) :<br>«Certes, tout postule que les mots latins papare "manger ", pupa "petite fille", pipare "pépier " sont à l'origine du français paper "manger", |

[1] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes… 1974. P. 9

[2] Maurice Coyaud met dans la même catégorie des exemples qui n'incluent pas le groupe /kl/ (nous les soulignons) :« clang, clap, **slash** [un *clash* peut-être ?], clatter, **crash**, **crunch**, clack et **creak**. » Id. 9

[3] Maxime Chastaing. Dernières recherches sur le symbolisme vocalique de la petitesse. Dans Revue philosophique de la France et de l'étranger. N° 155. Paris : PUF 1965. (p. 41-56). P. 53 - 54

[4] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 83

[5] Cité par Pierre Swiggers. Origine vocale et idéologique du langage : Nicolas Dally et « la formation naturelle des langues ». Dans Le Genre humain: " Origines du langage. Sous la direction d'Olivier Pot. Paris : éd du Seuil. 2007. (p. 366-379) P. 378-379. A noter que le texte original de Dally n'a pas été retrouvé, et la copie qui était en possession de P. Swiggers a également été perdue dans un accident, selon l'auteur que nous avons contacté par mail le 19 octobre 2020.

[6] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 450

[7] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 8

[8] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 67

[9] Pierre Guiraud. 1967. P. 67

[10] Pierre Guiraud. 1967. P. 131

[11] Pierre Guiraud. 1967. P. 132

[12] Pierre Guiraud. 1967. P. 81

[13] Pierre Guiraud. 1967. P. 81

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | poupon "petit enfant", piper "pépier". Mais d'une part, ces mots sont entrés en français en se transformant phonétiquement (redoublement de la consonne) et sémantiquement (poupon "enfant à la mamelle") ; et surtout, d'autre part, ces significations sont, en français, secondaires car lorsqu'on examine le champ de ces formes du point de vue de leur rendement morphologique (dérivés), stylistique (emplois), dialectal, il est clair que la base est dans les trois verbes : paper "manger", pouper "téter", piper "aspirer un liquide". La chronologie et l'histoire ne sont que des accidents du système.»[1] |
| ğ/b/r (les barres obliques séparant les sons indiquent que l'ordre des sons ne compte pas chez l'auteur) | Arabe : l'idée de cohésion[2] | ğabara : plâtrer les fractures osseuses, réconforter quelqu'un ;<br>muğarab : expérimenté (attribut qui rend plus forte la personne)<br>ābğar : attribut d'une personne avec un nombril dur ;<br>burğ : tour pour sa grandeur et sa construction ;<br>ruğba : un appui pour le dattier[3] | Explication des exceptions par l'auteur (Ībn Ğinnī), soulignant que même parfois, il peut y avoir des cas qui ne répondent pas à première vue à ce principe, c'est-à-dire que si les sens des termes sont loin de partager le sémantisme défini, ils peuvent facilement être ramenés au sens général commun[4]. |
| /an/ | Arabe : les sens de troubles, de mouvement et perturbation[5].<br><br>Un sens plus fort et plus intense[6] | ġalayān : ébuillition ;<br>ġaṯayān : nausée<br>lama'ān : brillement[7]<br><br>comparer les sens *: Ḥāir* : perplexe, mais *Ḥayrān* : envahi par la perplexité ; *Ġāḍib* : furieux, mais *Ġaḍbān* : envahi par la colère, « au point qu'elle remplisse son cœur et ses membres ».[8] | |
| /kt/, /ktf/, /ktl/, /ktm/ | Arabe : idée de couper | qata'a : couper<br>qatafa : cueillir<br>qatama : arracher[9] | |

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 90.
[2] Ibn Ğinnī. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. 1952. P. 135-136
[3] Ibn Ğinnī. 1952. P. 135-136
[4] Ibn Ğinnī. 1952. P. 134
[5] Sibawayh. Kitāb Sibawayh (Livre de Sibawayh). Tome IV ; révisé et annoté par 'Ābdussalām Hārūn. Le Caire : Maktabat ālḫānğī 1982. P. 14. Voir aussi : Ibn Ğinnī. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. 1952. P. 153
[6] Ibn Qayyim Āğğawzyya. Badāi' Ālfawāīd (Les meilleurs des avantages). 1994. P. 189
[7] Sibawayh. Kitāb Sibawayh. 1982. P. 14. Voir aussi Ibn Ğinnī. 1952. P. 153
[8] Ibn Qayyim Āğğawzyya. 1994. P. 189
[9] Āḥmed bin Fārīs. Mu'ğam Maqāīīs Ālluġa. Tome V. 1979. P. 101-103

Comme on peut le voir, les exemples sont tirés de différentes langues. En fait, pour le nombre limité de langues dont nous connaissons le système (l'arabe, le français, l'anglais), nous pouvons voir qu'il s'agit toujours d'attribuer à un étymon un sémantisme précis ; ce qui permet de créer une structure sémantique commune dans les mots où il se trouve.

Afin de pouvoir évaluer le fondement de cette hypothèse, il est important de connaître les preuves et les arguments sur lesquels elle était fondée. En fait, les partisans de cette hypothèse, aux époques passées et présentes, se sont souvent appuyés sur deux indications qui ne peuvent être sous-estimés épistémologiquement :

### III.III.IV.I.I. Indications relatives aux propriétés physiques des sons

Il s'agit d'indiquer l'existence d'un lien analogique entre les caractères articulatoires des sons qui composent l'étymon, ou comme le dit le linguiste Luca Nobile, les « propriétés motrices du geste articulatoire, en tant qu'image d'un événement, d'un mouvement ou d'un objet »[1], et le type de sémantisme qu'ils permettent de produire et d'exprimer.

Dans le tableau suivant, nous verrons comment s'établissent ces liens d'analogie selon les auteurs:

| **Forme d'association,** | **Interprétation articulatoire** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** |
|---|---|---|---|
| /fl/ | les articulations liquides de FL | Français / latin : représente la fluidité | « lat. flumen, flamma, fluo, flatus, flabellum, floccus et dans fr. flot, souffle, soufflet, flambeau, flûte, fifre, flageolet, flèche, flexible. »[2] |
| /st/ | « en bloquant le flux de l'air contre l'organe particulièrement stable représenté par les dents » | Français : idée de stabilité | « stabilité, structure, stuc, estable, estat (et des dérivés comme stupide, stérile ou estasier). » [3] |
| /sk/ | « s'articule en arrière, vers l'intérieur de la cavité phonatoire » | Français / latin : « s'adapte bien à la production de formes signifiant le creux » | « comme scarifier, scabreux, sculpture, écu (lat. scutum), écot, écuelle. » [4] |

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 7
[2] Luca Nobile. 2014. P. 7.
[3] Luca Nobile. 2014. P. 7.
[4] Luca Nobile. 2014. P. 7.

| | | | |
|---|---|---|---|
| /tk/ | « combine une occlusion apico-dentale avec une occlusion dorso-vélaire. Il y a donc une première plosion suivie d'un brusque retrait de la langue »[1].<br><br>« la langue … à partir d'une première occlusion antérieure, est brusquement retirée en arrière. » | Français :<br>« propre à exprimer l'image d'un coup brusque, bien détaché et qui rebondit en arrière. » [2]<br>« Le sens dérive d'une image phono-cinétique (et, sans doute phono-kinesthésique) réalisée par le mouvement de la langue ».[3] | « Tic, toquer, taquin …trique, troquer, traquer, truc » [4] |
| /bb/ et /pp/ | deux bilitères labio-occlusifs | Français : expriment un sémantisme «arrondi», «gonflé» | bobe "moue", bobine "objet rond" ; pouper "téter", poupon "enfant joufflu" [5] |
| /ff/ | bilitère fricatif | Français : l'idée de «souffle» | et bouffer "souffler" ; pouffer "souffler"[6] |
| /pp/, /bb/, /mm/ | consonnes labiales,<br><br>les mots comprenant ces groupes « se forment nécessairement dès qu'on emploie le simple mouvement des lèvres.»[7] | Presque dans tous les systèmes :<br>Expriment ce qui est labial | Papa et Maman :<br>«les lèvres sont censées être les premiers organes que l'enfant est capable de contrôler. »[8] |

Si une telle analyse est vraie et si les similitudes entre l'articulation des phonèmes et le sens qu'ils expriment sont bien réelles, alors une telle analyse devrait être étendue à toutes les langues. Car, tout comme l'anatomie et la physiologie du corps humain fonctionnent de la même manière, la nature physique des articulations chez les humains ne devrait pas changer quelles que soient les conditions extérieures dans lesquelles ils vivent. Par conséquent, dans la mesure où certains sons vocaux sont communs à deux ou plusieurs langues, le sens dérivé de leur articulation ne devrait pas non plus changer, quel que soit le système de la langue parlée.

C'est l'idée que Guiraud a en quelque sorte tenté de montrer, en parlant de la racine /tk/ associée à l'idée de "coup". Il dit à cet égard : « Précisons, enfin et ceci est capital- qu'un tel sémantisme ne préjuge en rien de l'origine des mots. Si certains sont de véritables onomatopées,

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 79
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 79
[3] Pierre Guiraud. 1967. p. 81
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 67
[5] Pierre Guiraud. 1967. p. 81
[6] Pierre Guiraud. 1967. p. 81
[7] Charles de Brosses. Traité de la formation … 1765. P. 234
[8] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 6.

tels autres peuvent être des emprunts, tels autres des tropes ou des dérivés morphologiques étrangers au champ: le problème est que la plupart des vocables comportant un élément T. K.- ou CH. K- ou P. K.-, etc., quelle que soit l'origine de cette forme, tendent à exprimer l'idée d'un "coup" ou quelque notion dérivée de cette idée. »[1]

S'agissant du son doublé et le sémantisme qui peut lui être associé en fonction de ses traits articulatoires, nous avons déjà partiellement évoqué ce point dans la section de la motivation au niveau du lexique. Et nous avons vu que le redoublement d'un son dans le mot peut apporter au sens de ce dernier le caractère d'intensité (*kāḏib* : menteur – *ka(ḏḏ)'āb* : trop menteur ; *kasara* : casser – *ka(ss)'ara* : casser violement). Par ailleurs, il est bien connu que la répétition de quoi que ce soit dans la vie, des paroles ou des actes, peut inclure l'idée de souligner cette chose, ou de mettre en évidence plus d'une caractéristique de cette chose-là, comme nous avons vu dans l'exemple donné par Laurent Danon-Boileau : *c'est une femme femme*.[2]

Il en va de même pour la répétition du son. Si un sémantisme est attribué à un son en fonction de ses propriétés articulatoires, et que ce son est répété dans le vocable, alors il est logique de penser que sa répétition implique l'idée de souligner ce sens-là. Nous pouvons aussi donner un exemple tiré du système phonologique arabe. Ainsi, dans le mot *juḏāḏ* qui signifie : *en fragments, en petites pièces*, le son *ḏ* - dont la prononciation correspond exactement au son anglais / ð / réalisé par l'orthographe « *th* » - apparaît en double pour indiquer l'accent mis sur l'idée de *fragmentation*. L'explication de cette idée peut résulter de la nature physique du son / ð / et de la manière dont il est articulé. En effet, définie comme *fricative dentale voisée*, cette consonne se prononce lorsque la pointe de la langue frotte légèrement les dents inférieures et supérieures. Et l'on peut penser que le frottement qui se produit entre les pointes de la langue et les dents peut représenter l'idée de *fragmentation et de dispersion*. D'où *juḏāḏ : en petits fragments ; rāḏāḏ : fine pulvérisation*.

Or, d'un point de vue épistémologique, ces interprétations, bien qu'elles soient fondées par analogie sur des faits réels comme la physique des sons, et s'appuient sur l'effet psychologique que les sons ont sur l'âme, suggérant ainsi les idées correspondantes, ne peuvent, en réalité, prendre le caractère d'absolu ou de définitif, dans le sens où l'on peut obtenir clairement le même sens à chaque fois que le son est répété. De ce fait, on peut trouver d'autres

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 67
[2] Laurent Danon-Boileau. De quelques préjugés … 1993. P. 82

exemples dans la langue qui n'indiquent pas le sens du son qui a été initialement identifié. Ainsi, en reprenant l'exemple du son /ð/, dont nous avons dit qu'il renvoie à l'idée de *fragmentation*, on peut aussi trouver *šuḏūḏ* : *anomalies, exceptions ; laḏīḏ* : *très savoureux, afḏāḏ* : *uniques par leur stature etc.* A moins de supposer que, dans ces exemples, l'idée du sens défini est présente de manière invisible ou imperceptible ; par exemple, en disant que le mot *laḏīḏ* : *très savoureux*, tire son sens du fait que le plaisir du goût se fait sentir dans les moindres détails !

En tout état de cause, l'idée d'attribuer un sens à un groupe de sons en fonction de leurs caractéristiques physiques n'est pas très intelligible. Une telle hypothèse, bien qu'elle puisse être soutenable dans certains exemples auxquels elle s'applique sans ambiguïté et sans problème, s'avère peu fonctionnelle dans tous les cas. De plus, même en supposant la validité de l'hypothèse, il n'est pas toujours facile d'identifier, dans tous les exemples et cas, le sens initialement établi à partir de la nature physique du son.

### III.III.IV.I.II. Indications relatives aux recherches empiriques ou statistiques

Il s'agit de trouver dans la langue une grande proportion de cas dont l'interprétation sémantique permet de confirmer l'hypothèse établie au départ. Mais étant donné la diversité et le grand nombre du lexique d'une langue, cet argument ne sera accepté que s'il s'appuie sur une statistique d'exemples indiquant clairement l'idée de base de l'hypothèse.

Ainsi, dans son étude de l'identité sémantique de la racine /tk/, Pierre Guiraud a utilisé près de 400 mots d'origines différentes dans l'espace, le temps et dans l'usage stylistique, afin d'examiner le fondement de sa thèse que la racine TK exprime l'idée de "coup".[1] Les observations recueillies par l'auteur montrent que « ce sémantisme se retrouve derrière presque tous les mots formés à partir de cette racine ; et ceci, soit immédiatement, soit à travers des dérivations sémantiques qui toutes procèdent de l'idée initiale d'un coup. »[2] Autant dire que les variations sémantiques des mots contenant la racine /tk/ ne constituent pas pour l'auteur un élément qui s'oppose à la thèse initiale liant cette racine à la notion de "*coup*". Car une analyse sémantique approfondie pourrait le révéler. « L'analyse interne, écrit Guiraud, nous apporte des centaines de formes dont la structure témoigne irréfutablement que le prototype d'une mesure est un coup (un coup de vin), de même celui du sommet, d'une montagne, d'un arbre, du corps. »[3]

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 74
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 67
[3] Pierre Guiraud. 1967. p. 80

Cette "analyse interne" peut être complétée et étayée par une "analyse externe" consistant à chercher « les conditions chronologiques, géographiques, sociales, techniques, etc... qui ont permis l'adoption du mot et déterminé ses emplois. »[1] Les deux analyses sont ainsi complémentaires ; si bien que « l'étymologie ne pourra interpréter efficacement les données de l'analyse externe qu'à partir d'un inventaire et d'une description des structures élémentaires du lexique. » [2]

Une argumentation basée sur des statistiques, des expériences et l'utilisation d'exemples divers est sans aucun doute un élément de grande valeur épistémologique tant qu'il n'existe pas de contre-exemples qui rendent l'hypothèse faible. Cependant, la question sémantique, de par son caractère variable et susceptible de représentations et de perceptions divergentes, autrement dit son caractère relativement subjectif, rend peu évidente la possibilité d'y trouver réellement de contre-exemples. Car on peut toujours trouver une relation d'une manière ou d'une autre qui relie le sens du mot à l'idée associée à la racine, que ce soit directement ou indirectement, c'est-à-dire quel que soit le sens (propre ou figuré) et le niveau auquel il est entendu : réel ou imaginaire, physique ou moral, causal ou mental, etc.

Cependant, rien n'empêche d'entreprendre un projet de recherche dans ce sens, en vue de vérifier le fondement de cette hypothèse, et de savoir si les sémantismes attribués au groupe de sons relèvent d'un système spécifique de la langue, selon lequel les racines sont associées à des structures sémantiques précises.

Ainsi, pour vérifier le sémantisme de "coup" lié à la racine /tk/, P. Guiraud souligne la nécessité de dresser « un inventaire aussi complet que possible des formes du type: T. K tic, toquer, taquin, etc. avec les alternances : TR. K trique, troquer, traquer, truc) ou T. CH. (tricher, toucher, tacher, etc.), en vue d'en dégager un certain nombre de traits élémentaires morphologiques, d'une part, sémantiques de l'autre dont il faudra décider s'ils constituent, ou non, un système. »[3]

Ses études sur ce sujet et « l'analyse de la distribution statistique des mots » l'ont amené « à conclure à la nature discrète du signifiant et à l'existence d'un système et de structures sémiques analogue au système et aux structures phonologiques. Ainsi les signifiés ne seraient

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. p. 80
[2] Pierre Guiraud. 1967. p. 80
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 67

que les variations combinatoires d'un système d'unités sémiques minima, comme les signifiants sont les variations combinatoires d'un système de phonèmes. »[1] Cette conclusion est significative. Elle permet de stipuler l'existence d'entités élémentaires qui servent de base à partir de laquelle sont tirées les significations des mots, tout comme les sons qui servent de base constitutive de signes. Les racines en ce sens « s'organisent au sein de la langue en un champ de relations. Relations, en fait, si cohérentes, si structurées, dit l'auteur, qu'elles suggèrent la possibilité d'en dégager le système. »[2] Guiraud précise que ce système « ne fonctionne pas comme générateur de formes, mais comme un intégrateur ; il opère une sélection en dynamisant certaines créations et en actualisant des valeurs »[3]. Basés sur cette optique, les mots ne signifient pas simplement parce qu'ils sont composés de signifiants et signifiés, mais parce que à l'intérieur de la structure signifiante, il existe des relations sémiques responsables de l'orientation sémantique des signifiants. De ce fait, « le paradigme lexical n'est pas une classe sémique mais une classe de relation sémique. C'est un paradigme de syntagmes. »[4]

Cette perspective ouvre un nouveau regard sur le statut du signe, son fonctionnement et la formation du sens. Ainsi, si le signe change de sens, ce n'est pas par accident, ou parce que le langage est fondé sur l'irraison même, comme le dit Saussure,[5] mais parce qu'il soumet à un système de relations régies par des éléments sémiques minima. « C'est par un abus de langage que nous parlons de "changements de sens" souligne Guiraud; il y a en réalité des changements de sèmes d'où résultent, évidemment, de nouvelles propriétés sémiotaxiques, de nouvelles possibilités de sens. »[6]

De ce point de vue, la langue prend un autre statut. Elle ne se définit plus en termes de système de signes, mais en termes de catégories lexicales. A celles-ci, l'auteur donne plusieurs noms: « modèle, paradigme, matrice, signifié de puissance, structure élémentaire, structure immanente, structure étymologique, macro-signe. (...) Chaque catégorie constitue un macro-signe (…) dans la mesure où le macrosignifiant et le macrosignifié sont communs à un ensemble de signes qu'ils intègrent dans la catégorie. »[7]

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. p. 180
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 67
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 188
[4] Pierre Guiraud. 1967. P. 188
[5] Ferdinand De Saussure. C.L.G. t 1, par Rudolf Engler. 1968. P. 162 : 1212
[6] Pierre Guiraud. 1967. p. 180
[7] Pierre Guiraud. 1967. P. 192

En somme, l'étude de certaines racines permet à l'auteur de conclure que les signes et leurs significations procèdent d'un système de relations sémiques en partant d'un *macro-signe*. Ce *macro-signe* diffère du signe de la même manière qu'une racine diffère de sa dérivée.

Si cette conclusion s'avère vraie, alors elle explique pourquoi le statut du signe linguistique est défini de différentes manières. Ainsi, si le signe est défini comme arbitraire, c'est que l'observation ne porte que sur sa forme physique et sur une certaine signification qui lui est attachée, c'est-à-dire sans aucune raison permettant d'associer l'une à l'autre. Tandis qu'un autre point de vue fait du signe le produit de tout un ensemble de processus qui aboutissent *in fine* à l'acquisition de sa signification. Ainsi, pour Guiraud, le *macro-signe* est le premier élément sémique constitutif du signe. Une vision qui pourrait expliquer pourquoi un signe linguistique est porteur d'un sens. Dans cette perspective, le *macro-signe* est loin de n'être que des sons contingents ou arbitraires, mais il se révèle plutôt nécessaire et motivé selon le théoricien: « le macro-signe, par les propriétés qu'il a d'être structuré et, par conséquent, nécessaire et contraint, immanent, achronique, s'oppose terme à terme au signe. Il s'y oppose encore du fait qu'il est soumis à des causalités internes et enfin qu'il est motivé. »[1]

Quels sont alors les aspects de cette motivation selon l'auteur ?

Une lecture attentive de la perspective qu'a fournie Guiraud sur le fonctionnement du signe et la détermination de sa signification permet d'identifier les raisons pour lesquelles le *macro-signe* est qualifié de motivé. Parmi ces raisons :

- Les études menées par l'auteur procédaient, dans leur ensemble, en termes de motivation linguistique. « la motivation du signe, dit Guiraud, constitue un des postulats fondamentaux de notre étude. En effet, le macro-signe est motivé par définition, puisqu'on a défini une catégorie lexicale par l'ensemble des mots qui possèdent une propriété morphologique et une propriété sémique communes. Or dans la mesure où cette correspondance entre le signifiant et le signifié est commune à un grand nombre de termes, on ne peut imaginer qu'elle soit accidentelle et sans fonction. »[2]
- Selon l'auteur, « Si le signe est très souvent arbitraire en deuxième articulation, en première articulation (au niveau des monèmes), il est toujours motivé; c'est-à-dire qu'il y a toujours une relation entre la forme du signifiant et celle du signifié. »[3]

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 195
[2] Pierre Guiraud. 1967. p. 195
[3] Pierre Guiraud. 1967. p. 195

- C’est le macro-signe, ou la racine identifiée, qui explique le point à partir duquel se développe la signification.
- L’hypothèse, en substance, met en avant le concept de système, c’est-à-dire l’idée de l’existence de relations interdépendantes entre les éléments du signe ; ce qui s’oppose évidemment à la notion d’arbitraire.
- L'idée de ce système est qu'il est indépendant du facteur temps et des usages linguistiques accidentels, qui finissent par s'intégrer dans ce système. Voici en quels termes l’auteur explique ce point : « Toute création lexicale correspond à un besoin et doit répondre en même temps à des conditions formelles définies par la structure interne du vocabulaire et ses lois de formation. Entre ces deux tendances s'opère une transaction; un besoin urgent peut imposer un mot mal fait ou mal intégré; un mot bien fait, en revanche, peut s'imposer en l'absence de tout besoin immédiat. Quelle que soit, en tous cas, l'origine du mot, - onomatopée, dérivé, emprunt, trope, etc... il finit par tomber dans la dépendance du système. »[1]
- La définition du langage en termes de catégories lexicales étant le produit d'une recherche empirique, la motivation du *macro-signe* qui en résulte est alors établie sur une base épistémologique. En effet, « la notion de structures étymologiques, dit Guiraud (...) est d'origine tout empirique. Elle repose sur cette observation que l'ensemble des mots qui ont quelque caractère formel commun, ont en commun quelque caractère sémique correspondant, et inversement. Elle postule l'existence de catégories lexicales, définies par la relation entre le signifiant et le signifié. »[2]

Cependant, il faut noter que la motivation au sens proposé par Guiraud ne vient pas du fait que les phonèmes sont dotés d’expressivité ou de symbolisme qui justifie le rapport entre la structure du signifiant et la structure du signifié. « Aucune valeur sémique ne leur (aux sons) étant directement attachée, écrit Guiraud. »[3] En d’autres termes, la notion de motivation qu'assigne l’auteur se définit en termes d’existence d’un lien, et non en termes de justification de ce lien, celle-ci pouvant être réduite à d'autres hypothèses comme nous le verrons par la suite.

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques … 1967. P. 79
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 189
[3] Pierre Guiraud. 1967. P. 201

Quant aux critiques adressées à cette hypothèse consistant à attribuer une valeur sémique à un étymon ou à un groupe de sons, les objections peuvent être formulées à partir de deux types de preuves : la première est de trouver des mots qui expriment le sémantisme associé à un groupe de sons ou à la racine sans inclure les sons qui composent ces derniers. La seconde est de trouver, au contraire, des exemples de mots qui contiennent les sons de la racine identifiée sans toutefois indiquer le sémantisme auquel ils sont censés être associés.

C'est ainsi que le linguiste Joseph Vendryes (1875-1960), critiquant les tenants de cette hypothèse, écrit : « Il est absurde de soutenir que le groupe *fl* et l'idée de couler aient entre eux un lien nécessaire, puisque les mots *ruisseau*, *rivière*, *torrent* qui expriment l'idée de couler autant que le mot *fleuve* ne contiennent pas les sons en question, et que le mot *fleur* qui en est formé pour une bonne part n'éveille en rien l'idée de couler. »[1]

Cependant, l'auteur du *Langage* ne s'interdit pas d'admettre que certains termes ont un caractère expressif : « Mais il est vrai que le mot *fleuve* est expressif, parce que les sons qui le composent se prêtent très bien à évoquer l'image qu'il représente. »[2]

Dans son analyse du phénomène, le linguiste arabe contemporain Ībrāhīm Ānīs, qui s'oppose à l'idée d'une relation nécessaire entre un groupe de sons et un certain sémantisme qui lui est attribué, tente de justifier la raison de croire à l'existence de cette relation en formulant son argumentation comme suit : « Ce qui n'était pas clair dans le traitement de tous ces chercheurs, c'est la nécessité de distinguer entre le lien interne et naturel et le lien acquis. Certes, dans toutes les langues, on peut voir ce lien entre les mots et leurs connotations. Mais ce lien n'est pas établi avec les mots, ni créé à leur naissance, mais obtenu par acquisition au fil du temps, en raison de leur usage long et fréquent. »[3]

En somme, il est clair que même les opposants à cette hypothèse, à la nécessité du lien entre un étymon et une notion particulière qui lui est associée, ne nient pas le fait de ressentir la présence d'un tel lien avec certaines expressions, bien que l'explication de ce fait ne cadre pas toujours avec le concept de motivation.

---

[1] Joseph Vendryes. Le langage… 1921 p. 215

[2] Joseph Vendryes. 1921 p. 215

[3] Ibrāhīm Ānīs. Dalālat ālālfāẓ (texte arabe "La signifiance des mots"). Le Caire : Maktabat ālānğlo ālmaṣryyā 1963. P. 71

Il reste, cependant quelques remarques à faire sur cette hypothèse :

- Lors de la présentation de l'hypothèse, nous trouvons toujours des exemples qui la confirment, mais pas trop d'exemples qui la contredisent. L'objectivité n'était pas souvent présente.
- Nous observons aussi parfois une tendance à expliquer tous les sens, même ceux qui s'avèrent éloignés de l'idée en question au profit du sémantisme initialement défini pour la racine.
- L'idée de base de cette hypothèse est similaire à la question de la polysémie, car dans les deux domaines nous avons une classe de signes avec des significations similaires et une forme commune.
- La façon d'expliquer le sens des mots avec la racine en question ne manque pas de problèmes épistémiques comme ceux-ci :

  - Premièrement, l'ordre dans lequel se situent les sons n'a souvent pas été une question importante pour les grammairiens et les linguistes. Et ce, malgré le fait que le manque d'ordre est plus proche de l'idée de l'arbitraire, et que l'existence de l'ordre, en revanche, est plus proche de l'idée de la motivation.
  - A supposer que la racine et son sémantisme relèvent d'un système spécifique de la langue, et que cette dernière soit définie en fonction des catégories lexicales, ce sujet est encore flou et suscite des interrogations. Par exemple, cela signifie-t-il que les autres sons du mot ne peuvent pas être décrits en termes de racine ? Quelle sont leur valeur et leur fonction dans le signe ? N'ont-ils pas d'autre fonction que de faire le tour de la racine? Ont-ils un pouvoir expressif au même titre que celui attribué à la racine ? Ou ont-ils moins de puissance ? Ou plus ? etc. Poser ce type de question mérite attention et recherche, et est même nécessaire pour présenter une hypothèse intégrée sous tous ses aspects.

### *III.III.IV.II. Symbolisme phonétique unaire*

Dans ce dernier thème, nous discutons l'une des questions les plus importantes liées à la thèse de la motivation linguistique : *le symbolisme phonétique, phonique ou phonémique*.

L'importance de ce sujet ne vient pas seulement du fait qu'il établit l'idée d'un rapport entre le signe et la chose signifiée, mais transcende le cadre intellectuel et philosophique de cette vue en adoptant une approche scientifique qui étudie méthodiquement la thèse de la *ML*. Cette approche est basée sur la proposition de l'hypothèse du *symbolisme phonétique*, hypothèse qui se fonde sur le fait de donner à la plus petite unité linguistique, le son ou le phonème, une valeur expressive et symbolique indépendante.

Certes, l'idée de cette hypothèse n'est pas un produit des temps modernes, elle remonte à l'Antiquité (*cf.* le *Cratyle* de Platon)[1]. Mais, selon le linguiste Jean-Michel Péterfalvi, le terme de "*symbolisme phonétique*" est introduit pour la première fois par le linguiste américain Edward Sapir (1884-1939) en 1929.[2] Depuis lors, la proposition selon laquelle les sons ont une valeur a été suivie de nombreuses études théoriques et empiriques, accompagnées de plusieurs formes d'expérimentations et de statistiques menées pour vérifier la valeur expressive des sons. Le but était de rechercher la possibilité que le symbolisme phonétique soit la raison qui justifie l'existence de la relation entre le mot et sa signification. Ces travaux ont permis de donner aux recherches sur le "symbolisme phonétique" la qualité épistémologique et scientifique qui faisait souvent défaut aux discussions sur la nature du signe linguistique.

Quels sont alors les fondements de cette hypothèse ? Et en quoi elle consiste ?

Examinons d'abord la définition donnée par le *Dictionnaire de linguistique* de ce sujet : « On appelle symbolisme phonique la tendance à supposer qu'il existe une relation nécessaire entre le mot et l'objet signifié et à attribuer aux sons une valeur sémantique dénotative ou connotative. Cette relation est saisissable dans les onomatopées ou les mots expressifs (cocorico, miauler) ; cette hypothèse se vérifierait dans le rapport qui existerait entre la voyelle [i], par exemple, et les petits objets. Cette théorie de l'origine naturelle du langage s'oppose à la théorie de l'origine conventionnelle. »[3]

---

[1] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116

[2] J.M. Péterfalvi. Symbolisme phonétique et arbitraire du signe linguistique. Dans : Bulletin de psychologie. 1966. (p. 632-635.) p. 635. L'auteur fait référence au document : Edward Sapir (E.). A study in phonetic symbolism. Journal of Experimental Psychology, 1929, P. 12, 225-239.

[3] Jean Dubois et d'autres. Dictionnaire de linguistique. 2002. P. 462

Comme nous pouvons le voir, cette définition fait le lien entre deux questions, la valeur expressive des sons et la motivation du signe, la première servant de preuve pour la seconde.

Il est à noter que les origines de cette hypothèse, selon certains linguistes, peuvent être ramenées à d'autres raisons qui ne sont pas nécessairement linguistiques, comme le phénomène de la synesthésie qui « correspond à un trouble de la perception des sensations, à travers lequel le sujet associe deux ou plusieurs sens à partir d'un seul stimulus. »[1]

Seulement le symbolisme de certains traits phonétiques ne peut pas toujours être attribué à ce phénomène psychologique. Une remarque qui permet au linguiste Philippe Monneret d'adopter une définition plus complète de l'hypothèse : « En quoi consiste le symbolisme phonétique? La plupart des auteurs considèrent ce phénomène comme un cas particulier de synesthésie: un stimulus auditif est associé à un stimulus non-auditif, en général visuel. Mais cette définition nous paraît trop restrictive. Dans des associations du type [*R] ⟷ agressivité ou voyelle antérieure ⟷ tristesse* le second terme ne saurait être considéré comme un stimulus sensoriel. Nous adopterons donc plutôt la définition suivante: le symbolisme phonétique consiste en l'attribution d'une signification à un phonème ou à un trait distinctif. »[2]

Cette définition nous semble plus appropriée en termes de précision et de pertinence pour les sciences du langage. Mais en particulier parce qu'elle lui enlève le caractère de subjectivité, qui ne correspond pas aux critères épistémologiques de l'hypothèse. Roman Jakobson l'avait déjà entendu dans ce sens en affirmant que « le symbolisme des sons est une réalité indéniablement objective, fondée sur une connexion phénoménale entre différents modes sensoriels, en particulier entre les sensations visuelles et auditives. »[3] D'autre part, dans la mesure où il s'agit d'une hypothèse, dont l'objectif est d'enquêter sur le lien possible entre les sons et les sens, le *symbolisme phonétique*, pour Péterfalvi, est un terme qui « désigne une catégorie d'expériences plutôt qu'un certain type de problèmes. »[4]

---

[1] Voir le site "*Futura Sciences*" : https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/medecine-synesthesie-12366/ consulté le 14 juin 2021

[2] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 98

[3] Roman Jakobson, Essai de linguistique générale. Paris : Minuit 1963. P. 241

[4] Jean-Michel Péterfalvi. Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique. Coll. Monographies francaises de psychologie. Paris : centre national de la recherche scientifique. 1970. P. 15

### III.III.IV.II.I. Le sémantisme des sons (voyelles et consonnes)

Maintenant que nous avons défini le symbolisme phonétique, il convient de connaitre le type de symbolisme attribué aux sons du langage par les auteurs travaillant dans ce domaine, et de savoir si les voyelles sont définies avec des sémantismes différents de ceux avec lesquels les consonnes sont définies.

Les voyelles, bien entendu, diffèrent des consonnes. Premièrement, en termes de caractéristiques physiques, articulatoires et acoustiques, les voyelles sont produites lorsque l'air passe librement à travers la cavité buccale. Leur variation est déterminée en fonction du mouvement de la langue et des lèvres (antérieure/postérieure – écartées/arrondies – aiguës/graves – fermées/ouvertes). Tandis que la production de consonnes se caractérise par une obstruction du passage de l'air dans la cavité buccale, plus précisément dans la cavité située au-dessus de la glotte. Leur variation est déterminée en fonction de l'emplacement de l'obstruction, de la façon dont elle s'est produite, ainsi que des lieux de la cavité buccale par lesquels elles passent. D'où les consonnes dites labiales, dentales, vélaires, palatales etc.

Deuxièmement, en termes de statut, contrairement aux consonnes, les voyelles ont le privilège de former une syllabe, soit seules (/a/ ; /o/ ; / ε / etc.), soit combinées avec des consonnes ([par | tir] ; [di | rek | tris]). Si bien qu'il n'y a pas de mot sans syllabe et sans voyelle. En ce sens, les voyelles sont les éléments principaux qui permettent la formation d'un signe linguistique. Il n'en est pas de même pour les consonnes qui ne disposent pas d'un tel statut.

En fait, l'existence de différences si profondes entre les voyelles et les consonnes, et la place qu'occupent les premières par rapport aux secondes, a fait l'objet de nombreuses analogies et comparaisons avec lesquelles elles ont été décrites par les philosophes et les savants. Ainsi, pour Platon, « les voyelles se déplacent, comme un lien, à travers toutes et, par conséquent, sans l'une d'elles, il est impossible que les autres s'accordent les unes aux autres. »[1] « Pour Appolonius Dyscole, écrit Todorov, les voyelles sont l'âme, les consonnes le corps. Chez Swedenborg, dans la langue des anges, les voyelles désignent les sentiments, les consonnes les images. Chez Court de Gébelin, les voyelles dépeignent les sensations, les consonnes les idées: Selon Jacob Grimm, les voyelles sont féminines, les consonnes masculines. Pour Rudolf Steiner, les consonnes livrent le monde extérieur, alors que les voyelles, nos sentiments, etc. »[2]

---

[1] Platon. Le Sophiste; introduction et notes par Nestor-Luis Cordero. Paris : GF-Flammarion.1993. p. 167 (253a)
[2] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 448

Cette petite introduction aux voyelles et aux consonnes pourrait expliquer la différence que l'on peut parfois trouver dans la manière de leur attribuer un sémantisme. Par exemple, les sémantismes associés aux voyelles sont généralement plus diverses que ceux associés aux consonnes, et se caractérisent par plus d'une valeur expressive à la fois. Ainsi, les voyelles antérieures et postérieures sont concernées par les sémantismes de la taille (petit/grand), de la luminosité (clair /sombre), de la forme (angulaire/arrondi), et de la vitesse (rapide /lent)[1]. On note aussi que les sémantismes sont attribués aux voyelles non seulement individuellement, mais aussi souvent de manière double, sous forme de comparaison entre deux voyelles qui ont des propriétés articulatoires opposées (ex. i /a ; i/o) ; ou entre deux traits distinctifs opposés (ex. voyelles antérieures/postérieures ; voyelles aiguës/ graves)… etc.

Dans les tableaux suivants, nous passons en revue les principaux sémantismes attribués aux sons du langage, en commençant par les voyelles, puis par les consonnes.

### *1- Les Voyelles*

| **Type de voyelle/ Caractéristiques articulatoires** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** | **Exceptions (de sens ou de forme)** |
|---|---|---|---|
| */a/* | Grec : la *largeur*[2]<br><br>*Anglais :* une distanciation ou un éloignement [3]<br><br>Coréen : le sème "petit"<br><br>Tout système :<br>Elle représente la première composante existentielle où s'unissent le temps et le lieu. [4] | « *Challang* : bruit de l'eau qui clapote dans un récipient large petit<br>*Chollang* : bruit de l'eau qui clapote dans un récipient étroit petit »[5] | |

[1] Voir le tableau fourni par Philippe Monneret sur les différents types de sémantismes associés aux sons du langage. Philippe Monneret Le Sens du signifiant. 2003. P. 99

[2] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.

[3] Cité par Didier Bottineau. Son, Sens Et Traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de i et a en anglais. Étude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques. Dans : Oralité Et Traduction Études réunies par Michel Ballard. Paris : Artois Presses Université. 2001. P. 43-77. P. 45

[4] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada (La langue unie), texte arabe, tome II. Bagdad : Maktabat Bloto 2002. P. 63

[5] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes… 1974. P. 9

| | | | |
|---|---|---|---|
| */e/* | Grec : la longueur[1] | | |
| */oe/* | Coréen : le sème "grand" | *Choelloeng* : bruit de l'eau qui clapote dans un récipient large grand<br>*Chulloeng* : bruit de l'eau qui clapote dans un récipient étroit- grand[2] | |
| /i/ : d'ordre phonatoire désignant « provisoirement l'ensemble des réalisations graphémiques (<i>, <ea>, <ee>, <ei>, <ie>, <o> de women » [3] | Anglais : proximité ou un rapprochement[4]<br><br>Système imprécis : La clarté | gleam, clean, clear, sheer[5] | Divers systèmes: Dim (ang.), nuit, tinieblas (spn.) [6] |
| /i/ et voyelles aiguës | Anglais : petitesse, légèreté, rapidité, vigueur | « L'i de wriggle ne change-t-il pas en tortillements les torsions de wraggle? Celui de wiggle ne semble-t-il pas délester et accélérer waggle? Celui de widdle ne contrarie-t-il pas l'allure de waddle et ne suggère-t-il pas ainsi une allure forcée? »[7] | |
| Les voyelles écartées : i e etc. | Tout système :<br>Elles expriment un simple aspect temporel (situé dans le temps), c'est-à-dire qu'elles signifient uniquement la continuité et la durée du mouvement [8] | | |
| */o/* | Grec : la rondeur[9] | | |
| Les voyelles arrondies : /o/, /ū/. | Tout système :<br>Elles expriment un simple aspect spatial, c'est-à-dire qu'elles signifient uniquement la présence du mouvement dans un lieu.[10] | | |

[1] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.
[2] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes… 1974. P. 9
[3] Didier Bottineau. Son, Sens et Traduction ... 2001. P. 43-44
[4] Cité par Didier Bottineau. 2001. P. 45
[5] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. Dans Archivum Linguisticum. 1962. N°14. (P. 1-13). P. 7
[6] Maxime Chastaing. 1962. P. 7
[7] Maxime Chastaing. Le symbolisme des voyelles. Significations des "I". Symboles de cris et de mouvements. Dans Journal de psychologie normale et pathologique, n°3. Paris: PUF 1958. (p. 403-423.) P. 423
[8] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome II. 2002. P. 63
[9] Platon. Cratyle. 1950. (426c – 427d); p. 116.
[10] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 63

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les voyelles nasales (Des petites ou des grosses, des graves ou des aigres.) / ɛ̃/, / œ̃/, / ã/, / õ/ | Divers systèmes :<br>1) Les nasales expriment le retentissement et la résonance. « Elles triomphent dans la musique des cloches. Elles sonnent, résonnent, tintent, tintinnabulent, retentissent. »[1] | Ring tingle, tink, tinkle, jingle, clink, chink, knell, knoll...<br>« Rapprocher les tchèques brnkat, drnkat, rincet..., les hongrois döng ou pöng (résonner), harangoz (sonner une cloche), ((csenget et csilingel (tinter). Les onomatopées turques çinçin (tintement de verre), çingir (son de clochette), çangirti (son de cloches) et leurs dérivés çingirdamak et çangirdamak (sonner, résonner). (…) au Danemark, klimpre équivaut à klinge (tinter); en Allemagne, klimpern et bimmeln rivalisent avec klingen et klingeln; en Grande-Bretagne, chime signifie "carillonner" »[2] | |
| | 2) les mouvements des résonances | dandiner, bondir, bump ou bunch (bosse), bunt (renflement), chump (gros morceau), clump (bloc), hump ou hunch (bosse), lump (monceau), plump (dodu), rump (croupe)... [3] | |
| | 3) le gémissement, le chagrin | « gémir, geindre, se plaindre, se lamenter, murmurer, récriminer. ... sangloter, pleurnicher ou larmoyer. ....: chigner, gramir, gramoier, marrir.... chagrin, consterné, mélancolique, morne, navré, peiné, sombre...<br>complain, groan, lament, moan ou bemoan, mourn, snivel et whimper,<br>le danois ou le norvégien klynke (geindre), le sué- dois kinka (se plaindre), les allemands jammern (lamenter), greinen (pleurnicher) et grämen (se chagriner). Voici, arrivant de la Grèce lointaine, derrière stenô (gémir), les murmures plaintifs, que commande une voyelle initiale aiguë, de kinuromai et de minurizô. »[4] | |
| | 4) les ricanements, l'ironie, la dérision, les sarcasmes, les plaisanteries | se moquer, ricaner, narguer, chiner, faire la nique...<br>Espagnole : chancear, escarnecer, mofar, motejar, zumbar... Portugaise : escarnecer, mangar, motejar, zombar...[5] | |

[1] Maxime Chastaing. Nasalisons... Dans Vie et Langage. N° 222. 1970. (p. 515-520). P. 515
[2] Maxime Chastaing. Nasalisons... 1970. P. 515-516
[3] Maxime Chastaing. Nasalisons... 1970. P. 515-516
[4] Maxime Chastaing. Nasalisons... 1970. P. 517
[5] Maxime Chastaing. Nasalisons... 1970. P. 519-520

| **A comparer voyelle/ Caractéristiques articulatoires** | **Sémantisme de comparaison fourni selon le système de langue** | **Comparée(s) à voyelle/ Caractéristiques articulatoires** | **Exemples** | **Exceptions (de sens ou de forme)** |
|---|---|---|---|---|
| **(/i/, /e/)** Voyelles antérieures | Anglais : plus **petites** et **claires** que | (/**u/, /o**/) voyelles antérieures[1] | | |
| voyelles fermées | Anglais : plus **petites** que | les voyelles longues ou ouvertes[2] | | |
| **/i/** | Divers systèmes : Rapprochement / éloignement | **/a/** | Ici / là ; ceci/cela this/that ; Tic-tac ; clic-clac | pin et pan hit et hat[3] |
| **/i/** | Divers systèmes Plus petit[4] que | **/o/** | « opposition grecque de *mikros* (petit) et de *makros* (long) ou les oppositions de Britanniques qui appellent *chip* un petit morceau (*chop*), *drip* une petite goutte (*drop*) ou *tip* une petite tape (*tap*). » [5] | |
| **/i/** | Système imprécis: Plus **petit** que | **/a/**[6] | | |
| **/i/** | Anglais : lumière / obscurité | **/u/** | glum, glim[7] | |
| les voyelles aiguës, antérieures /i/, /y/, /e/, /ɛ/, /ɛ̃/, /ø/, /œ/, /œ̃/ | Français: expriment mieux la **petitesse** que<br><br>Français et anglais : *près, léger, vite, haut /* | les voyelles graves, postérieures /a/, /ɑ/, /ã/, /o/, /ɔ/, /õ/, /u/ [9] | | |

[1] Stanley Stewart Newman 1905-1984. Cité par Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 19
[2] Cité par Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 19
[3] Didier Bottineau. Son, Sens et Traduction … 2001. P. 45
[4] Maxime Chastaing. p et t jeux de phonèmes. Dans Vie et Langage. N°196. 1968. Larousse : Paris. (p. 377-382). P. 378
[5] Maxime Chastaing. 1968. P. 378
[6] Jean-Michel Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 632
[7] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. 1962. P. 5
[9] Maxime Chastaing. Dernières recherches … 1965. P. 42

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | *loin, lourd, lent, bas*[1] | | | |
| /e/, /i/, /ü/ et /ö/ | Divers systèmes : clairs et élevés / sombres et bas | /o/ et /u/ [3] | Quelques apophonies : (ang. bright-brown gleam-gloom) (lat. limpa-lumpa), (briller-brouiller) [4] | morning-evening Dim (ang.), nuit, tinieblas (spn.) éclipse Dawn (ang.), fulgur (lat.), jour, lux (rom.), aube, aurore [5] |
| Les voyelles aiguës | Divers systèmes : petit et clair / grand et obscur | les voyelles graves [6] | | |

## *2- Les Consonnes*

| **Type de consonnes/ Caractéristiques articulatoires** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** |
|---|---|---|
| *’ : « ’ayn »* | Arabe : « éclaircissement des traits du mouvement vague. » « Le mouvement s'organise de l'intérieur pour devenir clair. »[7] | Il s’agit d’une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe **/’d/ :** /le "*ayn*" est un éclaircissement du mouvement, le /*d/*, poussée intentionnelle. Le mouvement est simple, car il s’est élancé après s’être éclairci. Ce qui permet de renvoyer à l'idée de dépasser la limite fixée avec intention et connaissance. D’où en ar. ‘*adā* (exception, dépasser) ; *’adū* (ennemie) ; idwān (agression) [8] |
| */b/* | Tout système : Apparition soudaine et violente du mouvement depuis sa latence, loin du centre polaire. » « Le mouvement est une émergence assez rapide par manque de temps. Entre le centre et le mouvement émergé domine seul l'élément de lieu. Le centre indique le point polaire | Il s’agit d’une théorie intégrale fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe **/db/ : le** /d/ est une poussée dans une direction intentionnelle, le /b/, une autre apparition du mouvement. C'est une description de tout mouvement subit, impliquant une certaine distance. D’où en ar. *dāba* (tout ce qui parcourt une distance. Le dictionnaire dit : animal, bête) »[10] Le groupe « /btR/ : le /b/ est une émergence et apparition du mouvement, le /t/, attirance de ce mouvement, le /R/, sa répétition. Il semble que le mouvement ne s'accomplisse |

[1] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles. Dans Journal de psychologie, n° 1, 1964, (p. 75-88). P. 83
[3] Alexandre Rosetti. Sur la valeur expressive des sons parlés. Dans Cahiers Ferdinand de Saussure. N°22, P. 69-70. 1967. P. 69
[4] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. 1962. P. 6
[5] Maxime Chastaing. 1962. P. 7. Voir aussi : Maxime Chastaing. Nouvelles recherches … 1964. P. 80
[6] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 23
[7] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome I. 1999. P. 172
[8] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 174
[10] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.119

| | | |
|---|---|---|
| | latent dans le monde des mouvements potentiels. »[1] | pas, car à chaque fois (répétition par/r/) que les mouvements sont regroupés (par /t/), ils réapparaissent (par /b/) ; ainsi, le mouvement ne s'achève pas, il est interrompu. D'où, en ar. *batara* le travail (l'interrompre avant de l'accomplir), *ābtar* (privé de queue, qui n'a pas d'enfant.) »[3] |
| */d/* | Tout système :<br>son très fort et violent, le /d/ est défini comme « une poussée intentionnelle vers un but précis et à plus longue portée. »[4] | Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /dR/ : le /d/ est une poussée intentionnelle, le /R/ indique que cette poussée est régulière et récurrente. D'où en ang. door ; ar. *dār* (maison), *dīr* (paroisse) [5] |
| ḍ | Arabe ; ce qui est pessimiste [6] | *ḍağar* (ennui), *ḍur* (préjudice) *ḍayr* (problème), *ḍağīğ* (bruit), *ḍaya'* (éperdument), *ḍalāl* (égarement) *ḍanak* (détresse), *ḍīq* (oppression). |
| */f/* | Arabe : la lucidité et la clarté.[7]<br><br>Tout système : « Diffusion (dispersion) du mouvement à toutes les directions. »<br>Le fonctionnement du son /f/ est de faire diffuser le mouvement en parties égales dans toutes les directions. »[8] | fataḥa, (Ouvrir) *faḍaḥa* (mettre quelque chose en vue) *faraḥa* (se réjouir), *flaqa* (séparer) *fağr* (aube) *fassara* (interpréter)<br><br>Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /fR/ : le /f/ produit la dispersion et la diffusion du mouvement dans toutes les directions; vient ensuite le /R/ qui ne répète que le thème du son précédent, c'est-à-dire qu'il répète la dispersion. Si cette dernière se répète plus d'une fois, les parties du mouvement s'éloigneront de plus en plus du centre. D'où en ar. *farra* (fuir), fr. fuir, ang. far »[9] |
| ḥ | Arabe : Amplitude et largesse[10]<br><br>Arabe : «le ḥ accapare presque les sens les plus honorables et les plus puissants. » [11]<br><br>Arabe : amplitude[12]<br><br>Arabe : « croissance et expansion du mouvement à son extrême. »[13] | *barāḥ* (vaste étendue) *abtaḥ* (aplati), *badāāḥ* (large terre douce)<br><br>*ḥub (*amour*), ḥaq* (droit), *ḥurria* (liberté), *ḥayāt* (vie), ḥusun (bonté), *ḥaraka* (mouvement), *ḥikma* (sagesse), *ḥulum* (indulgence) *ḥazm* (fermeté)<br><br>*īrtiyāḥ* (satisfaction) *samāḥ* (grâce) *falāḥ* (grande réussite) *nağāḥ* (réussite) *faṣāḥa* (éloquence)<br><br>Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /ḥf/ : le /ḥ/, est une expansion du mouvement, le /f/ c'est |

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome I. 1999. P.157
[3] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.135-136
[4] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.115
[5] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 116-117
[6] Rašīd Salīm Ālḥūrī dans une lettre adressée à Al'aqād. Voir 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. Āštāat Muğtama'āt fī Ālluġa wal Ādab (Divers combinés en langue et littérature). Le Caire : Hindāwī. 2013. P. 33
[7] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. 2013. P. 33
[8] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome II. 2002. P. 99
[9] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 99-102
[10] Moḥammed Āḥmad Ḫalaf Allah. Āḥmad Fāris Āššidyāq wa Ārāūhu Ālluġawia walādabia (Āḥmad Fāris Āššidyāq et ses vues linguistiques et littéraires). Le Caire : Ma'had Āddirasāt Āl'arabia Āl'ālia.1955. P. 108
[11] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. 2013. P. 33
[12] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. 2013. P. 34
[13] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 119

| | | |
|---|---|---|
| | Le / ḥ/ est un mouvement intrinsèque, cela veut dire que l'expansion est ici une caractéristique générale qui ne se définit pas uniquement en termes de taille (matérielle)[1] | une diffusion construite sur l'expansion. C'est-à-dire que le /f/ disperse le mouvement déjà en expansion. Les parties éparses seront significatives matériellement, ou efficaces moralement. D'où *ḥafa* : (tourner autour, tisser les bouts d'un habit), *ḥafara* (creuser).[2] Le groupe /ḥR/ : le /ḥ/, croissance du mouvement, le /R/, sa répétition, d'où *ḥar* (chaleur)[3] |
| */d/, /t/* | Grec : la cessation du mouvement[4] | |
| */g/* | Grec : l'arrêt du glissement [5] | |
| *ġ* | Arabe : occultation et invisibilité[6] | *ġāba* (s'absenter), *ġāra* (sonder), *ġār* (grotte), *ġāṣa* (plonger), *ġāla* (exagérer), *ġamad* (gaine), *ġamara* (immerger), *ġamaza* (faire un clin d'œil), *ġamaḍa* (fermer les yeux), *ġaraba* (se coucher "le soleil"), *ġaraza* (enfoncer), *ġarasa* (planter), *ġaraqa* (se noyer ), *ġalaqa* (bloquer), *ġil* (haine), *ġaṭā* (couvrir), *ġallafa* ( envelopper), |
| */k/* | Tout système :<br>« Regroupement d'un mouvement avec ce qui lui est analogue »[7] | De par sa capacité à mettre des choses similaires en groupes, le /k/ est utilisé dans des conjonctions comparatives. « Je ne sais rien des signes qui sont utilisés pour la comparaison dans les langues, dit Ānnīly, mais il semble qu'on ne puisse se passer du son /k/ que par un mot complètement indépendant qui exécute partiellement le mouvement. Ce que je sais c'est que deux langues [en plus de l'arabe *ka*] utilisent ce son dans la comparaison : like en anglais, et kak en russe – ce qui ne suffit pas pour généraliser. »[8]<br>On peut étendre cette liste avec : fr. comme, it. come ; spn. como, fnn. kuten ; lat. quod. tk sevmek ; jap. お気に入り/okiniri/ |
| */l/* | Grec : le glissement et la légèreté [9]<br><br>Tout système : « Adhérence cohésive de ce qui pourrait faire un seul mouvement. » « Le /l/ entre dans le mouvement divisé de l'intérieur ou dans le groupe de mouvements afin de les combiner et en faire un seul mouvement. » [10] | Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /lm/ : le /l/ est une cohésion de nombreux mouvements, le /m/, leur accomplissement. Il s'agit d'un processus de cohésion et de complétude. D'où en ar. *lama* (ramasser)[11]. Le groupe /lb/ : le /l/ cohésion des mouvements, le *b*, leur émergence ; l'ensemble renvoie à une idée claire, c'est que la matière collectée par le /l/ est prête à apparaître. D'où en ar. *lub* (noyau du fruit). Le |

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome 1. 1999. P. 121
[2] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome II. 2002. P. 121-122
[3] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. p. 123
[4] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.
[5] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.
[6] Moḥammed Ālmubārak. Fiqh Ālluġa, Dirāsa taḥlīlia muqārana lilkalima āl'arabia (Philologie, étude comparative analytique du mot arabe). Damas : Matba'at Ǧāmi'at Dimaṣq. 1960. P. 83
[7] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.147
[8] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.147
[9] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.
[10] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.202
[11] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 228

| | | |
|---|---|---|
| | | groupe peut également indiquer le sens de latence et de stabilité, ainsi on dit le « *lub* de la chose » (son essence ou son origine) [1] |
| */m/* | Arabe : coupure, résection, fracture[2]<br><br>Arabe: à la fin du mot indique l'accentuation[3]<br><br>Tout système :<br>« Accomplissement du mouvement en complétant ce qui lui manque. » « Le /m/ maîtrise les mouvements des sons et les oriente ; c'est-à-dire que ceux-ci se font en interne par le mouvement du son /m/. »[4] | *ḥasama* (trancher), *ḥaṭṭama* (détruire), *ḥarama* (trouer), *ḥaḍama* (couper, casser)<br><br>*ḥattama* (nécessiter) *ḥasama* (trancher) *ǧazama* (certifier) *ḥaṭṭama* (détruire) *ḥatama* (sceller) *katama* (occulter) '*azama* (se résoudre) *qaḍama* (ronger) *kaẓama* (étouffer la rage)<br><br>Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /krm/ : le /k/ est un regroupement des analogues, le /r/, leur répétition, le /m/, leur accomplissement. « Y a-t-il de plus beau que ce mouvement harmonieux ? » réfléchit le théoricien, et de l'expliquer : le /r/ répète les mouvements analogues regroupés, puis le /m/ accomplit ce travail ; ce qui donne en ar. des mots tels que : *karīm* (généreux, tout ce qui est noble), *karrama* (honorer), *karāma* (dignité, un fait extraordinaire).[5] |
| */l/, / m/* | Français : l'idée de mollesse, d'action attendrissante[6] | |
| */n/* | Arabe : apparition et émergence[7] | *nafaṯa* (souffler), *nafaḥa* (gonfler), *nabata* (germer), *nabaḏa* (abandonner), *nazafa* (saigner), *naza'a* (ôter), *našaa* (émerger), *naṭaqa* (prononcer, dire), *nahaḍa* (se réveiller). |
| *q (arabe)* | Arabe : le sens de collision ou de détachement accompagné d'un grand bruit [8] | *qata'a* (couper), *qara'a* (frapper), *šaqa* (tailler), *ṭaqa* (cliquer), *ṭaraqa* (taper), *faraqa* (separer), *farraqa* (différencier) '*aqara* (abattre) |
| /r/ | Grec : Exprime le mouvement[9]<br><br>Français : la rudesse,<br>« mouvement vite accompagné d'une certaine force »[10]<br><br>Français : la Dureté[11]<br><br>Tout système : « La répétition et la récurrence du mouvement selon un certain ordre. » | <br><br>rude, âcre, âpre, roc, rompre, racler, irriter<br>rapide, ravir, rota, rheda, rouler, racler, raînure, raie, les noms de rivière comme Rhin, Rhône, Eridanus, Garonne, Rha etc. [13]<br><br>Ar.: *dawarān* (rotation), *taḏkur* (se rappeler).<br>Aussi peut-on citer le morphème "re" dans plusieurs langues : par ex. en ang. : *redouble*, *remind*, *replay* [14] |

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome I. 1999. P. 236
[2] Moḥammed Āḥmad Ḫalaf Allah. Āḥmad Fāris Āššidyāq …1955. P. 108
[3] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. Āštāat Muǧtama'āt … 2013. P. 35
[4] Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.148-149
[5] Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 155-156
[6] Maxime Chastaing. Nasalisons... 1970. P. 516.
[7] Moḥammed Ālmubārak. Fiqh Ālluġa … 1960. P. 84
[8] Moḥammed Ālmubārak. 1960. 84
[9] Platon. Cratyle. 1950. 426c – 427d. P. 116.
[10] Charles de Brosses. Traité de la formation … 1765. P. 265-266
[11] Maxime Chastaing. 1970. P. 516.
[13] Charles de Brosses. 1765. P. 265-266
[14] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome II. 2002. P. 103-105

| | | |
|---|---|---|
| | « Apparemment, le /R/ ne fait rien à l'intérieur du mouvement, mais, intrinsèquement, il pourrait produire un tel changement qui vise à garder le mouvement tel qu'il est; car la répétition régulière nécessite le maintien du changement. »[1] | Le groupe /rd/ **:** le/r/ est une récurrence, le /d/, une poussée forte vers une visée. La récurrence vient d'abord, puis la poussée qui va au centre du mouvement. D'où les mots : ar. *rada* (répondre, rendre), ang. *Read* (lire, étudier).[4] |
| /s/ | Anglais: l'indexation à la situation d'énonciation[5]<br><br>Arabe : l'affinement et la subtilité [6]<br><br>Arabe: La souplesse et la facilité[7] | <br><br>*hams* (chuchotement), *waswasa* (soufflement), *tanafus* (respiration), *ḥis* (sentiment), *misās* (obsession), *īqtibās* (citation)<br><br>*sahl* (Facile), *silm* (paix) *nasīm* (brise), *sāla* (couler), *sāra* (marcher), sāḥa (parcourir) *massa* (masser) *saḥaba* (tirer), *amlas* (lisse) *samā* (s'élever), *sakan* (quiétude) |
| /t/ | Tout système : « Attirance par le mouvement de ses analogues pour former avec eux des mouvements arrangés. » « Le /t/ est un mouvement intrinsèque; il attire les mouvements, les assemble et les arrange convenablement. »[8] | Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /tm/ : le /t/ attire les mouvements et les arrange, le /m/ accomplit les relations d'interaction entre les mouvements attirés. D'où en ar. tamma (accompli, affermi, durci). Le groupe /mtr/ : le /m/ accomplit les mouvements, le /t/ attire ces mouvements accomplis, et le /r/ répète l'attirance des mouvements accomplis. L'idée qui en ressort indique la redistribution (des forces, des choses, des distances). D'où l'unité de mesure : le *mètre*. [9] |
| /v/ | Tout système:<br>« Diffusion (dispersion) du mouvement dans une direction précise. »[10] | Il s'agit d'une théorie intégrale, fondée sur le mouvement sémantique de chaque son. Ainsi, le groupe /ver/ : « Il est clair que la répétition fréquente de cette dispersion visée signifie que le mouvement est complètement lié à un but, et n'a aucune intention d'y renoncer. Le groupe signifie donc : répétition de la dispersion dans une direction précise. Ex. verbatem (professionnel), veracious (très exact) ».[11] |
| / ð / réalisé par l'orthographe « *th* » *en ang.* | Anglais : l'idée du « connu », de reprise d'un référent mémoriel[12] | This, the, there, then, thus, though |
| les occlusives sourdes /t/, /p/, etc. | Divers systèmes:<br>Indique ce qui est acéré ou claquant | « Slat signifie slap (claquer), knap signifie knack (craquer), clink signifie tinkle (tinter)... »[13] |

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada. Tome II. 2002. P. 103
[4] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada. Tome 1. 1999. p.119-120
[5] Didier Bottineau. Son, Sens et Traduction … . 2001. P. 55
[6] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. Āštāat Muğtama'āt … 2013. P. 35
[7] Moḥammed Ālmubārak. Fiqh Ālluġa … 1960. P. 84
[8] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P.133
[9] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 1999. P. 134-135
[10] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 115.
[11] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 117. A noter que le français que le théoricien ne connaît pas peut aussi, dans le même sens, donner des termes tels que *vers* (prép.), *vers* d'un poème, *verrouiller*, *vérifier*, *vrai*, *véracité*, etc.
[12] Didier Bottineau. Son, Sens Et Traduction … . 2001. P. 50, 55
[13] Maxime Chastaing. p et t jeux de phonèmes. 1968. P. 381

| A comparer consonne/ Caractéristiques articulatoires | Sémantisme de comparaison fourni selon le système de langue | Comparée(s) à consonne/ Caractéristiques articulatoires | Exemples | Exceptions (de sens ou de forme) |
|---|---|---|---|---|
| /l/ | Système imprécis : plus menue que[1] | /R/ | | |
| /p/ ou labiale comme /b/ | Divers systèmes : plus étendue / plus petite, plus lourde, plus molle plus tendre et plus lente, plus grave. Moins capable, donc, que la dentale de représenter des sons aigus, des bruits aigres ou secs, des angles, des pointes, des piqûres. L'obscurité attire les p et repousse les t. [2] | /t/ ou dentale comme /d/ | Hol. : klepperen (claquer) et kletteren (diminutif de claquer) ; It. : vispo (chuchotement), visto (sifflement)<br>Ang : whisper (chuchotement) whistile (sifflement)[3] | Fr. (Part tard) « wabble (vaciller)-waddle (se dandiner); skit (se mouvoir légèrement)-skip (sauter) ou pick (cueillir)-tick (faire un son léger) … les séries de mots anglais qui utilisent les labiales pour représenter des bruits secs (clap, flap, snap, snip...) ou des pointes et des piqûres (prick, prickle, prong, prod, poke, spike...) ».[4] |
| /t/ | Système imprécis : la luminosité du /t/, sa promptitude et sa légèreté, le fait paraitre plus hardi que le /p/. Plus allègre. Plus violent aussi. [5] | /p/ | | |
| les labiales /p/ et /b/ | Système imprécis : la corpulence / la maigreur[6] | les dentales /t/ et /d/ | | « les effectifs des labiales et des dentales ne varient guère quand nous passons du lexique de la légèreté à celui de la lourdeur, de celui de la vitesse à celui de la lenteur et, généralement, d'un lexique à un lexique contraire. »[7] |

[1] Maxime Chastaing. p et t jeux de phonèmes. 1968. P. 378
[2] Maxime Chastaing. 1968. P. 379 – 380
[3] Maxime Chastaing. 1968. P. 380
[4] Maxime Chastaing. 1968. P. 380
[5] Maxime Chastaing. 1968. P. 380.
[6] Maxime Chastaing. 1968. P. 378
[7] « Par exemple, en anglais, quand, parmi 115 adjectifs qui décrivent la petitesse, nous dénombrons 100 *t*, nous dénombrons 43 *p*, et, quand, parmi 128 adjectifs qui décrivent la grandeur, nous dénombrons 100 *t*, nous dénombrons 46 *p*. Différence de trois *p* insignifiante. » Maxime Chastaing. 1968. P. 381

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| les consonnes sourdes (/p/, /f/, /s/ etc.)<br><br>les consonnes sonores | Système imprécis : plus petites et claires que<br><br>doivent mieux convenir que ….<br>quant : « à l'expression 1° des sons et des sonneries; 2° de mouvements décontractés, continus et peu rapides; 3° d'" objets" sonores, lâches, lents et, par suite, lourds, mous, émoussés, souples, doux, ronds, gros et gras. »[1] | les consonnes sonores correspondantes (/b/, /v/, /z/ etc.)[2]<br><br>les consonnes sourdes | « Ding retentit plus que ting. Les clochettes jingle (tintent), quand les monnaies chink (cliquettent).<br>Le roulement du tambour dit drum, quand le tapotement d'un doigt dit thrum et le jeu brutal ou grossier d'un instrument à cordes dit strum. Si nous sonorisons la fin de pat, le coup léger que reconstitue ce nom se transforme en pas (pad), mais si nous sonorisons le commencement, le coup apparaît comme un coup sourd de la palette appelée (par les joueurs de "cricket ") bat. » [3] | |
| Les phonèmes continus | Système imprécis : plus menus[4] que | Les phonèmes occlusifs | | |
| Les occlusives sourdes | Système imprécis : bruits durs / bruits successifs[5] | les fricatives | | |
| les consonnes dures /k/, /t/, /R/ | Système imprécis : Dureté / douceur[6] | consonnes douces (/m/, /I/, /j/) | Comparaison faite entre la fréquence des premières dans *Les châtiments* de Hugo ou *Les Invectives* de Verlaine et la fréquence des secondes dans *L'art d'être grand-père* ou dans *La bonne chanson*. [7] | |

[1] Maxime Chastaing. L'opposition des consonnes sourdes et muettes a-t- elle une valeur symbolique ? Dans Vie et Langage. N°147. Paris : Larousse. 1964. (p. 367-371). P. 368
[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 19
[3] Maxime Chastaing. L'opposition des consonnes sourdes et muettes …1964. P. 369
[4] Maxime Chastaing. p et t jeux de phonèmes. 1968. P. 378
[5] A. Rosetti. Sur la valeur expressive … 1967. P. 69.
[6] Cité par Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 99
[7] Cité par Philippe Monneret. 2003. P. 99

### III.III.IV.II.II. Les arguments

Nous venons de voir que les tenants du symbolisme phonétique tentent de définir la valeur des sons du langage et de déterminer leur éventuel sémantisme. En fait, tout en rentrant dans la thèse naturaliste, les raisons d'attribuer une valeur sémantique aux sons n'étaient pas les mêmes pour les linguistes, mais étaient déterminées selon des considérations différentes. Certaines valeurs sémantiques ne peuvent être catégorisées comme objectives, car elles découlent soit d'une intuition basée sur quelques exemples, soit de l'effet psychologique que le son a sur l'âme.

En revanche, les recherches sur le symbolisme phonétique montrent que les sémantismes associés aux sons du langage sont établies, en grande partie, sur des bases épistémologiques. Ainsi, les chemins empruntés pour justifier la valeur expressive des sons sont partis des points suivants : i) les propriétés physique des sons ; ii) les distributions statistiques des sons dans le lexique étudié ; iii) les nombreux tests et expériences menés pour déterminer avec précision les sémantismes des sons.

Alors que certaines recherches se limitent à enregistrer des observations à collecter des données, et confirmer les résultats dans des études indépendantes, d'autres ont développé une théorie intégrale sur le langage, la fonction du son et la formation du sens. Aussi peut-on dire que toutes ces études s'inscrivent directement ou indirectement dans le cadre de la motivation linguistique.

Dans ce qui suit, nous tenterons d'examiner ces trois voies qui ont conduit à l'attribution d'une valeur expressive aux sons du langage, et nous verrons si les indications générées par ces processus permettent suffisamment de justifier le symbolisme phonétique.

#### *1- Les propriétés physiques du son*

Cet argument consiste à établir l'existence d'un lien de similitude entre les propriétés physiques du son, propriétés articulatoires ou acoustiques, et la valeur expressive qu'elles pourraient indiquer. Par exemple, la notion de *petitesse* associée à la voyelle /i/ correspondrait à sa propriété articulatoire représentée par l'étroitesse de son passage entre la langue et le palais.

Théoriquement, l'idée de l'hypothèse semble logique et intéressante. Logique, parce que, tout comme le signe est une association entre une partie matérielle et une partie conceptuelle, l'idée que le premier élément du signe, à savoir le phonème, a également cette capacité semble tout à fait raisonnable. On peut aussi justifier cela par une un principe cognitif qui ramène l'effet de quelque chose à la présence de particules qui ont initialement cet effet. Ainsi, cette hypothèse

scientifique selon laquelle la force gravitationnelle est le produit de particules élémentaires appelées gravitons, qui génèrent la gravité.

En matière de langage, l'idée d'une telle hypothèse est également intéressante. Car, contrairement au signe dont on ne connaît pas l'origine et la raison le liant au sens, l'idée d'associer une valeur sémantique au son en fonction de ses propriétés physiques nous offre une explication possible à ce lien. Par conséquent, il vaut la peine de rechercher et d'enquêter pour vérifier son authenticité. Si bien que, comme le disait Nicolas Dally (1792-1862), « les propriétés physiques sont à leurs sons comme les images vocales sont aux images intellectuelles».[1]

Comme nous l'avons dit, ces propriétés physiques sont de deux formes, articulatoires et acoustiques. Mais étant donné que l'aspect articulatoire est souvent évoqué dans les travaux des auteurs traitant de la valeur des sons, il sera mis en lumière ici plus que l'aspect acoustique.

Dans les tableaux suivants, nous donnons quelques exemples de ces corrélations entre les propriétés physiques des sons et la valeur sémantique qui leur est attribuée :

**1° Les voyelles :**

| **Type de consonnes/ Caractéristiques articulatoires** | **Interprétation articulatoire** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** |
|---|---|---|---|
| A | «Immobilisation des trois pointes de la langue, des dents et des lèvres. »[2] | Tout système :<br>«Il exprime une première composante existentielle où s'unissent le temps et le lieu.»[3] | |
| /ã/ | la gravité et l'aperture relatives de la voyelle nasale /an/[4] | Français : la grandeur | grand |
| /i / | «l'étroitesse de l'isthme palato-lingual formé pour la prononciation du [i] » | Système imprécis ;<br>«correspond au concept de "petitesse" »[5] | |
| /i/ | «l'acuité et la fermeture relatives de la voyelle aiguë i » [6] | Français : la petitesse | Petit |

[1] Cité par Pierre Swiggers. Origine vocale et idéologique du langage. 2007. P. 366-379. p. 379
[2] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome II. 2002. P. 63
[3] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 63
[4] Cité par Luca Nobile à propos du symbolisme phonétique chez Péterfalvi. Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 24.
[5] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. p. 112
[6] Cité par Luca Nobile. 2014. P. 24.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les voyelles écartées : /i/ /e/ etc. | «Immobilisation des trois pointes de la langue et des lèvres, avec mouvement des dents. Celles-ci constituent le centre du mouvement qui maîtrise le temps. » [1] | Tout système :<br>Elles expriment un simple aspect temporel (situé dans le temps), c'est-à-dire qu'elles signifient uniquement la continuité et la durée du mouvement [2] | |
| /i/, et voyelles antérieures | «notre résonateur buccal est plus petit (…) quand nous proférons des i que quand nous proférons d'autres voyelles claires. »[3] | Divers systèmes : la petitesse : « les phonèmes antérieurs, en général, et les i, en particulier, qui symbolisent des tons hauts ou des sons aigus avec leur sonorité aiguë!, symbolisent la petitesse avec la petitesse de leur cavité orale. » [4] | |
| Les voyelles arrondies : o, ū, etc. | «Immobilisation des trois pointes de la langue et des dents, avec mouvement des lèvres. Celles-ci constituent le centre du mouvement qui maîtrise l'espace. »[5] | Tout système :<br>Elles expriment un simple aspect spatial, c'est-à-dire qu'elles signifient uniquement la présence du mouvement dans un lieu.[6] | |

**2° Les consonnes :**

| **Type de voyelles/ Caractéristiques articulatoires** | **Interprétation articulatoire** | **Sémantisme fourni selon le système de langue** | **Exemples** |
|---|---|---|---|
| /p /, /t/ | l'acuité et la fermeture relatives des deux occlusives antérieures sourdes [7] | Français : la petitesse | petit |
| /g/, /r/ | la gravité et l'aperture relatives des deux consonnes postérieures sonores : /g/ /r/[8] | Français : la grandeur | grand |

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada. Tome II. 2002. P. 63
[2] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 63
[3] Maxime Chastaing. Dernières recherches … 1965. P. 43
[4] Maxime Chastaing. 1965. P. 43
[5] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 63
[6] 'Ālim Sbīt Ānnīly. 2002. P. 63
[7] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 24.
[8] Luca Nobile. 2014. P. 24.

De plus, à supposer que ces valeurs sémantiques fassent partie du statut des sons, conservent-elles toujours la même identité qui leur a été attribuée ? C'est-à-dire, quel que soit l'emplacement du son dans le mot, ou sont-elles affectées par ce qui les entoure ?

Certains auteurs notent que les valeurs attribuées aux sons du langage peuvent être modifiées en fonction de leur position et de leur voisinage dans le signe. La raison en est que la caractéristique articulatoire d'un son peut être affectée lorsqu'il est situé à proximité d'autres sons. Ainsi, les linguistes Elsa Spinelli et Ludovic Ferrand constatent que « les caractéristiques d'un phonème vont dépendre des phonèmes qui suivent. Par exemple, le phonème /k/ n'est pas le même selon qu'il précède la voyelle /i/ ou la voyelle /u/ : il est palatalisé dans /ki/, c'est-à-dire qu'il est prononcé avec une articulation du dos de la langue au centre de la voûte du palais. Le phonème /R/ est par exemple voisé dans le mot "gredin" mais dévoisé dans le mot "carte". »[1]

D'autres auteurs ne partagent pas tout à fait le même avis. Ainsi, Jean-Michel Péterfalvi souligne que « l'interaction entre l'effet de la lettre et l'effet de sa place n'est pas significative. En d'autres termes, chaque lettre (représentant en gros un phonème) a une valeur symbolique indépendante de sa place dans la syllabe. Mais la nature phonétique de chaque élément est en réalité modifiée par son entourage : la réalisation de la voyelle ne sera pas la même suivant son entourage consonantique. Ce qui reste invariable est l'identification de l'élément à un phonème donné de la langue. »[2]

Dans une perspective approximative, se fondent les éléments de *la théorie intentionnelle du langage*[3], développée par le savant irakien 'Ālim Sbīt Ānnīly. Selon le théoricien, le son de la parole est défini comme un mouvement physique, et le mot comme la somme des mouvements physiques des sons qui le composent : « Le son fait un seul mouvement, dit-il, c'est le même mouvement partout où il figure, dans tout mot et dans toute langue. La langue en ce sens est une seule langue – toute succession de sons décrit un nombre égal de mouvements ».[4] De ce fait, le mouvement du son ne change pas, il fonctionne parfaitement et avec précision, affirme Ānnīly.[5]

Il convient de noter que par "mouvement physique", l'auteur entend à la fois les propriétés articulatoires et acoustiques du son. Selon sa théorie, une fois que le son se forme dans la cavité buccale, la même forme et le même mouvement seront transmis au cerveau. Par conséquent, le mouvement physique du son ne change pas. Seulement, l'émission des sons étant

---

[1] Elsa Spinelli ; Ludovic Ferrand. Psychologie du langage : L'écrit et le parlé, du signal à la signification. Paris : Armand Colin. 2005. P. 40
[2] Jean-Michel Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 635
[3] Hayja AL-Hamdani. La théorie Intentionnelle … 2014.
[4] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada. Tome 1. 1999. P.88
[5] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada. Tome II. 2002. P. 119

différente, l'une de l'autre, le seront également les formes de mouvement créées par leur articulation. Ces formes deviennent alors des images instantanées dans l'air, et elles seront transmises au cerveau sous forme de signification. Ces images instantanées ne sont, bien évidemment, pas des images perceptibles, mais elles sont de nature auditive transmettant de l'énergie. Voici en quels termes elles sont définies par le théoricien :

« Si cette forme pouvait se figer dans son état, elle serait à l'image d'une (statue) exprimant le mouvement du son en question. Car chaque son a sa propre forme qui est différente de tout autre son. Mais cette formation qui est une image fantomatique se fuit immédiatement laissant derrière elle un certain son. Le son porte en lui une image latente de ce mouvement fugitif. La détection du sens cinétique du son est liée au degré de précision nécessaire pour révéler l'image fantomatique fugitive qui l'accompagne. »[1]

Ainsi, la conception du fonctionnement du son dans le mot et de sa valeur sémantique diffère chez les auteurs, comme nous l'avons vu. Cependant, l'idée que le son porte une valeur symbolique est restée constante et n'est pas affectée par des points de vue divergents sur le sujet.

D'autre part, s'il existe effectivement une relation entre la valeur des sons et leurs propriétés physiques, alors l'hypothèse ne sera pas soutenable sans preuves. Par exemple, l'universalité du phénomène observé, et donc la possibilité de déterminer des valeurs identiques ou au moins approximatives d'un même son dans d'autres langues. De plus, la recherche sur ce sujet peut être largement soutenue si elle est basée sur des expériences réelles et des statistiques relatives à la valeur des sons. C'est ce que nous allons découvrir dans le prochain sujet.

### *2- Les expériences*

Afin de vérifier l'hypothèse du symbolisme phonémique, de nombreux linguistes intéressés par ce sujet adoptent des méthodes objectives et scientifiques, qui consistent à mener des tests et des expérimentations sur la valeur expressive des sons.

Ces expériences sont caractérisées par leur diversité et par l'utilisation de nombreuses méthodes et stratégies dans leur application. Les expérimentations se composent des éléments suivants :

- Premièrement, le sujet de test : une question ou un exercice sur un ensemble de termes, inconnus dans la langue des participants, ou inventés, c'est-à-dire introuvables dans le monde des langues naturelles (les logatomes).

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Āllugā Ālmuwaḥada. Tome II. 2002. P. 53-54

- Deuxièmement, les participants : un groupe de personnes de différentes tranches d'âge, sur lesquelles les expériences sont menées.
- Troisièmement, la méthode de test : examiner l'impression auditive que les sons peuvent laisser sur les participants. Par exemple, identifier les termes qui peuvent stimuler un certain sens, faire une comparaison entre deux termes afin de distinguer lequel tend à exprimer les sens suggérés, etc.

En voici quelques exemples de tests et leurs résultats :

- Les expériences d'Edward Sapir en 1929, que cite Nobile dans ce passage : « Sapir travaille avec 500 participants partagés en plusieurs classes d'âges, auxquels il soumet 60 paires de syllabes CVC[1] sans signification (par exemple mal vs mil), construites de manière à ce que les consonnes initiale et finale restent les mêmes et que la voyelle interne change pour donner lieu à différentes oppositions vocaliques. En entendant ces paires de syllabes, les participants doivent décider laquelle s'adapte mieux à la désignation d'un objet grand et laquelle s'adapte mieux à un objet petit. Le résultat est que l'opposition vocalique [ouvert : fermé] corrèle de manière significative avec l'opposition sémantique {grand : petit}. Non seulement, en effet, le rapport que nous pourrions écrire [a : i] = {large : small} obtient 74,6% à 96,4% de consensus dans la totalité de l'échantillon, mais, si on considère seulement les classes d'âge entre 13 et 16 ans (les plus nombreuses et les mieux étudiées par Sapir), les niveaux de consensus tendent à leur tour à corréler avec la différence de degré d'aperture entre les voyelles considérées ([a : i] a un consensus de 82,3%, [a : e] de 71,6%, [e : i] de 69,8%). En aucun cas la majorité des participants ne choisit l'association inverse ([ouvert : fermé] = {petit : grand}). »[2]
- Les expériences du psychologue allemand Wolfgang Köhler (1887-1967) dans sa *Gestalt Psychology* (1929) qui met en épreuve deux objets, l'un est arrondi, l'autre est angulaire, demandant aux participants de choisir entre les deux noms (takete et maluma) ce qui correspond à chaque forme. Les réponses étaient unanimes pour attribuer *takete* à la forme angulaire, et *maluma* à la forme arrondie.[3] Ce type d'expérience a été suivi d'autres expériences similaires, menées par des chercheurs tels que Ramachandran et Hubbard (2001) et les résultats sont toujours positifs : « on obtient que 90 à 100% des personnes associent la figure curviligne aux sons graves des consonnes sonores et des voyelles arrondies (maluma, booba) et la figure angulaire aux sons aigus des consonnes sourdes et des voyelles étirées (takete, kiki). Vérifiée

[1] Consonne + voyelle + consonne
[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 17-18.
[3] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 449

désormais des dizaines de fois sur des populations de langues différentes, cette expérience prouve que les éléments phonologiques ne sont pas perçus par les locuteurs comme étant indifférents aux référents qu'ils désignent. »[1]

Cependant, pour Todorov, ces réponses seraient beaucoup moins unanimes si le test exigeait de deviner leur nom de manière indépendante. D'où il conclut que « ce n'est (…) pas un son qui ressemble à une forme (comment le pourrait-il?) mais une relation de sons à une relation de formes; ce qui nous renvoie à un autre type de symbolisme, relevant non plus des théories sémantiques, mais des diagrammatiques. »[2]

- Les expériences de Stanley Newman (1905-1984), publiées dans son article *Further experiments on phonetic symbolism* (1933), qui révèlent que « le lieu d'articulation des voyelles et la sonorité des consonnes sont des traits qui influencent, en même temps, et les jugements de taille, et les jugements de luminosité : les voyelles antérieures (/i/, /e/) sont systématiquement perçues comme étant plus {petites} et {claires} que les postérieures (/u/, /o/), tandis que les consonnes sourdes (/p/, /f/, /s/ etc.) sont systématiquement perçues comme étant plus {petites} et {claires} que les consonnes sonores correspondantes (/b/, /v/, /z/ etc.). En revanche, la quantité vocalique et le degré d'aperture des voyelles n'influencent que les jugements de taille : les voyelles brèves (/ɪ/) et les voyelles fermées (/i/) sont perçues comme étant plus {petites}, respectivement, que les voyelles longues (/iː/) ou ouvertes (/a/). »[3]
- Les multiples expériences de Maxime Chastaing menées i) sur les liens étroits entre l'acuité du son et l'idée de la petitesse, ii) sur l'opposition entre les sons aigus exprimant la petitesse, la brillance, la légèreté et la rapidité et les sons graves exprimant la grandeur, l'obscurité, la lourdeur, et la lenteur ; iii) sur les voyelles nasales exprimant la résonance et le gémissement ; iv) sur l'opposition entre les consonnes /r/ et / l/ exprimant respectivement la dureté et la fluidité ; v) sur le son /p / exprimant davantage la lourdeur, la mollesse et la lenteur que le son /t/.[4] Les travaux de l'auteur dans ce domaine lui ont permis de formuler certaines règles précises sur le fonctionnement des sons et leur symbolisme. Ainsi, « des expériences qui démontrent la loi suivante: plus un son est aigu, plus il semble brillant. Appliquons la loi aux

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 2.
[2] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 449
[3] Luca Nobile. 2014. P. 19.
[4] Voir la série d'articles, publiés dans : Journal de psychologie normale et pathologique, n°3. Paris: PUF 1958. P. 403-423 ; Archivum Linguisticum. 1962. N°14. P. 1-13 ; Journal de psychologie, n° 1, 1964, p. 75-88 ; Vie et Langage. N°147. Paris : Larousse. 1964. P. 367-371 ; Revue philosophique de la France et de l'étranger. N° 155. Paris : PUF 1965. P. 41-56 ; Vie et Langage. N°196. 1968. Larousse : Paris. P. 377-382 ; Vie et Langage. N° 222. 1970. P. 515-520.

sons du langage: plus un phonème est aigu, plus il semble brillant. » [1] Pour la prouver, il propose des expériences dans lesquelles « des duels de mots opposés, phonologiquement, par l'i et l'*u*, sémantiquement, par la lumière et l'obscurité. » Le résultat est que « des adultes, puis des enfants s'accordent à injecter le meaning "lumière" dans le terme qui contient la plus lumineuse des voyelles. »[2] Ces résultats sont confirmés par d'autres expériences, comme celle-ci : « Nous n'y parlons pas de luminosité, afin que les deux *i* de ce mot n'influencent pas nos auditeurs. Nous parlons de clarté. Nous disons: "Voici deux mots: glum, glim. L'un désigne la clarté, l'autre l'obscurité. Lequel convient à la clarté? 10 lycéens qui ignorent l'anglais répondent, et les 10 répondent glim. Il n'y a pas une chance sur 1000 pour qu'ils répondent sans motif. Pas une chance su1000 pour qu'ils réinventent par hasard la langue anglaise. Leurs 24 condisciples qui apprennent cette langue et qui, 23 fois, jugent glim clair n'obéissent donc, très probablement, pas plus à la langue anglaise qu'à la chance. »[3]

- Les expériences de Jean-Michel Péterfalvi publiées dans *Les Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique* (1970), dont nous citons « une expérience pour tenter de mesurer le taux de symbolisme phonétique perçu dans des mots français se référant à différents domaines sensoriels : il obtient que les signifiants se référant au domaine auditif sont perçus comme étant les plus "adéquats" à leurs signifiés (tonnerre, cri, hurlement, vacarme, silence, bruit, musique, son), suivis par les mots de mouvement (chute, élan, vitesse, ondulation, course, saut, descente) et par les mots visuels (éclat, éclair, éblouissement, soleil, rouge, lumière), tandis que les mots concrets (sauf éponge) et abstraits (sauf âme, idéal) semblent moins concernés. »[4]

Dans une autre expérience, Péterfalvi « demande à 83 étudiants d'évaluer 30 dissyllabes sans signification en les notant sur quatre échelles de sept degrés (de -3 à +3) qui mesurent la valeur perceptive *aigu-grave* et les valeurs symboliques *petit-grand*, *clair-sombre* et *angulaire-arrondi*. Les participants entendent les dissyllabes depuis un magnétophone et donnent leur note en cochant des cases imprimées dans un bordereau, sous les noms des valeurs mentionnées. » [5]. Quant aux résultats, l'analyse montre que, « en ce qui concerne les consonnes, le trait de sonorité corrèle systématiquement et de manière significative avec chacune des quatre échelles, les sonores étant toujours perçues comme étant plus graves, grandes, sombres et arrondies que les sourdes correspondantes. En ce qui concerne les voyelles, Péterfalvi obtient les quatre classements suivants :

---

[1] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. 1962. P. 1
[2] Maxime Chastaing. 1962. P. 5
[3] Maxime Chastaing. 1962. P. 5
[4] Cité par Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 23.
[5] Cité par Luca Nobile. 2014. P.19.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| « Aigu | /i/ | /ɛ/ | /e/ | /y/ | /œ/ | /ø/ | /a/ | /u/ | /o/ | /ɔ/ | Grave |
| Clair | /i/ | /ɛ/ | /e/ | /a/ | /y/ | /œ/ | /ø/ | /u/ | /ɔ/ | /o/ | Sombre |
| Angulaire | /i/ | /ɛ/ | /y/ | /e/ | /œ/ | /a/ | /ø/ | /ɔ/ | /o/ | /u/ | Arrondi |
| Petit | /i/ | /y/ | /e/ | /ø/ | /ɛ/ | /œ/ | /u/ | /o/ | /ɔ/ | /a/ | Grand »[1] |

Il est à noter que ces expérimentations ne visent pas forcément à confirmer l'idée de la motivation. Car, les expériences, principalement destinées à découvrir la vérité, peuvent révéler des résultats qui entrent en conflit avec la motivation phonétique. Ainsi, les expériences sur les logatomes, qui ont été menées par Brown et Nuttall dans leur article *Method in phonetic symbolism experiments* (1959), ont permis de mettre en évidence le rôle du sens du mot dans la détermination des sémantismes phonémiques. L'expérience s'énonce comme suit : « Présentez à des sujets une paire de contraires dans leur langue et demandez-leur d'interpréter la paire correspondante dans une langue qu'ils ignorent : leurs réponses révèlent une activité symbolique, une valeur symbolique des consonnes ou voyelles de la langue inconnue. Ne présentez plus de paires dans leur langue et demandez-leur d'interpréter des paires inconnues, ils interprètent « mal » les paires étrangères : on ne décèle plus de motivation phonique. En conclure que le sens est tout et que partant le symbolisme phonique n'est rien c'est ne pas vouloir envisager cette possibilité : un son a des sens variés jusqu'à la contradiction. Exemple : i signifie le petit parce que cette articulation forme un isthme palato-lingual étroit ; i signifie le grand parce que ce son a une fréquence élevée. Pour qu'une lecture soit possible il faut qu'une dimension sémantique sélectionne l'un des sens du phonème. »[2] Nous y reviendrons.

En réalité, malgré le caractère positif de ces expériences comme une étape importante pour arriver à de vraies réponses sur le symbolisme phonémique, Il n'en demeure pas moins que les méthodes utilisées n'étaient pas toujours bien adaptées pour atteindre cet objectif. Si bien que suivre une méthode insuffisamment adéquate dans les expériences risque de fournir des indications irréelles. Ainsi, dans ses analyses des expériences de Péterfalvi sur le symbolisme phonémique, Luca Nobile fait des observations significatives sur la méthodologie utilisée dans ces tests. Selon lui, « l'adoption d'une démarche expérimentale et la prise en compte des traits distinctifs du phonème (…) ne sont pas suffisamment intégrés du point de vue méthodologique et les difficultés qu'on vient de constater dans la première expérience le montrent clairement. La principale source de problèmes est représentée par le manque de critères phonologiques cohérents dans la construction des stimuli verbaux, manque qui ne permet pas d'y isoler, au

[1] Cité par Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P.20.
[2] Cité par Toussaint, Maurice. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 82

moment de l'analyse, ni les traits distinctifs, ni les phonèmes. »[1] Le linguiste explique ces lacunes méthodologiques comme suit : « Certes, une analyse systématique par traits est tentée en aval de l'expérience, mais puisque, en amont, l'expérience n'a pas été conçue de manière à permettre une analyse par traits, cette dernière s'avère finalement impossible. C'est l'une des manifestations les plus évidentes de la prise en compte seulement superficielle de la nature phonologique des sons du langage ».[2] La raison en est que Péterfalvi utilise pour ses expériences sur le symbolisme d'un phonème des termes différents partageant d'autres phonèmes, ce qui ne permet pas de distinguer clairement le comportement du phonème étudié. Evidemment, « à partir du moment où Péterfalvi, dit Nobile, fait varier simultanément et sans critère les deux consonnes et la voyelle de ses dissyllabes (par exemple *tafa* vs *lebe*), il devient impossible de savoir exactement si une valeur perceptive ou symbolique identifiée par les participants dépend des voyelles ou des consonnes (sans parler du lieu, de l'aperture et des autres traits distinctifs).»[3] D'où Nobile met en évidence la nécessité de « construire des dissyllabes permettant de l'isoler, en faisant varier seulement cet élément, par exemple /tuku : tɔkɔ/, et en faire de même pour chacun des traits distinctifs à étudier. En l'absence de ce critère dans la construction des stimuli, les résultats ne peuvent être que très approximatifs et leur interprétation en termes de traits distinctifs s'avère nécessairement impossible ou très problématique. » [4]

Pour sortir de ces problèmes, il faudrait adopter une autre approche empirique pour vérifier la symbolique du son, à savoir une recherche statistique dans le lexique qui permettrait d'observer la répartition du son étudié dans le vocabulaire et la valeur sémantique qu'il permet d'indiquer. C'est ce que nous découvrirons dans le prochain sujet.

### *3- La recherche statistique*

De toute évidence, la recherche statistique joue un rôle crucial dans la validation ou l'invalidation du symbolisme phonémique. En effet, nous avons vu comment des valeurs sémantiques sont attribuées aux sons en fonction de leurs traits physiques, étayées par des exemples qui ont servi de preuves pour l'hypothèse proposée. Nous avons également vu comment ce travail a été complété par l'utilisation de méthodes empiriques qui ont apporté une contribution significative à la recherche systématique sur le symbolisme phonémique. Il est incontestable que les méthodes utilisées et les résultats obtenus sont le fruit d'un travail attentif, sérieux et intéressant.

---

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 22.
[2] Luca Nobile. 2014. P. 22.
[3] Luca Nobile. 2014. P. 22.
[4] Luca Nobile. 2014. P. 22.

Cependant, d'un point de vue scientifique, toutes ces étapes ne sont pas suffisantes pour valider l'hypothèse du symbolisme phonémique. En revanche, elles peuvent être considérées en termes d'observations importantes sur le phénomène, ce qui est sans doute une étape très importante dans la recherche scientifique et susceptibles d'ouvrir la voie à de réelles découvertes.

Si nous disons que ces démarches ne peuvent à elles seules prouver la validité de l'hypothèse, c'est en raison de la possibilité de l'existence d'autres exemples opposés, que ce soit au sein de la langue étudiée, ou idéalement au niveau d'autres langues. Alors que l'obtention de résultats statistiques précis et concluants permet de lever complètement tout doute sur le sujet et d'établir la solidité de l'hypothèse proposée, pourvus qu'un tel travail soit effectué de manière objective en ce qui concerne l'interprétation des données recueillies.

L'attention est-elle portée sur la réalisation de travaux à ce niveau (recherches statistiques) et quels sont les résultats qui en ont découlé ?

En fait, la plupart des études combinaient la recherche statistique avec l'expérience. C'est-à-dire que le processus consistait souvent à choisir dans un dictionnaire des termes exprimant un certain sens, puis à calculer le type de voyelles ou de consonnes qui les composent.

Cependant, ce type de recherche se définit davantage en termes d'expérimentations, comme nous l'avons vu dans la rubrique précédente. Il ne s'agit pas à proprement parler de la recherche statistique, qui, selon le dictionnaire, se définit comme suit : « science et techniques d'interprétation de données trop complexes et trop nombreuses pour être appréciées sans calcul. (...) Adj. 2. Qui concerne les grands nombres, les phénomènes quantitatifs complexes. »[1] Cette définition s'applique bien au lexique d'une langue, dont la moins riche peut contenir plusieurs dizaines de milliers de termes. Par conséquent, la recherche statistique liée à l'enquête sur la valeur des sons peut consister en l'étude de la distribution d'un son sur le lexique de la langue.

Nous continuerons cependant à suivre les travaux des linguistes dans ce domaine, même s'ils s'inscrivent en partie dans le cadre de la recherche statistique. Ainsi, afin de détecter les pourcentages de présence de voyelles qui expriment les adjectifs contrastés : petit/grand, léger/lourd, lent/rapide, bas/haut, Maxime Chastaing utilise *le dictionnaire de synonymes* d'Henri Bénac, et le *Vocabulaire fondamental du français* de Dottrens et Massarenti. Dans un premier temps, la recherche donne les résultats suivants :

[1] Le Robert Micro. 2000. P.1266

« Petitesse : 98 % de voyelles antérieures, 2 % de postérieures.
Grandeur: 12 % d'antérieures, 88 % de postérieures. »[1]
Dans un deuxième temps, il utilise seul le lexique de Dottrens et Massarenti, les pourcentages restent positifs :
Petitesse : 88 % de voyelles antérieures, 12 % de postérieures.
Grandeur: 20 % de voyelles antérieures, 80 % de postérieures. [2]
Quant aux autres adjectifs, les résultats de la recherche statistique se sont avérés comme suit :
Rapprochement, légèreté, vitesse, et hauteur : 63 % de voyelles antérieures, 37 % de postérieures
Eloignement, lourdeur, lenteur, bassesse : 22 à 33 % de voyelles antérieures, 67 à 78 % de postérieures[3]

Ce qui permet d'associer aux voyelles antérieures les adjectifs : petit, prés, léger, vite, haut, et d'associer aux voyelles postérieures les adjectifs : grand, loin, lourd, long, bas. Ces résultats sont affirmés par Jean-Michel Péterfalvi qui, dans son article : *Symbolisme phonétique* (1966), souligne qu' « un échantillon de sujets quelconques sera presque unanime pour déclarer à l'expérimentateur que le son i est symboliquement plus "petit" que le son a. »[4]

Aussi, peut-on trouver « des calculs de fréquences de phonèmes dans des textes poétiques de tonalité bien définie. Fónagy a ainsi démontré, à partir des poèmes du Hongrois Sándor Kisfaludy (1772-1844) que les voyelles postérieures sont significativement plus fréquentes dans les poèmes exprimant le "chagrin d'amour", tandis que ce sont les voyelles antérieures qui dominent dans le cycle "bonheur d'amour". De même, il a montré que les consonnes dures ([k], [t], [R]) sont significativement plus fréquentes dans *Les châtiments* d'Hugo ou *Les Invectives* de Verlaine, alors que dans *L'art d'être grand-père* ou dans *La bonne chanson*, ce sont les consonnes douces ([m], [I], [j]) qui dominent. »[5]

Or, ce genre de résultats ne nous semble pas très satisfaisant, pour les raisons suivantes

- Il risque d'être très général, tant en termes de nombre de voyelles antérieures : (i, y, e, ɛ, ɛ̃, ø, œ œ̃), et postérieures (a, ɑ, ã, o, ɔ, õ, u,) qu'en termes de nombre d'adjectifs qu'elles expriment respectivement par (*petit, prés, léger, vite, haut*) et (*grand, loin, lourd, long, bas*). En fait, ces résultats peuvent indiquer que spécifier un sémantisme précis et déterminé pour

[1] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches … 1964. P. 80
[2] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches ...1964. P. 81
[3] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches ...1964. P. 83
[4] Jean-Michel Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 632
[5] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 99

une certaine voyelle n'est pas évident, ni pour les traits physique qui la décrivent, tel que voyelle *antérieure* ou *postérieure*, car ces traits peuvent très bien exprimer plusieurs sémantismes à la fois.

- S'il s'agit d'une hiérarchie au sein d'une catégorie de phonèmes, les résultats ne peuvent pas la déterminer au niveau de chaque phonème. « On ne trouve pas, écrit Péterfalvi, dans le vocabulaire des langues de répartition de degrés de grandeur selon l'aperture par exemple, qui fonderait un ordre de "grandeur": i, e, ɛ, a; les dénombrements ne font pas apparaître cet ordre mais seulement une opposition globale entre voyelles fermées et ouvertes. »[1]
- «La plupart des mots pris en compte pour étudier la distribution statistique des voyelles dans le lexique de la taille, note Luca Nobile, seront nécessairement des mots qui véhiculent aussi d'autres notions que la petitesse, et cela ne manquera pas d'avoir son effet sur l'analyse. Par exemple en français les seuls mots qui expriment exactement et exclusivement la notion de {petit : grand} sont [/p(ə)ti/ : /gʀã/], où la valeur symbolique est sans doute assurée par l'opposition entre l'acuité et la fermeture relatives de la voyelle aiguë et des deux occlusives antérieures sourdes, d'une part et, d'autre part, la gravité et l'aperture relatives de la voyelle nasale et des deux consonnes postérieures sonores. Si on prend les quasi-synonymes de cette paire, on y trouvera nécessairement la notion de {petit : grand} associée à d'autres notions et en même temps certains des traits phono-articulatoires qui l'expriment associés à d'autres traits. On aura par exemple {court : long} [/kuʀ/ : /lõ/] et {étroit : large} [/etʀwa/ : /laʀʒ/]. »[2]
- L'existence d'exemples qui contredisent la règle selon laquelle les *voyelles antérieures expriment* la *petitesse* et les *voyelles postérieures* expriment la *grandeur*. Ainsi, les mots "*court*", "*étroit*" sont constitués de voyelles postérieures, ainsi que l'antonyme " *big / small* ", qui inverse complètement la règle ci-dessus, puisque dans "*big*" nous avons une voyelle antérieure et non postérieure, et dans "*small*" nous avons une voyelle postérieure et non antérieure. Cependant, dans son analyse des notions contrastées, Nobile montre qu'en faisant abstraction du lieu d'articulation, l'antonyme "*court/long*" continue à se conformer à la règle générale. Ainsi, « si nous analysons les choses en termes différentiels et systématiques, dit le linguiste, c'est-à-dire si, au lieu de comparer *petit* et *court* nous comparons {petit : grand} et {court : long}, nous voyons facilement que : 1) tout en étant une voyelle très grave, /u/ (F1 250 Hz, F2 750 Hz) reste encore plus aiguë que /õ/ (F1 250 Hz, F2 600 Hz) qui, elle, continue à employer le trait de nasalité de /gʀã/ pour distinguer la grandeur ; 2) l'opposition des

[1] Jean-Michel Péterfalvi. Recherches expérimentales … 1970. P. 75
[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 23.

consonnes initiales /k/ vs /l/ conserve les oppositions des traits [aigu, fermé : grave, ouvert] déjà décrites pour {petit : grand}; (…) Un discours semblable peut être fait pour {étroit : large} [etʀwa : laʀʒ] où les polarités essentielles [aigu : grave] et [fermé : ouvert] sont conservées dans la syllabe initiale, tandis que le lieu se neutralise et que de nouveaux traits apparaissent, notamment [dissyllabe : monosyllabe] et [/w/ : 0]. »[1]

- Bien que des explications puissent parfois résoudre en partie certains problèmes avérés, étant donné le caractère très général de la règle définissant le sémantisme des voyelles antérieures et postérieures, fermées ou ouvertes, aiguës ou graves, cela ne diminue en rien la nécessité d'une recherche statistique explicite sur le sujet. Sinon, ces efforts risquent de ne pas aboutir d'un point de vue épistémologique.

Au demeurant, les stratégies de recherche adoptées jusqu'à présent peuvent progresser en empruntant d'autres voies. Par exemple, en répertoriant le lexique contenant le son étudié, ou en utilisant un procédé qui permet d'observer son emplacement, son comportement vis-à-vis de son voisinage et les sémantismes qu’il indique à chaque fois, avant de calculer les résultats finaux.

Certes, un tel travail demande énormément de temps et d'efforts, et peut aussi nécessiter un travail d'équipe. Toutefois, nous pensons que l’intelligence artificielle peut aider dans cette tâche et fournir une grande facilitation.

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 23.

## III.III.IV.II.III. Critiques du symbolisme phonétique

Le symbolisme phonétique n'est pas une question que l'on peut définir simplement par le fait d'attribuer au son du langage une valeur sémantique. N'oublions pas que le son est un élément du mot, et parfois apparaît comme un mot à part entière (a/a/, à/a/, eau /o/ eux /ø/). Mais l'apparition du son en tant que mot (lemme) n'est pas tant un problème que son apparition en tant que partie du mot. Nous avons vu précédemment comment le sens du mot peut parfois se confondre avec le sens du son. Le problème est donc plus profond que ce concept quelque peu futile.

En fait, la question du symbolisme phonétique et tous les travaux qui visent à établir la réalité de ce fait n'étaient pas sans difficultés, problèmes et contradictions qui risquent de rendre l'hypothèse presque impensable. Nous allons passer en revue les principales critiques adressées au symbolisme phonémique.

### *1- La manière de désigner la valeur du son*

C'est l'une des critiques importantes du symbolisme phonémique. Il s'agit du processus par lequel la valeur du son est déterminée. Il y a, en premier lieu, cette objection à prendre le sens du mot comme le sens du son, ou à ne pas montrer clairement comment l'un peut être distingué de l'autre.

En effet, cette problématique consiste à savoir si la valeur sémantique du son vient du soi-même ou du mot dans lequel il se trouve. « L'idéal de toute théorie, écrit Todorov, est de prouver leur continuité. L'absence d'une conscience claire de cette distinction faisait que, à partir des travaux anciens, on ne pouvait pas savoir si *petit* comportait *i* parce que *i* est petit, ou si *i* était petit parce qu'il figure dans le mot *petit*. »[1] En d'autres termes, il n'a pas été déterminé si c'est le sens du mot *petit* qui confère la petitesse au son /i/ ou si c'est ce dernier qui confère au mot *petit* le sens de petitesse.

L'origine de cette idée, on l'a vu, remonte aux expériences menées par Brown et Nuttal en 1959, qui montrent le rôle du sens du mot dans la détermination des valeurs des sons,[2] et révèlent que cette valeur est libérée une fois que le sens du mot s'y prête. Le problème semble crucial, car « si la "valeur symbolique" d'un son ne tenait qu'au sens d'un mot, il serait inutile d'aller plus loin ; il n'y aurait pas de symbolisme phonique »[3]. C'est d'ailleurs l'une des raisons

[1] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 449
[2] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 82
[3] Maurice Toussaint. 1983. P. 81

pour lesquelles l'hypothèse a été entièrement rejetée, puisque le sens que l'on attribue au son s'avère finalement n'être qu'un sens imaginaire et irréel.

Cependant, du point de vue de la logique, nous pensons que tant l'hypothèse que l'objection formulée à son encontre ne reposent pas sur un fondement solide. Tout d'abord, objecter que le sens du son est déterminé à partir du sens du mot, c'est négliger d'un seul coup toutes les expériences qui ont donné des résultats positifs. Pour éviter cette problématique, et isoler les sons de l'influence du langage, les expérimentations privilégiaient parfois l'utilisation des logatomes, étant dépourvus de sens, et ne permettant donc pas de faire l'objet d'associations, comme le fait le mot d'une langue. Mais alors le problème prend une autre dimension, car « comment conclure à un symbolisme phonique dans le langage à partir d'un symbolisme décelé en dehors du langage ? »[1] En effet, « ce qu'on a étudié, alors, souligne Todorov, fait partie d'un symbolisme auditif ou gestuel général et n'a pas de pertinence directe pour le symbolisme des sons linguistiques. »[2]

En fait, nous ne nions pas qu'un son puisse avoir un certain sens ; car, de toute façon, il s'agit d'une hypothèse, et donc susceptible d'être confirmée ou infirmée. C'est plutôt la manière dont le sujet est présenté qui nous semble peu exhaustif. Car dire que le son /i/ par exemple exprime la *petitesse* par le simple fait qu'il est présent dans les mots qui donnent ce sens, c'est en partie ignorer la structure du signe qui consiste en une suite de sons. En effet, « prétendre à ce que des mots naturels de cinq ou dix phonèmes, écrit Nobile, se classent linéairement sur des échelles phono-symboliques de taille ou de luminosité suivant le lieu d'articulation de leurs voyelles, c'est assumer que les autres phonèmes de ces mots ne participent en aucune manière à la constitution de leur valeur phono-symbolique et que les seuls phonèmes significatifs à cet égard sont ceux que nous souhaitons étudier et dont nous connaissons déjà les valeurs. Cela semble très peu probable. »[3] Il est clair que procéder de cette manière a des conséquences qui peuvent revenir à remettre en cause l'hypothèse elle-même. Ainsi :

- En étudiant un phonème et en cherchant sa valeur dans un ensemble de mots, les autres sons dont se composent ces derniers se montrent dévalorisés. Alors qu'«il est beaucoup plus raisonnable de supposer que la valeur phono-symbolique d'un mot quelconque dépend de la combinaison de l'ensemble de ses phonèmes et de ses traits distinctifs »[4].

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 81
[2] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 449
[3] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 24.
[4] Luca Nobile. 2014. P. 24.

- La place du phonème n’est souvent pas prise en considération, alors même que la signification ne se détermine que grâce à elle : *ride/dire* ; *outre/route* ; *art/rat*, etc.
- En suivant le même raisonnement, nous pouvons également dire que tout son qui apparaît dans un mot peut porter le sens de ce mot. Par exemple, dans le mot *petit*, nous pouvons également attribuer la *petitesse* à /p/ ou à /t/, ou à /ə/ et pas seulement à /i/. Ainsi, nous pouvons chercher si dans d’autres mots exprimant la *petitesse* se trouve un de ces sons-là. Or, dans ce cas, il n'y aura pratiquement plus de symbolisme, car les probabilités de vérifier l’hypothèse seront multipliées par un nombre infini, et on se perd ainsi dans ce grand labyrinthe qu'est le lexique d’une langue.
- Pour reprendre le même exemple, si nous disons que tous les sons du mot *petit* expriment alors la *petitesse*, cela ne règle en rien le problème initial consistant dans la diversité des formes exprimant la *petitesse*, et donc revenir à la case départ.

C’est pourquoi nous pensons que s’il existe un symbolisme phonétique, celui-ci devrait :

i) concerner tous les sons du langage ;

ii) prendre en compte leur place dans le mot ;

iii) s’appuyer sur une théorie susceptible d’expliquer le fonctionnement des sons selon leur emplacement dans le mot, de telle manière que le sens final puisse être déterminé.

Il y a en deuxième lieu cette objection selon laquelle l’attribution du sens à un son par les participants serait possiblement due à la distribution de ce phonème et au taux de leur fréquence dans la langue qu’ils connaissent. « Ainsi le [i] serait associé à la clarté parce que le vocabulaire de la clarté se caractériserait par une haute fréquence du phonème [i] dans de nombreuses langues. »[1] A cela répond Ph. Monneret en indiquant que « cette objection, bien sûr, n'aboutit pas nécessairement à la négation du symbolisme: à moins qu'on admette que la haute fréquence de tels phonèmes dans tel secteur du vocabulaire soit entièrement due au hasard».[2]

### *2- Travaux manquant de précision / exemples contraires*

La deuxième forme de critique formulée contre le symbolisme phonétique réside dans le fait que les travaux d’expérimentation menés sur ce thème utilisent une méthodologie peu rigoureuse. Les explications fournies pour prouver une règle proposée, et la manière d’interpréter les données recueillis manquent souvent de précision, de clarté ou de consistance. Nous donnons ici un exemple tiré de l'analyse par L. Nobile des travaux de Péterfalvi sur le

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 103
[2] Philippe Monneret. 2003. P. 103

symbolisme phonétique. Ainsi, tout en admettant que l'auteur des *Recherches expérimentales* « offre beaucoup d'informations utiles concernant les acquis du domaine et propose plusieurs innovations intéressantes par rapport à la tradition », Nobile regrette en même temps que « la portée de ses propositions est fortement limitée par des défauts théoriques et méthodologiques non négligeables. »[1] Voici en quels termes il formule ses remarques :

« Concernant le classement d'acuité (…) nous savons que la corrélation de l'acuité avec le lieu d'articulation est attendue, car le formant F2 (associé au lieu) est maximalement aigu en correspondance de /i/ et baisse linéairement jusqu'à /u/. En revanche, ce qui n'est pas attendu est que cet ordre ne soit pas respecté par les voyelles postérieures. (…) il n'y a absolument rien, dans l'aperture de /ɔ/, qui puisse justifier une perception plus grave que celle de /u/ (le degré d'aperture étant associé au formant acoustique F1 qui, dans la région postérieure, se comporte exactement comme le F2 : il devient de plus en plus grave en passant de /ɔ/ à /u/). L'aperture ne peut donc absolument pas expliquer pourquoi les participants semblent percevoir /u/ comme plus aigu que /ɔ/ : l'ordre obtenu reste sans explication (...)

Concernant le classement de clarté. (…) cette corrélation est bien sûr attendue et peut être expliquée de manière raisonnable (les sons émis à l'intérieur, donc dans l'ombre, acquérant, pour des raisons physiques, un timbre plus grave qu'à l'extérieur). Mais, encore une fois, on n'explique pas pourquoi /ɛ, oe, u/ seraient perçus comme étant plus "clairs" que /e, ø, ɔ/, respectivement, vu que ces derniers se distinguent des premiers précisément grâce à leur F2 plus aigu.

Concernant le classement d'angularité, l'auteur remarque encore une fois que l'ordre est approximativement celui du lieu d'articulation et que la labialité des phonèmes semble jouer un rôle en faveur du jugement symbolique d' "arrondi". Cela aussi est tout à fait raisonnable. Mais le premier critère est contredit par /ɛ/, plus « angulaire » que /e/, et le deuxième, par /y/ et /oe/, moins arrondis que /a/, tandis qu'aucune explication n'est proposée pour ces deux exceptions.

Concernant enfin la grandeur, l'auteur indique une corrélation iconique avec le degré d'aperture qui se croiserait avec la labialité : "l'ordre est celui d'un volume croissant de l'ensemble des cavités buccale et labio-dentale". Cela n'explique pas bien, pourtant, pourquoi la voyelle fermée labiale /u/ serait perçue comme étant plus "grande" que la voyelle mi-ouverte labiale /oe/.

Dans son ensemble, l'espace que Péterfalvi consacre à l'analyse et à l'explication de ses résultats est étrangement limité par rapport à celui qu'il a consacré aux prémisses théoriques et méthodologiques de son travail et à l'analyse des résultats d'autrui. » [2]

---

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 21.
[2] Luca Nobile. 2014. P. 21.

Des critiques un peu similaires ont également été formulées à propos des expériences de Maxime Chastaing. Encore selon Nobile, « les intuitions et les résultats de Chastaing sont souvent stimulants, mais sa méthode manque parfois de rigueur et son exposé de clarté. »[1]

Aussi peut-on ajouter que ces travaux empiriques, tout en étant des étapes positives et utiles sur la voie d'une recherche objective sur le symbolisme phonémique, ne sont en fait pas des preuves suffisantes pour l'hypothèse. Certes les pourcentages recueillis par les auteurs révèlent des résultats positifs en faveur de la motivation phonémique, mais la nature des expériences réalisées jusqu'à présent ne permet pas de valider l'hypothèse.

D'autant plus que ces travaux ne mettent pas en lumière de nombreuses questions épineuses du langage, telles que l'emplacement des sons, leur rôle dans le mot, la détermination du sens, mais aussi le problème d'interprétation des contre-exemples, un obstacle important à toute hypothèse. En effet, il n'est pas difficile de trouver de nombreux contre-exemples dans la langue en question ou dans d'autres langues. C'est pour le moins une évidence bien connue de tous ceux qui s'intéressent au symbolisme phonémique, comme dans ce passage où Chastaing écrit :

«Le son et le sens semblent parfois très mal synchronisés: des mots signifient la clarté au moyen de voyelles obscures (*dawn, fulgur, jour, lux, …*), d'autres mettent la plus claire des voyelles au service de l'obscurité ( … *niger, nuit, tinieblas …*). Tous les mots n'obéissent pas à la règle de Pope: *The sound must seem an echo to the sense*. »[2]

L'existence de telles critiques est évidemment inévitable, surtout à un stade qui commence à peine à expliquer des phénomènes linguistiques à caractère motivant ou naturel comme le symbolisme phonémique. Certes, on ne peut pas toujours trouver des explications à tout à la fois. C'est généralement le cas dans toutes les sciences lorsqu'il s'agit d'examiner une hypothèse. Force est de constater que le cheminement peut prendre beaucoup de temps, et parfois plusieurs générations peuvent s'écouler avant que tous les aspects de l'hypothèse ne soient clarifiés sans ambiguïté.

Bref, il ne suffit pas de montrer des résultats positifs pour valider l'hypothèse. Il s'agit avant tout des sons du langage, c'est-à-dire des premiers éléments du mot. Or, ce qui importe au final, c'est le signe linguistique, c'est de montrer comment il signifie, et comment construire une théorie intégrale et cohérente du signe qui permette de régler la problématique éternelle du lien entre la forme du signe et sa signification, dont le symbolisme phonémique ne sera qu'une partie importante, et peut-être aussi le cœur du problème.

---

[1] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 19.
[2] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. 1962. P. 7

### *3- Relativité du symbolisme phonétique*

La troisième objection réside dans la relativité du symbolisme phonétique. La problématique consiste en ceci : Selon les tenants du symbolisme, la valeur sémantique du son se définit en fonction des caractéristiques articulatoires et acoustiques. Nous parlons donc d'un phénomène physique naturel à partir duquel des lois peuvent être définies, comme celle-ci : «Un symbolisme que nous mîmes naguère en conserve dans la loi suivante : plus le formant haut d'une voyelle monte, plus la voyelle brille ou diminue. »[1]

Et comme les significations des sons dépendent de caractéristiques articulatoires et auditives, et que ce phénomène est tout à fait naturel et physique, on peut penser, logiquement, que les sémantismes définis pour les sons devraient être les mêmes dans toutes les langues qui les utilisent. En principe, ce raisonnement semble très logique, mais l'appliquer à toutes les langues peut poser des problèmes. Tout d'abord, parce que les langues ont des systèmes phonologiques quelque peu différents. Hormis quelques sons que l'on peut trouver presque universellement, tels que les consonnes /t/, /f/ /m/, /n/ /k/, /l/, et certaines voyelles telles que /a/, /o/ /i/, les sons du langage sont généralement caractérisés par la souplesse et la flexibilité. Ils se présentent de manière variée dans différents systèmes linguistiques. Cette variation implique celle de leurs traits physiques qui à leur tour devraient indiquer des valeurs sémantiques plus ou moins différentes. Autant dire, même dans le cas où certaines propriétés phonémiques sont similaires dans différentes langues, les linguistes ont des interprétations différentes de leur valeur sémantique.

Cependant, ce ne sont pas les seules raisons de la relativité du symbolisme phonétique. Selon le linguiste L. Nobile, les notions sémantiques des sons peuvent varier selon la caractéristique phonologique par laquelle elles sont définies. Cela signifie *in fine* qu'au même son différentes notions peuvent être attribuées. Ainsi, « l'opposition sémantique {grand : petit} peut varier considérablement d'une langue à l'autre … la sélection du trait d'acuité pour exprimer la notion de petitesse n'est pas la seule possible : on pourrait avoir recours également, par exemple, à la fermeture, à la brièveté ou à la postériorité, en supposant d'autres dispositifs métaphoriques. »[2] D'où l'auteur conclut que « rien ne nous oblige à croire que toute langue exploite toujours le même trait phonologique pour exprimer la même valeur phono-symbolique.»[3]

---

[1] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches … 1964. P. 85
[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 24.
[3] Luca Nobile. 2014. P. 24.

Peut-être peut-on comprendre que le concept de petitesse puisse être exprimé en termes d'acuité, de fermeture ou de brièveté, mais ces liens analogiques ne s'avèrent pas toujours pertinents. Sinon, quel est le rapport entre le concept de *petitesse* et le /i/, défini comme une voyelle écartée et antérieure ? A moins de supposer qu'un tel lien est établi selon un certain concept philosophique.

Cependant, la relativité du symbolisme phonétique ne se réduit pas à ce point de vue. Les linguistes retiennent d'autres conceptions du sujet. Ainsi, pour Chastaing, si quelque caractéristique phonologique peut exprimer la *petitesse* dans un certain système, dans d'autres, comme le français, toutes les voyelles peuvent être impliquées. Ecoutons son raisonnement sur ce passage : « les correspondances expérimentalement établies entre les signifiants et les signifiés influent sur les langues parlées. Cette influence, nos tableaux attestent qu'elle varie avec les langues : les hommes 1° utilisent plus ou moins des matériaux symboliques, et 2° combinent différemment ceux-ci quand ils construisent leur langage quotidien. Ainsi, pour bâtir un langage motivé de la petitesse, les Anglais font un emploi inhabituel des voyelles les plus ou les moins aiguës, les Français de toutes les voyelles. »[1]

Or, si toutes les voyelles sont capables d'exprimer le concept de "*petitesse*", s'il peut être exprimé par les voyelles antérieures et postérieures, fermées et ouvertes, aiguës et graves, si les caractéristiques physiques des sons s'avèrent finalement peu importantes, que reste-t-il réellement d'un phénomène encore appelé *symbolisme* ?

D'où l'objection au raisonnement incohérent qui tout en affirmant l'existence d'un *symbolisme phonétique* dans les différents systèmes linguistiques, le présente dans une définition qui ne se conforme pas à celle donnée initialement sur la valeur expressive des sons.

En fait, la critique ici n'est pas une objection à la possibilité pour les langues d'exprimer différemment la motivation des signes. Il n'y a rien d'anormal à ce point. Il s'agit plutôt d'une objection en deux points, dont l'un porte sur le principe logique de consistance et de cohérence, qui n'a pas été respecté comme nous l'avons dit ; l'autre concerne une question cognitive. Car le phénomène peut être présenté scientifiquement à partir de son caractère général et universel. La relativité peut intervenir de manière à ne pas porter atteinte à ce caractère, c'est-à-dire en laissant inchangé le principe de base du phénomène initialement observé et établi. Cependant, si la relativité, comme la décrivent certains linguistes, s'impose à l'ensemble du phénomène, et qu'il

[1] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches … 1964. P. 86

n'y a pas de point commun (règle, principe, loi) sur lequel il puisse s'appuyer, alors dans ce cas, on ne peut parler de "phénomène", mais plutôt de l'arbitraire. Et s'il s'agit de l'arbitraire, alors il n'y aura pas de phénomène appelé *symbolisme phonémique*.

D'autant plus que la réalité du langage peut entrer en conflit avec le symbolisme phonétique et que l'étude de cette hypothèse dans différentes langues peut révéler une infinité d'exemples qui s'opposant complètement aux sémantismes établis pour certains phonèmes. A en croire l'article de Maurice Coyaud sur la langue coréenne, qui utilise le /a/ pour exprimer la *petitesse*, et oe pour la *grandeur*[1]. Ainsi,

«gomzaq: personne petite marchant vite
gumzoek: personne grande marchant lentement
komzak : personne petite marchant plus vite (que pour gomzak )
kumzoek: personne grande marchant plus lentement (que pour gumzoek)
komcak : personne petite marchant plus vite (que pour komzak)
kumcoek: personne grande marchant plus lentement (que pour kumzoetc.... »[2]

Comme nous pouvons le voir, /a/ dans cet exemple exprime la *petitesse*. Alors que dans d'autres systèmes, il exprime la *grandeur*[3]. L'existence d'un tel cas où deux valeurs complètement opposées sont attribuées au même son, ne peut pas être définie en termes de symbolisme. C'est une contradiction logique par rapport aux propriétés physiques définies du son /a/. On peut aussi rétorquer qu'une telle inférence ne prouve pas le symbolisme phonémique mais l'arbitraire phonétique. Etant donné qu'elle permet d'établir que le "symbolisme" se produit dans différentes langues de manière arbitraire ; en ce sens que les caractéristiques physiques d'un son donnent lieu à des concepts contradictoires.

Encore une fois, nous ne sommes pas contre l'idée selon laquelle « chaque langue sélectionne et privilégie de manière relativement arbitraire les valeurs symboliques à associer aux propriétés physiques de chaque trait distinctif (…) chacune choisisse, de façon relativement libre, son propre système particulier de motivation.. »[4] Mais ces valeurs ne doivent pas être contradictoires en elles-mêmes, c'est-à-dire que les interprétations des caractéristiques physiques des sons ne doivent pas être présentées de manière à s'opposer les unes aux autres.

---

[1] Maurice Coyaud. Non-arbitraire de quelques signes … 1974. P. 9
[2] Maurice Coyaud. 1974. P. 10
[3] Jean-Michel Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 632. Voir aussi Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P.20.
[4] Luca Nobile. 2014. P. 25.

Or, si un tel cas se présente, comme nous l'avons vu pour le son /a/ qui est utilisé dans deux systèmes linguistiques différents pour exprimer deux concepts opposés, à savoir la *petitesse* et la *grandeur*, devrions-nous conclure que le symbolisme phonétique est une hypothèse invalide ? Ou peut-il y avoir une explication de la contradiction avérée de manière à garder l'hypothèse?

Certes, la diversité des langues indique forcément une part de relativité. Or, la question qui se pose est de savoir comment définir cette relativité sans toucher au principe de base sous-jacent au symbolisme phonémique.

En fait, si l'on établit que le son dispose d'une valeur par rapport à ses propriétés physiques, alors il est clair que deux valeurs opposées ne peuvent pas être réunies en même temps (le principe de non-contradiction, toujours valide). Mais puisque le son /a/ apparaît dans des termes qui expriment des sémantismes opposés (grandeur et petitesse), une explication à cela peut être trouvée dans l'une des possibilités suivantes :

1- Que le problème tienne à la définition du son /a/ qui manquerait de précision. En d'autres termes, ni le sémantisme de *petitesse*, ni celui de *grandeur* ne peuvent s'avérer être une définition de la valeur sémantique du phonème /a/.

2- Que le problème soit lié à l'emplacement du son dans le mot et à sa relation avec son entourage. Ainsi, si / a / exprime la *grandeur* et le son qui le suit exprime la *faiblesse,* ou la *fragilité* par exemple, dans ce cas l'idée serait que la *grandeur* a été réduite, d'où l'idée de *petitesse*, par exemple.

3- Que le problème ne soit pas lié au sémantisme de /a/ en particulier, mais à divers moyens d'exprimer l'idée de *grandeur* ou de *petitesse*, sans que cela n'affecte la nature physique des sons, ou leur valeur sémantique, pourvu qu'elle soit bien déterminée. Ces différents moyens peuvent être soulevés de la structure et du caractère linéaire du signe. Ils permettent de générer les idées en question non pas à partir du même son mais à partir d'un autre son, ou non à partir d'un seul son mais d'une combinaison de deux ou trois sons. Le concept de cette idée peut être assimilé à une recette où le citron est remplacé par du vinaigre – qui est aussi un mélange de plusieurs ingrédients – ou par de l'acide citrique et de l'eau. Ainsi le linguiste Maurice Toussaint explique certaines anomalies dans la symbolique phonémique, comme dans le mot *small* où l'idée de *petitesse* est associée à une voyelle postérieure, et non à une voyelle antérieure. Il dit à ce propos : « en anglais *small* vient contredire *little* .. et les anglais, lesquels pensent que le *i* exprime la petitesse. *Small* va faire baisser le pourcentage des mots indiquant une petitesse déclarée par un *i*. *Small* va ainsi être compté comme un élément qui

contredit le principe du symbolisme phonétique. Ce décompte est erroné. *Small* est régi tout autant que *little* par ce principe. Mais c'est ici un autre signifiant *sm* qui traduit la petitesse. (Des études plus fines devant ensuite (…) permettre de distinguer le signifié "petitesse avec *i*" du signifié « petitesse avec *sm* "). »[1]

L'essentiel dans ces trois possibilités est d'établir que, puisque la nature physique du son est invariable, les valeurs qui en découlent ne devraient pas trop varier ou se montrer contradictoires lors de l'interprétation sémantique des traits phonologiques, En revanche, ce qui reste variable, c'est d'une part le choix du trait physique par lequel la valeur du son est déterminée, et d'autre part, le choix des moyens par lesquels une idée peut être exprimée à travers les sons. Ce qui donnerait sens à la relativité du phénomène.

Cela revient à dire que pour pouvoir maintenir l'hypothèse du symbolisme phonétique, les valeurs attribuées aux sons du langage doivent respecter le principe que leur identification dépend des traits phono-articulatoires, quelle que soit la valeur sémantique qui en dérive, et quelle que soit la langue dans laquelle les mêmes sons sont utilisés.

Dès lors, le symbolisme phonémique peut être présenté logiquement comme une hypothèse universelle sur la base des trois considérations suivantes : i) les valeurs sémantiques des sons sont déterminées en fonction de leurs caractéristiques physiques ; ii) un même son peut avoir des valeurs sémantiques différentes, compte tenu de la multiplicité de ses propriétés physiques ; iii) Ces différentes valeurs attribuées à un même son ne doivent pas être contradictoires.

Au reste, cette analyse s'applique dans le cas où la valeur sémantique du son est intrinsèque. Or, si la valeur sémantique du son est le produit de l'effet psychologique du son sur l'âme, alors dans ce cas, cette valeur est définie comme culturelle plutôt que naturelle, extrinsèque et non intrinsèque. Sa motivation, par conséquent, est une question purement relative, liée à la fois aux systèmes phonologiques des langues différentes et à la formation intellectuelle des personnes qui les utilisent.

De ce fait, la différence entre le symbolisme phonétique du point de vue naturel et le symbolisme phonétique du point de vue culturel se caractérise par le fait que le premier est *partiellement relatif*, tandis que le second est *complètement relatif*. Ce faisant, le premier peut être présenté dans un cadre scientifique plus que le second.

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 83

### III.III.IV.II.IV. Symbolisme phonétique et motivation

Sur la base de ce qui précède, que peut-on déduire du symbolisme phonémique par rapport à la motivation linguistique ? Serait-t-il considéré comme la base de la motivation des mots? Comment évaluer cette hypothèse en termes de motivation du signe linguistique au regard des différentes études menées sur ce sujet ?

En fait, tout en considérant l'importance indéniable des travaux de recherches empiriques qui ont été menés sur le symbolisme phonémique, nous pensons néanmoins qu'il est encore trop tôt pour répondre à ces questions ou porter un jugement définitif sur le sujet. Cette position est certainement liée à de nombreuses questions et problématiques soulevées sur le symbolisme phonétique et que ces travaux n'ont pu éclaircir, comme nous l'avons vu en partie dans les critiques de cette hypothèse.

Cependant, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui nous sommes confrontés à un phénomène linguistique qui mérite attention et recherche. En effet, un examen préliminaire des études sur le symbolisme phonétique indique qu'il s'agit bien d'un phénomène dans la langue, et cela ne peut être nié en aucune façon. « Le premier commentaire qui s'impose à la lecture de l'ensemble de ces résultats, écrit Monneret, est qu'il ne semble pas possible de douter de l'existence du phénomène de symbolisme phonétique. Certains traits, certains phonèmes, sont intrinsèquement porteurs de signification. Il s'agit là, semble-t-il, d'une objection non négligeable à l'encontre de l'arbitrisme intégral. »[1]

En effet, on ne peut nier l'existence d'une tendance dans certains systèmes linguistiques à exprimer le concept de *petitesse*, par exemple, avec une voyelle aiguë comme /i/. On ne peut pas ignorer le lien étroit entre les traits physiques de certains sons et les sémantismes qui leur sont attribués. On ne peut douter des nombreuses expériences menées dans ce domaine, et qui ont donné des pourcentages significatifs sur le lien entre les sons et leurs valeurs symboliques définies. Il est clair que tout cela peut rentrer dans le cadre de la motivation linguistique, motivation des phonèmes et motivation des signes.

De plus, la question de la motivation phonémique n'est pas seulement induite par les méthodes épistémiques que nous avons indiquées, à savoir l'étude des propriétés physiques des sons, les recherches expérimentales et statistiques. La motivation des sons du langage, selon certains linguistes, peut également être révélée dans les œuvres littéraires si elles sont soumises

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 100

à des analyses et des examens approfondis. Nous en avons vu des exemples sur la fréquence des consonnes dures /k/, /t/, /R/ dans *Les châtiments* d'Hugo et *Les Invectives* de Verlaine, tandis que dans *L'Art d'être grand-père* et dans *La Bonne chanson* ce sont plutôt les consonnes douces /m/ /l/ /j/ qui sont plus fréquentes.[1]

De plus, Todorov développe un argument qui permet une conclusion logique de la motivation des sons dans ces œuvres. Voici le raisonnement qu'il suit : « les sons d'une langue symbolisent toujours d'autres sons; les mots d'un énoncé doivent symboliser (imiter) ce qu'ils désignent : on passe ici de la constatation à la recommandation, de la langue au discours, et de la prose à la poésie. Puisque la poésie est un art, et que l'art imite la nature, il faut que les mots de la poésie imitent les bruits de son objet : c'est la théorie de l'harmonie imitative »[2].

Compte tenu de ces indications, il n'est pas surprenant de trouver des philosophes et des linguistes défendant la motivation des phonèmes. Ainsi, au cours de ses études et de ses observations du symbolisme des lettres arabes, appuyées par de nombreux exemples, le philosophe égyptien 'Abbās Maḥmūd Al'aqād (1889-1964) est conduit à formuler les conclusions suivantes faisant appel à la motivation phonémique :

- «Premièrement, il existe un lien entre certaines lettres et le sens des mots.
- Deuxièmement, les lettres ne sont pas égales dans cette connotation, mais elles diffèrent selon leur intensité et leur importance dans le mot.
- Troisièmement, ce qui compte, c'est l'emplacement de la lettre dans le mot, et pas seulement en faisant partie de sa composition.
- Quatrièmement, l'exception en sémantique peut provenir d'une différence de considération et d'appréciation, et il ne signifie pas forcément une anomalie dans la nature du sémantisme des lettres. »[3]

Mais au-delà des positions et des conclusions des auteurs en faveur de la motivation des phonèmes, cela signifie-t-il que les signes linguistiques sont également motivés, vu que les sons qui les composent sont décrits comme tels ?

Dans ses travaux sur le symbolisme phonétique, Péterfalvi note que les résultats fournis par les expériences concernant la motivation des phonèmes ne rendent pas valable la motivation du lexique d'une langue. Car, selon lui, « il existe (…) une différenciation fine révélée par le

---

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 99
[2] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 447
[3] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. Āštāat Muğtama'āt …. 2013. P. 36

comportement des sujets et une différenciation plus grossière qui ressort de la structure du vocabulaire des langues. »[1] Son point de vue, comme l'explique Nobile, repose sur le fait que « si les expériences permettent de prédire avec constance et précision l'ordre dans lequel les participants classeront les phonèmes vocaliques sur des échelles symboliques (taille, luminosité, angularité, etc.), on n'obtient pas le même résultat si on étudie la distribution statistique des phonèmes dans le lexique correspondant aux mêmes champs sémantiques. »[2] Cependant, l'auteur des *Recherches expérimentales* souligne en même temps qu'« il est impossible que le seul apprentissage d'une structure grossière donne ensuite la possibilité aux sujets d'instaurer une différenciation plus fine parmi les phonèmes. »[3] Il en ressort que les deux champs d'investigation, empirique et statistique, sont complémentaires et nécessaires pour obtenir des résultats plus fiables sur la réalité de la motivation linguistique.

Cependant, afin d'avoir une vision globale du sujet, il est indispensable d'étudier et d'examiner les arguments qui s'opposent à la motivation des phonèmes, afin de savoir s'ils reposent sur une base rationnelle et scientifique, et donc s'ils peuvent être pris en compte.

Il y a d'abord cette idée qui étudie l'effet du son sur l'âme, non pas parce que le son est motivé, mais parce qu'il est le produit d'un trouble psychologique et d'un phénomène, connu sous le nom de de *synesthésie*. Laquelle consiste en une « ressemblance psychologique entre stimuli appartenant à des modalités sensorielles différentes. On se trouve dès lors, écrit Péterfalvi, en face d'une classe de phénomènes psychologiques qui ne portent atteinte à aucun principe linguistique puisque ce n'est pas l'analyse de la langue qui est en vue. » [4]

A cela répond Péterfalvi en disant : « la dénonciation comme mystification des faits psychologiques de "symbolisme phonétique", serait hâtive – même au nom du principe de l'arbitraire – et demanderait un examen plus détaillé des faits. » [5] Car cet effet, en admettant son existence, n'opère pas indépendamment du langage, selon l'auteur qui dit à ce propos : « on ne peut s'empêcher de penser qu'un principe psychologique aussi général aura précisément une influence, au moins partielle sur le fonctionnement de la langue. »[6] D'autant plus que si le problème est purement psychologique, alors les travaux d'expériences, qui ont été menés sur le symbolisme phonétique et qui ont montré des résultats positifs en faveur de la motivation

---

[1] Jean-Michel Péterfalvi. Recherches expérimentales … 1970. P. 75
[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 23.
[3] Jean-Michel Péterfalvi. 1970. P. 75
[4] J.M. Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 634
[5] J.M. Péterfalvi. 1966. P. 632
[6] J.M. Péterfalvi. 1966. P. 634

phonétique, ont été réalisés par des participants appartenant à différentes tranches d'âge, et parfois à différentes cultures. Ce qui rend faible la réduction de ces résultats aux seuls effets psychologiques des sons.

«Si donc, écrit Monneret, un symbolisme phonétique joue au niveau de la langue, et plus précisément du lexique, ce symbolisme ne suffit sans doute pas à expliquer la dimension psychologique du caractère significatif des phonèmes. »[1] Il doit donc y avoir autre chose qui pourrait expliquer ce lien qui rend les sons motivés. Mais à supposer que les résultats recueillis révèlent une motivation au niveau des phonèmes, reste à connaitre l'origine de cette motivation, si elle est un produit de la nature ou de la culture.

Si leur origine est naturelle, alors les sémantismes décrits pour les phonèmes doivent être les mêmes dans toutes les langues qui les utilisent, les traits physique et articulatoires des sons étant les mêmes chez les humains. Si elle est culturelle, alors le symbolisme devrait varier d'une langue à l'autre. Cependant, ce ne sont pas les seules possibilités qui se présentent pour expliquer l'origine de la motivation phonétique. Péterfalvi propose l'hypothèse selon laquelle «le symbolisme phonétique aurait un caractère universel mais non inné, et acquis mais non culturel, dépendant des corrélations habituelles que tout individu peut observer dans la nature entre des phénomènes appartenant à des domaines sensoriels différents (par exemple, la corrélation des timbres auditifs [aigus : graves] avec la vision de corps {petits : grands} ou de lieux {ouverts clairs : fermés sombres}). Cette hypothèse, souligne Nobile, est intéressante parce qu'elle essaie de nuancer la dichotomie trop rigide entre nature et culture, ce qui constitue sans aucun doute un problème central pour toute théorie du symbolisme phonétique. »[2]

En tout état de cause, quelle que soit la raison qui rend le son motivé: psychologique, intellectuelle, culturelle, naturelle, cela finit par montrer que le son révèle quelque chose d'expressif. Ce qui signifie en définitive qu'il n'est pas considéré simplement comme une substance physique dépourvue de sens, puisqu'il renvoie d'une manière ou d'une autre à une notion sémantique. Et c'est précisément la base de la thèse de la motivation.

Quant au rejet de ces travaux empiriques dans leur ensemble et des données qui en ont résulté, il ne peut être accepté d'un point de vue scientifique, et ce, quels que soient les résultats fournis. Car la recherche empirique et statistique se définit en termes de méthodes scientifiques bien connues, sans parler des grandes découvertes faites grâce à elles.

---

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 104
[2] Cité par Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 22-23.

Ces méthodes ont leurs propres règles et principes, et donc elles ne peuvent être discutées que d'un point de vue épistémologique. Or, le rejet des méthodes de vérification en soi, qui ont pour but de tester une hypothèse, ne peut s'inscrire dans une démarche scientifique, quelles que soient les critiques des processus adoptés, car ceux ceux-ci peuvent toujours être modifiés et révisés. Nous parlons ici d'un critère épistémique qui a ses mérites et ses avantages dans le progrès de la science, à savoir la *vérification de l'hypothèse*. Par ailleurs, « le principe du symbolisme phonétique, souligne M. Toussaint, a déclenché une série de vérifications sans cesse reprises afin de parvenir à une meilleure connaissance et mesure du phénomène. »[1] Alors qu'au contraire, « en affirmant l'inexistence d'un rapport les arbitristes ont (avaient) supprimé d'un coup tout un pan de la recherche linguistique. »[2]

Autant dire, présenter une hypothèse pour la recherche empirique confère déjà à l'hypothèse un caractère scientifique, qui se définit en termes d'épistémologie par sa *vérifiabilité*. C'est-à-dire sa capacité à pouvoir être soumise aux processus de vérification, en suivant les méthodes scientifiques définies à cet égard. De toute évidence, ces méthodes ont un avantage absolu sur la passivité des convictions et des croyances qui ne sont étayées par aucune preuve et ne trouvent aucun moyen de les vérifier. Ce qui est étrange, c'est que cette définition s'applique exactement à la thèse de l'arbitraire. En effet, « les découvertes faites en psychologie expérimentale dans le domaine dit du "symbolisme phonétique", écrit Péterfalvi, ont ceci de particulier qu'elles semblent, à première vue, porter atteinte au principe le plus important de la linguistique contemporaine : Le célèbre principe de l'arbitraire du signe linguistique »[3].

Force est de constater que les arbtristes, très convaincus qu'il n'y a pas de rapport entre le signe et sa signification, ne cherchent pas à l'étayer par des études empiriques comme celles des tenants de la thèse de la motivation. Alors même que l'objectif principal de la recherche empirique est de fournir des indications et des preuves de l'hypothèse proposée, quel que soit le type de résultats obtenus, c'est-à-dire pour ou contre.

Malheureusement, il n'en va pas de même avec la thèse de l'arbitraire, qui, dans ce domaine, souffre beaucoup d'oubli, même de la part de ceux qui la défendent. Par ailleurs, il est regrettable de constater que les objections formulées contre la motivation des phonèmes ne sont ni systématiques ni fondées sur un travail objectif ; de plus, elles manquent parfois de critique logique. Nous citons ici l'analyse de Maurice Toussaint illustrant l'approche non-scientifique de

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983 P. 84
[2] Maurice Toussaint. 1983 P. 84
[3] J.M. Péterfalvi. Symbolisme phonétique … 1966. P. 632

certains discours formulés contre la thèse de la motivation, et qui relève plutôt d'une vision subjective du sujet : « La plus efficace dans l'état actuel des choses, cette stratégie s'est imposée à l'auteur. Elle situe le problème au niveau des phantasmes. Le symbolisme phonétique c'est la régression. Pour s'en mieux persuader on n'étudie pas la question dans son ensemble, dans plusieurs langues et en testant plusieurs sujets, on prend trois aventures cratyliennes dont on s'assure qu'elles ont un caractère délirant. La conclusion implicite est que toute thèse cratylienne est à ce prix. Le chercheur n'a plus qu'à choisir entre régresser et progresser, entre le délire et la science ».[1]

Compte tenu des données actuelles, nous ne pouvons qu'admettre avec Philippe Monneret la possibilité que la motivation des sons puisse être un facteur dans l'explication de la motivation des mots ; bien qu'aujourd'hui ce sujet en soit encore à un stade très précoce et nécessite donc de nombreuses études approfondies en vue de clarifier tous les aspects le concernant, et établir la vérité à son sujet. « Le symbolisme phonétique représente ainsi un important principe de motivation, en langue et en discours, dit l'auteur du *Sens du Signifiant*. Nous retiendrons que la relation de similarité, qu'il instaure se situe entre signifiant et signifié et non pas entre référent et signifiant. Toutefois, au niveau des langues, ce facteur de structuration ne semble guère pouvoir intervenir au-delà de quelques grands traits génériques de la substance du signifié. Il n'en demeure pas moins que l'on puisse déplorer le fait que ce champ d'investigation soit aujourd'hui, à notre connaissance, quelque peu déserté. »[2]

Enfin, il ne faut pas oublier que l'essentiel dans la recherche est qu'elle soit bien fondée, et qu'elle repose sur des bases logiques et scientifiques solides, indépendamment des résultats qu'elle peut fournir. Dès lors, mener des travaux empiriques rigoureux concerne non seulement la thèse de la motivation, mais aussi la thèse de l'arbitraire. En effet, l'objectivité des travaux de recherche étant un critère de base pour obtenir des résultats garantis et fiables, ceux-ci peuvent certainement servir à l'une ou l'autre des deux thèses.

---

[1] Maurice Toussaint. Contre l'arbitraire du signe. 1983. P. 105
[2] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 105-106

## *Analyse générale de la motivation phonétique*

Nous terminons cette section pour résumer et donner un aperçu de la question du symbolisme phonémique. En fait, si nous parlons du langage en général, alors le symbolisme phonétique concerne également les sons du langage en général. De ce point de vue, nous discuterons du phénomène linguistique dans son ensemble en lien avec ce sujet.

Comme on le sait, chaque langue possède un nombre fini de sons, parmi un grand nombre de sons différents que les systèmes vocaux humains sont capables de produire. Et comme la physiologie des organes de la parole est la même chez l'homme, bon nombre de ces sons sont similaires dans différentes langues. Aussi, note-t-on que malgré le nombre limité de sons dont une langue est constituée, il est possible d'en créer un nombre infini de vocabulaire.

Quant au phonème et à la détermination de sa valeur expressive comme élément du mot, la question varie selon qu'il s'agit de sa forme graphique ou vocale (eau /o/ ), de sa réalisation par d'autres sons (le /f/ réalisé par f, *ph* ; le /s/ par s, c, ç, ti, etc.), de son statut prononcé ou muet *(sa**c** /k/, mais blan**c** /-/ ; **k**it /k/ **k**nife /-/),* de sa position (***e**xprime* /e/, mais e*xprim**e*** /-/) ; de sa proximité et de son voisinage avec d'autres sons (*le**s** **a**rtistes* /z/ ; *pla**c**ard /k/ mais pla**c**e /s/ ; **p**ilote* /p/, mais ***ph**ilosophe* /f/ ). Parce que chacun de ces cas peut affecter la forme du son produit dans les alphabets de différentes langues[1]

Il en ressort que, du point de vue de la forme, chaque son du mot :

1) a sa valeur et son importance en tant qu'élément de la structure des mots. Ainsi, *mêler/ **dé**mêler* ; ***s**ort* / ***p**ort* ; ***f**aire* / ***t**aire* ; *parl**e**/parl**ent**.*

2) occupe sa propre place qui ne peut être avancée ou retardée sans changer la forme et le sens du mot. Ainsi, *rat /art* ; *tire/rite* ; *car/arc*.

3) a sa propre fonction, puisque, compte tenu des deux points précédents, le son participe à la formation du sens du mot. En tant que telle, la fonction du son s'avère être la partie la plus mystérieuse du mot.

Or, à supposer que les sons n'aient aucune valeur sémantique, comment leur réunion produit-elle du sens ? Comment comprendre qu'une série de sons, dépourvus de sens, puisse remplir sa fonction en créant du sens ? En fait, la base de ces questions ne se limite pas à la

[1] Il convient de faire une remarque concernant la lettre « r » dans le système de la langue française, qui peut être prononcée sous trois formes, à savoir le /r/, le /R/ voisé (ex. rond), et le /R/ dévoisé (ex. près). Ces trois formes sont en fait trois phonèmes bien distincts dans le système de la langue arabe, distincts à la fois dans leur forme phonétique et graphique, représentés respectivement par : r ġ ḥ (ر , غ , خ ).

linguistique, mais peut concerner toutes les sciences et tous les savoirs. Ainsi, nous pouvons reposer les questions précédentes de la manière suivante : quelque chose peut-il être produit à partir de rien ? Il va de soi que le néant, étant définie comme l'absence de tout, ne peut donc rien produire. Ce principe est proche du proverbe arabe qui dit : « *Celui qui n'a pas quelque chose ne peut pas le donner*. »

Il s'ensuit que, s'agissant du signe linguistique, dire qu'un phonème n'as pas de sens mais qu'il le crée quand même est une violation d'un principe fondamental selon lequel *le rien ne peut rien produire*.

Par conséquent, il est tout à fait raisonnable d'établir que le phonème est porteur de sens, que son emplacement est subordonné à une bonne cause, et qu'il a donc une fonction à remplir en vue de produire le sens du mot. Si bien que pour certains linguistes, suggérer une telle proposition théorique n'est ni surprenante ni déraisonnable. C'est le résultat d'une induction logique. Ainsi, en défendant l'hypothèse du symbolisme phonémique, Jacques Damourette et Édouard Pichon la justifient par ce raisonnement : « tout dans le langage étant tourné vers l'expression sémantique, les moindres faits phonétiques concourent directement à cette expression. Il convient donc de faire sa place à la phonétique, au moins en tant qu'elle est indissolublement liée à la sémantique. »[1]

C'est dans ce contexte qu'est né le symbolisme phonémique, et avec lui quelques modestes indications sur le caractère motivé de l'emplacement et de la fonction du son dans le mot. Par exemple, on trouve le philosophe égyptien 'Abbās Maḥmūd Al'aqād défendant l'idée que le fonctionnement du signe et la formation du sens dépendent de la place du son dans le mot. Il dit à ce propos que si le son *ḥ*, signifiant *amplitude*, est suivi de *ğ*, ce dernier, de par son sémantisme fait arrêter l'amplitude de *ḥ* ; de même s'il est suivi de *b* ; ainsi le mot *ḥabs* (prison)[2].

Dans la théorie du savant irakien, 'Ālim Sbīt Ānnīly (1956-2000), la signification se construit non seulement en vertu de la valeur sémantique des sons, mais aussi en fonction de l'emplacement des phonèmes et de leur ordre successif au sein du mot. Ainsi, lorsqu'un mot commence par un son, soit le son1, donc par le sens1 qu'il porte, le son2 qui le suit va construire son sens2 sur l'indication sémantique du son qui le précède, c'est-à-dire sur le sens1. De la même manière, le son suivant3 va construire son sens3 sur celui qui le précède, à savoir sur le sens2, et ainsi de suite… Ce faisant, c'est la somme des sémantismes successifs des sons dans le mot qui détermine le sens du signe linguistique. Pour illustrer l'idée de cette théorie avec un

[1] Jacques Damourette ; Édouard Pichon. Des Mots à la Pensée … Tome I. 1987. P. 159
[2] 'Abbās Maḥmūd Āl'aqād. Āštāat Muğtama'āt … 2013. P. 34

exemple donné par le théoricien, notons que, dans cette théorie, les trois voyelles principales : /**i**/ /**o**/ /**a**/, expriment respectivement le mouvement du **temps**, le mouvement du **lieu**, et le mouvement où s'unissent **le temps et le lieu**.

Alors, choisissons n'importe quelle suite de sons réalisant l'image acoustique /fɔR/ : «le /o/ est la présence du mouvement dans le ***lieu***; le /f/ sa ***diffusion***; le /R/ sa ***répétition***. La succession commencée par le /f/ (diffusion) peut concerner tous les objets. Ce mouvement de diffusion est maintenu en place par le son /o/; le /R/ a répété le lieu de diffusion.

Que peut résulter du travail total de ces sons ?

Cela signifie qu'il y a un mouvement très fort et continu en place. Regardons la vigueur que donne le préfixe / for / à ces successifs dans la langue anglaise :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| *go* | *(aller)* | → | *forego* | *(aller plus vite, devancer)* |
| *tell* | *(informer)* | → | *foretell* | *(prédire, devenir)* |
| *ever* | *(tout)* | → | *forever* | *(à jamais)* |
| *noon* | *(journée)* | → | *forenoon* | *(en pleine journée)* |
| *run* | *(courir)* | → | *forerun* | *(dépasser l'autre en courant)* »[1] |

Ainsi, chaque son a un rôle à jouer dans le mot qui vise à produire la signification finale. Une idée qui semble parfaitement logique à accepter. C'est aussi à ce sens que le linguiste L. Nobile fait référence, en disant : « Par définition, chaque élément distinctif joue un rôle nécessaire dans la langue et rien ne nous permet de supposer que les choses se passent différemment pour l'iconicité phonologique. »[2]

Par ailleurs, le fait que le son soit porteur de sens peut être attesté par un fait réel. Selon le linguiste égyptien contemporain Mustafā Āssa'dany, « il existe une relation claire entre la nature humaine et les sons. Ainsi, les habitants du désert ont tendance à utiliser des sons aigus et rapides pour s'exprimer, du fait que ce type de sons convient à leur tempérament rude. Contrairement aux habitants des villes et des villages qui ont tendance à s'exprimer avec des sons graves et doux qui correspondent à la réalité de leur nature et de leur environnement[3]. Dès lors, tout rythme linguistique est basé sur le son, et donc sur le mot, et donc sur la phrase, et par conséquent, le son demeure la clé des effets ».[4]

---

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada. Tome II. 2002. P. 111-112

[2] Luca Nobile. L'iconicité phonologique … 2014. P. 25.

[3] Mustafā Āssa'dany. Tāwīl Ālislūb, qirāa ḥadīṯa fī Ānnaqd Ālqadīm (Interprétation des styles, lecture moderne de la critique antique). Alexandrie (Egypte): Dār Ālma'ārif. 1989. P. 68.

[4] Mustafā Āssa'dany. 1989. P. 34.

Aussi, peut-on constater que les valeurs sémantiques attribuées aux sons ont été définies au seul niveau sensoriel. Ainsi, petit/grand, clair/obscure, proche/loin, haut/bas, léger/lourd, rapide/lent.[1]

Or, dans le langage, il n'y a pas que du sensoriel. La langue, bien entendu, parle de tout, du sensible et de l'imperceptible, du réel et de l'imaginaire, du possible et de l'impossible (ex. Un carré rond !), du concret et de l'abstrait... etc. Comment alors concilier un nombre fini de sons du langage avec le nombre presque infini de sens que ces mêmes sons, seuls ou combinés, peuvent exprimer ? Et comment choisir parmi tous ces sens une vingtaine de sémantismes pour correspondre au nombre de sons qui composent généralement un système linguistique ?

Il est clair que les valeurs expressives ou symboliques des sons ne peuvent pas se réduire à exprimer uniquement les qualités sensuelles des choses, ni à imiter uniquement les bruits de la nature. Voici, par exemple, comment Chastaing met ce point en évidence : « La langue (...) qui nous apprend que les actes sont des systèmes de mouvements, de moteurs, de mobiles et d'immobiles, nous apprend en même temps que nous employons le lexique des sons pour dénommer des actes où concerte, avec des parties visuelles et tactiles, une partie sonore. Les voyelles symboliques fournies par ce lexique symbolisent, en conséquence d'autres vérités que celles de l'ouïe. »[2]

A notre avis, la définition de la valeur sémantique des sons doit être orientée vers les sens capables d'inclure les éléments fondamentaux et généraux de la vie. En effet, comme les sons sont en nombre fini dans chaque langue, les sémantismes exprimés doivent nécessairement être également en nombre fini. Or, la limitation du nombre de sémantismes ne sera possible que s'ils définissent les notions les plus générales ou les plus principales, à partir desquelles toutes les autres notions peuvent être construites, tout comme le vocabulaire est créé à partir des sons. Ainsi, les notions de temps, d'espace et de mouvements divers, comme la réunion, la séparation, la reproduction, etc. De même, Todorov définit le symbolisme phonétique en termes de mouvement, en faisant valoir que « le son symbolise le mouvement nécessaire à sa production (ou l'organe, ou sa forme, etc.), qui à son tour symbolise d'autres mouvements, semblables. »[3]

Dans une perspective similaire, le savant 'Ā. S. Ānnīly définit le son du langage comme un mouvement orienté dans une certaine direction, et le mot comme une image de l'ensemble des mouvements des sons qui le composent et qui agissant dans un certain ordre. « Le son, dit-

---

[1] Maxime Chastaing. Nouvelles recherches… 1964. P. 86

[2] Maxime Chastaing. Le symbolisme des voyelles. Significations des "I". Symboles de cris et de mouvements. Dans Journal de psychologie normale et pathologique, n°3. Paris: PUF 1958. (p. 403-423). P. 421

[3] Tzvetan Todorov. Le sens des sons. 1972. P. 448

il, fait un seul mouvement, c'est le même mouvement partout où il figure, dans tout mot et dans toute langue (…) toute succession de sons décrit un nombre égal de mouvements ».[1]

En tout état de cause, déterminer le sémantisme des sons n'est pas facile. Cela requiert un travail de longue haleine, nécessite du temps, un examen et une observation attentive et minutieuse de la structure morphologique et sémantique des mots. Quant aux travaux des linguistes à cet égard, il faut dire que, malgré les critiques adressées au symbolisme phonémique en général, et à la méthode de détermination de la valeur sémantique du son en particulier, ils ont apporté de nombreux avantages en faveur de la thèse de la motivation linguistique. Parmi lesquels, la réouverture du dossier de la motivation qui fait l'objet de controverses depuis l'Antiquité et l'exploration de nouveaux horizons dans la recherche linguistique, mais aussi, en même temps, la remise en cause de l'arbitraire linguistique.

En effet, puisque le symbolisme phonémique signifie dans l'ensemble i) que les sons ne sont pas dépourvus de sens comme le stipule la thèse de l'arbitraire ; ii) que le choix des mots pour désigner les choses repose sur l'existence d'un lien entre les sons et l'image qu'ils décrivent ; iii) que la création de termes, le changement de sens et l'évolution phonétique sont des faits qui ne se produisent pas dans la langue de manière arbitraire, mais fonctionnent selon un système précis et suivent leurs propres lois ; iv) que si les signes du langage sont un produit de l'esprit de l'homme, l'homme a une tendance naturelle à motiver les signes de sa langue. Bien entendu, ces constats qui s'inscrivent dans le cadre théorique de l'hypothèse ne peuvent être satisfaits. La détermination de la valeur sémantique des sons est encore incomplète à ce stade. Sur ce sujet, nous tiendrions à formuler quelques considérations sur la façon de définir le sémantisme des phonèmes.

- Tous les sons d'une langue devraient avoir une valeur sémantique, pas seulement quelques-uns. Ils doivent être identifiés dans le cadre du système linguistique étudié.
- Toute définition d'une valeur sémantique attribuée à un son ne devrait pas perdre de vue que : i) d'autres sons, appartenant au même système linguistique, doivent aussi avoir une valeur sémantique, ii) l'emplacement du son dans un mot et ses relations avec son entourage ne sont pas moins importants que sa valeur, iii) le son à lui seul ne forme pas toute la signification du mot, mais y participe simplement, à moins qu'il ne s'agisse d'un mot composé d'un seul son.
- Pour valider la définition d'une valeur attribuée à un son, elle doit être appliquée à un grand nombre d'exemples, que ce soit au sein de la même langue étudiée, ou idéalement, dans

[1] 'Ālim Sbīt Ānnīly. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie). Tome 1. 1999. P.88

d’autres langues. Pour cela, il est possible de trouver un petit nombre d'exceptions, eu égard à la règle générale bien connue en science, selon laquelle : *pour toute règle, il existe des exceptions*. Sachant à ce propos que les travaux, dans lesquels le sémantisme de certains sons est défini, révèlent l'existence de nombreux contre-exemples sans souvent être expliqués ou justifiés.

- La valeur sémantique du son doit répondre à l'exigence d’unicité, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être partagée avec un autre son.
- La présence du son à examiner dans un mot sous une forme double ou plus peut grandement aider à déterminer sa valeur sémantique. Car la répétition du son dans un mot, comme nous l’avons vu précédemment dans le système arabe, permettrait d'insister sur le sens qu'il porte; ce qui peut être clairement reflété dans le sens du mot.

En somme, une explication valable d’un fait, comme le symbolisme phonétique, doit tenir compte de l’ensemble des questions qui peuvent s’y rapporter, en sorte que lorsque la règle s’applique aux exemples, elle ne risque pas de contredire en donnant de nombreux contre-exemples. Cependant, même si elle ne se montre pas suffisamment construite, une proposition hypothétique n’est pas pour autant négligeable. Parce qu’elle peut contenir des éléments valables et bien établis, sans en avoir les mêmes pour les jugements finaux, ou quand ceux-ci manquent simplement de précision.

Encore une fois, déterminer la valeur des sons n'est pas une fin en soi, mais constitue à juste titre une première étape d'un grand projet théorique visant à expliquer comment la signification des mots se crée à partir des sons. A cet égard, nous rappelons que, dans toute théorie qui peut être proposée et construite sur la base du symbolisme phonémique, il est nécessaire de prendre en compte les trois points que nous avons indiqués, à savoir : i) la valeur de chaque son, ii) son emplacement dans le mot, iii) sa fonction participative dans la production du sens. Il est clair que négliger ces points ne peut pas présenter la théorie de manière exhaustive ou complète, et nécessite donc une révision et un réexamen supplémentaires.

Cependant, au cours de notre étude actuelle, nous n'avons trouvé qu'une seule théorie qui prend en compte les trois points ci-dessus, et c'est la théorie intentionnelle de 'Ālim Sbīt Ānnīly, qui, selon son auteur, est une théorie générale applicable à toutes les langues. Le théoricien y explique comment le sens d'un mot est produit en fonction de la valeur sémantique du son, de son emplacement dans le mot et de l'ordre précis dans lequel la fonction des sons permet de déterminer la signification générale du mot. [1]

[1] Dans une future étude, nous tenterons d'examiner cette théorie d'un point de vue logico-épistémologique.

# Conclusion

Nous avons commencé cette thèse et expliqué les raisons qui nous ont conduit à choisir ce sujet comme objet d'étude d'abord et comme cadre pour un examen de la thèse de la motivation linguistique ensuite. Nous avons passé en revue les problèmes profonds du langage, tels que son origine indéterminable, le problème de l'ambiguïté du sens, ainsi que les phénomènes de la polysémie, la diversité des langues, l'homonymie, la synonymie et l'évolution phonétique qui modifie la structure des mots dans un mécanisme de fonctionnement incompréhensible.

L'existence de ces problèmes dans la langue a ouvert la voie à de longues discussions en tout temps et en tout lieu. Mais ces discussions se terminaient souvent par l'opposition de deux thèses sur le langage, à savoir, celle qui établit l'existence d'une relation entre le mot et ce qu'il désigne, et celle qui nie l'existence d'une telle relation.

En fait, l'incompréhension du mécanisme par lequel le langage fonctionne, le manque de connaissances suffisantes sur le principe de base de l'évolution phonétique, et en particulier le problème de l'ambigüité du sens ont nécessité de nombreuses études et recherches dans ce domaine. Cependant, l'existence de ces difficultés épistémiques a été un obstacle au développement des sciences du langage, car la langue qui pose déjà le problème du sens est la même langue dans laquelle ce genre de problèmes est étudié. Ce qui nous amène à un paradoxe logique : si les problèmes de langue sont résolus par la langue, cela revient à nier l'existence du problème du sens ; si, en revanche, les problèmes ne sont pas résolus par la langue, cela revient à confirmer la réalité des problèmes du langage, mais aussi à démontrer que ces derniers ne peuvent être résolus tant que l'on continue à utiliser le même outil pour les résoudre. Tout comme essayer de traiter un problème dans un système d'exploitation attaqué par un virus informatique via le même système. Or, si le système d'exploitation ne fonctionne pas correctement à cause du virus, il ne sera pas possible que le problème soit réglé par ce même système infecté. À moins que ce ne soit par le biais d'une procédure de formatage complet.

Cela pour dire que le discours dans l'étude du langage se heurtait principalement au problème de l'ambiguïté du sens et de ses interprétations multiples. Qui plus est, les idées présentées relevaient souvent de croyances et de tendances particulières, et se basaient rarement sur une méthodologie scientifique dans l'explication du problème linguistique. A cela s'ajoute le nombre modeste d'études analytiques menées sur des propositions théoriques, concernant la nature du signe linguistique.

En fait, le problème du langage ne se limitait pas au langage lui-même, mais posait aussi un problème dans d'autres sciences, la raison étant toujours due à l'ambiguïté du sens. Nous avons vu que depuis Bacon, en passant notamment par le mouvement du positivisme logique, une place importante est accordée au problème du langage. Les philosophes à cette époque se montrent plus intéressés au langage et au moyen qui peut délimiter son ambiguïté. Et cette attention portée au problème du langage dans les sciences n'a jamais cessé de se manifester dans les travaux des philosophes et épistémologues qui ne le perdaient pas de vue. Ainsi, selon le philosophe Willard Quine (1908-2000), une grande partie du problème scientifique est due au langage. S'interrogeant sur l'existence des questions insolubles, Quine estime que ces dernières sont dans le langage, qualifiant de "tortueuse" la relation du langage à l'observation. Dans son article intitulé : *les Limites de la Connaissance* (1973), il énonce que « si une question ne pouvait en principe pas trouver de réponse, alors on sent bien que le langage aurait failli ; le langage aura largué ses amarres, et la question n'aura pas de signification. »[1]

Ceci illustre, en somme, l'ampleur des difficultés soulevées par le problème du langage en matière de sciences ; un problème dû principalement à son caractère polysémique provoquant, de ce fait, une ambiguïté dans l'idée et le sens des énoncés constitutifs du discours scientifique. Comment les philosophes ont-ils alors imaginé la possibilité de s'en sortir et d'y trouver une issue soutenable ?

La solution proposée par le *Cercle de Vienne* consiste dans l'analyse logique du langage (analyse des notions scientifiques, des propositions, des théories, du discours, etc.). En un sens, cela signifie utiliser les outils de la logique au service de l'épistémologie. La tâche qui incombe à cette dernière se trouve ainsi plus facilitée une fois que le problème du langage disparaît, grâce aux procédures d'analyse rigoureuse fournies par la logique. Ceci montre, par ailleurs, les liens étroits qui unissent la philosophie de la science, la logique et l'analyse logique du langage, en vue d'établir des énoncés scientifiques.

C'est en effet la trilogie (langage, logique et épistémologie) travaillant de concert qui nous a amenée à adopter l'approche logique et épistémologique dans l'étude du langage et des propositions théoriques formulées à son égard en général, et dans celle de la thèse de la motivation en particulier, qui fait l'objet de la présente étude.

Une approche logique, car, outre l'avantage qu'elle présente en matière d'analyse rigoureuse du raisonnement, et qu'elle est « souvent érigée en instrument privilégié d'analyse

[1] Willard Van Quine. Les voix du paradoxe et autres essais. Paris : J. Vrin 2011. P. 140

des théories scientifiques »[1], mais aussi avec elle, nous avons particulièrement l'opportunité d'utiliser un langage symbolique, un élément qui s'avère très important pour la connaissance scientifique. Dans sa *Science et les Sciences*, l'épistémologue contemporain, Gilles-Gaston Granger met en évidence la nécessité de ce langage symbolique comme une des exigences de l'épistémologie.[2]

Une approche épistémologique, car, dans les pratiques d'analyse du discours, de vérification des énoncés ou d'évaluation des hypothèses, « l'épistémologie semble intimement liée à la logique, écrit Decauwert, c'est-à-dire à l'étude formelle des raisonnements valides. Celle-ci est en effet considérée depuis Aristote comme l'outil (organon) principal grâce auquel peut être déterminée la méthodologie scientifique. Le pouvoir explicatif des énoncés produits par la science présuppose le respect de règles d'inférence permettant d'éviter toute confusion ou contradiction ».[3]

En effet, l'apport épistémologique s'avère primordial pour les sciences, notamment si elle est employée de concert avec la logique. Et c'est justement pour cette raison que nous avons pensé qu'en vue d'effectuer une analyse soigneuse et une évaluation minutieuse de la thèse de la *ML*, il serait judicieux d'opter, tout à la fois, pour une approche logique et épistémologique. Un choix qui permettrait de progresser vers une connaissance plus fondée du langage, et vers une compréhension plus précise de l'ordre qui y règne.

Il convient de noter que la motivation n'était pas simplement une question de présence ou d'absence d'un rapport entre le mot et sa signification. Elle n'était pas non plus une question à pouvoir être étudiée indépendamment des autres sujets connexes. Car la définition de cette problématique conditionne en fait celle du phénomène linguistique dans son ensemble, étant donné qu'elle se présente en termes de définition du principe sur lequel se fonde le signe linguistique.

L'éternelle question qui se pose maintenant est de savoir *si le signe linguistique est arbitraire ou motivé.*

---

[1] Léna Soler. Introduction à l'épistémologie. 2000. P 27
[2] Gilles-Gaston Granger. La Science et les Sciences. 1993. P. 53
[3] Guillaume Decauwert. L'épistémologie. 2018. P. 12

**Sur le plan de la logique :**

En réalité, le projet de mener une étude intégrale et exhaustive sur cette question nous préoccupe depuis plus de vingt ans. La première étape a commencé par une étude sur l'arbitraire, et les travaux ont été achevés au bout de cinq ans (2013). La seconde étape a commencé par une étude sur la motivation qui s'est poursuivie jusqu'à présent pendant près de huit ans.

Et comme nous l'avons expliqué au début de cette thèse, le projet d'étude de la motivation linguistique fait suite à l'étude que nous avons menée sur l'arbitraire. Par conséquent, et afin présenter les conclusions de l'étude actuelle de manière pertinente et séquentielle, il convient, dans un premier temps, de commencer par rappeler les conclusions de notre étude sur l'arbitraire, en y ajoutant à cet égard celles développées à la lumière de la présente étude.

Dans nos précédents travaux sur l'arbitraire, nous avons souligné que le problème principal de l'arbitraire est le problème de la langue elle-même. C'est à dire qu'il relève premièrement de l'ambiguïté de sens qui enveloppe la notion d'arbitraire. Ainsi : s'agit-il de l'arbitraire de forme (du signe, ou du son) ou de l'arbitraire de contenu (du sens, du concept, de l'idée, de la représentation) ? Ensuite, si l'arbitraire exprime une relation qui n'existe pas, quelles sont les parties concernées par cette relation inexistante ? Est-elle entre le signifiant et le signifié ? Entre le signifiant et le référent? Entre le signe et l'idée (le concept) ? Entre le son et le sens ?

Face à de nombreuses questions comme celles-ci, la problématique de l'arbitraire s'est présentée dans les textes des philosophes et linguistes de manière très variable, tant sur le plan de sa définition que sur celui de sa conception. En effet, en l'absence d'une définition claire convenue par consensus, l'arbitraire s'est développé autour de multiples sens différents. Ainsi, outre le sens de *manque de lien*, l'arbitraire renvoie aux sens suivants : i) le sens *d'immotivé*, ii) le sens de *hasard*, iii) le sens de *libre choix*, iv) le sens de *conventionnel*, v) le sens *d'imposant ou d'involontaire*, vi) le sens d'arbitraire *apparent*.

L'étude de ces différents sens permet d'établir que l'arbitraire du langage ne peut être entendu logiquement qu'en termes de deux sens : « i) le sens d'un usage conventionnel du signe ; ii) le sens d'un acte volontaire de l'homme représenté par le choix du groupe, sans qu'il soit compris comme une décision de fantasme ou de caprice qui ne dépend d'aucune raison logique. La base de ce point de vue s'appuie sur des données dans le langage que les linguistes et les philosophes ont bien notées dans leurs travaux. »[1] Tous les autres sens de l'arbitraire, en revanche, ou bien manquent de fondement logique, ou bien ne sont pas pertinents. Ainsi « le

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 447

sens de conventionnel se heurte à la nécessité de l'existence de quelque langue à partir de laquelle on peut convenir pour établir une autre langue ; le sens de libre choix d'un nom pour valoir une chose se heurte à la motivation du choix pour laquelle l'homme a une prédisposition naturelle ; le sens de hasard se heurte à l'impossibilité de l'émergence de toutes les langues ou d'une première langue par hasard, car le principe de celui-ci est basé sur les faits qui n'arrivent que rarement parmi ceux qui arrivent toujours ou la plupart du temps. Ce qui ne va pas avec la question du langage qui connaît en permanence des évolutions historiques. D'autres définitions en revanche, comme le sens d'immotivé, d'imposant et de l'arbitraire apparent, ne reflètent en réalité que le manque de connaissance suffisante sur l'objet défini. Qualifier ces sens quand même d'arbitraire serait dû soit à un simple constat immédiat des phénomènes du langage, soit à l'incapacité de comprendre complètement la langue et le système qui la gère, soit encore à l'absence d'une théorie intégrale qui puisse expliquer de façon logique et cohérente le phénomène du langage. Ces défauts ont pour résultat d'attribuer au langage le caractère d'arbitraire sans que ce dernier repose en fait sur une base réelle et solide. L'attribution en soi serait peut-être rendue à ce qu'on appelle la domination de l'arbitraire dans les esprits et la pensée. »[1]

Or, si l'arbitraire linguistique ne peut être admis logiquement qu'à travers les sens d'usage conventionnel et de liberté relative des hommes dans le choix de signes, est-ce que cela peut être entendu en termes de manque de lien, un sens qui caractérise généralement le terme d'arbitraire ?

Du point de vue de la logique, cette définition basique de l'arbitraire pose déjà problème à ce niveau :

Tout d'abord s'il s'agit d'une "*relation inexistante"*, le problème apparaît dans le fait d'introduire la notion de *relation* qui existe et qui suppose donc l'existence d'au moins deux éléments entre lesquels elle se définit ; et ensuite de suivre cette notion **existante** avec celle **d'inexistence**, laquelle se définit comme absence de toute chose.

Pour l'expliquer autrement, en disant "relation arbitraire" on désigne une relation inexistante. Or, comment peut-on parler de la *relation* qui admet un statut ontologique bien défini, et de son *inexistence* en même temps qui s'oppose clairement à ce statut ?

Ensuite, s'il s'agit, de "*l'inexistence de relation*", l'expression est d'abord en elle-même logiquement et linguistiquement possible, car c'est le concept *d'inexistence* qui vient en premier ; par conséquent, tout ce qui le suit passe à sa portée et se défini comme *inexistant*. Or,

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 486

en niant l'existence de la *relation*, on entre aussi dans une contradiction en admettant la définition du signe comme *association*, autrement dit comme relation, entre une suite de sons et un sens. D'où le fait que l'arbitraire au sens de manque de lien renferme un paradoxe logique, vu qu'il admet tout à la fois la présence et l'absence de la relation.

Cependant, du point de vue de la réalité des choses, une réalité très difficile à appréhender, si, à des fins d'argumentation, on admet la réelle inexistence de la relation entre le signe et ce qu'il désigne, la vérité de cette hypothèse ne peut être obtenue dans l'abstrait. On pourrait penser qu'elle ne peut être saisie que dans le cadre de la communauté linguistique. Car c'est elle qui a choisi les signes de sa langue et en a adopté l'usage. Par conséquent, c'est à elle de nous dire si son choix pour les signes est établi en fonction de l'absence ou de la présence d'une relation entre les sons et les sens. N'oublions pas que si la langue est une expression de la pensée et la culture du peuple qui la parle, alors les liens entre les signes et les objets désignés par ceux-ci ne peuvent être déterminés que dans le cadre de la pensée du groupe social qui les utilise. En effet, nous avons discuté de la question des liens étroits existant entre la langue d'un peuple, sa pensée et sa culture, à travers trois évidences :

La première est la présence de nombreux vocables dans la langue exprimant un objet qui constitue un aspect important dans la vie culturelle et sociale du peuple qui parle cette langue. Ainsi, les nombreuses expressions désignant la datte dans le dialecte irakien, le chameau en arabe, la neige en inuit, tout en sachant que chacun de ces vocables exprime un aspect spécifique de l'objet désigné.

La deuxième évidence est à l'opposé de la première, elle consiste en l'absence de vocables dans une langue pour désigner des choses qui n'entrent pas dans la culture de ce peuple, et si elles s'y trouvent, leur usage demeure minime ou rare.

Il convient de noter à cet égard qu'en disant "des choses", nous n'entendons pas seulement les choses concrètes ou perceptibles, mais tout ce que la langue peut exprimer à travers des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes, des prépositions, ainsi que la forme sous laquelle ces choses sont exprimées, par une structure phonémique, morphologique ou syntaxique. Cette évidence est illustrée par le fait que la traduction ne réussit jamais à donner l'image exacte du sens lors du passage d'une langue à une autre.

La troisième évidence est un complément à la deuxième, et consiste à l'entrée en usage des termes qui expriment de nouveaux besoins culturels, intellectuels, sociaux etc. Ainsi, le langage des différents métiers, des internautes, des bandes etc.

Par conséquent, l'existence de ce lien étroit entre la langue d'une part, la culture, la pensée et les conditions spatio-temporelles d'autre part, a fait que la question de l'arbitraire au sens de manque de lien doit être essentiellement recherchée dans le cadre de la communauté linguistique.

D'autre part, ce qui confirme aussi cette idée c'est le fait qu'un locuteur d'une langue, soit A, peut juger une langue qu'il ne connaît pas, soit B, avec un arbitraire absolu. Mais par rapport à sa propre langue, il peut la juger par un arbitraire relatif et par la présence d'un certain pourcentage de motivation dans la catégorie de signes onomatopéiques ou d'autres. Alors même que, par rapport à la langue B, ce type de signes dits motivés ne peut lui suggérer forcément quelque sens. C'est un fait que tout le monde peut expérimenter. En effet, quel sens peut évoquer dans l'oreille française un terme onomatopéique arabe comme *faḥīḥ*, *ḥafīf* ou non onomatopéique comme *ṣafṣāf* ou *ǧarǧīr*. En revanche, on peut trouver le locuteur de la langue A parler longuement des aspects de motivation dans cette langue qui est la sienne, ou dans d'autres langues qu'il connaît.

Pour résumer, la question de l'arbitraire et la question de la motivation sont deux propositions qui se mesurent dans le cadre des langues connues. La possibilité de pouvoir porter un jugement sur l'une ou l'autre est soumise clairement à certaines conditions. Ainsi,

- Personne ne peut se prononcer sur cette question pour juger une langue qu'il ne connaît pas, ou généraliser son jugement à d'autres langues.
- Au vu du point précédent, il n'existe personne qui soit capable de parler les quelques milliers de langues connues aujourd'hui dans le monde, avant de pouvoir enfin porter un jugement général sur cette question au regard du phénomène du langage dans son ensemble – pour l'évidence que cela dépasse les capacités linguistiques humaines.
- Dans la mesure où nous pouvons être affectés subrepticement par la ou les langues que nous connaissons, une personne adulte raisonnable qui n'a ou ne parle aucune langue ne peut cependant pas se prononcer sur ce sujet pour deux raisons logiques bien évidentes : i) une telle personne n'existe tout simplement pas ; ii) A supposer même théoriquement qu'une telle personne existe, elle ne peut en dire aucun mot sans posséder une langue dans laquelle elle peut s'exprimer. Or, si elle possède une langue, la condition de n'en posséder aucune ne sera alors plus satisfaite.

- Il s'ensuit que la seule personne qui puisse se prononcer sur la question de l'arbitraire et de la motivation est celle qui parle ou connait une (des) langue(s), ce sur quoi le jugement sera porté.

A cet égard, les positions peuvent varier selon quatre possibilités :

1) Une position qui juge arbitraire l'intégralité du langage.
2) Une position qui soutient un arbitraire relatif dans la langue - les signes arbitraires sont plus nombreux que les signes motivés.
3) Une position qui soutient une motivation relative - les signes motivés sont plus nombreux que les signes arbitraires.
4) Une position qui juge motivée l'intégralité du langage.

En ce qui concerne le premier point qui énonce l'arbitraire total du système linguistique, cette position n'existe pas du tout sur le terrain. En effet, dans l'étude que nous avons menée sur la thèse de l'arbitraire chez les grands penseurs, philosophes, savants, philologues et linguistes, de toute époque, nous n'avons trouvé nulle position qui aille dans ce sens absolu de l'arbitraire du langage. Même ceux qui ont pris une telle position à un moment de leur vie changent plus tard d'avis, soit en clarifiant le concept qu'ils entendent de l'arbitraire en sorte de ne pas montrer ce dernier comme signifiant l'absence totale de la relation, soit en reconnaissant la présence d'un certain pourcentage de motivation dans la langue. Ainsi, si le philosophe George Berkeley (1685-1753), parlait des signes " *parfaitement arbitraires* "[1] dans ses *Notes philosophiques* (1706), on peut voir que dans *Alciphron* (1734) il ne tient plus le même discours, mais préfère en parler en termes d'analogie[2].

Autant dire que la négation de l'idée de l'arbitraire absolu du langage était le point commun que partageaient les philosophes et savants qui, dans leurs discours, « ne font pas en sorte de montrer les signes du langage comme établis sans aucune raison, ou comme séparés totalement des sens qu'ils désignent. Ainsi, pour Locke, ce n'est pas une liberté absolue qui va jusqu'à permuter le sens des mots, car le langage, n'étant pas la propriété de chacun, impose des limites qu'on ne peut pas dépasser. Pour Condillac, comme pour A. Comte, le signe artificiel est de nature analogique étant institué sur la base du signe naturel. Pour De Gérando et Turgot, le fait qu'on n'a pas assez de connaissance sur l'étymologie du signe ne donne pas raison au fait

[1] George Berkeley. Œuvres I. Paris : PUF. 1985 P. 122. (Notes philosophiques (1706) §. 732)
[2] George Berkeley. Œuvres III. Alciphron ou Le petit philosophe (Septième dialogue (1734) §12.) Paris : PUF, 1992. P. 355

qu'il est destitué de tout rapport avec ce qu'il désigne. Chez Saussure même, on peut trouver le thème de l'arbitraire relatif. En effet, s'agissant de l'arbitraire de relation, cette étude montre que les philosophes et linguistes tendant même à le soutenir ne le font pas jusqu'au bout. C'est qu'ils remarquent au cours de leurs recherches linguistiques des faits qui vont à l'encontre de l'inexistence du rapport en question. »[1]

De ce fait, comme l'unanimité complète sur une question est un des principes fixes qui peuvent être adoptés en logique comme preuve ou axiome, nous considérerons l'étude que nous avons faite à cet égard, et qui a confirmé ce résultat, comme une raison suffisante pour écarter une fois pour toutes cette première possibilité.

Maintenant, en excluant la possibilité de cette position, que reste-t-il des autres positions mentionnées ci-dessus ? Il nous reste clairement trois possibilités que nous pouvons exprimer par ces formules logiques, (où **A** symbolise ***les signes arbitraires*** et **M** ***les signes motivés***) :

1. $A > M$,
2. $M > A$
3. $M \wedge \neg A$

Ce qu'on peut remarquer au premier coup d'œil dans ces possibilités, c'est l'indication de deux faits :

-L'existence de la motivation s'affirme dans les trois positions.
-L'existence de l'arbitraire s'affirme dans deux positions et est écartée dans la troisième.

Cette fois aussi, le consensus se joue en faveur de la motivation. En effet, malgré la différence dans l'estimation de la proportion de leur présence dans la langue (peu, nombreuse et absolue), la motivation des signes comme thèse est acceptable dans les trois positions.

Maintenant, dans la mesure où la *ML* est une question qui d'une part se rapporte à la réalité du langage, et d'autre part à une question philosophique, une hypothèse construite sur ces deux bases peut donc être évaluée selon deux niveaux : en tant que hypothèse empirique et hypothèse philosophique. La raison en est certes la nature particulière du langage qui fait de ce dernier un carrefour entre le matériel, le réel et le spirituel. Par conséquent, en vue de pouvoir présenter la thèse de la *ML* selon un processus d'évaluation scientifique, nous allons essayer de mesurer la portée de cette thèse à deux niveaux : empirique et épistémologique.

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 486-487

**Sur le plan empirique :**

En termes de recherches empiriques, il convient tout d'abord de mettre la lumière sur un point essentiel qui permettrait à toute hypothèse d'être un objet d'évaluation. Ce point consiste dans la possibilité de soumettre l'hypothèse à des tests de vérification. En effet, du point de vue épistémologique, si la thèse de l'arbitraire et celle de la motivation étaient de simples propositions verbales opposées qui ne peuvent se prêter à une vérification empirique, il serait difficile de porter un jugement sur leur valeur et leur bien-fondé. La raison en est, comme l'explique l'épistémologue Carl G. Hempel, qu'« aucune expérience ne permet de choisir l'une ou l'autre. Ce n'est pas que cette question soit "trop profonde" pour relever d'une décision scientifique : ces deux interprétations verbales opposées ne constituent nullement des assertions. Par conséquent, la question de savoir si elles sont vraies ou fausses n'a aucun sens, c'est pourquoi une enquête scientifique ne permet pas d'aboutir à un choix entre elles deux. Ce ne sont que de *pseudo-hypothèses* : de l'hypothèse, elles n'ont que l'apparence. »[1]

A cet égard, notre étude de l'arbitraire a révélé que cette thèse n'a jamais fait l'objet d'expérimentations qui pourraient la confirmer, mais était toujours basée sur des arguments tels que la diversité des langues, l'homonymie, la polysémie et d'autres manifestations du langage qui, en fait, n'étaient pas tant des arguments que des phénomènes à part entière nécessitant étude et réflexion.

En substance, l'arbitraire n'était pas une thèse susceptible d'expérimentations chez ses tenants, car il s'agit simplement d'une proposition invérifiable ; elle repose sur l'absence de relation, ce qui rend presque impossible la possibilité de soumettre l'absence de quelque chose d'hypothétique à une expérimentation. Or, les choses ne vont pas de même pour la thèse de la motivation qui, au contraire, repose sur l'existence de la relation. Et comme une affirmation basée sur l'existence de quelque chose nécessite une preuve, cette preuve doit être étayée par de nombreuses expériences. En effet, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, les études sur la motivation commencent à adopter des méthodes empiriques en vue de vérifier le fondement de cette thèse. Il est indéniable que la *ML*, sur ce point en particulier a pu marquer des points.

Ensuite, nous avons vu que les expériences menées sur le symbolisme phonétique se caractérisaient par la diversité des méthodes adoptées, diversité dans la sélection des participants et des sujets d'essai. Ce qui présente deux avantages en faveur de cette thèse : le premier est la confirmation de son caractère de testabilité, le second, la possibilité de pouvoir l'évaluer.

[1] Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. 2012. P. 47

Que révèlent alors dans l'ensemble de ces expériences ?

En général, elles essaient de montrer : i) que la règle selon laquelle les signes arbitraires sont majoritaires et les signes motivés sont minoritaires dans la langue n'est pas fondée sur des raisons valables et suffisamment justifiées ; ii) que le contraire peut être démontré par l'expérience, c'est-à-dire que ce sont plutôt les signes motivés qui seraient réguliers et les immotivés exceptionnels, en montrant que les premiers sont plus nombreux que les seconds[1] ; iii) qu' « imitation verbale ne signifie ni calque ni copie "approximative", mais construction et interprétation. »[2] ; iv) que « le sens des onomatopées peut varier comme celui des mots "immotivés". » [3]

Notons également que « la précision des analyses et la rationalité des explications des phénomènes d'iconicité phonologique, dit le linguiste L. Nobile, se sont améliorées progressivement au fur et à mesure que la représentation phonétique et phonologique des sons du langage a progressé. »[4] Aujourd'hui, la recherche empirique sur le symbolisme phonétique prend une nouvelle orientation, elle s'applique à d'autres sciences comme la neuropsychologie : « une partie non négligeable de la recherche récente en neuropsychologie et en neurophysiologie du langage, écrit Nobile, semble remettre en valeur l'hypothèse déjà ancienne d'un rapport originairement motivé entre phonétique et sémantique. » [5]

Ces expériences prouvent-elles l'existence d'une relation entre le signifiant et le signifié, et sont-elles suffisamment justifiées pour en inférer le caractère motivé du signe linguistique ?

Nous avons précédemment discuté de cette question et montré les critiques formulées sur la méthodologie de ces expériences, telles que la manière de désigner la valeur sémantique des sons, la manière de présenter les exemples et l'interprétation des contre-exemples, les explications portant sur la relativité du symbolisme phonétique ; ainsi que d'autres questions qui rentrent dans ce cadre, comme l'insuffisance d'expériences sur une question aussi vaste que celle de la motivation du signe, leur incapacité à éclairer de nombreuses questions relatives à ce sujet, notamment celle des processus de la formation du sens, leur incapacité à répondre aux divers problèmes sémantiques, et à expliquer, somme toute, les différents phénomènes du langage.

---

[1] Maxime Chastaing. La brillance des voyelles. 1962. P. 8
[2] Maxime Chastaing. Le symbolisme des voyelles. 1958. P. 404
[3] Maxime Chastaing. 1958. P. 404
[4] Luca Nobile. L'iconicité phonologique dans les neurosciences … 2014. P. 26.
[5] Luca Nobile. 2014. P. 35.

Pour toutes ces raisons, et comme cette étude cherche à offrir une évaluation scientifique de l'hypothèse de la *ML*, il convient de rappeler que porter un jugement sur la validité ou l'invalidité d'une hypothèse ne doit pas être mesuré à la légère ou à la hâte en fonction des tests favorables qu'elle peut passer. Un tel jugement doit être attentivement étudié sous tous ses aspects, soigneusement formulé, rendu avec toute la précision requise, et en toute objectivité. Ce qui « exige du savant, écrit Pierre Duhem, un détachement absolu de son propre sentiment, une complète absence d'animosité à l'encontre de l'opinion d'autrui »[1]. C'est pourquoi nous disons que les résultats positifs obtenus de la plupart de ces expériences ne constituent pourtant pas une preuve suffisante pour valider l'hypothèse du symbolisme phonétique et avec elle celle de la motivation du signe.

Cependant, les critiques formulées contre la méthodologie des expériences menées sur le symbolisme phonétique n'infirment pas nécessairement l'hypothèse en elle-même. Tout d'abord, parce qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'une hypothèse proposée fonctionne comme une baguette magique pour résoudre en une seule fois tous les problèmes avérés dans le phénomène. Ensuite, parce que les critiques peuvent être vues comme un élément positif en faveur de l'hypothèse. Si bien c'est par les critiques que les sciences se développent, puisqu'elles permettent de découvrir de possibles erreurs logiques et scientifiques inaperçues de prime abord, de rendre compte des incohérences dans la formulation des énoncés, des ambiguïtés et du manque de précision dans l'explication. Les critiques permettent ainsi, au total, d'éviter ces erreurs, d'apporter aux travaux effectués les modifications nécessaires et de progresser ainsi sur un chemin scientifique.

Si donc les expériences depuis le siècle dernier portent sur la symbolique phonétique, ce n'est en fait que la première étape d'un long chemin qui vise à montrer la vraie nature du rapport qu'un signe entretient avec ce qu'il désigne. En ce sens, le symbolisme phonétique n'est pas le but, mais plutôt le moyen d'y arriver.

Aussi, peut-on souligner que si nombreuses que ce soient les expériences sur le symbolisme phonétique, elles ne peuvent pas être productives sans une théorie du langage susceptible de révéler les points essentiels du sujet. Ce que nous avons déterminé par le fait que s'il y a un symbolisme phonétique, i) il doit concerner tous les sons du langage, ii) il doit tenir compte de l'emplacement du son dans le mot et de ses relations avec son voisinage, iii) il doit avoir une fonction de participant à la formation du sens.

[1] Pierre Duhem. La Théorie Physique… 1906. P. 299

Une question se pose pourtant, qu'est-ce qui fait que l'existence de la relation entre le signe et son objet désigné ne soit pas perçue ni toujours, ni pour tous, alors même qu'elle fait l'objet de recherche empirique ?

Lorsque nous avons exploré ce problème et étudié les différentes explications proposées par les philosophes, logiciens, grammairiens et linguistes sur le sujet, nous avons lu dans la pensée de Court de Gébelin une réponse qui nous semble un peu plus proche de la définition du problème. Voici ce qu'il dit dans son *Histoire Naturelle* (1776) :

« Ce qui fait illusion, ce qui brouilla toutes les idées à ce sujet, on le voit bien; c'est que l'on a confondu le moment où, pour la première fois, on fit usage des mots, avec les temps postérieurs où l'on employa ces mots déjà connus ; l'homme commençant une société, et l'homme survenant dans une société déjà formée, déjà en possession d'une langue à laquelle il est obligé de se conformer. Il est certain que dans ces derniers cas, on ne remonte jamais à un modèle pris dans la nature ; qu'on ne le voit nulle part; qu'on n'aperçoit qu'un usage ; et que cet usage éprouvant des variations continuelles, paraît n'avoir absolument rien que d'arbitraire.

Mais on se trompera, toutes les fois qu'on en conclura que ce modèle n'existe pas, et que les mots sont arbitraires ; comme on se trompe nécessairement, toutes les fois qu'on conclut de ce qu'on ne voit pas, à ce qui peut être.

Ce qui a fait encore illusion, c'est qu'en avouant que l'homme trouvait en lui-même, ou dans la nature, les sons nécessaires pour exprimer ses sensations, on n'a pas cru qu'il en fût de même pour l'expression des idées : c'est qu'on n'a pas considéré que l'homme n'avait pas seulement été doué, comme les animaux, des organes nécessaires pour examiner ses sensations, mais qu'il avait de plus en partage les organes nécessaires pour peindre ses idées d'une manière aussi naturelle et aussi énergique que ses sensations ».[1] L'auteur termine ses observations par cette conclusion : « Ce n'est que l'ignorance où nous sommes de l'origine d'un mot, qui fait que nous n'apercevons nul rapport entre lui et son objet; qu'il nous paraît par conséquent froid, indifférent ».[2]

Au final, on ne peut que saluer l'approche empirique adoptée par les tenants de la thèse de la motivation qui, malgré les nombreuses critiques qui lui sont adressées, reste sans conteste une étape importante pour donner à la recherche linguistique une valeur scientifique.

---

[1] Antoine Court de Gébelin. Histoire naturelle de la parole …. 1776. P. 19-20.

[2] Antoine Court de Gébelin. 1776. P. 26

**Sur le plan épistémologique :**

- **En termes de quantité** : la motivation linguistique étant une thèse générale qui peut se manifester par différentes formes, tant sur le plan philosophique (motivation par intention, et par dénotation) que sur le plan linguistique (au niveau syntaxique, lexical et phonétique), nous ne pouvons mesurer cette question qu'à travers les différentes formes de motivation.

  On peut dire à ce stade que la présentation quantitative du sujet varie selon l'aspect sous lequel la motivation est abordée, et les auteurs qui s'y intéressent. Ainsi, la motivation en termes d'intentionnalité du langage a été adéquatement présentée par John Rogers Searle (1932- ), et même la motivation syntaxique par Talmy Givón (1936 - ) ou Claude Pierre Boisson. Quant à la motivation au niveau phonétique, elle a retenu la plus grande attention des linguistes à travers les nombreuses expérimentations menées. Alors que la motivation au niveau lexical a connu des débuts au cours desquels elle n'a pas été explorée en profondeur. Cela est dû au fait que la thèse de la motivation s'est basée dès le départ sur cet aspect lexical et connaissait rarement d'autres formes de motivation. En effet, des discussions philosophiques bien connues depuis l'Antiquité portaient sur le même thème, qui est l'existence ou la non-existence de la relation entre le signe et ce qu'il désigne. Bien qu'elles se soient poursuivies pendant de longues périodes, ces discussions n'ont pas traité la question de manière constructive, ce qui les a rendues peu fructueuses.

  En somme, on peut dire que le siècle dernier a vu un grand développement de la réflexion sur la motivation linguistique, en mettant en évidence les multiples aspects à travers lesquels elle peut se manifester.

- **En termes de qualité** : un aperçu général sur les nombreux thèmes relatifs à la motivation linguistique permet de voir que cette thèse repose sur de nombreux faits et raisons qui la rendent justifiable. Ainsi, i) le caractère physique des sons et la recevabilité de l'hypothèse qui établit un lien entre les propriétés physique (articulatoires ou acoustiques) du son et une valeur expressive correspondante ; ii) l'accord unanime sur l'hypothèse de l'origine naturelle du langage ; iii) la reconnaissance unanime de l'existence de certains signes et de formes de styles qui s'inscrivent dans le cadre de la motivation ; iv) l'existence d'une tendance naturelle chez l'homme à l'analogie.

  En outre, on peut aussi citer les faits et arguments qui rendent insoutenable la négation de cette thèse. Ainsi, i) l'improbabilité d'imaginer la communication en l'absence d'un lien entre les signes et leur sens ; ii) la dénomination des individus comme un acte volontaire et

intentionnel qui ne se fait jamais sans quelque raison[1], ne serait-ce que la sonorité du nom donné éveille quelque pensée dans l'oreille ; iii) l'impossibilité logique de confirmer et de nier en même temps l'existence de la relation (en définissant le signe comme association entre son et sens et en niant toute relation entre eux) ; iv) l'impossibilité d'attribuer aux mêmes sons du langage deux caractères complètement opposés (d'être motivés dans un cas et arbitraires dans un autre).

Malgré l'existence de ces nombreux points positifs, en accord avec la raison et la logique, certaines idées présentées dans le cadre de la motivation ne relèvent pourtant pas des énoncés scientifiques, comme celle qui assigne l'existence de la relation à une force surnaturelle ou à une puissance divine. Ce qui fait introduire le sujet dans une problématique métaphysique avec laquelle il ne serait plus possible de porter un jugement sur la thèse, ni en aucune façon de la réfuter ou de la confirmer.

Quant à l'objectivité de la thèse de la motivation, les premières grandes étapes de son histoire se sont caractérisées par des prises de position peu fondées sur une méthodologie scientifique dans sa présentation ou sa défense. Ce qui l'a grandement fragilisée. Si bien qu'elle est parfois considérée comme un fantasme de langage.

Dans ce contexte, la thèse de l'arbitraire commence à attirer l'attention depuis un certain temps. Non seulement à cause de la faiblesse des arguments de la thèse naturaliste, de la pauvreté des méthodes utilisées dans son étude comme nous l'avons dit, mais aussi pour des raisons cognitives. Car jusqu'aux premières décennies du vingtième siècle, la thèse de la motivation était accusée d'être fondée uniquement sur des croyances individuelles, que son affirmation ne pouvait être prouvée empiriquement, et qu'il s'agissait, de toute façon, d'une question qui ne pouvait pas venir à l'esprit de tout le monde.

Cependant, les études et expérimentations menées depuis sur les questions relatives à la motivation linguistique ne laissent pas de place à ces arguments. De plus, les données de la présente étude ont révélé que la thèse de la motivation se fonde sur une proposition qui, dans son ensemble, ne contredit pas la raison et la logique.

**En termes de pertinence :** Malgré le fait que certaines questions linguistiques, telles que les variations synchroniques, n'ont pas trouvé d'explication dans le cadre de la thèse de la motivation, celle-ci se montre cependant largement plus pertinente que celle de l'arbitraire. Non seulement parce que la définition du signe et du phénomène linguistique à partir de la

[1] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 401

thèse de l'arbitraire génère de multiples contradictions (telles que l'affirmation et la négation de la relation, le caractère libre et imposé du langage, sa mutabilité et immutabilité, en plus de reconnaître la contradiction dans l'explication du phénomène du langage ), mais en particulier parce que la définition du signe et du langage selon la thèse de la motivation ne donne lieu à aucune contradiction. Au contraire, on peut rappeler à cet égard que la question de l'existence d'une relation est le fondement sur lequel les sciences en général sont construites. En effet, il est clair que la production d'un effet dans un phénomène étudié nécessite une recherche des relations entre les éléments qui ont conduit à produire cet effet. De même dans le phénomène du langage, si l'utilisation d'un signe linguistique aboutit à la production de sens, alors il est tout à fait logique de penser à la *présence de relations* plutôt qu'à leur *absence*.

**En termes de modalité :** par rapport à la thèse de l'arbitraire caractérisée par l'ambigüité de son sens, l'ambigüité de sa définition, l'ambigüité dans la détermination des éléments du signe concernés par le manque de relation, son incapacité à expliquer de nombreux phénomènes du langage, la thèse de la motivation met en évidence deux questions : la première, l'existence de la relation, la seconde sa manifestation dans de nombreux aspects du phénomène linguistique. La différence entre les deux thèses est clairement une question d'existence et de non existence d'une chose. Notons à cet égard que les affirmations portant sur la non-existence sont plus faibles que celles portant sur l'existence.[1] C'est une question logique et scientifique, avant d'être une question d'évaluation d'une thèse sur le phénomène du langage.

[1] En science, les conditions pour prouver l'inexistence d'une chose sont très différentes de celles de son existence. Dans ce dernier cas, il suffit de présenter un exemple prouvant l'existence de cette chose, si la preuve n'est pas présentée, cela ne rend pas fausse l'affirmation de son existence, mais seulement la possibilité de s'illusionner à son sujet. Car l'esprit scientifique doit rester ouvert aux possibles nouveautés et probabilités. Quant aux preuves de non-existence, elles dépendent de la nature de l'assertion, de l'étendue de sa vérification, de sa vérifiabilité, de la rationalité de son idée et de son fondement scientifique. Ainsi, 1) l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de pièce de monnaie dans le portefeuille est facilement vérifiable en raison de la portée de vérification étroite. 2) L'affirmation qu'il n'y a pas de pièce de monnaie dans la chambre peut être difficilement vérifiable en raison de la taille de la chambre par rapport à la petitesse de la pièce de monnaie ; cependant, l'affirmation reste toujours possible du fait que la portée de la vérification demeure néanmoins limitée. 3) l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de pièces de monnaie dans le quartier est une affirmation invérifiable, mais qui peut être retenue jusqu'à preuve du contraire ; 4) l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de girafe vivante dans le portefeuille va à l'encontre de la logique car le contenant doit être plus grand que le contenu. 5) L'affirmation qu'il n'y a pas de girafe verte dans le monde est assez raisonnable et scientifique car les observations faites sur ce type d'animal par des naturalistes et des particuliers n'ont jamais enregistré l'existence d'une telle coloration, cependant, rien n'empêche d'ajouter : *jusqu'à preuve du contraire.*

- **En termes de valeur universelle :** Nous avons expliqué plus haut que porter un jugement sur l'existence ou non de la *ML* ne peut s'appliquer que dans le cadre de la ou les langue(s) parlée(s) ou connue(s) par celui qui rend le jugement. Mais est-ce à dire que la *ML* n'a pas de valeur universelle ?

  - Rappelons d'abord la conclusion tirée des positions des philosophes et linguistes à l'égard de la *ML*, et qui montre leur unanimité à reconnaître l'existence d'une motivation dans la langue, même si cette présence est décrite dans des proportions variables. Par conséquent, on peut dire que la simple reconnaissance unanime de l'existence de la motivation donne à cette thèse une valeur universelle.

  - Ensuite, si le point précédent peut être compris dans le sens où n'importe quelle langue peut inclure un certain pourcentage de motivation, cela donne aussi à cette thèse une qualité universelle. Ainsi, soit P la propriété de motivation, A, B.C.D. …n les langues du monde, s'il est établi que PA, PB, PC, PD … Pn, alors, on peut dire que $\forall x, \exists y\ (y \in P \wedge Px)$, où (x) est n'importe quelle langue, et (y) n'importe quelle proportion de motivation.

  - S'il s'avère que la motivation peut exister dans chaque langue, cela revient à dire que l'intelligence des hommes et des linguistes, qui participent à l'établissement des règles de leur langue et de son organisation, fonctionne selon le même principe, qui est de tenter de rendre le langage plus souple et accessible au moyen de la motivation. En effet, « Comme l'homme est par nature, universellement, prédisposé au langage, souligne Humboldt, et que tous les hommes doivent porter au fond d'eux-mêmes la clef qui donne l'intelligence de toutes les langues, il s'ensuit qu'elles doivent toutes impliquer une forme fondamentalement identique et qu'elles ne peuvent manquer d'atteindre la fin universelle qu'elles visent. »[1]

  - D'autre part, il faut distinguer entre porter un jugement universel sur la motivation du langage – ce que nous avons rejeté en raison de l'impossibilité pour une personne de parler ou de connaître toutes les langues, ou de n'en connaître aucune – et l'existence réelle de la motivation dans toute langue. Car, nous devons garder à l'esprit que notre perception d'un objet ne signifie pas nécessairement ce qu'il est réellement. Si bien que la façon dont il est perçu peut varier d'une personne à l'autre. Par conséquent, elle ne reflète pas forcément la réalité de l'objet. Et de toute façon, les objets en eux-mêmes nous restent inconnus. Selon

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 404

I. Kant, il nous est impossible d'en connaître avec certitude la nature, même si nous en avons la connaissance la plus claire[1]. Or, est-ce à dire que, dans le cas du langage, toute conception d'une relation ne peut pas s'élever à la réalité des choses ?

Il est vrai que, quels que soient les arguments avancés pour établir l'existence d'une relation entre le signe et ce qu'il désigne, rien ne nous dit que les choses vont de même ainsi. Mais on peut argumenter par l'effet produit. Ainsi, puisque la communication se produit et que l'usage des signes leur permet d'indiquer leur sens, on peut penser que ce processus ne serait pas le fruit du hasard ou de l'arbitraire. Car, selon Kant, « les choses en soi seraient encore nécessairement soumises à des lois quand même il n'y aurait pas d'entendement qui les connût. »[2] Or, si le fonctionnement du signe suit bien ses propres lois, quelle que soit la langue parlée, et dans la mesure où les lois de la nature sont définies en termes d'universalité, la motivation en tant que thèse qui présuppose une relation, et théoriquement l'existence de lois régissant le signe, peut être aussi entendue en ce sens en termes de proposition universelle.

- Si la motivation est un phénomène relatif à chaque langue, elle est aussi présentée dans toutes les langues avec le même concept commun, celui de l'existence de lien entre le signe et ce qu'il désigne. Ce qui permet de dire que la thèse de la motivation porte dans ce sens une valeur universelle.

- **En termes de lois générales :** la norme de valeur universelle appelle celle des lois générales à partir desquelles le fonctionnement du phénomène est défini. Et l'on peut donc se demander si la thèse de la *ML* repose sur des lois générales que l'on retrouve dans toutes les langues.

  En fait, dans le chapitre où nous avons examiné l'hypothèse de la motivation linguistique aux niveaux philosophique, syntaxique, lexical et phonétique, nous avons vu que les cas et les formes rentrant dans le cadre de cette thèse sont souvent définis à partir des règles et des lois générales dans la langue, telles que : i) le caractère intentionnel des actes de langage, ii) le fait de déterminer la valeur du son en fonction de ses propriétés physiques, iii) le fait que la répétition d'un terme permet de souligner son sens ou de lui donner un sens plus profond, ex. *c'est une femme femme*, iv) le fait que la suppression d'un terme dans l'énoncé vise à montrer son caractère banal, indécent, dangereux ou toute autre raison, v) le fait que la substitution d'un terme inconvenable par un autre plus courtois est suggérée pour des raisons de politesse

[1] Immanuel Kant. Critique de la raison pure. 1869. P. 98
[2] Immanuel Kant. 1869. P. 188

ou de diplomatie, vi) le fait de pouvoir manipuler si possible la position du terme dans la structure de l'énoncé, en l'avançant ou en le reculant, selon son importance par rapport au sujet parlant, vii) les autres figures de style utilisées pour différentes raisons motivées et justifiées.

Tous ces éléments peuvent être considérées comme des règles et des lois générales de la langue, quelles que soient les différences majeures entre les langues.

En revanche, l'arbitraire n'établit aucune loi générale à cet égard. Autant dire que le concept d'arbitraire est en lui-même l'antithèse au concept de loi, du fait que « ce n'est pas l'arbitraire ni le hasard qui règnent dans l'enchaînement des fondements, écrit E. Husserl, mais la raison et la règle, c'est-à-dire une loi servant de règle »[1]. De ce fait, nous pouvons logiquement dire que ce qui régit les actes du langage ce sont les lois du langage. Et comme les lois sont définies dans le cadre de la motivation, c'est plutôt la motivation dans son sens général qui rend possible le langage et la communication entre les êtres humains.

- **En termes de capacité à résoudre des problèmes :** nous avons indiqué précédemment que le problème principal du langage se manifeste par le caractère polysémique du signe qui rend le sens ambigu et indéterminé, créant dans l'esprit différentes conceptions du même terme. Nous avons aussi souligné que les raisons de cette ambiguïté résident dans le fait que les études du langage n'ont pas réussi à définir le fonctionnement du signe linguistique et les processus de signification, en sorte de pouvoir mettre au clair tous les faits et phénomènes du langage, tels que l'évolution phonétique, les synonymies, les homonymies, etc.

  Nous avons montré à cet égard que la thèse de l'arbitraire n'apporte pas de solution à ce problème. En revanche, l'étude de la problématique de l'arbitraire a révélé l'étendue de l'ambiguïté du sens. En d'autres termes, la thèse de l'arbitraire n'était pas une solution mais une détermination du problème du langage. La question qui se pose alors est de savoir si la thèse de la motivation fait des suggestions pour ce genre de problèmes cognitifs, et quelle est sa contribution à cet égard.

  Nous tentons d'y répondre à travers les points suivants :

  - Si nous supposons l'absence de toute relation possible régissant le phénomène du langage, alors nous mettons fin en un instant à l'idée qu'une étude puisse révéler quelque nouveau

[1] Edmund Husserl. Recherches logiques. Tome premier. Prolégomènes à la logique pure. Paris : PUF. 1959 P. 16

fait à son sujet ; vu que l'inexistence de quelque chose ne permet pas de donner lieu à l'existence de quoi que ce soit. Mais si l'on suppose l'existence d'une telle relation, le premier bénéfice que l'on peut en tirer est la poursuite des études, et la possibilité que cela offre de pouvoir définir le signe linguistique dans le cadre d'un ensemble de relations. Ainsi, mener un examen des éléments qui composent ces relations, et de la manière dont ils sont liés les uns aux autres, peut révéler quelque fait sur le mécanisme du signe linguistique, et sur les facteurs qui interviennent dans la détermination du sens. Par exemple, étudier la relation entre le signe linguistique et la pensée peut révéler comment les conditions socio-culturelles affectent le langage et en sont affectées.

Bref, en postulant l'existence d'une relation entre les parties du signe linguistique d'une part et ente celles-ci et d'éventuels autres facteurs d'autre part, la motivation linguistique offre à la langue la possibilité d'être un objet d'étude, de recherche et d'investigations.

- Au moyen de l'hypothèse du symbolisme phonétique, la *ML* peut offrir la possibilité de construire des théories linguistiques expliquant comment la nature et la fonction des sons du langage contribuent à la formation du sens. Ce faisant, La *ML* pourrait aider à rendre clairs les côtés jusqu'ici mystérieux du langage, et à lever le voile sur la nature et le statut quelque peu particulier du signe linguistique.
- Au moyen de l'iconicité lexicale et syntaxique, la *ML* aiderait à mieux comprendre le contenu des textes étudiés, les intentions de l'auteur et les conditions dans lesquelles le discours a été formulé. Ce qui permettrait, en conséquence, de clarifier de nouveaux aspects qui n'y étaient pas connus auparavant ; ainsi que d'apporter aux textes anciens précieux de nouveaux sens. Selon le linguiste Claude Pierre Boisson travaillant dans ce domaine, « l'intérêt de l'hypothèse d'une iconicité linéaire massive en morpho-syntaxe est ainsi de soulever des problèmes inédits qui, sans cela, n'auraient même pas affleuré à la surface. (...) on dispose là d'une nouvelle technique (…) pour atteindre certaines structures conceptuelles en inspectant l'ordre de leurs traces linguistiques, l'agencement des visibilia nous renseignant sur celui des invisibilia mentales qui leur correspondent. » [1]
- En tant que concept général, la *ML* permettrait en particulier d'établir une définition du langage qui s'applique au niveau universel, en déterminant les points essentiels qui

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 111

caractérisent la structure de toute langue, tout en laissant à chacune sa propre manière d'exprimer le monde à sa façon.

Enfin, l'ensemble de tous ces éléments peuvent jouer en faveur de la *ML* en montrant l'efficacité et le pouvoir d'explication qu'elle peut rendre au phénomène du langage.

- **En termes de cohérence :** dans la mesure où satisfaire la condition de cohérence par l'hypothèse peut jouer en sa faveur, et que la détection d'une contradiction peut remettre en question l'hypothèse ou l'une de ses hypothèses auxiliaires, dès lors que « d'un énoncé contradictoire, l'on peut déduire validement n'importe quel énoncé »[1], la thèse de *ML* implique-t-elle généralement quelque contradiction sous l'un ou l'autre de ses différents aspects ?

  En fait, l'énoncé qui met l'accent sur l'existence d'une relation entre le signe et sa signification peut être contradictoire dans deux cas : i) dans l'existence d'une preuve de l'absence de cette relation, ce qui est difficile à prouver ; d'autant plus que l'absence de relation peut aussi signifier "pas encore découverte" ; ii) dans la forme de l'énoncé établi. Par exemple, attribuer une certaine valeur sémantique à un son, et une autre valeur tout à fait opposée à celle-ci. Sur ce point-là, nous avons vu la présence d'un tel cas avec le son /a/ qui a été interprété par deux valeurs opposées, à savoir celle de la *largeur* et celle de la *petitesse*[2].

  Or cet exemple ne peut pas être qualifié de contradictoire, car les conditions définissant la notion de contradiction ne s'y appliquent pas pleinement : primo, ce n'est pas le même auteur qui donne ces deux valeurs ; secondo, ce n'est pas dans la même langue que les deux valeurs sont attribuées ; tertio, ce n'est pas en même temps qu'elles sont données ; quarto, la différence dans l'interprétation des valeurs sémantiques va de soi dans la pensée humaine. Ce qui nous permet de dire, en somme, que nous n'avons pas trouvé de réelles contradictions dans la thèse de la motivation, mais seulement différentes formes de motivation, et différentes formes d'interprétation pour définir les valeurs des sons.

- **En termes de théories explicatives du phénomène linguistique basées sur la *ML* :** Si la thèse de la motivation était si large avec toutes ses formes et ses manifestations différentes, les sciences du langage connaissent-elles déjà des théories proposées sur la base de l'existence du lien entre le signe et sa signification ? Et s'il y avait plus d'une théorie qui

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 89
[2] Voir p. 476 de cette étude.

partent du même principe, comment savoir laquelle est la plus appropriée du point de vue épistémologique ?

En fait, la plupart des expérimentations menées sur le langage, et les hypothèses avancées sur la base de l'existence du lien entre le son et le sens, n'ont pas atteint le niveau d'une théorie globale du langage, susceptible d'expliquer de manière raisonnable, logique et testable le processus de formation du sens, et de répondre de ce fait à la plupart des problèmes du langage avérés.

Des perspectives théoriques peuvent être proposées, mais elles sont rarement revendiquées par leurs théoriciens au nom de théories universelles, valables pour toutes les langues. Toutefois, au cours de cette étude qui se limite à rechercher la thèse de la motivation dans les textes écrits en arabe, en français et parfois en anglais – trois langues que nous connaissons – nous n'avons trouvé qu'une seule théorie qui fait une telle affirmation ; il s'agit de *la théorie intentionnelle du langage*[1] formulée par le savant arabe 'Ālim Sbīt Ānnīly (1956-2000).

Nous ne savons pas s'il existe d'autres théories dans le monde qui se définissent à cette échelle globale. Nous pensons que pour le savoir, il serait nécessaire de tenir des conférences internationales sur cette thématique en particulier. Ce n'est qu'alors que l'épistémologie des sciences du langage pourra adopter celle qu'elle jugera la plus pertinente, et qui satisfera le mieux aux normes épistémologiques définies, parmi lesquelles : sa cohérence, son objectivité, sa capacité à résoudre les problèmes avérés, son caractère universel, sa capacité à proposer des lois générales, sa testabilité, mais aussi, selon Thomas Kuhn, son exactitude, sa fécondité et sa simplicité[2].

S'agissant de ce dernier élément, on peut voir que les philosophes des sciences ont attaché de l'importance au critère de la simplicité dans le choix d'une hypothèse ou une théorie. Voici, par exemple, ce qu'en dit Carl G. Hempel : « Un autre caractère influe sur l'acceptabilité d'une hypothèse : sa simplicité par rapport à celle d'autres hypothèses qui permettraient de rendre compte des mêmes phénomènes. (…) Cette considération suggère que si deux hypothèses sont compatibles avec les mêmes données et ne diffèrent pas sur

[1] Hayja AL-Hamdani. La théorie Intentionnelle du langage de 'Ālim Sbīt Ānnīly. Recherche présentée au colloque international intitulé : « Langage et analogie Figement Polysémie », tenu à Grenade / Espagne les 17-19 septembre 2014. Voir le site : https://sites.google.com/site/colloquelangageetanalogie/programme-2014

[2] Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. 2008. P.271

d'autres points qui affecteraient leur confirmation, la plus simple sera jugée la plus acceptable. »[1] Et de souligner que « même en l'absence de critères explicites, les chercheurs seraient sur le fond d'accord pour dire, de deux hypothèses ou théories concurrentes, laquelle est la plus simple. »[2] Cette importance n'est pas sortie de nulle part. Certains savants le justifient par la simplicité des lois de la nature elles-mêmes ; d'autres, « parmi lesquels Mach, Avenarius, Ostwald et Pearson - ont soutenu que la science cherche à donner une description du monde qui soit "économique" et même "parcimonieuse", et que les hypothèses générales qui ont la prétention d'exprimer les lois de la nature ne sont pour l'esprit qu'expédients : elles compriment en effet un nombre infini de cas particuliers (par exemple, de nombreux cas de chute libre) en une formule simple (par exemple la loi de Galilée) »[3].

Enfin, la prise de conscience de ces critères scientifiques déterminés par les philosophes des sciences est non seulement une exigence importante, mais doit avoir une priorité absolue en linguistique, à une époque où les sciences du langage ne sont pas pleinement définies comme une "science". C'est pourquoi nous tenons à faire valoir l'importance de soumettre les perspectives, hypothèses et théories proposées pour l'explication du langage à une étude attentive et à un examen rigoureux, avant de les présenter comme des propositions théoriques vérifiables et testables. En somme, pour pouvoir les construire sur des bases solides, les sciences du langage ne peuvent se passer des règles de la logique ni des normes d'épistémologie des sciences.

[1] Carl G. Hempel. Elements d'épistémologie. 2012. P. 83-84
[2] Carl G. Hempel. 2012. P. 86
[3] Carl G. Hempel. 2012. P. 86

## Vers une définition raisonnable de la thèse de la motivation

Nous avons analysé l'hypothèse de la motivation linguistique sur le plan empirique et épistémique. Et nous avons dit qu'en termes empiriques, les expérimentations n'étaient pas suffisamment menées pour pouvoir porter un jugement sur le mécanisme de la motivation phonologique ; tout le sujet n'étant en fait qu'au début du chemin. Nous avons également indiqué qu'en termes cognitifs, la thèse de la *ML* dispose de nombreux éléments qui la rendent plus pertinente et plus apte que d'autres à expliquer le phénomène linguistique.

Nous allons maintenant essayer de savoir ce que cette étude a conclu dans l'esprit de la chercheuse après plus de 12 ans de travail, de recherche et d'étude, et plus de 1000 pages consacrées à l'examen de la thèse de arbitraire et celle de la motivation. Quels ont été les résultats de cette longue étude ?

En fait, si nous pouvons faire une évaluation raisonnable sur ce sujet à la lumière de toutes les études que nous avons faites depuis des années, nous pouvons dire que les données de cette étude et celles de la précédente nous permettent de faire les observations suivantes :

**Premièrement,** nous avons dit précédemment que les sciences linguistiques étaient caractérisées par un retard par rapport aux autres sciences humaines et sociales, et que ce retard est dû à de nombreuses raisons, dont la nature particulière du phénomène du langage, la pauvreté d'études linguistiques fondées sur des bases méthodologiques, scientifiques et logiques, la continuité des controverses sur la définition du signe linguistique et le principe général du langage, en plus de bien d'autres raisons.

Cependant, nous avons remarqué une autre raison non moins importante que celles que nous avons mentionnées. Elle n'est pas spécifiquement liée au langage, mais peut concerner n'importe quel champ d'étude. En fait, l'une des principales raisons du manque d'enthousiasme pour l'étude d'un sujet est la présence de préjugés, d'images mentales et de stéréotypes à son sujet. Ce qui conduit parfois à une forme de paresse et à un manque de persévérance à faire des recherches approfondies ou à y consacrer du temps et des efforts.

Nous savons que tout grand projet commence inévitablement par une petite idée. Les pensées dans notre esprit sont comme des êtres vivants qui, s'ils ne reçoivent pas l'attention et le suivi nécessaires, peuvent mourir à leur place. Cette question ne s'applique pas seulement aux champs de grande valeur scientifique, mais aussi à tout autre sujet, même si il ne s'élève pas à ce niveau ou ne présente pas de valeur notable. Car il ne faut pas oublier que le but de toute étude et recherche est de parvenir à révéler les aspects invisibles du sujet, à le définir avec

précision et à clarifier tous les détails qui s'y rapportent, afin de pouvoir en donner une évaluation objective.

Ainsi, s'agissant de la motivation linguistique, c'est un stéréotype de dire qu'elle consiste en la relation du mot avec sa signification. Or, la recherche révèle que le sujet est beaucoup plus vaste que cette définition étroite, pour inclure tous les aspects du phénomène linguistique, depuis l'intention de communiquer, en passant par l'utilisation de sons, le choix de termes, jusqu'à la formulation d'énoncés et la construction de discours. Ainsi, travaillant sur l'iconicité syntaxique, C. Boisson découvre l'étendue du sujet, et indique « l'existence d'une iconicité assez massive en morpho-syntaxe. » [1] Et de le justifier ainsi ; « la raison pour laquelle l'ampleur de l'iconicité avait échappé jusqu'à une date récente même à ceux des linguistes qui ne se méfiaient pas du concept (…), c'est peut-être que l'essentiel de ce qui s'était dit sur l'iconicité concernait le lexique. » [2]

Le stéréotype réduit la *ML* aux formes onomatopéiques et signes naturels. Or, la recherche révèle que ce qu'on appelle "signes naturels" ne sont en réalité pas différents des autres signes linguistiques qui sont souvent décrits comme arbitraires.

C'est un stéréotype que d'affirmer la marginalité des signes motivés par rapport aux signes arbitraires. Or, la recherche révèle que tous les signes linguistiques sont soumis aux mêmes lois de l'évolution phonétique, et que la division des signes en signes arbitraires et motivés n'a pas de sens, car, elle n'est basée sur aucun fait. Autant dire que de tels stéréotypes peuvent produire un impact négatif sur le progrès de la recherche linguistique, comme le montre Talmy Givón dans ce passage: « It is only when one considers symbolic/arbitrary representation the *general* case in human language and iconic representation an *exotica*, a relic of non-human communication, that one fails to see this possibility. »[3] D'où l'auteur conclut en affirmant l'opposé de cette idée : « But it seems to me that in order for us to understand the seeming "magic" of symbolic representation, we ought to consider iconicity the truly general case in the coding, representation and communication of experience, and symbols a mere extreme case on the iconic scale. » [4]

C'est un stéréotype de dire qu'il n'y a pas de relation entre le signe et ce qu'il désigne. Or, la logique prouve l'improbabilité de cette idée pour les raisons évoquées plus haut.

---

[1] Claude Pierre Boisson. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. 1993. P. 110
[2] Claude Pierre Boisson. 1993. P. 110
[3] Talmy Givón. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary … 1985. P. 214
[4] Talmy Givón. 1985. P. 214

En somme, le stéréotype a joué un rôle majeur dans la persistance du problème du langage, même s'il n'en était pas la seule raison. Par ce fait, nous soulignons toujours que pour obtenir des résultats fructueux, il est nécessaire que les études et recherches linguistiques soient menées conformément aux lois de la logique et aux normes de l'épistémologie.

**Deuxièmement**, ce défaut s'accompagnait souvent d'un autre problème cognitif, à savoir le manque d'attention aux questions heuristiques du langage. Par exemple, pourquoi un mot renvoie-t-il à un tel sens et non pas à un tel autre ? Pourquoi un mot peut-il suggérer d'autres sens (polysémie, homonymie, homophonie) ? Pourquoi un sens est-il suggéré par plus d'un mot – que cela intervienne au sein de la même langue (synonymie) ou dans d'autres langues (diversité des langues)? Quel est le point commun entre ces différents termes qui leur donne une signification similaire ? Pourquoi un sens change-t-il tout en conservant la même forme phonémique ? Pourquoi un sens reste-t-il constant alors même que la forme du mot est changée ? etc.

**Troisièmement**, la motivation est définie par l'existence d'une relation ; et on a l'habitude de déterminer cette relation comme étant entre deux parties, l'une est matérielle consistant dans la forme sonore du signe, et l'autre est conceptuelle consistant dans l'objet désigné par le signe[1]. Toutefois, nous avons vu que les linguistes utilisaient des terminologies différentes pour déterminer les éléments concernés par la relation de motivation.

A cet égard, nous avons tendance à dire que la production de sens ne serait pas une question qui se réduise à une simple relation entre l'expression et ce qu'elle désigne, comme on pourrait l'imaginer au premier abord. Il se peut que derrière cette relation se loge un réseau très complexe de relations fonctionnant en coordination au sein du système linguistique, et résultant de nombreux facteurs et conditions internes et externes différents. Ainsi, à côté des sons du langage, on peut citer certes les objets du monde, mais aussi la pensée, la culture, les tendances, les habitudes, les comportements, les conduites, les différentes circonstances sociales, psychologiques, politiques, ainsi que les conditions spatio-temporelles et environnementales. De sorte qu'il ne serait pas possible qu'un élément dans ce réseau puisse fonctionner de manière indépendante des autres éléments. D'autant plus que certains facteurs, comme celui de la pensée, qui à nos yeux est le plus important dans la production du sens, n'ont pas encore été pleinement révélés par la science. Nous ne savons pas grand-chose sur la façon dont les cellules nerveuses fonctionnent pour produire les diverses activités mentales telles que *penser*, *se souvenir*,

[1] Si ces termes sont également utilisés au cours de la présente étude, c'est évidemment pour introduire le sujet et définir sa problématique.

*réaliser*, *concevoir*, ni comment les signes sont mémorisés et attachés à leurs significations dans la mémoire. D'où nous soutenons que l'idée, selon laquelle le sens se déduit uniquement à partir des sons, ne serait probablement pas la seule possibilité pour expliquer la problématique du sens. Qui plus est, « si le sens interne était seul en cause, dit Humboldt, et dans les limites du pouvoir simplement formel des langues, l'uniformité l'emporterait. »[1]

Pour cette raison, nous proposons une autre conception de la relation entre les éléments du signe. Il peut s'agir d'une double relation : d'une part, une relation de *cause à effet*, et d'autre part, une relation entre les éléments constitutifs de la cause. Sur cette base, nous pouvons placer tous les facteurs et conditions mentionnés plus haut dans la catégorie des *causes*, et placer la **production du sens** dans la catégorie de *l'effet*. [2]

**Quatrièmement**, s'il en est ainsi, écarter un facteur dans le réseau des éléments agissant comme cause affecterait à son tour le type de l'effet, c'est-à-dire le sens. Si bien que considérer certains éléments du signe au détriment d'autres risquerait à faire perdre au phénomène du langage sa raison d'être, puisqu'il demeure en fin de compte le produit et l'expression de la vie humaine, dans tous ses détails.

Ainsi, si l'on veut considérer le mot indépendamment du locuteur, une telle idée serait une impossibilité logique, car un mot ne peut avoir une entité que s'il est perçu dans l'esprit : prononcé, entendu, lu, observé ou pensé, sans quoi il n'existerait pas en soi ; son indépendance ne peut être obtenue logiquement en raison de l'exclusion d'une partie importante du signe, à savoir la pensée de l'être humain.

Cette question se vérifie facilement et montre l'importance de ne pas réduire le langage à une simple relation entre les mots et les choses. Le mot, dans son sens le plus général, ne désigne pas la substance de l'objet, mais plutôt l'idée que l'on se fait de l'objet. Nous en avons précédemment donné un exemple sur l'objet de *l'oreiller* qui prend ce nom par le fait qu'il touche l'oreille lorsqu'on l'utilise ; tandis que ce même objet est appelé en arabe *miḥada* signifiant l'objet qui touche la joue. Remarquons que l'oreille et la joue se trouvent du même côté de la tête, seulement c'est la perception de l'objet qui est différente dans chaque idiome. Cette idée n'est pas sans rappeler la théorie du signe chez le logicien allemand Gottlob Frege

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 404

[2] « Tous les raisonnements concernant les choses de fait, dit David Hume, semblent fondés sur la relation de cause à effet. C'est par cette seule relation que nous pouvons nous porter au-delà de l'évidence de notre mémoire et de nos sens. » David Hume. Essais et traités sur plusieurs sujets. 03 Enquête sur l'entendement humain, Dissertation sur les passions ; introd., trad. et notes par Michel Malherbe. Paris : Vrin. 2004. P. 66

qui, dans son article *Sens et dénotation* (1891), soutient la nécessité de distinguer ces deux notions ; pour lui, le sens est le moyen par lequel un objet est dénoté. [1]

Le fondement de cette idée permet d'expliquer la diversité des langues, et les différents termes exprimant les mêmes objets par des signes différents ; il permet en particulier de mettre en évidence la différence dans la façon dont ces choses sont perçues par les différents groupes linguistiques. La vraie question qui se pose est de savoir pourquoi tel groupe en a telle perception, et tel autre groupe en a telle autre perception ? Quelles sont les raisons qui permettent à une communauté linguistique de tomber d'accord sur la désignation d'un objet par une idée donnée, et d'adopter ainsi le signe qui permet de réaliser cette désignation ?

C'est là qu'interviennent les diverses conditions de vie d'un groupe linguistique, que nous avons mentionnées à l'instant, et qui permettent de façonner la manière de percevoir les objets du monde. Ces conditions externes combinées aux conditions internes, représentées par le système phonologique, lexical et syntaxique, agissent toutes deux comme causes pour produire finalement le sens.

C'est là le vrai sens de motivation : motivation dans la manière de représenter et de percevoir un objet, et motivation dans le choix du signe qui puisse exprimer cette représentation. C'est la raison pour laquelle les deux termes, *oreiller* et *miḥada*, demeurent motivés dans leur langue d'origine.

**Cinquièmement**, cela signifie que la question de la motivation est étroitement liée au système linguistique de chaque groupe. Ce qui revient à dire qu'elle est définie en fonction de la langue parlée et connue. C'est-à-dire que toute langue est motivée pour la communauté dans laquelle elle est parlée, et que les mots utilisés expriment exactement la façon de voir et de penser de ses membres. De ce fait, l'on peut se demander si la motivation linguistique, dans son essence, n'est rien d'autre qu'un autre nom pour le concept d'acquisition du langage, vu qu'elle n'est finalement réalisée qu'à cette condition. D'où l'on peut établir que la motivation, comme tout autre objet de connaissance, doit être apprise pour découvrir ce qu'elle est. Autrement dit elle peut être définie comme une science en soi.

En fait, considérer la motivation comme une science en soi est une question logique et raisonnable. Car, quelle que soit la nature d'un fait ou d'un phénomène, il ne peut être véritablement connu de manière spontanée ou accidentelle ou sans étude scientifique.

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 103-104

De même, la motivation linguistique ne signifie pas que nous pouvons comprendre son mécanisme en utilisant simplement le mot. Tout comme la réalité du phénomène atmosphérique de la pluie ne peut pas être saisie pleinement en observant simplement les nuages. Même le langage des gestes doit être appris pour comprendre leur sens. Certes, certains gestes naturels sont parfois si familiers aux gens qu'ils peuvent les comprendre sans difficulté, quelles que soient leurs affiliations, leur culture, leur pensée et leurs langues. Mais ce n'est certainement pas la règle principale qui détermine la motivation linguistique.

**Sixièmement**, comme dans les différents domaines de la connaissance, où l'apprentissage des sciences sert grandement la vie humaine, tant en termes de développement et d'amélioration des conditions de vie, qu'en termes d'évitement des dangers potentiels, l'apprentissage de la motivation linguistique peut apporter de nombreux avantages. Par exemple, aider à faciliter la communication linguistique entre les membres d'un groupe linguistique, fournir une meilleure compréhension des textes de grande valeur, développer des outils d'apprentissage des langues, etc.

**Septièmement**, partant en ce sens, la motivation se révèle un concept général et très vaste dans le langage. Consistant en l'existence de liens au sein du système linguistique complexe, elle ne doit pas être entendue dans un sens trop étroit qui se réduit aux signes onomatopéiques, ou comme un phénomène marginal au cœur de la langue ; mais plutôt comme un fondement général qui rend le langage possible. En effet, bien qu'il soit encore trop tôt pour comprendre le mécanisme de la motivation au niveau phonologique, il est très difficile de soutenir l'idée qu'une langue, tout en remplissant sa fonction de moyen de communication, n'implique l'existence d'aucun lien avec aucun élément pour produire enfin une structure très complexe qui s'appelle le *sens*, et qui permet de parler du monde.

**Huitièmement**, quant à l'arbitraire dans son sens général, consistant dans l'absence de relation, nous disons que le fondement de cette idée n'existe pas logiquement, ni dans la réalité de la vie humaine qui affecte et est affectée par ce qui l'entoure, ni dans la réalité linguistique qui est en premier lieu un moyen de communication entre les hommes.

**Neuvièmement**, l'identification des aspects essentiels de cette motivation ne doit pas être considérée comme moins importante que l'idée de la motivation elle-même. En effet, de même que nous avons délimité précédemment les sens de l'arbitraire acceptables du point de vue de la logique, la thèse de la motivation devrait également être présentée du même point de vue.

Nous avons dit que le concept de motivation est fondamental dans le phénomène du langage, mais il n'en est pas moins fondamental de savoir comment cette motivation doit être

entendue et définie logiquement et raisonnablement. Dans ce qui suit nous tentons de présenter notre conception de la motivation linguistique et d'élucider certains points qui se sont trouvés attachés à cette thèse, alors qu'ils n'ont rien à voir avec elle.

1- Nous savons que les langues humaines partagent certaines bases et diffèrent dans les détails. Elles ont en commun d'être des langues en ce qu'elles sont constituées de sons et de vocabulaire, en ce qu'elles parlent toutes du monde et des choses qui nous entourent, elles sont donc toutes des moyens de communication. Cependant, ces langues diffèrent selon leurs systèmes phonologiques, lexicaux et syntaxiques, selon la forme et la richesse du lexique, et les choses auxquelles les signes se réfèrent.

   Tout cela est bien entendu raisonnable, car les choses qui nous entourent ne sont pas nécessairement les mêmes dans toutes les communautés linguistiques. Et même si elles sont les mêmes, nous ne pouvons pas garantir que les perceptions qu'en ont les locuteurs de langues différentes soient également les mêmes. D'autant plus que les sociétés diffèrent par leur culture, leurs coutumes, leurs traditions, leurs tendances et leurs comportements. Il est donc tout à fait normal que les termes qui désignent ces choses-là diffèrent aussi au même degré. D'où l'importance de considérer la relation de motivation au sein du système de la langue, propre à chaque groupe linguistique. Car, cette motivation réside, par conséquent, dans tous les détails du système linguistique, étant le produit et l'expression des besoins du groupe en question. C'est la notion de motivation dans son sens général que nous cherchons à souligner et à mettre premièrement en évidence.

2- La motivation du langage n'est pas liée d'abord au signe mais au sujet parlant, à sa pensée et à ses intentions : elle se manifeste dans l'intention d'utiliser la parole, dans le choix de termes, dans la formulation d'énoncés et dans la construction de discours. De ce fait, la motivation peut être entendue en termes d'intention et de raisons qui détermineraient le choix du style de discours.

3- Cependant, une partie de la motivation revient à la relation intrinsèque qui constitue le signe lui-même, ce que nous appelons « l'âme du signe », de sorte que, si libres que nous soyons de manipuler le signe et de l'utiliser selon des contextes différents, nous ne pouvons dépasser certaines limites dans l'usage du signe. Si bien que dire qu'un signe signifie revient à lui attribuer un certain potentiel ou une force intérieure lui permettant de signifier.

4- Quant à savoir quel rapport lie les sons aux sens, la question, comme nous l'avons dit, nécessite une théorie globale qui tienne compte de ce sujet, et détermine la façon dont les facteurs internes et externes contribuent à la production de sens.

5- La motivation du signe ne signifie pas que le signe est lié à sa signification par une relation directe, ou qu'il s'agit d'une copie ou d'une reproduction calquée. Une telle définition contredit la raison et la logique. Non seulement parce que la matière physique de l'objet des sons n'a rien à voir avec les objets du monde, mais en particulier parce qu'il est insensé d'attribuer à l'unité bien définie des sons du langage tout à la fois une infinité de qualités et de caractéristiques qui représentent la nature des objets du monde, et qu'exprime pourtant le langage humain ; telles que la douceur, la rugosité, la fluidité, la dureté, la gazéité, la chaleur, la froideur, etc., ainsi que sa capacité d'exprimer tout aussi bien les objets abstraits, invisibles, imaginaires, surréels, insensibles, etc. La relation de motivation que nous entendons transcende cette vision matérialiste étroite, pour se définir comme une relation de représentation et de conceptualisation des choses.

6- Certains auteurs, comme Guiraud, insistent sur « l'ambivalence du signe linguistique. Sur cette propriété qu'il a d'être à la fois contraint et libre; enfermé dans les limites d'un système de règles et ouvert aux innombrables accidents de la communication. »[1] Il soutient que le signe est à la fois "nécessaire et contingent", que « toute création lexicale est limitée par les règles du système, tout en conservant, à l'intérieur de ces contraintes, un certain nombre de choix, c'est-à-dire de libertés ouvertes aux contingences externes. »[2]

En fait, cette description ne s'oppose pas au concept de motivation tel que nous entendons. Au contraire, elle le confirme une fois de plus. Ainsi, l'entrée dans la langue de nouveaux termes est motivée par le besoin de leur usage, de même la disparition de termes est une indication que leur usage n'est plus nécessaire. Dans ce contexte, les "accidents", et les "libertés ouvertes aux contingences externes" rentrent également dans ce cadre. Tout d'abord, ces formes de choix, qui devraient normalement commencer par un acte individuel, sont déjà motivées par celui qui les utilise en premier. Ensuite, si nous faisons abstraction du caractère motivé de ces choix individuels et ne les pensons que par rapport à leur caractère arbitraire, il est évident que ces formes de choix ne rentrent pas dans le registre de la langue sans être communément adoptées. Or, si elles sont communément adoptées, c'est qu'elles ne relèvent plus du choix individuel et arbitraire. En revanche, elles peuvent être appelées conventionnelles. Et c'est pourquoi nous avons indiqué que parmi les différents sens de l'arbitraire, seuls les sens de "liberté de choix (non absolue)" et le sens "d'usage conventionnel (non originaire)" sont logiquement acceptables.

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques du lexique français. 1967. P. 206
[2] Pierre Guiraud. 1967. P. 208, 209

## Vers une conception raisonnable du signe et du langage

Après avoir évalué la thèse de la motivation et montré le sens par lequel elle peut être raisonnablement définie, cette définition inclut-elle la redéfinition du langage en général et du signe linguistique en particulier ?

En fait, le but de toute hypothèse proposée ne consiste pas seulement à vérifier son bien-fondé, sa cohérence, et sa conformité avec les lois de la logique et les normes d'épistémologie des sciences, mais aussi à vérifier sa capacité à résoudre les problèmes soulevés, et à s'assurer que son application dans le phénomène n'entraîne pas de conséquences contradictoires ou irraisonnables. N'oublions pas que les sciences du langage souffraient initialement de problèmes cognitifs, et que les connaissances proposées à leur sujet en termes d'hypothèses n'ont souvent pas fait l'objet d'une étude systématique rigoureuse, et dans de nombreux cas n'ont pas dépassé les limites de la proposition, ou d'une légère évaluation qui n'a pas traité le sujet à fond.

C'est pourquoi dans le cadre de cette étude, il est aussi important de savoir si notre évaluation de la thèse de la motivation peut s'appliquer dans une perspective qui permet de redéfinir logiquement le langage et le signe linguistique.

Il convient de noter à cet égard que le fait de réexaminer les connaissances du langage en vigueur et d'en proposer une redéfinition s'inscrit également dans les exigences d'épistémologie des sciences. Les philosophes des sciences ne manquent pas de rappeler son importance dans toute étude qui se veut scientifique. Ainsi, les positivistes du Cercle de Vienne soutiennent que « toute branche de la science en viendra tôt ou tard, au cours de son évolution, à reconnaître la nécessité d'un réexamen de ses fondements en termes de théorie de la connaissance, d'une analyse logique de ses concepts. »[1] Qui plus est, la notion d' "énoncé scientifique" relève de ce sens. Ainsi, Karl Popper le définit comme restant « nécessairement et à jamais donné à titre d'essai »[2], mettant en évidence le fait que « ce n'est que dans nos expériences subjectives de conviction, dans notre confiance personnelle, que nous pouvons être "absolument certains" »[3].

Pour revenir à notre sujet, nous avons dit que le problème initial du signe linguistique est de déterminer la nature de la relation qui lie les éléments du signe, et qui conduit au final à produire le sens. Nous avons conclu à cet égard la nécessité de l'existence de certaines relations

---

[1] Manifeste du Cercle de Vienne. 2010. P. 121
[2] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 286
[3] Karl Raimund Popper. 1973. P. 286

permettant de produire le sens ; et nous avons précisé en quel sens la motivation, qui affirme l'existence de la relation, peut être entendue et raisonnablement présentée.

Si les choses sont ainsi, le sujet ne concerne pas seulement la définition de la motivation, mais aussi celle du signe linguistique et du phénomène du langage dans son ensemble. Pour cela, nous nous sommes proposée de définir cette relation en termes de *cause à effet*. Ainsi, si l'effet consiste dans la production du sens, la cause quant à elle peut impliquer des raisons internes et externes du signe qui sont : i) un élément linguistique (phonétique, lexical, syntaxique), ii) un élément de représentation des choses, iii) un élément philosophique, iv) un éléments lié aux conditions socio-culturelles qui forment la pensée des individus ; en sorte que tout changement dans l'un ou l'autre de ces éléments peut affecter à son tour le sens dégagé.

A partir de cette conception générale du langage, nous pouvons répondre à la question posée plus haut, en partant également d'un phénomène général, comme la diversité des langues. Cette dernière nous informe que les choses sont désignées par des signes différents, en utilisant des sons plus ou moins différents et des structures syntaxiques tout aussi différentes d'une manière ou d'une autre. Les tenants de l'arbitraire ont expliqué ces faits par l'absence de relation entre les sons et les sens.

Or , à la lumière des données de cette étude définissant la motivation au sens général et la relation comme un concept large incluant, outre la question du langage, la pensée et toutes les conditions qui permettent de déterminer l'identité de l'idiome, la diversité des langues peut, au contraire, constituer une preuve concluante de l'existence de cette relation.

En effet, nous avons établi que la relation entre les mots et les choses est une relation de représentation et de conceptualisation des choses, et que cette définition permet d'expliquer la diversité des langues, mais aussi la raison pour laquelle on n'a parfois pas la même idée de choses tout en utilisant les mêmes mots. Nous allons donc expliquer cette idée plus en détail.

Tout d'abord, l'idée selon laquelle nous avons des perceptions différentes des objets du monde peut donner lieu à d'autres faits parmi lesquels :

- Ces objets portent de nombreuses qualités internes et externes, des qualités suggestives et des qualités qui sont liées de près ou de loin aux objets nommés.
- Le système d'une langue postule, comme le dit Pierre Guiraud, que « chaque qualité soit attribuable à plusieurs objets mais non tous et que chaque objet possède plusieurs attributs mais non tous. Ainsi une qualité commune à une pomme, une boule de billard, une tête à

l'exclusion du corbeau, de la suie, etc... pourra être la rondeur; une qualité commune au corbeau, à la suie, à une boule de billard, à l'exclusion de la pomme, de la neige, etc... pourra être la noirceur, etc..., etc... »[1]

- La dénomination des objets (noms communs) aurait procédé du même processus de celle des individus (noms propres). En ce sens que le nom proposé peut désigner la chose nommée par l'une ou l'autre de ces qualités, ce dont la détermination est propre à celui qui donne le nom. Nous en avons donné l'exemple du chat qui a été nommé "*turuncu*", ou celui nommé "*black white*", Nous avons montré à cet égard comment les raisons peuvent varier en fonction de l'objet nommé et de l'auteur du nom, mais qu'aucun nom propre n'est donné sans aucune raison[2]. Le nom propre est en ce sens motivé par définition, du moins de la part de son auteur.

  S'agissant du nom commun, nous en avons donné l'exemple de l' "*oreiller*" et de la "*bougie*". L'idée que nous cherchons à mettre en lumière c'est que la dénomination des objets peut être le résultat d'une longue suite de raisons se rapportant soit à celui qui donne le nom, soit à l'objet nommé ; et dans les deux cas, la dénomination n'est pas sans lien avec toutes les conditions qui forment la pensée.

- Mais si parfois, le temps passant, une génération ne garde plus dans la mémoire la raison pour laquelle le nom a été choisi, cela ne signifie en aucun cas l'absence de raison ou l'arbitraire des signes ; d'abord, parce que l'ignorance de quelque chose ne rend pas la chose inexistante, ensuite nous en avons une preuve avec l'étymologie du mot. D'autant plus que la différence entre les deux noms (propres et communs) est devenue très imbriquée : les noms propres peuvent passer aux noms communs, ex. "poubelle", "sandwich", "pantalon", "sosie", et les noms communs peuvent passer aux noms propres, ex. "Clémence", "Angélique", "Pierre", "Auguste".

- Le choix du nom pour un objet est suggéré en fonction de la manière d'appréhender le monde par le(s) auteur(s) du nom ; du coup, le nom donné devient l'expression de la pensée.

Afin de constater l'étendue des possibilités qui se présentent pour le choix de nom désignant un objet, nous citons la tentative de Nicolas Dally (1792-1862) de comparer la manière dont un phénomène est désigné et celle d'un objet du monde, dans les deux cas, la désignation est orientée vers quelque aspect propre à l'un comme à l'autre :

---

[1] Pierre Guiraud. Structures étymologiques du lexique français. 1967. P. 307
[2] Hayja Al-Hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 401

« Soit donc un corps lancé dans l'air; l'attention des spectateurs peut être excitée :
1° Par le point d'où le corps s'échappe ;
2° Par le sifflement qu'il produit ;
3° Par la progression continue du mouvement ;
4° Par l'intensité du mouvement ;
5° Par l'instant où ce corps touche un autre corps ;
6° Par l'état d'activité et de passiveté qui résulte de ce contact ;
7° Par les vibrations des deux corps ;
8° Par un résultat final de fixité, d'immobilité, de stabilité, etc.
(Dally 1832, p. 20.) »[1]

Du même pour tout objet du monde, chaque peuple peut être attiré par quelque aspect propre à l'objet et le transmet dans sa langue. Mais s'il en est ainsi, dans quelle mesure peut-on imaginer le choix des premiers mots ? L'auteur en déduit la possibilité logique que les sons du langage puissent symboliser des valeurs expressives :

« S$^{e}$ sera pour eux l'image vocale du mouvement progressif, du sifflement, du pétillement, de l'échappement et de tout ce qui y a quelque rapport.
T$^{e}$ sera l'image du contact de deux corps, de l'activité et surtout de la passiveté et de ses effets. A, I, E, O, U seront les images vocales de l'intensité du mouvement, I surtout celle d'une direction en avant; ce sont d'ailleurs des modifications du simple mouvement de la respiration H$^{e}$.
(Dally 1832, p. 22.) »[2] Et d'établir comme conclusion que « les propriétés physiques sont à leurs sons, comme les images vocales sont aux images intellectuelles (Dally 1832, p. 21). »[3]

En fait, ceux qui accordent une importance et une valeur au système phonologique d'une langue y voient un élément important dans la diversité des langues, et « la condition fondamentale de toute langue. Et, précisément, souligne Humboldt, il se trouve que le son articulé tend à développer ses lois et ses habitudes propres, qui sont fonction soit de l'aisance spontanée, soit de l'eurythmie volontaire de la prononciation, qui sans doute instaure une certaine uniformité, mais non sans donner naissance concrètement à de nouvelles différences. De plus, puisque nous n'avons jamais affaire à une langue entièrement détachée et absolument nouvelle, il est fatal que le son articulé soit capté par des éléments résiduels, antérieurs ou

[1] Cité par Pierre Swiggers. Origine vocale et idéologique du langage : Nicolas Dally… 2007. P. 374
[2] Cité par Pierre Swiggers. 2007. P. 374
[3] Cité par Pierre Swiggers. 2007. P. 379

étrangers. Ce sont toutes ces raisons additionnées qui font que la construction du langage dans l'espèce humaine est nécessairement différenciée. Les langues ne peuvent être fondées sur la même construction parce que les nations qui les parlent sont différentes et ont des conditions d'exercice différentes. »[1]

Cette nécessité de différentiation se révèle dans certains faits du langage bien connus, tels que i) le manque d'équivalence dans la richesse de lexique d'une langue par rapport à une autre langue ; ii) la non-correspondance exacte des concepts dans les langues, ce qui se manifeste clairement lors de la traduction ; iii) la présence de concepts dans une langue absents dans une autre langue ; iv) dans la mesure où le terme est, par nature, polysémique, apparaissant comme un terme général en raison de sa capacité à exprimer plusieurs choses particulières[2], l'extension sémantique de son usage n'est pas identique d'une langue à une autre, car les concepts qu'il désigne ne sont pas les mêmes ; ex. la variation dans l'usages sémantique du concept "tête", "raas" (ar), "Kopf" (all) : Ch. Lehmann montre que « même cette partie du signifié du mot *Kopf* qui désigne la tête n'équivaut pas à ce concept. »[3] Ainsi, on dit en arabe irakien "raas āšār'" : "la tête de la rue", qui ne se dit pas en français, mais plutôt « le bout de la rue ». En revanche, les deux langues utilisent le concept de *tête* dans d'autres contextes similaires, par exemple "à la tête de la commission" "en tête de liste". v) la différence du sens désignant le même objet dans les langues différentes.

S'agissant de ce dernier point, il a attiré l'attention des philosophes, logiciens et linguistes. Ainsi Humboldt remarque que « les termes employés par des langues différentes sont loin d'être de véritables synonymes, et qu'en prononçant ίππος, equus ou cheval, on ne dit pas exactement la même chose. »[4] Aussi, la théorie du signe chez Frege s'inscrit-elle dans ce même sens. Enfin, certaines notes de linguistes mettent en valeur cette idée. Par exemple, dans son livre, *Le Sens du signifiant* (2003), le linguiste contemporain Philippe Monneret établit que « la variation du signifiant semble théoriquement pouvoir toujours être rapportée à une variation du signifié »[5]. Ce qui permet de dire que « deux mots de deux langues différentes ayant le même

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 405

[2] Lia Formigari. Le langage et la pensée. Dans : Histoire des idées linguistiques ; tome II, dir. S. Auroux. Liège: Mardaga 1992. (P. 442-465). P. 445

[3] Christian Lehmann. Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique. 2006. P. 110

[4] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 22

[5] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 105

référent ne seront pas nécessairement dans une relation de similarité phonématique parce que les deux langues considérées ne retiennent pas nécessairement du référent les mêmes traits significatifs. »[1]

Pour expliquer ces remarques avec un exemple concret, nous allons choisir un objet unique et sans variation, observé par tous les habitants du globe : la lune.

Si la lune est appelée "*qamar*" en arabe, "*lune*" en français, "*ay*" en turc, "*Moon*" en anglais, il est peu évident que ce soit par un choix de sons arbitraires, comme on pourrait le penser à première vue. Cela pourrait relever d'un choix motivé par le *sens* à partir duquel l'objet de *lune* est désigné. Nous parlons précisément du ***sens*** et non pas de la *dénotation*, ce dernier demeurant immuable par sa nature et ses caractéristiques. En fait, une grande partie du phénomène de la diversité des langues n'a pas été entendue dans ce sens, car on regardait toujours le phénomène en termes d'objets désignés par des sons différents et arbitrairement choisis. D'où la diversité des langues était un argument pour les tenants de l'arbitraire. Or, depuis la théorie du nom propre, établie par le logicien Gottlob Frege, et qui s'applique aussi à tout signe linguistique, il devient clair qu'on n'a pas un signe et une dénotation, mais un *signe*, un *sens* et une *dénotation*. Le sens étant le moyen par lequel la dénotation est définie.

Maintenant, si cette idée peut être comprise sans problème en termes de nom propre : ex. Aristote peut être désigné par ce nom mais aussi par le sens de "le Maître" et "le Précepteur d'Alexandre", qu'est-ce qui prouve qu'elle peut aussi s'appliquer à tout signe linguistique ?

En fait, dans notre étude sur l'arbitraire, nous avons soutenu la thèse de Frege et montré comment elle peut s'appliquer aux signes du langage en général. Par ailleurs, l'auteur du *Sens et dénotation* ne manque pas d'y faire référence sans trop l'expliquer par des exemples : « Il est naturel, dit-il, d'associer à un signe (nom, groupe de mot, caractère) outre ce qu'il désigne et qu'on pourrait appeler sa dénotation, ce que je voudrais appeler le sens du signe, où est contenu le mode de donation de l'objet. »[2]

Nous avons expliqué cette théorie du signe par la figure suivante[3] :

---

[1] Philippe Monneret. Le Sens du signifiant. 2003. P. 105
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 103
[3] Hayja Al-hamdani. Réexamen de la notion d'arbitraire… thèse 2013. P. 392

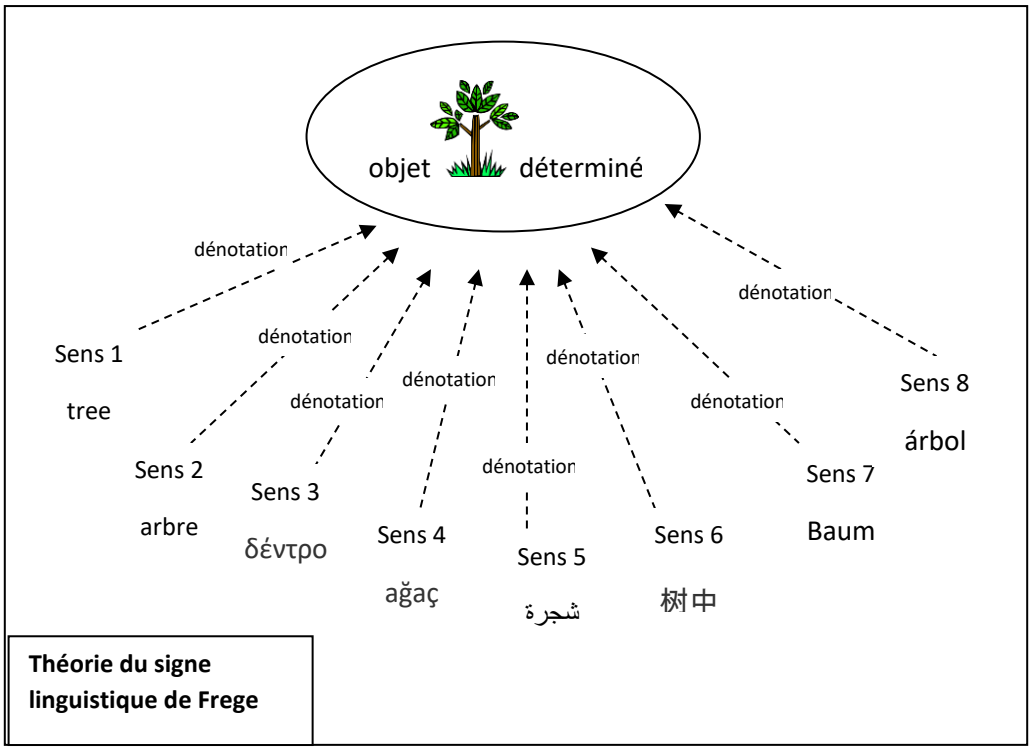


Ainsi, selon la théorie frégéenne du signe, des mots tels que "*arbre*", ou "*tree*"(ang.), ou "*ağaç*" (trc.), ou "*Baum*"(all.) etc. ne désignent pas à proprement parler cet objet dans la nature, mais chacun d'entre eux désigne plutôt un sens entendu de cet objet. Quel est ce sens ? Comment le vérifier ? Sur quelle base est-il déterminé ? Les sujets parlant en ont-ils conscience ? Force est de constater que seule la dénotation de l'objet est ce qui d'habitude nous vient à l'esprit.

Frege n'y répond pas, ni n'en donne plus d'explications, mais il laisse entendre la possibilité d'une telle hypothèse : « Si on emploie les mots de manière habituelle, c'est de leur dénotation qu'on parle. Mais il peut se faire qu'on veuille parler des mots eux-mêmes ou de leur sens. »[1] Cette hypothèse est donc proposée dans un cadre théorique sujet à vérification.

Revenant à notre exemple de la "lune", nous avons dit que les divers termes se référant à cet objet ne sont pas seulement des variations phonétiques désignant l'objet de la lune, mais représentent plutôt différents sens du corps céleste. La question reste de savoir comment reconnaître ces sens, s'ils le sont réellement ?

En fait, au cours de notre recherche, nous sommes tombée sur quelques faits qui peuvent se présenter comme éléments d'appui en faveur de cette hypothèse. Ces faits consistent à trouver dans une langue bien connue des termes dont le sens se rapporte à l'objet de la lune, et dont la

[1] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 104

forme s'approche de celles des termes étrangers désignant le même objet. Concrètement parlant, dans l'arabe littéraire, il existe le vocable "*lūna*" qui signifie précisément *le clair de lune*. D'où l'on peut stipuler que le terme français "*lune*" n'aurait dénoté la lune qu'au moyen de "lūna" : *son clair*, et donc que "lune" a un sens avant même d'avoir à désigner son objet. Le terme turc "ay" aurait pour sens le "āya" : *signe de Dieu*, du fait que l'univers et les corps célestes, comme le ciel, la terre, le soleil, la lune etc. sont définis dans le Livre Saint des musulmans en tant que "āya", *signes de Dieu*. Et qui sait ! peut-être que le terme arabe "qamar" se trouve dans le lexique d'une autre langue ayant quelque sens précis.

En somme, ce que nous cherchons à mettre en lumière c'est l'idée que le sens invisible d'un nom commun peut être trouvé soit dans la même langue par la synonymie, soit dans d'autres langues portant un sens précis. D'autant plus que les langues, comme le dit Humboldt, ne sont pas détachées les unes des autres.[1]

Au demeurant, ces formes d'usages, ces choix de termes sont, comme nous l'avons souligné, le produit tout à la fois des facteurs internes, représentés par le matériau linguistique, et des facteurs externes, représentées par les nombreuses conditions qui déterminent la pensée et le mode de vie menée dans une communauté linguistique. Humboldt a été l'un des premiers à défendre cette conception de langage lorsqu'il dit : « tout ce qu'elle [la langue] renferme vise une fin déterminée, à savoir l'expression de la pensée, et que ce travail commence dès le premier élément, c'est-à-dire dès le son articulé qui précisément ne doit d'être articulé qu'à la prise de forme qui le happe. Le matériau effectif de la langue est, d'un côté, le support phonétique non spécifié et, de l'autre, la totalité des impressions sensibles et des mouvements spontanés de l'esprit qui précèdent et préparent, en s'appuyant sur la langue, la formation du concept. »[2]

Cette conception permet d'expliquer la raison pour laquelle les termes n'expriment pas le même sens en dénotant le même objet dans les langues différentes, mais aussi la diversité de leurs catégories sémantiques. En effet, l'ensemble des facteurs internes et externes résidant déjà dans le signe signifiant, l'usage de ce dernier permet de créer des formes de représentation et de conceptualisions des choses qui correspondent exactement à ces facteurs, et qui sont donc différentes par rapport aux mêmes objets dans les langues différentes. Ces formes de perception se reflètent alors dans la catégorisation sémantique des signes.

---

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 405
[2] Wilhelm Von Humboldt. 1974. P. 187

L'idée clé, dans ce long chemin menant à la formation du sens, réside dans la relation étroite entre la pensée et le langage, un sujet qui a largement suscité l'intérêt des savants, notamment dans les deux derniers siècles précédents. Ainsi, W. Quine indique que « la pensée, à partir d'un certain seuil de complexité, est inséparable du langage »[1]. C'est-à-dire qu'elle peut intégrer tous les ordres du langage, comme l'a fait valoir bien avant le logicien Gottlob Frege (1848-1925) en disant : « Le monde des pensées a son image dans le monde des propositions, expressions, mots et signes. A la structure de la pensée correspond la syntaxe de la proposition où l'ordre des mots n'est, en général, pas indifférent. »[2]

Cette relation étroite entre la pensée et le langage est en fait l'un des aspects importants de la motivation du langage ; en ce sens que tout changement qui se produit dans la langue au sein de la communauté linguistique sera l'expression de diverses tendances de ses membres. Sur ce point, le linguiste François Cavallier écrit : « Chaque langue porte en elle une culture et une identité qui sont les socles d'une société, d'une communauté. C'est à ce point vrai que les déformations du langage (argot, verlan, etc.) fournissent le parfait exemple de la façon dont le fait d'attaquer le langage recouvre une volonté sous-jacente de s'en prendre à la communauté et à ses règles, dont le langage est pris ici inconsciemment comme un avatar. »[3]

La question ne s'arrête pas aux limites des déformations de la langue, mais il existe plutôt de nombreuses raisons aux changements. Lesquels ne se produisent pas dans la langue sans être liés à des raisons propres à la communauté linguistique qui la parle.

Les philosophes y ont fait référence dans le passé ; par exemple, cette description donnée par Johann Gottfried Herder (1744-1803) sur la manière dont les changements pourraient conduire progressivement à la formation des idiomes : « Chez l'un surgit tel mot ; qui subsista. Celui-là fut détourné de la chose principale par un point de vue accessoire ; ici se modifia dans la suite des temps l'esprit même de la notion principale - là on eut ses propres déclinaisons, dérivations, modifications, préposition et postposition et translation et retrait de tout ou partie de la signification - un nouvel idiome ! Et tout cela aussi naturellement que le langage est pour l'homme le sens de son âme. »[4] En effet, puisque le langage représente de cette façon toute l'histoire du peuple qui la parle, tout ce qu'il a adopté, changé et abandonné. Il apparaît comme un « creuset, dit Humboldt, où se mêlent, se décantent et se transforment les représentations qui

[1] Willard Van Quine. Les voix du paradoxe et autres essais. 2011. P. 397
[2] Gottlob Frege. Ecrits logiques et philosophiques. 1971. P. 201
[3] François Cavallier. Le langage et la pensée. Paris: Ellipses. 1997. P. 19
[4] Johann Gottfried Herder. Traité de l'origine du langage. 1992. P. 136

expriment les âges, les sexes, les classes, où se déploient toute la riche diversité du caractère et de l'esprit, celle du groupe d'abord, puis, à la faveur du brassage des termes et des langues, celle de chacune des nations, celle enfin de l'humanité tout entière, avec l'extension croissante des limites de la communauté humaine »[1]. De ce fait, nous pouvons aussi assimiler le langage à un organisme vivant, où ses cellules, assimilées aux mots, peuvent, comme dans tout être vivant, se renouveler constamment, mourir, et renaître. La seule différence est que la vie des mots est conditionnée au besoin de leur usage.

Avec une telle description qui rend inévitable la diversité des langues pour exprimer les différents besoins des peuples qui les parlent, et qui montre que la différence de vocabulaire dans ce contexte est l'expression de certains sens et de certaines perceptions des choses, il est donc logique d'établir, encore une fois, l'existence de certaines formes de relations qui régissent systématiquement le phénomène du langage en général, et de faire valoir en particulier la possibilité de l'hypothèse qui énonce l'existence d'une relation possible entre les sons du langage et certaines valeurs expressives qui leur seraient associées. Cela permet d'expliquer logiquement la question de la dissemblance dans la manière d'appréhender le monde. D'autant plus que l'étude de la thèse de la motivation et de son évaluation basée sur un examen logico-épistémologique a rendu assez logique la question de l'existence de cette relation, en raison de la présence de l'effet, qui est la production de sens. Et comme tout effet ne se produit bien entendu pas sans une cause, nous avons assez de raisons pour dire que le simple fait de l'existence d'une cause, apparente ou non, rentre dans le cadre de l'existence de la relation, et donc dans la recevabilité de la thèse de la motivation dans le sens que nous avons défini.

Quant à savoir comment cette conclusion logique peut être vérifiée sur le terrain, ce n'est qu'à travers une théorie susceptible de rendre scientifiquement les phénomènes du langage, tout en prenant en compte ces interrelations entre les sons linguistiques, les perceptions mentales et suggestives qu'ils peuvent véhiculer, et la relation de tout cela avec l'ensemble des conditions qui constituent l'identité de la communauté linguistique.

Nous savons que ce n'est pas une chose facile, car un tel travail doit reconstruire une nouvelle vision de la réalité linguistique, et abandonner les présupposés d'une pensée naïve et superficielle qui accepte l'absence de la cause tout en admettant la production de l'effet.

En effet, nous savons que l'idée d'établir le langage et le signe sur l'absence de la relation persiste depuis longtemps et qu'il serait peut-être difficile d'accepter une conception différente

[1] Wilhelm Von Humboldt. Introduction à l'œuvre… 1974. P. 87

et opposée à celle-ci. Mais cette étape ne reste pas très inquiétante, elle est tout au plus normale et bien connue dans le domaine de la philosophie des sciences. Les épistémologues en ont longuement parlé, notamment Thomas Kuhn (1922-1996), qui la décrit en termes de "cycle de l'évolution des sciences",[1] que l'on peut rendre clair par cette figure :

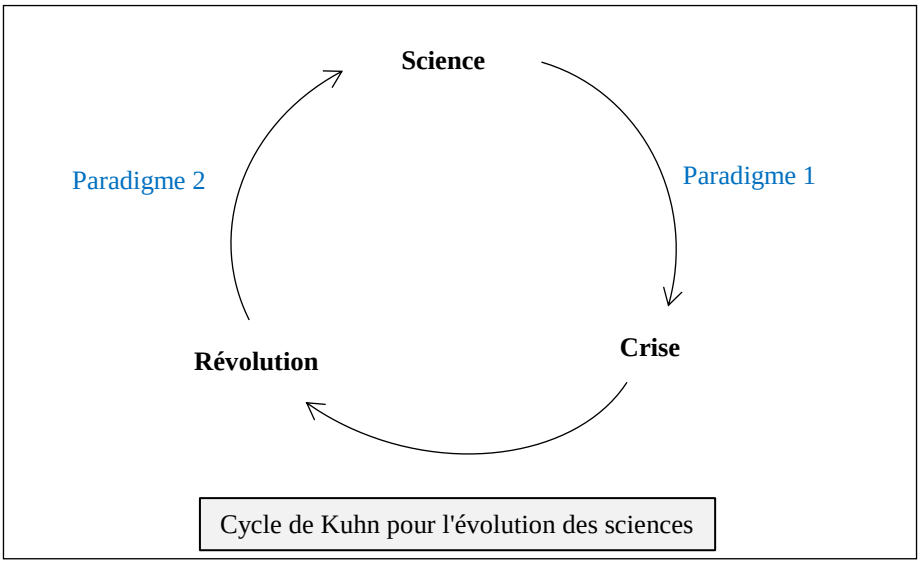


Cycle de Kuhn pour l'évolution des sciences

Mais il faut de l'audace pour y parvenir. Car, comme le souligne Popper, « des idées audacieuses, des anticipations injustifiées et des spéculations constituent notre seul moyen d'interpréter la nature, notre seul outil, notre seul instrument pour la saisir. Nous devons nous risquer à les utiliser pour remporter le prix. Ceux parmi nous qui refusent d'exposer leurs idées au risque de la réfutation ne prennent pas part au jeu scientifique. »[2]

Cependant, l'audace à elle seule ne suffit pas, ni même les travaux de recherche. La clé de la solution réside avant tout dans la nécessité de construire les travaux dans ce domaine sur une base méthodologique, logique et scientifique, que ce soit au niveau de la théorisation, ou au

[1] Selon la description kuhnienne de ce cycle, un paradigme admis par la communauté scientifique caractérise la "*science normale*". Dans cette étape, les hommes de science travaillent selon les principes, outils et théories définis par le paradigme. Au cours de leurs recherches progressives et leurs observations, se présentent nécessairement des difficultés d'explication selon l'ancien régime. Quand les énigmes et les problèmes scientifiques se multiplient, les doutes commencent de plus en plus à s'intensifier sur l'efficacité du paradigme en vigueur ; un sentiment d'insatisfaction et de malaise créé ainsi une *crise*. Les tentatives de résoudre les problèmes débouchent souvent sur l'apparition de nouvelles méthodes et théories qui commencent à s'établir et s'affirmer au fur et à mesure qu'elles présentent des solutions pertinentes aux problèmes existants ; ce qui conduit à une *révolution scientifique*. Un nouveau paradigme naît alors remplaçant l'ancien, lequel voit peu à peu disparaitre ses derniers défenseurs. Les recherches continuent selon ce nouveau paradigme jusqu'à ce que de nouvelles difficultés surgissent, nouvelle crise, nouvelle révolution scientifique, nouveau paradigme … et le cycle se reprend. Voir Thomas Kuhn. La Structure des Révolutions Scientifiques. 2008.

[2] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P.286

niveau de l'étude des propositions théoriques. Notamment avec le développement des méthodes de la logique formelle[1] et la possibilité que cela offre dans l'analyse des raisonnements et des propositions théoriques du langage. Les auteurs Popelard et Vernant soulignant « le dynamisme des recherches logiques sur les langages. » écrivent : « C'est ainsi dans un processus de formalisation de théories linguistiques que la logique trouve un regain d'application. (…) tandis que certains utilisent des logiques déjà constituées pour les appliquer, soit à des problèmes spécifiques de langage (…), soit à des langues particulières, d'autres suscitent la formation d'instruments logiques nouveaux, aptes à surmonter des difficultés que les outils anciens ne savent traiter. »[2]

En bref, le recours à la logique est tout aussi important que l'épistémologie.

Aujourd'hui, il existe de sérieuses tendances en la matière, mais il est encore trop tôt pour que ces études et recherches portent réellement leurs fruits et parviennent ainsi, individuellement ou collectivement, à une définition scientifique, logique et précise du phénomène du langage, sous tous ses aspects et ses manifestations différentes.

Cela ne peut se faire, comme nous l'avons dit, qu'à travers une théorie. Son choix parmi d'autres propositions théoriques est déterminé en fonction de sa capacité à répondre aux normes d'objectivité et de scientificité, et de son potentiel à expliquer les phénomènes du langage de manière consistante et cohérente.

---

[1] Le développement de la logique moderne et contemporaine a commencé, selon l'historien Jean-Pierre Belna, depuis le XIXe siècle avec les travaux de Boole en Angleterre et Frege en Allemagne, qui ont développé l'idée leibnizienne d'une langue pour la logique : le premier en mettant au premier plan le calcul des classes, le second en mettant à la base de son système la logique des propositions. La logique se développe ensuite comme une unité, connue traditionnellement par la logique standard. Cette dernière, s'est établie au XXe siècle grâce aux travaux effectués par Frege, Russel, Whitehead, et d'autres qui ont pu formaliser et définir le langage de la logique du premier ordre, grâce aussi aux découvertes de Post, Hilbert et Gödel et les résultats auxquels ils sont parvenus sur la consistance et la complétude du calcul des prédicats, ainsi qu'aux nouveautés qui ont été introduites par Gentzen, dans le système de déduction qui prend désormais un cheminement naturel. Ainsi, peut-on connaître la logique déductive avec ses deux formes: le calcul propositionnel et le calcul des prédicats, les deux portant sur des énoncés déclaratifs.

La logique standard va connaître au XXe siècle l'invention de plusieurs formes de logiques et la structuration des formes de raisonnement appropriées : *les logiques étendues* qui consistent à renforcer le calcul standard en lui permettant de partir de nouveaux concepts de raisonnement : ainsi la logique aléthique, épistémique, temporelle, déontique **;** d'autre part, *les logiques alternatives* qui manifestent une rupture avec la logique classique, car les systèmes axiomatiques dont elles se réclament ne sont plus compatibles avec ceux présentés par la logique standard. Ainsi, peut-on avoir une logique floue, logique intuitionniste, logique non-monotone. Enfin, le déploiement de la logique entraîne également à son tour l'adaptation de nouveaux modes de présentation et de déduction, comme l'approche dialogique et constructiviste. Assurément, cette prospérité tient en grande partie à l'usage d'un langage symbolique, qui a permis de simplifier les analyses de la pensée et faciliter les procédures de calcul. Voir Jean-Pierre Belna. Histoire de la Logique. Paris : Ellipses. 2014 P. 81. Robert Blanché, Jacques Dubucs. La Logique et Son Histoire. Paris : Armand Colin. 1996 P. 344.

[2] Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant. Éléments de logique. 1998. P. 60

Sans cela, on pourrait aisément s'attendre à la poursuite du problème de la définition du langage, à la poursuite de la controverse autour de ce sujet, et à la poursuite d'études séparées et fragmentaires à son égard, sans parvenir jamais à donner à ce grand champ du savoir son droit et son mérite d'être comme tous les autres champs de savoir qui ont tant progressé au niveau scientifique. Autant dire, il nous semble que l'on ne retire aujourd'hui de la linguistique que la face visible de la surface, sans chercher à découvrir ce qui se cache réellement au fond.

Ce n'est un secret pour personne à quel point les théories construites sur des bases solides ont contribué à l'avancement des sciences humaines, exactes et physiques. Les théories, comme le dit Popper sont « des filets destinés à capturer ce que nous appelons « le monde » ; à le rendre rationnel, l'expliquer et le maîtriser. »[1]

Enfin, il faut se rappeler que révéler les secrets du signe linguistique et de sa signification peut ouvrir de nombreux horizons en linguistique, non seulement dans le but de comprendre la nature du signe linguistique, ou de construire une définition du langage qui fait de celui-ci une véritable science, mais aussi dans le but d'élucider de nombreuses questions linguistiques restées en suspens jusqu'à présent. De plus, les avantages qui en sont tirés peuvent aller encore plus loin pour nous aider à comprendre certains textes anciens, écrits dans des langues éteintes, et révéler peut-être les secrets de l'univers dans lequel nous vivons.

FIN

[1] Karl Raimund Popper. La Logique de la Découverte Scientifique. 1973. P. 57

# Bibliographie générale


- AL-Hamdani, Hayja. La théorie Intentionnelle du langage de 'Ālim Sbīt Ānnīly. Exposé présenté au colloque international intitulé : « Langage et analogie Figement Polysémie », tenu à Grenade / Espagne les 17-19 septembre 2014. Voir le site : https://sites.google.com/site/colloquelangageetanalogie/programme-2014
- Al-Hamdani, Hayja. Réexamen de la notion d'arbitraire linguistique, définition et contribution à l'identification de sa problématique, thèse de doctorat soutenue à l'ENS de Lyon 2013
- Allegre, Claude. Un peu plus de science pour tout le monde. Baume – les-Dames : Fayard 2006.
- Aristote : Seconds analytiques. Traduction (1939) J. Tricot. Éditions Les Échos du Maquis, v. 1,0, janvier 2014. Disponible sur :
- Aristote. La Métaphysique d'Aristote - Tome I (Trad. Alexis Pierron et Charles Zévort). Paris: Ébrard & Joubert, 1840.
- Aristote. Physique I-IV. Paris : Les belles lettres 2000.
- Arnauld, Antoine; Lancelot, Claude. Grammaire générale et raisonnée; remarques de Ch. Duclos; préface de Michel Foucault. Paris : republications Paulet. 1969
- Arrivé, Michel. A la recherche de Ferdinand de Saussure. Paris : PUF 2007.
- Aucouturier, Valérie. Qu'est-ce que l'intentionalité. Paris : J. Vrin. 2012.
- Augustin, Victor- Vanier. Dictionnaire grammatical critique et philosophique de la langue française. Paris: Brunot-Labbe: Delalain: Dupont. 1836
- Auroux, Sylvain. Histoire des idées linguistiques, l'hégémonie du comparatisme ; sous la direction de Sylvain Auroux tome 3. Bruxelles, éd. Pierre Mardaga 1989
- Auroux, Sylvain. Histoire des idées linguistiques, tome 1. Bruxelles, éd. Pierre Mardaga 1989.
- Auroux, Sylvain. Introduction : Le Paradigme naturaliste. Dans : Histoire, Epistémologie, Langage ; vol. 29 ; n° 2. 2007, p. 5-15.
- Auroux, Sylvain. La philosophie du langage. Paris : PUF 2008.
- Auroux, Sylvain. La Question de l'origine du langage suivi de L'historicité des sciences. Paris : PUF. 2007.
- Auroux, Sylvain. La sémiotique des encyclopédistes; essai d'épistémologie historique des sciences du langage. Paris : Payot 1979.

- Auroux, Sylvain. L'Encyclopédie : « Grammaire » et « Langue » au XVIIIe siècle. Paris, éd. Mame 1973.
- Baccino, Thierry. Métonymie versus métaphore : une histoire de contexte. Dans : Métaphores et analogies. sous la direction de Charles Tijus. Paris : Hermes Science. 2003. (P.183-202).
- Bachelard, Gaston. La psychanalyse du Feu: Avant-propos (1949). Paris: Les Éditions Gallimard, 1992.
- Baylon, Christan ; Fabre, Paul. Initiation à la linguistique. Paris : Nathan 1990
- Belna, Jean-Pierre. Histoire de la Logique. Paris : Ellipses. 2014
- Benveniste, Emile Problèmes de linguistique générale, tome 1. Paris : Gallimard, 1966.
- Berkeley, George. Œuvres I. Paris : PUF. 1985
- Berkeley, George. Œuvres III. Alciphron ou Le petit philosophe; éd. publication sous la dir. de Geneviève Brykman ; traduction de Sandra Bernas. Paris : PUF. 1992.
- Bescherelle, Ainé ; Bescherelle, Jeune : Gaux, Litais de. Grammaire nationale. Introduction par Philarète Chasles. Paris : Simon 1849.
- Biardeau, Madeleine. Théorie de la connaissance et philosophie de la parole dans le brahmanisme classique. Paris: Mouton 1964.
- Blanché, Robert ; Dubucs, Jacques. La Logique et Son Histoire. Paris : Armand Colin. 1996.
- Bloch, Marc. Pour une histoire comparée des sociétés européennes," in Mélanges historiques, tome 1. Paris: SEVPEN, 1963. (p. 16-40)
- Bloomfield, Leonard. Language. With a new foreword by C. F. Hockett. Chicago and London: The University of Chicago Press 1984.
- Boisson, Claude Pierre. La Linéarité : Iconicité et Arbitraire. Dans : L’ordre des mots II domaine anglais. Saint Etienne : Université Jean Monnet – Saint-Etienne.1993.
- Bolinger, Dwight. The Sign is not Arbitrary. Dans : Boletín del Instituto Caro y Cuervo 5, 1949. P. 56-62.
- Bonald, Louis. Œuvres complètes de Louis Bonald, Volume 1. Paris : J.P. Migne. 1859.
- Bottineau, Didier. Son, Sens et Traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de i et a en anglais. Étude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques. Dans : Oralité Et Traduction Études réunies par Michel Ballard. Paris : Artois Presses Université. 2001.

- Bréal, Michel-Jules-Alfred. Les Idées latentes du langage, leçon faite au Collège de France. Paris : L. Hachette, 1868.
- Brøndal, Viggo. Les Parties du discours, étude sur les catégories linguistiques; traduction française par Pierre Naret. Copenhague: Einar Munksgaard. 1948.
- Brosses, Charles de, Traité de la formation méchanique des langues, et des principes physiques de l'étymologie; t. 1. Paris : chez Saillant, Vincent, Desaint, 1765.
- Bühler, Karl. L'onomatopée et la fonction représentative du langage. Dans : Essais sur le langage. Paris 1969.
- Buyssens, Eric. Le structuralisme et l'arbitraire du signe. Studii si Cercetari Lingvistice. BucureÐsti : Editura Academiei Române 1959.
- Buyssens, Eric. Linguistique historique, homonymie – stylistique – sémantique – changement phonétique. Paris: PUF 1965.
- Carl G. Hempel. Eléments d'Epistémologie. Traduction de Bertrand Saint-Sernin. Paris : Armand Colin 2012.
- Carnap, Rudolf. Le dépassement de la métaphysique par l'analyse logique du langage (1931). Dans : Antonia Soulez, Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits, Paris, Vrin. 2010.
- Casacchia, Giorgio. Les acquis de la tradition chinoise et le contact avec l'Occident. Dans : Histoire des idées linguistiques, Tome 1 "La naissance des métalangages en Orient et en Occident" ; éd. Auroux, Sylvain. Liège, Mardaga, 1989 (p. 449-458).
- Castéran, Pierre. Logique et Preuves (2017). Disponible sur : https://www.labri.fr/perso/casteran/L-et-P/poly.pdf
- Cavallier, François. Le langage et la pensée. Paris: Ellipses. 1997
- Chastaing, Maxime. Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles. Dans : Journal de psychologie, n° 1, 1964, p. 75-88
- Chastaing, Maxime. Dernières recherches sur le symbolisme vocalique de la petitesse. Dans : Revue philosophique de la France et de l'étranger. N° 155. Paris : PUF 1965. (P. 41-56)
- Chastaing, Maxime. La brillance des voyelles. Dans : Archivum Linguisticum. 1962. N°14. P. (1-13.)
- Chastaing, Maxime. Le symbolisme des voyelles. Significations des "I". Symboles de cris et de mouvements. Dans : Journal de psychologie normale et pathologique, N°3. Paris: PUF 1958. (P. 403-423)
- Chastaing, Maxime. L'opposition des consonnes sourdes et muettes a-t-elle une valeur symbolique ? Dans : Vie et Langage. N°147. Paris : Larousse. 1964. (P. 367-371).

- Chastaing, Maxime. Nasalisons... Dans : Vie et Langage. N° 222. 1970. (P. 515-520).
- Chastaing, Maxime. Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles. Dans : Journal de psychologie, n° 1, 1964, (p. 75-88)
- Chastaing, Maxime. p et t jeux de phonèmes Dans : Vie et Langage. N°196. 1968. Paris : Larousse. (P. 377-382)
- Chauve, Alain. La logique et sa signification philosophique. Paris: Delagrave 2005
- Chiss, Jean-Louis, Christian Puech. Fondations de la linguistique : Louvain-la-neuve : Duculot, 1997.
- Cohen, Jean. Poésie et Motivation. Dans : Poétique. N°11. Paris: Seuil 1972. P. 432-445
- Colloque international Louis Couturat (1977: Paris) L'œuvre de Louis Couturat de Leibniz à Russell, Presses de l'ENS, 1983
- Cometti, Jean-Pierre. Qu'est-ce qu'une Règle. Paris : J. Vrin. 2011.
- Comte, Auguste. Système de politique positive, tome II. Paris : librairie Mathian et Landrage. t. II. 1852.
- Condillac, Étienne Bonnot de. Œuvres philosophiques de Condillac, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Volume II, (La logique ou les premiers développements de l'art de penser). Paris : PUF. 1948
- Condillac, Étienne Bonnot de. Œuvres philosophiques de Condillac, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Volume I, (Essai sur l'origine des connaissances humaines, Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme). Paris : PUF. 1947.
- Coran, Le Noble. http://www.coran-en-ligne.com/coran-en-francais.htm
- Corbin, Henri. Histoire de la philosophie islamique. Paris : Idées, Gallimard 1964
- Costadau, Alphonse. Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées, ou le commerce des esprits; T. 1. Lyon: Chez les Frères Bruyset. 1721.
- Coyaud, Maurice Non-arbitraire de quelques signes linguistiques naturels. Dans : Cahiers internationaux de symbolisme 1974. N° 26. (P. 7- 14).
- Cruse, David Alain. La signification des noms propres de pays en anglais. Dans : Les mots de la nation (dir. Sylvianne Rémi-Giraud, et Pierre Rétatà. Lyon : PUL 1996.
- Cusimano, Christophe. La polysémie. Essai de sémantique générale. Paris: L'Harmattan 2009.

- Damourette, Jacques ; Pichon, Édouard. Des Mots à la Pensée Essai De Grammaire De La Langue Française 1911 – 1927. T. I. Paris : Éditions D'artrey.- Mayenne : L'imprimerie De La Manutention 1987.
- Danne, Firmin. Manuel d'orthographe raisonnée en 60 leçons: cours complet d'orthographe premier ouvrage de ce genre, Volume 2. Paris : Chez l'Auteur, 1853.
- Danon-Boileau, Laurent. De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité. Dans : Faits de langues. Année 1993. V. 1, n°1. P. 79-87
- Decauwert, Guillaume. L'épistémologie, préface de Denis Vernant. Paris: ellipses. 2018
- Demonet-Launay, Marie-Luce. Les voix du signe, nature et origine du langage à la Renaissance (1450-1580). Paris : Champion ; Genève : Slatkine, 1992.
- Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs et de savants, dir. Adolphe Franck; t. V. Paris : Hachette 1851.


- Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs et de savants, dir. Adolphe Franck; t. V. Paris : Hachette 1851.


- Droixhe, Daniel. La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Genève, éd. Librairie. Droz S. A. 1978. (Introduction).
- Dubois, Jean et d'autres. Dictionnaire de linguistique. Paris: Larousse-Bordas/VUEF 2002.
- Dubois, Jean ; Mitterand, Henri et Dauzat, Albert. Dictionnaire d'Etymologie. Paris: Larousse 2004.
- Ducrot, Oswald. Humboldt et l'arbitraire linguistique. Dans : Cahiers internationaux du symbolisme, n° 26, 1974, Mons: Le Ciephum. p. 15-26.
- Duhem, Pierre. La Théorie Physique, son Objet, sa Structure. Paris : Chevarier & Rivère, 1906.
- Durkheim, Émile. Les règles de la méthode sociologique. Paris : Félix. Alcan. 1895.
- Egger, Victor. La parole intérieure, essai de psychologie descriptive. Paris : Baillère 1881.
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers. Par une société de gens de lettres mis en ordre et publié par Mr. ✳✳✳. A Neufchastel : chez Samuel Faulche & compagnie 1765 (vol. VII, VIII, X.)
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers. Par une société de gens de lettres mis en ordre et publié par M. Diderot … volume 1. Paris: chez Brisson et d'autres. 1751.
- Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société des gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot … Lausanne et Berne : chez les Sociétés typographiques, 1782 (Volume XVII, VIII)

- Engler, Rudolf. Compléments à l'arbitraire. Dans : C.F.S. Genève Droz N° 21, 1964. p.25-32.
- Engler, Rudolf. Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe. Thèse. Genève : Imprimerie Populaire 1962.
- Esnault, Gaston. Linguistique. Dans : Le Mercure de France (du 1er juin 1935) ; directeur Alfred Vallette (1858-1935). Paris : Ed du Mercure de France 1935. (p. 409-414) (Compte rendu de Des mots à la pensée: Essai de grammaire française par J. Damourette et E. Pichon, 4 vols. I, II, III, IV Paris: Ed d'Artrey, 1911-27)
- Farago, France. Le Langage. Paris : Armand Colin. 1999.
- Feller, François-Xavier De. Bibliographie Universelle ou Dictionnaire Historique, t.3. Besançon/ Paris: Onthenin-Chalandre 1839.
- Ferrier, James Frederick. Institutes of Metaphysic, Theory of Knowing and Being. Edinburgh and London: William Blackwood and Sons. 1854.
- Feyerabend, Paul. Contre la méthode. Paris : Editions du Seuil. 1975
- Fodor, Jerry. Introduction au problème de la représentation mentale ; traduction de Jean-Michel Roy. Dans : Les Études philosophiques. N°. 3 1992. Paris : PUF. (p. 301-322)
- Fónagy, Iván. Le signe conventionnel motivé. Dans : La linguistique, N° 7 : 2, (P. 55-80). Paris : PUF, 1971.
- Fónagy, Iván. Motivation et Remotivation. Dans : Poétique. N°11. Paris : Seuil 1972. (P.414-431)
- Formigari, Lia. Le langage et la pensée. Dans : Histoire des idées linguistiques ; tome II, dir. S. Auroux. Liège: Mardaga 1992 p. 442-465.
- Foucault, Michel. Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines. Paris] : Gallimard, 1966.
- Foucault, Michel. Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines. Paris : Gallimard, 1966.
- Frege, Gottlob. Ecrits logiques et philosophiques; trad. Claude Imbert. Paris : Seuil, 1971
- Frege, Gottlob. Idéographie. Traduction, préface, notes et index par Corine Besson; préface de Jonathan Barnes. Paris: J. Vrin 1999.
- Frei, Henri. Le mythe de l'arbitraire absolu. Dans : Studi saussuriani per Robert Godel (Studi linguistici e semiologici, 1. Bologna : II Mulino, 1974. p. 121-132.
- Frei, Henri. Saussure contre Saussure. Dans : C.F.S. N° 9. 1950. Genève Droz. P. 7-28.

- Friedrich, Paul. Language, context, and the imagination. « The symbol and its relative non-arbitrariness ». Stanford (Cal.): Stanford university press, 1979. P.1-61
- Gadet, Françoise. Saussure, une science de la langue. Paris : PUF 1987
- Gamkrelidze, Thomas V. The Problem of l'arbitraire du signe. Dans : Language, Linguistic Society of America. California, Los Angeles: Waverly press INC. N° 50, 1974, p.102-110.
- Gébelin, Antoine Court de. Histoire naturelle de la parole ou Précis de l'origine du langage et de la grammaire universelle. (Paris) 1776.
- Gébelin, Antoine Court de. Monde Primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans l'histoire naturelle de la parole, ou origine du langage et de l'écriture. Paris. 1775.
- Gébelin, Antoine Court de. Monde Primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, ou Recherches sur les antiquités du monde. (Paris). 1773.
- Gérando, Joseph-Marie De. Des signes et de l'Art de penser considérés dans leurs rapport mutuels, tome 1er, Paris : Goujon fils, Fuchs, Henrichs, Dupont 1800.
- Girard, Gabriel. La justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes. Paris: Imprimerie de Laurent d'Houry 1718.
- Givón, Talmy. Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax". Dans : Iconicity in Syntax (John Haiman éditeur) (187-219) Amsterdam : John Benjamins 1985.
- Godel, Robert. Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Genève : Droz ; Paris : Minard, 1957. (Société de publications romanes et françaises sous la direction de Mario Roques, LXI).
- Gondicas, Daphné ; Boëldieu-Trévet, Jeannine. Lire Hérodote. Paris: Bréal, coll. "Sources d'histoire" 2005.
- Gourinat, Jean-Baptiste. La dialectique des stoïciens. Paris : J. Vrin 2000
- Granger, Gilles-Gaston. La Science et les Sciences. Paris : PUF 1993.
- Grize, Jean-Blaise. Logique et langage. Gap/France : Ophrys. 1990
- Guiraud, Pierre. Structures étymologiques du lexique français, Paris : Larousse, 1967.
- Hamzé, Hassan. La polysémie dans l'œuvre des savants arabes aciens (13- 27). Dans : La polysémie ou l'empire des sens, lexique, discours, représentations. Sous la direction de S. Rémi-Giraud et L. Panier. Lyon : Presses universitaires de Lyon 2003.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. Propédeutique philosophique, traduit et présenté par Maurice de Gandillac. Paris, éd. De Minuit 1963.
- Herder, Johann Gottfried. Traité de l'origine du langage. Paris: PUF 1992.

- Hjelmslev, Louis: Prolégomènes à une théorie du langage. Paris: Minuit 2000.
- Honeste, Marie Luce. Polysémie et Référence. Dans : La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations. Sous la direction de Sylvianne Rémi-Giraud, Louis Panier. Lyon: PUL 2003.
- Humboldt, Wilhelm Von. Introduction à l'œuvre sur le Kavi, et autres essais, traduction et introduction de P. Gaussât, Paris: Seuil, 1974.
- Hume, David. Essais et traités sur plusieurs sujets. Enquête sur l'entendement humain, Dissertation sur les passions ; introd., trad. et notes par Michel Malherbe. Paris : Vrin, 2004.
- Hume, David. La morale, Traité de la nature humaine, livre III, traduit et annoté par Philippe Saltel. Paris : Flammarion 1993
- Husserl, Edmund. Logique formelle et Logique transcendantale. Trad. S. Bachelard. Paris: Puf. 1957.
- Husserl, Edmund. Recherches logiques. Tome premier. Prolégomènes à la logique pure. Paris : PUF. 1959
- Husserl, Edmund. Recherches logiques. Tome second Première partie. Recherches pour la phénoménologie et la théorie de la connaissance. Traduit par Élie, Hubert, en collaboration avec Lothar Kelkel et René Shérer. Paris : PUF 1961
- Jacob, André. 100 Points de vue sur le langage. Paris : Klincksieck. 1969.
- Jakobson, Roman, Essai de linguistique générale. Paris : Minuit 1963.
- Jespersen, Otto. Nature, évolution, et origine du langage. Traduit de l'anglais par L. Dahan et A. Hamme, Paris, éd. Payot 1976
- Joinet, Jean-Baptiste. Cours de logique pour l'année 2014-2015 (polycopié) donnés à Université Jean Moulin (Lyon 3). Faculté de philosophie (Semestre 3 / Licence de philosophie).
- Joinet, Jean-Baptiste. Cours de logique pour l'année 2016-2017 (polycopié) donnés à Université Jean Moulin (Lyon 3). Faculté de philosophie (Semestre 4 / Licence de philosophie).
- Julllien, Bernard. Cours supérieur de grammaire. Librairie de L. Hachette, 1849.
- Kant, Immanuel. Critique de la raison pure. Tome 1er, (2e partie: logique transcendantale); traduction et introduction par Jules Barnie. Paris : Germer-Baillière. 1869.
- Kant, Immanuel. Logique de Kant, trad. J. Tissot. Paris: Librairie philosophique de Ladrange. 1862.
- Kleiber, Georges. La sémantique du prototype, catégorie et sens lexical. Paris : PUF. 1990.

- Kleiber, Georges. Problèmes de sémantique. La polysémie en question. Villeneuve-d'ascq : Presse Universitaires du Septentrion. 1999.
- Kouloughli, Djamel. Contre la synonymie, Kitāb Al-furūq fī L-luġah de Abū Hilīāl Al-‘askarī. Dans : Histoire Épistémologie Langage. Paris: PUF, 19/ II, 1997.
- Kuhn, Thomas. La Structure des révolutions scientifiques (1962). Traduction de Laure Meyer. Paris: Flammarion. 2008.
- La Bible: version hébreu, disponible sur: http://www.info-bible.org/lsg/01.Genese.html
- Lafaye, Benjamin M. Dictionnaire des synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des synonymes. Paris : Hachette 1858.
- Lassègue, Jean. Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues? Dans : Diversité des langues et représentations cognitives. Paris : Ophrys. 2000.
- Le Robert Micro; rédaction dirigée par Alain Rey. Paris: Le Robert 2000.
- Lehmann, Christian. Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique. Dans : Nouveaux regards sur Saussure. Genève : Droz 2006. p. 107-123. (Colloque Nouveaux regards sur Saussure, Univ. Genève, 19.-21.09.2003).
- Leibniz, Gottfried Wilhelm. Œuvres de Leibniz; Introduction de M. A. Jacques; 2e série, Essais de Théodicée; Monadologie; Lettres entre Leibniz et Clarke. Paris ; Charpentier 1846.
- Lévi-Strauss, Claude. La pensée sauvage. Paris: Plon. 1962.
- Logique de Port-Royal; introduction par P. Roubinet. Lille: librairie René Giard 1964
- Loucel, Henri. L’origine du langage d’après les grammairiens arabes. Dans : Arabica 1963, revue d’études arabes. Fondée par E. Levi-Provençal. Tome X, III. P. 253-281. Pays Bas. éd. E. J. Brill, Leiden.
- Ludwig, Pascal. Le langage. Textes choisis et présentés par Pascal Ludwig. Paris : Flammarion 1997.
- Maistre, Joseph Marie de. Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, suivi d'un traité sur les sacrifices, Volume 1. Anvers : Janssens et Van Merlen, 1821.
- Malmberg, Bertil. Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure. Paris : PUF 1991.
- Manczak, Witold. Deux lois de l'évolution phonétique. In Proceedings of the Sixth International Congress of Phonetic Science, Prague (1967): Academia Publishing House of the Czechoslovac Academy of Sciences. p. 605-607.
- Manetti, Giovanni. Theories of the Sign in Clssical Antiquity. Translated by Christine Richardson. USA. Ed. Indiana University Press, 1993

- Manifeste du Cercle de Vienne : republié dans : Antonia Soulez, Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits, Paris, Vrin, 2010.
- Maniglier, Patrice. La vie énigmatique des signes, Saussure et la naissance du structuralisme. Paris: Léo Scheer, 2006.
- Martinet, André. La linguistique synchronique, 4e édition. Paris, PUF, 1974
- Mauss, Marcel. Sociologie et Anthropologie (1950); précédé d'une Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss par Claude Lévi-Strauss. Paris PUF 2013.
- Mehiri, Abdelkader. Les théories grammaticales d'Ibn Ǧinnī; thèse de doctorat / Lettres, Paris IV 1970. Tunis : publ. De l'université de Tunis 1973.
- Mill, John Stuart. Système de logique, déductive et inductive, vol. II, traduit sur la sixième édition anglaise par Louis Peisse. Paris : éd. Ladrange 1866.
- Mill, John Stuart. Système de Logique. Tome 1, traduit par Louis Peisse. Paris : Librairie philosophique de Ladrange. 1866.
- Monneret, Philippe. L'analogie et l'énigme de l'expression. Dans : L'information grammaticale, N°113 ; 2007. p.16-22.
- Monneret, Philippe. L'iconicité comme problème analogique. Dans : Le Français Moderne N°1 2014. p. 46-77.
- Monneret, Philippe. Le Sens du signifiant. Paris: Honoré Champion. 2003.
- Monneret, Philippe. Motivation et Analogie : Enjeux de la Similarité en sciences du langage. Dans : Studia Universitatis Babeş–Bolyai Philologia. Volume 56 (3) 2011. P. 27-38.
- Mounin, Georges. Clefs pour la linguistique. Paris: Seghers 1968.
- Nobile, Luca. La Grammaire De Condillac Face Au Paradoxe De L'origine Naturelle Du Langage. Dans: Vers une Histoire Générale De La Grammaire Française; Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Valérie Raby (dir.), p.151-168. Paris, Champion, 2012.
- Nobile, Luca. L'apport de la Theorie Iconique du Signe à la Naissance de la linguistique comparee. Dans : Studia Universitatis Babes-Bolyai – Philologia, issue: 3 / 2009, pages: 165-178, Disponible sur : http://www.lucanobile.eu/Nobile_Apport-Theorie-Iconique_2009.pdf.
- Nobile, Luca. L'iconicité phonologique dans les neurosciences cognitives et dans la tradition linguistique française. 2014. Disponible sur: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01298584/document.
- Nodier, Charles. Dictionnaires raisonné des onomatopées françaises. Paris: Demonville 1808.
- Normand, Claudine. L'arbitraire du signe comme phénomène de déplacement. Dans : Dialectiques. Paris : David Kaisergruber.n° 1/2, [1973] p. 109-126.

- 'Omar, Aḥmad Muḫtār. 'lm aldalālā. (la sémantique). Kuweit : Dār al'urubā lilnašir waltawzi' 1982.
- Ouelbani, Mélika. Le cercle de Vienne, Paris : PUF, 2006.
- Pascal, Blaise. Pensées; rétablies suivant le plan de l'auteur d'après les textes originaux, par J.-M.-F. Frantin. Paris: Lagny 1870.
- Peirce, Charles Sanders. Écrits sur le signe; rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle. Paris : Éditions du Seuil, 1978
- Péterfalvi, Jean-Michel. "Symbolisme phonétique » et arbitraire du signe linguistique. Dans : Bulletin de Psychologie. Tome XIX, 8-12. n° 247. Paris: Groupe d'études de psychologie de l'université de Paris. 1966. p. 632-635
- Péterfalvi, Jean-Michel. Recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique. Coll. Monographies francaises de psychologie. Paris : centre national de la recherche scientifique (CNRS). 1970
- Pétroff, André-Jean. Saussure : la langue, l'ordre et le désordre; préf. de Rudolf Engler. Paris : L'Harmattan, 2004.
- Philopon, Jean. Commentaire sur les Catégories, chapitre premier les homonymes; traduction et notes par Sylvie Laramée. Lyon: Ens de Fontenay / Saint-Cloud 1998.
- Pichon, Edouard: La linguistique en France. Problèmes et méthodes. Dans : Journal de Psychologie normale et pathologique. (dir. Pierre Janet, Georges Dumas). 34e année, 1937. Paris: Félix Alcan. (p. 25-48)
- Picoche, Jacqueline. Structure sémantique du lexique français. Paris : Fernard Nathan 1986
- Platon. Le Sophiste; introduction et notes par Nestor-Luis Cordero. Paris : GF-Flammarion.1993.
- Platon. Œuvres complètes, tome V, 2e partie/ Cratyle. Texte établi et traduit par Louis Meridier. Paris. Ed Les belles lettres 1950.
- Platon. Timée. Traduction, notices et notes par Émile Chambry. La Bibliothèque électronique du Québec Collection Philosophie Volume 8 : version 1.01 (Édition de référence : Classiques Garnier). Document sur ligne : https://docplayer.fr/190835359-Platon-timee-traduction-notices-et-notes-par-emile-chambry-la-bibliotheque-electronique-du-quebec-collection-philosophie-volume-8-version-1.html
- Popelard, Marie-Dominique ; Vernant, Denis. Éléments de logique, Paris, Seuil 1998.
- Popper, Karl Raimund. Conjectures et Réfutations; traduit de l'anglais par Michelle-Irène et Marc B. de Launay. Paris : Payot. 1985.
- Popper, Karl Raimund. La Logique de la Découverte Scientifique; traduit de l'anglais par Nicole Thyssen-Rutten et Philippe Devaux. Paris : Payot. 1973.

- Quine, Willard Van. Les voix du paradoxe et autres essais. Introduction, traduction et notes sous la direction de Serge Bozon et Sabine Plaud. Paris : J. Vrin 2011.
- Reboul, Anne ; Moeschler, Jacques. La Pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication. Paris: Seuil 1998
- Reichenbach, Hans. Les trois taches de l'épistémologie (1938). Traduit de l'allemand par Alexis Bienvenu. Dans : S. Laugier et P. Wagner (dir.), Philosophie des Sciences. Expérience, théorie et méthodes. P. 303-316. Paris: Vrin, 2004.
- Renan, Ernest. De l'origine du langage. Paris : Calmann Lévy. 1889.
- Rivenc, François. Introduction à la logique. Paris : Petite bibliothèque Payot. 2003
- Robaye, René. Introduction à la logique et à l'argumentation. Louvain- la-neuve /Belgique : Academia. 1991
- Robert, Stéphane. L'épaisseur du langage et la linéarité de l'énoncé : vers un modèle énonciatif de production. Dans : Aboubakar Ouattara. Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs -Théories et application, Paris: Ophrys, p.255-274, 2003. HAL. hal-00022415. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00022415/document
- Robert, Stéphane. Variations des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé. Dans : Diversité des langues et représentations cognitives. Paris Ophrys. 1997. p.25-39. HAL. hal-00022355. Disponible sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00022355/document
- Robins, Robert Henry. Brève Histoire de la Linguistique, de Platon à Chomesky, traduit de l'anglais par Maurice Borel. Paris : Du Seuil 1976
- Roche, Christian. Le langage. Paris: Bordas 1993.
- Rosetti, Alexandre. Sur la valeur expressive des sons parlés. Dans : Cahiers Ferdinand de Saussure. N°22 1967. P. 69-70
- Rousseau, Jean-Jacques. Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi mes Hommes. Paris: Collection Bibliothèque nationale. Imp. Dubuisson et Cie 1867
- Rousseau, Jean-Jacques. Œuvres complètes, III, Du contrat social, Ecrits politiques. Paris: Gallimard (coll. Pléiade) 1964
- Ruhlen, Merritt. L'origine des langues, sur les traces de la langue mère. Traduction de l'anglais (États-Unis) par Pierre Bancel. Paris: Débuts Belin. 1996.
- Salverte, Eusèbe. Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples, et de. lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation; t. I. Paris: Bossange. t. I. 1824.
- Sapir, Edward. Linguistique; traduction de Jean-Elie Boltanski et Nicole Soulé-Susbielles, présentation de Jean-Elie Boltanski. Paris: Minuit 1968

- Saussure, Ferdinand de. (TCLG) : Troisième cours de linguistique générale (1910-1911), d'après les cahiers d'Emile Constantin; édité par Eisuke Komatsu et Roy Harris. Oxford. New York. Seoul. Tokyo : Pergamon press 1993.
- Saussure, Ferdinand de. Cours de Linguistique Générale ; édition critique préparée par Tullio De Mauro ; postface de Louis-Jean Calvet. Paris : Ed. Payot, 1995 (tirage 2001).
- Saussure, Ferdinand de. Cours de linguistique générale, t 1; édition critique, par Rudolf Engler. Wiesbaden: Otto Harrassowitz 1968.
- Saussure, Ferdinand de. Écrits de linguistique générale ; établis et éd. par Simon Bouquet et Rudolf Engler ; avec la collab. d'Antoinette Weil. Paris : Gallimard, 2002.
- Schlick, Moritz: Théorie générale de la connaissance (1918) ; traduit de l'allemand et présenté par Christian Bonnet. Paris : Gallimard 2009
- Searle, John Rogers. "Proper name" (1958). Dans : Mind, New Series, Vol. 67, N°. 266. (Apr., 1958), (166-173).
- Searle, John Rogers. L'intentionalité : essai de philosophie des états mentaux ; traduit par Claude Pichevin. Paris. Minuit, 1985.
- Sechehaye, Albert. La pensée et la langue ou comment recevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage. Dans : Essais sur le langage. Paris : Minuit, 1969. p. 71-97.
- Soler, Léna. Introduction à l'épistémologie, préface de Bernard d'Espagnat. Paris: Ellipses. 2000.
- Solère, Jean-Luc. Tension et intention: Esquisse de l'histoire d'une notion. Dans : in Questions sur l'intentionnalité, p. 59-124. Bruxelles : Ousia 2007.
- Spinelli, Elsa ; Ferrand, Ludovic. Psychologie du langage : L'écrit et le parlé, du signal à la signification. Paris : Armand Colin. 2005.
- Spinoza, Baruch. Œuvres de Spinoza, tome III, traduit par Emile Saisset. Paris: Charpentier 1861
- Swiggers, Pierre. Origine vocale et idéologique du langage : Nicolas Dally et « la formation naturelle des langues ». Dans : Le Genre humain: " Origines du langage. Sous la direction d'Olivier Pot. Paris : éd du Seuil. 2007. P. 366-379.
- Ṭabil, Ḥassan. Īslūb Āliltifāt fī Ālbalāġa Ālqorānia. Le Caire : Dār Ālfikr Āl'arabī. 1998.
- Todorov, Tzvetan. Introduction à la symbolique. Dans : Poétique; n° 11, p. 273-308. Paris: Seuil 1972.
- Todorov, Tzvetan. Le sens des sons. Dans : Poétique n°11, p. 446-462. Paris : Seuil 1972.

- Touratier, Christian. Pour ou contre l'arbitraire du signe? Dans : Variation en linguistique; coll. Cahiers de linguistique d'orientalisme et de slavistique 13, octobre 1979. Paris : Librairie Klincksieck, 1979. pp. 139-146.
- Toussaint, Maurice. Contre l'arbitraire du signe ; préface de Michel Arrivé. Paris: Didier Erudition 1983
- Tracy, Antoine Louis Claude Destutt de. Eléments d'idéologie. tome II. Bruxelles : Auguste Wahlen. 1826.
- Turgot, Anne Robert Jacques. Œuvres de Turgot et documents le concernant; avec biographie et notes par Gustave Schelle. Tome I. Paris : Alcan, 1913.
- Turgot, Anne Robert Jacques. Œuvres de Turgot. Tome III. Paris : Delance. 1808.
- Turgot, Anne Robert Jacques. Œuvres de Turgot. Tome II; observations et note de MM. Eugène Daire et Hippolyte. Paris : Guillaumin. 1844
- Tyndal, John. Le Son, cours expérimental fait à l'institution Royale ; traduit de l'anglais par l'Abbé Moigno. Paris : Gauthier-Villars. 1869.
- Utaker, Arild. La philosophie du langage : une archéologie saussurienne. Paris : PUF 2002.
- Vendryes, Joseph. Le langage. Introduction linguistique à l'histoire. Paris : La Renaissance du livre. 1921
- Verbeke, Gérard. D'Aristote à Thomas d'Aquin, Antécédents de la pensée moderne. Louvain: Presses Universitaires de Louvain [Belgique] 1990
- Verbeke, Gérard. La philosophie du signe chez les Stoïciens. Dans : Les stoïciens et leur logique. Paris : J. Vrin. 1976.
- Vernant, Denis. Introduction à la logique standard. Paris: Flammarion 2011.
- Vidal-Rosset, Joseph. Qu'est-ce qu'un paradoxe. Paris : J. Vrin 2004.
- Wagner, Pierre. La logique. Paris : PUF 2015.
- Whitney, William Dwight. La Vie du langage. Paris : Germes-Baillière, 1877.
- Whorf, Benjamin Lee. Linguistique et anthropologie, les origines de la sémiologie; essai traduit de l'anglais par Claude Carme. Paris: Denoël 1969
- Wittgenstein, Ludwig. Recherches Philosophiques; traduit de l'allemand par Françoise Dastur et d'autres. Paris: Gallimard 2004.
- Wittgenstein, Ludwig. Tractatus logico-philosophiques (1921), traduit de l'allemand par Pierre Klossowski; introduction Bertrand Russell, notes d'Aimé Patri. Paris: Gallimard 1961.
- Zananiri, Chérif. Musique et Physique ; coll. La Physique pour tous. Paris : Ellipses 2002.

## Références en arabe :


- 'Abd-Ālǧabbār, Ālqāḍī. Ālmuġnī fi Ābwāb Āltawḥīd Wāl'adl (Le livre riche en questions sur l'unicité et la justice). T. 5 (Ālfiraq ġair Ālislāmyyā), revisé par Maḥmūd Muḥamad Qāsim. Le Caire : Ālhaiā Ālmaṣryya Āl'āmā. 1962.
- Āl'aqād, 'Abbās Maḥmūd. Āštāat Muǧtama'āt fī Ālluġa walĀdab (Divers combinés en langue et littérature). Le Caire : Hindāwī. 2013. P. 34
- Āl'askarī, Ābī Hilāl. Ālfurūq āluġawia (ou) fi alluġa (les différences dans la langue) texte arabe, révisé et annoté par M. Ibrāhīm Sālīm. Le Caire : Dār āl'lm wālṯaqfāa. S.D
- Ālmubārak, Moḥammed. Fiqh Ālluġa, Dirāsa taḥlīlia muqārana lilkalima āl'arabia (Philologie, étude comparative analytique du mot arabe). Damas : Matba'at Ǧāmi'at Dimaṣq. 1960.
- Ālmussdī, 'Abd Āssalām. Āltafkīr Āllissāni fī Ālḥaḍāra Āl'arabyya. (La réfléxion linguistique dans la civilisation arabe). Tunis : Āldār āl'arabyya lilkitāb. 1986.
- Āl-Rumānī; Āl Ḫatābi; Āl-Ǧurǧānī. Ṯalāṯ rasāil fī ī'ǧāz ālqurān (Trois thèses de l'Eloquence du Coran). Révisé par Muḥamed Ḫalaf Allah Aḥmed et Dr. Muḥamed Zaġlūl Salām. Le Caire: Dār Alma' ārif 1976.
- Ānīs, Ībrāhīm. Dalālat ālālfāẓ (texte arabe "La signifiance des mots"). Le Caire : Maktabat ālānǧlo ālmaṣryyā 1963. P. 71
- Ānnābulsī, Muḥammed Rātib, Fondateur et directeur du site : « Encyclopédie Nābulsī de la science islamique ». disponible sur : https://nabulsi.com/ Consulté le 1er mars 2021
- Ānnīly, 'Ālim Sbīt. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie), texte arabe, tome 1. Bagdad : Maktabat ālmanṣūr 1999.
- Ānnīly, 'Ālim Sbīt. Ālluġā Ālmuwaḥada (La langue unie), texte arabe, tome II. Bagdad : Maktabat Bloto 2002.
- Āssa'dany, Mustafā. Tāwīl Ālislūb, qirāa ḥadīṯa fī Ānnaqd Ālqadīm (Interprétation des styles, lecture moderne de la critique antique). Alexandrie (Egypte): Dār Ālma'ārif. 1989
- Āṣṣāfi'ī, 'Abd Ārraḥmān (1135-1192 hj) ; Āl'arūssī, Āḥmad bin Mūssā (1133-1208 hj). Risāltān fi Ālisti'āra Walmaǧāz (Deux traités de la méthaphore et la Métanomie) ; révisé et examiné par Assayed Moḥamad Salām. Beyrouth : Dār alkutub Āl'ilmia. 1971
- Āzzarkašī, Badraddīn. Ālburhān fī 'ulūm ālqurān (La preuve dans les sciences du Coran). Révisé et annoté par Moḥamed Ābul'faḍl Ibrāhīm. Tome III. Le Caire : Maktabat Dār ālturāṯ. 1984.
- Bin Fārīs, Āḥmed. Mu'ǧam Maqāīīs Ālluġa (Dictionnaire des normes linguistiques). Tome I, V. Révisé et annoté par ' Ābdussalām Hārūn. Beyrouth: Dār Ālfikr liltibā'a waānašir waltawzi'. 1979.

- Būbū, Mas'ūd. Dirāsāt fī āllūġā (Etudes en langage). Damas: Ālmaṭba' ā alǧādīdā. 1989.
- Entretiens avec Moḥammed Ābush, professeur de physique au collège Ḥassān bin Ṯābit / Bagdad-Irak ; Marwa Ālboḥammad, professeure de physique au collège Ḏāt Āsalāssil / Bagdad-Irak. 26 - 28 décembre 2020.
- Ḫalaf Allah, Moḥammed Āḥmad. Āḥmad Fāris Āššidyāq wa Ārāūhu Ālluġawia walādabia (Āḥmad. Āḥmad Fāris Āššidyāq et ses vues linguistiques et littéraires). Le Caire : Ma'had Āddirasāt Āl'arabia Āl'ālia.1955.
- Ḫarmā, Nayef. Āḍwā' 'alā āddirāsāt āllūġāwiyyā ālmu'āṣrā (Texte arabe : Lumières sur les études linguistiques contemporaines) Collection 'Ālam ālma'rifa. Kuweit : Ālmaǧlis ālwaṭānī liṯaqāfā wālfunūn wālādāb. 1978.
- Ibn Duraid. Āl-Ištiqāq (la dérivation). Texte arabe, révisé et annoté par 'Abdussalām Muḥamad Hārūn. Le Caire : Maktabat ālḫānǧī 1958.
- Ibn Ǧinnī, Abū l-Fatḥ. 'Uṯmān. Āl Ḫaṣāiṣ (Les caractéristiques), tome II. Révision et notation par Muḥammad 'Ālī Ānnajār. Beyrouth: éd. Ālhuda lil tibā'a walnašir 1952.
- Ibn Qayyim Āǧǧawzyya. Badāi' Ālfawāīd (Les meilleurs des avantages). Révisé par Āḥmad 'abd Āssalām. Tome I. Beyrouth : Dār ālkutub Āl'ilmia. 1994.
- Jundiyya, Riḍa (professeur d'arabe). série d'interprétations du Coran et l'étude de l'énonciation coranique) sur https://youtube.com/
- Ullmann, Stephen. Words and Their Use (1951). Traduit en arabe par Kamāl Muḥamad Bišrr. Le Caire : Maktabat Ashabāb. 1975.
- Raǧab, Ibrāhīm Muṣṭafa Ibrāhīm. Ālbunya Aṣ ṣawtya wdalālatiha fi ši'r 'Abd Ān naṣir Ṣaliḥ (La structure phonétique et sa symbolisation dans la poésie de 'Abd Ān naṣir Ṣaliḥ). Gaza : Faculté des langues. Département d'Arabe (2002-2003).
- Ramaḍān, 'Abdu Āttwāb. Ālmadḫal ilā 'ilm āllūġā waminhāǧ ālbaḥṯ ālluġawī (Introduction à la linguistique et la méthode de recherche linguistique). Le Caire, Maktabat ālḫānǧī 1997.
- Šadîd, 'Abdil Karîm. Ālmuštarak allafẓ fî alluġa alarabia (l'homonymie dans la langue arabe). Bagdad : Diwān Ālwaqf Ālsunni. 2007.
- Sibawayh, 'Amro bin 'Uṯmān. Kitāb Sibawayh (Livre de Sibawayh). Tome IV. révisé et annoté par ' Ābdussalām Hārūn. Le Caire : Maktabat ālḫānǧī 1982.
- Ẓāẓā, Ḥasan. Āllissān Walinsān, Madḫal ila Ma'rifat Alluġa (la langue et l'homme, introduction à la connaissance du langage). Damas : Dār Alqalam ; Beyrouth : Addār Aššāmia. 1990.